



HAL
open science

Finalités culturelles et esthétiques d'un cinéma arabo-africain en devenir : les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC)

Sayda Bourguiba

► To cite this version:

Sayda Bourguiba. Finalités culturelles et esthétiques d'un cinéma arabo-africain en devenir : les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC). Musique, musicologie et arts de la scène. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013. Français. NNT : 2013PA010573 . tel-01240374

HAL Id: tel-01240374

<https://theses.hal.science/tel-01240374>

Submitted on 9 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



U – PANTHÉON - SORBONNE – 1
UNIVERSITÉ PARIS 1

UNIVERSITÉ PARIS 1 - PANTHÉON SORBONNE

Thèse pour l'obtention du grade de docteur en Art et sciences de l'art
de l'Université Paris 1

Présentée et soutenue publiquement par
Sayda BOURGUIBA

**Finalités culturelles et esthétiques d'un cinéma arabo-africain en
devenir.**

Les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC)

Directeur de thèse : **Dominique CHATEAU**

Jury :

Président : José MOURE (Professeur, Université Paris1– Panthéon Sorbonne,)

Dominique CHATEAU (Professeur, Université Paris1–Panthéon Sorbonne,
Directeur de thèse)

Hamadi BOUABID (Professeur, Université de Carthage – Tunisie, rapporteur)

Hmida MAKHLOUF (Professeur, Université de Carthage – Tunisie, rapporteur)

Soutenance le 25 février 2013

Dédicace

A la mémoire de mon père, décédé alors que j'achevais cette recherche, j'exprime tout l'amour, que les choses de la vie m'ont obligé à taire.

A Nada ma fille, que j'aime plus que tout et continue à être le moteur dans ma vie. A Tarek, mon mari, dont la patience, et l'amour ont été pour moi le meilleur adjuvant pour aller au terme de ce travail.

Remerciements

A mon directeur de thèse, professeur Dominique Chateau, j'exprime toute ma gratitude. Ma recherche au sein de l'Ecole doctorale Arts plastiques, Esthétique et Sciences de l'Art reste un moment inoubliable. Merci de m'avoir fait confiance, sans votre soutien indéfectible, sans votre générosité et patience, je n'aurai jamais pu achever ce travail. Votre rigueur, votre disponibilité et votre bienveillance à mon égard ont été salutaires tout au long de cette recherche.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres du jury d'avoir aimablement accepté d'évaluer mon travail. Votre présence à cette soutenance couronne non seulement cette modeste réflexion, mais apporte un éclairage sur l'un des plus vieux festivals arabo-africain du cinéma.

Je ne peux oublier tous ceux qui me sont chers, tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur aide, tout particulièrement mon ami Abderazak Feki dont le soutien en toute circonstance fut un socle inestimable.

Tahar Chikhaoui pour sa connaissance intrinsèque du cinéma et son regard infaillible, qui m'ont enrichie intellectuellement et humainement.

A Sondos Belhassen, mon amie, pour qui les mots ne seront jamais assez forts pour lui exprimer tout l'amour, l'estime et la considération que j'éprouve à son égard.

Enfin, je ne saurais oublier l'aide d'Isabelle Adhoum, Maryvonne Radix, Wafa Ammar et Dora Ben Alaya, mes amies, pour leur sincère amitié et leurs conseils précieux, et tous ceux que j'ai rencontré au cours de ma recherche et qui m'ont toujours encouragé.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	10
I. LE CINEMA OUTIL DE PROPAGANDE ET ASPIRATION IDENTITAIRE.....	15
A. La Genèse des Journées Cinématographiques de Carthage.....	15
B. Les Premiers Pas	28
II. LES JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE : UNE RESISTANCE AU CINEMA DOMINANT	37
A. Aspiration à une meilleure visibilité du film arabo-africain : le sens d'une idéologie	37
B. Les Journées Cinématographiques de Carthage: écrans d'opposition.....	42
1) Sessions de 1966 à 1976 : Tahar Chériaa et son influence empreinte de militantisme	42
2) Sessions de 1978 à 1984 : un tournant dans les JCC.....	55
3) Sessions de 1986 à 1990 : retour aux sources	59
4) Sessions de 1992 à 1996 : réconciliations des cinéastes arabes et africains.....	61
5) Sessions de 1998 à 2006 : retour en force de la main mise de l'Etat.....	64
6) Sessions de 2008 à 2010 : féminisation et redynamisation via le secteur privé.....	66
III. LES JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE: LES STRUCTURES	68
A. Le Militantisme.....	68
B. Les Aléas de l'organisation	81

IV. APPROCHE EMPIRIQUE	94
A.Choix méthodologique.....	94
B.Les données	97
C.Les conclusions	103
V. APPROCHE ESTHETIQUE ET CULTUTRELLE.....	118
A. Analyse des produits filmiques des Journées Cinématographiques de Carthage.....	118
1) «la Noire de» de Ousmane Sembene	128
2) «les Dupes» de Tawfik Salah	133
3) «l'Homme de cendres » de Nouri Bouzid.....	142
4) « les Silences du palais » de Moufida Tlatli.....	147
5) «Making off » de Nouri Bouzid	153
B.La singularité d'un festival atypique : les JCC	162
CONCLUSION.....	195
BIBLIOGRAPHIE	200
ANNEXES	214
INDEX DES ABREVIATIONS.....	596
INDEX DES NOMS	599

Finalités culturelles et esthétiques d'un cinéma

Arabo-africain en devenir.

**Les Journées Cinématographiques de Carthage
(JCC)**

« De tous les arts le cinéma est le plus important parce que le plus populaire ».

Lenine

« Carthage m'a révélé aux autres et surtout le plus important à mes yeux ce sont les JCC qui m'ont révélé aux miens, à l'Afrique! ».

Ousmane Sembène

INTRODUCTION

Entre le culturel et le politique a toujours existé une relation intime, tant complice que conflictuelle. Les structures culturelles ont souvent été créées dans le but de permettre une assise populaire et la diffusion des idéaux politiques.

Dès que la Tunisie a recouvert sa légitimité politique, au lendemain de l'indépendance, l'Etat a porté son intérêt sur la question culturelle en créant en 1961 un département ministériel chargé de la culture appelé Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles et de l'Information¹. C'est à ce moment là que les autorités politiques de la Tunisie indépendante ont fait de la culture, l'un des acteurs de prédilection du changement politique et social du pays.

Il s'agit en quelque sorte, d'enraciner une pratique nouvelle ayant pour base le prestige de la Tunisie dans tous les domaines de l'activité culturelle. Le cinéma a fait partie de cette vision nouvelle qui, tout en s'inscrivant dans l'universalité tente de s'ancrer dans une spécificité tunisienne.

A l'avant-garde des nations du sud, le jeune Etat tunisien n'a pas tardé à damer le pion en instaurant en 1966, un des premiers festivals cinématographiques arabe et africain. Une telle entreprise périlleuse, par les moyens qu'elle suscite dans un pays en construction, dénote de la volonté des responsables tunisiens de faire du produit culturel l'une des grandes priorités.

L'ambition de ce travail est d'essayer de dresser un bilan de cette manifestation et d'évaluer son parcours. Ses fondateurs lui ont décerné un nom

¹ Décret N°61-341 du 07/10/1961

prestigieux: les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC), en hommage à l'ancienne cité punique, un des fleurons des civilisations méditerranéennes antiques.

Dans le même ordre d'idées, les dirigeants tunisiens des années soixante s'attribuent un rôle prépondérant dans la culture africaine, sachant que la Tunisie avait donné son nom « *Ifriqiya* » au continent tout entier. C'est ainsi qu'on a décidé que les Journées Cinématographiques de Carthage véhiculent l'image d'une Tunisie africaine, méditerranéenne et arabe, l'incrivant dans le courant de la civilisation universelle.

Les temps étaient propices pour ce genre d'initiative. La France ancienne « *protectrice* » de la Tunisie avait pris les devants en créant un ministère de la Culture attribué à un grand homme de lettres doublé d'un humaniste, André Malraux, pour faire de la France le pays qui choisit d'institutionnaliser la culturelle. Les responsables tunisiens, imprégnés par la gence politique française de l'époque ont voulu que la Tunisie contribue à l'émergence de sa culture, porteuse d'identité, de progrès et d'espérance.

La démarche adoptée a consisté à interroger les protagonistes de cette nouvelle dynamique afin de sillonner la thématique de ces Journées qui se voulaient spécifiques. Elles avaient comme ambition de marquer une rupture avec le cinéma commercial qui domine les écrans sous l'influence des produits hollywoodiens et égyptiens.

Les Journées Cinématographiques de Carthage se sont donné comme but l'instauration d'une autre image reflétant l'identité, ainsi que le vécu quotidien du large public arabo-africain, (jaloux de leur autonomie toute récente).

Les responsables du Service du cinéma nouvellement créé au Secrétariat des Affaires Culturelles, issus des ciné-clubs, ont fourni les principaux animateurs de ces instances. La désignation de Tahar Chériaa² comme premier responsable du cinéma au sein de cette institution n'a pas échappé à cette règle: c'est lui qui a eu l'idée de présenter le projet des Journées Cinématographiques de Carthage à son ministre Chedly Klibi³ et qui a assuré la charge de ce festival durant les cinq premières sessions.

C'est ainsi que nos interrogations se sont dirigées vers les différentes personnes impliquées dans le déroulement des vingt-trois sessions des Journées Cinématographiques de Carthage: directeurs de sessions, producteurs, responsables du cinéma au ministère de la Culture, réalisateurs, distributeurs, critiques, journalistes, universitaires et cinéphiles.

Nul n'était aussi avisé que Chedly Klibi, alors ministre de la Culture, pour faire de ce projet le fer de lance de son mandat. Il déclare lors de l'ouverture de la première session des Journées Cinématographiques de Carthage:

« En organisant ces Journées Cinématographiques de Carthage, notre dessein n'était nullement de sacrifier à un rite ou de suivre une mode, qui consisterait à ajouter à la longue liste des festivals de cinéma une compétition supplémentaire. Notre propos est plus modeste, il est aussi différent.

Nous avons cherché à favoriser une rencontre amicale entre la jeune génération qui, en Tunisie, au Maghreb ou en Afrique, se passionne pour le cinéma en tant que mode d'expression et instrument de communication, et un certain nombre de leurs aînés qui, dans d'autres pays, se sont consacrés à cette

² Tahar Chériaa est un cinéaste tunisien, il était le premier président tunisien de la FTCC, (voir annexe N°1, p).

³ Chedly Klibi est un homme politique, il était le premier ministre tunisien des Affaires Culturelles et il a occupé pendant onze ans le poste de Secrétaire Général de Ligue Arabe dont le siège était à Tunis.

nouvelle aventure de l'esprit, et en ont connu la grandeur, les joies et aussi les périls.

De cette rencontre, nous espérons d'abord un dialogue. Un dialogue franc, lucide, sans arrière-pensée. Mais nous sommes sûrs qu'un tel dialogue ne peut conduire qu'à une meilleure connaissance réciproque entre Africains et Européens, entre Méditerranée du Sud et Méditerranée du Nord. Si ces journées sont intitulées journées de Carthage, c'est à la fois pour les situer géographiquement et spirituellement, Carthage étant un lieu culturel et spirituel tout autant qu'une cité-ouverte à l'humain.

Nous vivons une époque dont le signe distinctif sera probablement, pour les futurs sociologues, cette recherche du dialogue, cette volonté de résoudre les problèmes ou de promouvoir des relations nouvelles entre les hommes au moyen de dialogue.

Le cinéma ne manque pas de problèmes à résoudre. De plus, qu'est-il, dans son essence, sinon l'homme lui-même en images, en question et en situation? Parler de cinéma, c'est aussi, c'est encore parler de l'homme, de ses préoccupations et de ses aspirations. Est-il un propos mieux indiqué pour rapprocher les hommes et les peuples, leur faire parler le même langage, leur donner-ne serait-ce que pendant quelques instants, une même optique des choses, une même vision du monde ?

Notre vœu est que ces journées réussissent non pas tant à réaliser une compétition brillante et chaude, qu'à tisser les fils subtils et combien plus précieux d'une fraternité d'art, d'une coopération fructueuse pour tous⁴».

⁴ In Nawadi Cinéma, 1^{er} festival international 1966, p. 5.

Sur un plan méthodologique, cette recherche se répartit comme suit:

- nous traitons dans un premier temps la genèse et les premiers pas des Journées Cinématographiques de Carthage,

- dans un deuxième temps nous abordons les JCC, comme front et bouclier au cinéma dominant, par les expériences d'une meilleure visibilité du film arabo-africain,

- la troisième partie sera pour nous l'espace de prédilection où seront évoqués principalement les aléas de l'organisation de cette rencontre arabo-africaine, ce qui nous amènera dans la quatrième partie que nous avons intitulée: Approche empirique, à justifier nos choix méthodologiques et des données qui en découlent.

Pour finir, nous consacrons la dernière partie de cette recherche à une approche analytique d'un certain nombre de films qui ont marqué les Journées Cinématographiques de Carthage lors des différentes sessions dans le but de mettre en avant la singularité de ce festival.

I. LE CINEMA OUTIL DE PROPAGANDE ET ASPIRATION IDENTITAIRE

« *Le cinéma est primordial dans la lutte pour le Développement
des pays du Tiers-monde* »

*Phrase prononcée par le réalisateur indien Satyajit Ray⁵
lors de la 2^{ème} session des JCC*

A. La Genèse des Journées Cinématographiques de Carthage

En juillet 1956, la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs (FTCC), qui avait déjà six ans d'existence, a soumis à Béchir Ben Yahmed⁶, alors Secrétaire d'Etat à l'Information dans le premier gouvernement de l'indépendance, un rapport brochant la situation du cinéma en Tunisie intitulé « *Pour un Cinéma national* ». Nous retiendrons de ce rapport, dont l'objectif est la « *décolonisation* » du secteur et l'émergence d'un « *cinéma national* », les grands axes qui donneront naissance à un festival de cinéma en Tunisie.

Les dépositaires de ce rapport, à savoir les principaux animateurs des ciné-clubs des grandes villes du pays, se sont vraisemblablement inspirés d'un opuscule signé par le secrétaire général du ciné-club des jeunes de la ville de Sfax, Tahar Chériaa, dans lequel il élabore une véritable stratégie pour le cinéma en Tunisie ayant pour titre « *Perspectives d'action cinématographique en Tunisie* ». Très largement imprégné par le contexte politique et par le modèle socialiste de l'époque, le document de Tahar Chériaa préconisait pour la Tunisie un schéma en usage dans les démocraties populaires. L'idée maîtresse était que le cinéma « *Ecole du peuple* » a une vocation pédagogique et artistique.

⁵ Satyajit Ray, In Hayet Elthékafiya (vie culturelle), 1986, p.136.

⁶ Béchir Ben Yahmed est un journaliste franco-tunisien, PDG du groupe Jeune Afrique.

Tahar Chériaa, imprégné d'une culture de gauche, défendait des idées qu'on pourrait qualifier, aujourd'hui, de « *totalitaires* ».

Tout devait passer par l'Etat et ses courroies de transmission pour éduquer et cultiver le peuple par l'intermédiaire du 7^{ème} Art, avec une dénonciation sans équivoque du cinéma commercial ; il recommande d'ailleurs l'édification d'une cinémathèque nationale. Ainsi Tahar Chériaa nous éclaire sur ses initiatives « (...), *Il y avait cinq ans jour pour jour, que la première contribution officielle des ciné-clubs tunisiens à l'action du premier gouvernement tunisien indépendant avait pris la forme d'une étude générale intitulée : « Pour un Cinéma national, problèmes de décolonisation et perspectives d'action immédiate ». J'adressais ce document en qualité de président de la FTCC, à Béchir Ben Yahmed, alors Secrétaire d'Etat à l'Information. Une note du bureau exécutif de la fédération accompagnait cette étude et proposait une offre de coopération où l'idéalisme le plus généreux le disputait à l'enthousiasme le plus désintéressé et le plus irréaliste⁷ ».*

D'ailleurs, Georges Sadoul disait: « *Soixante ans après l'invention du cinéma, en 1960, il n'a pas encore été produit à ma connaissance, un seul long métrage véritablement africain, je veux dire interprété, photographié, écrit, conçu, monté, etc... par des noirs. Ainsi, 200 millions d'hommes se sont vu interdire la forme la plus évoluée des plus modernes des arts⁸ ».*

Après un mois passé en tant que bénévole au Service du cinéma de ce département en juillet 1956, Tahar Chériaa prenait conscience des priorités de l'Etat et réalisait «(...) *Combien nos vues de cinéphiles étaient alors prématurées,*

⁷ Khlifi Omar, l'histoire du cinéma en Tunisie, Tunis, Société Tunisienne de Diffusion, 1970, p. 5.

⁸ Georges Sadoul, *Les cinémas des pays arabes*, Beyrouth, Centre Interarabe du Cinéma et de la Télévision, 1966, p.107.

*sinon tout à fait dérisoires et utopiques*⁹». En effet, le gouvernement de la Tunisie nouvellement indépendante devait se pencher sur d'autres urgences, à savoir la création de l'armée tunisienne, la tunisification de la Compagnie des chemins de fer tunisiens et l'organisation des Services de sécurité...

Le Secrétariat d'Etat à l'Information est créé par décret le 31 Mai 1956, il gèrera la Presse, la Radiodiffusion et la Cinématographie jusqu'en 1962. Dans l'article premier du dit décret, il est stipulé que le Secrétariat d'Etat à l'Information a notamment pour objectifs :

- d'élaborer des règles qui régissent les professions de la Presse, de la Radiodiffusion et du Cinéma ainsi que celles qui ont trait à l'importation, la production, la distribution ou la vente d'ouvrages périodiques ou films et de veiller à leur application.
- de faire connaître les conceptions, les programmes et les réalisations du gouvernement tunisien et de favoriser, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une meilleure connaissance et une plus grande compréhension de la culture tunisienne et des problèmes de l'Etat tunisien.

En vertu de cet article, le Secrétariat d'Etat à l'Information est la seule instance habilitée à octroyer des visas d'exploitation aux exploitants et distributeurs de films à compter du 12 juin 1956. Hamed Zghal¹⁰, proche collaborateur de Béchir Ben Yahmed disait : « (...), *Pourtant la mission confiée par le président Habib Bourguiba*¹¹ à Béchir Ben Yahmed était de la plus haute importance. « *Le combattant suprême* » disait qu'elle ne différait pas de celle

⁹ Khlifi Omar Ibid., p. 6.

¹⁰ Hamed Zghal était le premier PDG de l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP).

¹¹ Habib Bourguiba est un homme d'Etat tunisien, il était le premier président de la République Tunisienne entre 1957 et 1987. Son action politique était orientée vers le développement de l'éducation, la défense de l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement économique et une politique étrangère équilibrée, ce qui en fait une exception parmi les dirigeants arabes. Il est décédé le 6/04/2000.

qu'assumait le ministère de la Défense. Il s'agissait de défendre le pays en informant l'opinion publique mondiale des réalités et des positions politiques tunisiennes¹²». Dans ce contexte et dans une dynamique de recouvrement de la souveraineté nationale, une Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique (SATPEC) a vu le jour en 1957, elle s'est fixée comme objectifs :

- l'importation et la distribution de films.
- la production pour l'Etat de courts et longs-métrages.
- l'installation d'une industrie cinématographique
- l'exploitation de films tunisiens

Une des premières réalisations venue épauler et encadrer la propagande gouvernementale est la production de courts métrages appelés « *Actualités Tunisiennes* », manière directe de présenter une image positive du pouvoir. Selon Ikkal Zalila¹³, c'est un héritage du régime du Protectorat puisque :

« (...) Initialement, ces Actualités Tunisiennes étaient produites et réalisées par la Société des Actualités Françaises pour le compte du Service d'Information et de Presse de la Résidence Générale de France en Tunisie. Elles ont engendré entre 1948 et 1953 une moyenne de 35 reportages d'actualités, en plus d'une quinzaine de documentaires. A partir d'avril 1953, la réalisation des Actualités Tunisiennes a été confiée aux Studios Africa, fondés par le français Georges Déroclés¹⁴ ». Pourtant la vision française des « *Actualités Tunisiennes* » demeure sensible puisque la réalisation technique est assurée jusqu'à 1968, par une équipe française.

¹²In, rubriques opinions du site leaders.com.tn: BBY le ministre-journaliste du 10/10/2010.

¹³ Ikkal Zalila est enseignant à l'Université de Manouba, ancien président de l'ATPCC de 2008 à 2010.

¹⁴In, Ikkal Zalila "Les mises en scène du politique dans les Actualités Cinématographiques Tunisiennes entre 1956 et 1970", 2000, p.122.

Hamed Zghal ajoute à ce propos : « *En l'absence de la télévision dont l'existence était impensable à l'époque, une presse filmée hebdomadaire a été lancée. Elle couvrait l'actualité du pays. Les Tunisiens, qui étaient à cette époque très nombreux à fréquenter les salles de cinéma, suivaient les Actualités Tunisiennes avec beaucoup d'intérêt¹⁵* ». Ce qui constituait pour le Chef de l'Etat, Habib Bourguiba, un outil idéal de propagande idéologique. Outre les actualités, la SATPEC a été constituée en vue de la réalisation de grands films en langue arabe destinés à concurrencer les films égyptiens. Le manque de moyens a fait que cette société n'a pas pu mener à bien sa tâche.

Le cinéaste Abdelatif Ben Ammar¹⁶ qui était employé en tant que reporter, opérateur et cameraman, témoigne : « *(...) Mon rapport aux actualités était purement instrumental. Il s'agissait pour moi de développer une maîtrise technique. L'urgence qui caractérise le travail de reporter rendait possible une meilleure maîtrise de l'outil technique. On recevait des dépêches chaque matin qui nous indiquaient les événements à couvrir. Le découpage allait de soi, j'étais un faiseur d'images et non un concepteur de messages. A travers l'image, mon seul souci était de satisfaire l'ego de la personne filmée plutôt que la représentation que j'en donne. Mon travail consistait à faire d'un non événement, un événement du seul fait de le filmer.(...) Il s'agissait de reprendre et d'appliquer à la lettre avec un retard de vingt ans, les procédés des actualités françaises, c'est dire tout le tragique de la situation, c'est comme si on achetait une Remington à l'ère de l'informatique¹⁷* ».

Au même moment, la France, ancienne nation « *protectrice* », avait pris les devants en créant un ministère de la Culture en 1959. Les dirigeants politiques tunisiens, alors conscients de l'importance de la Culture, mettent en place en 1962

¹⁵ Hamed Zghal, Ibid., site leaders.com.tn.

¹⁶ Abdelatif Ben Ammar est un réalisateur tunisien (voir annexe N° 8, p.306).

¹⁷ Ibid., Ikkal Zalila, p.132.

un Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles et de l'Information. Ils s'inscrivent ainsi dans une lignée initiée par le choix avant-gardiste de la France de créer, dès 1959, un ministère de la Culture attribué à un grand homme de lettres doublé d'un humaniste, André Malraux, dans le but de confirmer l'image de la France comme un pays de grande tradition culturelle.

L'orientation de ce Secrétariat d'Etat selon Chedly Klibi, premier titulaire de ce portefeuille, serait la suivante : « (...) *Après le Protectorat, qui mettait en danger notre identité culturelle, il nous fallait la réaffirmer avec force et revivifier la mémoire nationale qui devait couvrir, sans exclusivité aucune, toutes les périodes de notre histoire. L'action gouvernementale devait également, favoriser l'essor de notre culture, en créant les conditions et les structures capables de susciter des initiatives afin que notre culture puisse s'ouvrir sur la Culture Universelle(...)*¹⁸».

Ainsi, à l'aube de l'indépendance, le changement politique et social du pays s'opérerait aussi à travers la culture et l'ancrage d'une politique culturelle nouvelle, porteuse d'identité, de progrès et d'espérance.

Le cinéma se présente comme un des piliers de l'activité culturelle dont la singularité est d'être accessible à tous, de véhiculer une langue commune, d'être universel et de porter une forte identité culturelle tunisienne.

Tahar Chériaa, détaché de son poste d'enseignant de langue arabe au lycée de Sfax, rejoindra donc le Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles afin de diriger le tout nouveau Service de cinéma en mai 1962. Il se fait seconder dans

¹⁸ Entretien conduit par Fawzia Mezzi, journaliste au journal la Presse.

cette tâche par des amis qui étaient, également, animateurs au sein de la FTCC comme Nouri Zanzouri¹⁹, Moncef Ben Ameer²⁰ et d'autres.

Dans le but donc d'une démocratisation de la Culture, le nouveau ministère s'est attelé à ériger des festivals d'été à caractère international tels que : Hammamet (théâtre) 1964, Carthage (jazz et théâtre) en 1963 et Kélibia²¹ en 1964 dédié au film amateur, devançant ainsi les autres pays de la région arabe et africaine.

Après tout, qu'est ce qu'un festival ?

D'après Mario Verdone : *« Le festival est un terme qui est né étymologiquement du substantif latin Festum : fête, solennité collective. En premier temps, le festival s'identifia avec les manifestations à caractère compétitif, sportif ou carnavalesque, coïncidant avec les solennités religieuses et civiles puis en deuxième temps on nomma un festival chaque manifestation qui se répète d'une saison à l'autre, de caractère musical, théâtral ou scénique qui dure en général plusieurs jours et qui est caractérisée par un contenu particulier, par des intentions artistiques et aussi par le lieu et la période de l'année dans laquelle elle se déroule²² ».*

La tradition du festival nous renvoie aux anciennes civilisations de Perse où est né le terme Mahrajène (festival), en Arabie pré-islamique avec les joutes poétiques lors de la foire d'Oukadh, en Méditerranée antique et en Europe médiévale. Les 18^{ème} et 19^{ème} siècles ont connu des festivals symphoniques et de chœurs ainsi que d'autres spectacles. Ce n'est qu'à l'aube du 20^{ème} siècle que des

¹⁹ Nouri Zanzouri est l'un des initiateurs du mouvement des cinés-clubs en Tunisie et cofondateur des JCC.

²⁰ Moncef Ben Ameer est l'un des initiateurs du mouvement des cinés-clubs en Tunisie et cofondateur des JCC.

²¹ Kélibia est une ville côtière du nord-est de la Tunisie située à la pointe de la péninsule du Cap-Bon.

²² In, Laadhèri Faouzi, Les Journées Cinématographiques de Carthage (1966-1980), 1981, pp.18-19.

festivités ayant pour thème le film et le cinéma sont nées-et pour cause ! La palme revient à la ville de Milan d'avoir qui organisa en 1910 la première manifestation cinématographique ; la France a suivi avec des festivals du cinéma muet et les choses en sont restées là. En 1929, dans la ville de la Sarraz en Suisse, des intellectuels et des artistes ont sélectionné et passé en revue les meilleurs films expérimentaux.

Cependant, ce n'est qu'en 1932 qu'est né un véritable festival cinématographique d'importance mondiale, à savoir *la Mostra Internationale d'Art cinématographique de Venise* ; en 1936, *le Festival International de Cannes* a été inauguré mais aucun film n'a été projeté, car il a fallu attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que ce festival ait une existence réelle, suivi en 1946, du festival de *Locarno* en Suisse. D'autres festivals ont vu le jour au cours des années cinquante : *le Festival du documentaire d'Edimbourg* en 1956 et, en 1959, *le Festival de Moscou*.

La prolifération des festivals cinématographiques à travers le monde a débuté à partir des années soixante en Amérique du Nord : San Francisco, New York, Chicago, en Amérique latine : Rio de Janeiro, Acapulco, en Asie : Tokyo, New Delhi, Téhéran, Tachkent et au Proche Orient: Beyrouth. Quant à l'Afrique n'a pas été en reste. Elle se peut targuer d'avoir ces deux festivals: les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) à Tunis et le Fespaco à Ouagadougou.

Dans la foulée, les festivals se multiplient et se diversifient, mais ne se rassemblent pas, comme Venise, Cannes, Berlin, San Francisco, Beyrouth, Damas, Carthage et d'autres. L'Occident n'a plus monopolisé les festivals cinématographiques, des pays nouvellement indépendants ayant érigé le leur. Une effervescence toute particulière s'est emparée du monde.

Les rencontres cinématographiques ne sont plus l'apanage des pays nantis ; avec l'émergence des pays indépendants, le phénomène des festivals s'est étendu à de nouvelles régions du monde.

Cependant, la notion de festival a subi une importante évolution et la manière à présenter s'est transformée au rythme du développement technique. Cette grande diversité a abouti à une spécialisation de plus en plus pointue, chaque festival étant désormais défini par des choix délibérés, fixés par leurs organisateurs selon des objectifs spécifiques. Cela a entraîné une diversification et une spécialisation de chaque festival, car les critères qui définissent un festival dépendent en fait du choix fixé par les organisateurs et de l'objectif qu'ils se proposent d'atteindre.

Sur le plan international, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité, en décembre 1962, une résolution exprimant la préoccupation de la communauté internationale face au fait que les 2/3 de la population mondiale se trouvaient dans un état de sous-information et d'absence de moyens adéquats pour s'informer ; de ce fait, ils étaient ainsi privés de leur droit à l'information. Le secteur cinématographique n'a pas échappé à cette situation : sur les 204.000 salles de cinéma existant dans le monde, 11% seulement se trouvaient dans les pays du Tiers-monde, selon une étude de l'Unesco²³.

En Afrique par exemple, la majorité des salles de cinéma appartenaient ou étaient contrôlés par des compagnies françaises (Comacico et Secma, Gaumont-Pathé) et américaines (Fox, United Artists, MGM...) qui les alimentaient en productions euro-américaines. Cette domination s'exerçait essentiellement grâce à leur puissance financière et technique.

²³ Ibid., Laadhèri Faouzi, p. 2.

Les décideurs politiques ont voulu ainsi attirer un surplus de prestige vers la Tunisie dans le but de drainer des investissements conséquents et de développer un tourisme naissant. Une opportunité qui s'est, d'ailleurs, offerte à la Tunisie en co-produisant deux grands films : «*Chaînes d'Or*» de René Vautier en 1957 et «*Goha*» de Jacques Baratier en 1958. Dans cet esprit de continuité, les Journées Cinématographiques de Carthage ont été lancées en 1966 (du 04 au 11 décembre 1966) ; méditerranéennes et arabes au départ, elles ont connu une mutation dès la deuxième édition (du 13 au 20 octobre 1968) en un festival arabo-africain, où arabité et africanité constituaient une unité selon une démarche intellectuelle en vogue à cette époque.

Denise Brahimy écrit «*Bien qu'on trouve toujours à leur origine une revendication nationale et la volonté de produire des images identitaires, il est certain que ces institutions ont contribué à faire émerger les cinémas d'Afrique sur la scène mondiale*²⁴».

Il faut signaler que les Journées Cinématographiques de Carthage sont presque l'unique festival de cinéma au monde qui n'est pas affilié à la Fédération Internationale des Associations Producteurs de films (FIAPF).

Le cinéma est défini par l'Unesco en ces termes : «*Comme étant un bien culturel de consommation de masse qui véhicule des idées des valeurs symboliques et des modes de vie, qui informe ou distrait, contribuant à maintenir et à diffuser l'identité collective et à influencer les pratiques culturelles*²⁵». Il offre au chercheur un champ d'investigation très vaste :

- peut être analysé dans son contenu intellectuel et sa forme esthétique,

²⁴ Denise Brahimy, *Cinémas d'Afrique francophone et du Maghreb*, Paris, Edition Nathan, 1997, p. 64.

²⁵ www.unesco:culture , commerce et mondialisation.

- peut être examiné dans son impact sur le public, sa répartition géographique entre les divers spectateurs,
- peut être aussi observé dans sa signification politique et son interaction avec les différents pouvoirs,
- peut être également étudié dans ses aspects juridiques,
- enfin, il peut être appréhendé comme une activité économique.

Ce bien culturel est une création de l'esprit transformée par le cinéaste en une œuvre d'art ; cette dernière est à la fois physique et immatérielle. C'est un mode d'expression et un moyen de communication très efficace ; il reflète les valeurs et l'identité culturelle de la société d'une part, et un moyen de progrès culturel et économique d'autre part. Ainsi, le cinéma revêt un caractère double : d'un côté, c'est un produit soumis aux critères de l'économie de marché et de la concurrence ; d'un autre côté, c'est un art qui ressortit à une esthétique visuelle et poétique soumise à la flamme créatrice et à l'imaginaire humain.

Cette dualité culturelle et économique est problématique, elle suscite de multiples interrogations sur la relation entre l'art et l'industrie, le rapport entre l'art et l'argent, la culture et l'économie. Parlant de l'intégration du cinéma dans le système capitaliste le sociologue et critique français Pierre Sorlin écrit : « *Le cinéma aurait pu demeurer un amusement, une curiosité de fête foraine ou un instrument d'observation scientifique, le capitalisme l'a doté, peu après sa naissance, d'une base industrielle et financière qui lui a permis de devenir, en quelques décennies, un spectacle offert aux masses*²⁶ ».

Dans le même sens Laurent Creton ajoute : « *Le film est d'abord, une entreprise financière coûteuse et risquée qui se lance sur le papier, à partir d'une*

²⁶ Pierre Sorlin, *Sociologie du cinéma*, Paris, Edition Aubier Montaigne, 1977, p. 83.

idée, d'une histoire, d'une vedette, de la confiance en un producteur²⁷».

Victor Bachy précise : « *En Tunisie comme partout ailleurs, le cinéma n'occupe pas un secteur fermé, indépendant du reste de la vie. Comme industrie et comme commerce, il est étroitement lié à la conjoncture économique et à ses implications nationales et internationales. Comme porteur de message et véhicule d'idées, il se situe à la fois dans la ligne des traditions islamiques et au carrefour des idéologies africaines, arabes et occidentales, conservatrices ou progressistes. Comme moyen d'expression, il devient aux mains des créateurs mode de défoulement individuel ou ferment de conscientisation politique et sociale. Comme art, il est un langage appris à de multiples écoles²⁸».*

Pour Hamadi Essid²⁹, ancien PDG de la SATPEC disait : « *Il n'y a pas de cinéma tunisien, il y a des cinéastes tunisiens³⁰».* Or, ces cinéastes ont créé l'une des cinématographies du Tiers-monde des plus originales. En effet, l'originalité de ces cinéastes, traduite par une diversité de thèmes d'une grande qualité artistique et esthétique, a élevé leurs œuvres au rang des meilleurs films d'auteurs à l'échelle mondiale. Ils ont pu conquérir des festivals prestigieux tels que Cannes, Venise, Toronto, Amsterdam et d'autres «*l'Homme de cendres*» de Nouri Bouzid³¹, «*Halfaouine*» de Férid Boughédir³² et «*les Silences du palais*» de Moufida Tlatli³³, notamment, ont tenu l'affiche plusieurs semaines dans les salles de cinéma les plus huppées des villes européennes.

²⁷ Laurent Creton, *Economie du cinéma : perspectives stratégiques*, Paris, Armand Colin Cinéma, 2005, p 15.

²⁸ Victor Bachy, In Ben Aissa Samira, *Longs métrages en compétition aux JCC 1966-1998: comparaison entre les participations arabes et africaine*, p 26.

²⁹ Hamadi Essid est écrivain, diplomate, critique et cinéaste, il était PDG de la SATPEC et directeur des JCC session de 1978.

³⁰ Hamadi Essid, In *Dialogue*, 27/10/1975, p 66.

³¹ Nouri Bouzid est un réalisateur tunisien (voir annexe N°8, p.352).

³² Férid Boughédir est un réalisateur, cinéaste (voir annexe N°8, p.325).

³³ Moufida Tlatli est réalisatrice et monteuse tunisienne.

D'ailleurs, la Tunisie dispose de plusieurs corps de métier dans le secteur cinématographique, tels des scénaristes, des cinéastes, des réalisateurs et des techniciens hautement qualifiés et de surcroît expérimentés. Cet environnement tunisien tant humain que naturel a contribué à façonner un «cinéma» des plus attractifs ; une critique féconde lui a attribué ses lettres de noblesse.

La Tunisie est devenu un site incontournable pour les productions étrangères occidentales et américaines en premier lieu (ce dont témoigne, par exemple, le tournage des films «*Star Wars*» de Georges Lucas puis «*The English Patient*» de Anthony Minghella dans le sud tunisien). Mais le plus important est que des cinéastes maghrébins et africains trouvent aux JCC un terrain de révélation et de confirmation de leur talent.

Luc Perreault, critique de cinéma québécois, disait à l'occasion de la 2^{ème} session des JCC: «*Tel qu'il existe actuellement, le festival de Carthage a sa raison d'être : il permet à une partie des pays du Tiers-monde, à qui jusqu'ici on avait pratiquement refusé voix au chapitre, de présenter leurs films, de les comparer, dans une saine émulation, d'abord entre eux et ensuite aux œuvres les plus accomplies des pays possédant déjà une forte infrastructure au niveau du cinéma*³⁴».

Par conséquent qui dit culture épanouissante dit juste équilibre entre le plaisir des sens et le développement de l'esprit.

³⁴ Luc Perreault, In Hatim Jaibi, *Génèse d'un cinéma du Tiers-monde : le cinéma tunisien 1956-1957, 1976*, p.165.

B. Les Premiers Pas

L'idée de créer un festival national de cinéma a été concrétisée en 1966, dix ans après l'indépendance. Ses fondateurs lui ont d'abord donné un nom prestigieux «*Festival International des Journées Cinématographiques de Carthage (FIJCC)*», que l'on raccourcira pour le nommer enfin les JCC.

Toujours dans cette perspective de panafricanisme, la Tunisie, dont le nom ancien est «*Ifriqiya*», s'attribuait ainsi, au travers des JCC, une place prépondérante dans la culture africaine en revendiquant une Tunisie africaine, méditerranéenne et arabe. Il va de soi que toute cette dynamique nouvelle, outre ses retombées sur le plan strictement culturel, avait un objectif inavoué, celui de servir le régime en place. Certaines associations, medersas et autres structures régies par l'ancien régime des «*Habous*» (les biens de mainmorte) ont été remplacées par des structures d'Etat, comme la *Khaldounia*, la *Achouria*, la *Slimaniya* à Tunis, ainsi que l'Union Culturelle de Sfax³⁵ et l'association *El Lakhamiya* à Sfax et dans toutes les grandes villes de Tunisie.

Le but était de juguler l'esprit associatif par une politique de contrôle social et de domestication de l'ensemble de la société. La prise en main de l'ensemble de la société par le pouvoir avait aussi des retombées positives.

Se voulant moderniste, le chef de l'Etat Habib Bourguiba, en bon héritier «*oriental*» du siècle des Lumières et également des modernistes tunisiens du 19^{ème} siècle, a pris des mesures qui paraissaient révolutionnaires pour l'époque, promulguant coup sur coup, le 13 Août 1956, un nouveau code du

³⁵ Sfax est la deuxième ville et centre économique de Tunisie, elle est une ville portuaire de l'est du pays située à 300 km de Tunis.

statut personnel interdisant la polygamie et annulant la prescription qui frappait les biens de mainmorte «*Habous*».

La Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique (SATPEC), chargée de gérer le domaine cinématographique, a produit, outre les «*Actualités Tunisiennes*», de petits courts métrages documentaires, qui constituaient une sorte de propagande pour la Tunisie, destinés à être projetés lors des missions diplomatiques comme les films de Nour-Eddine Mechri³⁶ sur le folklore tunisien ou Hamadi Essid sur les peintres tunisiens tels que Zoubeir Turki³⁷, Ammar Farhat³⁸ et d'autres. Voici les réflexions émises par Férid Boughédir à propos de ces documentaires : « (...) *Dés qu'il arrive à la direction du cinéma Tahar Chériaa s'aperçoit qu'il y a quelques petits courts métrages tunisiens qui ont commencé à être réalisés par la SATPEC et qui concernent généralement, les danses folkloriques de la Tunisie ou les peintres tunisiens, par exemple Zoubeir Turki, Ammar Farhat... Ces courts métrages étaient exploités par nos ambassades pour montrer la culture tunisienne à travers l'artisanat, le patrimoine, la peinture*³⁹ ».

Ces films étaient stockés dans les locaux du ministère de la Culture. Les tentatives, menées par le responsable du Service du cinéma, Tahar Chériaa, de les projeter dans les salles tunisiennes ont échoué, les gérants des salles étant, en effet, liés par contrat aux grandes firmes cinématographiques américaines sous l'égide de la Motion Picture Export Association (MPEA), association chargée de défendre les intérêts de l'industrie cinématographique américaine en dehors des États-Unis.

³⁶ Nour-Eddine Mechri est un cinéaste tunisien..

³⁷ Zoubeir Turki est un peintre et sculpteur tunisien décédé le 23/10/2009.

³⁸ Ammar Farhat est un artiste-peintre tunisien décédé le 02/03/1987.

³⁹ Entretien avec Férid Boughedir (voir annexe N°8, p.325).

La Motion Picture Export Association avait été créée en 1945 afin de favoriser l'exportation des films américains et surtout de lutter contre le protectionnisme, elle a été rebaptisée Motion Picture Association (MPA) en 1994. Son siège est situé à Los Angeles ; elle a des bureaux à Bruxelles, à Washington D.C, à New Delhi, à Singapour, à Mexico, à Toronto, à Jakarta et à Rio de Janeiro, autant dire qu'elle est présente partout.

Cette association reçoit ses instructions de la Motion Picture Association of America (MPAA), association interprofessionnelle chargée de défendre les intérêts de l'industrie cinématographique américaine sur le territoire des États-Unis où figurent sept principaux studios américains appelés les sept Majors. En sont membres:

- Paramount Pictures
- Golden Metro Mayer
- Columbia Picture
- Twentieth Century Fox
- Universal City Studios
- Walt Disney Studios Motion Pictures
- Warner Bros. Entertainment Inc

Tahar Chériaa, voulant dépasser l'obstacle de la main mise de ces sept Majors, a travaillé pour la promulgation du décret N°64-125 du 29/04/1964⁴⁰, organisant une meilleure orientation du jeune public en mentionnant la qualité des films obtenant le visa.

Le Service du cinéma du ministère de la Culture se donnait ainsi le droit d'afficher, avant toute projection, des recommandations destinées aux jeunes publics, afin d'émettre quelques critiques et réserves sur le film projeté. Cela,

⁴⁰ Bibliographie: textes juridiques.

dans le but d'engendrer une prise de conscience dans l'esprit du jeune public ou du moins quelques questionnements sur ce qui lui était donné à voir.

Les films en question étaient en majorité occidentaux avec une nette suprématie du cinéma américain. La réaction ne s'est pas fait attendre : l'Ambassadeur des Etats-Unis à Tunis est intervenu auprès du ministre de la Culture pour faire pression sur le gouvernement tunisien afin de le dissuader de toute possibilité d'autonomie à ce sujet. En effet, l'ambassadeur des Etats-Unis, Francis Russel, outre son rôle diplomatique, se devait de défendre les intérêts du cartel à l'étranger dans la mesure où le Département d'Etat avait signé une convention avec le cartel du cinéma (MPEA).

Alors que la Tunisie avait été privée de films occidentaux, essentiellement américains pendant une longue période, le gouvernement tunisien dut céder en remplaçant le dit décret par un autre sous le N°64-409 du 16/12/64 et abrogeant les articles incriminés. Selon Tahar Chériaa : «(...) *Le Journal officiel de la République Tunisienne (JORT) a modifié le décret du mois d'avril 1964 où on recommande certains films pour la jeunesse. Le cartel a pris cette recommandation comme une atteinte, en prétextant que le film étant un produit destiné à la consommation, on ne doit ni l'évaluer ni le critiquer(...)*⁴¹».

Guy Henebelle dénonce le pouvoir de la MPEA : « *Les mesures que la MPEA peut prendre à l'égard des pays récalcitrants, entre autres pressions politiques, boycott de leur marché, élimination administrative des personnes gênantes et de celles soupçonnées d'agir contre leurs intérêts*⁴²».

L'année 1964 fut une année charnière très riche en mutations politiques et sociales pour la Tunisie. Le parti au pouvoir, le Néo-Destour, créé le 2 Mars 1934

⁴¹ Entretien avec Tahar Chériaa (voir annexe N°8, p.267).

⁴² Guy Henebelle, *Quinze ans de cinéma mondial*, Paris, Cerf, Coll.7^{ème} Art, 1975.

à Ksar Hellal⁴³, devenu parti unique depuis l'interdiction du parti communiste en janvier 1963 (il sera à nouveau autorisé à partir du 18 juillet 1981), a tenu un congrès « *exceptionnel* » en octobre 1964 à Bizerte⁴⁴, appelé congrès du destin (El Massir المصير). A l'issue de ce congrès, il change de nom et devient le Parti Socialiste Destourien (PSD) affirmant ainsi son orientation socialiste.

A côté des cellules territoriales, le Parti Socialiste Destourien développe un réseau de cellules professionnelles englobant toutes les entreprises tunisiennes d'une manière tentaculaire. Dans ce contexte d'étatisation rampante et de planification rigoureuse, un plan quadriennal de développement économique et social a été élaboré, le secteur du cinéma ne dérogeant pas à cette règle. Des décisions importantes pour le cinéma ont été prises lors du conseil ministériel présidé par le chef de l'Etat, en date du 5 Janvier 1965 :

- création d'un complexe industriel de cinéma à Gammarth⁴⁵ en Tunisie, (inauguré par le Président de la République en 1967).

- création d'une filmothèque culturelle au Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles et à l'Information avec priorité d'acquérir et de diffuser des films tunisiens amateurs et professionnels.

- organisation par le même département, une fois tous les deux ans, à partir de 1966, d'un grand festival international du film axé spécialement sur les productions d'Afrique, du monde arabe et des pays méditerranéens, mais ouvert dans les limites du possible aux productions de tous les pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

- développement de l'activité des cinéastes amateurs tunisiens (FTCA) et de l'association, afin qu'elle devienne une pépinière de créateurs pour la Tunisie et pour les écrans tunisiens.

- développement de la production de films de longs métrages de fiction,

⁴³ Ksar Hellal est une ville du Sahel tunisien, située à 20 km au sud de Monastir.

⁴⁴ Bizerte est une ville du nord de la Tunisie située à 60 km de Tunis.

⁴⁵ Gammarth est une ville côtière située à 25 km au nord-est de Tunis.

destinés aux écrans tunisiens d'abord et à l'étranger si possible, avec la priorité aux projets d'auteurs qui paraissent les plus ambitieux sur le plan artistique.

- regroupement des distributeurs tunisiens et leur association à la société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique (SATPEC), afin de gérer le secteur de l'importation, de la distribution des films étrangers en Tunisie et de la commercialisation des films tunisiens en Tunisie et à l'étranger.

La politique culturelle du gouvernement donnait ainsi du poids et de la légitimité à un projet mûrement réfléchi par tous les amoureux du cinéma, celui de créer un grand festival international de cinéma. La Tunisie de cette époque ne produisait presque pas de films, son infrastructure cinématographique était embryonnaire, le continent n'était pas mieux loti, le 7^{ème} Art balbutiait à peine, seule l'Egypte produisait des films commerciaux à la Hollywood.

S'il est vrai que la Tunisie était dépourvue d'une industrie du cinéma, il est tout aussi vrai que les Tunisiens avaient acquis une certaine culture cinématographique (en même temps que ses débuts en Europe). D'après Ikbal Zalila⁴⁶, la première salle a vu le jour à Tunis en 1908, elle avait pour enseigne « *Omnia Pathé* » deux salles étaient ouvertes en 1910, quatre en 1911. Après la première guerre mondiale, les salles de cinéma gagnent les autres villes du pays. En 1925, il y avait quinze salles et quarante-sept en 1938. Cet accroissement est dû, en grande partie, à l'extension du réseau électrique et à l'avènement du cinéma parlant. Ces salles étaient fréquentées, essentiellement, par des spectateurs européens et n'attiraient qu'une petite frange de la population arabe intellectuelle résidant dans la capitale. Les années trente constituent l'époque où l'engouement du public tunisien, aimant le cinéma et surtout le cinéma d'Orient, est à son comble. Cela s'est ressenti surtout avec la sortie des deux films musicaux

⁴⁶ Ibid., Ikbal Zalila, 2009, p.118.

égyptiens qui sont « *Wided* : وداد » interprété par la grande cantatrice Om Kalthoum et « *Al Warda al Bidha* : الوردة البيضاء » dont le chanteur-compositeur Mohamed Abdelwahab est le héros.

Le succès populaire de ces deux films va dynamiser l'ouverture des salles dont certaines offriront une programmation essentiellement égyptienne, destinée aux populations autochtones. A la veille de l'Indépendance, la Tunisie comptait soixante et onze salles de cinéma, pouvant contenir un total de quarante-quatre mille (44.000) places, dont douze mille (12000) à caractère saisonnier (les salles en plein air) pour une population totale de trois millions cinq cent mille (3.500.000) habitants. Au cours des années cinquante, le cinéma dépasse largement les autres arts : les recettes du cinéma atteignent 80% du montant total des recettes du spectacle. En 1954, quatre cent quatre-vingts quatre (484) longs-métrages ont été présentés en Tunisie, contre cinq cent trente deux (532) en 1950 (année record), regardés par quatre millions six cent quatre-vingts six mille (4.686.000) spectateurs⁴⁷.

Cet engouement datant des années cinquante a donné naissance à un grand mouvement de cinéphilie qui s'est traduit par la création d'associations de « *mordus* » du cinéma :

- *La Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs (FTCC)*

Créée le 14 avril 1950, s'inspirant de son modèle français, la Fédération Française des Ciné-Clubs (FFCC) avait pour buts la diffusion d'une éducation cinématographique pour le public, la projection et la discussion autour des grandes œuvres du septième art. La FTCC était, à l'origine, animée par les Européens installés dans le pays et les ciné-clubs accueillaient de plus en plus un

⁴⁷Ibid., Ikkal Zalila, 2009, p.119.

public d'autochtones parmi lesquels se trouvaient des élèves, des étudiants, des intellectuels et des cinéphiles. Dans les années soixante, les autochtones sont majoritaires. La FTCC est dirigée par un bureau fédéral composé comme suit :

- un président,
- un vice-président,
- un secrétaire général,
- un secrétaire général adjoint
- un trésorier,
- un trésorier adjoint
- membres

Le bureau est chargé de la coordination, de la formation des animateurs culturels, de l'organisation des rencontres inter-clubs et des stages d'initiation ou de perfectionnement à l'animation. Dès 1958, la FTCC éditait un organe intitulé «*Nawadi El Cinéma: نوادي السينما*» puis édita «*El Charit: الشريط*»

- *L'association « Les Amis de la Cinémathèque de Tunis »*

Créée en 1951, par la FTCC avec des sections à Sousse⁴⁸ et à Sfax, elle est devenue en 1958 une association autonome sous le nom de «*la Cinémathèque Tunisienne*», présidée par Sophie El Goulli⁴⁹. Les films étaient fournis par le président de la Cinémathèque française Henri Langlois, à titre gracieux, et par les distributeurs tunisiens jusqu'à l'année 1970, date à laquelle elle s'est trouvée obligée de cesser ses activités à cause du manque de financement (achat de films, restauration des copies et constitution d'archives).

⁴⁸ Sousse est une ville portuaire de l'est de la Tunisie, située à 143 km de Tunis.

⁴⁹ Sophie El Goulli est écrivain, ex fonctionnaire du ministère de la Culture.

- *La Fédération Tunisienne des Cinéastes Amateurs (FTCA)*

Fondée le 5 août 1961, sous le nom d'Association des Jeunes Cinéastes Tunisiens (AJCT), elle devient en 1968 la FTCA. Elle organise des stages nationaux et régionaux qui ont permis de former plusieurs dizaines de jeunes dans les spécialités suivantes : la photographie, le film reportage, et le film à scénario. Elle est gérée par trois instances :

- un bureau fédéral,
- une commission de contrôle
- un conseil.

Cette fédération fonctionne comme toute association culturelle et artistique mais la nature de ses activités est orientée vers la formation technique de ses membres et la réalisation de films non professionnels. Elle a créé le premier festival du cinéma du film amateur en Tunisie et dans le continent africain, à Kélibia le 19 août 1964.

Ce festival a permis la projection et la confrontation des films réalisés dans les divers clubs du pays ; il participe ainsi à révéler les jeunes talents, à former les techniciens, à agrandir les rangs du cinéma professionnel tunisien. Il se transformera en 1965 en un festival international bi-annuel, en alternance avec les JCC, puis deviendra annuel en 2010.

II. LES JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE : UNE RESISTANCE AU CINEMA DOMINANT

« *Le festival de Carthage est-il une manifestation qui s'ajoute aux nombreuses du genre déjà existantes ou bien a-t-il une spécificité ?*⁵⁰ »

Phrase prononcée par Georges Sadoul lors de son discours inaugural de la 1^{ère} session des JCC

A. Aspiration à une meilleure visibilité du film arabo-africain : le sens d'une idéologie

L'idée de la création des Journées Cinématographiques de Carthage n'était pas nouvelle, elle remonte aux années cinquante. Tahar Chériaa soutient le fait que la création des JCC remontait à l'année 1956 et que la FTCC, dont il était le président, avait longtemps milité pour la création de cette manifestation en organisant les rencontres du printemps de tous les ciné-clubs de Tunisie « *Nawadi-El Cinéma : نوادي السينما* » une fois par an.

Ces rencontres n'étaient pas dénuées de sens politique, les luttes pour une société progressiste et socialiste étaient sous-jacentes. Avec l'avènement de la télévision au cours des années cinquante, la rentabilité du cinéma américain passait par la conquête des écrans européens et des pays du Tiers-monde. Tahar Chériaa a compris que la distribution était essentielle, c'est pour cela que l'un des objectifs primordiaux de la création des Journées Cinématographiques de Carthage était de trouver un réseau de distribution pour les films produits dans cet espace arabo-africain.

⁵⁰ In, Jelila Hafsia, *Instants de vie Chronique familiale*, Tunis, 2007, p. 201.

Aux yeux de Tahar Chériaa, bien que produire des films soit important, la visibilité liée à une distribution conséquente était et demeure vitale. Le pouvoir tunisien qui a survécu à une longue et épuisante lutte fratricide entre les deux ailes du Néo-Destour « *l'aile bourguibiste* » et « *l'aile yousséfiste* », se devait de regarder vers l'Afrique afin d'assurer un rééquilibrage idéologique. Il est évident que l'organisation d'une manifestation d'envergure, pour un petit pays dépourvu de ressources, incombait à l'Etat, un Etat centralisateur et tentaculaire.

Le président Habib Bourguiba, imbu de son image et de celle de la Tunisie, avait le souci de rayonner dans les autres pays africains et arabes où l'image peut remplacer le verbe et reste gravée dans la mémoire. Dans son esprit, cela pouvait contribuer à arrêter l'hégémonie nassérienne et nationaliste arabe dans les pays africains limitrophes, dans l'espoir de ravir à Jamal Abdel Nasser le leadership dans la région. Au fur et à mesure que l'appareil de l'Etat s'organise, il mobilise toutes ses capacités pour un contrôle strict de la société :

- sur le plan économique par une collectivisation à outrance dans tous les secteurs.
- sur le plan culturel par cette unanimité de façade qui a montré très tôt son caractère fragile avec l'amorce d'une révolte estudiantine en 1966, l'année de la création des JCC.

La Culture qui servait de moyen pour une mainmise du système sur la jeunesse, afin de prévenir tout faux pas, n'a pas donné les résultats escomptés. Malgré un certain dynamisme dans la production de films, il était encore impensable de créer un festival de cinéma.

D'ailleurs, à la date de l'avènement des Journées Cinématographiques de Carthage, il n'y avait pas de lieu de rencontres cinématographiques. Ce festival a donc été perçu comme indispensable.

Les années soixante étaient caractérisées par l'inexistence de festivals cinématographiques à l'échelle arabe et africaine, à part celui de Beyrouth imitant le festival de Cannes sans grande audience, qui par ailleurs a cessé d'exister. En revanche, en Tunisie, il y avait une multitude de festivités organisées par la FTCC, chaque année dans une ville différente dans le cadre du «*Printemps du Cinéma*» et le festival amateur de cinéphilie organisé à Kélibia depuis 1964.

Paradoxalement, même l'Égypte n'a pas pensé à créer un festival, alors qu'elle possédait l'infrastructure cinématographique. Bien entendu, les JCC ne sont pas nées du vide comme l'a bien dit leur fondateur, ce large mouvement de cinéphilie a permis la création de ce festival dans une logique internationale de décolonisation. Cette émancipation ne pouvait s'exprimer que dans l'union des pays du Tiers-monde, Tahar Chériaa en était conscient et faisait face à un dilemme : lutter seul ou s'unir avec d'autres. Ce festival était et demeure un espace dédié au cinéma des pays africains et arabes pour une meilleure visibilité de ces cinémas.

Retournons au paysage culturel tunisien : si pour des raisons historiques et de voisinage, la Tunisie a été souvent imprégnée par la culture des pays de la rive nord de la Méditerranéen, cette fois-ci elle se tourne vers le continent africain et ses voisins du Proche-Orient. C'est un recadrage important ; il s'agit, en effet, de pays où l'image était toute neuve, il n'y avait encore ni télévision ni salles de cinéma pour la majorité des pays arabes et de l'Afrique subsaharienne. Avec les JCC, cette grande étendue de sable ne se pose plus comme un obstacle infranchissable, c'est nouveau pour la Tunisie et aussi pour l'Afrique.

Les pays africains entretenaient, avant les JCC, des rapports culturels avec leurs anciens colonisateurs francophones et anglophones. Les Journées Cinématographiques de Carthage furent le déclic qui allait déclencher une reconnaissance mutuelle et réciproque des frères qui s'ignoraient depuis longtemps. Concernant la région arabe, les relations étaient avant les JCC à sens unique, surtout avec l'Égypte et le Liban qui remplissaient les écrans tunisiens et les salles de fête avec leurs vedettes, pas toujours haut de gamme.

La préparation des manifestations culturelles ou autres se faisait selon un rite tout particulier. Le tempérament tunisien, trop méditerranéen sans doute, affectionne les débats théoriques, parfois même stériles, qui débouchent souvent sur une action amoindrie et inefficace. Tout cela est aggravé par une administration lourde, dépourvue de moyens appropriés et dominatrice de surcroît. Les Journées Cinématographiques de Carthage, durant toute leur histoire, n'ont pas échappé à ce schéma quelque peu réducteur mais non moins réel. Nul n'est mieux avisé que Nadia Attia, directrice du Cinéma au sein du ministère de la Culture pendant une décennie (1996-2006) et directrice des JCC de 2000 à 2004, pour dire : «*Toutes nos manifestations relèvent plutôt de l'amateurisme que du professionnalisme*⁵¹».

Dés que l'annonce de la décision de tenir un festival biennal de cinéma a été diffusée, les préparatifs ont commencé. Nous ne possédons pas de traces précises sur la préparation du côté du ministère de la Culture, nous nous fions au principal responsable de cette manifestation qui nous a accordé un entretien, en juin 2007, dans lequel il nous retrace cette glorieuse période des années 1965 et 1966 : «*(...) dans la salle de cinéma Georges Sadoul rue des Ursulines se tenaient des projections de films d'art et essai ; c'est dans cet endroit que j'ai rencontré pour*

⁵¹ Entretien avec Nadia Attia (voir annexe N°8, p.313).

la première fois Ousmane Sembene parce que son film «la Noire de» avait été sélectionné à «la semaine de la Critique» au festival de Cannes en 1965. Je l'ai sollicité pour participer aux JCC afin de ramener les cinéastes africains qu'il connaissait. C'est dans cette même salle que Chedly Klibi (futur ministre de la Culture), alors jeune étudiant à Paris, avait fait ses premières armes dans la cinéphilie ⁵²».

⁵² Entretien Tahar Chériaa (voir annexe N°8, p.267).

B. Les Journées Cinématographiques de Carthage: écrans d'opposition

1) Sessions de 1966 à 1976 : Tahar Chériaa et son influence empreinte de militantisme

La 1^{ère} session du 4 au 11 décembre 1966

La première session des JCC, intitulée «*Festival International des Journées Cinématographiques de Carthage (FIJCC)*», s'est déroulée dans la prestigieuse salle de l'édifice le Palmarium donnant sur l'artère principale de la capitale, qui demeure, jusqu'à nos jours, le centre névralgique des JCC, la quasi totalité des salles de cinéma, depuis le protectorat français, se trouvant dans cet espace.

L'ensemble du gouvernement jusqu'au sommet de l'Etat y a participé. Le Président de la République Habib Bourguiba a convié les participants à une réception au palais de Carthage et la première dame de Tunisie Wassila Bourguiba a suivi la manifestation de près. Cette session a été présidée par Lamine Chebbi⁵³, président du Comité Culturel national ; les membres du jury étaient Antoni Bohdziewicz⁵⁴ de Pologne, Romano Calisi⁵⁵ d'Italie, Louis Marcorelles⁵⁶ de France, Semih Tugrul⁵⁷ de Turquie, enfin Hamadi Ben Mabrouk⁵⁸ et Tahar Chériaa de Tunisie, ce dernier cumulant les fonctions de secrétaire général et président du jury.

⁵³ Lamine Chebbi est un homme politique tunisien. Il est le premier secrétaire d'État (équivalent de ministre) de l'Éducation nationale de la Tunisie indépendante.

⁵⁴ Antoni Bohdziewicz est un réalisateur polonais, il est ex président de la Fédération des Cinés-Clubs Polonaise.

⁵⁵ Romano Calisi est un professeur à l'université de Rome.

⁵⁶ Louis Marcorelles est un journaliste et critique de cinéma, il est secrétaire général de la Fédération Internationale de la Presse.

⁵⁷ Semih Tugrul est un professeur, journaliste et critique de cinéma, il est ex directeur de la télévision nationale turque.

⁵⁸ Hamadi Ben Mabrouk est journaliste et critique de cinéma, il est ex membre de la Fédération de la Presse Cinématographique.

La session était ouverte aux cinéastes du monde entier, surtout aux pays nouvellement indépendants et aux pays de l'Est qui produisaient un cinéma différent. Dans cette ambiance de lutte contre le cinéma dominant, américain en particulier, les films dits commerciaux du genre hollywoodien n'ont pas eu droit de cité.

Cette session inaugurale a rassemblé trente et un pays du monde dont dix pays arabes et africains, avec cinquante et un films (courts et longs métrages) dont quarante films en compétition produits par la RDA, la Bulgarie, l'URSS, la France, la Grande Bretagne, la Hongrie, la Hollande, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, l'Iran, le Pakistan, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la RFA, la Grèce, l'Italie, la Pologne, la Turquie, la Belgique le Sénégal, la Guinée, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Libye, le Maroc, le Koweït, le Zaïre et le Liban.

En revanche, le film tunisien qui devait être projeté en avant-première «*El-Fejr:l'Aube*» de Omar Khelifi⁵⁹ dont les photos figuraient sur le dépliant du festival n'était pas prêt!

Plusieurs personnalités littéraires et culturelles ont contribué à ce festival, car il est vrai que dans cette moitié des années soixante la Tunisie est perçue comme un pays moderne et ouvert sur toutes les cultures du monde. Cette fête, bon enfant, a été soutenue par des actions plus sérieuses avec la tenue de plusieurs colloques :

- le cinéma méditerranéen et arabe dirigé par Enrico Fulchignoni et Georges Sadoul ,
- le cinéma libanais par André Bercoff⁶⁰,

⁵⁹ Omar Khelifi est un cinéaste tunisien (voir annexe N°8, p.434).

⁶⁰ André Bercoff est un journaliste et écrivain franco-libanais.

- le cinéma italien par Romano Calisi,
- les tendances actuelles du cinéma socialiste par Antoni Bohdziewicz,
- le cinéma turc par Semih Tugrul ,
- une rétrospective du cinéma franco-magrébin,
- des débats publics animés par des membres de la FTCC et d'autres ; il s'agit là d'une spécificité tunisienne qui a été reprise par d'autres festivals.

L'Afrique subsaharienne fut à l'honneur avec l'attribution du premier Tanit d'or au film *«la Noire de»* de l'écrivain et réalisateur sénégalais Ousmane Sembene, face à une concurrence rude de films provenant d'Orient et d'Occident ; ce film avait été primé auparavant dans le cadre de *«la Quinzaine des Réalisateurs»* au festival de Cannes en 1965.

Le Tanit d'argent fut décerné au film tchécoslovaque *«le Premier cri»* de Jaromil Jires. Quant aux courts métrages, le Tanit d'or fut décerné au film iranien *«Dawn of the capricorn»* et le Tanit d'argent au film koweïtien *«le Faucon»* de Khaled Essiddik alors que la Mention Spéciale était attribuée au film italien *«Nouveaux témoignages sur la peinture étrusque»* réalisé par Mario Carbone.

Cette présence massive pour une première session dans un pays dénué d'infrastructures cinématographiques ne peut-être qualifiée que de réussite. Étonnamment, l'Égypte, le plus gros pays producteur, distributeur et exportateur de films pour les pays africains et arabes, n'a pas participé à cette session suite au discours prononcé par le président Habib Bourguiba le 29 février 1965 au camp palestinien *«Alebat Jacher»* près de Jéricho où il parle d'une négociation avec l'Etat hébreu pour le partage de la Palestine.

Quant à la Fédération Internationale des Associations des Producteurs de Films (FIAPF), créée en 1933 et basée à Paris, composée de trente-et une

associations membres, elle refuse son label au festival nouvellement créé et adresse une lettre au ministre tunisien de la Culture, Chedly Klibi en se positionnant comme responsable des festivals dans le monde.

En effet, la FIAPF organise et régleme nte un certain nombre de grands festivals de cinéma dans le monde, sur la base d'une réglementation fixée et élaborée par la MPEA comme les festivals de :

- cinéma compétitif: Berlin, Cannes, le Caire, Venise...
- cinéma non-compétitif: Londres, Toronto, Vienne...
- cinéma compétitif spécialisé : Turin, Valence, Los Angeles...
- films documentaires et courts-métrages : Bilbao, Cracovie...

Or, en refusant son label, la FIAPF prétend user de son influence dans le domaine du cinéma mondial pour imposer sa politique. N'étant pas favorable au développement d'un cinéma engagé politiquement, elle exige la détaxation des films importés par le festival et la liberté de transfert de toutes les recettes des films, son critère principal étant de favoriser la prépondérance des cinémas occidentaux et particulièrement américains sur le marché international, y compris dans les pays nouvellement indépendants.

Suite à cette réaction, le festival de Carthage réservera la compétition officielle des courts et longs métrages exclusivement aux pays arabes et africains, tout en permettant aux autres pays du monde d'y participer, hors compétition. Il détourne ainsi cette pression politique et économique en dotant sa sélection d'une spécificité mondiale, celle d'être le premier festival consacré aux films arabes et africains. Il répond ainsi à la problématique posée par Georges Sadoul lors de son discours inaugural : « *Le festival de Carthage est-il une manifestation qui s'ajoute aux nombreuses du genre déjà existantes ou bien a-t-il une spécificité ?* »

- La 2^{ème} session du 13 au 20 octobre 1968

Dans l'intervalle des deux sessions, deux événements d'une importance capitale surviennent, l'un national avec la première alerte cardiaque qui a frappé le chef de l'Etat, Habib Bourguiba le 12 mars 1967, annonciatrice du déclin de l'édifice ; l'autre pour le monde arabe, avec la guerre de «*Six Jours*» entre Israël et ses voisins, véritable séisme couronné par une grande défaite des pays arabes et l'occupation par Israël du Sinaï, du Golan Syrien, de la Cisjordanie et de la partie arabe de Jérusalem. Cette défaite a eu des retombés négatives immenses sur le mental des peuples arabes et de leur élite.

De la première à la deuxième session de 1966 à 1968, le monde a vécu des bouleversements importants sur le plan international : la guerre du Vietnam s'enlise, elle paraît sans issue, est contestée par la jeunesse américaine ; le bloc soviétique a connu aussi sa seconde révolution avec l'émergence du printemps de Prague. La contestation gagne l'Europe, surtout la France, avec le fameux «*Mai 68*». Ce mouvement de contestation, appuyé par de nombreux intellectuels tels que Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et d'autres, franchit vite la Méditerranée.

La génération d'après-guerre, imprégnée d'idées progressistes et égalitaires, remet en question le système économique et social. Le mouvement étudiant tunisien (UGET)⁶¹, qui n'a jamais accepté la domestication de son organisation par le pouvoir, est sorti de son silence pour devenir la conscience de la majorité du peuple.

⁶¹Union Générale des Etudiants de Tunisie est un syndicat étudiant, constitué en 1952 sous l'impulsion du Néo-destour, il est destiné à représenter les étudiants tunisiens et contribuer avec les autres organisations du développement du pays.

C'est dans ce contexte de bouillonnement national et international qu'a lieu la deuxième session qui s'est tenue du 13 au 20 octobre 1968. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le caractère international du festival s'est restreint par un choix délibéré de la part de ses organisateurs de ne pas être sous l'hégémonie de la FIAPF. Par souci d'indépendance et de liberté d'action, la compétition officielle sera exclusive aux pays arabes et africains. L'appellation a aussi changé et le terme *festival international* a été officiellement supprimé, tout en continuant à figurer sur les documents officiels du festival jusqu'à la quatrième session (1972), en revanche dès la 5^{ème} session (1974) commencent à s'imposer définitivement les «*Journées Cinématographiques de Carthage*».

Les organisateurs évitaient ainsi la concurrence avec des festivals internationaux déjà existants (Venise, Berlin et Cannes) en se tournant vers les pays proches culturellement et socialement. Les Journées Cinématographiques de Carthage deviennent ainsi le festival des films arabes et africains ; la compétition leur étant réservée, les autres pays devaient se contenter des seules sections qui leur étaient destinées (Panorama, Hommages, Sections parallèles...). La deuxième session s'est distinguée par l'émergence et la consolidation d'une identité singulière. Douze pays arabes et africains y ont participé en compétition avec vingt-quatre films dont sept longs métrages et dix-sept courts métrages, l'idée maîtresse étant de militer pour un cinéma de qualité et pour une distribution équitable des films sur le continent africain.

Lors de cette deuxième session, la participation de Frederick Gronich, directeur pour l'Europe de la MPEA et de Alphonse Brisson, directeur de la FIAPF a été mal perçue par les cinéastes arabes et africains présents, à tel point qu'ils n'ont pas hésité à dire ouvertement lors des débats leur désir de les voir quitter le festival. D'ailleurs, en réaction à leur volonté hégémonique, le jury n'a

décerné aucun Tanit d'or (longs et courts métrages). Cet incident coûtera cher à Tahar Chériaa, président des débats, puisqu'à l'issue de cette session il écoperà de six mois de prison sans condamnation officielle.

Mais sur intervention de certains de ses amis en Tunisie et à l'étranger, il sera libéré et réintègrera son poste. Le gouvernement tunisien promulgue une loi relative à l'attribution du monopole de l'importation et de la distribution des films au profit de la SATPEC, en date du 24/01/1969 sous le N°69-12, trois mois après la clôture de la deuxième session.

Du point de vue du contenu de cette session, des conférences ont été tenues, animées par des écrivains, des penseurs et des spécialistes dans le secteur du cinéma et dont les thèmes sont les suivants :

- l'influence féminine dans la poésie brésilienne moderne par Lygia Fagundes Da Silva Telles
- les voies et les problèmes du cinéma égyptien depuis quarante ans par Farid Mezzaoui
- l'avant-garde et nouvelle vague dans le cinéma français par Charles Ford
- le film d'avant-garde dans un pays sous développé : le Brésil par Paulo-Emilio Salles-Gomes
- les problèmes du cinéma en Afrique Noire par Paulin Vieypra
- l'exposition commémorative du 1^{er} anniversaire du décès de Georges Sadoul.

Une des multiples conséquences de ces deux premières sessions fut la naissance du Festival Panafricain de Ouagadougou (FESPACO) qui a vu le jour en février 1969 en marge de la deuxième session des JCC ; il est appelé à se dérouler en alternance avec les JCC. Au début, ce festival ne concernera que les

Etats de l'Afrique de l'ouest, il s'élargira par la suite aux autres pays du continent. Il s'inspire des JCC pour ses choix et ses orientations, son but essentiel étant de faire connaître la civilisation et les diverses cultures africaines, exprimées par l'image animée.

Ce ne fut pas l'unique réalisation au profit du cinéma africain puisque cette session charnière a permis la création d'une Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI) lors de la table ronde organisée par l'Unesco et les JCC sur le thème «*Arts traditionnels oraux en Afrique et leurs relations avec le cinéma et la télévision en Afrique*» et dirigée par Enrico Fulchignoni et Tahar Chérifa.

Roger Hanin qui allait devenir plus tard un grand acteur était présent, il n'a pas tari d'éloges sur la Tunisie et son cinéma en déclarant au journal l'Action du 18 octobre 1968 : «*Je serais enchanté de travailler avec des producteurs tunisiens*».

- *La 3^{ème} session du 11 au 18 octobre 1970*

Les impératifs de l'étatisation ont augmenté le rythme de la collectivisation pour aboutir à la grande et grave crise qu'a traversée la Tunisie en 1969. La troisième session qui s'est tenue en octobre 1970 se déroule sur fond de crise politico-économique, la plus importante qu'a connue la Tunisie depuis l'indépendance. Craignant une véritable insurrection, le président Habib Bourguiba a donné un coup de frein brutal à la politique de collectivisation forcée qui avait plongé le pays dans une grande tourmente. Le puissant ministre et principal artisan de cette politique de collectivisation, Ahmed Ben Salah⁶², titulaire de cinq portefeuilles ministériels, sera condamné à dix ans de travaux forcés.

⁶² Ahmed Ben Salah est un homme politique et syndicaliste tunisien.

Dés 1970, une politique libérale a été mise en place, confiée au chantre du libéralisme en Tunisie, Hédi Nouira⁶³, afin de redresser l'économie tunisienne. Cette session a été présidée par Tawfik Tordjman, un homme du sérail et le beau fils de la Première dame de Tunisie Wasila Bourguiba. Président-directeur général de la SATPEC et ancien chairman d'une banque à économie mixte appelée l'Union Internationale de Banque (UIB), il répondait aux préoccupations du moment car une large frange du parti au pouvoir rassemblée autour d'un ancien ministre Ahmed Mestiri,⁶⁴ contestait déjà les dépassements de toutes sortes et un pouvoir autocratique et sans partage.

La nomination du genre du président pouvait être interprétée de deux façons, la première étant un rapprochement stratégique avec les «*Beldi : Tunisois*», la seconde étant un dénigrement de la classe politique. A cette session, Tahar Chériaa a cumulé le poste de secrétaire général et celui de membre du jury. La session a été marquée par :

- l'organisation d'une table ronde entre l'Unesco et les JCC sur le thème «*la bande sonore dans les films africains et arabes*», dirigée par Enrico Fulchignoni et Ezzedine Bechaouch⁶⁵

- l'organisation de la semaine «*de la Société des Réalisateur de Films*»
- le festival de cinéma pour enfants «*club Cendrillon de Pari* »
- la constitution de l'assemblée générale de la FEPACI, dont les membres ont proclamé l'adoption de ses statuts et l'élection d'un premier bureau exécutif. Le siège du secrétariat général fut fixé à Dakar et la présidence confiée au Tunisien Hatem Ben Miled.

⁶³ Hédi Nouira est un homme politique tunisien, premier ministre en 1970, il quitte définitivement la vie politique en 1980, décédé le 25/01/93.

⁶⁴ Ahmed Mestiri est un homme politique tunisien, il annonce sa démission du poste de ministre de l'Intérieur du gouvernement de Bourguiba du 21/06/1971.

⁶⁵ Ezzedine Bechaouch est historien archéologue tunisien, il a été nommé ministre de la Culture dans le gouvernement tunisien formé le 27/01/2011.

La FEPACI élaborait un programme d'action pour les deux années à venir au profit des deux festivals panafricains, les JCC à Tunis-Carthage et le Fespaco à Ouagadougou; elle a apporté son appui effectif aux luttes des cinémas nouveaux, parvenant à tisser des liens solides entre des cinéastes venant de zones linguistiques, culturelles et politiques différentes, édifiant un pont sur le Sahara entre des peuples arabophones, francophones et anglophones.

Le réalisateur Férid Boughédir qualifie la FEPACI comme un véritable exploit : « *si cette union a été possible c'est que l'ennemi était partout le même : les grandes compagnies occidentales de distribution cinématographique qui utilisent les salles de cinéma africaines comme une chasse gardée pour la rentabilisation de leurs propres films et appliquent les méthodes les plus dures pour empêcher l'existence de ce concurrent naissant : le cinéma africain* ⁶⁶ ».

- La 4^{ème} session de 1972

Marquée par le contrecoup du désastre de la «*Guerre de Six Jours*» de 1967, elle a engendré des répliques un peu tardives de la part des intellectuels, surtout les cinéastes arabes. «*les Dupes*», film du réalisateur égyptien Tawfik Salah, primé par un Tanit d'or, traite de la question palestinienne et inaugure ainsi une vague de films arabes traitant de ce sujet. Le point de vue du réalisateur fait que l'ennemi, Israël, demeure en retrait par rapport à un autre «*ennemi*», visant les régimes et les gouvernements arabes, responsables de la grande défaite de juin 1967. Cette session a organisé des activités et des projections de :

⁶⁶ Férid Boughédir, In Hatim Jaibi, *Génèse d'un cinéma du Tiers-monde: le cinéma tunisien 1956-1957, 1976*, p.167.

- films de l'organisation de libération Palestinienne
- films des mouvements de libération africains
- films des cinéastes amateurs tunisiens
- une rétrospective du cinéma égyptien des années trente
- la semaine de la société des réalisateurs de films
- un séminaire organisé par le Centre international de liaison des écoles de cinéma et de télévision (CILECT)

Le cinéma militant a donc continué à être à l'honneur, c'est une session de militantisme et de résistance.

- *La 5^{ème} session de 1974*

La cinquième session des JCC voit les intellectuels déçus par une autre grande défaite, celle de la guerre d'octobre 1973 appelée en Occident «*la Guerre du Kippour*», mais revigorés par le premier choc pétrolier, conséquence de cette guerre. En outre, cette session est caractérisée par l'absence des deux protagonistes des JCC, Chedly Klibi nommé directeur du cabinet présidentiel et Tahar Chériaa, appelé à une mission à Paris dans le cadre de la francophonie. Elle a failli être compromise.

En effet, le portefeuille de la Culture ayant changé de titulaire, le nouveau venu était un illustre homme de lettres très exigeant et pointilleux, Mahmoud Messadi⁶⁷ qui avait occupé pendant une dizaine d'années le poste très prestigieux de ministre de l'Education Nationale et avait été l'initiateur de la réforme de l'Enseignement amorcée en 1958. Il a convoqué les responsables du cinéma pour évaluer le parcours des JCC, comme il l'a fait d'ailleurs pour les autres domaines

⁶⁷ Mahmoud Messadi est un écrivain et homme politique tunisien. Après l'indépendance, il occupe le poste de ministre de l'Education nationale, de 1958 à 1968. Il contribue à mettre en place un système éducatif moderne, bilingue, puis il a été nommé ministre des Affaires Culturelles de 1973 à 1976.

relevant de sa compétence. Il a demandé un rapport d'évaluation à une commission présidée par Tahar Chériaa.

D'après le fondateur de la manifestation la réunion était quelque peu tendue, le ministre ayant exprimé la décision de ne pas faire aboutir cette édition des JCC si elle ne satisfaisait pas aux objectifs tracés. Pourtant il s'avère que cette session fut l'une des plus riches par la qualité des organisateurs, le choix des films et la composition du jury. C'est l'écrivain Tahar Guiga qui assurera la présidence des deux sessions de 1974 et 1976, un homme de lettres fort distingué en Tunisie et l'un des proches du ministre avec qui il a collaboré au ministère de l'Education Nationale.

A cette session, le Tanit d'or est décerné ex-æquo aux deux films «*Kafr Kacem*» du réalisateur libanais Borhane Alaouié, relatant le génocide d'un village palestinien par les milices sionistes, et «*les Bicots-Nègres, vos voisins*» du Mauritanien Mohamed Hondo, tandis que le Tunisien Abdelatif Ben Ammar obtenait le Tanit d'argent pour son film «*Sejnane*», évoquant une grève de mineurs tunisiens, étouffée dans le sang par l'armée coloniale pendant les années cinquante. Quant au palmarès des courts métrages, il a couronné les films de résistance.

Cette session a vu, outre la projection de nombreux films, l'organisation d'autres activités :

- projection de films de l'organisation de libération Palestinienne
- projection de films des mouvements de libération africains
- projection de films de la télévision Tunisienne
- projection de films des cinéastes amateurs tunisiens
- 50 ans de cinéma égyptien

- rétrospective du cinéma maghrébin
- marché du film
- colloque sur les problèmes de distribution et de production de films en Afrique et dans le monde arabe.

Citons Tahar Chériaa parlant de cette session : *«Il s'agissait de créer un instrument de prise de conscience, un événement générateur de réflexion, d'observation, de constat, de comparaison, d'évaluation et de réévaluation des besoins et des moyens nationaux en vue d'un grand objectif : la libération économique, culturelle et politique de la Tunisie dans le secteur si important du cinéma. À ce titre, les JCC devaient donc être une sorte de laboratoire au triple plan tunisien, africain et arabe. Il s'agissait de favoriser le développement des cinémas nationaux dans le monde afro-arabe en facilitant les contacts entre les créateurs, tout en présentant nos films et ceux de nos alliés naturels, les Arabes et les Africains, dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils aient leur chance de faire parler d'eux dans la presse internationale et par la suite de susciter éventuellement l'intérêt des acheteurs⁶⁸».*

Les trois premières sessions étaient caractérisées par l'engagement des organisateurs. Celles des années soixante-dix, surtout les sessions de 1974 et de 1976 par une orientation politique et un engagement militant anti-impérialiste pur et dur, surtout avec la révélation de nouveaux cinéastes engagés auprès de leur peuple.

- *La 6^{ème} session de 1976*

Lors de cette session, les questions de l'immigration et de l'identité des Africains et des Arabes en Occident est mise en avant à travers deux films ; l'un tunisien sur la politique d'émigration tunisienne en France, *«les Ambassadeurs»*

⁶⁸Tahar Chériaa, In Hatim Jaibi, *Génèse d'un cinéma du Tiers-Monde: le cinéma tunisien 1956-1957*, p166.

de Naceur Ktari qui a reçu le Tanit d'or, le second mauritanien, «*Nationalité : immigré*» de Sidney Sokhona⁶⁹. Cette session a rendu hommage au cinéaste palestinien Hany Jawharia, mort la caméra à la main durant la guerre civile libanaise. Un prix en son nom a récompensé un film français «*l'Olivier*⁷⁰».

2) Sessions de 1978 à 1984 : un tournant dans les JCC

- La 7^{ème} session de 1978

Cette session a connu le troisième retour de Chedly Klibi au ministère de la Culture pour une courte période ; après quatre ans de chambardement, les organisateurs ont renoué pour la deuxième fois avec la tradition voulant que le président directeur général de la SATPEC ait la responsabilité de ce festival.

Le nouveau titulaire Hamadi Essid, fin et ambitieux, a mis les bouchées doubles pour en faire une session mémorable. Sur la base des multiples entretiens que nous avons eus ainsi que certains articles, nous avons constaté que la session de 1978 s'est ouverte aux autres pays du Tiers-monde, en révélant aux cinéphiles et festivaliers le cinéma latino-américain, très en vogue en ces années soixante-dix, caractérisé par diverses luttes contre l'impérialisme occidental et américain. Ce genre cinématographique qu'ils ignoraient était particulièrement représenté par le cinéma argentin.

Cette session a plu aux cinéphiles mais n'a pas eu grand succès auprès des professionnels, la quasi-totalité des protagonistes que nous avons interviewés gardent un souvenir négatif de cette session. En effet, cette dernière bien que singulière a suscité beaucoup de controverses.

⁶⁹ Sidney Sokhona est un des précurseurs du cinéma mauritanien. Il a réalisé deux longs-métrages: *Nationalité: immigré* en 1975 et *Safrana ou le droit à la parole* en 1977.

⁷⁰ *L'Olivier* est un film documentaire sur la Palestine réalisé par le collectif groupe Cinéma de Vincennes, composé de Daniele Dubroux, Ali Akika, Serge le Péron, Jean Narboni, Dominique Villain et Guy Chapouillie.

Les associations cinématographiques tunisiennes, la FTCC et la FTCA l'ont carrément boycottée avec le consentement tacite de Tahar Chériaa sous prétexte qu'elles n'ont pas été associées à son organisation. Selon le fondateur de cette manifestation, cette session s'est écartée des principes fondamentaux du festival. Pour ce dernier c'est un tournant des JCC pour les raisons suivantes :

- la contribution financière de la société libyenne El Khayala
- la dotation de prix nouveaux : prix Jugurtha
- l'élaboration de trois affiches du festival
- l'invitation accrue des stars arabes, particulièrement égyptiennes, au détriment des cinéastes africains.

Les associations n'étaient pas les seules à en vouloir à cette orientation, l'administration a mal pris la diminution de son rôle dans la préparation et la tenue de cette édition. Cette session a vu son règlement intérieur substantiellement modifié : tout en sauvegardant la compétition officielle des pays arabes et africains, elle a décidé d'ouvrir d'autres compétitions :

- un Forum Tri-continental du film doté d'un prix spécial «*Jugurtha*», destiné aux films d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie qui ne pouvaient pas participer à la compétition officielle
- un Festival International du film pour Enfants ouvert à des films de toutes origines, doté de prix spéciaux décernés par un jury d'enfants
- une Section Information ouverte aux films de toutes origines
- un Marché International du film
- des débats publics, des colloques et des conférences.

Il nous semble que le conflit entre le gouvernement et la centrale syndicale qui a abouti aux événements sanglants du 26 janvier 1978 (appelés Jeudi noir) où il y a eu des morts, des blessés et de nombreuses arrestations, n'a pas affecté le déroulement de cette session.

- *La 8^{ème} session de 1980*

En 1979, les accords de Camp David ont été signés entre l'Égypte et Israël ; par conséquent, l'Égypte a été boycottée par l'ensemble des pays arabes, le siège de la ligue arabe a été transféré du Caire à Tunis. Chedly Klibi a été nommé secrétaire général de l'organisation panarabe. En 1980, la Tunisie connaît une secousse politique due à l'intervention d'un commando venu de Lybie qui a déclenché des combats avec les forces de sécurité et l'armée tunisienne à Gafsa, dans le sud ouest du pays. Suite à cela, Hédi Nouira, victime d'une attaque cérébrale, est remplacé par Mohamed Mzali⁷¹ sur décision du président Habib Bourguiba. Mohamed Mzali entame rapidement une réorientation de la politique étrangère tunisienne en direction des pays du Golfe.

Foued Mebazaâ⁷², alors ministre de la Culture, a nommé à la session de 1980 Hassen Akrou⁷³ en tant que président du comité Directeur des JCC, qui sont donc dirigées pour la troisième et la dernière fois par un président-directeur général de la SATPEC.

Vraisemblablement en raison du boycott arabe envers l'Égypte après les accords de Camp David, nous constatons qu'à cette session il n'y a eu aucune

⁷¹ Mohamed Mzali est un homme politique, il est nommé le 23/04/1980 premier ministre par Bourguiba, en 1984, il cherche à rallier les islamistes et gagne leur appui dans la course pour la succession du président Bourguiba. Il est proche de l'Arabie Saoudite et des pays du Golfe. Il est limogé de ses fonctions le 08/07/1986 par Bourguiba et quitte le pays clandestinement vers la France.

⁷² Foued Mebazaâ est un homme d'Etat tunisien, il est nommé ministre des Affaires Culturelles de 1979 à 1981. Il est devenu président de la République Tunisienne par intérim le 15/01/2011 jusqu'à 23/10/2011.

⁷³ Hassen Akrou (voir annexe N°8, p.278).

présence égyptienne ni au niveau des membres de jury ni au niveau des prix décernés. Pour la deuxième fois, la Tunisie reçoit un Tanit d'or pour le film «Aziza» de Abdelatif Ben Ammar.

- *La 9^{ème} session de 1982*

Suite à l'invasion du Liban par l'armée israélienne durant l'été 1982, suivie par le massacre des camps palestiniens de Sabra et Chatila en début d'automne de la même année, l'Etat tunisien a suspendu toutes les manifestations culturelles de cette saison, sauf la 9^{ème} session des JCC. Le ministre de la Culture, Béchir Ben Slama⁷⁴ a nommé un de ses conseillers, le réalisateur Rachid Ferchiou⁷⁵, directeur des JCC pour les sessions de 1982 et 1984.

Celles-ci ont connu une présence massive des stars arabes, particulièrement égyptiennes, au détriment des cinéastes africains, ce qui a déplu aux associations cinématographiques et aux critiques de cinéma. De surcroît, l'arabité a pris le dessus sur l'africanité avec des conséquences désastreuses qui vont se prolonger durant des années. Il faudra attendre la 14^{ème} session des JCC, en 1992, pour voir les relations arabo-africaines se ressouder.

Ce festival à l'origine militant est devenu, lors de ces deux sessions 1982 et 1984, celui des paillettes ! La session de 1982 rend un vibrant hommage au cinéaste égyptien Youssef Chahine. Le Tanit de bronze n'a pas été décerné à un long métrage et aucun film de court métrage n'a été récompensé, cela en contradiction avec le règlement des JCC.

⁷⁴ Béchir Ben Slama est nommé le 02/01/1981, ministre de la Culture jusqu'au limogeage du gouvernement Mzali en 1986, depuis il se consacre totalement à l'écriture (voir annexe N°8, p.429).

⁷⁵Rachid Ferchiou est un réalisateur tunisien (voir annexe N°8, p.282).

- *La 10^{ème} session de 1984*

La Tunisie connaît encore une fois des émeutes sanglantes au mois de janvier appelées «*les émeutes du pain de 1984*» suite à l'augmentation des prix des céréales et du pain, base de l'alimentation des Tunisiens. Les JCC n'ont pas été affectées par ces événements sanglants à l'instar de la session de 1978.

Durant une décennie de 1966 à 1976, la responsabilité de l'organisation des JCC était partagée entre les différents responsables du ministère de la Culture et les présidents-directeurs généraux de la SATPEC, Tawfik Tordjman en 1970, Hamadi Essid en 1978 et Hassen Akrouf en 1980.

A partir des années quatre-vingts, on voit apparaître à la tête du festival des personnalités extérieures indépendantes comme Rachid Ferchiou, réalisateur, directeur des sessions de 1982 et de 1984 ainsi que Ahmed Baha-Eddine Attia⁷⁶, producteur, en 1992 soit une décennie après.

3) *Sessions de 1986 à 1990 : retour aux sources*

- *La 11^{ème} session de 1986*

Cette session a été teintée d'un climat de suspicion découlant d'une ambiance générale au sein du ministère de la Culture. L'ancien ministre Béchir Ben Slama a été écarté de son poste car considéré comme un proche de l'ex premier ministre Mohamed Mzali, destitué de ses fonctions en juillet 1986, ainsi que la quasi-totalité de son équipe. De hauts cadres du ministère étaient entendus dans une enquête sur des malversations financières.

⁷⁶ Ahmed Baha-Eddine Attia est producteur (voir annexe N°8, p.298).

Rachid Sfar⁷⁷, un technocrate, a été désigné pour lui succéder dans l'optique de redresser l'économie du pays. Un homme de confiance du palais a été nommé ministre de la Culture, il s'agit de l'ancien maire de Tunis Zakaria Ben Mustapha⁷⁸.

Cette session a été préparée à la hâte dans des conditions politiques et financières très difficiles. En effet, les finances publiques étaient très touchées, l'Etat a émis un emprunt pour payer les fonctionnaires au mois de septembre 1986. Le ministre Zakaria Ben Mustapha rompt avec une politique culturelle pro-arabe, il a nommé Ali Zaiem⁷⁹, directeur de la coopération internationale du ministère de la Culture, à la tête des sessions des JCC en 1986 et 1988.

La majorité des cinéastes et des cinéphiles tunisiens et africains pensent que c'est une session de retour aux sources. D'ailleurs, la Tunisie qui connaît alors une situation économique très critique, a quand même produit des films de longs et de courts métrages. Elle obtient pour la troisième fois le Tanit d'or pour le film «*l'Homme de cendres*» de Nouri Bouzid.

Le film déclenche une immense polémique entre ses détracteurs et certains pays arabes, qui lui reprochent d'être un film «*pro-sioniste*» et ses défenseurs, qui y voient un film courageux, brisant un certain nombre de tabous comme la pédophilie. Ce film tunisien bouscule les mentalités conservatrices en mettant en scène des maisons closes, l'alcool, l'homosexualité, mais certains Tunisiens le vivent comme une bouffée d'oxygène. Les Egyptiens boycottent carrément la session en prétextant que le festival ne donne pas au cinéma égyptien la place qu'il mérite, autant dire la meilleure ...

⁷⁷ Rachid Sfar est un homme politique tunisien nommé par Bourguiba le 08/07/1986, premier ministre en remplacement de Mohamed Mzali pour redresser les finances du pays jusqu'à 02/10/1987.

⁷⁸ Zakaria Ben Mustapha a été nommé ministre de la Culture de 1986 à 1987.

⁷⁹ Ali Zaiem est chef de cabinet du ministère de la Culture (voir annexe N°8, p.288).

- *La 12^{ème} session de 1988*

En novembre 1987, la Tunisie vit son premier changement à la tête de l'Etat. Le président Habib Bourguiba a été déposé par son premier ministre Zine Abidine Ben Ali qui s'est autoproclamé Président de la République tunisienne.

A la douzième session, le Tanit d'or a été décerné au film palestinien «*Noces en Galilée*» réalisé par un cinéaste palestinien de nationalité israélienne, Michel Khleifi, après la première et fameuse Intifada de 1987. Cette session a suivi les traces de la précédente avec moins d'éclat mais renoue avec le militantisme qu'ont connu les premières sessions de ce festival.

- *La 13^{ème} session de 1990*

Comme celle de 1980, elle est pratiquement oubliée et n'a pas recueilli, semble-il, l'intérêt des spécialistes. Pourtant le jury de la session 1990 a été présidé par un enfant chéri des Journées Cinématographiques de Carthage, Youssef Chahine, réalisateur égyptien qui a été révélé par les JCC puis a acquis une reconnaissance internationale.

Le pays organisateur, la Tunisie, récolte son quatrième Tanit d'or en treize sessions. Le film «*Halfaouine*» de Férid Boughédir donne à son personnage l'image pleine d'humour, désinvolte et très proche du caractère intrinsèque du Tunisien.

4) *Sessions de 1992 à 1996 : réconciliations des cinéastes arabes et africains*

- *La 14^{ème} session de 1992*

Dirigée par le producteur Ahmed Baha-Eddine Attia, la quatorzième session reste une session repère à plus d'un titre et un tournant dans l'histoire des JCC.

Pour la première fois un producteur privé est appelé à la tête des Journées Cinématographiques de Carthage et la majorité de son équipe est également formée d'indépendants. Le ministère de la Culture garde quand même l'œil sur les finances. Le cinéma, poussé par une politique culturelle dont les principales actions sous-tendent un désengagement de l'Etat dans plusieurs secteurs artistiques, affirmera dès lors son indépendance et son engagement dans le secteur privé de la production cinématographique.

Cette session a vécu une véritable réconciliation entre les cinéastes arabes et africains ; ceux-ci avait effectivement déserté ce festival depuis le début des années quatre-vingts en dénonçant la suprématie du cinéma des pays arabes sur le cinéma africain. Cette édition toute particulière, exceptionnelle, a drainé beaucoup d'invités, de producteurs, de cinéastes, de journalistes, de critiques de haute facture avec la présence d'une grande figure de la télévision française, Frédéric Mitterrand, en tant que membre du jury. L'impression du catalogue et de la revue quotidienne des JCC a été confiée à une agence privée (MIM), ce qui au niveau de la qualité fait sensation.

Cette session a été engagée avec beaucoup de moyens financiers grâce au sponsoring du secteur bancaire privé, qui pour la première fois finance une manifestation culturelle étatique. Elle s'est donné les moyens de son ambition. Présidée par Mongi Bousnina⁸⁰, alors ministre de la Culture, elle s'est remarquablement bien déroulée.

Le maître à bord Ahmed Baha-Eddine Attia n'a pas lésiné sur les moyens, il choisit en effet le côté prestigieux du cinéma en logeant les invités dans des hôtels luxueux et en établissant le bureau du festival dans une villa de maître de la capitale, à la place de l'éternel siège du ministère de la Culture. Ainsi, cette petite

⁸⁰ Mongi Bousnina est ancien ministre de la Culture de 1991 à 1995.

manifestation a repris sa place sur l'échiquier mondial avec des perspectives prometteuses au niveau du pourtour méditerranéen.

A cette session, le réalisateur syrien Mohamed Malass⁸¹ reçoit pour la deuxième fois, le Tanit d'or pour son film «*la Nuit*», après «*les Rêves de la ville*» en 1984.

- *La 15^{ème} session de 1994*

La même équipe s'est succédé à elle-même à la quinzième session de 1994, elle a été organisée aussi par Ahmed Baha-Eddine Attia, qui n'a presque pas assisté au déroulement de la session, occupé par le tournage du film de Frédéric Mitterrand «*Madame Butterfly*», dont il était le producteur. Il a donc confié la gestion de cette session au délégué artistique Mohamed Chellouf⁸², un disciple spirituel de Tahar Chériaa et un grand défenseur du panafricanisme.

On fête les 100 ans de cinéma en Tunisie. Le Tanit d'or a échu à la Tunisie avec le film «*les Silences du palais*» de la réalisatrice Moufida Tlatli⁸³, (film produit par le directeur de cette session).

- *La 16^{ème} session de 1996*

Cette session a été confiée encore une fois à un patron d'une société de production audiovisuelle privée «*Ben Duran*», le réalisateur Abdelatif Ben Ammar. Non rompu aux tours de passe-passe de l'administration, il s'est vu confisquer toutes les prérogatives de sa charge par ceux qui l'ont nommé. Il a

⁸¹ Mohamed Malass est un cinéaste syrien. Il est parmi les premiers d'auteur réalisateurs de cinéma syrien.

⁸² Mohamed Chellouf est un cinéaste producteur tunisien (voir annexe N°8, p.343).

⁸³ Moufida Tlatli est monteuse et réalisatrice tunisienne.

donc été obligé de faire appel au volontariat en sollicitant de jeunes étudiants ayant suivi un cursus universitaire dans le domaine du cinéma.

Cette session n'a pas connu un grand succès suite à plusieurs facteurs dont une mauvaise organisation et une gestion déficiente, et la décision considérée comme hérétique d'ouvrir la session par le film américain «*Inside*» de Arthur Penn, dérogeant ainsi à la règle consacrée depuis les premières Journées Cinématographiques de Carthage.

5) Sessions de 1998 à 2006 : retour en force de la main mise de l'Etat

Prétextant une faiblesse de la session de 1996, l'administration a pris les devants pour organiser elle-même de la dix-septième à la vingt-et-unième (17^{ème} - 21^{ème}) session. Le déroulement de ces sessions est marqué par le retour en force de l'équipe dirigeante du ministère de la Culture, en particulier l'équipe de la Direction du cinéma. La reprise en main par l'administration centrale est justifiée comme un retour aux sources, jugeant que l'initiative indépendante n'avait été pas probante. Ainsi, l'administration a pris sa revanche en accumulant tous les attributs du pouvoir entre ses mains, paradoxalement en même temps que l'Etat abandonnait toute forme d'étatisation des manifestations culturelles et que structures, production et distribution des films étaient entre les mains du privé.

L'équipe qui veilla aux destinées des cinq sessions de 1998-2000-2002-2004 et 2006, était quasiment toute issue de la Direction du cinéma. La directrice avait une double casquette, directrice du cinéma au sein du ministère de la Culture et directrice des JCC jusqu'à 2004, bien épaulée par le chef de cabinet du ministère comme vice-président de la manifestation. Il est à remarquer que le président de toutes ces sessions est le ministre de la Culture.

Les éditions citées ci-dessus n'ont pas été très convaincantes car qualifiées de ternes et gérées d'une manière bureaucratique. Même les soirées d'ouverture et de clôture n'étaient pas à la hauteur de l'événement. Autre chose à retenir à propos de l'édition des JCC : la vingt-et-unième session de 2006, qui devait marquer les quarante ans des JCC, a été à plus d'un titre une session un peu confuse et très mal organisée suite au changement du ministre de la Culture, Mohamed Aziz Ben Achour⁸⁴, qui a remplacé Abdelbeki Hermassi⁸⁵, à quelques mois de l'évènement.

Par ailleurs, la Direction du cinéma a connu un chambardement suite au départ à la retraite de sa directrice qui n'avait toujours pas été remplacée lors des JCC. L'intérimaire, un bureaucrate méconnaissant les méandres du cinéma a été appelé très tard à organiser la session. Heureusement, on lui a nommé un délégué artistique en la personne de Férid Boughedir, réalisateur tunisien.

Les festivités des quarante ans des JCC n'étaient pas non plus à la hauteur des attentes. La soirée d'ouverture a eu lieu dans de mauvaises conditions de projection, émaillées d'incidents techniques, du film «*Indigènes*» du réalisateur Rachid Bouchereb⁸⁶. De plus, la soirée de clôture a déplu au ministre de la Culture Mohamed Aziz Ben Achour lorsque le président du jury, l'écrivain libanais Elyes Khoury⁸⁷ a suggéré dans son discours que les JCC deviennent autonomes et se dotent d'un statut particulier. Il traduisait ainsi l'opinion générale du secteur cinématographique. Toutes ces anicroches ont fini par laisser un goût amer à une session déjà entachée par des problèmes administratifs. La Tunisie récolte son

⁸⁴ Mohamed Aziz Ben Achour est historien tunsien, ancien ministre de la Culture de 2004 à 2008 et ancien directeur de l'Alecso de 2009 à 2012.

⁸⁵ Abdelbeki Hermassi est un homme politique et universitaire tunisien, ancien ministre de la Culture de 1996 à 2004.

⁸⁶ Rachid Bouchereb est un réalisateur et producteur franco-algérien.

⁸⁷ Elyes Khoury est un romancier, dramaturge et critique libanais, il a été désigné président du jury des JCC à la session de 2006.

cinquième Tanit d'or pour le film «*Making-off*» de Nouri Bouzid, film directement inspiré par la montée de l'islamisme radical.

6) *Sessions de 2008 à 2010 : féminisation et redynamisation via le secteur privé*

- *La 22^{ème} session de 2008*

Le ministre Mohamed Aziz Ben Achour renoue avec l'expérience opérée en 1992 en nommant à la tête des Journées Cinématographiques de Carthage pour la session de 2008, Dora Bouchoucha⁸⁸, productrice privée, qui pour l'organisation des JCC s'appuiera sur une équipe diversifiée, des agences d'événementiels, des universitaires, des cinéastes, de jeunes étudiants particulièrement motivés qui l'ont admirablement secondée.

Cette session a été marquée par un nouveau concept dans l'organisation : la salle de cinéma le Colisée qui servait de lieu pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des JCC n'étant pas en mesure d'accueillir les invités, on lui a préféré le théâtre municipal jugé plus convenable. Il aura fallu attendre les sessions de 2008 et de 2010 pour laisser apparaître un fléchissement vers l'initiative privée.

- *La 23^{ème} session de 2010*

Comme c'est de tradition aux préparatifs des Journées Cinématographiques de Carthage et à l'instar des autres sessions, l'équipe de la vingt-troisième session de 2010, n'a su qu'elle était reconduite que six mois avant la tenue de la session, ce qui constitue un handicap majeur pour toutes les sessions de ce festival. Lors de la conférence de presse le comité d'organisation des JCC a annoncé l'avancement des travaux relatifs à la création d'un «*fonds de soutien pour le*

⁸⁸ Dora Bouchoucha est productrice tunisienne (voir annexe N°8, p.333).

cinéma africain» initié par la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et pour la seconde fois (2008 et 2010) que Producer's Network (réseau de producteurs) renforce les rangs des JCC pour développer les rencontres entre producteurs du Sud et du Nord. En outre, la Chambre Nationale des Producteurs de films de Tunisie, soucieuse de participer au développement du cinéma arabe et africain, a institué un «*Prix Producteur*» d'un montant de 10000DT environ 5000 euros.

III. LES JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE: LES STRUCTURES

A. Le Militantisme

Une lecture des différents jurys qui ont composé les vingt-trois sessions selon le tableau ci-dessous, nous éclaire sur leurs profils respectifs ; nous répertorions parmi eux un grand nombre de militants arabes et africains de gauche.

Pour un festival qui défend un cinéma différent, ses organisateurs ont pris soin d'inviter des personnalités qui reflètent cette préoccupation et ils ont choisi parmi les cinéastes et les critiques des pays arabes et africains les plus militants, en sachant que ceux qui venaient des autres pays européens de l'Est ou de l'Ouest étaient acquis à la cause des Journées Cinématographiques de Carthage.

Pour les membres tunisiens on a toujours fait appel à des intellectuels connus pour leurs choix progressistes, ce qui allait de pair avec la politique tunisienne durant les années soixante et soixante dix, tournée vers une modernité à l'occidentale qui s'est maintenue jusqu'aux années quatre vingt dix et même 2000.

Cependant une orientation plutôt pro-arabe sur les plans politique et culturel se fait ressentir dans les années quatre-vingts, ainsi qu'une montée sans précédent de l'idéologie islamiste. Le tableau démontre aussi que les réalisateurs dont les œuvres ont été primées par l'une des sessions ont été invités par la suite en tant que membres du jury. Les membres des différents jurys de 1966 à 2010 étaient issus de différentes régions du monde, en plus des pays africains et arabes qui en

faisaient partie d'emblée, vu que la compétition est exclusivement arabo-africaine.

A part la première session l'Afrique n'a pas été absente des assises des Journées Cinématographiques de Carthage et sa présence dans les jurys dénote une participation parfois même assez massive, avec une remarquable avance pour le Sénégal, représenté au moins treize fois sur les vingt-trois sessions, peut-être parce que le Sénégal est un pays qui ressemble beaucoup à la Tunisie sur le plan culturel, avec des élites occidentalisées et modernes. Les personnalités originaires des pays du sud-Sahara sont arrivées parfois à composer la moitié du jury comme c'est le cas en 1976, avec cinq membres sur dix.

La Tunisie en tant que pays hôte a été représentée au sein du jury trente-cinq fois dans les vingt-trois sessions, suivie par l'Égypte, eu égard à son poids démographique, à la vitalité de son industrie cinématographique et au nombre impressionnant de cinéastes que ce pays possède.

La France se trouve en troisième position, ce qui n'a rien d'étonnant vu les affinités culturelles et les liens que la Tunisie entretient avec elle. Le Sénégal (pays proche de la Tunisie par la francophonie et les relations politiques) vient en quatrième position. L'Algérie et le Maroc suivent, en tant que voisins immédiats de la Tunisie.

Les membres de jury des 23 sessions des JCC

Années	Noms	Pays
1966	- Tahar Chériaa - Hamadi Ben Mabrouk - Antoni Bohdziewicz - Romano Calisi - Louis Marcorelles - Semih Tugrul	Tunisie-Président Tunisie Pologne Italie France Turquie
1968	- Ousmane Sembene - Jean-Louis Bory - Tahar Chériaa - Miklos Jancso - Nour-Eddine Mechri - Paulo-Emilio Salles Gomes	Sénégal-Président France Tunisie Hongrie Tunisie Brésil
1970	- Ahmed Kamel Morsi - Tahar Chériaa - Claude Michel Cluny - Ahmed Harzallah - Jean Pierre Lefebvre - Alexandre Petrovic - Wole Soyinka - Paulin Vieyra - Andrzej Wajda	Egypte-Président Tunisie France Tunisie Canada Yougoslavie Nigeria Sénégal Pologne
1972	- Ahmed Hocine - Tahar Chériaa - André Paquet - Lucienne Khoury - Ola Balogun - Lionel N'Gakane	Algérie-Président Tunisie Canada Liban Nigeria ANC- Afrique du Sud
	- Tawfik Salah - Hassen Daldoul - Hassen Abou Ghanima - Mourad Bouchouchi	Egypte-Président Tunisie Palestine Algérie

1974	<ul style="list-style-type: none"> - Samir Farid - Farrokh Gaffary - Oumarou Ganda - Sarah Maldoror - Kwalé Nee Owoo - Georges Perc - Nour-Eddine Sail 	<p>Egypte</p> <p>Iran</p> <p>Niger</p> <p>Angola</p> <p>Ghana</p> <p>France</p> <p>Maroc</p>
1976	<ul style="list-style-type: none"> - Salah Abou Seif - Borhane Alaouie - Sam Aryeetey - Férid Boughédir - Istvan Dosai - Lucien Mailli - Solo Randrasana - Nina Shivdasani - Tayeb Salah - Mahama Johnson Traore 	<p>Egypte-Président</p> <p>Liban</p> <p>Ghana</p> <p>Tunisie</p> <p>Hongrie</p> <p>Cameroun</p> <p>Madagascar</p> <p>Inde</p> <p>Soudan</p> <p>Sénégal</p>
1978	<ul style="list-style-type: none"> - Ababacar Samb - Mouny Berrah - Tahar Chériaa - Joyce Duran - Enrico Fulchignoni - Faten Hamama - Laurent Mann - Augustin Sotto - Mohamed Zouai 	<p>Sénégal-Président</p> <p>Algérie</p> <p>Tunisie</p> <p>Colombie</p> <p>Italie</p> <p>Egypte</p> <p>Congo</p> <p>Philippines</p> <p>Lybie</p>
1980	<ul style="list-style-type: none"> - Mohamed Ben Smail - Merzak Allouache - Bassori Timite - Salah Dehni - Ulrich Gregor - José Massip - Ali Kheury Ndaw 	<p>Tunisie-Président</p> <p>Algérie</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>Syrie</p> <p>R.F.A</p> <p>Cuba</p> <p>Sénégal</p>

	- Kamil Pixa - Tayeb Seddik	Tchécoslovaquie Maroc
1982	- Mrinal Sen - Ibrahim Awadh - Abdelatif Ben Ammar - Robert Daudelin - Pierre-Henri Deleau - Sao Gamba - Doreid Laham - Miguel Littin - Adnane Madanat - Alimata Salambere	Inde-Président Somalie Tunisie Canada France Kenya Syrie Mexique Palestine Haute-Volta
1984	- Nour Cherif - Ezzedine Madani - Grigori Chukrai - Leon Hirzman - Teguh Karya - Andras Kovacs - Bayo Duney - Mohamed Sanoussi - Thierry Faty Sow	Egypte-Président Tunisie URSS Brésil Indonésie Hongrie Nigéria Koweït Sénégal
1986	- Tahar Guiga - Jacques Baratier - Mahmoud Ben Mahmoud - Jean-Pierre Dikongue-Pipa - Kemal Echeickh - Alfonso Gumucio-Dagron - Boujemaa Kareche - Mohamed Malas - Inoussa Ouesseini - Jiri Sequens	Tunisie-Président France Tunisie Cameroun Egypte Bolivie Algérie Syrie Niger Tchécoslovaquie
	- Mustapha Fersi - Serge Daney	Tunisie-Président France

1988	<ul style="list-style-type: none"> - Naceur Khemir - Gnoan Mbala - Ramadhan Selim - Cheikh Oumar Sissoko - Mahmoud Yassine 	<p>Tunisie</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>Lybie</p> <p>Mali</p> <p>Egypte</p>
1990	<ul style="list-style-type: none"> - Youssef Chahine - Mustapha Alassane - Hamouda Ben Halima - Halié Gerima - Pierre Haffner - Rachid Mimouni - Fiorano Rancati 	<p>Egypte-Président</p> <p>Niger</p> <p>Tunisie</p> <p>Ethiopie</p> <p>France</p> <p>Algérie</p> <p>Italie</p>
1992	<ul style="list-style-type: none"> - Ousmane Sembene -Tahar Ben Jelloun - Sophie Ferchiou - Mariama Hima - Frédéric Mitterrand - Michel Khleifi - Rod Stoneman 	<p>Sénégal-Président</p> <p>Maroc</p> <p>Tunisie</p> <p>Niger</p> <p>France</p> <p>Palestine</p> <p>Grande Bretagne</p>
1994	<ul style="list-style-type: none"> - Yusra - Chris Austin - Flora Gomes - Habib Tangour - Emile Habibi - Euzhan Palcy - Fadhel Jaibi Courts métrages - Dorra Bouzid - Jean-Pierre Casmir - Annette Mbaye-D'Enerville - Pedro Pimenta - Ibrahim Sonallah 	<p>Egypte-Présidente</p> <p>Afrique du Sud</p> <p>Guinée-Bissau</p> <p>Algérie</p> <p>Palestine</p> <p>Martinique</p> <p>Tunisie</p> <p>Tunisie</p> <p>Belgique</p> <p>Sénégal</p> <p>Mozambique</p> <p>Egypte</p>

1996	<ul style="list-style-type: none"> - Raouf Basti - Emile Bassek Ba Kobihio - Michèle Byrd - Farida Ben Yazid - Robert Daudelin - Henri Duparc - Nabil El Maleh - Mohamed Khan - Mofida Tlatli 	<p>Tunisie-Président</p> <p>Cameroun</p> <p>U.S.A</p> <p>Maroc</p> <p>Canada</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>Syrie</p> <p>Egypte</p> <p>Tunisie</p>
1998	<ul style="list-style-type: none"> - John Badenhurst - Calixthe Beyala - Jean-Jacques Andrien - Serge Toubiana - Raghda - Merzak Allouache - Moncef Ben Ameer 	<p>Afrique du Sud-Président</p> <p>Cameroun</p> <p>Belgique</p> <p>France</p> <p>Syrie</p> <p>Algérie</p> <p>Tunisie</p>
2000	<ul style="list-style-type: none"> - Ahmadou Kourouma - Inés El Deghidi - Mariam Kaba - Fabienne Babe - Wasis Diop - Bourlem Guerdjou - Ahmed Baha-Eddine Attia 	<p>Côte d'Ivoire-Président</p> <p>Egypte</p> <p>Guinée</p> <p>France</p> <p>Sénégal</p> <p>Algérie</p> <p>Tunisie</p>
2002	<ul style="list-style-type: none"> - Edouard El Kharrat - Tata Amaral - Rachid Masharawi - Imunga Ivanga - Aicha Filali - Hanny Tchelley Jury International (vidéo) - Simone Bitton - Clément Tapsoba 	<p>Egypte-Président</p> <p>Brésil</p> <p>Palestine</p> <p>Gabon</p> <p>Tunisie</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>France-Président</p> <p>Burkina-Faso</p>

	- Mohamed Habib Hamed	Tunisie
2004	- Mohamed Malass - Hamid Barrada - Dominique Cabrera - Charles Mensah - Fawzia Zouari - Mansour Sora Wade - Tahmineh Milani Jury International (vidéo) - Jean-Servais Bakyono - Houda Ibrahim - Souad Ben Slimane	Syrie-Président Maroc France Gabon Tunisie Sénégal Iran Burkina-Faso-Président Liban Tunisie
2006	- Elias Houry - Fanta Regina Nacro - Serge Sobczynski - Mohamed Asli - Hend Sabri - Ramsès Marzouk - Rokhaya Niang Jury International (vidéo) - Idrissou Mora-Kpai - Guy Braucourt - Kmar Bendana-Kchir	Liban-Président Burkina Faso France Maroc Tunisie Egypte Sénégal Bénin-Président France Tunisie
2008	- Yasmina Khadra - Ezzat El Alayli - Emmanuelle Béart - Sandra Den Hamer - Nouri Bouzid - Ismael Lo - Rahmatou Keita Jury International (vidéo) - Samba Félix N'Diaye - Alya Arasoughly	Algérie-Président Egypte France Pays-Bas Tunisie Sénégal Niger Sénégal-Président Palestine

	- Doris Hegner - Ridha Béhi - Nadia Kamel	Allemagne Tunisie Egypte
2010	- Raoul Peck - Joseph Gaye Ramaka -Anwar Brahem - Atiq Rahimi - Elham Shahine - Sulef Fawakherji - Diane Baratier Jury du Documentaire - Nabil Ayouch - Khaled Abul Naga - Samir Ardjoum - Nadia Ben Rachid - Osvalde Hallade Lewat	Haïti-Président Sénégal Tunisie Afghanistan Egypte Syrie France Maroc-Président Egypte Algérie Tunisie Cameroun

Réalisateurs primés et leur désignation en tant que membre de jury

Les Réalisateurs	Sessions de Palmarès	Membre au Jury
Ousmane Sembene	1966	1968 et 1992
Youssef Chahine	1970	1990
Nabil El Maleh	1970	1996
Sarah Maldoror	1972	1974
Tawfik Salah	1972	1974
Borhane Alaouié	1974	1976
Merzak Allaouéche	1978	1980 et 1998
Mohamed Malass	1984 et 1992	1986 et 2004
Cheikh Omar Sissoko	1986	1988
Michel Khleifi	1988	1992
Moufida Tlatli	1994	1996
Rachid Masharawi	1996	2002

Mansour Sora Wade	2002	2004
Nouri Bouzid	1986-2002-2006	2008
Hailé Gérïma	2008	1990

Hailé Gérïma est le seul réalisateur qui ait été invité comme membre du jury à la session de 1990 et qui ait reçu le Tanit d'or à la session de 2008, c'est une exception.

Proportion des pays Africains et Arabes participant aux 23 sessions des JCC

Années	Pays Arabes	Pays Africains	Autres Pays
1966	5	4	21
1968	7	5	24
1970	8	8	24
1972	9	15	26
1974	9	9	
1976	9	8	23
1978	10	9	17
1980	10	13	12
1982	13	12	12
1984	9	11	12
1986	9	14	24
1988	11	10	13
1990	13	15	13
1992	10	13	13
1994	9	9	14
1996			
1998	8	9	15
2000	12	9	17
2002	8	13	21
2004	12	14	20

2006	13	12	8
2008	9	10	16
2010	9	12	27

Proportion des pays Africains et Arabes participant à la compétition officielle

Années	Pays Africains	Pays Arabes
1966	6	9
1968	6	19
1970		
1972		
1974		
1976		
1978	8	20
1980	13	14
1982		
1984	12	11
1986	29	41
1988	20	52
1990	22	51
1992	29	35
1994	9	9
1996		
1998		
2000	12	24
2002		
2004	15	22
2006	5	24
2008	4	22
2010	7	17

Représentation par nationalité des membres des jurys des 23 sessions des JCC

Années	Pays Arabes	Pays Africains
1966	Tunisie (2)*	
1968	Tunisie (2)	Sénégal
1970	Tunisie (2), Egypte	Nigéria, Sénégal
1972	Tunisie, Algérie, Liban	Nigeria, ANC- Afrique du Sud
1974	Tunisie, Palestine, Algérie, Egypte, Maroc, Syrie	Niger, Angola, Ghana,
1976	Tunisie, Egypte, Liban	Ghana, Cameroun, Madagascar, Sénégal, Soudan
1978	Tunisie, Egypte, Algérie, Lybie	Congo, Sénégal
1980	Tunisie, Algérie, Syrie, Maroc	Côte d'Ivoire, Sénégal
1982	Tunisie (2), Syrie, Palestine	Somalie, Kenya, Haute Volta
1984	Tunisie, Egypte, Koweït	Nigéria, Sénégal
1986	Tunisie, Egypte, Algérie, Syrie	Cameroun, Niger
1988	Tunisie (2), Egypte, Lybie	Cote d'Ivoire, Mali
1990	Tunisie, Egypte, Algérie	Niger, Ethiopie
1992	Tunisie, Palestine, Maroc	Niger, Sénégal
1994	Tunisie (2), Egypte(2), Palestine, Algérie	Afrique du Sud, Guinée Bissau, Sénégal, Mozambique
1996	Tunisie (2), Egypte, Syrie, Maroc	Cameroun, Côte d'Ivoire
1998	Tunisie, Algérie, Syrie	Cameroun, Afrique du Sud
2000	Tunisie, Egypte, Algérie	Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal
2002	Tunisie (2), Egypte, Palestine	Gabon, Côte d'Ivoire, Burkina Faso
2004	Tunisie (2), Syrie, Maroc(2), Palestine	Gabon, Sénégal, Burkina Faso
2006	Tunisie (2), Egypte, Maroc	Burkina Faso, Sénégal, Bénin
2008	Tunisie (2), Egypte (2),	Sénégal(2), Niger,

	Algérie, Palestine	
2010	Tunisie (2), Egypte (2), Syrie, Maroc	Sénégal, Cameroun,

*Représentation par nationalité des membres des jurys
(non arabes et non africains)*

Années	Ex Pays de l'EST	Amérique Latine	Europe - Amérique du Nord	Asie
1966	Pologne		France, Italie, Turquie	
1968	Hongrie	Brésil	France	
1970	Pologne, Yougoslavie		Canada	
1972			Canada	
1974			France	Iran
1976	Hongrie			Inde
1978		Colombie	Italie	Philippines
1980	Tchécoslovaquie	Cuba	RFA	
1982		Mexique	Canada, France	Inde
1984	URSS, Hongrie	Brésil		Indonésie
1986	Tchécoslovaquie		France	
1988				
1990			France, Italie	
1992			France-Grande Bretagne	
1994		Martinique	Belgique	
1996			USA, Canada	
1998			Belgique, France	
2000			France	
2002			France	
2004			France	Iran
2006			France	
2008			France, Pays-Bas, RFA	
2010		Haïti	France(2)*	Afghanistan

* Le chiffre entre parenthèse indique le nombre de personnes

B. Les Aléas de l'organisation

Depuis sa création en 1961 le ministère de la Culture appelé Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles et de l'Information jusqu'à la fin de 1969 n'a jamais été supprimé, il a été rattaché à l'Information une seule fois en 1980, puis ses prérogatives ont été étendues à plusieurs reprises à l'Information, à l'Orientation, à la Jeunesse, aux Loisirs et au Patrimoine. Ce poste est souvent attribué à des personnalités culturelles connues comme Chedly Klibi, Mahmoud Messadi, Béchir Ben Slama, Habib Boularès et d'autres.

L'absence d'un texte juridique réglementant l'organisation des JCC n'a pas permis aux intervenants durant les vingt-trois sessions de fixer des intitulés précis pour les différentes fonctions. Il semblerait néanmoins que cela n'ait jamais eu d'impact réel sur le déroulement concret. Tout à fait au sommet nous trouvons la fonction « *de président d'honneur* » attribué au ministre de la Culture qui, en tant que chef de l'administration selon la constitution et le statut général de la fonction publique, est juridiquement le premier responsable pour toute initiative administrative ou financière, en tant qu'ordonnateur principal des dépenses de son département.

Le premier responsable des JCC nommé pour les deux premières sessions avait le titre de « *président* », peut-être par respect pour sa personne. Il s'agissait de Lamine Chebbi, agrégé en lettres arabes et ancien ministre de l'Education Nationale ; ce furent les deux seules fois où le premier responsable en titre des JCC avait reçu cette dénomination élogieuse de « *président* ». En réalité, la personne qui les a gérées depuis 1966, était Tahar Chériaa, en tant que secrétaire général, membre du Jury et chef de service du Cinéma.

Nous allons retrouver le même Tahar Chériaa pendant les sessions 1970 et 1972, toujours en tant que secrétaire général et membre du Jury, puis en 1978 en tant que membre du Jury ; ensuite il sera désigné comme conseiller pour les sessions de 1974, 1976, 1980 et 1990 ; il aura participé en tout à neuf sessions. Un hommage lui sera rendu lors de la session de 2004 et à la session de 2010, le vendredi 27 octobre au théâtre municipal avec la projection de deux courts métrages :

- « *Tahar Chériaa notre baobab* » (*work in progress*) de Mohamed Chellouf 26 mn en VO,
- « *Tahar Chériaa : En direct* » de Anis Achour (ISAMM-Tunis) 14 mn en VO.

Il quittera ce monde le 4 novembre 2010, une semaine après sa dernière apparition parmi les «*Jicecistes*».

La dénomination de « *président* » a laissé place au titre de « *président de conseil d'administration* » sous Mahmoud Messadi, ministre de la Culture, le directeur de la session étant appelé président du comité directeur en 1974 et 1976 : il s'agissait de Tahar Guiga, écrivain connu et proche de ce ministre. Puis on revint au titre « *président* » sous Mohamed Yaaléoui, ministre des Affaires Culturelles en 1978, le premier responsable des JCC étant appelé « *président du comité d'organisation* ». Cette responsabilité a échu au président-directeur général de la SATPEC, Hamadi Essid. Nous relevons un cas unique, quand Foued Mebazaâ ministre des Affaires Culturelles a cédé le titre de « *président* » à Hassen Akrouf en 1980, autre président-directeur général de la SATPEC.

Pour les sessions de 1982 et de 1984, Rachid Ferchiou, un des conseillers du ministre de la Culture Béchir Ben Slama et proche du Palais présidentiel, a pris la première responsabilité sous le titre de « *directeur des JCC* » ; quant à la session de 1986, Ali Zaiem un haut cadre du ministère de la Culture a été chargé

d'organiser les JCC, avec le titre de Vice-président. Il a été reconduit à la session suivante de 1988, mais cette fois-ci avec le titre de directeur, qui a remplacé le Vice-président Tawfik Besbes, écarté une semaine avant l'ouverture de l'évènement pour des raisons d'animosité avec de très hauts responsables du ministère.

Ezzedine Madani a conservé ce titre pour la session 1990, c'est un auteur de pièces de théâtre dont certaines ont été jouées avec succès ; il est à signaler que la désignation d'un dramaturge comme organisateur du festival a bouleversé les traditions des JCC. Ezzedine Madani est extérieur au ministère tout en étant un homme de culture. C'est l'ébauche d'un changement qui va se concrétiser dans les sessions suivantes. Mongi Bousnina, en tant que ministre de la Culture lors de la session de 1992, en a confié l'organisation à un producteur privé Ahmed Baha-Eddine Attia, producteur de deux films qui ont eu un succès énorme au niveau national et international, surtout *«l'Homme de cendres»*, Tanit d'or en 1986 et *«Halfaouine»*, également Tanit d'or en 1990 ; il a donné une nouvelle impulsion et un tournant décisif aux JCC grâce à cette session exceptionnelle.

Ahmed Baha-Eddine Attia était directeur général des JCC pour les sessions 1992 et 1994, puis il est revenu en tant que vice-président à la session de 2004. Un autre professionnel du secteur privé, le réalisateur Abdelatif Ben Ammar a été nommé sur instructions des services de la présidence pour organiser la session de 1996.

Quant à la session de 1998, elle a été dirigée par Ali Zaiem, à l'époque chef de cabinet du ministre de la Culture ; celles qui vont suivre de 2000 à 2004 ont été confiées à Nadia Attia, directrice du Cinéma et des arts audiovisuels au ministère de la Culture. La session de 2006 a été organisée dans une grande confusion, en l'absence d'un premier responsable et en raison d'un vide à la tête

de la Direction du Cinéma et des arts audiovisuels au ministère de la Culture. Férid Boughedir, réalisateur tunisien, exerça la mission de délégué artistique de cette session.

Après quarante-deux ans (session de 2008), une femme issue du milieu professionnel privé a pris les destinées des JCC ; c'était la quatrième fois qu'un privé s'occupait de cette tâche : il s'agissait de la productrice Dora Bouchoucha. Elle a instauré de nouvelles méthodes de travail dans un esprit d'équipe, elle a d'ailleurs été rappelée à la même fonction en 2010.

Malgré ces innombrables changements à la tête des JCC, les fonctions de Secrétaire général et de Trésorier ont toujours été assurées par des responsables du ministère de la Culture. Ils ont de tout temps géré les finances et les moyens de services, tandis que les charges de Délégué général et de Délégué artistique étaient l'apanage du milieu cinématographique professionnel. Dora Bouchoucha a été chargée du marché international du film et des ateliers de projets (MIPAC) des sessions de 1992, 1994 et de 2002 à 2006. Ce marché international du film est un lieu de rencontre de tous les professionnels (les responsables des programmes, les décideurs d'achats et les coproducteurs des sociétés de production et de distribution) durant les JCC ; son but est en priorité la vente et l'achat des films africains et arabes. A la fin de chaque session, le marché du film demandera à chaque participant le bilan des opérations effectuées ainsi que ses considérations sur le fonctionnement contrats signés, afin d'amener une réflexion autour de la diffusion des films africains et arabes.

L'atelier de projets a pour but d'instaurer de nouvelles formes de promotion des cinémas africain et arabe, afin de répondre aux exigences des cinéastes.

Les films pour enfants ne sont pas aussi nombreux qu'ils étaient dans le passé ; peut-être les JCC s'étaient-elles plus investi au début dans cette catégorie

que par la suite, peut-être aussi que l'engouement pour le petit écran a supplanté les salles de cinéma pour cette tranche d'âge.

Le ministre de la Culture, de par sa fonction, est presque toujours président de chaque session des JCC ; il a le dernier mot pour dresser la liste des invités étrangers, des cinéastes, des réalisateurs, des journalistes critiques ainsi que des conférenciers.

Les comités d'organisation des vingt-trois sessions des JCC se sont composés comme suit:

✓ *Les sessions de 1966 et 1968*

Le Comité des Journées Cinématographiques de Carthage de 1966-1968

Président d'honneur : Ministre de la Culture, Chedly Klibi

Président : Président du Comité Culturel, Lamine Chebbi

Vice-président

Secrétaire Général : Tahar Chériaa

Trésorier

Membres Accesseurs

Membres Consultatifs

✓ *La session de 1974*

Organes Directeurs des Journées Cinématographiques de Carthage

Président du Conseil d'Administration : Ministre de la Culture, Mahmoud

Messadi

Président du Comité Directeur : Tahar Guiga

Vice-président

Secrétaire Général

Secrétaire Général Adjoint

Trésorier

Membres

Conseiller : Tahar Chériaa

✓ *La session de 1978*

Le Comité d'Organisation des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Mohamed Yaalaoui

Président du comité d'organisation : Hamadi Essid, Président Directeur Général de la SATPEC

✓ *La session de 1980*

Le Comité d'Organisation des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Hassen Akrouf, Président Directeur Général de la SATEPC

Vice-président

Secrétaire Général

Trésorier

Membres

Conseiller : Tahar Chériaa

✓ *Les sessions de 1982 et 1984*

Le Comité Supérieur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Béchir Ben Slama

Directeur : Rachid Ferchiou

Vice-président

Secrétaire Général

Secrétaire Général Adjoint

Trésorier

Membres

✓ *La session de 1986*

Le Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Zakaria Ben Mustapha

Vice-président : Ali Zaiem

Secrétaire Général

Secrétaire Général Adjoint

Trésorier

Membres

✓ *La session de 1988*

Le Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Habib Boularés

Vice-président : Tawfik Besbes

Directeur : Ali Zaiem

Directeur Adjoint

Secrétaire Général

Trésorier

Trésorier Adjoint

Membres

Conseillers

✓ *La session de 1990*

Le Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Ahmed Khaled

Directeur : Ezzedine Madani

Secrétaire Général

Trésorier Général

Conseiller : Tahar Chériaa

Membres

✓ *La session de 1992*

Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Mongi Bousnina

Vice-président : Moncef Ben Ameer

Directeur Général : Ahmed Baha-Eddine Attia

Délégué Général : Férid Boughédir

Délégué Général Adjoint : Hichem Ben Ammar

Secrétaire Général

Secrétaire Général Adjoint

Directrice du MIPAC & de l'Atelier de Projets : Dora Bouchoucha

Responsable du colloque : Abdelatif Ben Ammar

Conseil :

Président : Ministre de la Culture

Membres

Comité Exécutif

Coordination : Annie El Chedly

Presse : Tarek Ben Chaabane

Accréditations : Béchir Fani

✓ *La session de 1994*

Cellules d'Organisation des Journées Cinématographiques de Carthage

Comité Directeur :

Président : Ministre de la Culture, Mongi Bousnina

Vice-présidents : Férid Boughédir, Tawfik Besbes

Directeur Général : Ahmed Baha-Eddine Attia

Délégué Général : Mohamed Chellouf

Directrice du MIPAC & de l'Atelier de Projets : Dora Bouchoucha

Directeur Administratif et Financier : Ali Zaiem

Responsable du colloque : Tahar Chikhaoui

Comité Exécutif

Coordination : Annie El Chedly

Accréditations : Hamida Bellagha

✓ *La session de 1996*

Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Abdelbaki Hermassi

Directeur : Abdelatif Ben Ammar

Secrétaire Général : Fathi Kharrat

Trésorier

Membres

Comité Exécutif

▪ *La session de 1998*

Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage de 1998

Président : Ministre de la Culture, Abdelbaki Hermassi

Directeur : Ali Zaiem (Chef de cabinet)

Coordinatrice Générale : Nadia Attia (Directrice du cinéma et des arts audiovisuels)

Secrétaire Général : Fathi Kharrat (Sous-Directeur du cinéma et des arts audiovisuels)

Déléguée Générale : Moufida Tlatli

Membres

▪ *La session de 2000*

Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Abdelbaki Hermassi

Vice-présidents : Ali Zaiem, Férid Boughédir

Directrice : Nadia Attia

Secrétaire Général : Fathi Kharrat

Membres

▪ *La session de 2002*

Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Abdelbaki Hermassi

Vice-présidents : Ali Zaiem, Férid Boughédir

Directrice : Nadia Attia

Secrétaire Général : Fathi Kharrat

Secrétaire permanent : Moncef Ben Ameer (sous contrat)

Responsable de l'Atelier de Projets : Dora Bouchoucha

Membres

▪ *La session de 2004*

Comité Directeur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Abdelbaki Hermassi

Conseil Spécial : Tarek Ben Ammar

Vice-présidents : Ali Zaiem, Baha-Eddine Attia

Directrice : Nadia Attia

Secrétaire permanent : Moncef Ben Ameer

Membre

▪ *La session de 2006*

Comité d'Honneur des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Mohammed Aziz Ben Achour

Comité Directeur :

Directeur Artistique : Férid Boughédir

Secrétaire Général : Fathi Kharrat

Secrétaire permanent : Moncef Ben Ameer

Atelier de Projets : Dora Bouchoucha

Membres : Baha-Eddine Attia et Sihem Beklhodja

▪ *La session de 2008*

Equipe des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Mohamed Abderaouf Basti

Directrice : Dora Bouchoucha

Secrétaire Général : Abderahmane Bennani

Organisation Générale: Annie El Chedly

Coordination Générale : Lina Chaabane

Responsable de la programmation et sélection vidéo : Hichem Ben Ammar

Responsable de l'Atelier de Projets et de la Table Ronde : Tarek Ben Chaabane

Responsable des Sections Parallèles : Ikbal Zalila

Coordinateur Jury pour enfants : Mahmoud Jemni

Communication et Evénementiel : Sihem Beklhodja

Chargée des Cérémonies Officielles : Hamida Bellagha

▪ *La session de 2010*

Equipe des Journées Cinématographiques de Carthage

Président : Ministre de la Culture, Mohamed Abderaouf Basti

Directrice : Dora Bouchoucha

Délégué Général : Tarek Ben Chaabane

Secrétaire Général : Fathi Kharrat

Organisation Générale : Annie El Chedly

Coordination Générale : Lina Chaabane

Directrice artistique : Hamida Bellagha

Responsable des Sections Parallèles : Ikbal Zalila

Responsable de l'Atelier de Projets : Azza Chaabouni

Section cinéma et mémoire : Férid Boughédir

Coordinateur Jury pour enfants : Mahmoud Jemni

Responsable du colloque : Kamel Ben Ounès

Responsable du Protocole : Samir Belhaj Yahia

Trésorier

Nous avons dressé aussi un tableau récapitulatif ci-dessous, où figurent les noms des ministres de la Culture qui ont été les présidents des Journées Cinématographiques de Carthage lors des vingt-trois sessions.

Années	Nom des Ministres lors des différentes sessions des JCC
1966-1968	Chedly Klibi : Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles et de l'Information
1970	Habib Boularés : Ministre des Affaires Culturelles et de l'Information
1972	Chedly Klibi : Ministre des Affaires Culturelles et de l'Information
1974	Mahmoud Messadi : Ministre des Affaires Culturelles et de l'Information
1976	Chedly Klibi : Ministre des Affaires Culturelles
1978	Mohamed Yaaléoui : Ministre des Affaires Culturelles
1980	Foued Mebazaâ : Ministre de l'Information et de la Culture
1982-1984	Béchr Ben Slama : Ministre des Affaires Culturelles
1986	Zakaria Ben Mustapha : Ministre des Affaires Culturelles
1988	Habib Boularés : Ministre des Affaires Culturelles
1990	Ahmed Khaled : Ministre de la Culture et de l'Information
1992-1994	Mongi Bousnina : Ministre de la Culture
1996-1998	Abdelbaki Hermassi : Ministre de la Culture
2000-2004	Abdelbaki Hermassi : Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Loisirs
2006	Mohammed Aziz Ben Achour : Ministre de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine
2008-2010	Mohamed Abderaouf Basti : Ministre de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine

IV. APPROCHE EMPIRIQUE

A. Choix méthodologique

Ce chapitre est consacré à la méthodologie adoptée dans le cadre de cette recherche. L'objectif de cette partie est d'explicitier la manière dont celle-ci a été mise en œuvre lors de l'analyse des données recueillies au moyen des entretiens au près des acteurs directs et indirects opérant dans les Journées Cinématographiques de Carthage.

Denzin et Lincoln⁸⁹ indiquent clairement que quelle que soit la recherche, les positionnements méthodologiques ne sont pas donnés *a priori* mais dépendent, au contraire, de la nature même de la problématique ainsi que du contexte dans lequel se trouve le chercheur qui l'étudie. Nous nous sommes particulièrement inspirés des travaux de Sylvie Hertrich de Mathilde Pulh...

➤ *L'approche qualitative*

La recherche qualitative a été privilégiée dans cette recherche. Celle-ci n'a pas une connotation négative, en comparaison aux démarches dites quantitatives. Certains l'assimilent à une recherche scientifique. Elle a pour objectif de générer des hypothèses créatives et de suggérer des réponses possibles aux questions de recherche posées.

La recherche qualitative est fortement utilisée par les chercheurs en Sciences Sociales selon Giordano⁹⁰. En revanche la méthode qualitative a plusieurs approches donc au lieu de rappeler ses caractéristiques récurrentes nous nous

⁸⁹ Denzin et Lincoln, In Sylvie Hertrich, Contribution à la communication événementielle : une analyse sémio-contextuelle du Mondial de l'automobile, p 214.

⁹⁰ Giordano, In Sylvie Hertrich, Contribution à la communication événementielle : une analyse sémio-contextuelle du Mondial de l'automobile, p 215.

proposons d'en donner des définitions qui sont les suivantes : Il s'agit de la définition de Paillé et Mucchielli⁹¹, qui est plutôt de type procédural, et énumère cinq caractéristiques pertinentes attribuées à cette forme de recherche qualitative : «*Toute recherche empirique en sciences humaines et sociales répondant aux caractéristiques suivantes :*

- 1) *la recherche est conçue en grande partie dans une optique compréhensive,*
- 2) *elle aborde son objet d'étude de manière ouverte et assez large,*
- 3) *elle inclut une cueillette de données effectuée au moyen de méthodes qualitatives [...],*
- 4) *elle donne lieu à une analyse qualitative des données où les mots sont analysés directement par l'entremise d'autres mots, sans qu'il y ait passage par une opération numérique,*
- 5) *elle débouche sur un récit ou une théorie et non sur une démonstration».*

La recherche qualitative est un phénomène social selon les travaux de Mucchielli⁹², dans la mesure où « *elle se présente à nous comme la mise en œuvre d'un type de conduites dites : scientifiques par une population de chercheurs qui ont la caractéristique commune de faire de la recherche en sciences humaines et sociales et non en sciences physiques et naturelles* ». Elle est aussi pour l'auteur, « *une succession codifiée de processus de travail intellectuel proprement humain (comparaison, induction, généralisation, recherche de forme, invention de sens* ».

➤ *Les personnes interviewées:*

Cette recherche a été conduite auprès de trente cinq personnes ; l'enjeu de cette étude consiste à mieux cerner ce qu'entendent ces protagonistes dont une grande partie ont occupé la fonction de directeur des Journées Cinématographiques de Carthage. De part cette position, ils étaient des acteurs

⁹¹ Paillé et Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, p 196.

⁹² Mucchielli, *l'art d'influencer : analyse des techniques de manipulation*, p 156.

principaux dans le choix des films sélectionnés, le choix des membres du jury, de son organisation et de la qualité des invités et des festivaliers durant les vingt-trois sessions.

Le total des personnes interrogées du secteur cinématographique est de trente-cinq interlocuteurs, appartenant à différentes catégories socioprofessionnelles. La population interrogée est composée des réalisateurs, des critiques, des producteurs, des gestionnaires, des administrateurs, des cinéphiles et des directeurs des différentes sessions des Journées cinématographiques de Carthage (*cf annexe N°2*). Elle est composée de trente-un hommes et de quatre femmes :

➤ *Effectif des personnes interviewées selon l'âge et le genre*

Genre	Nombre	Moyenne d'Age	Ancienneté
Femmes	5	63	21 ans
Hommes	31	70	40 ans

Par ailleurs, certaines personnes influentes dans le mouvement cinéphilique comme Moncef Ben Ameer, Moncef Ben Mrad⁹³ et surtout le créateur du ministère de la Culture et des Journées cinématographiques de Carthage, Chedly Klibi ont refusé totalement d'être interviewés.

⁹³ Moncef Ben Mrad est journaliste, cinéaste et écrivain, ancien président de la FTCC.

B. Les données

➤ *L'entretien*

Dans cette recherche, l'entretien été la source principale pour le recueil des données. Selon Riadh Zghal⁹⁴ « *l'entretien met en relation deux individus A et B où B l'interviewé est considéré comme détenteur d'une information, et où A, l'interviewer, déploie une sorte de stratégie afin d'amener B à livrer cette information. Cette stratégie n'est pas celle de l'interrogatoire agressif qui extirpe l'information du sujet. Elle vise plutôt à éveiller la spontanéité de l'interviewé, à faire remonter à sa conscience des représentations refoulées dans l'inconscient ou simplement oubliées. Son objectif est l'étude approfondie d'un problème bien déterminé sur la base du témoignage apporté par les personnes interviewées* »⁹⁵.

L'entretien constitue, d'une manière générale, une source privilégiée de recueil de données dans le cadre des études de cas Denzin et Lincoln.

L'outil utilisé dans cette recherche est l'entretien semi-directif. Il est défini d'après Evrad et Roux⁹⁶ comme suit « *l'entretien semi-directif n'est pas un questionnaire ouvert. Il s'articule autour de cinq ou six thèmes à aborder et à approfondir qui forment le guide d'entretien. Il nécessite les mêmes interventions de types non directifs visant à faciliter le discours. Il dure trente minutes à une heure et nécessite l'usage d'un magnétophone. Les bandes magnétiques sont retranscrites et donnent lieu à une analyse de contenu* ».

⁹⁴ Riadh Zghal est professeur agrégée en sciences de gestion à la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de Sfax.

⁹⁵ Riadh Zghal, Méthodologie de recherche en sciences sociales, p.

⁹⁶ Evrad,E , Roux,E , Market études et recherches en marketing ,Paris Nathan, 1999, p.99.

L'entretien semi-directif : est un entretien individuel qui met en présence un enquêteur et un répondant ; c'est « *un mode très largement utilisé dans le domaine des études marketing, car il est centré autour de thèmes précis à aborder* ⁹⁷ ». Cette méthode est loin d'être une enquête conventionnelle utilisant des questions ouvertes. En effet, l'entretien se déroule à partir d'un guide d'entretien défini au préalable et qui liste les thèmes qui doivent être abordés. Ainsi, l'entretien semi-directif permet aux personnes interrogées de s'exprimer librement (verbalement et temporellement). Il s'agira de « *laisser venir l'interviewé* », tout en recentrant l'entretien à chaque fois que nécessaire ; le répondant dispose d'un maximum de liberté pour répondre aux questions dans ses propres termes. Par ailleurs, cette technique permet à l'enquêteur de recueillir toutes les précisions souhaitées ».

➤ *La construction du guide d'entretien :*

Le guide d'entretien a été construit autour de trois principaux thèmes qui sont : les conditions prévalantes, le déroulement des vingt-trois sessions et en dernier lieu l'évaluation et constat. Il comporte dix-neuf questions (*cf annexe N°1*) ; celui-ci a été adapté aux diverses catégories d'interlocuteurs interrogés.

Notons que le guide d'entretien a été plutôt comme une sorte d'aide mémoire qui permettait d'assurer qu'aucun point important n'avait été omis durant l'entretien. Par conséquent, ces entretiens ont été conduits conformément à ce guide et durant la période de 2007 à 2010. Notons enfin que le choix de recourir à l'entretien semi-directif, se justifie afin d'éviter que l'interviewer ne dérive trop sur les thèmes proposés.

⁹⁷ Ibid., Evard,E , Roux,E, p .99.

➤ *Les conditions de déroulement de l'entretien :*

Les différents entretiens se sont déroulés selon la procédure suivante :

- nous avons laissé la liberté totale aux personnes interrogées le choix du lieu où ils seraient interviewés ainsi que l'horaire et la date afin d'avoir un climat de confiance. De même, avant de débiter l'entretien, nous avons expliqué à chaque interviewé, les objectifs de notre recherche d'après Madeleine Grawitz⁹⁸. Nous avons veillé à ce que les facteurs de confiance, d'empathie de détente soient appliqués durant le déroulement des entretiens,
 - après avoir obtenu l'accord des personnes interrogées, nous leur présentons le guide d'entretien,
 - les interviewés ont demandé d'avoir un exemplaire de cette recherche
 - tous les entretiens ont été enregistrés sur dictaphone numérique d'une durée moyenne de quatre-vingt-dix minutes par entretien dans le but d'avoir une traçabilité. Les entretiens sont systématiquement retranscrits dans leur intégralité ; en revanche, la transcription de l'entretien comporte des parenthèses (...) qui correspondent à des propos qui ont été supprimés pour des raisons éthiques.

Afin d'atténuer les mécanismes classiques de défense développés par les personnes interrogées lors d'un entretien semi-directif, et afin de réaliser un travail rigoureux et scientifique, nous avons opté d'appliquer notamment les conseils de Grawitz qui sont les suivants :

- utiliser la politesse pour aborder notre future personne interrogée, en lui précisant clairement et rapidement l'objet scientifique de l'étude,
- laisser entendre à la personne interrogée que ses réponses pourraient *influencer ou changer* le domaine de la recherche,

⁹⁸ Grawitz Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 2001, p. 660.

- ne pas omettre de stipuler explicitement l'anonymat de l'entretien, si souhaité par le répondant. En revanche, l'anonymat n'a pas été exigé par les personnes interrogées ; la participation à cette recherche leur permettait de trouver des solutions aux contraintes confrontées lors de l'organisation des Journées Cinématographiques de Carthage,
- préciser l'étendue des attentes à l'égard de l'interviewé afin de «*le rassurer sur la portée de ce qu'il va dire, sans en minimiser l'importance*⁹⁹».

➤ *Les étapes de la collecte et les difficultés rencontrées*

Si la technique des entretiens revêt une dimension profondément humaine, il n'en reste pas moins qu'elle comporte également des difficultés. À commencer par la retranscription des entretiens, il s'agit d'un exercice long, pénible et fastidieux. La retranscription des trente cinq entretiens représentait près de 70 heures d'enregistrement audio : 500 pages de retranscription sur Word mais nous avons gardé que 229 pages dont nous avons mentionné les raisons plus haut. Cette retranscription est un apport enrichissant et épanouissant pour notre recherche.

Dans la pratique, l'entretien fut donc la principale source d'information lors de notre recherche empirique, laquelle s'est déroulée en trois étapes successives de collectes de données :

- une première étape a eu lieu du mois de janvier au mois de juillet 2007, consiste en une étude conduite à titre exploratoire au près des institutions étatiques qui sont responsables directement ou indirectement de l'organisation de la manifestation culturelles : les JCC et des personnes concernés et

⁹⁹ Ibid., Grawitz Madeleine, p. 661.

potentiellement qui vont être interviewés surtout que la session 2006 vient d'être achevée début novembre,

- la deuxième étape consacrée à l'entretien qui a eu lieu avec Tahar Chériaa le fondateur des JCC sur deux mois à raison d'une séance par semaine (de juin 2007 jusqu'au mois d'août 2007). Par ailleurs, douze entretiens d'environ une heure trente ont été conduits auprès des différents acteurs ou protagonistes de cette manifestation jusqu'à octobre 2008,

- pendant, la dernière étape nous avons interviewé toute l'équipe organisatrice de la session de 2008 puis d'autres protagonistes ont été interrogés jusqu'à fin novembre 2010 (vingt-trois entretiens).

➤ *L'analyse des données :*

L'analyse des données consiste à réduire les informations pour les catégoriser et les mettre en relation avant d'aboutir à une description, une explication ou une configuration. Elle constitue une étape aussi importante que délicate de la démarche de recherche.

L'analyse de contenu a été utilisée dans le cadre de cette recherche. Il s'agit d'une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication, ayant pour but de les interpréter (Bernard Berelson, 1952)¹⁰⁰. Quant à Laurence Bardin, elle l'a défini comme un ensemble de techniques d'analyse des communications¹⁰¹.

Pour analyser l'entretien la technique d'analyse thématique a été privilégiée. Selon Laurence Bardin¹⁰², cette technique comporte les étapes suivantes:

¹⁰⁰ In Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires en France, Paris, 2001, p. 21.

¹⁰¹ Ibid., Laurence Bardin, p. 35.

¹⁰² Ibid., Laurence Bardin, pp.101-107.

- le découpage du texte en un certain nombre de thèmes principaux (qu'il serait possible d'affiner, éventuellement, en sous-thèmes si on le souhaitait),
- identification des caractéristiques associées au thème central : en centrant davantage sur le thème général d'investigation,
- l'analyse séquentielle : l'entretien est découpé en séquences. Des critères sémantiques (organisation de la séquence autour d'un thème dominant), mais aussi stylistique (rupture de rythmes, opérateurs grammaticaux),
- l'analyse de l'énonciation : il s'agit d'une parole spontanée d'investigation, est tissé de mots, de formules de bouts de phrases apparemment superfétatoires qui est l'entretien ; non pris en compte par le repérage sémantique de la recherche de thèmes, mais souvent, en fait, porteurs de sens. Par ailleurs, le style lui-même, dans ses variations, est chargé de significations. Une lecture, de la manière de dire, décalée de la lecture thématique, peut compléter et approfondir l'analyse.

C. Les conclusions

Il ressort des entretiens menés que les conditions de la création de ces journées cinématographiques de Carthage avancés par certains protagonistes comme Tahar Chériaa affirmait que : *« (...) l'idée première était de créer un festival méditerranéen vite abandonnée par modestie en devenant une manifestation arabe et africaine sans fixer d'objectifs clairs pour les uns »*. Quant à Hichem Ben Ammar¹⁰³ précise dans les propos suivants que : *« (...) une idée sous-jacente se profilait à l'époque qui consistait à dynamiser la production de films dans les pays nouvellement indépendants certes, l'activité filmique était assistée par l'Etat »*. D'après Mohamed Chellouf : *« (...) l'idée de la création de ces journées était embryonnaire mais ce qui était visiblement marquant c'est l'inexistence d'une structure sous forme d'un festival c'est une constatation de leur fondateur Tahar Chériaa »*.

Nouri Bouzid affirme que : *« (...) à la date de la création des JCC, il n'y avait pas de lieu de rencontre cinématographique »* ; Hédi Khélil¹⁰⁴ souligne : *« (...) il serait même indispensable on l'attendait même ce festival comme l'a souligné »* ; Tahar Chikhaoui¹⁰⁵ annonce : *« c'était même avant la naissance réelle du cinéma tunisien, après l'indépendance »*.

D'ailleurs, selon Olivier Barlet¹⁰⁶ affirme que : *« (...) la création des JCC était un espace dédié au cinéma des pays africains et arabes pour une meilleure visibilité de ces cinémas ; le critique sénégalais Baba Diop a annoncé que « (...) ce n'était pas un hasard que la même année 1966 date de la création des JCC, le*

¹⁰³ Hichem Ben Ammar est cinéaste et réalisateur tunisien (voir annexe N°8, p.358).

¹⁰⁴ Hédi Khélil est universitaire et critique de cinéma tunsien (voir annexe N°8, p.481).

¹⁰⁵ Tahar Chikhaoui est universitaire et critique de cinéma tunsien (voir annexe N°8, p.473).

¹⁰⁶ Olivier Barlet est journaliste et critique de cinéma français (voir annexe N°8, p.510).

continent a vécu le premier festival international des Arts Nègres à Dakar au Sénégal au mois d'avril, le cinéma n'était-il pas un art à part entière ? »

Selon Tahar Chériaa « (...) à cette époque le cinéma mondial est organisé sous forme d'un cartel américain dominé par ce qu'on appelle les Sept Majors, il était impératif de s'organiser en une union pour contrebalancer leur puissance; ca apparaissait insuffisant parce que pour ces grandes firmes la culture n'est qu'un produit de consommation comme un autre. Il fallait s'opposer à une double hégémonie celle de la production c'est-à-dire mettre en pratique les idées et celle relative à leur commercialisation qui se devait être rentable comme un film hollywoodien. Avec l'avènement de la télévision au cours des années cinquante, la rentabilité américaine passait par la conquête des écrans européens et celui des pays du Tiers-monde. Férid Bouhgedir affirmait que : « (...) Tahar Chériaa a compris que la distribution est essentielle c'est pour cela l'un des objectifs primordiaux de la création des JCC et de trouver un réseau de distribution pour les films produits dans cet espace de la région arabe et africaine. Or, les seuls films projetés sur les écrans tunisiens sont produits par les Sept Majors ; de plus, aucun écran n'était autorisé à projeter un court métrage produit localement. Les autorités tunisiennes ont essayé de mieux moraliser le secteur, en promulguant un décret en conséquence en 1964; par conséquent, la Tunisie a été sanctionné par ce cartel où aucun film occidental n'a été projeté sur les écrans tunisiens pendant une année ; la vision de Tahar Chériaa était de produire des films, la visibilité liée à une distribution conséquente était et demeure vitale».

Tahar Chériaa disait que : «(...) la Tunisie du milieu des années soixante, était à la recherche d'un schéma de développement économique et social basé sur la promotion de l'homme tunisien à tous les niveaux surtout éducationnel et culturel, mais cette socialisation doit se passer sous le joug d'un Etat à aspiration totalitaire ».

Pouvait-il être autrement ? La réponse à cette question bien que paraissant simple est d'une grande complexité. Les détenteurs du pouvoir ainsi que les intellectuels qui entourent Tahar Chériaa sont en général imprégnés d'une certaine culture occidentale humaniste et libérale.

Les difficultés rencontrées par les JCC sont majorées par le manque d'initiative citoyenne et le manque d'infrastructures. Les avantages de la création et la promotion des JCC par l'Etat étaient multiples au niveau des moyens mis en œuvre que seul l'Etat était en mesure de mobiliser gage de régularité et de pérennité. L'Etat tunisien en organisant et en entretenant ce genre de manifestations était gagnant sur tous les plans récoltant à lui seul les dividendes du prestige lié à un événement à caractère international. L'organisation de ce type de manifestation permettait d'offrir des moments de liberté d'expression aux tunisiens afin de redorer l'image du gouvernement au sein des milieux culturels tunisiens et surtout étrangers.

Donc les cinéastes et les cinéphiles profitaient de l'aubaine tous les deux ans pendant les JCC pour s'adonner à des tirades contre tous les systèmes muselés en s'exprimant lors des débats des films en compétition pour fustiger la censure, la répression et faisaient l'éloge des luttes. Cet accord tacite relevant du non-dit plaisait en vérité aux deux parties mais à la longue ça va assécher les sources des JCC pour devenir comme l'a bien souligné Mahmoud Ben Mahmoud¹⁰⁷ : « (...) *les JCC sont gérés par le ministère de la Culture et l'Etat comme un boulet* ».

La main mise de l'administration sur l'organisation des JCC qui s'est faite progressivement pour arriver à un point de non-retour au début des années quatre-vingts a amorcé quelques fléchissements au début des années quatre-vingts dix

¹⁰⁷ Mahmoud Ben Mahmoud est un universitaire, cinéaste et réalisateur tunisien (voir annexe N°8, p.444).

pour rattraper le chemin perdu au début des années 2000, cette dualité de *tout-Etat* et *moins-Etat* est la principale caractéristique du chemin parcouru par les JCC durant plus de quarante quatre ans.

Le constat est à priori négatif parce que l'ingéniosité et la créativité n'ont pas été au rendez-vous. Ceci est valable pour toutes les manifestations culturelles organisées par l'Etat comme le festival International de Carthage, festival International de Hammamet, les Journées Théâtrales de Carthage (JTC) et tout récemment les Journées de Carthage de la chanson donc on ne veut pas privatiser tout ce qui est à caractère idéologique.

Si les organisateurs privés font prévaloir leur capacité à assurer une organisation souple des JCC loin de la bureaucratie aliénante de l'administration, ils laissent dire qu'ils en sont plus capables à amasser de l'argent et collecter le sponsor mais l'édition de 2004 les a démenti le sponsor exclusif de cette session des JCC qui est l'opérateur téléphonie mobile privé : Tunisiana leur a accordé une somme très importante de 120000DT équivalent à 60000 euros. Le sponsor a fait un bilan décevant, l'organisation était défailante, la sono était médiocre, il n'y avait pas cet aspect glamour souhaité ; de plus, l'organisation n'était pas bonne.

En effet, la contrepartie de la somme allouée citée en-dessus était la visibilité des douze spots préparés à la hâte et surtout à grands frais (déplacement à Rome pour télécopage de ces spots) était le moins qu'on puisse dire déficiente car effectuée avec un bâclage total sans aucune conscience professionnelle, Najla Chaar, directrice de communication de Tunisiana affirme que : « (...) *concernant les JCC de 2004, le bilan était décevant sur plusieurs points et c'est pour cela nous n'avons pas voulu renouveler notre partenariat, car nous avons trouvé que l'organisation n'était pas bonne malgré le budget octroyé qui était de l'ordre de 150000DT environ 75000 euros surtout la soirée d'ouverture elle-même qui était*

le moment phare était pleine de défaillances puis les JCC ont continué à ne pas avoir ce côté glamour que nous avons aspire (...) c'est vrai que ces journées ont un déficit de glamour, de festif, c'était un festival très militant ; personnellement je ne suis pas contre. Cependant, l'accueil et l'organisation mériteraient d'être mieux relooker et booster » ; elle ajoute que : « (...) les organisateurs des JCC n'ont pas tenu leur engagements pour une belle ouverture et une bonne diffusion des douze spots dans les règles de la déontologie publicitaires et c'est pour cela nous n'avons pas renouvelé cette expérience ¹⁰⁸».

Ajoutons à cela que les JCC ont connu des lacunes tels que la question des cinéastes primés qui n'ont pas pu avoir leur prix par négligence de l'administration ou pour des questions liées à la coordination entre les services du ministère de la Culture et ceux de la Banque Centrale de Tunisie a terni encore plus l'image de certaines sessions comme l'affirme Mohamed Chellouf : « (...) nous sommes au mois de juillet 2008 et certains cinéastes n'ont pas reçu encore leur argent des prix recus à la dernière session de 2006 tels que Mohamed Salah Haroun¹⁰⁹ d'une valeur de 7500 DT environ 3800 euros, il faut trouver une solution pour réconcilier les cinéastes africains qui ont eu des différends avec les JCC dont leurs films ont été abimés et non endommagés par les JCC ».

Tahar Chériaa disait que: « (...) Il n'y a pas de documentations et de traçabilité relatives aux JCC ¹¹⁰»; en effet, le montant du budget alloué aux JCC demeure inconnu et non publié jusqu'à présent aux professionnels du secteur cinématographique et surtout au public car chaque responsable avance un chiffre et malheureusement nous n'avons pas pu avoir un document officiel. Donc nous avons constaté que suite aux propos de certains directeurs des JCC, le budget alloué à cette manifestation n'a jamais subi de coupe, il a été presque constant

¹⁰⁸ Entretien avec Najla Chaar (voir annexe N° 8, p.543).

¹⁰⁹ Mohamed Salah Haroun est un réalisateur tchadien.

¹¹⁰ Entretien avec Tahar Chériaa (voir annexe N° 8, p.267).

durant les vingt-trois sessions ; néanmoins, il a constitué un frein à son épanouissement.

Selon Hassen Akrouf : « *la dotation budgétaire du ministère de la Culture aux JCC ; session 1980 est de l'ordre de 100000 DT environ 50000 euros* » ; puis Rachid Ferchiou a annoncé que : « *la dotation budgétaire du ministère de la Culture aux JCC ; sessions 1982-1984 est de l'ordre de 80000 DT environ de 40000 euros, la participation de l'office de Tourisme est de 4000 DT environ 2000 euros, Tunis-Air a offert 20 billets d'avion aller et retour puis la billetterie dans la salles de cinéma a collecté entre 180000-200000 spectateurs* ». Ahmed Baha-Eddine Attia disait que : « *la dotation budgétaire du ministère de la Culture aux JCC ; session 1992 est de l'ordre de 150000 DT environ 75000 euros, le sponsor est de 450000 DT environ 250000 euros ; c'est le meilleur sponsoring que les JCC ont connu ; d'où le total du budget est de 600000 DT environ 300000 euros ; quant à la session 1994 est de l'ordre de 150000 DT environ 75000 euros et le sponsor est de 400000 DT environ 200000 euros ; d'où le total du budget est de 550000 DT environ 280000 euros* » ; Ahmed Baha-Eddine Attia, ajoutait qu'il a vendu au Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (FIFEJ), vingt billets non utilisés et cent bons d'essence d'un montant total de 12000 DT et qu'il n'a pas laissé de déficit.

D'après Hichem Belkhamza¹¹¹ responsable de l'événementiel de la session de 2004 a dit : « (...) *la dotation budgétaire du ministère de la Culture aux JCC ; session 2004 est de l'ordre de 200000 à 250000 DT environ 100000 à 125000 euros et le sponsor est de 425000 DT environ 213000 euros dont 120000 DT environ 60000 euros provenant de Tunisiana, d'où le total du budget est de 870000 DT environ 435000 euros* ». Il faut signaler que l'Etat alloue des biens en nature comme l'essence, le transport et l'hébergement et d'autres.

¹¹¹ Hichem Belkhamza (voir annexe N°8, p.546).

Au milieu des années 2000 par exemple 2004, le montant total estimé des dépenses est entre 1,2 et 1,3 de millions de dinars. La dotation du ministère de la Culture est estimée à 300.000 DT par an avec un cumul de deux ans néanmoins, les sessions où l'équipe est étrangère à l'administration l'apport extérieur est supérieur à la dotation de l'Etat.

Cependant, Fethi Kharrat¹¹², directeur de l'audiovisuel et du cinéma au ministère de la Culture annonce que : « *l'Etat tunisien alloue actuellement aux JCC un budget de 1 million DT environ la marge d'évolution du budget de chaque festival en Tunisie se situe entre 5 et 10% composé comme suit: une première tranche virée à l'Agence de mise en valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle (ANEP) pour les opérations immédiates (impression des affiches et catalogues...), c'est un crédit de paiement immédiat, cette somme d'argent est prélevée sur la rubrique allouée aux festivals les montant réservés à l'hébergement et au transport aérien et location de voiture sont de l'ordre de 800 millions DT ; quand aux soirées de cérémonie d'ouverture et de clôture et celles durant la session sont financés par les sponsors comme la Compagnie Tunisienne de Navigation (CTN), l'Office National du Tourisme Tunisien(ONTT) et l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure (ATCE) d'ou le schéma de financement des JCC est composé comme suit :*

- *la partie la plus importante est financée par le ministère de la Culture*
- *un peu de sponsors*
- *la francophonie s'acquitte d'une somme entre 60000-70000\$*
- *des petites subventions sont réparties entre l'Alecso 10000\$ et le Centre National et du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) 30000\$*
- *la mairie de Tunis offre des réceptions, en 2008 elle a mis à la disposition des JCC, le théâtre municipal à titre gracieux ».*

¹¹² Fethi Kharrat (voir annexe N°8, p.418).

Au terme des vingt-trois sessions étalées sur quarante quatre ans les JCC ont survécu ; rare qu'une manifestation puisse traverser plus que cinq décennies, pleines de soubresauts sur les plans politique, économique et culturel.

Ni la grande crise de 1969 et ses répercussions sur l'économie du pays ajoutée à des inondations qui ont laissé plus de six cent morts ne l'ont empêché de survivre, la session de 1970 s'est tenue quand même, les émeutes de janvier 1978 ne l'ont pas empêché d'avoir lieu. Dans ce cadre l'édition de la même année a été considérée comme une des meilleures sinon la meilleure peut-être aux yeux de tous, le pouvoir, les forces sociales et la société civile. Ahmed Baha-Eddine Attia disait: «(...) *les JCC ont connu une pérennité sans être soumis à une organisation rigoureuse aucune session n'a été sautée depuis sa création en 1966 même en période de troubles sociaux comme c'était le cas de la session de 1978; c'est presque le secret de ce festival* ».

Les JCC sont une vitrine pour la Tunisie qu'il faut absolument sauvegarder pour continuer à briller. Les trente cinq interlocuteurs qui ont été interrogés, issus d'origine diverses ayant suivi des chemins de vie également politique différents.

Tous s'étonnent quelque peu de la longévité d'une manifestation qui par moment on la croyait perdue avec des hauts et des bas. Ils la comparent aux manifestations qui l'ont devancé tels que les festivals de Venise, de Cannes et de Berlin mais aussi et surtout à celles qu'elle a engendré comme le FESPACO et celles qui sont venues la concurrencer comme les festivals du Caire, de Damas de Marrakech et dernièrement Dubaï, Abu-Dhabi et Oran.

Les avis divergent sur le parcours et les perspectives mais tous avec une sincérité sans reproches la repensent pour qu'elle assure sa pérennité.

Nous leur avons donné la parole celle-ci a jailli parfois comme une rivière en crue tellement elle est dense puissante et sincère. La majorité des personnes interrogées demandent incessamment pour que les JCC soient dotées d'une équipe permanente ayant un budget autonome ; Ahmed Baha-Eddine Attia disait: *«(...) créer une fondation pour organiser les JCC et surtout que la nomination des responsables des différentes sessions soit pour plusieurs années afin d'assurer la continuité pour permettre la constitution d'un réseau et cette nomination doit se faire en dehors du gré de l'entourage des ministres de la culture ».*

Le ministère de la Culture doit fixer d'avance les critères de nomination des directeurs des JCC. Il doit désigner une commission composée des personnes du secteur cinématographique, du ministère de la Culture pour quatre ans c'est-à-dire pour deux sessions, et qu'elle doit repenser les JCC sur les plan du concept, de la gestion financière et organisationnelle et surtout de les doter d'un statut juridique afin d'éviter la main mise de l'administration cela permettra de donner plus de liberté aux cinéastes d'inviter plus de films et des cinéastes. Par exemple la nomination d'une productrice privée à la tête de l'équipe organisatrice pour la session de 2008, est quelque chose de nouveau, néanmoins elle a été désignée seulement six mois avant le démarrage des festivités comme d'habitude n'empêche, qu'il s'agit d'une femme dynamique et bien introduite dans les circuits européens.

Certains chuchotent également que la nomination tient à des affinités de voisinage marsois entre le ministre de la Culture à l'époque Mohamed Aziz Ben Achour et sa protégée, mais elle reste quand-même une grande figure du paysage cinématographique tunisien. Elle a assaini le reliquat financier de la session précédente ce qui a permis le retour des cinéastes africains gênés par toutes ces questions d'argent mais dû suite à leur participation précédente de l'avis général

il s'agit d'une session réussie sur le plan de l'organisation, l'ouverture a été faite au théâtre municipal un haut lieu de la culture à Tunis appelé *la Bonbonnière* est un moment à forte charge émotive pour les tunisois cette migration est rendue nécessaire parce que malgré les sommes importantes consenties aux propriétaires de salles à Tunis aucune ne permettant une projection correcte. L'occasion a été saisie aussi à cette session pour organiser le congrès international des journalistes critiques du cinéma ; ici tous les projecteurs étaient braqués sur Tunis.

En revanche, le ministère de la Culture avec le Centre National du Cinéma et de l'Image en Tunisie (CNCI) qui vient d'être créé suite au décret de septembre 2011, et depuis juillet 2012 il a l'ordre ministériel qui règle son fonctionnement administratif et financier doivent obliger les exploitants des salles de rénover leurs salles et de les doter des conditions de projections conformes aux normes internationales afin que les copies de films ne soient pas abimées.

Cependant, ce festival doit préserver son grand acquis qui est la spécificité de son public réussite aussi qui est le public car tout le monde est d'accord que la spécificité des JCC. L'engouement du public devant toutes les salles de cinéma pendant toute la période de l'évènement est remarquable la relation avec les cinéastes africains en les incitant à venir car nous constatons que les JCC n'ont pas réalisé tous les objectifs surtout de distribuer les films et arabes dans les pays respectifs.

Puis nous devons arrêter de les comparer aux autres festivals car d'une part ces journées sont les seules au monde qui ne soient pas soumises à la FIAPF et d'autre part leurs lignes directrices et objectives sont totalement différentes des autres. Elles défendent une image de l'Africain et de l'Arabe qui est d'égal à égal avec l'Occidental.

Tahar Chériaa disait que: « (...) les JCC ont émergé de nouveaux talents, elles ont connu une confrontation d'idées entre les différents talents. La première et la seule étude d'évaluation relative aux JCC dont j'étais désigné à la réaliser au temps du Mahmoud Messadi. Les JCC ont connues un vrai tournant à la session de 1978 » ; Ahmed Baha-Eddine Attia disait : « (...) les JCC défendent un cinéma indépendant à l'échelle mondiale mais des pays du sud. Grâce aux JCC que les cinéastes africains et arabes ont été révélés et sont devenus connus au festival de Cannes et ailleurs ».

D'après Férid Boughedir: « (...) les JCC sont un tremplin panafricain et elles sont comme un ciné-club géant; elles sont un festival artistique, ce dernier ne doit pas passer par des procédures administrative bureaucratiques ».

Nejib Ayed¹¹³ avance que : « (...) les JCC ont servi de tribune pour les opposants et les contestataires suite à l'inexistence d'un véritable débat politique au sein du parti destour et que la session de 1978 était charnière boycottée par la FTCC et la FTCA pour trois raisons: ces associations étaient éliminées de l'organisation, la minimalisation de la présence des cinéastes arabes et africains car les JCC se sont orientées vers une autre logique Tricontinentale ; la professionnalisation du festival n'était pas au goût de ces associations, les responsables du ministère de la Culture et des JCC ont une frilosité face à la critique de la presse étrangère est dénié de tout sens, c'est en quelque sorte faire la politique d'autruche ».

Nadia Attia: « (...) les JCC ont respecté durant une quarantaine d'année la ligne directrice c'est-à-dire un festival arabo-africain. En revanche, les JCC ont raté leur 40^{ème} anniversaire ».

¹¹³ Nejib Ayed est producteur (voir annexe N°8, p.392).

Khemais Khayati¹¹⁴ : « (...) les spécialistes du cinéma comme moi malgré mon ancienneté dans le domaine et mon compétence j'étais toujours été écarté de l'organisation des JCC car les responsables me trouvent trop contestataire à leur goût... Il semblerait que l'inexistence d'un centre national pour le cinéma est un facteur qui entrave le développement d'une véritable industrie cinématographique en Tunisie ».

Béchir Fani¹¹⁵ : « (...) les JCC gagneraient à devenir annuelles leur organisation tous les deux ans peut les faire oublier... Le nationalisme arabe aux JCC a tendance à l'emporter sur l'aspect africain ; les africains ne se sentent plus chez eux donc ils préfèrent leur festival le Fespaco... La culture a besoin d'argent donc il faut que l'Etat sache que l'activité culturelle nécessite beaucoup d'investissement... Les retombées culturelles et économiques l'engouement du public devant les salles c'est la cinéphilie puis dans les rues et cafés et restaurants ».

Nouri Bouzid : « (...) Carthage rassemble les africains et les arabes quant au Fespaco est exclusivement africain, en revanche ; le cinéma africain a beaucoup baissé ces dernières années, il était assez florissant à la création des JCC... si les JCC deviennent annuelles, elles peuvent devenir un lieu de découverte pour un public cinéphile sans avoir une compétition ; il faut repenser les JCC dans un sens plus... Les JCC sont nées d'une manière naturelle tandis que le Caire, Marrakech, Damas et Dubaï ainsi que Oran sont issus d'une fabrication sauf le Fespaco qui n'est pas loin des JCC ; par exemple au festival de Dubaï les rencontres des producteurs et des rencontres dans les ateliers de projet est un bluff, c'est plutôt une aubaine pour les producteurs pour passer leur vacances car c'est déjà ont signé leur contrat avant ; puis les salles de cinéma

¹¹⁴ Khemais Khayati est critique de cinéma (voir annexe N°8, p.490).

¹¹⁵ Béchir Fani (voir annexe N°8, p.411).

sont vides pas de public pour la projection de films alors que dans l'hôtel il y a mille invités, le festival reçoit beaucoup de sponsors et ces derniers croient qu'ils vont pouvoir faire des affaires en spéculation immobilière. Pire encore, il y a un multiplex dans le village mais les invités n'y vont pas mais il y a une grande salle ultra moderne qui projette les films gala américains et les films en compétition sont projetés ailleurs. Ce n'est pas un festival pour le cinéma mais pour des mondanités à l'image de Dubaï. Le festival du Caire veut être comme le festival de Cannes dans ce cas là, il n'y a pas besoin d'y aller pour les tunisiens, le festival de Cannes est plus sympathique plus proche de la Tunisie ; quant à Marrakech c'est un festival artificiel, il est créé pour la promotion touristique et cinématographique du Maroc, surtout pour le tournage des films américains, en revanche on trouve des invités de marque et des films stars. Le festival d'Oran a été créé en 2008 dont la première et la deuxième session ont été marquées par l'absence du public sauf aux cérémonies d'ouverture et de clôture où le président algérien assisté car il n'est pas né d'une nécessité cinéphilique.

J'ai une très mauvaise expérience au festival de Damas où j'étais invité pour présenter mon film les « Sabots en or » le public m'a attaqué car mon film a été financé par une fondation Hubert Bals¹¹⁶ soupçonnée d'être sioniste, par conséquent j'étais défendu par le réalisateur libanais Borhane Alaouié, le Syrien Mohamed Malass et le Palestinien de nationalité israélienne Michel Khleifi contre des Egyptiens tels que l'actrice Ferdaws Abdelhamid et le réalisateur

¹¹⁶ Le Fonds Hubert Bals est destiné à apporter un soutien à la production aux longs métrages documentaires qui présentent un caractère remarquable et urgent, réalisés par des cinéastes novateurs et talentueux des pays en développement. Le Fonds existe depuis 1988 et a soutenu près de 600 projets venant de réalisateurs indépendants d'Asie, du Moyen Orient, Europe de l'Est, Afrique et Amérique Latine. Approximativement 80% de ces projets ont été réalisés ou en cours de production. Chaque année, l'IFFR (festival de Rotterdam) sélectionne et projette les films soutenus par le fonds.

Salah Abou-Seif¹⁷ qui ont fait une pétition contre moi en me cataloguant de sioniste.

Selon moi les JCC sont une nécessité pour leur public ; elles les méritent et le public les leur rend par exemple à la session 2008 le réalisateur égyptien Ibrahim El Batout était ravi de voir les gens se bousculaient pour voir son film mais ce qui est sûr partout où il ira pour projeter son film Ain Chams ».

Jilani Saadi ¹¹⁸: « (...) la portée des JCC est beaucoup plus faible parce que cet idéal a éclaté avec la chute de l'URSS... La direction du cinéma du ministère de la Culture n'est pas habilitée à gérer les JCC car d'une part ca ne rentre pas dans ses attributions et d'autre part ces administrateurs ont tué le festival suite à leur incompétence par le fait de nommer l'équipe des JCC avant six mois seulement avant le déroulement de l'événement donc on est obligé de prendre que les films qu'on trouve et non qu'on souhaite à voir... Un producteur aussi compétent soit il ne peut pas continuer à être en même temps producteur et directeur des JCC comme le cas de Ahmed Baha-Eddine Attia et Dora Bouchoucha... le Fespaco est plus important que les JCC parce qu'il a une identité africaine, les cinéastes africains ne viennent plus à Carthage... Les finalités culturelles et esthétiques, dont la découverte du genre de cinéma nouveau, les finalités esthétiques n'existent pas, ni pensée, ni industrie ».

Habib Belhèdi¹¹⁹: « (...) il faut repenser les JCC sans changer de cap mais réfléchir sur un nouveau débat, en ayant une équipe permanente sous forme d'une association culturelle ou une instance gouvernementale (agence)... depuis plus une décennie, les JCC ont perdu de leur aura surtout au niveau organisationnel... Il faut des prix très alléchants parce que la modicité des prix

¹¹⁷ Salah Abou Seif né le 1915 et mort le 23 juin 1996 au Caire. Il développe le réalisme dans ses films, en s'attachant aux contradictions de la classe moyenne, colonne vertébrale de la société égyptienne, et il est le précurseur de ce courant dans le monde arabe.

¹¹⁸ Jilani Saadi est un réalisateur tunisien (voir annexe N°8, p.459).

¹¹⁹ Habib Belhèdi (voir annexe N°8, p.539).

des JCC a détourné beaucoup des cinéastes vers d'autres festivals...La soirée d'ouverture de la session 2008 était exceptionnelle, une bonne organisation et une bonne organisation des films puis c'était le retour des symboles africains avec l'obtention du film éthiopien «Teza» le Tanit d'or et elle est aussi consacré par le retour des associations tels que la FTCA, LA FTCC et la participation de l'Association Tunisienne pour la Promotion de la Critique Cinématographique (ATPCC) représentée par Ikbal Zalila, son président ».

Annie El Chadly¹²⁰: « (...) les invités, les journalistes et les cinéastes étrangers sont frappés et sidérés par le côté foule, le public qui se bouscule pour regarder les films ceci se passe très peu ailleurs...la session de 2008, a été une réussite grâce à Dora Bouchoucha, Hichem Ben Ammar et Ikbal Zalila grâce à leurs amitiés et leur contact des cinéastes sont venus ».

¹²⁰ Annie El Chadly (voir annexe N°8, p.385).

V. APPROCHE ESTHETIQUE ET CULTUTRELLE DES JCC

A. Analyse des produits filmiques des Journées Cinématographiques de Carthage

La première session du festival de Carthage qui avait réuni vingt-quatre nations s'était proclamée surtout arabe et méditerranéenne. En revanche, au cours des conférences et des débats qui ont eu lieu à cette édition, les fondateurs et organisateurs de cet événement culturel se sont aperçus que la notion de cinéma méditerranéen, à la différence de celle de cinéma arabe, était extrêmement floue.

Le style de ce festival est enfin trouvé : il sera désormais le tremplin, le siège d'une confrontation des pays africains et arabes, relative à leurs productions cinématographiques. Centre du cinéma méditerranéen et arabe, telle est la vocation culturelle et géographique de Carthage, ce qui s'explique d'abord par la position-clé géographique de la Tunisie entre les deux bassins, oriental et occidental, de la Méditerranée. Cette formule trouvée, Carthage a déjà son caractère propre.

D'ailleurs, en couronnant le film « *la Noire de* », du réalisateur sénégalais Ousmane Sembene, le premier festival de Carthage avait indiqué la voie. En outre une clause prévoit que le lauréat d'une session du festival de Carthage devient automatiquement président du jury deux ans après ; ce fut le cas de Ousmane Sembene.

En effet dès la deuxième session, ce festival est devenu « *les Journées Cinématographiques de Carthage* », biennales, dont la partie compétition est réservée aux seuls Africains et Arabes.

Le 7^{ème} Art se voulant le reflet de l'âme d'un peuple, ces Journées vont essayer de découvrir aux participants et invités bien d'autres choses que le cinéma. Les discussions professionnelles débouchent sur des thèmes d'ordre général et l'on vient à aborder l'économie et la politique des différents pays participants. Nous nous trouvons ainsi confrontés à deux écoles : celle qui prône que le cinéma est surtout un spectacle, un divertissement et que l'art n'est pas compatible avec la politique, la seconde, qui défend un cinéma engagé, un cinéma politisé. Entre ces deux théories, il y a ceux qui conçoivent le cinéma comme une industrie et, comme telle, devant être rentable.

En un mot, à Carthage, plutôt que la découverte des anatomies de starlettes en quête de producteur, nous allons à la découverte d'idées. D'ailleurs Ousmane Sembene disait: « *La situation économique du cinéma africain est que le cinéma est d'abord une industrie. Mais il est malheureux de constater que cette industrie cinématographique ne jouit pas de tout l'appui suffisant. Les deux sources de production du film sont ou bien étatique ou bien privée et les deux sont valables. Il appartient uniquement aux cinéastes de faire des films valables et non de singer l'Occident. Mais la situation économique est en relation étroite avec la politique. Je tiens à signaler que la plupart des cinéastes Maghrébins regardent vers l'Europe alors que tous nos regards doivent se diriger vers le Sahara. Nous devons à tout prix nous retrouver et aider la symbiose de nos cultures. Nous sommes tous dans le même pétrin et une attitude égoïste ou individuelle est condamnable. Réunis nous serons forts. Ensemble nous devons exprimer la situation, les rêves et les espoirs de nos peuples. L'artiste doit être l'incarnation de son peuple. Il doit être la bouche, l'oreille et l'âme de la communauté dans la quelle il vit. Il doit parler, assister, témoigner sans aucune concession(...) Quant*

au festival de Carthage, il est africain avant d'être tunisien. Nous nous sentons chez nous ici. Il faut dire que je suis tunisien¹²¹».

Tawfik Salah, réalisateur du film « *les Dupes* » disait : « (...) *Je ne pense pas qu'aucun de ces dizaines de cinéastes africains et arabes que j'ai connus grâce à ces JCC puisse me démentir : sans ce festival nous aurions tous probablement continué à errer chacun de notre côté, dans autant de directions divergentes. Là, au contraire, une prise de conscience de l'unité des vocations progresse et nous amène nous-mêmes à converger de plus en plus vers les mêmes objectifs. Sans parler de l'émulation que représentent les Tanits de Carthage¹²².* »

Le premier film « *la Noire de* » a honoré le cinéma africain alors que réellement il n'existait pas ; nous sommes en 1966, où presque tous les pays africains sont nouvellement indépendants. Ousmane Sembene avec son premier long-métrage a voulu donner une autre image de l'Africain que celle véhiculée par le cinéma occidental : un être inférieur, ignorant, non civilisé ... Tandis que les années soixante-dix étaient une époque de lutte pour les pays arabes en particulier du Proche-Orient, quelques films de fiction sur la Palestine ont été produits et réalisés dans le monde arabe. Pour mémoire, nous pouvons citer :

« *les Dupes* » du cinéaste égyptien Tawfik Saleh (1972) et « *Kafr Kassem* », du cinéaste libanais Borhane Alaouié (1976). Dans les mêmes années, après le film

« *l'Olivier* » (1975), premier long-métrage documentaire européen réfléchissant sur le conflit palestino-israélien et réalisé par le collectif de cinéastes de Vincennes, Jean Luc Godard, avec « *Ici et ailleurs* » (1978), prend l'exemple de l'actualité de la Palestine et du Sud Liban pour critiquer les modes de représentation de la réalité imposés par les médias.

¹²¹ Ousmane Sembene (voir annexe N°9, p 573).

¹²² Tawfik Salah, In La Presse du 6/10/1972.

Cependant, notre choix, purement subjectif, porte sur cinq films qui sont, dans l'ordre chronologique : «*la Noire de*» de Ousmane Sembene, «*les Dupes*» de Tawfik Saleh, «*l'Homme de cendres*» de Nouri Bouzid, «*les Silences du palais*» de Moufida Tlatli, enfin «*Making off*» de Nouri Bouzid.

Cette sélection s'intéresse d'une part aux films qui ont eu reçu successivement le Tanit d'or et d'autre part jalonne les étapes qu'ont connues les JCC ; donc notre analyse filmique se tient dans une optique de comparaison entre les films et d'évolution esthétique des Journées Cinématographiques de Carthage.

Ainsi, pour le premier film de Nouri Bouzid «*l'Homme de cendres*», nous devons partir tout d'abord du contexte dans lequel baignent les films des années quatre-vingts comme «*les Sabots en or*» de Nouri Bouzid, «*Halfaouine : (l'Enfant des terrasses)*» de Férid Boughedir, «*Soltane de la Médina*» de Moncef Dhouib, enfin «*les Silences du palais*» de Moufida Tlatli. Nous constatons que ces films ont tous été produits par Ahmed Baha-Eddine Attia et ont eu comme décor la vieille ville, la médina.

Cet intérêt pour la médina chez certains cinéastes tunisiens a commencé vers la fin des années quatre-vingts et au début des années quatre-vingt-dix, alors que le cinéma tunisien des années soixante-dix s'inscrivait dans une perspective historique. En effet, si nous prenons les films «*Sejnane*» de Abdelatif Ben Ammar, et «*Fatma 75*» de Selma Baccar, «*l'Ombre de la terre*» de Taieb Louhichi et «*Soleil d'Hyène*» de Ridha Béhi, nous remarquons que ces films traitent de thèmes sociaux et de problèmes de développement en Tunisie comme le tourisme, l'émigration et la condition de la femme.

Il s'agit de films plus ou moins engagés qui parlaient de l'actualité, du présent et du combat mené après l'indépendance du pays. En revanche, les films

tunisiens des années quatre-vingts et début des années quatre-vingt-dix sont en majorité tournés dans la médina et évoquent des problèmes plus intimes, plus individuels.

Les films des années quatre-vingts se penchent sur la relation entre un individu et son milieu familial et social, voire sur certains traumatismes ; la médina dans ces films sert souvent d'allégorie, en particulier pour Nouri Bouzid et Moufida Tlatli. Ces films sont référencés comme des films autobiographiques, introspectifs et psychanalytiques qui parlent de lieux d'enfermement comme la médina, du corps, de l'enfance, de l'adolescence et du passage à l'âge adulte. Ainsi dans «*l'Homme de cendres*», le jeune homme se prépare à se marier ; dans «*Halfaouine : (l'enfant des Terrasses)*», le petit garçon passe de la petite enfance à l'adolescence, pour cette raison, il se voit refuser l'entrée du hammam car il commence à prendre conscience de la dimension sexuelle des corps des femmes.

Nous constatons que la question de la métamorphose ainsi que celle de l'interdit reviennent toujours. Dans le film «*les Silences du palais*», la jeune femme hésite entre garder son bébé ou avorter, nous sommes donc toujours dans une transition. Nous constatons d'ailleurs que dans «*l'Homme de cendres*», «*Halfaouine : (l'enfant des Terrasse)*», «*les Silences du palais*» et «*Making off*» les scénarios sont un travail de collaboration avec Nouri Bouzid.

Dans «*Halfaouine : (l'enfant des Terrasses)*» une large part est donnée au dialogue. Il y règne une convivialité entre les habitants et les voisins du quartier, rendue par un dialogue vif basé sur l'humour. La manière de filmer de Férid Boughedir est moins dramatique que celle de Nouri Bouzid et de Moufida Tlatli chez qui les corps sont meurtris, comme par exemple la scène de l'avortement de la mère dans «*les Silences du palais*» ou dans «*l'Homme de cendres*», la scène du

viol du petit garçon Farfat par son patron Ameer et encore la scène du meurtre de Ameer par Farfat.

En revanche, chez Férid Boughedir, nous trouvons un érotisme épicurien et ludique ; le jeu des acteurs et les dialogues sont plus importants ; il met en valeur la verve de certains hommes de théâtre comme Mohamed Driss ou Taoufik Jebali. Ce qui ajoute au succès du film «*Halfaouine : (l'enfant des Terrasses)*» et à sa popularité, c'est le côté *voyeur* car le film relate l'histoire d'un jeune garçon en train de capter, de voler des images en regardant en cachette le corps des femmes. Le voyeurisme est d'ailleurs d'une certaine manière présent dans ces trois films, mais l'érotisme développé par Férid Boughedir n'est pas celui que nous trouvons chez Nouri Bouzid et Moufida Tlatli où il est plus conflictuel et plus violent.

Quant à la question des lieux, Nouri Bouzid a choisi sa ville natale de Sfax dans «*l'Homme de cendres*». Férid Boughedir a choisi son quartier natal de Halfaouine dans la médina de Tunis. Enfin, Moufida Tlatli a choisi un palais beylical appartenant à l'ex-ministre des Affaires Etrangères Mohamed Masmoudi à la Manouba¹²³. En outre, culturellement, il faut souligner l'intérêt pour le patrimoine et surtout pour l'histoire de la médina qui a commencé après la chute du président Habib Bourguiba. Selon lui, la Tunisie était un Etat en construction qui devait concentrer ses efforts sur les secteurs et les domaines susceptibles de faire avancer le pays vers le progrès et le développement. Par conséquent, tout ce qui fait référence à la vie traditionnelle était un signe de décadence. Habib Bourguiba était un *moderniste fanatique*, il détestait la médina, les mosquées, il avait même le projet de détruire toute la médina et le faubourg de Bâb Souika. Après sa destitution tout cela a été remis en question.

¹²³ La Manouba est une ville de la banlieu nord-ouest de Tunis.

Sous le gouvernement de Mohamed Mzali, durant les années quatre-vingts, il y a eu un regain d'intérêt pour l'identité, une nostalgie pour le passé et pour tout ce qui relève du patrimoine culturel. Cette période s'est caractérisée dans le domaine de la poésie par l'apparition de l'école de Kairouan¹²⁴ mais aussi dans le domaine politique, par la montée des Frères musulmans et de l'intégrisme religieux liée à l'influence et à l'investissement financier des pays du Golfe.

Mais l'utilisation de la médina par certains réalisateurs comme Nouri Bouzid avait davantage un but d'introspection, de psychanalyse, pour illustrer la question de la mémoire et de la place de la tradition dans l'identité de chacun.

Dans cette lignée, nous pouvons évoquer, dans le cinéma tunisien des années soixante, le film de Hamouda Ben Halima¹²⁵ «*Khelifa Lagraa :(Khelifa le teigneux)*», qui est une adaptation du roman de Béchir Khraïef¹²⁶. Dans un quartier du vieux Tunis d'avant-guerre, chacun recourt à Khelifa le teigneux : ce gosse de rues, cet orphelin de naissance est devenu le garçon de courses de tout le monde et même les maris les plus jaloux le tolèrent. Il a le droit de pénétrer dans les maisons et de se mêler aux femmes car pour eux un homme teigneux et imberbe n'est pas considéré comme un homme. Quelle femme voudrait d'un homme qui a perdu ses cheveux à vingt ans ? Mais le jour où il voit ses cheveux repousser grâce à un charlatan, il est renvoyé par toutes les femmes et n'a plus le droit de pénétrer dans leur milieu.

¹²⁴ Kairouan est une ville du centre de la Tunisie dont le nom signifie étymologiquement *campement*, située à 160 km de Tunis

¹²⁵ Hamouda Ben Halima est un cinéaste tunisien est considéré comme un des cinéastes les plus originaux du Maghreb, l'un des seuls à posséder un style qui s'éloigne totalement de l'imitation du cinéma occidental.

¹²⁶ Béchir Khraïef est un romancier et nouvelliste tunisien, spécialisé dans la description réaliste et crue de la société tunisienne ; en utilisant l'arabe dialectal tunisien dans ses dialogues.



Photo du héros du film Khelifa Lagraa

Au contraire, d'autres cinéastes et intellectuels tunisiens des années soixante et soixante-dix, imprégnés et influencés par le modèle et la culture française, n'avaient pas donné une grande importance au patrimoine tunisien, qui reviendra en force dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

Nouri Bouzid était un militant politique de gauche, il a été emprisonné au temps de Habib Bourguiba et à sa sortie de prison, il a utilisé son propre vécu en évoquant, dans son premier film *«l'Homme de cendres»*, des traumatismes personnels et dans son deuxième film *«les Sabots en or»*, son expérience politique, son séjour en prison et l'épreuve de la torture. C'est à la fois un homme et un cinéaste traumatisé plusieurs fois. L'utilisation du patrimoine chez Nouri Bouzid est un élément de la dramaturgie. Quant à Moufida Tlatli, il y a chez elle un côté personnel et féminin très fort, une importante poésie féminine. Férid Boughedir, avec son film *«Halfaouine : (l'enfant des Terrasses)»*, relate l'histoire d'un jeune garçon durant les années soixante-dix, Noura douze ans, qui vit à Halfaouine, un quartier populaire de Tunis. Un jour, il n'est plus autorisé à accompagner sa mère au hammam, où les garçons sont admis jusqu'à ce que le duvet leur pousse au menton.

Le coup de maître de Férid Boughedir, dès son premier long-métrage de fiction, c'est d'avoir su nous donner, sans mièvrerie ni «folklore», l'image d'un monde puritain et paillard à la fois, avec ses coutumes, ses babils, ses «sociétés» masculine et féminine distinctes, tout en rendant parfaitement un instant, suspendu entre deux états, celui de l'enfance et celui de la maturité, quittant l'un sans être encore vraiment dans l'autre. Sa dimension humoristique a popularisé le film en présentant la médina comme le réceptacle d'une vie à l'aspect humain; d'où son succès commercial.

Nous constatons que le film «*Halfaouine : (L'enfant des Terrasses)*» est un film très agréable à regarder, il dégage un sentiment de fierté d'être tunisien. Il ne présente pas une critique forte ou dure envers la société tunisienne comme celle que nous trouvons dans les films de Nouri Bouzid.

Le succès de ce film fut exceptionnel grâce à une conjoncture politique arabe et mondiale marquée par la première guerre du Golfe. Il a présenté une autre image de l'Arabe ordinaire, en montrant une vie différente de celle qui était véhiculée par l'opinion publique ou les mass-médias occidentaux.

En outre, Férid Boughedir a utilisé un lieu fondamental dans son film «*Halfaouine*» : le hammam. C'est un lieu clos, mythique et mystérieux. Il n'a pas évité le côté folklorique et exotique. Il a voulu attirer les spectateurs par ces scènes et ces images des coutumes et des rites qui font partie de la culture tunisienne comme le mariage, la circoncision et d'autres traditions, même culinaires.

Toutefois, ces films cités ont à la fois valorisé le patrimoine tunisien et en même temps ils sont revenus en arrière en remontant le temps car il était

impensable à l'époque du président Habib Bourguiba de traiter ou d'évoquer ces thèmes. L'élite intellectuelle et artistique avait d'autres préoccupations et ne s'intéressait pas à ce volet, elle était dépourvue de sentiment de fierté envers les coutumes et les origines diverses. La référence au peuple et aux gens ordinaires n'apparaît que dans la peinture de «*l'école de Tunis*¹²⁷» où certains peintres comme Zoubeir Turki se sont intéressés à la vie quotidienne de la médina en peignant des femmes, des hommes, des artisans, des lieux populaires ou certaines scènes quotidiennes tunisoises de la médina.

¹²⁷ L'École de Tunis fondée en 1949 sous la présidence de Pierre Boucherle; est un courant artistique tunisien . Ses membres sont Antonio Corpora, Yahia Turki, Ammar Farhat, Safia Farhat, Jellal Ben Abdallah, Abdelaziz Gorgi , Edgar Naccache, Ali Bellagha et Zoubeir Turki. Ils se fréquentent, échangent des vues et des idées novatrices sur l'art en Tunisie, et rompent avec les courants artistiques coloniaux.

1) «*La Noire de*» de Ousmane Sembene
(Tanit d'or 1966)

Fiche technique:

D'après une nouvelle d'Ousmane Sembene
tirée de Voltaïque Editions Présence Africaine

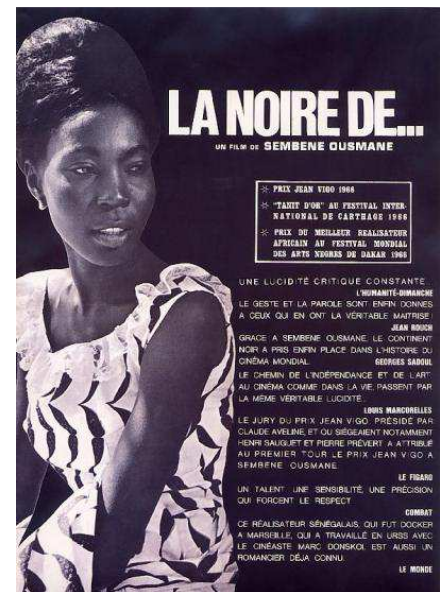
Prix Jean Vigo du meilleur réalisateur africain
de long métrage au festival Mondial des Arts
Nègres de Dakar 1966

Mbissine Thèrese Diop: la bonne

Ibrahima Boy: Le masque

Images: Christian Lacoste

Montage: André Gaudier



L'histoire de «*la Noire de*» est tirée d'un fait divers relaté par un journal local. Ousmane Sembene en a fait une œuvre sobre et touchante, racontée d'une façon très poétique. Au début du film, on voit, en plan large, un lieu : le port de Marseille. Il s'agit d'exposer le contexte général du film et de montrer la ville. La stratégie du cinéaste consiste ensuite à introduire peu à peu le personnage principal. Il est ainsi passé du contexte général au cas particulier, de l'espace extérieur à un de ses éléments, un personnage dont il vise à explorer l'espace intérieur. Nous remarquons qu'Ousmane Sembene a sciemment filmé à Dakar des espaces ouverts. En France, au contraire, les scènes sont filmées dans un espace fermé, presque clos. Bien que nous soyons sur la côte d'Azur, une région très touristique dédiée au plaisir de la promenade, le personnage principal ne met jamais les pieds dehors.

Dakar nous paraît verdoyante sans pour autant être touristique ; nous sommes loin du cliché carte postale. Contrairement à d'autres cinéastes africains qui enjolivent l'Afrique, Ousmane Sembene est fier de montrer cette réalité. Du

point de vue de la mise en scène, le réalisateur adopte une démarche qu'on pourrait qualifier de classique dans le sens où la narration, essentielle dans ce film, est linéaire. Le réalisateur reprend plusieurs fois le plan où le personnage principal est représenté dans son quotidien : nous voyons Diouna contempler un immeuble où elle pénétrera par la suite, et qui sera son nouvel espace de vie. Le cinéaste s'attarde longuement à la montrer dans toutes les tâches journalières. Se voulant très proche du personnage qui est le pivot de l'œuvre, s'intéressant à ses moindres gestes, la caméra la suit dans sa chambre, en train de s'habiller ou de se déshabiller, ou s'occupant des tâches domestiques.

L'auteur a choisi à dessein une femme belle et élégante comme peuvent l'être les beautés sculpturales sénégalaises. Ce choix revalorise la femme et l'Afrique. On dirait un morceau d'Afrique arrachée et replantée ailleurs. Bien mise, elle rivalise, sans le vouloir, avec sa maîtresse européenne.

Ousmane Sembene est ici en rupture avec le cinéma dominant qui véhicule l'idée que la société africaine est misérable et corvéable à merci, alors que la réalité est sensiblement différente. Systématiquement, une voix off fait ressortir le bouillonnement des pensées qui agite Diouna. Le parti-pris du réalisateur de filmer toujours le subjectif de son personnage, en y ajoutant la voix off, nous plonge dans l'intimité de cette femme et dans ses pensées les plus enfouies. Alors qu'elle pensait continuer son travail de nourrice, comme auparavant à Dakar, elle se retrouve dans la situation d'une «bonne» à tout faire.

Aucune vraie communication n'existe entre employeurs et employés; les mots échangés sont brefs; ce sont des ordres, ou des paroles esquissées. Le cinéaste nous plonge, ainsi, dans une atmosphère de séparation et de ségrégation raciales. Diouna subit tout le long du film des comportements racistes auxquels elle répond par une révolte intérieure avec dignité. Lors d'un dîner, organisé par

ses employeurs, un des invités l'embrasse contre son gré sur les deux joues en disant : «(...) *C'est la première fois que j'embrasse une négresse*». Son regard vers sa maîtresse est plein d'amertume et de réprobation, elle se sent agressée surtout que les explications de sa maîtresse ne sont pas convaincantes.

La manière de filmer de Ousmane Sembene repose sur un choix esthétique assumé poussant le spectateur à s'indigner. On est loin des pratiques adoptées dans les films dramatiques et d'actions où la victime prend sa revanche contre son oppresseur. Dans ce film, c'est la douceur qui prime. Ousmane Sembene, avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité amène le spectateur à plonger dans les méandres d'une révolte calme de son héroïne. Quant à la musique, elle est mélancolique, lancinante, provenant d'un instrument africain sénégalais, le gumbri. Tout au long du film le même rythme vient appuyer ce sentiment de souffrance morale. L'utilisation répétée de plans rapprochés souligne le désir du cinéaste d'inciter le spectateur à partager l'état intérieur de son héroïne. Il entretient ainsi un rapport d'empathie avec cette jeune femme qui est belle à regarder.

Le film nous montre des objets en apparence anodins alors qu'ils ont une charge symbolique importante comme le masque, qui décore le mur du salon du couple en France. Il est considéré pour eux comme un objet de folklore touristique, alors que pour les Africains il symbolise les racines de leurs ancêtres. Il a été rapporté d'Afrique ; c'était un présent offert par Diouna quand elle a été employée chez eux pour la première fois à Dakar. A la fin du film, le masque refait surface dans une autre symbolique lorsque l'employeur est venu annoncer la mort de Diouna à sa famille, qui habite dans un faubourg de Dakar. Le masque est porté par un enfant de la famille de l'héroïne que la caméra a montré dans les flash-back du film. La présence de l'enfant symbolise l'espoir, l'avenir et la

résurrection dans les traditions africaines anciennes mais renvoie aussi à un sentiment de culpabilité du couple français.

La mise en scène est simple, le film est en noir et blanc, construit sur un même mode musical, ne montrant que l'essentiel. Le film est dépourvu des effets de mouvements de caméra, le montage est simple. La caméra, soit portée à l'épaule, soit dans un mouvement de travelling donne de la force à cette introspection dans l'univers de Diouna. Nous remarquons que le réalisateur ne cherche pas à provoquer chez le spectateur des émotions fortes ni à tomber dans le sensationnel. Nous pensons que Ousmane Sembene est fortement influencé par le cinéma néoréaliste qui ne filme et ne montre que l'essentiel. Sa manière de filmer est linéaire, narrative, se focalisant sur le pire de ce qui va arriver à l'héroïne : le suicide. En effet, le film se terminant par un suicide, nous sommes en droit de nous interroger sur cette fin en apparence pessimiste ; en réalité, Ousmane Sembene en tant que militant anticolonialiste a fait ce choix pour des raisons politiques et non dramatiques.

Ce film est très engagé politiquement, tourné avec beaucoup de finesse et de délicatesse dans une grande simplicité. Diouna, en mettant fin à sa vie décide de la manière la plus libre et la plus radicale de ne plus cautionner cette déchéance. Ce suicide est un acte de révolte extrêmement puissant, il est d'autant plus fort qu'il émane d'un personnage qui nous a livré secrètement sa profonde déception sans jamais la crier. Ousmane Sembene se distingue des autres cinéastes africains par la profondeur de sa démarche en s'écartant d'un face à face, soutenu par les cinéastes de mouvance anticolonialiste, qui prônent un discours privilégiant la confrontation entre un oppresseur et un opprimé. Connu avant tout en tant qu'écrivain, il réalise avec «*la Noire de*» une œuvre poétique, pleine de sensibilité. D'ailleurs, au regard du taux d'analphabétisme dans son pays, Ousmane Sembene considère que le cinéma est un moyen d'éducation ; c'est

«l'Ecole du soir». Dans cette optique, il rejoint la mouvance qui considère le cinéma comme *«l'Ecole du peuple»*.

Le contexte de l'époque s'y prête, les élites des pays nouvellement indépendants sont engagées dans une lutte sans merci contre une autre forme de colonisation : le néo-colonialisme.

Ousmane Sembene déclarera quelques années au critique de cinéma tunisien Abdelkarim Gabous *« L'unique pièce en or que je possède chez moi est le Tanit d'or que j'ai reçu pour mon film la Noire de »*.

2) «*Les Dupes*» de Tawfik Salah
(Tanit d'Or 1972)

Fiche Technique

Réalisation: Tawfik Salah (1972)

Script: Tawfik Salah

Appareil photo: Behjat Haider

Musique: Salehy Alwadee

Acteurs: Mohammed Khier-Halaouani, Abdul Rahman al-Rachi et Bassam Abou Ghazala



Le film « *les Dupes* » réalisé par un cinéaste égyptien, produit par la Syrie et tourné en Irak a été longtemps censuré dans certains pays arabes. Il est en noir et blanc et dure 120 mn. Il reflète une image fidèle des circonstances politiques et sociales que subissent les Palestiniens, l'état de siège qu'ils vivent, de sorte que leur tentative d'évasion reste inutile. Ce film est tiré du roman «*Hommes dans le Soleil*» de Ghassan Kanafani, édité en 1962.

La question palestinienne est abordée pour la première fois dans un roman ce qui alimentera un nouveau genre littéraire qu'on nommera «*Littérature de*

résistance». L'auteur, Ghassan Kanafani a travaillé comme enseignant et journaliste. Ecrivain et militant politique, il est devenu le porte-parole du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP).

Il rédige en 1969 le programme politique du FPLP, c'est par lui que le mouvement devient officiellement marxiste-léniniste. Il a fondé le journal «*Al-Hadaf :la Cible*», a écrit plusieurs essais et des articles politiques, culturels et historiques. Il se fait assassiner le 8 juillet 1972, en compagnie de sa nièce, après l'explosion d'une bombe placée dans sa voiture par les services secrets israéliens.

Le cinéaste égyptien Tawfik Salah est de mère palestinienne. Il est l'un des représentants de l'intelligentsia arabe, moderniste et anticolonialiste. Le film suit la destinée de trois personnages vivant dans des camps de réfugiés palestiniens, il relate les raisons qui amènent chacun d'eux à émigrer vers le Koweït, leur rencontre à Bassora avec un passeur palestinien et enfin leur traversée clandestine vers le Koweït. Les trois personnages sont un paysan d'une quarantaine d'années, un étudiant et un jeune lycéen.



L'étudiant, parce qu'il se soulève contre le régime jordanien, se voit poursuivre par un militaire. Dans sa fuite, en plein désert le seul secours lui vient d'un couple israélien qui l'embarque en voiture, alors que nous assistons à l'escroquerie qu'il subit de la part de son compatriote : le chauffeur palestinien qui lui promet de l'accompagner jusqu'à Bassora dans le but de traverser la frontière irako-koweïtienne et de regagner le Koweït, lui fait faux bond.

Tawfik Salah ne pointe à aucun moment du doigt l'ennemi, en l'occurrence Israël. Au début du film nous voyons une attaque et des embuscades en plein champ d'oliviers mais jamais de soldats israéliens. En ce qui concerne le lycéen, il décide d'émigrer au Koweït suivant les traces d'un frère aîné ayant fait le voyage quelques années auparavant et ayant décidé de ne plus revenir au camp et par là même de ne plus envoyer d'argent à sa famille. Le jeune garçon se retrouve donc sans moyens pour finir ses études et face à une situation familiale difficile. En effet, son père a quitté le foyer pour épouser une femme riche, laissant derrière lui femme et enfants sans revenus.

Tawfik Salah insiste sur les problèmes internes dans les pays arabes et à l'intérieur même des familles palestiniennes. Il montre d'une part le conflit entre la femme et l'homme au sein de la famille (nous sommes en face d'une mère et

d'une femme opprimée, abandonnée et divorcée) et d'autre part le conflit générationnel entre un père et son fils.

Le troisième personnage, un paysan d'une quarantaine d'années a vécu la guerre, a été chassé de ses terres et s'est trouvé obligé de vivre dans des camps de réfugiés. Son seul savoir-faire et son gagne-pain étant de travailler la terre, il se retrouve sans ressources pour subvenir aux besoins de sa famille. Pour arriver à Bassora où il espère trouver les moyens d'atteindre le Koweït, il traversera le désert à pied. Tawfik Salah à travers son personnage met en avant une question cruciale pour le peuple palestinien, celui de son attachement à cette terre dont il a été arraché. D'ailleurs, tout le film est fondé sur la thématique de la terre et son importance, ce qui est aussi considéré comme une thématique fondamentale dans la littérature arabe et dans la mémoire collective orientale.

D'ailleurs au départ, le réalisateur fait une comparaison entre la terre et la femme. Le personnage du paysan dit en sentant l'odeur de la terre qu'elle lui rappelle l'odeur des cheveux de sa femme sortant du bain. D'autre part, à travers le personnage d'un instituteur, Tawfik Salah a voulu rendre hommage à l'écrivain Ghassan Kanafani, lui-même enseignant, assassiné le 8 juillet 1972. Dans le film, nous voyons un instituteur d'allure moderne, qui, bien que peu conforme au stéréotype que se font les villageois de son statut, n'hésitera pas à prendre les armes quand cela sera nécessaire au prix de sa vie.



Le réalisateur Tawfik Salah accorde une attention particulière à la composition des plans en faisant un montage parallèle mettant ainsi en avant l'évolution des trois personnages, jusqu'à leur rencontre à Bassora où leurs destins se soudent. En même temps qu'on évolue dans les différentes trajectoires des personnages, Tawfik Salah nous donne à voir un traitement de l'espace qui va du plus étendu, avec des plans généraux, particulièrement les grandes étendues de désert au début du film, au plus étriqué à la fin du film puisque les trois personnages se retrouvent confinés, enfermés à l'intérieur d'un camion citerne, espace clos qui par son étroitesse finit par les étouffer et les tuer. En fait ces personnages sont complètement arrachés à leur terre, à leur territoire, la Palestine. Ils deviennent des apatrides et se retrouvent dans un enfermement funeste qui va venir à bout de leur existence. C'est à la fois paradoxal et tragique : alors qu'ils recherchaient un lieu, un territoire, une maison, ils meurent étouffés.

L'utilisation de la lumière est particulièrement soignée. Cette lumière excessive, qu'on voit tout au long du film est comme quelque chose de négatif, car elle brise les yeux et les déshydrate. Son utilisation outrancière par le réalisateur domine tout le film, au point qu'il s'en dégage une sensation étouffante de chaleur. Cette chaleur excessive empêche la terre d'être fertile puisqu'elle lui enlève l'humidité. C'est la négation de la vie. La lumière qui brûle est toujours associée à la sécheresse, elle découle du contexte géographique de la

région, le désert entre l'Irak et le Koweït ; elle est utilisée symboliquement pour marquer la déshydratation, la désolation et la mort. La lumière et la chaleur s'opposent à la noirceur du camion citerne qui apparaît, dans ce film, comme un personnage à part entière.

Ces trois Palestiniens vont mourir dans un espace étendu, dans le désert, mais en même temps à l'intérieur, enfermés dans le noir de l'engin. Le camion a une morphologie monstrueuse. Ce monstre va avaler les trois Palestiniens, il est comme un four crématoire, leur cercueil, alors qu'il est censé contenir de l'eau.

Evoquer la question de l'eau dans ce film n'est pas sans intérêt car elle est étroitement liée à celle de la Palestine, puisqu'elle est nourricière et irrigue la terre. En outre, de nos jours encore, la question de l'eau est géostratégique. Le problème crucial dans la région du Proche-Orient découle de ce paradoxe, l'abondance de pétrole et l'absence d'eau.



Malgré la pertinence des thèmes abordés dans le film et leur impact politique, il n'en demeure pas moins que nous regrettons la faiblesse de la direction d'acteurs ; en effet, nous avons par moments l'impression que les textes sont scandés de manière théâtrale.

A la fin du film, les trois hommes meurent d'étouffement et sont jetés dans un dépôt d'ordures en plein désert en face d'une raffinerie de pétrole. Ils sont considérés comme le déchet de la société. La main du paysan, pétrifiée, ouverte mais sans terre, une main vide, morte, dépossédée de la matière s'oppose à la première scène du film où il touche la terre comme s'il caressait les cheveux de sa femme.

Nous pouvons faire un parallèle avec le dernier plan du film «*El-Ardh : La Terre*» de Youssef Chahine où les mains de Abou Souelam (Mahmoud Melligi) s'agrippent désespérément à sa terre. Par cette image forte de désespoir et de colère, l'image d'un peuple et d'un homme, Youssef Chahine exprime au terme de cette extraordinaire épopée paysanne son sentiment de révolte, de rage et de détermination.



Photo du film « El Ardh : la Terre » de Youssef Chahine

Quant à l'utilisation du flash-back, elle revient plusieurs fois dans le film en particulier à propos des amputations et des mutilations qui prennent des formes très différentes, la plus dramatique étant celle du chauffeur amputé de son propre sexe pendant la guerre. Le réalisateur laisse ainsi deviner un traumatisme général, celui des Palestiniens, causé par l'agression israélienne.

Au début du film nous sommes devant des familles unies, dans des situations joyeuses, puis tout d'un coup tout se disloque. Nous arrivons à une situation désastreuse et exaspérante où les membres de la famille se détachent.

Le réalisateur fait un parallèle entre cette dislocation de la famille, comme si elle avait été amputée de ses membres, et l'amputation réelle et physique de certains personnages comme la femme riche amputée de sa jambe ou le chauffeur amputé de son sexe. Ces personnages diminués se tournent, en dernier recours, vers une compensation pécuniaire. Plus rien n'a de valeur que l'argent.

Dans «*les Dupes*» Tawfik Salah fait une analyse sociologique car l'argent existant au Koweït est présenté comme le substitut du territoire et de la dignité, les Palestiniens n'ayant plus d'appartenance et plus aucune valeur recherchent une compensation dans l'argent.

Il faut ajouter que Tawfik Salah a utilisé des documents historiques réels, des archives relatives aux réfugiés palestiniens dans les camps. Ce film contient énormément d'informations sur la période d'après 1948 ; d'ailleurs, la fiction arabe à partir des années soixante va se nourrir de documents d'archives comme l'a fait Youssef Chahine dans le «*Moineau :(El Ousfour)*» et Borhane Alaouié dans «*Kfar Kacem*». Les images d'archives des réfugiés palestiniens dans les camps utilisées dans le film «*les Dupes*» nous rappellent beaucoup les films faits sur le génocide des juifs dans les camps de concentration. De ce point de vue ce film est différent de «*Noces en Galilée*» du réalisateur palestinien Michel Khleifi qui a reçu le Tanit d'or en 1988, film éminemment politique où l'individu devient beaucoup plus important.

Le traitement du corps dans le film «*les Dupes*» n'a aucune connotation érotique. Les femmes que nous allons voir sont soit une femme amputée d'une jambe soit une femme divorcée, voire violentée. La scène du désert où les trois

personnages se déshabillent pour entrer dans le camion citerne est filmée comme s'ils se préparaient à la mort. La relation au corps s'inscrit donc dans une vision marxiste globalisante, où le corps fait partie intégrante d'un tout formé par l'individu et la société. Alors que Nouri Bouzid nous donne plutôt une vision intimiste qui accorde une grande importance à l'individu, le réalisateur Tawfik Salah a voulu montrer à travers des corps souffrants un phénomène paradoxal : la richesse abondante de la région du Moyen-Orient s'accompagne d'un problème encore non résolu de nos jours, celui d'un peuple dépossédé de sa terre. Les pays du Golfe sont devenus riches après la guerre de «*Six Jours*» en 1967 suite à l'occupation israélienne. La volonté de mettre en exergue la ruée vers l'argent dans ce film est liée à la perte de l'identité, des valeurs familiales et du territoire.

Nous constatons que les personnages présentés dans le film sont agressés à la fois par l'Etat d'Israël et par la complicité de certains gouvernements arabes et la structure globale dramatique du film est disloquée aussi car le réalisateur passe d'un personnage à un autre ; ce n'est que vers la fin du film, quand la situation devient plus dramatique, que le temps filmique finit par correspondre au temps de la narration. Ainsi le spectateur est impliqué directement dans cette fin absurde et tragique.

3) «*l'Homme de cendres* » de Nouri Bouzid
(Tanit d'Or 1986)

Fiche Technique

Réalisation et scénario : Nouri Bouzid

Photographie : Youssef Ben Youssef

Son : Faouzi et Riadh Thabet

Musique : Salah El Mahdi

Montage : Mika Ben Miled

Format : couleur (35 mm)

Acteurs : Imed Maalal (Hechmi),

Khaled Ksouri (Farfet), Mustapha Adouani(Ameur)



En évoquant «*la Noire de*» nous avons dit que c'était le premier film sur l'Afrique noire réalisé par un Africain sub-saharien, couronné lors de la première session des Journées cinématographiques de Carthage, où il a obtenu le Tanit d'or en 1966. Vingt ans après, le film «*l'Homme de cendres*» de Nouri Bouzid, réalisé en 1986 dans l'agonie du règne du président Habib Bourguiba a marqué à la fois un tournant dans les JCC et un renouveau dans le cinéma tunisien.

Ce film, autobiographique et intimiste, a néanmoins une portée sociale et politique évidente. Nouri Bouzid ayant tourné à Sfax, sa ville natale, il a fait le choix de préserver l'accent sfaxien dans les dialogues, chose rare dans le cinéma tunisien. Le film est à la fois rétrospectif et introspectif. Les flash-back qui sont présents dès le début, sont un élément fondamental et récurrent dans ce film. Utilisés par Nouri Bouzid pour exprimer un traumatisme passé, ils deviendront par la suite presque un paradigme des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, pas seulement dans le cinéma tunisien, mais aussi dans le cinéma arabe.

A travers ce film c'est l'histoire de la Tunisie contemporaine qui est évoquée en filigrane. Il est question, dans ce film de l'image du père, autoritaire, dominateur et craint. L'image du président Habib Bourguiba, «*Père de la nation*» est présente presque dans tout le film sans pour autant être visible. Hechemi, le personnage principal, est confié par son père à un artisan ébéniste qui est censé lui apprendre le métier et jouer le rôle d'éducateur. L'enfant, ainsi qu'un autre apprenti, Farfat, se font violer par le maître artisan au cours de leur apprentissage. Nouri Bouzid a choisi une histoire traumatisante. Devenu adulte, Hechemi, sculpteur sur bois dans la vieille ville de Sfax, est sur le point de se marier. L'union a été organisée par ses parents mais il refuse d'entrer dans le monde des adultes, se réfugiant dans de solides amitiés juvéniles.

Le mariage conduit à une autre étape de la vie que Hechemi n'arrive pas à assumer. Le réalisateur nous fait remonter le temps à travers des flash-back traduisant l'expression d'un traumatisme lancinant enfoui dans son intérieur et contenu depuis son enfance. Ce flash-back n'est pas que narratif, il est un élément structurant du film.

Ce film nous projette dans l'intimité des deux amis Hechemi et Farfat qui partagent l'affiche du film dans la mesure où ils ont été victimes tous les deux d'un même violeur ; Nouri Bouzid tenait à exprimer, à travers deux caractères différents, l'impact que cet acte aura eu sur la vie de chacun. S'il est vrai que le premier a le rôle principal par rapport au second, ils sont liés comme les deux facettes du même personnage, comme l'alter ego l'un de l'autre. L'un est aérien, Farfat, l'autre est plus terre à terre, Hechemi, l'un est extraverti, bavard, explosif se balançant dans les airs comme pour braver la mort ; l'autre est introverti, secret, silencieux, timide et mal dans sa peau. Cette dualité, au lieu de l'exprimer dans la schizophrénie, Nouri Bouzid a choisi de la scinder dans deux personnages que tout sépare à priori. En analysant ces deux personnages, nous constatons

qu'ils sont une seule et unique fêlure. La force du film tient aussi à la justesse de la direction d'acteurs.



Le symbolisme a une place prépondérante chez Nouri Bouzid et nous allons le retrouver dans toutes ses oeuvres. Au début du film, on voit un coq égorgé et jeté palpitant sur le sol où le sang coule abondamment.

Ceci semble symboliser une blessure profonde, une négation de la dignité du jeune Hechemi et de sa virilité. Cette scène est suivie par une autre où la main d'une femme tenant un couteau coupe la baklawa.

En apparence ordinaire, elle est filmée de telle façon qu'elle acquiert une dimension symbolique aussi violente que la scène du coq. Là encore, Nouri Bouzid montre une dualité entre, d'une part la joie des préparatifs du mariage du jeune Hechemi, et d'autre part son angoisse face à cette cérémonie. A travers diverses séquences, Nouri Bouzid met en scène une forte relation entre les personnages et la matière : le fer, le bois, le feu, les semoules, les tripes... mais aussi les métiers comme les forgerons, les ébénistes, les boulangers... C'est comme une relation triangulaire entre le modelage des corps, le travail de l'artisan et la matière malaxée. A la fin du film, le jeune Farfat tuera d'un coup de poignard dans le bas du ventre, presque au niveau du sexe, son patron artisan et néanmoins violeur, Aneur.

Ici le réalisateur évoque le problème de l'homme fêlé, l'homme blessé, fragilisé suite à une agression sexuelle. Le système patriarcal de la société tunisienne, tout en consacrant une large place à la *virilité*, tend à *casser l'Homme*. Dans «*l'Homme de cendres*», le corps n'est pas simplement celui d'un personnage mais il est le pivot du film. Nouri Bouzid développe un certain type

d'érotisme masculin que l'on trouve rarement dans le cinéma arabe et africain à l'exception de Youssef Chahine et de Yousry Nasrallah¹²⁸. Nouri Bouzid filme le corps des hommes, et en fait surgir une forte connotation érotique.

En même temps que nous voyons de beaux corps masculins et une certaine promiscuité entre eux, nous sommes en face de corps meurtris, blessés, impuissants. En effet, le corps chez Nouri Bouzid, masculin ou féminin, est problématique, alors qu'il ne l'est pas chez Ousmane Sembene. L'érotisation chez Ousmane Sembene est poétique, par contre chez Nouri Bouzid elle est dramatique. D'ailleurs, toutes les scènes d'amour dans les films de Nouri Bouzid «*les Sabots en or*», «*Bent familia*», «*les Poupées d'argile*» et «*Making-off*» comportent une certaine violence et ont une dimension douloureuse et dramatique.

Dans les films projetés lors des JCC, deux perceptions du corps se côtoient chez les uns les personnages sont bloqués, ont un rapport conflictuel, maladif ou malsain avec le corps, alors qu'en Afrique subsaharienne la relation au corps et à la nudité est plus harmonieuse. Dans la culture arabo-musulmane, le corps subit beaucoup d'interdits et en même temps de violations. Même chez le cinéaste égyptien Youssef Chahine, quoique de confession chrétienne, nous retrouvons le même rapport conflictuel avec le corps.

Avec «*l'Homme de cendres*» nous abordons une thématique différente de celle des films tunisiens des années soixante-dix et quatre-vingts qui ont posé des problèmes sociaux et politiques comme la condition de la femme avec «*Fatma75*» de Selma Baccar, l'exode rural avec «*l'Ombre de la terre*» de Taieb Louhichi, le tourisme avec «*Soleil d'Hyènes*» de Ridha Behi ou l'émigration avec «*les Ambassadeurs*» de Naceur Ktari.

¹²⁸ Yousry Nasrallah est un réalisateur égyptien (voir annexe N°8, p.).

En ce qui concerne l'espace et le lieu, le film se passe dans la médina ; une manière pour Nouri Bouzid de nous plonger dans les méandres de la médina comme si nous pénétrions dans les boyaux humains avec un regard introspectif. La question du corps et de l'intériorité est primordiale. La médina, pour Nouri Bouzid est une métaphore, elle n'est pas représentée sur le mode exotique comme nous avons tendance à le reprocher à Férid Boughedir. Dans le film «*l'Homme de cendres*», la caméra accentue le labyrinthe formé par les petites ruelles de la médina de Sfax. L'espace est clos, tortueux et sinueux.

Le cinéaste accorde aussi une part importante à la dimension esthétique, et prépare soigneusement son découpage. C'est aussi un bon dialoguiste. Le producteur Ahmed Baha-Eddine Attia a fait appel aux meilleurs techniciens pour travailler sur ce film, comme sur beaucoup d'autres, à la fin des années quatre-vingts et au début des années quatre-vingt dix. Citons pour exemple, le directeur-photo Youssef Ben Youssef, la monteuse Mika Ben Miled et la décoratrice Claude Bennys. Parmi les cinq films, dont nous présentons ici l'analyse, «*l'Homme de cendres*» paraît être le plus abouti au niveau du travail de l'image, de la lumière, du montage, du décor et du son. Nous constatons que techniquement, ce film est très élaboré à la différence du film «*la Noire de*» qui est sobre, en noir et blanc, tourné avec peu de moyens.

Il est important de souligner que le film a marqué tout le monde du cinéma comme les critiques, les distributeurs, les cinéastes, les acteurs, les journalistes et les spectateurs. Ce film a une dimension esthétique et un impact thérapeutique indéniables. C'est un tournant dans le cinéma tunisien, arabe et africain.

4) « *Les Silences du palais* » de Moufida Tlatli
(Tanit d'Or 1994)

Fiche technique

Réalisation, scénario original et montage : Moufida Tlatli

Adaptation et dialogues : Nouri Bouzid

Photographie : Youssef Ben Youssef

Musique : Anouar Brahem

Décors : Claude Bennys

Producteurs : Ahmed Bahaeddine Attia et Richard Magnien

Amel Hedhili : Khedija

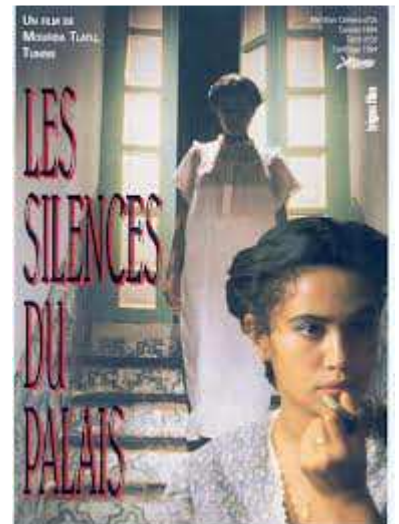
Ghalia Lacroix : Alya adulte

Hend Sabri : Alya jeune

Sami Bouajila : Lotfi

Kamel Fazaa : Sidi Ali

Bechir Feni : Le Bey



« *les Silences du palais* » de Moufida Tlatli, comme le film « *l'Homme de cendres* », repose sur le flash-back qui scande tout le film. Il ne s'agit pas seulement d'une scène mais c'est l'ensemble du film qui est un retour en arrière.

Le film relate l'histoire d'une jeune femme, Alya, qui parcourt un palais en ruines dans la banlieue de Tunis et se souvient de ses quinze ans, lorsque sa mère, Khadija, était dans ce même lieu une servante du bey. Alya découvrait alors deux mondes : celui des maîtres, les nantis, et celui des servantes, les corvéables...

Le film commence par la scène où l'héroïne entre au palais pour présenter ses condoléances suite au décès du bey. Quand elle entre dans la chambre, elle se rappelle son passé et à la fin du film elle sort du palais, monte dans la voiture et dit à son compagnon qu'elle décide de garder leur bébé. Donc le flash-back est un procédé majeur et la clé principale de l'analyse du film.

«*les Silences du palais*» fait partie des films réalisés dans les années quatre-vingt dix en collaboration avec Nouri Bouzid dans l'écriture du scénario. Tout comme «*l'Homme de cendres*», ce film est produit par Ahmed Baha-Eddine Attia en 1994. L'utilisation du flash-back dans ces deux films s'explique par le traumatisme vécu par toute une génération qui a plus de soixante ans. C'est à chaque fois le père qui en est responsable. Les deux films ont une dimension autobiographique plus ou moins directe, plus ou moins symbolique. Cependant, tout en étant différent des films des années soixante-dix «*les Silences du palais*» et «*l'Homme de cendres* » ont une dimension sociale.

Nous constatons que le flash-back est lié à la participation intense de Nouri Bouzid au scénario et caractéristique des films tunisiens des années quatre-vingts. Nous sommes en face d'un problème psychologique et d'un problème social car la mère du personnage principal était une domestique dans un palais de princes proches de la famille beylicale. Alya ne connaît pas son père alors que tout le monde dans le palais est au courant que sa mère a eu une relation secrète avec le

maitre, une relation un peu forcée, dont on ne sait pas si elle est faite d'amour ou non.

La relation du père avec sa fille est ambiguë, il a pour elle un sentiment presque paternel. Il ne cache pas d'ailleurs sa sympathie envers elle. Ses sentiments apparaissent notamment dans la scène où il l'appelle pour prendre une photo avec toute la famille. Elle se voit cependant repousser par le reste de la famille parce qu'elle ne fait pas partie de leur rang. Tout le monde est au courant mais garde le silence car l'histoire des bâtards est fréquente à cette époque. La réalisatrice a voulu raconter cette histoire du point de vue des humbles victimes.

Le problème de cette fille ainsi que de sa mère c'est que son père ne pourra jamais la reconnaître parce qu'il fait partie d'une autre classe sociale ; personne ne peut accepter cette situation à cause des préjugés alors que manifestement il y a un lien affectif. C'est un problème à la fois psychologique et social. La question qui se pose étant : comment deux êtres humains appartenant à deux sociétés antagonistes peuvent-ils être proches ?

Le choix du titre du film «*les Silences du palais*» est excellent car il reflète parfaitement la réalité, nous sommes en face d'histoires étouffées et refoulées dans les sous-sols du palais. Cependant, le maître a un penchant ou peut-être une affection envers cette jeune femme domestique. Quand il la regarde, il ne la méprise pas alors que son frère a un regard pervers, sadique, cynique envers elle. En plus, ce dernier est au courant de tout et le comble c'est qu'il a demandé à la mère de lui amener sa fille dans sa couche alors qu'il savait pertinemment qu'elle est la fille de son frère. En fait, pour lui elle est une bâtarde, une servante, donc sa propriété. Pour protéger sa fille, la mère s'est donnée à lui.

La fille se rappelle les circonstances de la mort de sa mère qui est tombée enceinte du frère du maitre. En voulant avorter, elle s'est donné la mort dans une

scène douloureuse. Ce drame est lié à la dépendance, à la servitude, à l'oppression dans une société de classe, placée dans un contexte colonial qui a des résonances avec le drame.

Le film *«les Silences du palais»*, à l'instar du film de Nouri Bouzid, n'est pas un film sur la colonisation comme les films *«Sejnane»* de Abdelatif Ben Ammar ou *«l'Aube»* de Omar Khelifi. Mais c'est un film fortement contemporain de sa date de production, il a été tourné dans une maison somptueuse, traditionnelle, appartenant à une famille connue. La réalisatrice a choisi ce lieu justement pour mieux rendre compte de cette séparation physique et matérielle ; il se situe sur deux étages : en haut nous trouvons les maîtres et en bas les servantes qui sont toujours réunies. Les maîtres n'ont aucun contact avec elles et ne descendent jamais sauf une fois lorsque la maîtresse est venue rendre visite à la jeune fille Alya pour savoir comment elle vit et qui elle est.

Tout d'abord, l'espace dans ce film occupe une place importante. Nous suivons la vie quotidienne des deux classes qui vivent ensemble dans une même demeure sans jamais se côtoyer, séparées par des barrières infranchissables. Cet espace symbolique est minutieusement décrit, d'où l'importance accordée au décor réalisé par Claude Bennys qui a été également décoratrice dans *«l'Homme de cendres»*. Cependant, certains critiques de cinéma et des spectateurs pensent que le décor de ce film relève du folklore ; nous croyons qu'il y a plutôt une nostalgie dans la richesse des ornements au niveau du premier étage alors qu'en bas le décor est plutôt traditionnel : nous sommes encore une fois en présence de la matière au niveau des légumes, des fruits, de la semoule... et de tout ce qui se rapporte à la préparation des repas dans la grande cuisine, comme dans la scène relative aux préparatifs du mariage dans le film *«l'Homme de cendres»*. Mais la différence est que dans le film de Moufida Tlatli, il s'agit de la mise en scène des

corps blessés des femmes et non pas des hommes comme nous l'avons vu dans le film «*l'Homme de cendres*».

L'aspect important dans ce film c'est le grand nombre de personnages féminins, entre lesquels existe une espèce de liberté, de complicité. Nous sommes en face d'un regard féminin sur les femmes dont le but est de les valoriser ; il y a un certain érotisme blessé, écorché que nous trouvons aussi chez Nouri Bouzid car n'oublions pas que ce dernier a contribué au scénario.

La réalisatrice a filmé de près les corps dans un espace fermé. Par exemple, dans la scène où la mère domestique danse devant ses maîtres, elle se libère totalement de ses souffrances. Elle a une fille illégitime qui vit avec elle sans pouvoir demander qui est son père. En plus, un des maîtres a un regard de convoitise vis-à-vis de sa fille tout en sachant qu'elle est sa nièce, c'est l'oncle qui cherche à abuser de sa nièce. Ceci nous ramène à la question de l'inceste qui revient aussi dans ce film comme dans «*l'Homme de cendres*».

Par ailleurs, nous remarquons que le rapport entre les deux personnages importants dans le film, la mère et la fille, n'est pas simplement un rapport de filiation mais aussi un rapport de miroir. Quand la fille grandira, elle se retrouvera dans la même situation que sa mère. Elle tombera enceinte mais à la différence de sa mère elle choisit son compagnon. L'aspect positif dans ce film par comparaison au film de Nouri Bouzid, c'est que Moufida Tlatli a voulu et a choisi de garder le bébé alors que Nouri Bouzid a choisi de tuer le père symbolique.

Il faut bien reconnaître que l'esthétique de ce film et la mise en scène sont hautement élaborées, vraiment sophistiquées, qu'il s'agisse de la couleur, de la photo, de la lumière, du décor ou du jeu des acteurs. Il faut rappeler que les rôles principaux sont tenus par les deux meilleures actrices qu'a connues le cinéma

tunisien des années quatre-vingt-dix : la première, Hend Sabri tient son premier rôle dans le cinéma ; elle est devenue une star dans le monde arabe pour connaître ensuite une carrière fulgurante, particulièrement au Caire ; la seconde, Amel Hedhili, une comédienne de formation, a joué dans plusieurs films tunisiens mais tient ici l'un de ses meilleurs rôles. Malheureusement elle a abandonné le cinéma définitivement.

En décernant le premier prix aux *«les Silences du palais»*, les Journées Cinématographiques de Carthage ont consacré la femme non pas seulement en tant qu'actrice mais comme réalisatrice. Rappelons aussi que Moufida Tlatli a déjà participé à plusieurs films tunisiens et étrangers en tant que monteuse. Autre point important : c'est le retour régulier de la thématique du mouvement national pour l'indépendance dans le cinéma tunisien mais à chaque fois dans un autre contexte. L'histoire du mouvement national a été importante au début du cinéma tunisien avec Omar Khelifi où le cinéma était lié à la construction de l'Etat ; cette histoire de mouvement national revient dans les années soixante-dix avec le film *«Sejnane»* de Abdelatif Ben Ammar d'un point de vue critique, revisité à la lumière de la situation des années soixante-dix marquée par la lutte des classes. Moufida Tlatli revient à l'histoire du mouvement national non pas pour valoriser l'unité nationale ni pour défendre la lutte des classes mais plutôt dans une autre perspective qui est celle de la femme ; elle revisite l'histoire du mouvement nationale du point de vue des femmes opprimées.

5) «Making off » de Nouri Bouzid

(Tanit d'Or 2006)

Fiche technique

Scénario et réalisation : Nouri Bouzid

Montage : Karim Hamouda

Image : Michel Baudour

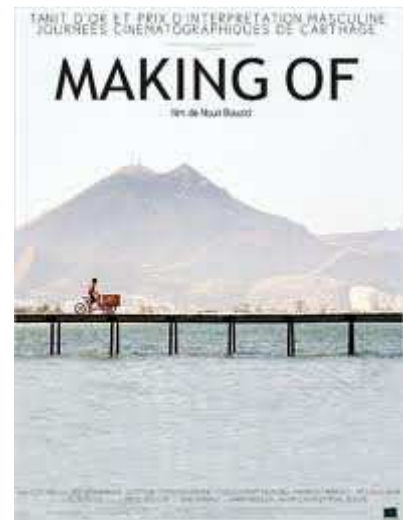
Son : Michel Ben Saïd

Production : CTV Films

Musique : Néjib Charradi

Format : couleur (35 mm)

Avec : Lotfi Abdelli (Bahta), Lotfi Dziri, Afef Ben Mahmoud, Fatma Ben Saidane, Foued Litaiem



Le film a remporté le Tanit d'or, le prix de la meilleure interprétation masculine pour l'acteur vedette, Lotfi Abdelli, et le prix du meilleur montage aux JCC de 2006.

Il a fait l'objet d'un début de polémique lors de sa projection et des rumeurs de censure ont alors largement circulé. Il sortira en France le 28 octobre 2009.

Le film, dont le décor principal est un tournage, raconte le drame de trois personnages. Le cinéaste Youssef, à l'âge des bilans, est déchiré entre une vie privée qui part à la dérive et la réalisation d'un film qui lui fait peur car il remue tout en lui.

L'action du film se passe entre Radés et la Goulette, deux banlieues de Tunis, au début du printemps 2003, au moment de l'invasion de l'Irak par l'armée

américaine. Tous les personnages se sentent humiliés, blessés, atteints au fond d'eux même par cette guerre. Le spectre du 11 septembre 2001 plane sur eux.

Pour Nouri Bouzid, qui intervient par moments dans le film à travers le personnage de Youssef, le seul moyen de s'en sortir, c'est d'exorciser ses angoisses dans une fiction. Arriveront-ils à vaincre chacun leur peur, à mener l'œuvre à son terme, et leurs rêves à bonne rive ?



L'acteur, Lotfi Abdelli, a accepté le principe d'ignorer au départ la destinée du personnage qu'il incarne, mais plus on avance dans le tournage plus il se sent manipulé. Il découvre que le personnage du petit danseur de quartier, Bahta, évolue vers un intégriste en devenir. Il a peur du film et des enjeux qu'il porte, et va jusqu'à refuser de le finir, scènes houleuses entre l'acteur et le réalisateur que Nouri Bouzid filme en temps réel.

Dévalorisé par les siens, malmené par ses voisins de quartier, Bahta voit son projet de partir en Europe, pour entamer une carrière de danseur, tomber à l'eau à cause de la deuxième guerre du Golfe. Il trouve refuge chez un prédicateur intégriste, qui profitera du désarroi du jeune garçon pour le manipuler et lui faire un lavage de cerveau afin de le rallier à un groupe islamiste radical.

Quant au titre du film «*Making off*», il fait référence à la structure du film dans le film. Nouri Bouzid intervient pour commenter son propre film, il sort par moments de la fiction pour nous plonger dans une polémique au travers d'un dialogue entre l'acteur et lui-même. La question se pose de savoir si Nouri Bouzid a sciemment provoqué son acteur afin de pouvoir filmer cette confrontation entre Lotfi Abdelli et lui ou si ces scènes ont été filmées dans le «*Making off*» et que l'idée de les utiliser est survenue après coup. Dans tous les cas, Nouri Bouzid, qui apparaissait jusque là dans de courtes scènes dans ses films, faisant ainsi un clin d'œil à Alfred Hitchcock, apparaît cette fois-ci comme un personnage principal.

En effet, à un moment donné du film l'acteur Lotfi Abdelli interrompt le tournage et demande des explications au réalisateur Nouri Bouzid quant à la destinée de son personnage, parce qu'il se sent manipulé et qu'il réalise la portée d'un tel sujet. Le réalisateur est donc obligé d'apparaître dans le champ et la scène sera filmée par l'équipe. Pur hasard ou ruse de la part du réalisateur pour faire basculer le propos du film vers un message personnel et donner son point de vue quant à la question de l'islam et des islamistes ?

En définitive, plusieurs fois dans le film on bascule de la fiction vers ces scènes où le couple acteur/réalisateur nous livre un face à face tendu, l'un accusant l'autre de jouer avec le feu en le poussant à dénoncer le comportement des islamistes et l'autre se justifiant sous le caractère personnel et profondément intime de la croyance.



Habitué que nous sommes aux débats que provoquent généralement les films de Nouri Bouzid, nous ne pouvons occulter le fait que cette fois-ci il anticipe et provoque le débat à l'intérieur même du film en affirmant son parti-pris. Nouri Bouzid est le seul cinéaste dont les films suscitent des polémiques énormes et des discussions avec le public, car il traite de problématiques brûlantes, politiques et sociales. C'est comme si dans ce film il ouvrait une brèche pour permettre à la réalité de faire irruption dans la fiction, ce qui l'autorise à répondre aux accusations qu'il devine. En outre, il faut signaler que c'est la première fois qu'il utilise dans ses films des documents d'archives en montrant des séquences de la guerre d'Irak et du massacre de Sabra et Chatila.

Nouri Bouzid se présente pour la première fois comme un père différent, il n'est pas un père de substitution, mais plutôt un père éclairé, un guide, contrairement à ses autres films où l'image est omniprésente d'un père autoritaire, agressif, injuste, voire violeur, Nouri Bouzid se met en scène et se substitue au père en instaurant avec son acteur un dialogue fondé sur la compréhension, la tolérance et l'échange. Il discute avec lui, le console et le calme.

Nous retrouvons aussi cette particularité qu'a Nouri Bouzid de filmer les jeunes, surtout les garçons. Les corps des jeunes garçons sont filmés avec un regard admiratif voire sensuel, chose que nous avons déjà vue dans son premier

film «*l'Homme de cendres*». Il y a beaucoup de similitudes dans les deux personnages de Farfet et de Bahta : agilité, fluidité, vitalité, rébellion, désir de changer de vie etc... Cette énergie, cet enthousiasme et cette beauté sont souvent bloqués, contrariés ou agressés par les adultes, principalement les hommes d'âge mûr sur lesquels le réalisateur porte un regard inquisiteur, plein de reproches comme pour traduire sa non appartenance à ce monde d'adultes et sa sympathie sans limites envers la jeunesse. Une jeunesse en pleine effervescence filmée dès la première séquence sur le tricycle, le chariot, le train et le bac où le mouvement de caméra épouse leur vivacité mais aussi leur hargne. Cette même énergie et cette même hargne, nous les retrouverons quelques années plus tard chez la jeunesse tunisienne lors de la révolution de 2011.

Le film commence par des séquences qui soulignent la force vitale, la fluidité et l'excitation, tout ce qui définit le monde des jeunes. Nous avons l'impression que le film continuera sur ce ton ; or, contrairement aux idées reçues, cette force vitale n'est pas le miroir d'une jeunesse dorée qui transpire le bien-être mais la transposition d'un profond mal-être d'une jeunesse brimée dans ses désirs élémentaires. Cette énergie qui appelle à la vie devient brusquement dévastatrice, comme nourrie par les forces du mal.

Nous basculons très vite et de manière radicale dans la violence et l'intolérance jusqu'au suicide. Ceci est appuyé par une dramaturgie qui fait le parallèle entre la destinée du personnage principal Bahta et l'actualité mondiale : rouste du jeune adolescent par son père/invasion américaine sur l'Irak, sentiment d'injustice/chute de Saddam Hussein et de Baghdâd. En faisant le parallèle entre le destin individuel et le destin collectif, le film «*Making-off* » donne à voir le profil psychologique d'une société blessée.

Dans la scène où le père bat son fils sous le regard indigné mais résigné de la mère et de la fratrie, il y a un message subliminal que nous adresse le réalisateur, accusant le fatalisme de nos sociétés arabo-musulmanes. C'est une scène violente, terrible, sourde, sans dialogues et sans musique, quasi religieuse. Bahta, bien que révolté finit par accepter de rentrer dans les rangs par fatalisme, car s'il ne le fait pas, peut-être n'a-t-il d'autres solutions que le suicide ?

Nouri Bouzid avance sciemment sur le fil du rasoir en flirtant avec ses deux thèmes qui lui sont chers à savoir le politique et la religion. A travers son cinéma, toute la société tunisienne passe au crible de son analyse : répression policière, situation politique, désœuvrement des jeunes à cause du chômage, situation de la femme, émigration clandestine... Le discours n'est jamais frontal mais il est sous-tendu dans toute la trame du film.

Nous remarquons l'apparition toute nouvelle et inattendue à l'époque d'un islamiste intégriste. Le personnage du *barbu* apparaît pour la première fois dans le film après la chute du dictateur Saddam Hussein, comme pour signifier l'idée majeure que l'intégrisme est la réponse politique et la conséquence directe de l'injustice profonde qu'a ressentie la nation arabe suite à l'invasion américaine de l'Irak. Cette apparition du *barbu* nous fait penser à une autre scène du même acabit, celle du film «*le Moineau*» du cinéaste égyptien Youssef Chahine où ce dernier fait apparaître un *barbu*, réponse sociétale à la défaite de la guerre des «*Six Jours*». La scène se déroule dans la mosquée El Azhar au Caire où des habitués commentent à chaud les événements.

Nouri Bouzid aura été le premier cinéaste à avoir subi, de la part des intégristes, une agression physique après la révolution de 2011. Son choix du personnage danseur n'est pas anodin si nous prenons en considération la

problématique du corps dans les pays arabo-musulmans. En effet, un corps dansant est déjà condamnable, que dire alors de celui d'un homme qui danse ?

L'expression corporelle est diamétralement opposée au conservatisme et à la rigidité des islamistes. En faisant de son personnage principal un danseur, Nouri Bouzid intensifie le caractère fragile de Bahta. Du fait d'être danseur, Bahta est dans une situation précaire et comme il est rejeté par la société, son embrigadement n'en est que plus facile.



Nouri Bouzid rejoint Youssef Chahine, dans la dimension socio-politique du traitement de la société. Il n'est pas dans une référence idéologique marxiste léniniste, telle que nous la voyons dans le film *«les Dupes»* de Tawfik Salah, mais plutôt dans une approche sociologique mettant l'individu au centre de ses intérêts. Il part d'un personnage pour dépeindre les maux de sa propre société.

Outre les thèmes favoris développés dans chacun de ses films comme la pédophilie, le viol, l'image du père autoritaire, la condition de la femme, la politique et la religion, Nouri Bouzid reprend dans ce dernier film les principaux axes déjà traités dans *«l'Homme de cendres»*. Il y a dans les deux films des similitudes, particulièrement dans le traitement des personnages de Farfat *«l'Homme de cendres»* et de Bahta *«Making off»*. Le viol évoqué dans *«l'Homme de cendres»* dont est victime Farfat est ici remplacé par une violation mentale, le

lavage de cerveau que subit Bahta : son endoctrinement et le sentiment de culpabilité qu'ont fait naître en lui ses ravisseurs sont aussi violents qu'un viol et une agression physique. Les deux jeunes sont victimes d'une atteinte de leur intégrité bien que le premier l'ait vécu à son jeune âge et que le second y soit confronté à la fin de son adolescence.



Nous retrouvons aussi la solidarité des jeunes, leur monde en huis-clos face au monde des adultes comme pour opposer l'innocence de l'enfance à la cruauté de l'âge mûr. Du point de vue du jeu d'acteurs Nouri Bouzid met en avant chez Farfat tout comme chez Bahta le côté frêle, agile et souple des corps adolescents.

Les deux films se terminent d'ailleurs par une course poursuite, Farfat fuyant la police après avoir tué son violeur et Bahta essayant d'échapper à son propre destin en se faisant exploser sur un container. En voyant Bahta sauter d'un container à un autre nous ne pouvons que penser à Farfat courant le long des rails du chemin de fer ; la cohabitation entre ces corps et l'acier, le crissement du train sur les rails, le bruit mécanique de la grue transportant les containers sur le quai donnent à ces deux scènes une similitude au niveau du traitement de l'image. Un autre trait commun lie les deux films, celui de la présence d'un enfant au côté du personnage principal. Cet enfant incarne la transmission, l'éternelle révolte de la

jeunesse. Tout en étant admiratifs de leurs aînés et malgré la fin tragique de ces derniers, les deux enfants sont présents à la fin des deux films comme pour signifier que la relève est déjà assurée. L'auteur rendrait-il ainsi hommage à l'esprit éveillé et à l'espièglerie du gamin du film de Charlie Chaplin «*The Kid*» ?

L'immolation quelques jours avant la révolution tunisienne en décembre 2010 d'un jeune natif de Sidi Bouzid (centre du pays), nous donne à regarder différemment la scène finale du film «*Making-off*» où le jeune Bahta se donne la mort avec de la dynamite destinée au départ à un attentat terroriste.

B. La singularité d'un festival atypique : les JCC

Après la présentation des Journées Cinématographiques de Carthage, de son historique et de ses objectifs, ainsi que l'analyse filmique de certains films qui ont reçu le Tanit d'or. Une question s'impose: quelle esthétique dégagent les JCC?

Dominique Chateau écrit : « *Le cinéma est un art : bien que cette proposition suscite d'interminables discussions, on s'accorde à considérer que le cinéma relève de l'esthétique. On peut même constater que cette idée n'a jamais été aussi vivace qu'aujourd'hui, Puisque l'esthétique a supplanté la sémiologie et la narratologie au palmarès des disciplines qui composent le champ des études cinématographiques*¹²⁹ ».

Si nous prenons le cas du festival de Cannes où ses organisateurs choisissent les films selon le marché et sa tendance; nous avons ainsi vécu à travers ce festival la grande période du cinéma iranien par exemple.

En occurrence, dans le règlement intérieur des JCC, il n'existe aucune recommandation ou indication qui donne les critères esthétiques de ces journées cinématographiques. Mais dès leur naissance dont elles sont fondées par Tahar Chériaa qui était à l'époque président de la Fédération tunisienne des Ciné-clubs ait tendance à favoriser la diffusion des films militants ou sociaux. Les JCC ont été créées suite à une dynamique nationaliste et dans l'urgence de faire exister le cinéma arabe et africain, nous aurions vu tout et n'importe quoi pourvu que ça soit arabe ou africain, Or ce n'est pas le cas. Ce choix des films découlent d'un état d'esprit de ciné-club très présent dans les années soixante et soixante-dix. Ce mouvement est né et a été lancé en France, sa conception principale est de promouvoir surtout la cinéphilie, donc le cinéma comme art et non pas en tant que

¹²⁹ Dominique Chateau, Cinéma et philosophie, Edition Armand Colin, Paris 2005, p.150.

divertissement, en contradiction avec le cinéma commercial qui sert à divertir les spectateurs.

Le rôle de la cinéphilie est de défendre les auteurs; en effet, le terme *d'auteur* est nouveau; il est utilisé par les membres des ciné-clubs et a remplacé les termes de réalisateurs (de film) ou de metteurs en scène (de film). Le but de ce mouvement est de défendre surtout le cinéma d'auteur, il fait référence à la littérature, à de grands auteurs ou écrivains comme Victor Hugo et d'autres. Après la deuxième guerre mondiale ce mouvement de cinéphilie s'est développé en France, puis dans les colonies et les protectorats.

Après son retour de France où il était parti étudier, Tahar Chériaa a pu intégrer le Ciné-club «*Louis Lumière*» de la ville de Sfax dirigé par des Français. Il a eu la chance de fréquenter la cinémathèque et de regarder des chefs d'œuvre du septième art comme «*Citizen Kane*» d'Orson Welles et d'autres et depuis ce jour Tahar Chériaa est rentré dans cette religion appelée: la cinéphilie (dans son sens étymologique, est l'amour du cinéma. Le terme est apparu en France dans les années 1910, se diffusa dans les revues cinématographiques des années 1920 et servit d'abord à désigner un mouvement culturel et intellectuel français qui durera jusqu'en 1968. Depuis le terme s'est émancipé pour caractériser toute passion du cinéma, quelles que soient son expression et son organisation).

Lui et ses compagnons, se sont attelés à attaquer tous les films qui, selon eux provenaient du cinéma commercial en le nommant: *l'opium du peuple*. C'est lui qui, avant de fonder les JCC va défendre le cinéma arabe et africain en tant que cinéma d'auteur. Il va à travers des JCC, reproduire la philosophie des ciné-clubs où le choix des films sera non commercial, et en soutenant certains cinéastes égyptiens comme Salah Abou Seif appelé d'ailleurs; *le père du cinéma réaliste au Caire* car il donnait à voir la vraie vie dans les rues du Caire ainsi, bien entendu,

Youssef Chahine, avec son chef d'œuvre le film «*Bab El Hadid; Gare centrale* » réalisé en 1958; c'est un film emblématique. Donc, les Journées Cinématographiques de Carthage sont à l'image de leur fondateur.

Historiquement nous avons eu beaucoup de chance parce que les JCC ont été créées par un visionnaire, Tahar Chériaa, parce qu'il a fait un festival pour des cinémas qui n'existaient pas encore puisque à l'époque il y avait ni cinéma africain ni maghrébin. Ce festival a été créé en 1966, les JCC ont fait la promotion du cinéma d'auteur en privilégiant à la fois le fond, qui est de ne pas tomber dans le cinéma commercial et la forme, c'est-à-dire une esthétique arabo-africaine. La spécificité de ce festival a été défendue par le premier Tanit d'or, attribué au film «*la Noire de*» de Ousmane Sembene qui a imposé un choix esthétique au festival. L'esthétique de ce film est totalement différente de l'esthétique courante du cinéma commercial, il a créé une esthétique nouvelle mais ce qui surprenant, c'est qu'en regardant ce film pour la première fois les cinéphiles tunisiens membres des associations cinématographiques comme la FTCC et la FTCA, étaient époustoufflés alors qu'ils admiraient jusque là les grands auteurs occidentaux Louis Bunel, Jean Renoir et Federico Fellini. Ils voyaient brusquement un Africain qui avait fait un film très fort, simple mais pas simpliste.

Il y a eu ensuite la sortie du premier film algérien en 1967, «*le Vent des Aurès*» de Mohamed Lakhdar Hamina et aussi la sortie du premier film tunisien «*El Fejr*» de Omar Khelifi le 20 mars 1967, date qui correspondait à la fête de l'Indépendance tunisienne. Enfin en 1970, le Maroc a son premier film «*Vaincre pour Vivre*» co-réalisé par Ahmed Mesnaoui et Mohamed Ben Abdelwahed Tazi. Ce festival est une chance pour le cinéma d'auteur africain et arabe.

Concernant l'attribution des prix aux films engagés, la session des JCC de 1974, a connu une grande bagarre entre deux cinéastes: l'Égyptien Housem-Eddine Mustapha et le Libanais Borhane Allaouié. Le premier qui présentait son film «*la balle est encore dans ma poche*» traitant de l'héroïsme de l'armée égyptienne de 1973 contre les militaires israéliens pendant «*la Guerre de Kippour*» dite «*la Guerre d'octobre*» filmé d'une façon hollywoodienne, le second qui présentait son film «*Kafr Kacem*», racontant un événement historique réel, le massacre d'un village palestinien par l'armée israélienne, en 1956, suite à la nationalisation du Canal de Suez par Nasser.

A la veille de l'attaque, les autorités israéliennes imposent un couvre-feu dans la région de Kafr Kassem, un village palestinien de la zone occupée. En parfaite méconnaissance de cette consigne, une trentaine de villageois rentrent de leur travail à Tel-Aviv. Ils sont tous abattus. Il est presque brechtien car le réalisateur nous montre la vie au village avant le massacre, où les habitants ont des tendances politiques différentes mais vivent en harmonie entre les baathistes, les communistes et les nationalistes. Finalement c'est ce film qui a eu le Tanit d'or, avec l'appui du public des JCC, ce qui est le fruit de l'apprentissage et de l'esprit des ciné-clubs.

Le débat au sujet des films en compétition eut lieu le lendemain de leur projection. Le public des JCC rencontre, au cours de ces débats, les réalisateurs pour discuter de leurs films. D'ailleurs; ces débats sont toujours plus politisés que portés sur des tendances esthétiques cinématographiques. Le public attaque alors le film de Housem-Eddine Mustapha en traitant le film de *hollywoodien* à tel point que le réalisateur s'emporte et accusant les jurys des JCC de ne récompenser que les cinéastes égyptiens marxistes et communistes¹³⁰.

¹³⁰ Propos rapportés par Férid Boughedir.

Cette situation est révélatrice des choix esthétiques des JCC car il ne suffit pas qu'un film évoque un problème politique mais il faut que la réalisation défende les critères esthétiques du cinéma d'auteur.

En effet, ces situations concrètes que les JCC ont vécues montrent qu'il existe des vraies orientations esthétiques et politiques bien qu'elles ne figurent pas dans le règlement des JCC, elles sont implicites.

Nous remarquons que les JCC défendent non seulement un cinéma dont la thématique a de l'importance mais surtout un cinéma qui a un fond et une forme. Ici le fond réside dans la prise de conscience, c'est un fond qui va nous ramener à la réalité et même, dans les meilleurs films, il va donner au spectateur une distance suffisante pour qu'il comprenne cette réalité et qu'il prenne position.

Ce sont donc pour la plupart des films militants engagés, dont le but est d'éveiller les consciences et les sensibilités des spectateurs.

Dans le film de Naceur Ktari «*les Ambassadeurs*» qui a eu le Tanit d'or en 1976, traitant du thème de l'émigration maghrébine et particulièrement tunisienne vers la France. Nous ne sommes pas en présence d'un héros principal, mais plutôt devant tout un quartier mélangé de différentes catégories sociales. Afin de montrer le racisme, le réalisateur va jusqu'à filmer l'acte insensé d'un concierge raciste a fini par prendre son fusil et tuer un jeune Arabe. Le titre du film est à la fois paradoxal et révoltant car au début du film, le responsable du parti destourien s'adresse aux ouvriers tunisiens en disant: « *vous allez partir travailler en France mais n'oubliez pas, vous représentez la Tunisie, donc vous êtes les ambassadeurs de notre pays en France* » alors que dans le film ils sont loin de vivre comme des ambassadeurs! Ils vivent dans la misère la plus totale et subissent un racisme auquel ils ne sont pas préparés. C'est un film qui cherche à provoquer l'indignation des spectateurs.

A cette manière de donner la parole à toute une communauté, on peut opposer celle totalement différente utilisée dans le western. En général, le western illustre le cinéma américain par excellence, où l'acteur principal, par exemple Clint Estwood, débarque dans une ville en tant que libérateur pour la sauver des bandits qui semaient la terreur parmi la population puisque cette dernière s'est trompée en dénonçant un innocent qu'elle va lyncher ; autrement dit ce cinéma hollywoodien dénonce à travers ces films, implicitement, le communisme en montrant que les efforts collectifs sont inutiles ; car, quand la population se rassemble pour produire du bon comme dans le système socialiste ou communiste, elle présente une personne innocent qu'elle croit la cause des maux. Donc au contraire ce genre de film vénérera l'apport de l'individualisme, la libre entreprise et le système capitaliste.

A la conférence de presse des JCC de la session 2010, certaines personnes ont posé une question à la directrice de la session, Dora Bouchoucha: que fait un film commercial égyptien dans le programme des JCC? C'est un exemple rare de festival de film qui a créé son esthétique, ses objectifs et ses choix, formé un public qui est devenu lui-même le gardien du temple de ses choix.

C'est la preuve que les JCC ont bien une orientation esthétique et quand certains dirigeants veulent s'éloigner de cette direction, le public les rappelle à l'ordre, caractérisée par un cinéma possédant un point de vue d'auteur et non pas un cinéma avec des recettes commerciales destinées à faire oublier la réalité des peuples africains et arabes. En regardant la liste des films qui ont eu le Tanit d'or depuis leur création jusqu'à ce jour, nous remarquons qu'il y a toujours un facteur relevant d'un militantisme politique sauf pour le film sénégalais «*le Prix du*

pardon» de Mansour Sora Wade¹³¹ qui a eu le Tanit d'or en 2002, grâce au président de jury, le poète Egyptien Edouard El Kharrat, qui était uniquement séduit par la beauté des images de ce film¹³².

N'oublions pas que les JCC ont dès la deuxième session défendu leur ligne éditoriale en se positionnant contre la mainmise de la FIAPF, qui continu encore de nos jours à gérer tous les festivals du monde. En se déclarant «*Journées Cinématographiques de Carthage*» et non pas «*Festival de Carthage*» les JCC se sont des 1968, orientées vers le cinéma arabe et africain. Les sessions des JCC de 1972, 1974 et 1976 ont couronné des films engagés politiquement qui sont: «*les Dupes*», «*Kafr Kacem*» et «*les Ambassadeurs*». Même à la dernière session 2010, elles ont décerné le Tanit d'or au film égyptien «*Microphone*» qui n'est pas un film commercial mais plutôt un film qui traite des problèmes actuels des jeunes égyptiens dans la ville d'Alexandrie, c'est un outsider marginal.

En effet, le jury des JCC depuis sa création n'a eu devant lui qu'un choix de films relevant des genres suivants: cinéma d'auteur, cinéma esthétique, cinéma politique, cinéma culturel et cinéma social. De même le festival a toujours évité de mentionner le pays d'origine du film; par exemple: la Mauritanie ou le Sénégal présente tel film; c'est-à-dire que dans le règlement du festival ne figure pas la nationalité du pays producteur du film mais celle du réalisateur.

Le réalisateur Mohamed Hondo, mauritanien, vit depuis quarante ans en France, il a la nationalité française et ses films sont entièrement produits avec l'argent français. Donc quand il a présenté son film «*les Bicots nègres: vos voisins*» aux JCC, il a été considéré comme mauritanien. Ceci est un choix

¹³¹ Mansour Sora Wade est né à Dakar, en 1952. Il étudie le cinéma en France puis retourne à Dakar pour travailler aux archives audiovisuelles du ministère de la culture sénégalais. Il s'engage dans une carrière de cinéaste en tournant des documentaires et des reportages pour la télévision.

¹³² Propos rapportés par Férid Boughedir.

délibéré, et imposé par les fondateurs du festival en particulier Tahar Chériaa, car pour eux les vedettes des JCC sont les réalisateurs et les films, et non pas les producteurs, les acteurs et les actrices : c'est la singularité des JCC.

Autre objectif de ce festival c'est de favoriser le dialogue entre le Maghreb et l'Afrique noire, ce qui est une idée très audacieuse de la part de ses fondateurs car en général les Maghrébins ne s'intéressent pas à l'Afrique noire et vice-versa. Il y a même un antagonisme, exacerbé par la propagande coloniale française *diviser pour mieux régner*.

Le grand pari de Tahar Chériaa était d'établir un pont entre ces deux régions, ces deux cultures, afin de changer cette image à travers les JCC, il disait: « *Les Maghrébins croient que l'Afrique noire a besoin d'eux parce qu'ils pensent qu'ils sont plus développés qu'eux mais au contraire ce sont les Maghrébins qui ont besoin de l'Afrique noire, et de sa richesse culturelle méconnue* ¹³³ ».

Si l'on revient à l'esthétique, les JCC ne choisissent pas un film selon un beau cadrage, la beauté des images ou la qualité du son et de la lumière... car elles sont capables de faire la différence entre l'esthétisme et l'esthétique. En effet, l'esthétisme consiste à ne rechercher que la beauté dans un film : par exemple, on peut dire que dans tel film l'histoire n'est ni politique ni intéressante, mais il y a de très jolies couleurs, de beaux cadrages, une musique originale. L'esthétique au contraire, concerne tous les choix de forme que nous voulons donner à un film et dans ce sens-là ce n'est pas tant la beauté des images qui compte mais la forme que nous allons choisir pour raconter une histoire.

Cette esthétique des JCC est effectivement héritière d'une période historique car n'oublions pas que la deuxième session des JCC s'est déroulée après Mai

¹³³ Propos rapportés par Férid Boughedir.

1968 et que cette session a été une session de résistance des fondateurs vis-à-vis de la tentative hégémonique de la FIAPF. D'ailleurs, Hmida Ben Ammar¹³⁴ a tourné un film documentaire sur le déroulement de cette session, dans lequel Jean Louis Bory, célèbre critique de l'hebdomadaire de gauche le *Nouvel Observateur*, disait : « *Cette année là, le festival de Cannes a été interrompu par les contestataires de Mai 1968 qui se sont accrochés au rideau pour protester... En effet, avant 1968, le festival de Cannes projetait des films commerciaux, mais il fallait désormais montrer des films sur la réalité des peuples* ».

Jean Louis Bory ajoute « *qu'il a été convenu par Jean-Luc Godard et François Truffaut qu'une nouvelle section naîtra au 1969 qu'on nommera la Quinzaine des Réalisateurs. Il ajoute que « les JCC ne sont pas un festival bourgeois et relève le caractère sérieux du festival où l'on peut étudier le cinéma* ».

D'ailleurs ; plus tard avec beaucoup d'intelligence, le nouveau directeur du festival de Cannes, Gilles Jacob, a fait sa révolution interne en passant des films politiques, des films de jeunes talents destinés au départ à la section « *Quinzaine des Réalisateurs* ». Donc le festival de Cannes qui était un festival de films de super production est devenu un festival plus expérimental que la « *Quinzaine des Réalisateurs* ».

Toutefois, l'évolution des JCC a été influencée par le contexte historique des années soixante-dix où tout le cinéma mondial s'est politisé : en 1969 le film «Z» de Costa Gavras évoquant l'assassinat d'un député progressiste joué par Yves Montand pendant les années 1960, dans un pays du bassin méditerranéen. Le juge d'instruction chargé de l'enquête joué par Jean-Louis Trintignant met en évidence le rôle du gouvernement, notamment de l'armée et de la police dans cet assassinat a lancé la mode du cinéma politique alors qu'avant il n'y avait que du cinéma de

¹³⁴ Hmida Ben Ammar est un monteur et réalisateur tunisien.

divertissement. Il y eut après le film «*l'Attentat*» de Yves Boisset sur l'affaire Ben Barka¹³⁵, puis de nouveau «*l'Aveu* » le film de Costa Gavras relatant l'histoire d'un haut responsable politique tchécoslovaque se retrouve accusé d'espionnage au profit des États-Unis. Tout est fait pour lui extorquer des aveux de crimes qu'il n'a pas commis. Brisé par la torture, on l'empêche de dormir et de s'arrêter de marcher, il finit par avouer au tribunal des crimes qu'il n'a pas commis en récitant un texte d'aveux que ses bourreaux lui ont fait apprendre par cœur. On veut l'obliger à se dire partisan de Tito, dirigeant communiste de Yougoslavie, ou de Trotski, tous deux étant des ennemis notables de Staline. Donc toute cette période du cinéma mondial politisé est parallèle aux JCC surtout la période de 1966 à 1976.

En effet, une question mérite d'être posée: pourquoi le jury des JCC a primé pendant une période des films arabes au détriment des films africains? D'après les entretiens et les lectures lus nous avons pu relever d'une part le public lui-même des JCC commence à s'enflammer pour la cause palestinienne, s'intéressant aux films du Proche-Orient traitant de la cause palestinienne et à assister aux débats des films tels que «*Kafir Kacem*» de Borhane Alaouié, et d'autre part, selon ce même public, les films africains ont été malheureusement délaissés car ils ne soulèvent pas des problématiques émanant du militantisme politique. La plupart des films africains parlent du retour à la culture africaine qui a été niée par les colons occidentaux, ce qui les rend plus culturels que politiques. Seul, le film «*Finye: le vent*» de Souleymane Cissé est politique qui montre la révolte des étudiants au Mali contre le pouvoir militaire du despote Moussa Traoré. C'est pourquoi le jury des JCC lui a attribué le Tanit d'or en 1982.

¹³⁵ Mehdi Ben Barka est né en janvier 1920 à Rabat, Maroc, disparu le 29 octobre 1965 à Fontenay-le-Vicomte. Il était un homme politique marocain, principal opposant socialiste au roi Hassan II et leader du mouvement tiers-mondiste et panafricaniste.

Le public des JCC est assoiffé de voir tous les films mais, dès que le contexte mondial est devenu plus politisé et plus axé sur les problèmes du Proche-Orient, le public a convergé vers ce genre de cinéma, car il est plus proche de lui par la culture et la religion. En même temps les ciné-clubs deviennent hyper politisés: les débats et les discussions se font autour des luttes de classe au point de tomber dans l'excès et devenir absurdes. On se permet d'attaquer un réalisateur et de traiter son film de «nul» sous prétexte qu'il ne soulève pas le problème de la lutte des classes. Durant une période, le seul critère appliqué par les membres des ciné-clubs est la lutte des classes, au point que les cinéastes africains ont commencé à se plaindre du public des JCC.

D'ailleurs, à la session de 1974, il y a eu une vraie rupture de la part du jury des JCC envers les cinéastes africains. Ce jury composé entre autres de Hassen Daldoul¹³⁶ et Nour-Eddine Sail¹³⁷, décerna le Tanit d'or à «*Kafr Kacem*», le Tanit d'argent à «*Séjnane*» et absurdemment pas le Tanit de bronze.

Or, le règlement des JCC exige pourtant de décerner tous les prix. Malheureusement ce jury a jugé bon de ne récompenser que des films politiques, puisque c'était la période du cinéma politique dans le monde, en oubliant les objectifs essentiels des JCC, celui d'établir un pont entre l'Afrique et le monde arabe. Ainsi le Sénégal s'est trouvé lésé par le jugement des membres du jury qui croyaient avoir une mission politique, voire syndicale, alors que leur rôle est d'abord de juger les films d'un point de vue artistique. Ils se sont montrés dépourvus de toute forme de sensibilité au point de méconnaître le film «*N'Diangane*» de Mahama Johnson Traoré, réalisateur sénégalais, d'une très

¹³⁶ Hassen Daldoul est producteur tunisien (voir annexe N°8, p. 527).

¹³⁷ Nour-Eddine Sail est considéré comme le père de la cinéphilie marocaine, il est également le fondateur de la fédération nationale des ciné-clubs du Maroc et des rencontres du film africain de Khouribga. Il est critique de cinéma et directeur général du Centre cinématographique marocain et du festival de Marrakech.

belle facture, à la fois poétique et sociale; dénonçant les conditions de vie pénibles des petits enfants mendiants de Dakar qui sont exploités par les instituteurs religieux.

A l'époque, tout le monde aux JCC était persuadé qu'il allait recevoir au moins le Tanit de bronze mais en vain. En revanche, il a remporté plus tard le prix de Taormina en Italie. Nour-Eddine Sail a dit des années plus tard à Férid Boughédir: « à cette session on avait un sur-moi politique très développé car tout film qui n'était pas politique était écarté¹³⁸».

La cérémonie de clôture des JCC de 1974 a connu le boycott de l'Afrique noire du fait de l'absence des cinéastes, des critiques, des journalistes et des acteurs africains suite à la décision de ce jury de ne pas décerner le Tanit de bronze, qui est un prix d'encouragement. Cela a été vécu comme du racisme. Ils étaient sollicités par les cinéphiles et les membres de la FTCC qui leur disaient que le jury avait donné le grand prix ex-æquo aux films «*les Bicots-nègres: vos voisins*» et «*Kfar Kacem*» mais ils ont répondu que le réalisateur Mohamed Hondo est mauritanien et pour eux, la Mauritanie est considérée comme un pays d'Afrique du nord, donc d'après eux ce jury avait méprisé l'Afrique noire subsaharienne. Cependant, personne n'a osé parler de cet événement par crainte sauf Férid Boughédir qui l'a raconté dans le catalogue spécial des quarante ans des JCC.

Nous pouvons mentionner un autre accrochage, cité par Férid Boughedir, lors de la session de 1972 où Hamadi Essid était président directeur général de la SATPEC et Tahar Chériaa, secrétaire général des JCC. Il a été décidé de rendre un hommage à Ousmane Sembene en projetant à la cérémonie de clôture des JCC, hors compétition, son film «*Emitai*». Hamadi Essid, de par son poste

¹³⁸ Propos rapportés par Férid Boughedir.

contrôlait presque toutes les salles de cinéma appartenant à la SATPEC: le Palmarium, le Globe, le Mondial; il est connu qu'il n'aimait pas le cinéma africain, et était très élitiste. Il a commis la trahison en projetant, à la place du premier sans aviser la direction des JCC, le film italien, également politique, racontant «*l'Affaire Mattei*» du réalisateur Francesco Rossi, dont une partie du a été tournée en Tunisie. En effet, Enrico Mattei était le patron d'Agip, une société italienne de pétrole en Tunisie, et apparemment il avait résisté aux grandes compagnies pétrolières américaines. Il est mort dans un accident, d'avion, il semblerait que c'était un attentat.

Ousmane Sembene était en colère et il a dit à Tahar Chériaa « *le coup qui nous a été asséné c'est qu'au dernier moment, un film européen « double » Emitai à la séance de clôture. Que cela vienne de Carthage que cela se produise à Carthage était non seulement nous vomir brusquement, comme des intrus ou des malpropres, était nous reléguer au-delà des cuisines... était nous dire, même pas « Excusez-nous, cette soirée n'est pas pour vous » Il eut fallu avoir le courage ou le culot de nous dire avant mais nous dire ceci, très exactement. Voilà votre place! allez vous y mettre, là-bas au-delà des pâturages, au-delà des marécages, sur le tas des immondices, là-bas¹³⁹».*

Pourtant et malgré toutes ces altercations, les JCC ont continué à combattre pour la position esthétique culturelle imposée par Tahar Chériaa, défendant les deux cultures, l'Afrique noire et le Maghreb alors que le FESPACO n'a pas respecté ce principe. La plupart du temps, les films arabes maghrébins y ont eu des prix techniques, sous prétexte qu'ils sont plus avancés que les Africains noirs, sachant que la Tunisie et le Maroc sont dotés de laboratoires. Donc certains films arabes ont pu avoir des prix comme «*la manivelle d'or du meilleur montage*» ou «*la caméra d'or de la meilleure image*» ou «*la perche d'or du meilleur son* »

¹³⁹ Ousmane Sembene, (annexe N°9, p.573).

mais jamais des cinéastes magrébins n'ont reçu de grands prix. En revanche, les JCC ont couronné des films africains noirs tels que «*la Noire de*», «*Finyle*», «*Dolé*», «*le Prix du Pardon*», «*Teza*» et dernièrement à la session de 2012 «*la Pirogue*».

D'ailleurs, nous constatons que depuis sa création en 1969, le Fespaco n'a décerné le grand prix que quatre fois aux cinéastes maghrébins qui sont par ordre chronologique, Souheil Ben Barka, le Marocain pour son film «*Mille et une main*» en 1973 ; l'Algérien Brahim Tsakiya pour son film «*l'Histoire d'une rencontre*» en 1985, puis le Marocain Nabil Ayouch pour son film «*Ali Zaoua* » en 2001 et dernièrement en 2011, de nouveau le Maroc a eu le grand prix avec le film «*El Bouraq*» de Mohamed Moftakir.

En final, les JCC agissent mieux que le Fespaco car elles ont couronné plus de cinéastes africains noirs en nombre, et surtout elles ont continué à défendre l'idée du dialogue Afrique-Maghreb qui est la principale caractéristique de ces journées.

Les sessions de 1978, 1982 et 1984 dirigés respectivement par Hamadi Essid et Rachid Ferchiou sont distinguées par le star-system égyptien et le côté *paillettes*. Ils ont invité les grandes vedettes égyptiennes telles que Youssef Wahbi, Faten Hamama et d'autres. Tahar Chériaa était totalement contre cette orientation, d'autant plus que Hamadi Essid a noyé le cinéma africain et arabe en organisant le forum inter-tricontinental avec l'Amérique Latine et l'Asie, en imposant trois affiches et surtout en inventant un deuxième prix, le Jugurtha.

Ceci a mené au boycott total de cette session par les associations cinématographiques tunisiennes telles que la FTCC et la FTCA. Celles-ci accusaient le directeur de promouvoir le cinéma commercial chose que les JCC

ont toujours combattu et refusé. Mais le public a pu en profiter pour voir des films d'ailleurs comme le cinéma argentin, chilien et asiatique.

Quant à Rachid Ferchioui, directeur des sessions 1982 et 1984, il est connu par son penchant envers le star-system égyptien. Il a amené un grand nombre de vedettes égyptiennes, étrangères et africaines, invitant la chanteuse Myriam Makeba pour la cérémonie d'ouverture de la session 1982 et aussi le grand réalisateur italien Angelo Antonioni. Les associations cinématographiques citées-dessus lui ont fait injustement un procès d'intention, en affirmant que Rachid Ferchioui allait tuer les JCC, alors qu'en jetant un coup d'œil sur la programmation des films des deux sessions de 1982 et 1984 et malgré la présence des stars, Rachid Ferchioui a respecté la ligne éditoriale des JCC: le Tanit d'or a été décerné en 1982, à un film africain «*Finyle*» et en 1984 à un film arabe «*les Rêves de la ville*».

La session 1988 a décerné le Tanit d'or au film palestinien «*Noces en Galilée*» du réalisateur Michel Khleifi; c'est un film politique dont le réalisateur, Arabe, chrétien et de nationalité israélienne a montré d'une part, l'armée israélienne, l'oppression et la censure, et d'autre part signale aux Israéliens que les Palestiniens ont une grande culture qui se heurte au mépris des israéliens.

Ainsi, dans la scène de mariage qui se déroule dans les territoires occupés une jeune soldat israélienne enchantée par l'ambiance de la fête, a commencé à danser ; chose qu'on n'imagine pas possible entre Israéliens et Palestiniens encore moins de la part d'un soldat israélien. C'est un film qui peut promouvoir la paix entre les Israéliens et les Palestiniens par le biais du dialogue mais il a été attaqué par les extrémistes des deux bords, parce qu'il a évoqué la possibilité d'une négociation comme s'il anticipait les accords d'Oslo entre l'Etat hébreu et l'organisation pour la libération de la Palestine(OLP).

La session de 1990 a couronné le film tunisien «*Halfaouine*» de Férid Boughedir, ceci marque un tournant aux JCC puisque c'est un film poétique, identitaire, défendant la culture arabe, particulièrement la culture tunisienne aux travers des scènes où prime le côté bon vivant des tunisiens. Dans ce film, le réalisateur n'a pas voulu dénoncer cette société tunisienne mais au contraire la montrer avec ses contradictions, ses faiblesses, ses paradoxes et sa joie de vivre. C'est comme s'il envoyait un slogan clamant la joie de vivre alors qu'on était habitué dans les films arabes à voir le côté sombre et noir de la vie. On n'a qu'à voir la scène où le cordonnier boit de la boukha, une eau-de-vie de figues tunisienne échangeant avec ses camarades sur le ton de la plaisanterie, un dialogue où à demi-mot, ils se comprennent et montrent une grande tolérance les uns envers les autres. Férid Boughedir veut montrer la tolérance de la société tunisienne et le respect mutuel, bien loin de l'intégrisme.

Ce film est sorti sur les écrans à Tunis le 26 octobre 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 ; sa sortie fut bénéfique pour le public tunisien qui s'est senti fier et digne malgré l'humiliation de l'Occident envers les pays arabes. En même temps, ce film a donné la réelle image de l'identité tunisienne, méditerranéenne, tolérante, sympathique, intelligente, ouverte aux autres cultures. Cela s'oppose à l'image de l'Arabe souvent véhiculée par les mass-médias occidentaux. Ce film a eu un grand succès auprès du public, notamment en France et en Europe.

Selon Férid Boughedir, la session 2006 fut une session difficile pour la sélection des films car la production africaine était très réduite. Afin de combler ce manque Férid Boughedir a fait appel aux films d'Asie et d'Amérique latine comme l'avait fait Hamadi Essid en 1978 sans toutefois, les mettre en compétition mais dans la section Panorama afin d'éviter de détourner l'esprit des

JCC. C'était suite au conseil du producteur tunisien Néjib Ayed qui lui avait dit : « *Avant les JCC avaient trop de parisianisme, je te conseille de montrer des cinémas du Tiers-monde qui sont proches de nous et qui ont les mêmes difficultés sociales et politiques que nous*¹⁴⁰ ». Ainsi, il a organisé hommage aux cinémas argentin, chinois et coréen. Curieusement, ce même Néjib Ayed, ancien président de la FTCC avait boycotté la session de 1978 lorsque son directeur, Hamadi Essid, avait apporté des films d'Asie et d'Amérique latine.

Concernant le film éthiopien «*Teza*», du réalisateur Hailé Gérïma, qui a reçu le Tanit d'or en 2008, il est avant tout un film d'Afrique noire dont la forme est tout à fait neuve car elle oscille entre le film lyrique et le film politique. En même temps ce film dénonce le régime de Mengistu Halié Mariam qui prenant le pouvoir, clamait qu'il voulait un régime libérateur, différent de celui de l'empereur tyrannique Halié Sélassié , mais en réalité il s'est avéré pire, surtout envers les intellectuels. C'est un film magnifique, qui prouve que les JCC continuent à soutenir un cinéma qui a une esthétique particulière.

Pour les JCC, le film «*Teza*» représente un espoir et un challenge car les pays du Tiers-Monde n'avaient toujours pas accouché d'un cinéma nouveau. C'était fait avec «*Teza*» puis avec «*Microphone*», film égyptien, Tanit d'or 2010. Ce film cristallise le rêve de Tahar Chériaa, où un cinéaste africain issu d'un pays de l'Afrique noire arrive à faire un film en apportant du nouveau au cinéma mondial. C'était aussi la thèse de Franz Fanon, psychiatre Guadeloupéen d'origine algérienne, qui a milité aux côtés du Front de Libération Nationale (FLN) pendant la guerre d'Algérie, il est le maître à penser des cinéphiles des ciné-clubs de Tunisie tels que Tahar Chériaa et d'autres cinéastes militants. Au travers de la personnalité de Tahar Chériaa, nous remarquons la grande influence qui avait marqué les JCC, celle d'un homme fier de l'identité africaine.

¹⁴⁰ Néjib Ayed (Voir annexe N°8, p.392).

Franz Fanon a écrit deux célèbres livres *«Peau noire, masque blanc»* montrant, comment les colonisés même s'ils sont noirs sont amenés à penser comme les blancs, et surtout son deuxième livre *«les Damnés de la terre»* dont la préface est de Jean Paul Sartre. C'est un livre très important qui défend l'idée qu'après la décolonisation du Tiers-monde, en devenant libre, un homme nouveau se crée, libéré des chaînes du colonialisme, et créera à son tour une nouvelle forme d'humanité généreuse. Malheureusement il n'a pas assisté à la décolonisation, il est mort très tôt, juste avant l'indépendance algérienne. En outre il ne savait pas que ces pays africains, qui allaient avoir leur indépendance deviendraient soumis et exploités, sous le joug de dirigeants tyranniques et de dictateurs, concitoyens comme Jean-Bedel Bokassa, ou Amin Dada et d'autres.

Nous devons souligner dans notre analyse que les JCC ont récompensé une femme tunisienne, par le biais de la monteuse et cinéaste Moufida Tlatli, pour son film *«les Silences du palais»* en 1994. En effet, la question de la femme a toujours été évoquée et elle a eu toujours une place importante dans les Journées Cinématographiques de Carthage. Dans ce film la cinéaste, Moufida Tlatli, est à la fois monteuse et réalisatrice et les personnages principaux sont en majorité féminins. Nous savons que depuis la création des JCC, la femme était présente dans le cinéma africain et arabe en tant que personnage principal comme dans le premier film africain, projeté lors de la première session: *«la Noire de»* de Ousmane Sembene. Le festival va aller plus loin puisque la direction des JCC va être confiée à une femme pour les deux sessions 2008 et 2010, soit quarante deux ans après ses débuts, avec la nomination de la productrice Dora Bouchoucha à ce poste.

Nous remarquons que les JCC se modernisent dans le temps et par conséquent elles se féminisent puisque les femmes qui ont été valorisées aux JCC

font partie du milieu cinématographique en tant que professionnelles. L'hommage qui leur est rendu aux JCC traduit le respect dû à leur engagement professionnel, esthétique et social. La présence de la femme, depuis la création des JCC, n'est pas seulement visible dans les films; mais la femme est présente en tant que technicienne, monteuse, réalisatrice, cinéaste ou directrice de ces Journées.

Cependant, nous pouvons avancer qu'historiquement, le cinéma de femme dans cette région a existé un peu, plus ou moins timidement mais d'une façon précoce en Tunisie puisqu'un premier film africain et arabe fut réalisé en 1975 par une femme, la cinéaste tunisienne Selma Baccar, traitant de la condition de la femme et intitulé «*Fatma75*» puis par la Burkinabé Fanta Régina Nacro, ensuite l'Algérienne Essia Jabar, la Marocaine Farida Ben Yazid et enfin par la Libanaise Randa Chaal.

Toutefois, nous pouvons dire que le cinéma tunisien est connu par le fait que le nombre proportionnel des cinéastes femmes en Tunisie est très élevé par rapport aux cinéastes africaines et arabes, et que ces femmes sont connues à la fois localement et mondialement comme Fatma Skandrani, Néjia Ben Mabrouk, Selma Baccar, Kalthoum Bornaz, Moufida Tlatli, Raja Ameri, et Nadia Fani ...

Indépendamment de l'évolution des JCC, il y a une grande différence entre le cinéma maghrébin arabe et le cinéma africain subsaharien, car depuis toujours et dès le début, le cinéma maghrébin était connu par sa particularité qui est d'être un cinéma convulsif, très conflictuel, dramatique, en revanche le cinéma africain peut donner une image plus colorée, douce, musicale et poétique.

Le cinéma tunisien, à l'image des réalisateurs tunisiens s'est essentiellement penché vers les problèmes des villes, de la concentration de la population qui y vit ; si bien que ce perpétuel frottement entre les gens donne à voir un cinéma conflictuel. Il est particulièrement, convulsif pour deux raisons: premièrement, la

structure sociologique de la société tunisienne qui est très urbanisée; ensuite le fait que la Tunisie est connue (même par rapport à l'Algérie et par rapport à beaucoup d'autres pays), comme le pays où les villes sont importantes. La concentration de population y crée une grande promiscuité, si bien que ces villes sont en proie à des perpétuels frottements entre les gens.

La société tunisienne est une société qui n'arrive pas encore à établir un contrat social, à faire cohabiter et coexister les différentes couches sociales ensemble, vu qu'il y a une réelle diversité au sein des villes, malheureusement bâtie et vécue sur le mode conflictuel et non pas sur le mode pacifique. C'est pourquoi, l'espace présenté au cinéma est essentiellement urbain; il est rare que le cinéma tunisien ait tourné dans un espace rural ou à la campagne. Même le film «*Sejnane*» de Abdelatif Ben Ammar qui de part son titre (village au nord de la Tunisie) suppose que le film se déroule dans cette région, la seule scène de fusillade a été tournée sans une mine; quant à Naceur Khemir, il a tourné la plupart de ses films dans le monde du désert qui n'est pas vraiment la campagne, suite à ses choix cinématographiques qui sont ceux de l'imaginaire et de la mythologie.

Concernant la question de la sexualité, qui est surtout métaphorique dans la majorité des films tunisiens, nous trouvons rarement ou quasiment jamais des films tunisiens qui parlent d'amour à *l'eau de rose* à part les films de Hamouda Ben Halima «*Khelifa Lagraa : Khelifa le teigneux* » et de Ahmed Khechine «*Sous la Pluie d'Automne*».

Par ailleurs, les cinéastes africains qui ont participé aux différentes sessions des JCC sont militants, ils témoignent d'un sentiment très fort d'engagement, de revendication et d'appartenance à l'Afrique. Les paysages sont très présents dans la majorité de leurs films, sans caractère conflictuel. Nous pouvons citer le cinéaste Mohamed Salah Haroun, qui a fait ses études en France et vit là-bas et

dont les films sont modernes et connus mondialement. Ainsi dans son film le plus récent « *l'Homme qui crie* » qui a été projeté à l'ouverture de la session 2010, la nature est très présente. Cette constatation émane de la relation qu'entretiennent chacune de ces communautés avec le corps.

Nous insistons sur le fait que les JCC ont toujours été accompagnées de discussions, de polémiques, de choix politiques et culturels importants puisque ce festival a été confronté à la réalité des pays et de la région qu'il représente, mais aussi du fait de la désorganisation notoire de son comité d'organisation, ainsi que des contraintes dues à la situation politique, et dans la région, et dans le pays d'accueil. Nous citons un fait avancé par le responsable de la direction du Cinéma au sein du ministère de la Culture, Fethi Kharrat dénonce: « (...) *c'était lors de la session de 1986, le ministre de la Culture de l'époque qui était Zakaria Ben Mustapha, a appelé le ministre de l'Intérieur qui n'était autre que le président Zine Abidine Ben Ali, pour avoir l'autorisation de diffuser un film du réalisateur Egyptien Atef Taieb «El Beriou:l'Innocent¹⁴¹».* Ce film racontait l'histoire d'un policier amené dans un camp dans le désert égyptien, et qui se révolte contre son chef. Ce dernier qui exerce des abus sur les détenus; à la fin du film, ce policier tue son chef; *et il ajoutait « le ministre de l'Intérieur s'est déplacé au ministère de la Culture pour le voir et a demandé qu'il soit retiré de la compétition. Entre nous, si le ministre de la Culture n'avait pas fait d'excès de zèle, ce film aurait pu passer incognito. Il est d'ailleurs, diffusé de nos jours sur les chaînes satellitaires arabes».* Quant à Nadia Attia, ex directrice du cinéma annonce : « *à la session de 2004, le film du réalisateur syrien Omar Amiralay « Déluge au pays de Baath » s'est vu interdire la participation par le ministre de la Culture Abdelbeki Hermassi. Le réalisateur ne s'est pas laissé intimider, il a organisé une campagne de soutien en sa faveur et le ministre de la Culture a reculé pour éviter des incidents diplomatiques entre la Tunisie et la Syrie, finalement le film a été*

¹⁴¹ Fethi Kharrat (voir annexe N°8, p.418).

projeté¹⁴² ». Fethi Kharrat affirmait : « à la session de 2008, le court métrage de la réalisatrice syrienne n'a pas été projeté suite à la demande de l'ambassadeur syrien Faycal Ghailoun à Tunis auprès de la Présidence pour faire interdire la projection du film, alors que le ministre de la Culture Raouf Basti a insisté pour que tous les films soient projetés librement ». Dora Bouchoucha ajoute que: « le problème du court métrage syrien est à part, car c'est un problème syro-syrien, l'ambassadeur syrien Faycal Ghayloun en Tunisie a demandé à la direction des JCC de ne pas projeter le film, mais notre ministre de la Culture Mohamed Raouf Basti a insisté et a donné son feu vert pour qu'il soit projeté, l'ambassadeur syrien a néanmoins alors contacté directement la Présidence qui a interdit la projection¹⁴³ ».

La majorité des cinéastes qui ont eu le Tanit d'or sont présents dans le jury de la session suivante, ce qui est une tradition spécifique aux JCC, imposée par Tahar Chériaa, cette clause ne figure pas dans le règlement général. Il est rare que d'autres festivals du cinéma appliquent cette façon de faire; sauf à l'édition 2010 du festival de Cannes, où le réalisateur tchadien Mohamed Salah Haroun a présenté son film «*l'Homme qui crie*» (il a eu le prix du jury). Il sera membre du jury de la session suivante. Même exception pour Souleymane Cissé qui a présenté son film «*Yelen*». Il et a été invité en tant que membre au jury à la session suivante.

Le seul cinéaste qui a obtenu deux Tanits, et qui n'a participé en tant que membre du jury qu'une seule fois en 2008, c'est Nouri Bouzid puisqu'il était souvent co-scénariste de plusieurs films tunisiens comme celui de Moncef Dhoub et de Moufida Tlatli, sélectionnés en compétition.

¹⁴² Nadia Attia (voir annexe N°8, p.313).

¹⁴³ Dora Bouchoucha (voir annexe N°8, p.333).

Suite à cette orientation différente des JCC depuis quelques années, nous nous inquiétons quant à l'avenir de ce festival...va-t-il garder son identité?

Nous espérons tant qu'il gardera son règlement interne et être doté d'un statut juridique et surtout que la compétition demeure réservée aux films arabes et africains, il pourra préserver sa spécificité.

Cette spécificité pourrait être fragilisée par d'autres festivals qui aujourd'hui se targuent de découvrir le nouveau cinéma d'Asie, d'Afrique ou d'ailleurs qui pourrait révolutionner le cinéma. De grands réalisateurs arabes et africains ont vu le jour aux JCC et ont une carrière internationale comme par exemple Youssef Chahine.

C'est d'ailleurs depuis cette époque que le cinéma arabe et africain ont fait leur entrée à Cannes. A la session de 1983, Gilles Jacob, directeur du festival de Cannes flaire la naissance d'un réalisateur de renom, et programme «*Yelen*» des Souleymane Cissé qui a obtenu le grand prix du jury.

D'ailleurs, ceci pose un problème d'éthique car il est évident que pour un cinéaste africain ou arabe, le choix est vite fait entre une avant première mondiale aux JCC ou dans des festivals de renommée internationale comme le festival de Cannes, le festival des trois continents de Nantes, le festival d'Amiens, les festival de Montpellier ou bien le festival de Namur....

En considérant le fait qu'il faille y avoir un intérêt économique pour que les JCC soient plus attractif pour les cinéastes africains, Férid Boughedir a pensé à créer l'atelier de projets, et Dora Bouchoucha en a pris la direction. D'ailleurs, le cinéaste vient au festival pour deux raisons:

- soit il va trouver de l'argent pour transformer son scénario en film (donc on fait un atelier de projets avec des prix)
- soit son film est terminé et il veut le vendre pour payer ses dettes, donc on fait un marché de films.

Férid Boughedir a introduit une chose qui n'a pas été retenue par les directions des sessions suivantes, le comité d'organisation a payé des billets à certains distributeurs occidentaux pour qu'ils viennent assister aux JCC dans le but d'acheter des films. Ainsi il a fait venir le distributeur canadien Armand Laffont, qui s'intéresse au cinéma arabe et qui a pu sortir son film «*Halfaouine*» au Canada, ainsi que la distributrice belge, Grace Winter, qui a organisé aussi la sortie de son film à Bruxelles. D'ailleurs, à cette session, ces distributeurs ont acheté d'autres films, par exemple celui de Idrissa Ouedraogo «*Samba Traoré*» qui a eu le Tanit d'argent. Puis le réalisateur syrien Mohamed Mallas a pu passer en première mondiale son film «*El Leil: la nuit*» aux JCC qui a eu le Tanit d'or en 1992; Férid Boughedir pense que les réalisateurs ont eu confiance en lui car leur a promis la présence de distributeurs étrangers susceptibles d'acheter leurs films et la promesse de moyens pour réaliser leurs projets.

Le manque de moyens est un problème crucial aux JCC, si les distributeurs ne peuvent plus venir par faute de moyens et que les premières mondiales se passent ailleurs que pourrions-nous attendre d'un tel festival. C'est pourquoi depuis la session de 1992, les JCC ne révèlent plus de talents car les festivals occidentaux tels que Montpellier, Nantes...bénéficient des premières mondiales des films africains alors qu'avant ces festivals occidentaux méprisaient le cinéma africain et arabe.

Ce qui est ambigu et étonnant c'est que les JCC ont été victimes de leur succès, elles ont mis en lumière des cinéastes que les festivals occidentaux

ignoraient totalement. Aujourd'hui et quelque part grâce aux JCC des cinéastes africains noirs et arabes sont invités dans les festivals de Cannes, de Venise et de Berlin.

L'échec des JCC pourrait être leur réussite, autrement dit de nos jours, elles n'ont plus les premières mondiales africaines et arabes, mais elles ont gagné un de leurs pari, celui de mettre en lumière la valeur et la qualité des films d'Afrique noire et du monde arabe comme Ousmane Sembene, Youssef Chahine, Souleymane Cissé, et d'autres.

Tandis que le FESPACO continue encore de révéler des talents par exemple, quand Férid Boughedir était président de jury de ce festival en 2001, il a vu le film «*Rage*» d'un jeune réalisateur nigérian Newton Adwaka anglophone, résidant à Londres. Il lui a décerné le prix de la meilleure œuvre. Ce même réalisateur est revenu avec un autre film sur les enfants-soldats et a eu le grand prix du FESPACO. Il y a encore quelques découvertes dans ce festival.

Nous constatons qu'aujourd'hui que les mêmes objectifs de la création des JCC ont amené à la création des «*Rencontres cinématographiques de Hergla*¹⁴⁴» par le disciple, le fils spirituel de Tahar Chériaa, Mohamed Chellouf. Celui-ci y reprend le dialogue Afrique noire-Maghreb, qui avait été délaissé par certains successeurs de Tahar Chériaa, à la tête des JCC!

Nous nous apercevons que ces derniers ont voulu que les JCC deviennent plus *people* et que la présence occidentale, particulièrement française soit plus importante avec l'invitation de célébrités que nous regardons sur les chaînes françaises, ce qui n'est pas sans diminuer la présence africaine. Tahar Chériaa disait: «*aux JCC nous faisons le contraire de ce que font les festivals de Venise,*

¹⁴⁴ Hergla est une ville côtière, située à 20 km au nord de Sousse.

de Berlin et de Cannes car ils mettent le cinéma occidental au centre et de temps en temps ils montrent nos films à la marge alors qu'aux JCC nous mettons les films arabes et africains au centre et nous invitons les autres de temps en temps, quand ce sont des films d'auteurs¹⁴⁵. Mais heureusement le règlement des JCC les oblige à mettre les films africains et arabes dans la compétition officielle car, s'ils pouvaient, ils considéreraient comme plus important de projeter en première mondiale le film français de Nicole Garcia «*un Balcon sur la mer*», comme était le cas en 2010.

Il est stipulé aussi, dans le règlement des JCC, que tous les films produits entre deux sessions doivent être proposés au comité de sélection des films. Dora Bouchoucha, aurait à la session de 2010 refusé la participation du film «*les Feux de Mansaré*», du réalisateur sénégalais Mansour Sora Wade alors que ce même réalisateur avait eu le Tanit d'or en 2002 pour son film «*le Prix du pardon*». Ceci a été confirmé par Tarek Ben Chaabane¹⁴⁶, délégué général de la session de 2010. Il est d'ailleurs, dans la logique du festival de montrer les films africains qui ont été primé dans le but d'accompagner les réalisateurs dans leurs travaux.

De nos jours, la gestion des festivals est totalement différente des années soixante et soixante dix. L'argent triomphe et les moyens financiers décident du déroulement d'un festival. Nous le trouvons notamment au festival de Marrakech qui est géré par une fondation royale, ce qui lui donne de la légitimité à l'intérieur du Maroc le rend séduisant à l'extérieur. Avec les moyens qu'il se donne, il peut inviter de grandes vedettes et de grands films, ce qui fait de lui une plaque tournante du cinéma et donne la possibilité au Maroc de se proposer pour les tournages des films occidentaux et américains.

¹⁴⁵ Tahar Chériaa (voir annexe N°8, p.267).

¹⁴⁶ Tarek Ben Chaabane (voir annexe N°8, p.376).

Nous voyons le même phénomène dans les pays arabes, et particulièrement les pays du Golfe, comme le festival de Dubaï ou d'Abou Dhabi qui attirent un grand nombre de distributeurs, de cinéastes et de réalisateurs en leur offrant des prix alléchants, mais aussi des aides pour leur prochains projets. Malheureusement ce sont des festivals qui se déroulent dans de grands complexes hôteliers, des méga-salles, sans la présence d'un public cinéphile qui s'identifie à ces manifestations.

La majorité des cinéastes qui ont été invités à ces festivals ont déclaré que lors des projections des films, les salles sont vides nous sommes loin de la présence massive d'un public comme celui des JCC, un public fidèle possédant une culture cinématographique.

Les JCC sont une manifestation vivante où les cinéastes tunisiens, africains et étrangers ont l'occasion de se rencontrer et de se côtoyer entre autre avec la rue tunisienne et le public tunisien, ce que nous le trouvons pas dans les autres festivals tels que le Caire, Alexandrie, Damas, Dubaï... car ces derniers se déroulent dans des hôtels et ont un public restreint et spécifique.

Cependant, l'aspect fondamental de ce festival se distingue, d'une part, par l'absence totale d'une structure permanente, et d'autre part, par la volonté de l'Etat de le dominer et de le contrôler. Il essaie toujours d'imposer sa mainmise sur ce festival. Cependant, le festival échappe quand même à son emprise par la cinéphilie, par l'enthousiasme des jeunes, par l'effervescence du public, par la participation des associations cinématographiques comme la FTCC et surtout par le déroulement des débats entre les réalisateurs des films en compétition et le public, enfin par les films eux-mêmes. Cette liberté et ce bouillonnement constituent la plus grande spécificité des JCC. Les JCC sont un événement très paradoxal où se rencontrent beaucoup d'éléments contradictoires comme la

volonté des cinéastes de s'exprimer librement, le désir de public assoiffé et militant, et un Etat qui cherche à le contrôler.

L'Etat ne devrait pas diriger directement les JCC car souvent il y a eu des bureaucrates du ministère de la Culture qui ne s'intéressaient ni au cinéma africain ni au cinéma arabe. Ils les géraient comme un boulet. Cependant, l'Etat ne doit pas abandonner ce festival, il doit continuer d'exercer un droit de regard, sinon ce festival peut tomber entre les mains de dirigeants privés qui vont en faire un festival commercial.

Malgré son aura dans le monde entier, les JCC sont un festival organisé entre deux rues principales de la capitale à savoir, les avenues Habib Bourguiba et Ibn Khaldoun où les rares salles de cinéma encore existantes et opérationnelles. Il se trouve qu'au temps de Zine Abidine Ben Ali, nous avions le sentiment que l'Etat voudrait stopper les JCC. Pour un pouvoir qui avait peur d'un quelconque rassemblement, les JCC constituent une menace à la tranquillité contrôlée de la ville.

Le public de ce festival est majoritairement jeune, venant d'une bonne partie du festival de Kélibia (FIFAK). Le FIFAK est le plus ancien festival du cinéma sur le continent, créé en 1964, un festival de film amateur, international, plus politisé, presque *underground* ; un autre versant plus jeune, plus militant et beaucoup moins professionnel que les JCC. C'est un festival plus connecté aux problèmes sociaux. Nous signalons que ces deux festivals ne se sont jamais arrêtés bien que la Tunisie ait connu beaucoup de changements politiques et sociaux. Dans d'autres pays voisins et du continent, plusieurs festivals se sont éclipsés définitivement.

Les Journées Cinématographiques de Carthage ne sont pas seulement un festival artistique au sens large de l'art pour l'art mais plutôt un festival destiné à l'art engagé, à un cinéma militant et à une réflexion politique, ce qui est un principe fondamental des JCC et qui perdure encore de nos jours. Pour la Tunisie, et les Tunisiens les JCC ont largement contribué à la réussite des festivals nés par la suite en Tunisie comme: «*Doc à Tunis*», «*les Journées Cinématographiques de Hergla*» et «*le festival du Court métrage des films tunisiens*».

D'après Denise Brahim: « *Les JCC ont pris pour mission de soutenir des films audacieux politiquement et à tout égards, parfois en difficulté avec la censure de leurs pays, quoique ou parce que consacrés à des problèmes spécifiques du continent africain, et aussi elles ont favorisé la notoriété de plusieurs réalisateurs arabes et africains qui sont révélés à ce festival*¹⁴⁷ ».

Les JCC ont formé un public conscient, éveillé, et cinéphiles. En définitive, le plus grand trésor des JCC est le fait d'avoir révélé les plus grands auteurs africains et arabes et ensuite d'avoir formé un public formidable, qui n'est pas un consommateur passif des cultures d'autrui mais qui est fier de sa propre culture, tunisienne, puis arabe et africaine.

Les cinq films, «*la Noire de*», «*les Dupes* », «*l'Homme de cendres*», «*les Silences du palais*» et «*Making off*» dont nous avons fait l'analyse filmique sont intimistes, autobiographiques, ils sont liés à la politique, par l'évocation des phénomènes sociaux relevant des coutumes, des traditions ; mais ils dénoncent aussi l'hypocrisie sociale. C'est pourquoi nous sommes devant des réalités cachées ou camouflées, évoquées en particulier par Nouri Bouzid comme l'inceste, le viol, la vision du corps.

¹⁴⁷ Brahim Denise, Cinémas d'Afrique francophone et du Maghreb, p 61.

Les JCC ne peuvent toute fois pas se détacher d'un problème crucial que vivent tous les pays arabes. Cette schizophrénie entre leur identité composée de petites minorités maltaises, italiennes et juives et le problème engendré par le conflit Israélo-arabe. En effet, certains cinéastes et artistes tunisiens sont devant des défis et des polémiques de type politique dans les milieux de l'extrême gauche et autres à propos de la présence du Juif dans le cinéma tunisien ; en occurrence le film de Nouri Bouzid «*l'Homme de cendres*»; d'ailleurs, une pétition avait circulé pendant la session de 1986 des JCC afin de boycotter ce film et surtout de sanctionner le réalisateur Nouri Bouzid, puis il a été presque lynché au festival de Damas et c'est grâce à l'intervention des réalisateurs syrien et palestinien, Mohamed Malas et Michel Khleifi qu'il a pu échapper au public syrien ; de plus, le deuxième film de Férid Boughedir «*la Goulette*» a provoqué une deuxième polémique relative aussi à la présence d'un personnage joué par Michel Boujnah, un juif (français d'origine tunisienne), donc une pétition a été adressée à l'Assemblée Nationale du temps de l'ex président Zine Abidine Ben Ali, pour dénoncer que ce film a été financé par une fondation juive : Hubert Bals qui selon eux est sioniste ; une confusion totale... Curieusement, les deux comédiens juifs qui ont joué dans ces deux films cité en haut sont tunisiens et artistes reconnus, l'un est un grand chanteur jerbien, Yacoub Bchir et l'autre, un acteur connu mondialement, Michel Boujnah.

Nous avons l'impression que les tunisiens de confession israélite (Juifs tunisiens) n'ont ni le droit d'être filmés ni leurs images d'être projetées sur les écrans comme s'ils n'existaient pas. Alors qu'ils vivent dans ce pays depuis la nuit des temps et ont contribué au développement de la Tunisie dans plusieurs domaines, en premier lieu le cinéma qui nous intéresse dans notre recherche où nous avons le grand photographe et cinéaste Samama Chikli, qui a amené les frères Lumière en Tunisie pour faire des tournages et projetés leur films dans la capitale ; sa fille Haydée Tamzali a été la première actrice tunisienne, en second

lieu dans le monde de l'art, nous avons de grands chanteurs et chanteuses qui ont écrit et composé de très belles mélodies et chansons qui font partie de notre patrimoine culturel jusqu'à maintenant comme Cheikh Ifrit, Habiba Miska, Raoul Giono, des peintres tels que Victor Sarfati, Moses Levy et des photographes comme Jacques Perez et d'autres ...

Ces remarques et constatations doivent être évoquées pour évaluer d'une part l'évolution esthétique du festival et la place du cinéma dans le pays, car tout cela a une résonance avec l'actualité. Ce qui est curieux, c'est qu'en Tunisie et surtout après la révolution du 14 janvier 2011, nous remarquons le retour de cette polémique sous une autre manière. Certains cinéastes, créateurs et artistes étant catalogués comme des mécréants, des francophones et des proches de l'Occident, d'où l'existence d'une hypersensibilité à la question juive. Nous sommes toujours en face d'une manipulation de l'opinion publique qui est extrêmement sensible ; donc il suffit de propager une rumeur infondée à propos d'un cinéaste pour le cataloguer comme pro-israélien ou d'un film pour l'accuser de nier les croyances islamiques et la divinité.

D'ailleurs, le dernier film de Nadia Fani « *Laïcité Inchallah* » qui a été projeté à la salle Africart fin juin 2011 a donné lieu à des altercations, des agressions de la part de certains groupes dits *salafistes* envers les spectateurs et les organisateurs, car d'après eux, ce film attaque le sacré. La diffusion du film « *Persépolis* » doublé en arabe dialectal tunisien sur la chaîne de télévision privée Nesma, avant les élections du 23 octobre 2011, a engendré saccages et violence entraînées par des individus criant au sacrilège. Ce qui est important à signaler est que les JCC se sont débarrassés de l'emprise, des reproches venant du carcan nationaliste, impérialiste pour tomber dans un autre versant interdisant d'évoquer ou de parler de la communauté juive dans nos films arabes et particulièrement

tunisiens; cette situation est liée aussi intérieurement à l'avènement de l'islamisme et la montée de l'intégrisme et du nationalisme arabo-musulman. Finalement, les JCC sont le fruit du mouvement national et elles ont été aussi portées par tous les mouvements de libération nationale et les mouvements d'indépendance depuis 1966.

En conclusion, à travers les films primés tout au long des quarante ans des JCC, de 1966 «*la Noire de*» jusqu'à 2006 «*Making off*», ce festival retrace la trajectoire d'un continent qui est parti de cette revendication nationale de dignité. Ainsi nous sommes allés d'un suicide au premier film vers un autre suicide.

Les JCC ont suivi l'histoire des changements qui ont eu lieu dans le monde arabe et africain depuis 1966 jusqu'à 2010, les derniers films primés des dernières sessions 2006 et 2008 étant des films qui portaient des germes révolutionnaires et le sommet a été atteint en 2010 avec la remise du Tanit d'or au film égyptien «*Microphone*» un film underground qui a préfiguré la révolution tunisienne et par la suite égyptienne, car il a été projeté au Caire le 25 janvier 2011, la veille de la révolution en Egypte. Donc nous sommes devant deux films «*Making off*» et «*Microphone*» où tout un mouvement de jeunesse bouillonnante qui rêve de partir en Europe, de se libérer ; une jeunesse qui tague, qui danse, qui chante le rap mais qui est empêchée par un régime autoritaire de se produire dans une place publique, pour s'exprimer autrement; ce que Denise Brahimi affirme : « *On sait déjà que, en matière de cinéma, la Tunisie a manifesté très tôt notamment à travers les JCC sa volonté de poser clairement devant une audience internationale, des problèmes de spécificité africaine et arabe* ¹⁴⁸ ».

¹⁴⁸ Brahimi Denise, op cit, p 101.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche beaucoup de choses restent en suspens, car une thèse aussi exhaustive qu'elle soit ne peut rendre compte de vingt trois sessions des Journées Cinématographiques de Carthage, ni au niveau de l'organisation, ni surtout de la véritable évolution qu'a connue la cinématographie arabe et africaine durant plus de quatre décennies.

En parcourant cette analyse, l'on constate à quel point les JCC, depuis leur création n'ont cessé de promouvoir, avec une constance exemplaire, les cinémas arabes et africains. Elles ont le mérite d'instaurer et de développer un cinéma nouveau prônant l'originalité à plusieurs égards. Ce cinéma qu'on est tenté de qualifier de cinéma libérateur se démarque du système dominant, tant par ses moyens de production limités, que par ses préoccupations et sa démarche esthétique en général. Il puise ses racines dans le patrimoine culturel et la réalité quotidienne, arabe et africaine, témoignant ainsi sa volonté d'affirmer et d'analyser l'identité culturelle du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient.

Au vu des résultats, nous pouvons affirmer que les JCC ont réalisé, en très grande partie, leur fonction mobilisatrice auprès de la majorité des cinéastes africains et arabes. Leur impact sur le cinéma de ces régions n'a pas tardé à se manifester rapidement.

Les JCC ont été si intenses et si diversifiées qu'il faudrait qu'on se penche de manière sérieuse et efficace, à travers recherches et ouvrages scientifiques, sur l'analyse et l'étude de ce festival, pour rendre compte de l'ampleur et de l'impact

qu'une telle rencontre a réalisé dans le domaine cinématographique dans le monde arabo-africain.

En effet, pour des raisons intrinsèques au déroulement des JCC, nous avons au cours de ce travail, rencontrés certaines difficultés quant à la collecte d'information et à la recherche de documentation. Il n'y a, à ce jour, aucun document officiel, en dehors de quelques catalogues de certaines sessions. Nous nous sommes appuyés, pour la réalisation de cette thèse, essentiellement, sinon uniquement sur les analyses et les dires de certains responsables ou participants aux JCC. Aucun document émanant de l'autorité de tutelle, aucun bilan financier ni rapport d'évaluation ou moral ne nous a été donné à voir. Le fait même, que les JCC n'ont toujours pas, après quarante-six ans d'existence, de bureau permanent, de statut juridique ; que les directeurs de chaque session sont nommés quelques mois avant l'évènement et qu'aucune continuité n'est assurée donnent à ce festival un caractère non seulement fragile mais aussi «*implosif*».

Chercher à faire une thèse sur ce festival c'est quelque part aller à l'encontre de situations paradoxales puisqu'on ne peut appuyer sa recherche sur aucun document officiel sinon sur les dires des uns et des autres, et donc sur des points de vues subjectifs. Plusieurs questions restent en suspens, ce qui donne à cette recherche son caractère conjoncturel et ponctuel.

Pourtant, comme nous l'avons démontré l'analyse des films primés aux JCC cristallise le fondement et le caractère militant de cet évènement.

Ainsi, de la thématique des guerres de libération et des naissances de nouvelles nations libres dans «*le Vent des Aurés*» de Mohamed Lakhdar Hamina aux conditions misérables des ouvriers agricoles dans «*la Terre*» de Youssef Chahine en passant par les ouvriers miniers de «*Sejnane*» de Abdelatif Ben

Ammar, ou les problèmes des exilés et apatrides dans le film de Tawfik Salah *«les Dupes»*, les JCC nous ont à chaque fois, plongé dans le cœur des problèmes vécus dans nos sociétés. Des *«Ambassadeurs»* et des conditions des émigrés en Europe de Naceur Ktari, nous sommes passés à la condition de la femme, ainsi qu'à l'émergence d'une spécificité régionale avec le film de Ousmane Sembene *«la Noire de»*, et *«les Silences du palais»* de Moufida Tlatli. D'autres films se sont chargés de dénoncer les problèmes sociaux et politiques que les sociétés arabo-musulmanes vivent et subissent comme c'est le cas des films de Nouri Bouzid en commençant par *«l'Homme de cendres»*.

Enfin, les Journées Cinématographiques de Carthage ont non seulement contribué à promouvoir et à affirmer une cinématographie arabe et africaine consciente, responsable et de qualité, mais elles ont aussi donné naissance à d'autres manifestations cinématographiques dans le monde arabe et en Afrique, de Tanger à Ouagadougou en passant par Marrakech ou le Caire.

De session en session, des générations de cinéastes défilent, mais ne se ressemblent pas, tant la diversité des films, des préoccupations, des dispositifs utilisés et des finalités escomptées est marquante.

Pourtant, face à une telle diversité, les JCC ont du mal aujourd'hui à s'adapter et à se mettre au diapason de l'évolution du cinéma mondial, non seulement du point de vue de la production et de la diffusion, mais surtout d'un point de vue éthique et politique. Nous sommes en droit de se demander dans quel but l'Etat tunisien continue, malgré la désinvolture apparente et caractéristique de l'organisation du festival, à le promouvoir.

Un savoir et un savoir faire filmiques, ne sont efficaces et performants que dans la mesure où ils sont renouvelés, pensés, analysés... D'où le besoin et la

nécessité de les inscrire dans une stratégie de questionnement et d'interrogation, en relation étroite avec une politique culturelle.

Des questions ne manquent pas de se poser à la fin de ce travail à savoir :

- Les JCC constituent-elles une menace pour l'Etat tunisien ?
- Pourquoi les JCC sont encore gérées et considérées comme un «évènement» et n'ont toujours pas acquis une forme institutionnelle ?
- Que défend ce rendez-vous culturel sachant que son assise politique a disparu depuis des décennies ?

« Exiger un art politique...Pour des raisons politiques »

Bertold Brecht

BIBLIOGRAPHIE

Bardin (Laurence)

- *L'analyse de contenu* (Paris, Presses Universitaires de France, 11^{ème} édition, 2001)

Benjamin (Walter)

- *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductivité technique (1936-1939)* trad. Maurice de Gandillac (Paris, Denoel-Gonthier, coll. «Médiation»)

Blanchet (Alain)

- *Dire et faire dire « L'entretien »* (Paris, Armand Colin, 1991)

Evrard (Y) et Roux(E)

- *Market : études et recherche en marketing, fondements et méthodes* (Paris, Dunod, 3^{ème} édition, 2003)

Grawitz (Madeleine)

- *Méthodes des sciences sociales* (Paris, Dalloz, 11^{ème} édition, 2001)

Mucchielli (A)

- *l'art d'influencer : analyse des techniques de manipulation* (Paris, Armand Colin, 2004)
- *Les méthodes qualitatives* (Paris, Presses Universitaires de France, 1991)

Paillé (P) et Mucchielli (A)

- *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Paris, Armand Colin, 2003)

Zhgal (Riadh)

- *Méthodologie de recherche en sciences sociales* (Tunis, Edition CLE, 1992)

POLITIQUES ET IDENTITES CULTURELLES

Ben Slama (Béchir)

- *La Politique culturelle en Tunisie* (Tunis, sans éditeur 1986)

Mami (Mustapha)

- *Action culturelle et développement : une approche analytique des festivals en Tunisie* (Carthage, Edition Fondation nationale pour la traduction l'établissement des textes et les études «Beit al-Hikma », Collection culturelle I, 1986)

Said (Rafik)

- *La politique culturelle en Tunisie, politiques culturelles : études et documents* (Paris, Unesco, N°6, 1970)
- ✓ *Identité culturelle et conscience nationale en Tunisie* (Tunis, Cahiers du CERES, série sociologique actes du colloque 18-19 Mars 1974)
- ✓ *L'impératif Culturel : évaluations et propositions* (Tunis, Rapport du ministère des Affaires Culturelles République Tunisienne, Octobre 1982)

CINEMA

Armes (Roy)

- Dictionary of north african film makers (Paris, Edition des Trois Mondes, 1996)

Bazin (André)

- *Qu'est-ce que le cinéma ?* (Paris, Cerf, 1975)

Boussinot (Roger)

- L'encyclopédie du cinéma (Paris, Bordas, 1980)

Chateau (Dominique)

- Cinéma et philosophie (Paris, Armand Colin Cinéma, 2005)
- *Esthétique du cinéma* (Paris, Armand Colin Cinéma, 2006)
- *L'héritage de l'art, Imitation, tradition, modernité* (Paris, L'Harmattan, 1999)

Creton (Laurent)

- *Cinéma et marché* (Paris, Armand Colin, 1997)
- *Economie du cinéma : Perspectives stratégiques* (Paris, Armand Colin Cinéma, 3^{ème} édition, 2005)
- *Histoire économique du cinéma français : Production et financement 1940-1959* (Paris, CNRS Editions « Cinéma & Audiovisuel », 2004)

Cluny (Claude Michel)

- Dictionnaire des nouveaux cinémas arabes (Paris, la Bibliothèque Arabe Sindbad, 1978)

Deleuze(Gilles)

- *Cinéma 1, L'image mouvement* (Paris, les Editions de Minuit, Coll. «Critique»,1983)
- *Cinéma 2, L'image temps* (Paris, les Editions de Minuit, Coll. «Critique»,1985)

Ethis (Emmanuel)

- *Sociologie du cinéma et de ses publics* (Paris, Editions Armand Colin, 2006)

Emmanuel Siety

- *Le Plan au commencement du cinéma* (Paris, Cahiers du cinéma / les petits cahiers / CNDP, 2001)

Guerin (Marie-Anne)

- *Le Récit du cinéma* (Paris, Cahiers du cinéma / les petits cahiers / CNDP, 2^{ème} édition, 2004)

Gras (Pierre)

- *L'Economie du cinéma* (Cahiers Cinéma/les petits cahiers/Scérén-CNDP)

Leguèbe (Eric)

- Un siècle de cinéma français confessions par ceux qui l'ont fait (Paris, Editions Ifrane, 1995)

Metz(Christian)

- *Langage et cinéma*, tome I (Paris, Larousse, coll. «Langue et langage»,1977)

Moure(José)

- *Vers une esthétique du vide* (Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 1997)

Pinel (Vincent)

- *Ecoles genres et mouvements au cinéma* (Paris, Larousse, 2000)

Passek (Jean-Loup)

- *Dictionnaire du cinéma* (Paris, Larousse, 1991)

Sorlin (Pierre)

- *Sociologie du cinéma : ouverture pour l'histoire du cinéma* (Paris, Edition Aubier Montaigne, 1977)

Soil (Daniel)

- *Parcours de cinéma : Tunis-Battice-Bruxelles* (Tunis, Imprimeries Réunies, 2010)

CINEMA TUNISIEN ET JCC**Bachy (Victor)**

- *Le cinéma de Tunisie 1957-1977* (Tunis, Editions Société Tunisienne de Diffusion, 1978)

Boughédir (Férid)

- *Le cinéma en Tunisie 1966-1986 vingt ans de cinéma* (Revue Tunisienne de Communication, n° 9 Janvier-Juin 1986, pp 88-113)
- *La thématique des films d'Afrique Noir : le choc de l'ancien et du nouveau* (Revue Tunisienne de Communication, n° 5 Janvier-Juin 1984, pp 21-27)

Brahimi (Denise)

- *Cinéma d'Afrique francophone et du Maghreb* (Paris, Editions Nathan, 1997)

Chamkhi (Sonia)

- *Cinéma tunisien nouveau : parcours autres* (Tunis, Sud Editions, 2002)

Chériaa (Tahar)

- *Ayam qartaj essinimaia fiha wa alihaa : Les Journées Cinématographiques de Carthage des hauts et des bas* (Tunis, Editions Médiacom, 1998)
- *Critique de la 6^{ème} JCC de 1976 : Perspectives et conditions d'un redressement pour les 7^{ème} JCC de 1978*, Rapport (Paris, 30 Avril 1977)
- *Ecrans d'Abondance ou cinéma de libération, en Afrique ?* (Tunis, SATPEC-Tunisie / El Khayala-Libye, 1978)
- *Inventaires du cinéma en Tunisie* (Tunis, ministère des Affaires Culturelles, 1970)
- *La valeur culturelle du cinéma dans la société arabe contemporaine* (Paris, Edition Unesco, 1965)
- *Les JCC un festival pas comme les autres*, Rapport (Paris, 19 Février 1974)

- *Perspectives d'action cinématographique en Tunisie* (Sfax, Avril 1956)
- *Pourquoi faire des films ? Les américains s'en chargent !* (Propos recueillis par Chantal Soyer)
- *Oua nacibi mina errafdh hiouar oua chahdat : Ma part de refus entretiens et témoignages* (Tunis, Dar El Bousten, « série livres », 2002)

ELNahas (Hachem)

- *Essinima ettouñcia fi masr : le cinéma tunisien en Egypte* (Caire, El Majless El Alaa li El Thekafaa, 2003)

Gabbous (Abdelkarim)

- *Les Journées Cinématographiques de Carthage du 21 au 29 octobre 1988* (Tunis, Imprimeries Réunies, 1988)

Hennebelle (Guy)

- *Les cinémas africains* (Paris, Société Afrique Littéraire et Artistique d'Édition, 1972)
- *Les Journées Cinématographiques de Carthage* (Paris, Revue CinémAction consacré au cinéma du Maghreb, N°14,1981)
- *Panorama des productions africaines et arabes* (Revue Ecrans 1974, n° 30, pp 8-10)
- *Quinze ans de cinéma mondial* (Paris, Cerf, Coll. 7^{ème} Art, N° 59, 1975)

Kalai (Mondher)

- *Les Journées Cinématographiques de Carthage 13^{ème} session, du 26 octobre au 03 novembre 1990* (Tunis, Impression SAGEP, 1990)

Khayati (Khémaïs)

- *En désespoir d'image de cinéma et de télévision* (Tunis, Editions Sahar, 2000)
- *Noujoum Biha Tahtadoun Ahadith Souhoufiya an El Cinéma wa Assrariha : Stars entretiens journalistiques sur le cinéma et ses secrets* (Tunis, Editions Médiacom, 1998)

Khétil (Hédi)

- *Abécédaire du cinéma tunisien* (Tunis, Simfact,2007)
- *Le Parcours et la trace: Témoignages et documents sur le cinéma tunisien* (Tunis, Médiacom, 2002)
- *Résistances et utopies: Essai sur le cinéma arabe et africain* (Tunis, Editions Sahar, 1994)

Khelifi (Omar)

- *L'histoire du cinéma en Tunisie* (Tunis, Société Tunisienne de Diffusion, 1970)

Rasaa (Mohamed Salah)

- *35 ans de cinéma tunisien* (Tunis, Edition Sahar, 1992)

Sadoul (Georges)

- *Les cinémas des pays arabes* (Beyrouth, Centre Interarabe du Cinéma et de la Télévision, 1966)

Revues / Catalogues

- *Catalogue des JCC des sessions* : 1966, 1968, 1970, 1974, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, spécial quatre décennies, 2008, 2010
- *Cinéma du Maghreb* (Paris, CinemaAction, Editions Corlet, 2004)
- *Dialogue, quotidien politique tunisien* (Tunis, Edition SAGEP, N°60, 27/10/1975)
- *Hayet Elthékaïya : La vie culturelle, revue du ministère de la Culture* (Tunis, Edition Digimage, N°14, octobre, 1982)
- *Hayet Elthékaïya : La vie culturelle, revue du ministère de la Culture, Spécial les Journées Cinématographiques de Carthage : JCC 20 ans au service du cinéma arabe et africain* (Tunis, Impression SAGEP, N°42, 1986)
- *Hayet Elthékaïya : La vie culturelle, revue du ministère de la Culture, Le cinéma tunisien défis et challenges* (Tunis, Impression Orbis, N°218, 2010)
- *Ecrans de Tunisie : Spécial JCC 1986, 20 ans après* (Tunis, Edition de l'Entreprise, N°3, octobre 1986)
- *Ecrans de Tunisie : Spécial JCC 2010, JCC que de nouveautés !* (Tunis, Edition de l'Entreprise, N°3, octobre 1986)
- *Guide de mémoire des Journées Cinématographiques de Carthage 1966-1990* (Tunis, Edition Centre de Documentation Nationale, 1992)
- *Guide de mémoire des Journées Cinématographiques de Carthage 1966-1996* (Tunis, Edition Centre de Documentation Nationale, 1998)
- *Nawadi cinéma : organe de la FTCC, 1^{er} Festival International des Journées Cinématographiques de Carthage 1966*
- *Presse Magazine : Spécial 21^{ème} session des JCC* (Tunis, N° 997, 19/11/2006)
- *Presse Magazine : Spécial 22^{ème} session des JCC* (Tunis, N°1097, 19/10/2008)
- *Tunivision : Dora Bouchoucha et son équipe des JCC* (Tunis, Media Visions Editing, N°94, octobre 2010)

Réglement Général et Marché International des produits Audio-visuels de Carthage

- *Sessions* : 1966, 1968, 1972, 1978, 2004, 2006
- *Marché International du film* : du 06 au 17 octobre 1978
- *MIPAC* : du 25 au 28 octobre 1998
du 03 au 07 octobre 2004
- *Guide de l'atelier de projets* : du 05 au 07 octobre 2004
du 14 au 18 novembre 2006
du 27 au 30 octobre 2008
du 27 au 30 octobre 2010

Lecture

Belhassen (Souheir) Bessis (Sophie)

- Bourguiba à la conquête d'un destin 1901-1957 (Paris, Tome I, Edition groupe Jeune Afrique, 1988)
- Bourguiba un si long règne 1957-1987(Paris, Tome II, Edition groupe Jeune Afrique, 1989)

Jelila Hafsia

- Instants de vie chronique familiale (Tunis, PicturaImpress, 2007)

THESES DE DOCTORAT, MASTERS ET MEMOIRES DE MAITRISE

Bourgeon (Dominique) 1994

- Essai de modélisation du comportement dans le domaine culturel : une application au spectacle théâtral, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Dijon, Université de Bourgogne

Bouabid (Hamadi) 1981

- Le cinéma arabe, un patrimoine en péril, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Paris 1, Université Panthéon Sorbonne

Hême De Lacotte(Suzanne) 2009

- Le cinéma et l'image de la pensée, Thèse de doctorat en Art et Sciences de l'Art, Paris 1, Université Panthéon Sorbonne

Hertrich (Sylvie) 2008

- Contribution à la communication événementielle : une analyse sémio-contextuelle du Mondial de l'automobile, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Paris 2, Université Panthéon Assas

Jaibi (Hatim) 1976

- Genèse d'un cinéma du tiers monde : le cinéma tunisien (1956-1976), Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Lettres Françaises, Montpellier, Université Paul Valéry

Pulh (Mathilde) 2002

- La valorisation de l'expérience de consommation d'activités culturelles : le cas des festivals d'arts de la rue, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Dijon, Université de Bourgogne

Saad (Mounira) 2000

- Théâtre et mutations sociales en Tunisie de la dépendance à la résistance des expressions culturelles par rapport aux politiques de changement, Thèse de doctorat en Esthétique Sciences et Technologie des arts, Paris 8, Université Vincennes à Saint-Denis

Zalila (Ikbal) 2009

- Les mises en scène du politique dans les actualités cinématographiques tunisiennes entre 1956 et 1970, Thèse de doctorat en Arts Plastiques et Sciences de l'Art, Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne

Dupré (Colin) 2010

- Histoire de Fespaco : un festival, une affaire d'Etats (1969-2009), Mémoire de Master 2, Université de Toulouse le Mirail

Hemdane (Youssef) 2006

- Viabilité du cinéma au Tiers-Monde, Master en Sciences de l'Information, Institut de Presse et de Sciences de l'Information, IPSI, Université de Manouba

El Adhari (Fawzi) 1981

- Les journées cinématographiques de Carthage (1966-1980), Mémoire de fin d'études, Institut Français de Presse, Paris, Université de Droit d'Economie et de Sciences Sociales

Trimech (Mohamed Ridha) 1979

- Les enjeux et les stratégies du festival international des journées cinématographiques de Carthage, Mémoire de fin d'études, Université de Paris 1

Ajmi (Hanene) 2000

- Ayam qartaj essinimaia baina al ahdef el moolana oua ennatej al mouhaqaqa : Les JCC entres les objectifs et les résultats réalisés, Mémoire de maîtrise, Bir el Bey-Tunis, Université de Tunis

Ben Aissa (Samira) 1999

- Longs métrages en compétition aux JCC 1966-1998 : comparaison entre les participations arabes et africaines, Mémoire de maîtrise, Université de Tunis

Ben Hassine (Lamia) 1999

- Importance des supports de communication dans un festival international : cas des journées cinématographiques de Carthage 1998 (JCC), Mémoire de maîtrise, Université de Tunis

Ben Jarad (Fatma) 1979

- Le festival de Carthage et la presse tunisienne : la Presse, le Temps, l'Action, Démocratie, Mémoire de maîtrise, Université de Tunis

Ben Nasr (Samira) 1975

- Les JCC et leurs objectifs à travers les deux quotidiens tunisiens : essabah et la Presse, Mémoire de maîtrise, Université de Tunis

Dhaoui (Dora) 2008

- Ethabet oua elmoutahaouel fi khitab enaqad essinimai min khilel majelet elfen elsebaa oua jaridet e elhorrya onmouthejen ayam qartaj essinimaia : Le fixe et le mobile dans le discours critique cinématographique à travers la revue le 7^{ème} Art et le quotidien

elhorrya : cas d'étude Les journées cinématographiques de Carthage les sessions 1990-2000-2006, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Gharbi (Haifa) 2007

- El iileme etthaqafi min khulal en-nachra al-youmia li ayam qartaj essinimaia : L'information culturelle à travers la revue quotidienne des JCC 21^{ème} session 2006, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Kasraoui (Nadia) 1998

- Le mécénat et les contreparties, étude ce cas : le festival d'art lyrique d'Aix en Provence et les journées cinématographiques de Carthage (JCC), Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Kairaouani (Mohamed Jamel), Belhadj Jrad (Mohsen) 1984

- Aflam tawila moujazaa fi atam qartaj essinimaia 1966-1980 : itijahatouha oua mawadhiouha : Les films longs métrages primés aux journées cinématographiques de Carthage 1966-1980 : orientations et thèmes, Mémoire de maîtrise, Université de Tunis.

Marnissi (Rim), Hidhili (Mohamed) 1998

- Les cinéastes tunisiennes, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Nahal (Mohamed Hédi) 2008

- Khasais eltghatia elialamia lidourat 21 min mahrjen ayam qartaj essinimaia min khilel souhoufein é-Chourouq oua elhorrya (Les spécificités informationnelles de la 21^{ème} session des journées cinématographiques de Carthage à travers les quotidiens é-Chourouq et elhorrya), Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Rhouma (Mehdi), Rouissi (Safa) 1999

- La couverture communicationnelle des journées cinématographiques de Carthage 1998 dans les quotidiens tunisiens, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Thabet (Mounira) 2005

- Ouaqaa essinima el efriqia intilaqan min el-majalla el-iyoumia li-ayam qartaj essinimaia el manchoura fi aktoubar 2004 : Situation du cinéma africain d'après la revue quotidienne des JCC paru du 02 au 10/10/2004, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Zarkaoui (Anissa) 2005

- Ayam qartaj essinimia fi daouratiha el ichrun : Les Journées cinématographiques de Carthage lors de la 20^{ème} session, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba

Zghibi (Rachid) 1998

- Les journées cinématographiques de Carthage (JCC) : Essai de filmographie des longs métrages en compétition officielle 1966-1996, Mémoire de maîtrise, IPSI, Université de Manouba.

SITES WEB CONSULTÉS

www.jccarthage.com

www.fespaco.bf

www.iort.gov.tn

www.africulture.com

www.leaders.com.tn

www.culture.tn/cinema

www.unesco.org/culture

www.cnc.fr

www.festival-cannes.com

TEXTES JURIDIQUES

- ✓ Décret N°2012-753 du 02/07/2012, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement du centre national du cinéma et de l'image.
- ✓ Décret N°2001-717 du 19/03/2001, fixant les modalités d'octroi de subventions d'encouragement à la production cinématographique.
- ✓ Loi N°91-98 du 31/12/1991, portant loi de finances pour la gestion 1992 : dispositifs relatives à la taxe sur la valeur ajoutée et au droit de consommation : exonération de la taxe sur les films cinématographiques de la taxe sur la valeur ajoutée, article 39.
- ✓ Décret N°89-996 du 20/07/1989, portant modification et complétant le décret N°81-82, 1981 fixant les modalités de gestion du fonds de développement de la production et l'industrie cinématographique.
- ✓ Loi N°88-145 du 29/12/1988, portant loi de finances pour la gestion 1989 : caractère social et culturel : suppression de la taxe sur la délivrance d'exploitation commerciale des films cinématographiques ainsi que la taxe sur délivrance de l'autorisation de tournage des films cinématographiques.

- ✓ Loi N°85-109 du 31/12/1985, portant loi de finances pour l'année 1986 : dispositions relatives aux recettes et la taxe sur les spectacles cinématographiques, Article 40.
- ✓ Décret N°84-986 du 27/08/1984, fixant les conditions d'exercice des entreprises de production cinématographique.
- ✓ Loi N°84-954 du 10/08/1984, fixant les modalités de gestion du fonds spécial de développement de la culture.
- ✓ Loi N°81-45 du 29/05/1981, relative à l'importation et à la distribution des films cinématographiques.
- ✓ L'arrêté du 23/05/1981, portant encouragement aux investissements dans la construction ou l'extension des salles de cinéma.
- ✓ Loi N°80-88 du 31/12/1980, portant loi de finances pour la gestion 1981 : portant la création d'un fonds de développement de production et de l'industrie cinématographique ; Articles de 75 à 78.
- ✓ Loi N°69-12 du 24/01/1969, portant à l'attribution de monopole de l'importation et de la distribution des films au profit de la SATPEC.
- ✓ Décret N°64-409 du 16/12/1964, modifiant le décret N°64-125 du 29/04/1964 réglementant la composition, le rôle et le fonctionnement de la commission de contrôle des films cinématographiques.

Article Premier (nouveau) – L'article premier du décret susvisé n°64-125 du 29/04/1964, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes. Il est institué une commission de contrôle des films cinématographiques chargée

- 1/ de donner son avis sur la valeur des films cinématographiques,
- 2/ de faire l'objection le cas échéant, à ce qu'elle y considère comme répréhensible ou inopportun.

Article Deux (nouveau) – L'article deux du décret susvisé n°64-125 du 29/04/1964, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes. La commission de contrôle des films cinématographiques comprend :

- un président désigné par le Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles parmi les hauts fonctionnaires de son département,
- représentant du Secrétaire d'Etat à la Présidence,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à la Justice,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Affaires Sociales,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à l'Information et à l'Orientation,
- Onze membres désignés par le Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles sur des listes de quatre noms chacune, proposées par les organisations nationales, associations culturelles et organismes professionnels suivants : le Parti Socialiste Destourien (PSD), l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), l'Union Nationale des Agriculteurs Tunisiens (UNAT), l'Union Tunisienne de l'Industrie et de Commerce et de l'Artisanat (UTICA), l'Union Nationale des Femmes de Tunisie (UNFT), l'Union Nationale des Etudiants Tunisiens (UNET), la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs (FTCC), l'Union des Auteurs (Artistes et Hommes de lettres), les producteurs de films, les distributeurs de films et les exploitants des spectacles cinématographiques.

Article Neuf (nouveau) – En principe, le visa accordé à un film pour son exploitation commerciale n'est subordonné à aucune restriction quantitative (coupures) ou qualitative (interdictions à une catégorie déterminée de spectateurs), un film étant admis ou refusé intégralement et sans discrimination du public qui pourrait le voir .

Toutefois, dans le cas où de telles restrictions sont proposées par la majorité des deux tiers au moins des membres de la commission, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles peut exceptionnellement y subordonner son visa pour l'exploitation commerciale du film.

- ✓ Décret n°64-125 du 29/04/1964, réglementant la composition, le rôle et le fonctionnement de la commission de contrôle des films cinématographiques.

Article Premier – Il est institué une commission de contrôle des films cinématographiques chargée de :

1/ donner son avis sur la valeur des films cinématographiques, d'en contrôler la qualité et de faire objection, le cas échéant, à ce qu'elle considère comme répréhensible,

2/ de sélectionner les oeuvres cinématographiques jugées les meilleurs et de proposer, en faveur de leur exploitation et de leur diffusion la plus large, toute mesure qu'elle estime utile.

Article Deux – La commission de contrôle des films cinématographiques comprend :

- un président désigné par le Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles et à l'Orientation parmi les hauts fonctionnaires de son département,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à la Présidence et la Défense Nationale,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale,
- un représentant du Secrétaire d'Etat à la Santé Publique et aux Affaires Sociales,
- un représentant du Secrétaire Général à la Présidence de la République,
- cinq membres désignés par le le Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles et à l'Orientation sur des listes de quatre noms chacune, proposées par les organisations intéressées des auteurs (Artistes et Hommes de lettres), des associations habilitées à diffuser la culture par le film, des producteurs et distributeurs de films et des exploitants de spectacles cinématographiques.

Article Neuf – En principe, le visa accordé à un film n'est subordonné à aucune restriction quantitative ou qualitative, un film étant admis ou refusé intégralement et sans discrimination du public qui pourrait le voir :

1/ dans le cas où ces restrictions sont proposées par l'unanimité des membres de la commission, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles et à l'Orientation peut exceptionnellement subordonner à de telles restrictions son visa pour l'exploitation commerciale ou pour la diffusion non commerciale,

2/ dans le cas où ces restrictions sont demandés par la majorité seulement des membres de la commission, celle-ci doit proposer l'interidction du film.

- ✓ Décret N°61-341 du 07/10/1961, portant création de Secrétariat d'Etat des Affaires Culturelles et de l'Information.
- ✓ Loi n°60-19 du 27/07/1960, portant réglementation de l'industrie cinématographique.
- ✓ Loi n°57-82 du 20/12/1957, portant approbation des statuts de la Société Anonyme Tunisienne de Production et d'Expansion Cinématographique (SATPEC).

ANNEXES

ANNEXE N°1: GUIDE D'ENTRETIEN

1. Conditions prévalantes

- D'après vous quelles étaient les objectifs assignés aux JCC lors de leur création?
- Selon vous quelle était la conjoncture (internationale et nationale) qui prévalait lors de la création des JCC?
- Les JCC présentent-elles une singularité dans la diversité du paysage culturel Tunisien?
- A quelles préoccupations répondent-elles? Quelle est leur portée réelle?
- L'Etat est le fondateur et le promoteur des JCC quels sont les avantages et les inconvénients?

2. Déroulement des 23 sessions des JCC

- Selon vous quelles sont les limites d'une telle gestion? Peut-on envisager d'autres modes de gestion (organisme autonome)?
- D'après vous selon quels critères se fait la nomination des équipes?
- Est-ce que la succession de mêmes équipes des JCC ont abouti aux résultats escomptés?
- Quelle est votre appréciation sur le travail de ces différentes équipes?
- Quels sont les paramètres qui ont déterminé l'allocation des différents budgets pour les différentes sessions?
- Selon vous les différents budgets ont-ils été suffisants pour organiser les différentes sessions (sélection des films, invitation des vedettes, des critiques et journalistes)?

3. Evaluation et constat

- D'après vous les objectifs initiaux des JCC ont-ils été atteints après 44 ans?
- Quelles sont les actions qui ont été projetées et menées dans l'optique d'avoir un festival viable, structuré et permanent?
- Les JCC ont-elles souffert des insuffisances, des lacunes? Pouvez-vous en citer quelques unes?
- Faut-il repenser les JCC?
- A votre connaissance, les différentes équipes des JCC ont-elles établies des rapports d'évaluation?
- Serait-il possible d'impliquer d'autres intervenants dans l'organisation des JCC autre que le ministère de la culture (autres ministères, institutions financières, collectivités publiques et personnes compétentes...)?
- Les JCC ont-elles des retombées culturelles et économiques sur la capitale?
- Selon vous comment situez-vous les JCC par rapport aux festivals qui sont nés après comme le fespaco, le Festival International du Caire, le Festival de Marrakech, le festival de Dubaï et dernièrement d'Oran...?

ANNEXE N°2: LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

N°	Noms	catégorie socioprofessionnelle	Fonction aux JCC
1	Tahar Chériaa	Premier chef de Service Cinéma au ministère de la Culture 1962 -1976	Fondateur et ancien secrétaire général
2	Hassen Akrouf	ex PDG de la SATPEC	Directeur de la session de 1980
3	Rachid Ferchiou	Réalisateur	Directeur des sessions 1982 et 1984
4	Ali Zaiem	ex Chef du Cabinet du ministère de la Culture	Directeur des sessions 1998 et 2000
5	Ahmed Baha-Eddine Attia	Producteur	Directeur des sessions 1992-1994 et 2004
6	Abdelatif Ben Ammar	Réalisateur	Directeur de la session de 1996
7	Nadia Attia	ex Directrice du Cinéma au ministère de la Culture	Directrice des sessions de 2002
8	Férid Boughedir	Réalisateur /cinéaste	Directeur de la session de 2006
9	Dora Bouchoucha	Productrice	Directrice des sessions de 2008-2010
10	Mohamed Chellouf	Réalisateur /cinéaste	Délégué général de la session de 1994
11	Nouri Bouzid	Réalisateur	Membre du jury de la session de 2008
12	Hichem Ben Ammar	Réalisateur / cinéaste	Membre de l'équipe de la session de 2008
13	Tarek Ben Chaabane	Universitaire / cinéaste	Délégué artistique des sessions 2008 et 2010
14	Annie El Chedly	ex Directrice commercial à la SATPEC	Membre de l'équipe des sessions de 2008 et 2010
15	Nejib Ayed	Producteur/ ancien président de la FTCC	Membre au comité d'organisation de 1968 à 2006

16	Bécher Fani	ex Directeur du cinéma	
17	Fathi Kharrat	Directeur du Cinéma et l'audio visuel au ministère de la Culture	Secrétaire général des sessions
18	Bécher Ben Slama	ex ministre de la Culture de 1982- 1986	
19	Omar Khelifi	Conseiller au ministère de la Culture / cinéaste	
20	Fatma Skandrani	Réalisatrice tunisienne	
21	Mahmoud Ben Mahmoud	Réalisateur tunisien	
22	Jilani Saadi	Réalisateur tunisien	
23	Yousri Nasrallah	Réalisateur égyptien	
24	Tahar Chikahoui	Universitaire / critique de cinéma	
25	Hédi Khélil	Universitaire / critique de cinéma	
26	Khémais Khayati	Critique de cinéma tunisien	
27	Baba Diop	Critique de cinéma sénégalais	
28	Olivier Barlet	Critique de cinéma français	
29	Mustapha Nagbou	Directeur de la revue 7 ^{ème} Art	
30	Hassen Daldoul	Producteur tunsien	
31	Hédi Belhédi	Distributeur et propriétaire d'une salle de cinéma	
32	Najla Chaar	Directrice de communication chez Tunisiana	
33	Hichem BelKhamssa	Propriétaire d'une société événementielle Palmyre	
34	Hichem Hachouch	Cinéphile	
35	Daniel Soil	Délégué Wallonie-Bruxelles en Tunisie	

ANNEXE N°3: LE REGLEMENT GENERAL DES JCC

Les Journées Cinématographiques de Cartahge sont une manifestation biennale fondée sur la présentation publique de films et de rencontres entre les auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, techniciens, interprètes et autres.

Buts des JCC:

- contribuer à l'épanouissement d'une culture nationale dans chacun des pays africains et arabes,
- favoriser la promotion des cinémas africains et arabes, tant au niveau de la production qu'à celui de la diffusion en développant l'émulation créatrice et en soutenant les films représentatifs de leur patrimoine culturel et de leur réalité sociale, puis en encourageant l'émergence d'un style original et spécifique susceptible de contribuer à l'essor d'un nouveau modèle cinématographique,
- permettre les rencontres et les débats fructueux entre les hommes du cinéma et de la télévision pour une meilleure connaissance mutuelle pour une large confrontation des expériences et des idées et tout particulièrement pour la promotion et le développement de structures audio-visuelles viables dans les pays africains,
- contribuer à la production et à la diffusion internationale des films africains et arabes,
- faciliter les contacts et le dialogue entre les diverses cultures africaines et celles des autres pays.

Le règlement général prévoit que les prix des billets d'entrée est fixe ce qui fait de ce festival une manifestation populaire cela prouve que le cinéma, lorsqu'il est mis à la portée de toutes les bourses, est pour la population un puissant aimant.

Organisation des JCC:

Les JCC sont organisées tous les deux ans par année paire sous la tutelle du ministère de la Culture et Sauvegarde du Patrimoine et sous la direction exclusive d'un comité directeur désigné pour chaque session et toujours présidé par le ministère de la Culture et Sauvegarde du Patrimoine.

Programme Officiel des JCC:

- la compétition officielle ouverte aux films africains et arabes de C.M et de L.M,
- la section information ouverte aux films de C.M et de L.M de toutes origines choisis en raison de leur rapport thématique avec les réalités africaines et arabes,
- la section film pour enfants ouverte aux films de C.M et L.M de toutes origines,
- la section rétrospective c'est un hommage à un cinéma national, à un réalisateur, à un genre cinématographique,
- la section vidéo ouverte pour les films de toutes origines,
- la section panorama ouverte aux films de long-métrages,
- la section Horizon ouverte aux cinémas arabes et africains de C.M et L.M,
- un marché international du film ouvert aux films de C.M et L.M de toutes origines,
- des colloques, séminaires et conférences sur l'art et l'industrie cinématographique dans les pays africains et arabes,

Comité directeur des JCC :

Il est le premier responsable de l'organisation des JCC et ses missions sont les suivantes:

- la sélection des films pour la compétition officielle, pour la section information et pour la section de films pour enfants ainsi que la

- détermination du nombre des films de C.M et L.M,
- la réception et réexpédition après manifestation des films participant aux JCC,
 - présentation des films au public dans des salles de cinéma choisies à Tunis ville et des organismes culturels,
 - la prise de toute décision concernant soit les points non prévus par le règlement général des JCC soit son interprétation,
 - la désignation pour chaque session et après approbation du ministère de la Culture d'un comité de jury international.

Le jury international:

Il est composé d'un président et de dix membres au maximum de nationalités différentes et qui ne doivent avoir aucune contribution ni dans la production, ni dans la réalisation, ni dans la distribution des films participants à la compétition officielle.

Sa mission est d'évaluer objectivement les films participant à la compétition officielle dans le but de leur accorder le palmarès officiel conformément au règlement général des JCC.

Le Tanit:

- Tanit d'Or (Premier prix) : pour la meilleure œuvre de L.M et C.M
- Tanit d'Argent (Second prix) : pour un film de L.M et C.M
- Tanit de Bronze (Troisième prix) : pour un film de L.M et C.M

Autres Prix:

- un prix spécial du jury décerné à un film de L.M et C.M participant à la compétition officielle et ne figurant pas parmi les attributaires de prix sus-indiqués,
- un prix de la première œuvre décerné au réalisateur d'un premier L.M et

C.M participant à la compétition officielle et ne figurant pas parmi les attributaires de prix sus-indiqués,

- un prix d'interprétation décerné à la meilleure actrice et au meilleur acteur des films participants à la compétition officielle,
- d'autres films facultatifs peuvent être décernés à l'image, au montage, à la musique... à des films participants à la compétition officielle.

Les Articles du Règlement Général des JCC de la session 2006

Article 1:

Les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) sont une manifestation biennale organisée à Tunis fondée sur la présentation publique de films et l'organisation de rencontres entre les auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, techniciens, interprètes et autres. Elles ont pour but de contribuer à la promotion d'une cinématographique nationale dans chacun des pays africains et arabes.

Article 2:

Les JCC sont placées sous l'égide du ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine. Un Comité Directeur en assure l'organisation.

Article 3:

Les films participant aux JCC, en dehors de la section Hommages et des éventuelles projections spéciales doivent avoir été produits dans les 240 mois précédant le festival. Tout film sélectionné et inscrit au programme des JCC:

- ne peut être retiré par le réalisateur ou le producteur (avant ou après sa projection)
- peut faire l'objet de représentation à l'intérieur du pays sous réserve d'un accord préalable de la Partie l'ayant inscrit au programme.

Article 4:

Les JCC sont ouvertes aux films de fiction et d'animation et aux documentaires quel qu'en soit le support (cinéma ou vidéo). Le programme des JCC comprend les sections suivantes:

Cinéma:

- section *compétition officielle*: ouverte aux longs et courts métrages de fiction ou d'animation africains et arabes.
- section *panorama* : non-compétitive, ouverte, d'une part, aux longs et courts métrages non inscrits à la compétition officielle et d'autre

part, aux documentaires africains et arabes quels que soient leurs métrages.

Dans les deux sections, les films de court métrage doivent être d'une durée ne dépassant pas 26 minutes.

- section *international* : ouverte aux longs métrages autres qu'africains et arabes quels que soient leurs origines ou leurs genres (fiction, animation, documentaire).
- section *hommages*: à un cinéma national, à un cinéaste ou à un artiste à un genre cinématographique etc...
- projections spéciales.

Vidéo :

- section *compétition*: ouverte aux longs et courts métrages de fiction, d'animations africaines et arabes.
- Section *Information*: ouverte, d'une part, aux films non inscrits à la section *compétition officielle* et d'autre part, aux autres films quels que soient leurs origines, leurs genres ou leurs métrages.

Autres activités:

- un *marché international du film* ouvert aux produits audio-visuels et cinématographiques de toutes origines et régi par un règlement particulier.
- un atelier de projets, destiné à favoriser le développement de projets d'auteurs africains et arabes par l'octroi de bourses au scénario.
- des rencontres, des colloques et des conférences sur l'art et l'industrie cinématographique dans les pays africains et arabes.

Article 5:

La sélection des films pour les différentes sections est de la compétence exclusive du Comité Directeur des JCC, seul habilité à déterminer le nombre de longs et courts métrages pouvant être inscrits à l'une ou à l'autre des sections sus-indiquées à partir de la vision des cassettes vidéo VHS des films.

- soit sollicités par le Comité Directeur des JCC auprès de leurs réalisateurs ou de leurs producteurs ou de leurs ayants droit qui auront accepté leur inscription dans l'une ou l'autre des sections sus-indiquées,
- soit proposés au Comité Directeur des JCC par leurs réalisateurs ou leurs producteurs ou leurs ayants droit en vue de leur inscription à l'une des sections considérées et acceptées par lui.

Article 6:

Pour être inscrit à la section *compétition officielle* (Cinéma) ou à la section *compétition* (Vidéo), tout film doit:

- avoir été réalisé par un cinéaste africain ou arabe ou d'origine africaine ou arabe,
- n'avoir pas fait l'objet de projections commerciales ou culturelles (festivals, semaines de films à l'étranger...) en Tunisie, à l'exception des films tunisiens qui ne sont pas assujettis à cette obligation.

La section *compétition officielle* (Cinéma) est ouverte à deux (2) courts et deux (2) longs métrages au maximum par pays. Ces films doivent être réalisés, de préférence, par des cinéastes différents.

Article 7:

Les films participant aux JCC n'y représentent que leur réalisateur et/ou leur producteur auxquels sont explicitement destinés les distinctions, primes ou autres avantages. Ces films sont présentés au public par le Comité Directeur des JCC et sous sa responsabilité exclusive conformément au présent Règlement Général. Ils ne peuvent, en aucun cas, être considérés comme engageant ou représentant officiellement aux JCC, les gouvernements ou les Etats dont sont ressortissants leurs réalisateurs et /ou producteurs respectifs.

Article 8:

- la section *compétition officielle* (Cinéma) est consacrée par un palmarès officiel établi et proclamé par un jury international de sept (7) membres, désigné par le Comité Directeur des JCC.
- la section *competition* (Vidéo) est consacrée par un palmarès officiel établi et proclamé par un jury international de trois (3) membres, désigné par le Comité Directeur des JCC.

Article 9:

Le palmarès officiel de la section *compétition officielle* (Cinéma) comprend les prix suivants:

- Les Tanits:

1^{er} Tanit d'or (premier prix)

- Tanit d'or pour la meilleure œuvre de long métrage,
- Tanit d'or pour la meilleure œuvre de court métrage,

2^{ème} Tanit d'argent (second prix)

- Tanit d'argent pour un film de long métrage,
- Tanit d'argent pour un film de court métrage,

3^{ème} Tanit de bronze (troisième prix)

- Tanit de bronze pour un film de long métrage,
- Tanit de bronze pour un film de court métrage,

- Autres Prix:

- *un prix spécial du jury* décerné à un long métrage participant à la compétition officielle et ne figurant pas parmi les attributaires des prix sus-indiqués,
- *un prix de la première oeuvre* décerné au réalisateur d'un premier long métrage participant à la compétition officielle et ne figurant pas parmi les attributaires des prix sus-indiqués,
- *un prix d'interprétation* décerné à la meilleure comédienne et au meilleur comédien des films participants à la compétition officielle,

- *d'autres prix facultatifs*, peuvent être décernés à l'image, au montage, à la musique, etc...des films participant à la compétition officielle.

L'attribution ou la non-attribution des prix prévus est laissée à la libre appréciation du jury. Il ne peut y avoir d'ex-aequo dans l'attribution de tous les prix (tanits et autres prix).

Les organismes souhaitant décerner d'autres prix mentions et récompenses doivent en faire la demande au Comité Directeur des JCC avant le démarrage de la session.

La dotation matérielle minimum de chacun de ces prix parallèles est fixée à 2000\$ Dollars U.S minimum.

Article 10:

Les Tanits donnent droit aux avantages suivants:

1^{er} Tanit d'or

Long métrage: un trophée spécifique et une prime de 10.000 D.T

Court métrage: un trophée spécifique et une prime de 3.000 D.T

2^{ème} Tanit d'argent

Long métrage: un trophée spécifique et une prime de 7.500 D.T

Court métrage: un trophée spécifique et une prime de 2.000 D.T

3^{ème} Tanit de bronze

Long métrage: un trophée spécifique et une prime de 5.000 D.T

Court métrage: un trophée spécifique et une prime de 1.500 D.T

Toutes les sommes mentionnées ci-dessus sont payées en Dinars Tunisiens ou dans une monnaie transférable. Les sommes attribuées aux films lauréats des Tanits reviennent pour moitié au réalisateur et pour moitié au producteur du film concerné.

Article 11:

Le palmarès officiel de la section *compétition* (Vidéo) comprend les prix suivants:

- *prix de la meilleure œuvre de long métrage*: donne droit à une prime de 5.000 D.T environ 2500 euros,
- *prix de la meilleure œuvre de court métrage*: donne droit à une prime de 1.500 D.T environ 750 euros.

Il ne peut y avoir d'ex-aequo dans l'attribution de ces prix. Ces prix sont payés en Dinars Tunisiens ou dans une monnaie transférable et reviennent en totalité aux réalisateurs des films lauréats

Autres Prix:

- *un Prix Spécial du Jury* décerné à un *long métrage*,
- *un Prix Spécial du Jury* décerné à un *court métrage*,
- *des mentions spéciales* peuvent être décernées à des films de long métrage et de court métrage.

Article 12:

Pour figurer au programme des JCC, toutes les copies de films doivent être avec *son optique* et en 35 mm. Pour la projection de la section vidéo, le support agréé est exclusivement la cassette BETA.

Article 13:

Tout film ou vidéo présenté dans le cadre de la compétition des JCC et ne parlant ni l'arabe, ni le français et ni l'anglais doit obligatoirement être sous-titré dans l'une de ces trois langues.

- s'il est parlant français il est souhaitable qu'il soit sous-titré en arabe ou en anglais,
- s'il est parlant anglais il est souhaitable qu'il soit sous-titré en arabe ou en français.

Article 14:

La date limite d'inscription des films et des vidéos BETA est fixée au 10 septembre 2006.

Article 15:

Les copies des films et des vidéos BETA, doivent parvenir au siège du Comité Directeur des JCC, au plus tard le 10 octobre 2006. Les films et les vidéos BETA, les documents les concernant, ainsi que toute correspondance doivent être envoyés à l'adresse suivante:

COMITE DIRECTEUR DES JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE

Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine

La Kasbah-Tunis-1006 Tunisie

Tél : (216) 71 56 29 63

(216) 71 56 30 06

Fax: (216) 71 56 49 54

E-mail : culture.jcc@ati.tn

Article 16:

Les frais d'assurance et de transport des films et des vidéos BETA jusqu'à Tunis sont à la charge des expéditeurs. Le Comité Directeur des JCC assume la responsabilité matérielle des copies des films et des vidéos BETA entre la date de leur réception et de celle de leur réexpédition par ses soins. Si le film est arrivé par un intermédiaire direct à Tunis, tel que représentation diplomatique accréditée à Tunis, la réexpédition se fera par ce dernier à ses frais.

En cas de perte d'une copie de film ou d'une cassette vidéo BETA, la responsabilité du festival ne peut être engagée que dans la limite de la valeur de la copie de film ou de la cassette vidéo BETA indiquée par les ayants-droits sur la fiche d'inscription, à hauteur de 3000 dollars américains et 1000 dollars américains respectivement pour un long métrage et un court métrage et 300 dollars américains pour une vidéo BETA.

En cas de détérioration d'une copie de film ou d'une cassette vidéo BATA, les ayants-droit doivent envoyer une facture certifiée du laboratoire dans un délai n'excédant pas quinze jours à partir de la réception du film ou de la vidéo. Passé ce délai, aucune réclamation ne peut-être formulée auprès du festival.

Article 17:

La demande de participation à toute manifestation des JCC implique l'adhésion sans réserve des réalisateurs et producteurs des films concernés, au présent Règlement Général.

Article 18:

Le Comité Directeur des JCC est seul habilité à prendre toute décision concernant les points non prévus par le présent Règlement Général et/ou leur interprétation.

**ANNEXE N°4: PALMARES ET SYNOPSIS DES FILMS DES 23
SESSIONS DES JCC**

Années	Noms des Films et des Réalisateurs	Pays	
1966	<i>Tanit d'or (LM)</i> - La Noire de ...	Ousmane Sembene Sénégal	
	<i>Tanit d'argent (LM)</i> - Le Premier cri	Jaromil Jires Tchécoslovaquie	
	Médailles d'honneur Première médaille : ex-æquo - Grimaces	Ferenc Kardos et Janos Rosza Hongrie	
	- Beata	Anna Sokolovska Pologne	
	Deuxième médaille - Werner Holt	Joachim Kunert RDA	
	Troisième médaille - La vengeance des serpents	Metin Erksan Turquie	
	<i>Tanit d'or (CM)</i> - Dawn of the capricorn : l'aube du capricorne		
	<i>Tanit d'argent (CM)</i> - The Falcon : le Faucon	Seddik Khaled Koweït	
	Mention spéciale Nouveaux témoignages sur la peinture étrusque	Mario Carbone Italie	
	1968	<i>Tanit d'or (LM) :</i> <i>Tanit d'argent (LM)</i> - Le Veilleur de nuit	non décerné Khalil Chawki Irak
<i>Tanit de bronze (LM)</i> - Mokhtar		Sadok Ben Aicha Tunisie	
<i>Tanit d'or (CM) :</i> <i>Tanit d'argent (CM)</i> - La Médecine chez les arabes		non décerné Antoine Mechahwar Liban	
<i>Tanit de bronze (CM)</i> - Retour à Agadir		Mohamed Afifi Maroc	
1970		<i>Tanit d'or (LM)</i> - Le Choix	Youssef Chahine Egypte
		<i>Tanit d'argent (LM)</i> - Des Hommes au soleil	Nabil El Maleh, Marwane El Mouadhen et Mohamed Chahine Syrie
	<i>Tanit de bronze (LM) : ex-æquo</i> - Traces	Hamid Benani Maroc	
	- Une si simple histoire	Abdellatif Ben Ammar Tunisie	
	- Khélifa le teigneux	Hamouda Ben Halima Tunisie	
	<i>Tanit d'or (CM) :</i> <i>Tanit d'argent</i> - Badou Boy (CM)	non décerné Djbril Diop-Mambety Sénégal	
	<i>Tanit de bronze (CM) : ex-æquo</i> - Monangambee	Sarah Maldoror Angola	
	- Cabascabo	Oumarou Ganda Niger	
	Mention spéciale - Jemina et Johnny	Lionel N'Gakane Afrique du Sud	
	1972	<i>Tanit d'or (LM) : ex-æquo</i> - Les Dupes	Tawfik Salah Egypte
- Sambizanga		Sarah Maldoror Angola	
<i>Tanit d'argent (LM)</i> - Le Charbonnier		Mohamed Bouamari Algérie	
<i>Tanit de bronze (LM) : ex-æquo</i> - Et Demain		Brahim Babai Tunisie	

	<ul style="list-style-type: none"> - Lambaaye - La mer cruelle <p>Tanit d'or(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon Village, un village parmi tant d'autres <p>Tanit d'argent(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amanie <p>Tanit de bronze (CM) : ex-æquo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispersés par le vent - Cinq Jours d'une vie - Le Mvet 	<p>Mahama Johnson Traoré Khaled Essiddik</p> <p>Taieb Louhichi</p> <p>Gnoan M'Bala</p> <p>Jacques Madvo Souleymane Cissé Moise-Ze Lecourt</p>	<p>Sénégal Koweït</p> <p>Tunisie</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>Liban Mali Cameroun</p>
1974	<p>Tanit d'or(LM) : ex-æquo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Bicots-Nègres vos voisins - Kafr Kassem <p>Tanit d'argent(LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sejnane <p>Tanit de bronze (LM) :</p> <p>Prix spécial :</p> <p>Tanit d'or(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai des palestiniens <p>Tanit d'argent(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire 14 <p>Tanit de bronze (CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mohammedia 	<p>Mohamed Hondo Borhane Alaouie</p> <p>Abdelatif Ben Ammar non décerné non décerné</p> <p>Rafik Hajjar</p> <p>Ahmed Bouanani</p> <p>Ahmed Bennys</p>	<p>Mauritanie Liban</p> <p>Tunisie</p> <p>Palestine</p> <p>Maroc</p> <p>Tunisie</p>
1976	<p>Tanit d'or (LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Ambassadeurs <p>Tanit d'argent(LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Muna Moto : L'enfant de l'autre <p>Tanit de bronze (LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nationalité : immigré <p>Prix spécial de Jury</p> <ul style="list-style-type: none"> - El Chergui <p>Tanit d'or(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samba Tali <p>Tanit d'argent(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Clef <p>Tanit de bronze (CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux souris blanches <p>Prix spécial du jury(LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Traces sur le sable 	<p>Naceur Ktari</p> <p>Jean-Pierre Dikongue- Pipa</p> <p>Sidney Sokhona</p> <p>Moumen Smihi</p> <p>Ben Diogaye Beye</p> <p>Ghaleb Ghaath</p> <p>Zouheir Mahjoub</p> <p>Rabia Ben Mokhtar</p>	<p>Tunisie</p> <p>Cameroun</p> <p>Mauritanie</p> <p>Maroc</p> <p>Sénégal</p> <p>Palestine</p> <p>Tunisie</p> <p>Algérie</p>
1978	<p>Tanit d'or(LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Aventures d'un héros <p>Tanit d'argent(LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baara (Le travail) <p>Tanit de bronze (LM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chafika et Metwalli <p>Tanit d'or(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samba le grand <p>Tanit d'argent(CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Balançoire <p>Tanit de bronze (CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de Beyrouth <p>Prix Aladin du meilleur film du festival international du film pour enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jakub <p>Prix Jugurtha du meilleur film du forum tricontinental du film</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les films de fierro <p>Prix de la meilleure musique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rémi Kabaka dans le film "La Déesse noire" <p>Prix de la meilleure interprétation masculine</p>	<p>Merzak Allouache</p> <p>Souleymane Cissé</p> <p>Ali Badrakhane</p> <p>Mustapha Alassane</p> <p>Haythem Hakki</p> <p>Jocelyne Saab</p> <p>Ota Koval et Jaroslava Vosmikova</p> <p>Fernando Ezequiel Solanas</p> <p>Ola Balogun</p>	<p>Algérie</p> <p>Mali</p> <p>Egypte</p> <p>Niger</p> <p>Syrie</p> <p>Liban</p> <p>Tchécoslovaquie</p> <p>Argentine</p> <p>Nigéria</p>

	- Boubacar Keita dans le film ‘‘Baara’’	Souleymane Cissé	Mali	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Clémentine Tikida dans le film ‘‘l’Herbe Sauvage’’	Henri Duparc	Côte d’Ivoire	
	Prix de la meilleure œuvre cinématographique - Alyam Alyam	Ahmed Maanouni	Maroc	
	Prix spécial du jury(LM) - Tell Ezzaatar	Mustapha Abou Ali et Jean Chamoun	Palestine	
1980	Tanit d’or(LM) - Aziza	Abdellatif Ben Ammar	Tunisie	
	Tanit d’argent(LM) - Ali au pays des mirages	Ahmed Rachedi	Algérie	
	Tanit de bronze (LM) - Fad ‘ Jal	Safi Faye	Sénégal	
	Tanit d’or(CM) - Une journée de la vie d’un enfant	Maamoun El Bounni	Syrie	
	Tanit d’argent(CM) - Jamal au pays des images	Brahim Tsaki	Algérie	
	Tanit de bronze (CM) - L’enfant de Ngatch	Ousmane Mbaye	Sénégal	
	Prix de la meilleure mise en scène - Fragments ou les images qui restent	Nabil El Maleh	Syrie	
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Stanislas Awona dans le film ‘‘Notre Fille’’	Daniel Kamwa	Cameroun	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Fettouma Ousliha dans le film ‘‘Premier Pas’’	Mohamed Bouamari	Algérie	
	Prix de la meilleure œuvre cinématographique - La mémoire Fertile	Michel Khélifi	Palestine	
	Prix spécial du jury (CM) - Autrefois	Randa Chahal	Liban	
	Prix spécial du jury(LM) - West Indies	Mohamed Hondo	Mauritanie	
	Mention du Jury - Tarounja	Abou Achouba	Maroc	
	Mention Spéciale du Jury - Moufida Tlatli, monteuse pour son travail de montage des films ‘‘Aziza et la Mémoire Fertile’’		Tunisie	
	1982	Tanit d’or(LM) - Le vent (Finye)	Souleymane Cissé	Mali
		Tanit d’argent(LM) - Le don de dieu : Wend Kuuni	Gaston Kaboré	Haute-Volta
Tanit de bronze (LM) :		non décerné		
Tanit d’or(CM) :		non décerné		
Tanit d’argent (CM) :		non décerné		
Tanit de bronze (CM) :		non décerné		
Prix de la meilleure interprétation masculine - Faouzi Saichi dans le film ‘‘Un Toit, une Famille’’		Rabah Laradji	Algérie	
Prix de la meilleure interprétation féminine :		non décerné		
Prix de la meilleure photo - ‘‘Le Coiffeur du quartier des pauvres’’		Mohamed Reggab	Maroc	
Prix de la meilleure œuvre cinématographique - Le Chauffeur d’autobus		Atef Tayeb	Egypte	
Prix spécial du jury(CM) - La Damnée	Hédi Guellal	Algérie		
Mention Spéciale pour la musique des films - Naitou	Moussa Diakité	Guinée		
- Le Don de dieu	Gaston Kaboré	Haute-Volta		

1984	Tanit d'or(LM) - Les Rêves de la Ville	Mohamed Malas	Syrie
	Tanit d'argent(LM) - Porte Disparu	Mohamed Khan	Egypte
	Tanit de bronze (LM) - Les coopérants	Arthur Sibita	Cameroun
	Tanit d'or(CM) - Sauvetage	Mokhtar Ahmed Hassen	Egypte
	Tanit d'argent (CM) - Iba N'diaye, peintre	Paulin Vieyra	Sénégal
	Tanit de bronze (CM) - La décision	Ahmed Ezzouheir	Koweït
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Yahia Fakharani dans le film "Porte disparu"	Mohamed Khan	Egypte
	- Sidiki Bakaba dans les films : "Petanqui"	Kozoloa Yeo	Côte d'Ivoire
	"Suicides"	Jean-Claude Tchulien	Cameroun
	"Le médecin de Gafire"	Mustapha Diop	Niger
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Yasmine Khlal dans le film "Les Rêves de la ville"	Mohamed Malas	Syrie
	Prix du meilleur scénario - Les Rêves de la ville	Mohamed Malas	Syrie
	Prix de première œuvre cinématographique - Les Baliseurs du désert	Naceur Khémir	Tunisie
	- Zeft	Tayeb Seddiki	Maroc
	Prix spécial du jury - Nelisita	Ruy Duarte	Angola
	Mention Spéciale du Jury - Palestine, actes d'un peuple	Kais Zoubeidi	Palestine
	- Basel El Abiadh qui a joué l'enfant dans le film "Les Rêves de la ville"	Mohamed Malas	Syrie

1986	Tanit d'or(LM) - L'homme de cendres	Nouri Bouzid	Tunisie	
	Tanit d'argent(LM) - Le moulin de monsieur Fabre	Ahmed Rachedi	Algérie	
	Tanit de bronze (LM) - La leçon des ordures	Cheikh Oumar Sissoko	Mali	
	Tanit d'or(CM) - Raphia	Paul Mouketa	Gabon	
	Tanit d'argent (CM) - Hamam Dhahab	Moncef Dhoub	Tunisie	
	Tanit de bronze (CM) - Un Jour chaque jour	Oussama Mohammed	Syrie	
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Khaled Ksouri dans le film "L'homme de cendres"	Nouri Bouzid	Tunisie	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Neila Latrach dans le film "Chroniques de l'année prochaine"	Samir Zikra	Syrie	
	Prix du meilleur photographe - Belgacem Jelliti dans le film "Ribat"	Hmida Ben Ammar	Tunisie	
	Prix de première œuvre cinématographique - Le singe fou	Henri-Joseph Koumba Bididi	Gabon	
	Prix spécial du jury - L'Autre Ecole	Nissi Joanny Traoré	Burkina-Faso	
	1988	Tanit d'or(LM) - Noces en Galilée	Michel Khleifi	Palestine
		Tanit d'argent(LM) - Zan Boko	Gaston Kabore	Burkina Faso
Tanit de bronze (LM) - Arab		Fadhel Jaibi et Fadhel Jaziri	Tunisie	
Tanit d'or(CM) - Jonction		Jean Pierre Lledo	Algérie	
Tanit de bronze (CM) - Le prix du mensonge		Moussa Sene Absa	Sénégal	
Tanit de bronze (CM) - El Bourgaa		Taoufik Errais	Tunisie	
Prix de la meilleure interprétation masculine - Lamine Nahdi dans le film "Arab"		Fadhel Jaibi et Fadhel Jaziri	Tunisie	
Prix de la meilleure interprétation féminine - Faten Hamama dans le film "Temps amer temps doux "		Khairy Bishara	Egypte	
Prix de la photo - Belgacem Jelliti dans le film "Arab"		Fadhel Jaibi et Fadhel Jaziri	Tunisie	
Prix de première œuvre cinématographique - Tabataba		Raymond Rajaonarivelo	Madagascar	
Prix spécial du jury - Le camp de Thiaroyé		Ousmane Sembene et Thierno Faty Sow	Sénégal	
Mention spécial du jury - Yeelen (lumière)		Souleymene Cissé	Mali	
Mention spéciale - Saaraba		Amadou Soalum Seck	Sénégal	
		Henri Duparc	Côte d'Ivoire	
Prix du meilleur technicien - Ezzedine Ben Ammar,		pour l'ensemble de ses travaux artistiques	Tunisie	
Prix du meilleur montage - Antoinette Azrie dans le film "Etoiles du jour "		Oussama Mohammed	Syrie	

1990	Tanit d'or(LM) - Halfaouine	Férid Boughédir	Tunisie	
	Tanit d'argent(LM) - Louss ou la Rose des sables	Mohamed Rachid Ben Hadj	Algérie	
	Tanit de bronze (LM) - Mortu Nega	Flora Gomes	Guinée-Bissau	
	Tanit d'or(CM) - Pêche de crépuscule	Ali Ghazouli	Egypte	
	Tanit d'argent (CM) - La station	Taieb Mehdi	Soudan	
	Tanit de bronze (CM) - Point d'interrogation	Jamel Chamout	Palestine	
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Slim Boughédir dans le film "Halfaouine"	Férid Boughédir	Tunisie	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Bia Gomes dans le film "Mortu Nega"	Flora Gomes	Guinée-Bissau	
	Prix de la meilleure réalisation - Badis	Mohamed Abderrahmane Tazi	Maroc	
	Prix de première œuvre cinématographique :	non décerné		
	Prix spécial du jury :	non décerné		
	1992	Tanit d'or(LM) - La nuit	Mohamed Malas	Syrie
		Tanit d'argent(LM) - Samba Traoré	Idrissa Ouedraogo	Burkina-Faso
Tanit de bronze (LM) - Les yeux bleus de Yonta		Flora Gomes	Guinée-Bissau	
Tanit d'or(CM) - Un certain matin		Fanta Regina Nacro	Burkina-Faso	
Tanit d'argent (CM) - Ce n'est qu'un boulot		Samir	Irak	
Tanit de bronze (CM) - Femmes D'Alger		Kamel Dehane	Algérie	
Prix de la meilleure interprétation masculine - Ahmed Zéki dans le film "Contre le gouvernement"		Atef Tayeb	Egypte	
Prix de la meilleure interprétation féminine - Souad Ferhati dans le film "La plage des enfants perdus"		Jillali Ferhati	Maroc	
Prix de la contribution artistique au niveau de la réalisation et de la direction d'acteurs - Mahmoud Ben Mahmoud et Fadhel Jaibi dans le film "Chich Khan"			Tunisie	
Prix de première œuvre cinématographique - Automne Octobre à Alger		Malik Lakhdar Hamina	Algérie	
Prix spécial du jury - Rabi		Gaston Kaboré	Burkina-Faso	
1994	Tanit d'or(LM) - Les silences du palais	Moufida Tlatli	Tunisie	
	Tanit d'argent(LM) - Bab El Oued City	Merzak Allouache	Algérie	
	Tanit de bronze (LM) - Le ballon d'or	Cheik Doukouré	Guinée	
	Tanit d'or(CM) - Le franc	Djibril Diop-Mambety	Sénégal	
	Tanit d'argent (CM) - Octobre	Abdelrahmane Sissako	Mauritanie	
	Tanit de bronze (CM) - Une maison en papier	Hany Abu Assaad	Palestine	
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Béchir Skirej dans le film "A la recherche du mari de ma femme"	Mohamed Abderrahmane Tazi	Maroc	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Hind Sabri dans le film "Les silences du palais"	Moufida Tlatli	Tunisie	

	Prix de première œuvre cinématographique - More time Prix spécial du jury (LM) - Xime Prix spécial du jury (CM) - Le Symbole	Issac Mabhikwa Sana Na N'Hada Ahmed Diallo	Zimbabwe Guinée-Bissau Sénégal
1996	Tanit d'or(LM) - Salut Cousin Tanit d'argent(LM) - Po Di Sangui Tanit de bronze (LM) - Haifa Tanit d'or(CM) - Taxi pour Aouzou Tanit d'argent (CM) - Un dimanche ordinaire Tanit de bronze (CM) - Mille et une images Prix de la meilleure interprétation masculine - Mustapha Adouani dans le film "Un été à la Goulette" Prix de la meilleure interprétation féminine - Ilham Chahine dans le film "La vie ma passion" Prix de la meilleure recherche artistique - La montée de la pluie Prix de première œuvre cinématographique - Essaida - Macadam Tribu Prix spécial du jury - Flame Mention spéciale du Jury - Les chevaux de la fortune - Les diables de l'asphalte	Merzak Allouache Flora Gomes Rachid Masharawi Issa Serge Coelo Saad Hindaoui Mouafak Kat Férid Boughédir Magdi Ahmed Ali Abdellatif Abdelhamid Mohamed Zran José Laplaine Ingrid Sinclair Jillali Ferhati Oussama Fawzi	Algérie Guinée-Bissau Palestine Tchad Egypte Syrie Tunisie Egypte Syrie Tunisie Zaïre Zimbabwe Maroc Egypte
1998	Tanit d'or(LM) - Vivre au paradis Tanit d'argent(LM) - La sueur des palmiers Tanit de bronze (LM) - Faraw! une mère des sables Tanit d'or(CM) - Le festin Tanit d'argent (CM) - La falaise Tanit de bronze (CM) - Le truc de Konate Prix de la meilleure interprétation masculine - Gérard Essomba dans le film "Pièces d'identité" Prix d'interprétation du meilleur second rôle masculin - Ali Mosbah dans le film "Keswa, le fil perdu" Prix de la meilleure interprétation féminine - Amal Hedhili dans le film "Bent Familia" Prix d'interprétation du meilleur second rôle féminin - Dambisa Kente dans le film "Fools" Prix de première œuvre cinématographique - West Beyrouth Prix spécial du jury - La vie sur terre	Bourlem Guerdjou Radwan Al Kashif Abdoulaye Ascofare Mohamed Damak Faouzi Ben Said Fanta Régina Nacro Mweze Ngangura Kalthoum Bornaz Nouri Bouzid Ramadan Suleman Zied Doueri Abderrahmane Sissako	Algérie Egypte Mali Tunisie Maroc Burkina Faso RD Congo Tunisie Tunisie Afrique du Sud Liban Mauritanie
	Tanit d'or(LM) - Dolé Tanit d'argent(LM) - Les portes fermées	Imunga Ivanga Atef Hetata	Gabon Gabon

2000	Tanit de bronze (LM) - Sois mon amie	Naceur Ktari	Tunisie	
	Tanit d'or(CM) - Mabrouk again	Hany Tamba	Liban	
	Tanit d'argent (CM) - Le cercueil	Naji Mohamed Abou Sabaa	Lybie	
	Tanit de bronze (CM) - Article 15 bis	Balufu Bakupa-Kanyinda	RD Congo	
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Bassam Samra dans le film "La ville"	Yousri Nasrallah	Egypte	
	Prix d'interprétation du meilleur second rôle masculin - Fathi Heddaoui dans le film "No man's love"	Nidhal Chatta	Tunisie	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Salima Belmoumen dans le film "Tresses "	Jillali Ferhati	Maroc	
	Prix d'interprétation du meilleur second rôle féminin - Sonia El Ati dans le film "Sois mon amie"	Naceur Ktari	Tunisie	
	Prix de première œuvre cinématographique - No man's love	Nidhal Chatta	Tunisie	
	Prix spécial du jury - Les diseurs de la vérité	Karim Traidia	Algérie	
	Mention spéciale du jury - L'ombre de la ville	Jean-Khalil Chamoun	Liban	
	Prix du décor (à titre posthume)	Claude Bennys	Tunisie	
	2002	Tanit d'or(LM) - Le prix du pardon	Mansour Sora Wade	Sénégal
		Tanit d'argent(LM) - Poupées d'argile	Nouri Bouzid	Tunisie
		Tanit de bronze (LM) - Hijack stories	Olivier Schmitz	Afrique du Sud
Tanit d'or(CM) - Lilly		Marwan Hamed	Egypte	
Tanit d'argent (CM) - Le pain		Hiam Abbas	Palestine	
Tanit de bronze (CM) - Kokoa		Mustapha Alassane	Niger	
Prix de la meilleure interprétation masculine - Ahmed Hafiène dans le film "Poupées d'argile"		Nouri Bouzid	Tunisie	
Prix d'interprétation du meilleur second rôle masculin - Salah Abdallah dans le film "Le citoyen, l'indigène et le voleur"		Daoud Abdel-Sayed	Egypte	
Prix de la meilleure interprétation féminine - Bernadette Hodeib dans le film "Quand Mariam s'est dévoilée "		Assad Fouladkar	Liban	
Prix d'interprétation du meilleur second rôle féminin - Bahia Rachedi dans le film "Rachida" Yamina Bachir-Chouikh		Yamina Bachir-Chouikh	Algérie	
Prix de première œuvre cinématographique - Quand Mariam s'est dévoilée		Assad Fouladkar	Liban	
Prix spécial du jury - La boîte magique		Ridha Béhi	Tunisie	
Mention spéciale du jury - Rachida		Yamina Bachir-Chouikh	Algérie	
Prix de la meilleure œuvre (LM en vidéo) - Jénine...Jénine		Mohamed Bakri	Palestine	
Prix de la meilleure œuvre (CM en vidéo) - O! Capitaines des mers		Hichem Ben Ammar	Tunisie	
Mention spéciale - Rêves d'exil		May Masri	Palestine	

2004	Tanit d'or(LM) - A Casablanca, les anges ne volent pas	Mohamed Asli	Maroc
	Tanit d'argent(LM) - Lettre d'amour Zoulou	Ramadan Suleman	Afrique du Sud
	Tanit de bronze (LM) - Visions chimériques	Waha Erraheb	Syrie
	Tanit d'or(CM) - Visa	Ibrahim Eltaief	Tunisie
	Tanit d'argent (CM) - Mardi 29 février	Gehan El Assar	Egypte
	Tanit de bronze (CM) - Le sifflet	As Thiam	Sénégal
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Sami Kaftan dans le film "Zaman, l'homme des roseaux"	Amer Alwan	Irak
	Prix d'interprétation du meilleur second rôle masculin - Fathi Hédaoui dans le film "Noce d'été"	Mokhar Ladjimi	Tunisie
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Rokhaya Niang dans le film "Madame brouette"	Moussa Sene Absa	Sénégal
	Prix d'interprétation du meilleur second rôle féminin - Julia Kassar dans le film "La ceinture du feu"	Bahij Hojeij	Liban
	Prix de première œuvre cinématographique - Un héros	Zézé Gambiaa	Angola
	Prix spécial du Jury (LM) - Dans le champ de bataille	Danielle Arbid	Liban
	Mention spéciale du Jury (LM) - Noce d'été	Mokhtar Ladjimi	Tunisie
	- La chambre noire	Hassen Ben Jalloun	Maroc
	- Au neuvième mois	Ali Nassar	Palestine
	Mention spéciale du Jury (CM) - La danse éternelle	Hiam Abbas	Palestine
	Prix de la meilleure photographie - Tarek El Telemsany dans le film "J'aime le cinéma"	Oussama Fawzy	Egypte
	Prix meilleur scénario - J'aime le cinéma	Oussama Fawzy	Egypte
	Prix de la meilleure œuvre (LM en vidéo) - Tanger, le rêve des bruleurs	Leila Kilani	Maroc
	Prix de la meilleure œuvre (CM en vidéo) - Berlin-Beirut	Myrna Maakaron	Liban
	Prix spécial du Jury (LM) - Ford Transit	Hani Abu Assad	Palestine
	Prix spécial du Jury (CM) - Les feux	Pierre Salloum	Liban
	Mention spéciale (LM) - Aliénations	Malek Ben Smail	Algérie
	- La dame du palais	Samir Habchi	Liban
	- Soraida, une femme de Palestine	Tahani Rached	Egypte
	- Traces, empreintes de femmes	Katy Lena N'Diaye	Burkina-Faso
	Mention spéciale (CM) - Poupées de sucre de Nabeul	Anis Lassoued	Tunisie
- Le jugement	Majdi Ladhdiri	Tunisie	
- Jawhara	Hani Al Shaibani	Emirats Arabes Unis	
- La visiteuse du soir	Ghassan Abdallah	Syrie	
Tanit d'or(LM) - Making off	Nouri Bouzid	Tunisie	
Tanit d'argent(LM) - Daratt, la saison sèche	Mohamed Salah Haroun	Tchad	
Tanit de bronze (LM) - Attente	Rachid Mashrawi	Palestine	

2006	Tanit d'or(CM) - Reste tranquille	Sameh Zoabi	Palestine	
	Tanit d'argent (CM) - La pelote de laine	Fatma Zohra Zamoun	Algérie	
	Tanit de bronze (CM) - Aujourd'hui 30 novembre	Mahmoud Soliman	Egypte	
	Prix de la meilleure interprétation masculine - Lotfi Abdelli dans le film "Making off"	Nouri Bouzid	Tunisie	
	Prix d'interprétation du meilleur second rôle masculin - Béchir Majidi dans le film "Rêves"	Mohamed El Daradji	Irak	
	Prix de la meilleure interprétation féminine - Thouraya Alaoui dans le film "Tarfaya"	Daoued Ouled Sayed	Maroc	
	Prix d'interprétation du meilleur second rôle féminin - Fatma Ben Saidane dans le film "Making off"	Nouri Bouzid	Tunisie	
	Prix de première œuvre cinématographique : Prix spécial du Jury - Bamako	non décerné Abderrahmane Sissako	Mauritanie	
	Mention spéciale du Jury (LM) - Tendresse du loup	Jilani Saadi	Tunisie	
	Mention spéciale du Jury (CM) - Be Kunko	Cheikh Fantamaday Camara	Guinée	
	Tanit d'or (LM en vidéo) - Depuis que tu n'es plus là	Mohamed Bakri	Palestine	
	Tanit d'or (CM en vidéo) - Deweneti	Dyana Gaye	Sénégal	
	Prix spécial du Jury (LM) - Ces Filles là	Tahani Rachd	Egypte	
	spécial du Jury (CM) - Sacrées bouteilles	Fitouri Belhiba	Tunisie	
	Mention spéciale (LM) - Margaret Garner	Mustapha Hasnaoui	Tunisie	
	2008	Tanit d'or(LM) -Teza	Hailé Gérima	Ethiopie
		Tanit d'argent(LM) - Leila's Birthday	Rachid Masharawi	Palestine
		Tanit de bronze (LM) - Khamsa	Karim Dridi	Tunisie
		Tanit d'or(CM) - Clean hands dirty soap	Karim Fanous	Egypte
		Tanit d'argent (CM) - Lazhar	Bahri Ben Yahmed	Tunisie
Tanit de bronze (LM) - Little sun		Alfouz Tanjour	Syrie	
Tanit d'or pour la carrière à l'acteur - Sotigui Kouyaté dans le film "Faro, Reine des eaux"		de Salif Traoré	Sénégal	
Meilleure interprétation masculine - Mohamed Bakri dans le film "Leila's Birthday"		Rachid Masharawi	Palestine	
Meilleur second rôle masculin - Abeye Tedla dans le film "Teza"		de Hailé Gérima	Ethiopie	
Meilleur espoir masculin - Marc Cortes dans le film "Khamsa"		de Karim Dridi	Tunisie	
Meilleure interprétation féminine - Kudzai Chimbaira dans le film "Zimbabwe"		de Darrel Roodt	Afrique du Sud	
Meilleur second rôle féminin - Maimouna Diarra dans le film "Faro, Reine des eaux"		de Salif Traoré	Mali	
Prix de première œuvre cinématographique - Mascarade		Lyes Salem	Algérie	

2010	<p>Prix spécial du Jury - La maison jaune Amor Hakkar Algérie</p> <p>Mention spéciale pour la démarche narratrice de la narration - Ein Shams Ibrahim El Batout Egypte</p> <p>Prix du meilleur Montage - Lise Beautier pour le film "Khamssa" de Karim Dridi Tunisie</p> <p>Prix du meilleur Scénario - Film Teza Hailé Gérima Ethiopie</p> <p>Prix de meilleure Musique - Vijay Iyer, Jorga Mesfin pour le film "Teza" de Hailé Gérima Ethiopie</p> <p>Prix de l'image - Mario Masini pour le film "Teza" de Hailé Gérima Ethiopie</p> <p>Prix Elyes Zrelli - Lotfi Mahfoudh et Malik Amara deux jeunes réalisateurs Tunisie</p> <p>Prix Randa Chahal - Le sel de la mer Anne-Marie Jacir Palestine</p> <p>Film en vidéo LM et CM : aucun prix n'a été décerné</p>	
	<p>Tanit d'or(LM) - Microphone Ahmed Abdallah Egypte Pour son audace, sa jeunesse, l'efficacité de sa musique, la richesse de ses personnages dans une société qui refuse de leur octroyer la place qu'ils revendiquent</p>	
	<p>Tanit d'argent(LM) - Voyage à Alger Abdelkrim Bahloul Algérie Pour nous rappeler que notre liberté d'aujourd'hui repose sur les sacrifices de ceux qui nous ont précédés, pour son portrait d'une femme vaillante qui ne recule devant rien pour faire valoir ce qui est juste</p>	
	<p>Tanit de bronze (LM) - La Mosquée Daoud Aouled Syad Maroc Pour son portrait grinçant et plein d'humour d'un personnage modeste et humain qui décide d'affronter seul envers et contre tout l'injustice qui lui est faite, dans un monde qu'il ne comprend plus</p>	
	<p>Tanit d'or - Linge Sale Malik Amara Tunisie Pour sa cohérence esthétique, son récit mène avec brillance et poésie qui pousse à l'extrême l'absurdité d'une course effrénée à la consommation,</p>	
	<p>Tanit d'argent - Pumzi Wanuri Kahiu Kenya Pour cet espace rare de projection vers l'avenir, réalise avec brio et invention</p>	
	<p>Tanit de bronze - Lezare Zelalem Woldemariam Ethiopie Pour sa capacité à dépasser les stéréotypes de la bonne conscience charitable et pour la belle leçon de modestie qu'elle nous assène face aux grands discours humanitaristes</p>	
	<p>Mention spéciale(LM) - Chaque jour est une fête Dima El-Horr Liban Pour ses tableaux iconoclastes d'une grande force picturale d'un monde où ni la guerre ni l'amour ne font plus totalement sens</p>	

	<p>Prix d'Interprétation féminine - Denise Newman pour son rôle dans le film "Shirley Adams"</p> <p>Pour sa force et son courage dans un rôle difficile et ingrat et pour sa capacité à nous faire ressentir de manière charnelle la souffrance et la combativité d'une femme dans une société aveugle et inhumaine</p> <p>Prix d'Interprétation masculine - Asser Yassine pour son rôle dans le film "Messages de la mer" Daoud Abdel Sayed</p> <p>Pour avoir porté avec modestie, humilité et fraîcheur, un personnage partant à la recherche de son identité dans un monde complexe et tortueux</p> <p>Prix de la présidence de l'Organisation de la femme arabe (OFA) - "Ahmar Bahet" Mohamed Hammed</p> <p>La Présidente de l'Organisation de La Femme Arabe, Madame Leila Ben Ali, épouse de Monsieur, Le Président de la République a décidé d'octroyer un prix au meilleur film soutenant la cause des femmes. Une section spéciale a été créée à cet effet. Ce prix coïncide avec les travaux du troisième congrès de l'Organisation de la Femme Arabe.</p> <p>Prix Groupama à la distribution</p> <p>Prix du Public - Voyage à Alger Abdelkrim Bahloul</p> <p>Un nouveau jury pour cette édition des Journées Cinématographiques de Carthage: le public. En effet, lors de la projection de chaque long métrage en compétition officielle, des bulletins de vote seront distribués au public à l'entrée de la salle. Les spectateurs pourront accorder une note au film en cochant la case correspondant à son appréciation (1 : mauvais, 2 : moyen, 3 : bon, 4 : excellent). A la sortie de la séance, les bulletins seront collectés dans des urnes. Un dépouillement comptabilisera la moyenne des notes de chaque film. Le Tanit d'or du Public des JCC 2010 sera attribuée à l'œuvre qui aura eu la meilleure moyenne. Les JCC sont connues pour leur public. Un public exigeant et passionné. Cette année, il aura l'occasion de s'exprimer grâce au Prix du Public. Cinéphiles, à vos urnes!</p> <p>Prix Jury Enfant : Premier prix - Les Palmiers Blessés Abdellatif Ben Ammar</p> <p>La Section Compétition Documentaire</p> <p>Tanit d'or - Fix Me Raed Andoni</p> <p>La Section Compétition Nationale(CM)</p> <p>Premier prix - Vivre Walid Tayâa</p> <p>Deuxième prix - The Last Song Hmaida Béhi</p> <p>Prix Parallèles</p> <p>Prix du Producteur (Chambre nationale des producteurs de films-Tunisie) - La Mosquée Daoud Aouled Syad</p> <p>Afin de stimuler le métier de producteur du Sud, de récompenser sa ténacité à produire des films dont les financements ne sont jamais assurés</p>	<p>Afrique du Sud</p> <p>Egypte</p> <p>Egypte</p> <p>Algérie</p> <p>Tunisie</p> <p>Palestine</p> <p>Tunisie</p> <p>Tunisie</p> <p>Maroc</p>
--	--	---

	<p>mais également pour le médiatiser, que la chambre syndicale nationale des producteurs de films de Tunisie, soucieuse de participer au développement du cinéma arabe et africain a institué un ‘‘Prix du Producteur’’ d’un montant de dix mille dinars: 5000 euros qui sera accordé à la meilleure production d’un long-métrage fiction en compétition officielle.</p> <p>Prix FIPRESCI (La fédération internationale de la presse cinématographique)</p> <p>- Shirley Adams Oliver Hermanus</p> <p>La FIPRESCI va tenir une Assemblée Générale Extraordinaire les 25 et 26 octobre sur le thème ‘‘La critique cinématographique et son état face à l’Internet porte ouverte à l’amateurisme’’ en même temps un jury de 5 critiques décernera le Prix FIPRESCI à l’un des longs métrages de la compétition officielle.</p> <p>Prix Courts-métrages USFMC (union des réalisateurs de courts métrages des pays musulmans)</p> <p>- Partage Salah Ghuwedri - Obsession Amine Chiboub</p> <p>Atelier de Projets</p> <p>Le Jury de l’Atelier de Projets des JCC 2010 réuni le 30 octobre après avoir auditionné les 11 candidats sélectionnés a décidé de l’attribution des prix suivants :</p> <p>- La Bourse de l’ALECSO d’un montant de 10.000 Dollars US est attribuée au projet ‘‘3.000 Nuits’’ May Masri</p> <p>- La Bourse de l’OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) d’un montant de 10.000 Euros est attribuée au projet ‘‘Sokho’’ Marie KA</p> <p>- La Bourse de l’Institut Français de Coopération à Tunis d’un montant de 10.000 Euros est attribuée au projet ‘‘Fattaria’’ Walid Tayâa</p> <p>- La Bourse ‘‘Sotigui Kouyate’’ d’un montant de 10.000 Euros offerte par CULTURES FRANCE est attribuée au projet ‘‘Bahara’’ Yanis Koussim</p> <p>- La Résidence d’Ecriture au Moulin d’Andé offerte par Le CNC en France est attribuée au projet ‘‘Robin du Web’’ Honoré Essoh</p> <p>- La sélection au Dubaï Film Connection est attribuée au projet ‘‘Al Yasmine’’ Ismahane Lahmar</p>	<p>Afrique du Sud</p> <p>Egypte</p> <p>Egypte</p> <p>Egypte</p> <p>Côte d’Ivoire</p> <p>Tunisie</p> <p>Côte d’Ivoire</p> <p>Sénégal</p> <p>Tunisie</p>
--	--	--

	<p>Work in progress</p> <p>Après avoir visionné les cinq longs métrages et 2 documentaires proposés, ont décidé d'attribuer les prix suivants : Les 3 bourses d'aide à la finition à des longs métrages de fiction et documentaires sont attribuées à :</p> <p>- Le Prix CNC d'un montant de 10.000 Euros au projet "The last Days of the city" de Tamer EL Said Pour son écriture personnelle et novatrice et son regard nouveau sur la société égyptienne.</p> <p>- Le Prix TV5MONDE d'un montant de 5.000 Euros au projet "Les Mécréants" de Mohcine Besri Pour son traitement original du huis clos, la qualité de l'interprétation. Le jury recommande fortement au réalisateur d'utiliser le prix pour affiner le montage et raccourcir le film.</p> <p>- Le Prix TUNISIE TELECOM d'un montant de 20.000 D au projet "le Dernier Mirage" de Nidal Chatta Pour la qualité de photographie, la maîtrise de la mise en scène, l'originalité du sujet et son aspect très contemporain</p>	<p>Egypte</p> <p>Maroc</p> <p>Tunisie</p>
--	--	---

Années	SYNOPSIS DES FILMS PRIMES DE TANIT D'OR	PAYS
1966	<p>“LA NOIRE DE” Ousmane Sembene</p> <p>La dramatique histoire de Diouna Gomis, une jeune fille naïve, engagée pour la durée de leur « congé » par un couple de coopérants. Elle part pour la France pleine d'illusions. En réalité, elle n'y trouvera que le sort d'une bonne à tout faire et le mépris froid de ses patrons. Au fond de sa solitude, elle finira par prendre une décision extrême (inspiré d'une histoire vraie).</p>	Sénégal
1970	<p>“LE CHOIX ” Youssef Chahine</p> <p>Sayed, écrivain célèbre, au faite de la gloire et proche de la classe dirigeante, apprend le meurtre de son frère jumeau, Mahmoud. Ce dernier était marin et peintre, il vivait sans contraintes, loin de toute ambition sociale. Cette vie de bohème impressionnait Sayed et constituait pour lui une source d'inspiration et était pour lui un moyen de se libérer du carcan social. A travers ses romans, il se glissait dans la peau de son frère et découvrait son univers magique. Au cours de l'enquête, la police découvre que Mahmoud était sentimentalement proche de l'épouse de Sayed ; par ailleurs, l'un des détectives relève un indice inquiétant : personne n'a jamais rencontré les deux jumeaux ensemble.</p>	Egypte
1972	<p>“LES DUPES” Tawfik Salah</p> <p>Trois palestiniens fuient leur condition de vie sous les tentes. C'est à bord d'une citerne d'eau vide, transportée par un vieux camion, qu'ils se cacheront et traverseront le désert, à destination d'un pays pétrolier... (D'après le roman de Ghassen Kanafani Des hommes sous le soleil).</p>	Egypte
1972	<p>“SAMBIZANGA” Sarah Maldoror</p> <p>Il est basé sur un événement réel: l'arrestation et l'incarcération d'un militant, père de famille et les conséquences de sa disparition pour son fils et sa femme Tout comme ses autres réalisations “Fogo”, “Damas”, “Monagambe”, ce film dénonce l'oppression coloniale et a permis l'émergence d'une parole résistante. « Il faut lutter contre le regard des autres, déclare la réalisatrice, il peut-être terrible ». Ce film est co-écrit par son mari Mario de Andrade qui est un leader du mouvement de lutte pour l'indépendance de l'Angola; la réalisatrice est une activiste politique.</p>	Angola

1974	<p>“LES BICOTS-NEGRES VOS VOISINS” Mohamed Hondo</p> <p>La France pays de Cocagne! La France qui chante, qui danse, qui rit, qui s’amuse, qui mange, boit et consomme en mordant à belles dents dans cette société dite d’abondance! la France qui digère, la France qui sommeille, repue ! La France qui s’endort... la France aveugle !du village en brousse, à la ‘sélection’, du bateau au port hospitalier, terre promise, du logement sordide aux travaux les plus durs, le long cheminement des immigrés, quittant une misère pour tomber dans une autre. Ils sont là, ils existent respirent et tentent de survivre! Vingt, trente dans une mesure sans chauffage ni sanitaire, l’eau du puits par tous les temps, la crasse pour tout horizon. L’embauche, la discrimination, les brimades, le racisme, la peur, les pressions, le chantage.</p> <p>Comment résister, comment s’en sortir quand le voisin, ‘l’autre’ est sourd, muet, aveugle? Ils souffrent, baissent la tête, supportent. D’autres arrivent. La main d’œuvre n’est plus nécessaire, elle est indispensable! Ils sont indispensables! Certains le savent, le proclament! ils s’unissent, revendiquent, manifestent. C’est un droit; ils l’ont gagné par leur travail, rien ne pourra faire taire leurs voix d’opprimés. Il faut les écouter, les comprendre, les aimer. Ce sont des hommes!</p>	Mauritanie
1974	<p>“KAFR KACEM ” Borhane Alaouié</p> <p>En 1956, la nationalisation du canal de Suez par Nasser provoque une mobilisation armée des puissances coloniales anglaises, françaises et israéliennes. A la veille de l’attaque, les autorités israéliennes imposent un couvre-feu dans la région de Kafr Kacem, un village palestinien de la zone occupée. En parfaite méconnaissance de cette consigne, une trentaine de villageois rentrent de leur travail à Tel-Aviv.</p> <p>Ils sont tous abattus.</p>	Liban
1976	<p>“LES AMBASSADEURS” Naceur Ktari</p> <p>1971. Dans le quartier de la Goutte d’Or à Paris, les émigrés nord-africains vivent en groupe parce qu’on n’en veut pas ailleurs. Les deux communautés arabe et française, forcées de cohabiter, ne se comprennent pas et s’affrontent. Salah venu au sud du Maghreb, découvre la vie de l’émigré à Paris et assiste en témoin ou en acteur aux incidents quotidiens qui tissent la vie de ses compatriotes .Celle-ci, sauf l’exception qui suppose des moyens peu honnêtes, est pénible et douloureuse. Les français racistes du quartier prennent l’initiative d’agressions qui vont jusqu’à un double assassinat. Salah, aidé de camarades décidés prend conscience qu’il faut agir et collabore à l’organisation d’une manifestation de masse. Tous</p>	Tunisie

	se retrouvent au palais de justice unis et décidés.	
1978	<p>“LES AVENTURES D’UN HEROS” Merzak Allouache</p> <p>Un héros populaire, Mehdi, se promène dans l’histoire en cyclomoteur. Régions et aventures imaginables défilent au gré de son imagination.</p>	Algérie
1980	<p>“AZIZA” Abdelatif Ben Ammar</p> <p>Portrait de la société tunisienne contemporaine à travers le regard d’une jeune orpheline prénommée Aziza qui, avec sa famille d’adoption, quitte le vieux quartier arabe de Tunis pour venir s’installer dans de nouveaux logements à la périphérie de la ville.</p> <p>La Tunisie de 1980: un pays en développement, une société en peine mutation. Une famille quitte la Médina de Tunis pour s’installer dans une des nouvelles cités populaires à la périphérie de la capitale. Poussé par son fils Ali un petit affairiste, le vieil artisan si Béchir a accepté de vendre sa maison pour croit-il en acquérir une autre, plus moderne. Ils emménagent donc dans une nouvelle demeure Aziza, une nièce recueillie depuis la prime enfance. Un nouveau quartier, de nouveaux voisins, un nouveau quotidien, pour le vieil homme c’est un immense bouleversement et la solitude. Aziza, elle, élevée dans le silence et la pénombre des vieilles maisons de la Médina, découvre d’autres lieux, d’autres gens, se fait une amie, Aicha. Les jours passent en tous points semblables rythmés par les tâches domestiques, les espoirs et les échecs lamentables d’Ali... L’arrivée soudaine d’un “Emir du pétrole” va chambarder une fois encore leur vie, mais pas comme on l’espère naïvement en croyant à la magie de l’or noir ... L’Emir repartira avec Aicha, attirée irrésistiblement par le mirage d’une vie facile et, qui sait, d’une revanche qu’elle attribue à la bienveillance de la “lumière céleste” que les croyants attendent le matin du 27^{ème} jour de Ramadan.</p>	Tunisie
1982	<p>“FINYE, LE VENT” Souleymane Cissé</p> <p>Au cours de manifestations, Bah et Batrou, deux étudiants refusant l’ordre établi, sont arrêtés. Ils découvrent l’emprisonnement, la souffrance physique, l’humiliation. Une épreuve qui, loin de les affaiblir, les rapproche et leur donne la force de résister.</p>	Mali
1984	<p>“LES REVES DE LA VILLE” Mohamed Malas</p> <p>Entre la rue et l’univers clos de sa mère, une femme blessée pour qu’il est tantôt l’enfant, tantôt l’adulte. Dib grandit vite, porté par l’élan de la ville qui cherche ses héros. Une dictature militaire tombe. Damas se passionne</p>	Syrie

	pour les élections de 1954. Elle s'exalte pour la nationalisation du canal de Suez en 1956, se mobilise lors de l'agression tripartite contre l'Egypte. En 1958, elle fête son union avec celle-ci	
1986	<p>“HOMME DE CENDRES” Nouri Bouzid</p> <p>Hachemi, sculpteur sur bois de la vieille ville de Sfax, est sur le point de se marier. L'union a été organisée par ses parents. Il se réfugie dans de solides amitiés juvéniles, contre le monde des adultes dans lequel il refuse d'entrer. Une œuvre incontournable.</p>	Tunisie
1988	<p>“NOCES EN GALILEE” Michel Khleifi</p> <p>Les lois martiales sont instaurées dans un village arabe palestinien suite à de violentes manifestations. Le Moukhtar, chef du village, prie le gouverneur militaire israélien de l'autoriser à marier son fils en grande pompe. Il doit donc interrompre momentanément le couvre-feu. Le militaire accepte finalement à condition que lui et ses hommes soient présents en invites d'honneur.</p>	Palestine
1990	<p>“HALFAOUINE” Férid Boughedir</p> <p>Dans les années 70, Noura, douze ans, vit à Halfaouine, un quartier populaire de Tunis. Un jour, il n'est plus autorisé à accompagner sa mère au hammam, où les garçons sont admis jusqu'à ce que le duvet leur pousse au menton. Le coup de maître de Boughedir, dès son premier long métrage de fiction, c'est d'avoir su nous donner, sans mièvrerie ni “folklore”, l'image d'un monde, puritain et paillard à la fois, avec ses coutumes, ses babils, ses “sociétés” masculine et féminine distinctes, tout en rendant parfaitement un instant, suspendu entre deux états, celui de l'enfance et celui de la maturité, quittant l'un sans être encore vraiment dans l'autre.</p>	Tunisie
1992	<p>“LA NUIT” Mohamed Malas</p> <p>Dans Quneitra en ruines se trouve la tombe d'un des combattants pour la Palestine. Son fils tente de reconstituer l'histoire de cet homme, en y mêlant des échos de la mémoire éclatée de sa mère. Il plonge ainsi son regard dans le passé politique très agité de la Syrie des années 30 jusqu'en 1967. La nuit est un hommage émouvant et fort à ce père mort, à qui Mohamed Malas redonne sa dignité. Un film puissant et poétique, où les destins des petites gens sont emportés par le courant de l'histoire. Pourtant, la Nuit n'est pas film historique qui décortique les faits et la réalité. Mohamed Malas y met en scène un enfant, cet enfant qu'il fut lui-</p>	Syrie

	même et qui se souvient...	
1994	<p>“LES SILENCES DU PALAIS” Moufida Tlatli</p> <p>Une jeune femme, Alia, parcourt un palis en ruines dans la banlieue de Tunis et se souvient de ses quinze ans, lorsque sa mère, Khadija, était en ce même lieu une servante du bey. Alia découvrait alors deux mondes: celui des maitres, les nantis, et celui des servantes, les corvéables...</p>	Tunisie
1996	<p>“SALUT COUSIN!” Merzak Allouache</p> <p>Rat des champs, Alilo débarque émerveillé d’Alger pour son petit trafic, Rat des villes, Mok son cousin, pure deuxième génération et parisien jusqu’au bout des ongles, l’accueille. Alilo perd l’adresse de son correspondant, et une course poursuite d’une semaine s’engage pour retrouver la fameuse valise qu’il doit impérativement ramener à Alger. Durant ce séjour imposé, l’étonnement perpétuel de l’un révèle le carcan étouffant de la société algérienne, et les mille et une activités de survie de l’autre, l’extrême dureté de la vie à Paris. Alilo l’algérien, pour avoir découvert l’amour ratera son avion de retour sans savoir que Mok soncousin “français”, victime d’une sombre affaire, est parti, expulsé vers l’Algérie...</p>	Algérie
1998	<p>“VIVRE AU PARADIS” Boualem Guerdjou</p> <p>En 1961-1962, la guerre d’Algérie bat son plein, Lakhdar, immigré, ouvrier du bâtiment, habite le bidonville de Nanterre. Il ne supporte plus de vivre seul, de perdre les visages de sa famille restée dans le sud algérien. Ayant réussi à faire venir les siens, il se met en quête d’un appartement pour leur offrir une vie décente. En attendant, il tente de les maintenir au-dessus de la boue et de la misère. Mais la folie du bidonville est plus forte que lui. Pour avoir cet appartement, Lakhdar devient l’un des profiteurs qui prospèrent sur le dos de leurs frères, un marchand de sommeil.</p>	Gabon
2000	<p>“DOLE : L’ARGENT” Imunga Ivanga</p> <p>A Libreville, capitale du Gabon, le jeune Mougler déambule dans les rues avec ses copains, Baby Lee, Jocker, Akson et Bezingo, âgés tous les quatre d’une quinzaine d’années et en mal de structure familiale. De plans hasardeux en combines minables, ils essaient de concrétiser leurs rêves. Préoccupé par la maladie de sa mère, Mougler décide de prendre en main les destinées de la bande pour récolter l’argent nécessaire à l’achat de médicaments. Au même moment, un nouveau jeu de hasard et de chance</p>	Sénégal

2002	<p>très populaire, le Dôlè, fait son apparition sur la place du marché. «Tu grattes et tu gagnes un million », déclame le haut-parleur de la voiture publicitaire. La bande de Mougler se prépare alors à braquer un kiosque distribuant ces fameuses cartes. Tournés avec des jeunes lycéens qui jouent leur propre rôle, Dôlè (l'argent) d'IMUNGA IVANGA est une fable gabonaise touchante sur le pouvoir de séduction de l'argent.</p> <p>“LE PRIX DU PARDON” Mansour Sora Wade</p> <p>Un épais brouillard tombe depuis plusieurs jours, sur un petit village de la côte sud du Sénégal, empêchant les pirogues de partir en mer. Le vieux marabout du village est mourant et ne peut officier. Son fils de 20 ans, Mbanik, doit défier les esprits à sa place. Lorsque le brouillard disparaît, le jeune Mbanik gagne la reconnaissance des villageois et conquiert</p>	Sénégal
2004	<p>“A CASABLANCA, LES ANGES NE VOLENT PAS ” Mohamed Asli</p> <p>Said est contraint de s'exiler à Casablanca malgré le refus de son épouse. Dans ses lettres, elle le supplie de revenir au près d'elle Casablanca est une mangeuse d'hommes. Said travaille dans un restaurant avec Othman et Ismail. Il reçoit bientôt une lettre de sa femme l'exhortant à rentrer pour la naissance de son enfant. Pour les trois amis, rien ne va plus. Les problèmes prennent des ampleurs dramatiques. Casablanca est un leurre qui finit par avoir raison d'eux. A Casablanca les anges ne volent pas, seuls les vautours et les rapaces planent.</p>	Maroc
2006	<p>“MAKING-OFF” Nouri Bouzid</p> <p>Le film dont le décor principal est un tournage, raconte le drame de trois personnages. Le réalisateur Youssef, à l'âge des bilans, est déchiré entre une vie privée qui part à la dérive, et un film qui lui fait peur, car il remue tout en lui, mais dont il ne voit pas l'aboutissement. Le comédien, Dali, a accepté le principe d'ignorer au départ la destinée du personnage qu'il incarne, se sent manipulé quand il découvre que ce petit danseur de quartier, évolué vers un intégriste en devenir. Il a peur du film et des enjeux qu'il porte, et va jusqu'à refuser de le finir. Enfin, le personnage de Bahta (que joue Dali), dévalorisé par les siens, malmené par les voisins du quartier, voit son projet de partir en Europe, pour devenir danseur, tomber à l'eau, à cause de la dernière guerre en Irak. Il échoue chez un louche prédicateur, qui va le manipuler, et lui faire un lavage de cerveau. L'action du film se passe entre Radés et la Goulette au début du printemps 2003, au moment de l'invasion de l'Irak par l'armée américaine. Tous les</p>	Tunisie

	<p>personnages se sentent humiliés, blessés, atteints jusqu'au fond d'eux même, par cette guerre ... Le spectre du 11 septembre plane sur eux. Pour Youssef, le seul moyen de s'en sortir c'est de l'exorciser dans une fiction. Arriveront-ils à vaincre chacun sa peur, et à mener l'œuvre à son terme, et leurs rêves à bonne rive!</p>	
2008	<p>“ TEZA ” Hailé Gérima</p> <p>Au début des années 70, Anberber est parti de son village de Minzero pour aller étudier en Allemagne. Il n'est plus du tout le même lorsqu'il revient en Ethiopie, au début de l'année 1990, pour, dit-il, y mourir. Que lui est-il arrivé pendant toutes ces années? Beaucoup d'épreuves et d'aventures, liées aux changements radicaux du régime et à sa situation d'étudiant étranger. Au travers du destin hors normes de Anberber, Teza raconte l'histoire de l'Ethiopie contemporaine, dans ses rêves et dans ses désillusions, dans ses drames et dans ses espoirs.</p>	Ethiopie
2010	<p>“MICROPHONE” Ahmed Abdallah</p> <p>Khaled retourne à Alexandrie après des années d'absence. Par pure coïncidence, il rencontre des chanteurs de Hip Hop sur le trottoir, des musiciens de Rock sur les toits d'anciens bâtiments et des jeunes qui peignent des panneaux de Graffiti sur les murs la nuit</p>	Egypte

ANNEXE N°5: DETAIL DES FILMS PAR SESSION

Session 1966:

Pays africains : 6 films LM et films CM

Pays arabes : 9 films LM et films CM

Autres pays : 25 films LM et films CM

Une rétrospective du cinéma franco-magrébin.

Session 1968 :

Pays africains : 1 film LM et 6 films CM

Pays arabes : 8 films LM et 10 films CM

Autres pays : 27 films LM et 15 films CM

Une rétrospective du cinéma africain

Hommage à Georges Sadoul 1^{er} anniversaire de son décès

Session 1970 :

Pays africains : 6 films LM et 7 films CM en compétition

2 films LM et 4 films CM en hors compétition

Pays arabes : 9 films LM et 5 films CM en compétition

4 films LM et 3 films CM en hors compétition

Autres pays : 27 LM et 23 films CM

Semaine de la société des Réalisateurs de films

Festival de cinéma pour enfants club cendrillon de Paris

Session 1972 :

Pays africains : 5 films LM et 5 films CM en compétition

2 films LM et 1 film CM en hors compétition

Pays arabes : 9 films LM et 10 films CM en compétition

2 films LM et 29 films CM en hors compétition

Autres pays : 29 films LM et 15 films CM

Films de l'organisation de libération Palestinienne

Films des mouvements de libération africains

Films des cinéastes amateurs tunisiens

Rétrospective le cinéma égyptien des années trente

Semaine de la société des réalisateurs de films

Session 1974 :

Pays africains : films LM et films CM

Pays arabes : films LM et films CM

Autres pays : 28 films LM et 16 films CM

Films de l'organisation de libération Palestinienne

Films des mouvements de libération africains

Films de la télévision Tunisienne

Films des cinéastes amateurs tunisiens

50 ans de cinéma égyptien

Rétrospective du cinéma magrébin

Session 1976 :

Pays africains : films LM et films CM

Pays arabes : films LM et films CM

Autres pays : films LM et films CM

Session 1978 :

Pays africains : 6 films LM et 2 films CM

Pays arabes : 19 films LM et 1 film CM

Autres pays : 12 films LM

Film pour enfants : 9 films (France), 1 film (Bulgarie), 1 film (Chine), 1 film (Grande Bretagne), 1 film (Hongrie), 1 film (Iran), 1 film (Japon), 2 films (Pologne), 2 films (Tchécoslovaquie) et 3 films (URSS)

Section Information Cinéma et Palestine : 30 ans d'occupation

Panorama : 80 ans de cinéma brésilien, cinéma hongrois, cinéma portugais

cinéma iranien, cinéma philippin, les grands classiques indiens depuis 1947

Hommage aux acteurs et artistes égyptiens : Farid Latrach, Youssef Wahbi, Faten

Hamama, Néjib Mahfoudh, Mohamed Abdelwaheb

Hommage aux acteurs et artistes occidentaux : Roberto Rossellini, Bernadette Lafont, Pierre Etaix

Session 1980 :

Pays africains : 13 films LM et films CM

Pays arabes : 14 films LM et films CM

Autres pays : 12 films LM et films CM

Film pour enfants : 2 films (RDA), 2 films (URSS), 1 film (France)

Section Information

Hommage au cinéma palestinien

Hommage au cinéma irakien

Hommage au cinéma tunisien

Hommage aux cinémas d'Asie et d'Amérique latine

Hommage au cinéma d'animation tchécoslovaque

Session 1982 :

Pays africains : films LM et films CM

Pays arabes : films LM et films CM

Autres pays : films LM et films CM

Session 1984 :

Pays africains : 11 films LM et films CM

Pays arabes : 11 films LM et films CM

Autres pays : films LM et films CM

Section Information : cinéma hongrois : 2 films LM

Hommage au cinéma tunisien : 29 films LM

Hommage au cinéma palestinien : 12 films CM

Hommage au cinéma polonais : 11 films LM

Hommage au cinéma algérien : 9 films LM

Hommage aux Tanits d'or : 10 films LM

Hommage au réalisateur égyptien Salah Abou Seif : 36 films LM

Session 1986 :

Pays africains : 6 films LM et 23 CM en compétition et 1 film en hors compétition

Pays arabes : 23 films LM et 18 films CM en compétition 2 films en hors compétition

Autres pays : 44 films LM

Film pour enfants : 1film (Canada), 1film (U.R.S.S), 1film (Bulgarie), 1film (RDA), 1film (France), 1film (Cuba) et 1film (Tunisie)

Section Information: 1 film (Belgique), 1 film (France), 1 film (Tchécoslovaquie), 1 film (USA)

Hommage au cinéma marocain : 10 films LM

Hommage au cinéma algérien : 7 films LM

Hommage au cinéma syrien : 5 films LM

Hommage au cinéma québécois : 5 films LM

Hommage au cinéma burkinabé : 4 films LM et 9 films CM

Rétrospective des Tanit d'or : 11 films LM

Session 1988 :

Pays africains : 13 films LM et 7 films CM

Pays arabes : 21 films LM et 31 films CM

Autres pays : 17 films LM et 10 films CM

Films pour enfants: 1film (Cuba), 1film (URSS), 1film (Inde), 1film (Tchécoslovaquie)

Hommage à René Vautier : 3 films LM

Hommage au cinéma amateur tunisien : 6 films CM

Hommage à Paulin Soumanou Vieyra : 1 LM

Hommage à Abadacr Samb-Mkharam : 2 LM et 1 CM

Hommage à Jean-Michel Tchissouko : 2 LM

Hommage à Néjib Mahfoudh

Section Information : 3 films (Canada), 4 films (France), 1 film (Espagne), 1 film (Italie), 2 films (ONU)

Rétrospective du cinéma ivoirien : 6 films LM

Rétrospective du cinéma brésilien : 7 films LM

Rétrospective du cinéma chinois : 7 films LM

Rétrospective du cinéma tunisien films primés aux JCC : 10 films LM

Session 1990 :

Pays africains : 12 films LM et 12 films CM

Pays arabes : 32 films LM et 18 films CM

Autres pays : 21 films LM et 4 films CM

Hommage au cinéma québécois : 9 films LM

Hommage au cinéma soviétique et perestroïka : 8 films LM

Perspectives du cinéma tunisien : 9 films LM

Panorama du cinéma africain et du Sahara : 28 films LM

Session 1992 :

Pays africains : 7 films LM et 10 films CM

Pays arabes : 8 films LM et 16 films CM

Nouveaux Horizons : 10 films arabes LM et 13 films africains LM

Séances spéciales : 2 films (Tunisie), 1 film (Sénégal), 2 films (France), 1 film (Italie), 1 film (Belgique) en LM

Perspectives du cinéma tunisien : 11 films LM et 5 films CM

Hommage à Idrissa Ouedraogo : 9 films LM

Hommage à Michel Khleifi : 4 films LM

Hommage à Ahmed Rouieched: 5 films LM

Hommage à Mai Masri et Jean Chamoun : 7 films LM

Hommage à Hamadi Essid

Cycle Films de Femmes : 12 films LM et 12 films CM

Cycle cinéastes Arabes d'Europe : 4 films LM et 7 films CM

Cycle Black British Cinéma : 5 films LM et 10 films CM

Cycle Cinéma du Réel France : 13 films LM

Rétrospectives cinéma Palestinien : 6 films LM et 16 films CM

Rétrospectives cinéma Belge : 5 films LM et 5 films CM
Rétrospectives cinéma Italien : 11 films LM
Panorama pays européens : 22 films LM et 2 films CM
Panorama pays arabes : 22 films LM et 2 films CM
Panorama pays asiatiques : 22 films LM et 2 films CM
Panorama pays africains : 22 films LM et 2 films CM
Panorama pays Amérique Latine : 22 films LM et 2 films CM
Assemblée panafricaine des cinéastes FE.PA.CI
Journée Films de femmes “ Cinéma au féminin, quelles frontières”
Conférence de présentation de la chaîne de télévision “Canal Horizons”
Rencontre de présentation de la fondation “Ecrans du Sud”

Session 1994 :

Pays africains : 6 films LM et 7 films CM
Pays arabes : 8 films LM et 12 films CM
Autres pays : films LM et films CM
Horizon du Cinéma Arabe et Africain
Pays africains : 2 films LM et 4 films CM
Pays arabes : 6 films LM et 6 films CM
Longs Métrages Hors Compétition
Pays africains : 2 films
Pays arabes : 2 films
Courts Métrages Tunisiens : 12 films
Panorama pays européens : 23 films
Panorama pays asiatiques : 23 films
Panorama pays arabes : 23 films
Panorama pays Amérique du Nord : 23 films
Films d'Archives tunisiens : 5 films LM
Hommage à Nanni Moretti : 10 films LM
Hommage à Maroun Baghdadi : 6 films LM et 4 films CM

Hommage à Pedro Almodovar : 5 films LM

Cycle Afrique du Sud : 3 films LM

Cycle du Cinéma Turc : 8 films LM

Cycle du Cinéma Suédois : 5 films LM

Cycle du Cinéma Belge : 4 films LM

Cycle du Cinéma Chinois : 4 films LM

Films de L'INSAS : 7 films LM

Films Français : 6 films LM

Soirées Spéciales : la plus belle Italienne de Tunis, Soleil trompeur, la Reine Margot, Mercedes, les Gens de la rizière.

Session 1996 :

Pays africains : films LM et films CM

Pays arabes : films LM et films CM

Autres pays : films LM et films CM

Session 1998 :

Pays africains : 8 films LM et 5 films CM

Pays arabes : 13 films LM et 8 films CM

Autres pays : films LM et films CM

Horizon du Cinéma Arabe et Africain

Pays africains : 2 films LM et 7 films CM

Pays arabes : 13 films LM et 14 films CM

Panorama pays européens : 26 films

Panorama pays asiatiques : 26 films

Panorama pays Amérique du nord : 26 films

Panorama pays Amérique Latine : 26 films

Section Vidéo :

Pays africains : 6 films LM

Pays arabes : 18 films LM

Hommage au cinéma Burkinabé : 8 films LM et 7 films CM

Hommage au cinéma Iranien : 12 films LM et 2 films CM

Hommage à Mohamed Khan : 7 films LM

Hommage à Djibril Diop-Mambety : 2 films LM et 4 films CM

Hommage au cinéma de la Communauté Française de Belgique : 10 films LM

Session de 2000 :

Pays africains : 8 films LM et 4 films CM en compétition et 1 film en hors compétition

Pays arabes : 12 films LM et 12 films CM

Autres pays : 24 films LM

Panorama pays arabes : 9 films LM et 16 films CM

Panorama pays africains : 3 films LM et 2 films CM

Section Vidéo pays arabes : 6 films LM et 21 films CM

Section Vidéo pays africains : 2 films LM et 2 films CM

Section Vidéo Autres pays : 3 films LM et 8 films CM

Hommage à Cheikh Oumar Sissoko : 4 films LM et 1 film CM

Hommage au Film Musical Egyptien : 5 films LM

Hommage aux Jeunes Cinéastes Libanais : 17 films CM

Hommage au Jeune Cinéma Français : 12 films LM

Hommage au Cinéma Asiatique : 10 films LM

Session de 2002 :

Pays africains : 7 films LM et 5 films CM

Pays arabes : 14 films LM et 7 films CM

Autres pays : 29 films LM

Panorama pays arabes : 17 films LM et 9 films CM

Panorama pays africains : 6 films LM et 3 films CM

Section Vidéo pays arabes : 18 films LM et 15 films CM

Section Vidéo pays africains : 3 films LM et 5 films CM

Section Information en vidéo pays arabes : 10 films LM et 21 films CM

Section Information en vidéo pays africains : 1 film LM et 4 films CM

Section Information en vidéo Autres pays : 12 films LM et 1 film CM

Hommage au Cinéma Brésilien : 8 films LM

Hommage au Cinéma Italien : 7 films LM

Hommage au Cinéma Palestinien : 7 films LM

Hommage à l'Acteur Egyptien Ahmed Zéki : 9 films LM

Session de 2004 :

Pays africains : 9 films LM et 6 films CM

Pays arabes : 13 films LM et 9 films CM en compétition et 2 films LM en hors compétition

Autres pays : 31 films LM

Panorama pays arabes : 14 films LM et 16 films CM

Panorama pays africains : 2 films LM et 1 film CM

Section Vidéo pays arabes : 18 films LM et 16 films CM

Section Vidéo pays africains : 7 films LM et 3 films CM

Section Information en vidéo pays arabes : 7 films LM et 7 films CM

Section Information en vidéo pays africains : 3 films LM et 1 film CM

Section Information en vidéo Autres pays : 12 films LM et 1 film CM

Hommage au Cinéma Marocain : 10 films LM

Hommage au Cinéma Allemand : 7 films LM

Hommage à Jean Rouch : 10 films LM

Images de Palestine : 22 films CM

Hommage à l'Actrice Egyptienne Yosra : 6 films LM

Projection des films qui ont reçu le Tanit d'or de 1966 à 2002 : 19 films LM

Projection des films tunisiens primés : 13 films LM

Session de 2006 :

Pays africains : 2 films LM et 3 films CM

Pays arabes : 13 films LM et 11 films CM

Autres pays : 11 films LM

Panorama pays arabes : 11 films LM et 25 CM

Panorama pays africains : 4 films LM

Section Vidéo pays arabes : 9 films LM et 13 films CM

Section Vidéo pays africains : 3 films LM et 4 films CM

Section Information en vidéo pays arabes : 7 films LM et 13 films CM

Section Information en vidéo pays africains : 4 films LM et 1 film CM

Section Information en vidéo Autres pays : 2 films LM et 2 films CM

Cinéma Hors-Frontières : Projection des films CM en vidéo des Ecoles de cinéma de Tunisie, France et d'Allemagne.

Cinéma d'Animation : 4 films CM (Tunisie), 5 films CM (Maroc) et 4 films CM (Algérie)

Hommage au Cinéma Marocain : 7 films LM

Hommage au Cinéma d'Amérique du Sud : Argentine (10 films), Brésil (3 films), Chili (3 films), Colombie (1 film), Pérou (1 film), Uruguay (1 film),

Hommage au Cinéma Asiatique : Corée du Sud (12 films), Afghanistan (1 film), Chine (3 films), Hong-Kong (3 films), Inde (1 film), Indonésie (2 films),

Japon (2 films), Taiwan (2 films), Thaïlande (1 film), Vietnam (1 film)

Hommage à Henri Duparc : 6 films LM

Hommage à Yosri Nasrallah : 6 films LM

Hommage à l'écrivain Néjib Mahfoudh : 6 films LM

Ciné-Diversité : les prix de la CICAIE (Confédération Internationale des Cinémas d'Art et Essai) : 7 films

ARTE et les Cinémas du Sud : 10 films

Cinéma et Palestine : Objectif du projet "Summer 2006 in Palestine"

Cinéma et Liban : l'Appel des cinéastes du monde pour le Liban et la Palestine ou "Ciné Soumoud"

Session de 2008 :

Pays africains : 4 films LM et 1 film CM

Pays arabes : 14 films LM et 7 films CM

Autres pays : 25 films LM

Section Vidéo pays arabes : 13 films LM et 9 films CM
 Section Vidéo pays africains : 4 films LM et 2 films CM
 Film pour enfants : 2 films (Tunisie), 1 film (Palestine) et 1 film (France)
 Hommage à Youssef Chahine
 Hommage à Ousmane Sembene
 Hommage à Ahmed Baha-Eddine Attia
 Hommage au Cinéma Turc : 14 films LM
 Hommage au Cinéma Algérien : 10 films LM
 Hommage à Humbert Balsan : 12 films LM
 Palestine ; contre l'oubli : 4 films LM et 8 CM
 Séances Spéciales : Pays arabes : 2 films LM et 2 film CM
 Pays africains : 2 films LM et 1 films CM
 Autres pays : 5 films LM et 2 films CM
 Low Budgets d'Afrique et d'Irlande : 5 films LM (Africains) et 5 films LM
 (Irlandais)
 Panorama du cinéma tunisien : 6 films CM
 Panorama du cinéma tunisien en vidéo : 2 films LM et 10 films CM
Session de 2010 :
 Pays africains : 4 films LM et 3 films CM
 Pays arabes : 9 films LM et 8 films CM
 Autres pays : 41 films LM et 10 films CM
 Documentaire pays africains : 4 films
 Documentaire pays arabes : 9 films
 Compétition nationale courts métrages: 12 films
 Panorama du cinéma tunisien LM et Documentaires : 9 films
 Panorama du cinéma tunisien CM : 27 films
 Film pour enfants d'animation : 2 films (Palestine), 1 film (Soudan), 2 films
 (Egypte), 1 film (Emirats Arabes Unis), 2 films (Tunisie), 1 film (Maroc), 1 film
 (Algérie), 1 film (Liban), 1 film (Jordanie) et 1 film (Syrie)

Séances Spéciales (Cinéma et mémoire) : 5 films (Tunisie), 4 films (France), 1 film (Algérie), 1 film (Afghanistan), 1 film (Haïti), 1 film (U.S.A), 1 film (Grande Bretagne) et 1 film (Egypte).

Découvertes films CM : 4 films (Allemagne), 9 films (Tunisie), 1 film (Mozambique), 1 film (Namibie), 1 film (Afrique du Sud), 1 film (Nigeria), 1 film (Togo) et 1 film (Ouganda).

Hommage au Cinéma Mexicain : 16 films LM

Hommage au Cinéma d'Afrique du Sud : 11 films LM

Hommage au Cinéma d'ex Yougoslavie : 13 films LM

Hommage à Sotigui Kouyaté : 6 films LM

Hommage à Rachid Bouchareb : 7 films LM

Hommage à Hiam Abbas : 10 films LM

Hommage à Ghassen Salhab : 6 films LM

Hommage de la Présidence de l'OFA à la cinéaste égyptienne Ateyyat El Abnoudy

**ANNEXE N°6 : LES CONFERENCES ET COLLOQUES TENUS
PENDANT LES 23 SESSIONS DES JCC**

<i>Années</i>	<i>Thèmes</i>
1966	<ul style="list-style-type: none"> - Le cinéma méditerranéen et arabe dirigé par Enrico Fulchignoni et Georges Sadoul - Le cinéma libanais par André Bercoff - Le cinéma italien par Romano calisi - Les tendances actuelles du cinéma socialiste par Antoine Bohdziewicz - Le cinéma turc par Semih Tugrul
1968	<ul style="list-style-type: none"> - Arts traditionnels oraux en Afrique dirigé par Enrico Fulchgnoni et Tahar Chériaa organisé par l'Unesco - L'influence féminine dans la poésie brésilienne moderne par Mme Lygia Fagundes Da Silva Telles - Les voies et les problèmes du cinéma égyptien depuis quarante ans par Farid Mezzaoui - Avant-garde et nouvelle vague dans le cinéma français par Charles Ford - Le film d'avant-garde dans un pays sous développé : le Brésil par Paulo-Emilio Salles-Gomes - Les problèmes du cinéma en Afrique Noire par Paulin Vieypra
1970	<ul style="list-style-type: none"> - La bande sonore dans les films africains et arabes dirigée par Enrico Fulchignoni et Ezzedine Beschaouech - Festival de cinéma pour enfants en collaboration avec " le club Cendrillon de Paris "
1972	- Séminaire organisé par le centre international de liaison des écoles de cinéma et télévision (CILECT)
1974	- Colloque sur les problèmes de distribution et de production de films et Afrique et sans le monde arabe
1976	- Cinéma, littérature et patrimoine populaire
1978	- Colloque sur la distribution et la production de films dans le Tiers- Monde
1980	- Cinéma et télévision : concurrence ou complémentarité ? Problèmes spécifiques et possibilités de collaboration dans les pays africains arabes
1982	- Cinéma création et créativité
1984	- Colloques des JCC : rétrospectives et perspectives
1986	- Les nouveaux circuits de distribution du cinéma
1988	- Pour un marché commun inter-magrébin de films de cinéma et de Télévision

1990	- Le marché audiovisuel entre les mutations du nord et la coopération Sud-Sud
1992	- La création cinématographique du sud face aux marchés du nord
1994	- Les cinématographies du sud face à l'exception culturelle
1996	- Le scénario, quels enjeux?
1998	- Les cinématographies du sud et les enjeux de la mondialisation
2000	- Les nouveaux rapports télévision-cinéma à l'heure numérique, les perspectives pour les pays du sud
2002	- La critique cinématographique face aux cinémas africains arabes
2004	
2006	
2008	
2010	- Les cinémas du Maghreb et leurs publics dans le contexte arabo- africain aujourd'hui : conception, perception, réception - La femme dans le cinéma arabe : images et rôles

**ANNEXE N°7 : LES EXPOSITIONS ET ACTIVITES REALISEES
PENDANT LES 23 SESSIONS DES JCC**

<i>Années</i>	<i>Thèmes</i>
1978	<ul style="list-style-type: none"> - Le cinéma par l’affiche - Artisanat des pays de l’Agence de coopération culturelle et technique - Œuvres de Mustapha El Hallej - Décors de Salah Marai (la Momie, Akhnaton)
1980	<ul style="list-style-type: none"> - Arts traditionnels oraux en Afrique dirigé par Enrico - 15 ans des J.C.C. - Œuvres du peintre tunisien N’Ja Mahdaoui - Photos “ les enfants du sud” de Mohamed Chelouf
1992	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvres et vie de Hamadi Essid - Photos “des enfants du sud” représentant des enfants de Dakar à Tananarive de Tozeur à la ville de Cap aux visages marqués par la dureté de la vie organisée par Mohamed Chelouf
1994	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de l’Unesco : l’Unesco et le CICT-IFTC organisent une rencontre intitulée ‘ ‘Le cinéma comme instrument de promotion de l’identité culturelle des pays méditerranéens’’ - Assemblée Générale de la FIAF - Défilé de Mode de Fawzia Frad - Exposition de peinture “Rencontre Africaine” - Exposition “Les anciens du cinéma”
1998	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition Photos Wim Wenders
2000	<ul style="list-style-type: none"> - Photos Samama Chikly pionnier des cinémas d’Afrique
2008	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition de Nathalie Balsan : hommage à son frère le producteur Humbert Balsan - Signature de livres “Cinéma et Littératures”
2010	<ul style="list-style-type: none"> - Expo Bamako présente le travail photographique et vidéo des artistes primés lors de la 8^{ème} Edition des Rencontres de Bamako, Biennale africaine de la photographie qui a eu lieu en novembre 2009

ANNEXE N° 8: LES ENTRETIENS



Tahar Chérïaa, né le 5 janvier 1927 à Sayada en Tunisie et mort le 4 novembre 2010 à Ezzahra banlieue sud de Tunis, est un cinéaste tunisien. En 1966, il fonde le premier festival panafricain et panarabe: les Journées Cinématographiques de Carthage et en devient le secrétaire général jusqu'en 1974.

Tahar Chérïaa: Fondateur des JCC et Secrétaire général des sessions de 1966 à 1974

Les réponses relatives à la création des JCC se trouvent dans les documents que je vous ai donnés et qui auraient dû être dans les archives du Service cinéma mais malheureusement ils n'y sont pas, parce que personne n'est conscient de la valeur des archives. Certaines personnes comme Omar Khilifi et moi-même ont une riche documentation relative aux JCC. Figurez-vous que nous avons essayé pendant le 10^{ème} anniversaire des JCC d'organiser une rétrospective des affiches des dix sessions précédentes à la maison de la culture Ibn Khaldoun, nous n'avons rien trouvé. Pourtant le ministère de la Culture avait plus que trois cent affiches des dix sessions. En 1978, Hamadi Essid, directeur de la session, a pu faire trois affiches grâce à l'apport financier de la société libyenne El-Khayala: la première affiche destinée à la compétition, la deuxième destinée au prix Jugurtha et la dernière au marché du film. Or, selon moi dès cette époque et jusqu'à maintenant on ne peut pas vraiment parler du marché de film aux JCC.

Ce que fait Dora Bouchoucha en ce moment n'est pas efficace, car dans le domaine cinématographique, il n'y a que deux marchés du film qui se déroulent annuellement qui sont connus mondialement au niveau professionnel l'un précédant le festival de Cannes et l'autre qui est le plus grand marché audiovisuel au monde qui est la « *Feria de Milan* » ouvert toute l'année. Les JCC dès le départ n'avaient strictement aucune prétention ou bien une idée de faire un marché de film ou d'avoir des retombées économiques sur la capitale encore moins sur la Tunisie. Les JCC avaient un projet qui reste efficient mais maintenant plus personne n'y adhère depuis des années, c'est de créer une dynamique permettant au potentiel cinématographique naissant africain et arabe d'être aidé à se faire valoir et avoir une notoriété sans prétention.

Quant aux objectifs de la création des JCC, Chedly Klibi premier ministre de la Culture tunisien en a fait le thème de son introduction lors de l'ouverture de la première session « *Pourquoi ce festival* »; quant à mon moi, j'ai fait un rapport d'évaluation sur les JCC en 1974 à la demande du ministre de la Culture, Mahmoud Messadi et à l'époque j'avais deux casquettes celle du secrétaire général des JCC et représentant de la Tunisie à la francophonie à Paris; afin de répondre à sa question : *Ce festival a pour but d'œuvrer pour le cinéma tunisien, arabe et africain a-t-il réussi ?* Il voulait savoir si les JCC peuvent continuer à être organisés sans aucun changement en ne recevant aucun appui financier ou on les dote de l'argent nécessaire le double, le triple si le faut ou bien on met fin et il n'y aura pas de session cette année. Ce rapport je l'ai préparé à Paris avec l'aide de Férid Boughedir et Khémais Khayati l'un étant francophone, l'autre arabophone, donc je leur ai demandé de me collecter tout ce qui a été écrit sur les JCC, des articles, des rapports, des documents et des critiques aussi bien en France qu'en Tunisie. C'est un bilan que j'ai appelé « *Les JCC, un festival pas comme les autres* » parce que je tenais à ce qu'il ne soit pas confondu avec un autre festival et je continue à penser que les JCC n'ont aucun sens s'il elles ressemblent à un autre festival.

La Tunisie a connue plus tard le boom du tourisme et le gouvernement de l'époque a pensé que les JCC pouvaient jouer un rôle prépondérant dans la promotion de la Tunisie. Il y avait déjà quelques festivals dans les années soixante tels que: le festival des arts et des traditions populaires, le festival international du théâtre de Hammamet et le festival international de Carthage, aujourd'hui nous sommes à plus de cent festivals organisés en Tunisie.

Quant à Chedly Klibi a voulu nommer le festival de Carthage du cinéma: « *Le festival du film méditerranée* », je lui ai répondu que nous avons devant nous dans le bassin méditerranéen des festivals qui sont à leur apogée tels que : *le festival San Sébastien en Espagne, le festival de Cannes en France et la Mostra de Venise en Italie* donc quelle utilité y a-t-il à faire un quatrième festival méditerranéen?

A mon avis, l'orientation des JCC doit être arabo-africaine pour qu'elles se distinguent des autres festivals. Nous sommes Phéniciens, Romains...donc certainement Méditerranéens. En d'autres termes, je voulais que *Carthage soit au centre de ces festivals* et la question est: *En quoi ce festival de Carthage est-il utile à la Tunisie?* Nous savons que toutes les vocations hésitantes commencent à rêver de réaliser leur court métrage et à cette époque dans le monde arabe, il n'existait aucun festival du film, même celui du Caire a débuté beaucoup plus tard vers les années quatre-vingts et le premier dans le monde arabe qui a essayé d'imiter Carthage est le festival de Beyrouth mais les deux festivals n'ont pas la même vocation puisque les Libanais rêvent de faire un festival de Cannes au Liban, ce dernier a cessé d'exister depuis, quant au festival du Caire, il a été créé par les sept majors américains de l'industrie cinématographique en connivence avec une chaîne hôtelière américaine : le Sheraton installée au Caire vu que toutes les projections des films se déroulent dans cet hôtel. Les organisateurs de ce festival du Caire sont des critiques du cinéma qui ont été formés aux JCC tels que Samir Férid, Ali Choubéchi, Férid Mezaoui qui est le directeur du centre de documentation d'Alexandrie et Saadeddine Wahba, un député (minable) qui était plusieurs fois nommé directeur du festival dont son seul souci est de

commercialiser les produits et servir les intérêts américains et non pas de promouvoir le cinéma arabe et nouer des liens avec les producteurs et cinéastes arabes.

Concernant le choix des membres du jury de Carthage, nous avons opté pour un chiffre impair pour éviter un dédoublement des voix, le président de jury a deux voix pour trancher, le palmarès doit être justifié peu importe la classification des films primés ou de leur origine et je vous signale que c'est le seul festival qui fait un rapport de palmarès parce qu'on tient à ce que les membres de jury gardent en tête la raison et les objectifs des JCC.

J'ai réussi les sessions dont j'étais responsable en invitant des personnes crédibles que je connaissais qu'ils soient cinéastes ou écrivains tels que Suenka et Saytejit Ray, d'ailleurs; Youssef Chahine a été découvert grâce aux ciné-clubs de Tunisie, le public cinéphile tunisien apprécie et découvre ainsi les talents. Pendant la projection de «*Bâb el Hadid: Gare Centrale*» à la Salle le Palmarium, j'ai commencé par présenter les principaux acteurs du film à savoir Rochdi Habadha et Hend Rostom et j'ai laissé en dernier lieu Youssef Chahine dont le public l'a applaudi pendant dix minutes, toute la salle était debout, c'était une ovation. Plus tard, lors du dîner avec Chedly Klibi, Youssef Chahine avait les larmes aux yeux, il n'en revenait pas il nous a dit qu'il n'a jamais connu ça ni en Egypte ni à Paris. Sa carrière a commencé de Tunis.

En Egypte, les stars sont les acteurs et les actrices et non pas les réalisateurs, tandis qu'en Tunisie c'est le contraire. Par contre, à la session de 1990, lorsqu'on a nommé Youssef Chahine, président du jury des JCC, j'étais contre malgré tous les honneurs dus à ce grand cinéaste car je suis persuadé le fait d'être membre du jury des JCC est une tâche qui doit-être réservée aux gens qui ont une vision politique et gardant en tête les objectifs premiers du festival; puis aussi lorsque Hammadi Essid a pris la direction des JCC en 1978, j'étais opposé pratiquement à toute l'orientation du festival en commençant par les soirées, les invités qui étaient des stars, le côté glamour...car il faut savoir défendre les intérêts du

festival peu importe le budget alloué au festival puis aujourd'hui ces Journées sont devenues une grande fête alors que ce n'était pas censé être une; leur rôle est de fructifier les buts suivants : la rencontre entre des réalisateurs et des acteurs, des nouveaux talents ...et la confrontation de leurs expériences personnelles car les fondateurs des JCC sont des membres de la fédération des ciné-clubs et pour eux les JCC sont un festival à vocation politique où il y a des rencontres et des débats. D'ailleurs, tous les membres de la FTCC participaient aux rencontres appelées «*Nawadi El Rabii : les clubs de printemps*» depuis 1952-1954 organisées à chaque printemps dans des villes tunisennes comme Sfax, Monastir, Radés et Tunis-Belvédère. L'idée initiale de la création de ce festival est parti de là et une fois je suis devenu responsable du cinéma au sein du ministère de la Culture tunisien; on a pensé à l'agrandir puisqu'on disposait de 10 MD au lieu de 5 MD à l'époque, donc le projet des JCC a vu le jour grâce au soutien de Chedly Klibi qui n'a pas fait de réticence à notre proposition car il était influencé par la politique culturelle d'André Malraux. En ce qui me concerne, mes deux références sont:

- Au ciné-club de Sfax où j'étais président et membre nous étions formés grâce à la réception des revues cinématographiques et des débats des films entre les cinéphiles surtout le film «*Douaa El Karawan*» de Taha Hussein¹⁴⁹. J'étais marqué par ce film,
- Mon premier voyage en Allemagne en 1957, je me rappelais que j'allais partir pour un stage à Paris dans le cadre des ciné-clubs puis avant mon départ je recevais à Sfax une invitation de la RFA. J'étais stupéfait. Comment ont-ils connu notre adresse? . J'ai appris plus tard que c'était dans leur politique de propagande de ramener des gens de différents pays nouvellement indépendants de visiter l'Allemagne, nous étions dans une ville pas loin de Cologne où ils ont invité des gens du Maroc à l'Indonésie. D'ailleurs; c'est la première fois que je regardais un film indonésien, il y

¹⁴⁹ Taha Hussein est écrivain égyptien.

avait une délégation égyptienne très importante de douze personnes des *Studio Misr* avec des stars comme Faten Hamema, Zahra el Oula, Foued Moharam et Imed Hamdi qui ont eu une conférence de presse à la manière du festival de Cannes qui est tout a fait loin de l'hérésie de Carthage aux yeux de certains se caractérisant par la rencontre des invités, du public avec le réalisateur pourtant certains festivals l'ont adopté. Par ailleurs, les invités étrangers qui venaient à Carthage trouvaient ces rencontres inhabituelles et étranges; en l'occurrence, pour nous les fondateurs des JCC, c'était la continuité des ciné-clubs donc chaque club du nord au sud de la Tunisie présentait un film on le débatait en invitant des conférenciers, des cinéastes. Je me souviens qu'à Sfax nous avons invité Jelson Rupperon pour animer certains ciné-clubs en Tunisie. Cette idée de rencontre a été prise par Ludwig Grungor qui a été invité auparavant à Carthage en 1968 au festival de Berlin de faire une manifestation entre les réalisateurs, les critiques et le public qu'il a appelé «*Le forum Cinématographique de Jeunes et Autres* ». Il y a aussi «*la Société des Réalisateurs de Film :(SRF)*», grâce à laquelle Jean-Luc Godard et Francois Truffaut ont fait la révolution au festival Cannes, ils ont monté sur le podium et Jean-Luc Godard a dit : «*Il n'y aura pas de projection, et les flics doivent descendre de la loge des projectionnistes, sinon si l'un de vous faits un pas je vais tout brûler* » il a ouvert son briquet à côté du rideau , c'était la débandade, tout le monde courait vers la sortie. Le lendemain, le délégué général Gilles Jacob a fait une conférence de presse pour annoncer l'interruption du festival, et dès l'année suivante ils ont fait une société indépendante dans une section spéciale «*La Quinzaine des Réalisateurs*» dans la salle Georges Sadoul. En réalité, il y avait une société plus ancienne parallèle et indépendante dès la première session du festival de Cannes en 1946 qui projetait une section spéciale «*La Semaine de la Critique*» dans la

salle du vieux palais. Quant à l'animation elle ressemblait à ceux des ciné-clubs et d'ailleurs l'administration des ciné-clubs en France était pareille.

Après la libération, le même mouvement était né avec André Balzin, Louis Marcel, Marcel Martin, ils étaient des animateurs du ciné-club de la rue des Ursulines à Paris et ils ont eu l'idée de faire un ciné-club à Cannes qui n'est pas tout à fait loin des JCC; d'ailleurs, Chedly Klibi a fréquenté ce ciné-club lorsqu'il était étudiant à Paris puis dans cette salle où j'ai rencontré pour la première fois Georges Sadoul et Ousmane Sembene avec son premier film « *La Noire de* » qui a été sélectionné et programmé à « *La Semaine de la Critique* » du festival de Cannes en 1965, donc je l'ai invité à assister à l'ouverture de Carthage en 1966 et je lui ai demandé de réunir, ses collègues, ses camarades africains et de m'envoyer leurs dossiers et ils seront les invités de la première session du festival. Il était vraiment un brave homme. J'insiste pour dire que Chedly Klibi était d'accord pour la création de ce festival car il était convaincu pour les raisons que j'ai évoqué dans mon rapport que je vais vous donner, il est intitulé : « *Les motivations des JCC* », en revanche; certaines personnes étaient contre moi pour le créer en disant que je suis utopiste mais je suis réaliste car ses principes sont forts et c'est pour cela, il existe depuis 1966 en plus il est devenu irréversible pour le gouvernement tunisien et aucun gouvernement quelque soit ses orientations politiques ne peut plus l'arrêter; voilà la survie de Carthage; en revanche, il a pratiquement cessé d'avoir une âme depuis la session de 1978 jusqu'à ce jour, car les JCC ont pris un autre tournant, elles ont dévié suite à la politique adoptée par le gouvernement de l'époque qui prévalait le tourisme d'où la Tunisie a commencé à construire des complexes touristiques à Hammamet qui est devenu un revenu surtout d'importation de devises pour l'économie tunisienne comme le phosphate, l'huile d'olive ou le blé donc on doit vendre le soleil et la plage d'où le gouvernement tunisien s'est dirigé vers les JCC vu qu'elles déroulent dans la capitale Tunis, comme un instrument de propagande car ce festival reçoit des journalistes, des critiques, des artistes internationaux, mais j'ai

répliqué en disant aux décideurs politiques qu'il vaut mieux aider ce festival en lui dotant de moyens financiers et encourager les artistes africains et arabes qui n'ont pas les moyens de réaliser des films et de les faire connaître au monde car ce festival a une identité et notre but est d'aider les gens qui veulent s'exprimer par le cinéma tout simplement (...) Je vous raconte un exemple, les organisateurs de la session de 1978 ont invité Ousmane Sembene qui a réalisé son film « *Khalla* » mais il a décliné l'invitation donc ils m'ont demandé d'intervenir puisque c'est un ami ; en l'occurrence, j'ai enfoncé le clou en leur disant qu'il a bien fait de refuser l'invitation puisque ce festival a changé d'orientation et moi-même je n'ai plus de rapport avec lui et j'ai même demandé à Ousmane Sembene de transmettre aux autres cinéastes africains de ne pas venir entre autres Suleymane Cissé (...). Quant à l'article de Chantal Soyer que je vous ai donné où elle racontait toute mon histoire de 1956 depuis mon adhésion au ciné-club jusqu'à mon procès en 1969 et plusieurs étapes contre l'impérialisme américain (...).

Le cartel américain du cinéma a pris l'initiative en signant une convention avec Roosevelt c'est-à-dire avec le département d'Etat ce qui signifie qu'à l'intérieur des USA, le fédéral n'intervient pas c'est la concurrence qui règne entre les firmes au contraire le monopole est interdit; en revanche, à l'étranger le seul cartel dont son produit est protégé est le film et à partir de la 1^{ère} guerre mondiale avec le plan de Marshall ce cartel voulait asseoir sa part de marché en Europe et dans les anciennes colonies françaises, britanniques et portugaises en prenant l'initiative sur la décision de toute orientation. Ce cartel est composé de sept grandes sœurs, appelés Majors qui pense que les européens et particulièrement le gouvernement français détient la Culture et différencie entre les produits alors que pour ce cartel le film est un produit comme les autres et il est interdit de l'appeler autrement. Par exemple en Tunisie le JORT¹⁵⁰ a modifié le décret du mois d'avril 1964 ou on a recommandé certains films pour la jeunesse, le cartel a pris cette

¹⁵⁰ JORT: le Journal Officiel de la République Tunisienne.

recommandation comme une atteinte, parce que le film est un produit destiné pour la consommation et non pas de l'évaluer ou de le critiquer. C'est pour cela le rôle du département d'Etat américain est de défendre les intérêts du cartel à l'étranger donc l'ambassadeur des USA à Tunis qui s'appelait Francis Russel a demandé une audience au ministre de la Culture suite au décret paru. Chedly Klibi m'a convoqué d'assister à l'audience, l'ambassadeur américain insistait et voulait convaincre Chedly Klibi que les USA est un ami éternel de toujours de la Tunisie et respectent la souveraineté des pays et particulièrement les pays amis en lui annonçant qu'il y a une convention entre le cartel du cinéma et le département d'Etat américain; Chedly Klibi a répondu qu'il n'était pas au courant et qu'il croyait que les compagnies américaines sont soumises au libre échange, il lui a répondu que le cartel du cinéma a demandé à la Maison Blanche s'il y a un problème relatif au domaine du cinéma qui se pose hors des frontières c'est le département d'Etat qui prend en charge donc je suis le porte parole accrédité, chargé d'un message qui stipule que les USA ne coopèrent pas avec un Etat qui dispose d'une loi qui entrave les intérêts du cartel du cinéma et la Tunisie est libre de décider de rester ou de sortir du marché; en revanche, mon rôle est de vous informer de ce qu'il en est et il est parti. Chedly Klibi m'a demandé des explications et une solution à ce grave problème à ses yeux.

Je lui ai répondu que j'étais au courant de ces lois depuis que j'étais membre au ciné-club de Sfax, l'ambassadeur a fait son travail en transmettant le message et il fera un rapport à son gouvernement en stipulant que le ministère de la Culture tunisien est au courant. La Tunisie dispose des petites boutiques qui présentent les sept majors du cinéma tels que MGM, Universal... ces films ne sont pas la propriété des distributeurs mais plutôt des producteurs et nous sommes en été mais dès le mois de septembre on ne trouvera aucun film américain, français et italien car le cartel du cinéma domine tous les films provenant de la Scandinavie jusqu'au Portugal sauf ceux qui proviennent du bloc soviétique. Chedly Klibi était inquiet et il voulait une solution.

Je lui ai répondu on contactera la société de distribution de films COMECOM se trouvant en Tchécoslovaquie pour nous envoyer des films doublés en français ou en arabe et même des films western à la manière d'Ouzbékistan ou bien l'autre alternative c'est de modifier l'article de 1964, alors il m'a dit puisque tu étais au courant de tout, pourquoi tu m'as laissé convaincre Ahmed ben Salah et le gouvernement tunisien d'appliquer cette loi?

Je lui ai répondu que je crois à la souveraineté de la Tunisie en lui présentant l'exemple de la société d'aviation qui est devenu *Tunis Air* dont l'Etat tunisien l'a nationalisé après l'indépendance et qu'elle a des conventions aériennes donc l'air on le vend et on l'achète par contre les passagers on ne les vend pas; tandis que pour les USA les films sont des marchandises mais selon moi ils ne le sont pas et ils considèrent la peinture, la musique... bref tout ce qui est art pour la vieille Europe pour eux c'est un produit de consommation. Prenons l'exemple du festival de Cannes dont le cartel du cinéma a fait revivre après la 2^{ème} guerre mondiale, il est géré par une association qui s'appelle *l'association internationale des producteurs de films* et non des réalisateurs certains pensent que c'est un festival français mais il est américain, parmi les sociétés fondatrices tels que Gaumont, Pathé qui sont dans le conseil d'administration de ce festival depuis 1946 et ces sociétés sont composés de plusieurs producteurs. Tandis que pour le cas des JCC qui sont le seul festival qui croit et donne une grande considération seulement aux réalisateurs donc par exemple lorsque le film de Federico Fellini passe à Carthage il est considéré comme italien et non présenté comme le produit d'Universal ou autre compagnie d'où cette idée a dérangé le cartel du cinéma. Bref, en juillet 1964 le gouvernement tunisien a modifié l'article en enlevant notre avis sur les films. En revanche, mon procès a été déclenché en 1968 et a abouti devant le président Habib Bourguiba sous forme d'un rapport dont les points essentiels sont les suivants:

- En m'accusant d'être communiste et de faire passer des lois dans le JORT alors que dès 1961, le parti communiste tunisien a été interdit

d'exercer son activité quelle aberration!!! d'après eux j'étais le seul communiste tunisien travaillant dans une institution étatique.

- Le 1^{er} ministre qui a signé l'arrêté, le conseil des députés a cautionné.
- Le président Habib Bourguiba a demandé qui était avec Tahar Chériaa et ils lui ont répondu que j'étais seul ce qui est illogique en sachant d'avance que Habib Bourguiba détestait les communistes et tout ce qui est socialiste, il était le pire des anticomunistes donc ils sont partis très loin en investiguant dans les dossiers et les missions que j'avais faites, quand j'étais Chef de service du cinéma dans les festivals où la Tunisie était invitée en m'accusant de faire une campagne contre Habib Bourguiba au festival de Tachkent. L'ambassadeur de Tunisie à Moscou à l'époque était Néjib Bouziri a demandé un enregistrement de mon discours aux organisateurs du festival et ils n'ont rien trouvé pour la simple raison c'est que chaque personne avait deux minutes pour présenter son discours puis le nombre des délégations était élevé et le passage était par ordre alphabétique,
- Un article est paru sous le titre « *Tahar Chériaa de moutons à l'enseignement* » qui a été écrit par la journaliste Dorra Bouzid qui m'a posé la question suivante : Après l'indépendance tout le monde vous prend pour un communiste est-ce que c'est vrai ? J'ai répondu oui ; alors que les circonstances où elle me questionnait n'était pas une véritable interview journalistique car Dorra Bouzid m'a invité chez elle avec les peintres Zoubeir Turki, Mahmoud Sehili et Nour-Eddine Mechri, cinéaste et nous étions soûls ; Chedly Klibi m'a demandé de faire un démenti mais je lui ai répondu que tu me connais très bien, je n'ai jamais adhéré dans un parti sauf une seule fois j'ai pris la carte du destour ; d'ailleurs, que je ne l'ai jamais renouvelée et je ne serais jamais dans un autre parti.



Hassen Akrouf, né à Kerkenah

Hassen Akrouf: Directeur des JCC de la session de 1980 et ancien Président Directeur Général de la SATPEC

Les JCC ont démarrées suite à une volonté du ministre de la Culture Chedly Klibi et de ses collaborateurs ; en occurrence, Tahar Chériaa qui ont participé à la création de ce festival. L'objectif est évident qui est connu par tout le monde en permettant à la cinéphilie tunisienne de se faire valoir sur la place internationale et de présenter la cinématographie africaine, arabe au monde entier et des films internationaux ; c'est pourquoi les JCC comportaient des films tunisiens, arabes, africains et aussi étrangers. Elles ont permis au public tunisien de savoir plus sur le développement du cinéma en Tunisie et dans le monde. Il faut prendre en considération le contexte historique où les JCC ont été créées qui est les années soixante et soixante-dix, où il n'y avait ni internet ni chaînes satellitaires donc le public était assoiffé des images, du produit cinématographique de tout genre.

Les préoccupations des JCC servent à assurer et à favoriser le développement du cinéma dans le monde puisque nous sommes une partie prenante dans ce monde auquel nous appartenons surtout le monde africain et arabe et surtout de permettre à la cinématographie tunisienne d'exister mais le problème c'est que le cinéma est un produit qui coûte très cher (...). Je crois que le cinéma a connu un développement qui s'est beaucoup articulé sur l'intervention des jeunes cinéastes, d'ailleurs ; l'aide que l'Etat donne qui est d'une valeur de 300MD ne se suffit pas pour faire un film, les cinéastes sont obligés de chercher de l'argent chez d'autres investisseurs ou

distributeurs de films car ils prennent une avance sur la distribution. Ce qui me peine un petit peu dans les JCC c'est que les dernières années elles se sont confinées et sont devenues des rencontres très ternes, par contre la session de 2008 était exceptionnelle c'est pour la première fois où il y a eu une relance, en plus j'ai remarqué que l'ambiance dans la ville de Tunis était euphorique grâce aux JCC et surtout l'ouverture qui était agréable.

Concernant le festival d'Ouagadougou avant il était trois fois rien, maintenant il est devenu meilleur que les JCC alors que ce dernier est le premier festival arabo-africain, quand je suis allé en 1983 pour assister à la première édition du festival du film de Damas, c'était très quelconque mais je ne veux pas dire du mal d'un pays qui a fait un effort en voulant servir un peu le cinéma arabe. En revanche, c'est grâce aux JCC que beaucoup de cinéastes arabes et africains ont été révélés et ont pu émerger au cours des dernières années dans certains festivals internationaux comme Cannes, Venise...tels que Youssef Chahine et d'autres(...). Quand j'étais au ministère de la Culture, j'avais toujours suggéré que le ministère doit se débarrasser de la gestion des plus importants festivals tels que Hammamet, festival de Carthage et bien sûr les JCC, car le ministère est mobilisé pendant deux mois pour envoyer les cartons d'invitation des soirées d'ouverture et de la clôture des JCC, enfin c'est ridicule ce n'est pas son rôle.

On doit repenser les JCC car leur problème majeur c'est qu'elles ne sont pas dotées d'une équipe permanente car normalement le secrétariat des JCC devrait être assurée par le service du cinéma ou la SATPEC mais malheureusement la première a d'autres préoccupations et la seconde n'existe plus ; je suggère qu'il vaut mieux créer une agence non seulement pour les JCC mais pour tous les grands festivals tels que Hammamet, Carthage, les JTC et que tous les organismes qui s'intéressent au cinéma tels que la FTCC, la FTCA, l'ATPCC, l'ACT et la télévision doivent être associés à l'organisation de ce festival. Mais à condition qu'il nomme à sa tête quelqu'un qui a de la personnalité, qui sait gérer ses affaires sans avoir recours à

l'avis du ministre à tout bout de champ, car la tutelle ne veut pas dire une dépendance on peut faire un cahier de charges pour ce festival qu'on doit le respecter donc je souhaite vivement que les JCC deviennent un organisme autonome sous la tutelle du ministère de la Culture c'est une garantie car il est le seul à pouvoir assurer la continuité ; même le festival de Cannes est sous la tutelle du ministère de Culture français, dont son directeur Gilles Jacob mais possédant une autonomie de gestion.

Quant aux critères de nomination des équipes je ne crois pas que ca relève du copinage par exemple Tahar Chériaa n'était pas le copain de Chedly Klibi mais il l'appréciait pour son travail qu'il menait dans le secteur cinématographique et les ciné-clubs dont sa nomination a duré de 1966 à 1974, par exemple moi, je n'étais pas copain avec Béchir Ben Slama mais j'étais le PDG de la SATPEC donc automatiquement j'étais nommé directeur des JCC en 1980 ; quant à Rachid Ferchiou a été nommé deux fois directeur des JCC en 1982 et en 1984 car il était le conseiller culturel du ministre de la Culture, Béchir Ben Slama. Cependant, en 1992 les JCC ont connues un tournant en nommant Ahmed Baha-Eddine Attia, c'était une politique délibérée de la part du ministère de la Culture en donnant l'occasion au secteur privé d'intervenir dans la gestion des affaires du cinéma ensuite la nomination de Abdelatif Ben Ammar en 1996. En revanche, la session de 1998 est marquée par le retour des responsables du ministère de la Culture pour gérer les JCC par contre la session de 2008 a été attribuée au privé, elle était bien médiatisée et organisée surtout que la directrice Dora Bouchoucha s'est entourée d'une bonne équipe tels que Tarek Ben Chaabène, Hichem Ben Ammar, Annie Echadly Ikkal Zalila et Lina Ben Chaabène .

Concernant le budget alloué aux JCC, il faut savoir qu'il y a un budget voté, alloué au ministère de la Culture selon des rubriques, maintenant tous les festivals tels que le festival de Carthage d'été, les JCC, les JTC sont financés par l'agence du patrimoine car cette dernière est une aubaine en faisant entrer beaucoup d'argent ; à

l'époque le budget était de 100 MD mais certainement a été varié. Le budget ne conditionne pas le choix des invités car on invitait des gens de partout, on n'avait pas de problème budgétaire puis il ne déterminait rien c'est uniquement la commission de censure qui détermine tout (...). Beaucoup d'organismes et des ministères sont intéressés pour financer les JCC comme le ministère du tourisme.

Quant aux rapports d'évaluations, ils existent au sein du ministère de la Culture mais le problème qui se pose c'est qu'il existe une mentalité chez les fonctionnaires de l'Etat qui pensent que leur seul pouvoir est de dire non à chaque tentative de demande ou de suggestion qui vient de l'extérieur donc quand vous demandez ces rapports automatiquement on refuse de vous les donner pour une consultation.

Je pense que les JCC ont subi rarement la censure car rarement on a rejeté ou refusé un film qui participait à la compétition car les seules censures sont politiques et ça dérange l'organisation du festival comme le cas de cette année où le film syrien de court métrage a été enlevé de la compétition suite aux pressions du gouvernement syrien qui a demandé en premier lieu la direction des JCC qui a refusé, alors l'ambassadeur du Syrie en Tunisie a appelé la présidence pour intervenir.

Les JCC sont un débat de culture de tous les pays arabes et africains et des pays qui participent également au marché du film qui sont en majorité européens à cette époque c'était un lieu de rencontre culturel et civilisationnel (...). Les africains ont assisté aux différentes sessions des JCC, ainsi que les européens qui étaient nombreux surtout pour le marché des films qui a eu des retombés positifs.

Les JCC ont des retombés culturelles et économiques pas uniquement sur la capitale mais normalement sur tous le pays, il faut poser et demander aux gens je ne sais pas s'il y a eu un sondage d'opinion relatif à cette question ? En revanche ; les JCC ont perdu leur place surtout que d'autres festivals ont été créés tels que San Sébastien, Nantes, Milan...dont ils proposent des films africains, c'est vrai une bonne chose que ces festivals se développent mais les JCC devraient non seulement récupérer sa place mais que sa position demeure au devant de tous ces festivals.



Rachid Ferchiou, réalisateur, il est né en 1941 au Bardo en Tunisie, il fait des études cinématographiques à Berlin puis travaille comme stagiaire à la télévision française et italienne. De retour en Tunisie, il produit et réalise de nombreux programmes pour la Radio Télévision Tunisienne.

Rachid Ferchiou : Réalisateur, directeur des JCC des sessions de 1982 et 1984

L'initiative des JCC est venue de Chedly Klibi en permettant à Tahar Chériaa qui était responsable du cinéma au ministère de la Culture de créer une manifestation qui drainerait un peu la cinématographique africaine naissante et arabe à part l'Égypte qui avait une histoire cinématographique donc on était les précurseurs de ce genre de festivals et Carthage était l'exemple et l'envie de tous ces pays ; malheureusement Carthage n'a pas sauvegardé sa place car les festivals qui sont nés après l'ont dépassés de loin.

La manière de présenter le visage culturel tunisien était très original à travers le 7^{ème} Art, car avant il n'y avait pas de chaînes satellitaires, mais les JCC ont fait beaucoup de bruit, en attirant néanmoins les pays arabes et africains naissants mais aussi le monde occidental qui s'est intéressé à ce festival et elles sont devenues réellement un des meilleurs festival par sa spécificité du cinéma arabe et africain elles étaient les précurseurs en révélant des cinéastes africains avant même que le festival de Cannes reconnait le cinéma africain et arabe (...).

Quant j'étais directeur de la session de 1982, j'ai invité mon ami Jack Lang, ministre de la Culture français, il m'a promis que tous les films qui recevront des Tanits à cette session seront projetés à la prochaine édition du festival de Cannes en 1983, il y avait les films de Souleymane Cissé d'Ousmane Sembene, de Abdelatif Ben Ammar, de Atef Taieb et de Youssef Chahine ; en plus Jack Lang a imposé des cinéastes africains et arabes en tant que membres du jury du festival de Cannes qui sont Sembene Ousmane et Youssef Chahine.

La portée réelle des JCC est la vulgarisation de la culture et du cinéma tunisien qui n'avait pas la quantité par rapport à certains cinémas arabes et africains une qualité donc Carthage a favorisé aux cinéastes tunisiens en leur ouvrant les espaces européens avant les autres, dans le domaine de distribution et de la production, mais malheureusement pas les espaces arabes et africains ; nos films tunisiens trouvaient leur place et parfois de bonne sortie qui se limitait à Paris alors que maintenant nos films sont projetés au Canada, en Amérique, en Chine et dernièrement des organisateurs Australiens m'ont contacté de faire un cycle de mes films à Sydney car ils ont vu les retombés de mon film « *l'Accident* » qui a été projeté à Pékin le 25 janvier 2010 (...).

Réellement, le festival de Marrakech est le meilleur festival arabe mais malheureusement je suis désolé, je n'accepte pas qu'un festival national qui rayonne dans le monde soit dirigé par des Français sauf il y a que trois ans Nour-Eddine Seyle a été nommé vice-président du festival mais la personne qui gère ce festival est madame Duplantier en prenant le poste du défunt son mari.

Selon moi, sans l'Etat je ne pense pas que les JCC auraient pu exister ou avoir ce statut, il est indispensable pour la gestion des JCC mais il faut que la nomination de l'équipe dirigeante tourne et touche les personnes qui sont loin du système en donnant la chance à tous les créateurs car l'art et le cinéma ne font que rapprocher les peuples mais malheureusement c'est seulement la politique qui éloigne les uns des autres. La Tunisie est un petit pays on devrait se contenter de

nos créateurs mais on n'est pas obligé d'avoir des gens qui pensent de la même façon, il faut une différenciation, un nationalisme et non un chauvinisme.

Je suis pour la création d'un bureau permanent éligible pour les JCC pour trois ans, au sein de la direction du cinéma du ministère de la Culture et non pas à la Marsa chez une personne qui est à la fois directrice de la session et productrice d'un film et les frais des factures sont comprises dans les JCC ceci est un vol prémédité et le fauteur c'est l'Etat. C'est pour cela que les JCC ont perdu leur crédibilité et elles ont intérêt à renouveler leur concept. En plus, je suis contre qu'on nomme un directeur des JCC avant six mois de l'événement pour les gérer alors que c'est une biennale et la question qui se pose que font les décideurs pendant une année et demie pour organiser ce festival ? (...).

La nomination des équipes des JCC obéit à la discrétion du ministre de la Culture mais je suis contre car je pense que les compétences de la cinématographie tunisienne doivent faire partie de cette équipe qui ont réellement un nationalisme et une fierté de réussir pour redorer l'image du pays. La succession des équipes à elles-mêmes prouve la nonchalance, la routine et le désintéressement de l'Etat car la plus-part des directeurs qui ont géré les JCC, ils ont tiré beaucoup plus vers leur production personnelle que vers l'Etat, ils n'ont rien donné aux JCC. Quant à la session de 1982 que j'ai dirigé, j'ai pu ramené à la fois trente acteurs égyptiens et le grand producteur syrien Nader Ettassi qui a financé toutes les soirées lors de cette session ainsi que le ministre de l'Information Koweïtien El Sanoussi, président du jury de la session, le réalisateur syrien Mostapha Akkad, et surtout les plus grand metteurs en scène, le Russe Choukrai, Zannussi, Wajda et Antonioni puis le ministre de la Culture français Jack Lang mais il n'a pas assisté suite à un incident (...). Les projections des films pendant les JCC débutaient à 8h 30 mn du matin comme au festival de Cannes, il y avait des files d'attente mais les adhérents de la FTCC étaient furieux et ils ont pris ça comme un sabotage pour les débats et les conférences de presse

et ma réponse était que dans un festival de film chaque personne est libre de son choix pour regarder un film ou d'assister au débat d'un tel ou un tel réalisateur... Mais ce qui me peine c'est que les professionnels du secteur ne veulent pas avouer la vérité que les deux sessions de 1982 et de 1984 sont excellentes mais personne ne peut camoufler l'histoire car on peut interroger n'importe quel Européen ou Egyptien du domaine il répondra que c'étaient les plus belles et les meilleures sessions sauf certains tunisiens du secteur du cinéma ont fait une pétition la veille de l'ouverture des JCC pour annoncer que j'ai ramené le paternalisme français et dénonçait que nous n'avons pas besoin de l'assistance française, j'étais poursuivie par une enquête et dieu soit loué j'étais clean et l'incident a été clos mais j'étais soutenu par le président Habib Bourguiba m'a reçu en tant que président des JCC, j'avais beaucoup d'envieux et des jaloux ; ensuite à la session de 1984, on m'a fait une propagande que j'étais raciste contre les noirs, alors que j'ai de bonnes relations avec des cinéastes africains dont Souleymane Cissé alors que certains directeurs des JCC nommés après moi ont léchés les pieds des Egyptiens pour qu'ils viennent assister aux JCC par contre on a invité le secrétaire d'Etat français Mme Tasca et toute l'équipe du Centre National du cinéma (CNC) presque trente personnes françaises ont géré les JCC de Tunis avec madame telle et monsieur tel, la France nous a donné une somme de 50 ou 100 millions qui a été destiné pour leur déplacement et leur hébergement.

Le ministère de la Culture tunisien octroie aux JCC un budget entre 40000 et 80000 DT tandis que pour les sessions 1982-1984, le budget était de l'ordre de 90000 DT, Tunis-air a donné 20 billets et le ministère du tourisme a donné 4000 DT puis n'oublions pas que les JCC faisaient des recettes sur la billetterie d'un montant important car on avait entre 180000 et 200000 spectateurs, les gens prenaient des congés afin d'assister au festival, les salles de cinéma étaient complets de 9h du matin donc je n'étais pas confronté au déficit. Aujourd'hui, le budget est arrivé à plus d'un milliard.

Les JCC ont été réalisées dans le temps où ma génération a ouvert le chemin vers l'occident et les semaines culturelles sinon sur les écrans arabes et les chaînes de télévision, donc les JCC ont aidé les cinéastes africains et arabes à faire connaître nos œuvres et à les imposer en occident et aux USA, mais le problème des JCC c'est le manque d'entretien et la sauvegarde de la filmothèque et de valoriser et ramener les cinéastes africains par exemple je veux bien poser la question à Abdelatif Ben Ammar : pourquoi a-t-il fait l'ouverture des JCC de 1996 avec un film américain ? Alors que c'est un festival arabo-africain. A mon avis, les JCC sont mortes car rien n'a été projeté comme action pour avoir un festival viable, structuré, tout est individuel, ponctuel, en revanche la question qui doit-être poser : Est-ce que réellement, l'Etat tunisien veut miser et imposer un grand festival qui représentera la Tunisie et la production nationale ?

Les rapports d'évaluation existent, mais malheureusement notre administration n'a jamais respecté ni ses archives ni sa mémoire qui est un choix délibéré et par conséquent je sais que nos films tunisiens sont jetés dans les dépôts de l'ex SATPEC que deviennent-ils ? Dans le monde entier, on respecte les films qui sont la mémoire d'une nation mais en Tunisie c'est une insulte permanente à notre égard; heureusement que dans la cinémathèque française on pourrait récupérer un peu de notre histoire mais malheureusement, notre cinéma n'a aucun avenir. Les JCC sont une fête nationale, il faut que tout le pays soit impliquer donc le ministère de tutelle doit impliquer les instances privées et publiques pour les organiser mais cela relève de la crédibilité qu'on va présenter au public car aujourd'hui, il est tellement saturé de messages donc si on n'arrive pas à lui passer un message intéressant, qui lui apporte quelque chose de noble, il va zapper. Les JCC étaient les précurseurs par rapport aux festivals qui sont nés après, le Fespaco est un grand festival soutenu par l'Etat burkinabé à 100%, du président jusqu'au petit peuple c'est une fête populaire mais il est assisté réellement par la France donc ce festival a deux gouvernements. Je comprends parfaitement qu'au cours de l'année, le public tunisien n'y va pas aux salles de

cinéma car les conditions de projection et l'Etat des salles sont défectueux et lamentables et surtout le prix des billets est cher entre 4 et 5 DT(...)

Aux JCC, il y a une finalité esthétique qui se trouve dans la qualité et le choix des films et dans la qualité des personnages qu'on invite, pas de médiocrité, pas de gens qui vont se précipiter derrière les buffets pour se goiffer comme des affamés et l'esthétique vient par le panorama cinématographique, par les personnages physiques de l'histoire du cinéma qui sont là pour présenter leurs œuvres ceci est du aux compétences du responsable du festival donc on ne peut pas demander à un responsable qui ne connaît personne d'organiser les JCC c'est au moins le choix d'un groupe donc si le directeur est compétent et ayant des connaissances donc certainement ils vont apporter que de bons films, en plus selon la moisson filmique qui existe et le choix des films et les personnages et les colloques qui seront présentés, puis les JCC sont un festival et qui dit festival veut dire une fête et si une fête qui ne brille pas c'est forcément un enterrement donc un échec, tout cela revient toujours au responsable de la manifestation donc lorsqu'on a un par-terre de vedettes et des metteurs en scènes très connus et un choix de film très grandiose et une bonne médiatisation internationale donc partout on parlera des JCC mais si on a que la presse locale qui dira à chaque session on a fait le plus grand nombre des spectateurs, on a la meilleure moisson filmique relatée par des journalistes minables car la presse est la première menteuse en place, notre situation restera de mal en pie donc c'est très simple pour avoir de belles JCC il faut une qualité du contenu et du contenant et une qualité esthétique de tout l'ensemble. Concernant les sessions que j'ai dirigé je peux vous confirmer que le jury était indépendant et libre de ses choix et aucune décision politique n'a intervenu et vous pouvez remarquer la composition des membres de jury qui sont des chevronnés du cinéma, même le ministre de la Culture n'avait aucune interférence, en revanche ; pour les sessions d'après beaucoup des jurys ont subi des pressions.

**Zaiem Ali: Ancien Chef de Cabinet au ministère de la Culture, directeur
des JCC des sessions de 1986 et 2000**

L'objectif d'un festival de cinéma est de couronner des talents et d'inciter à la création ou à la production de films d'ou les JCC s'inscrivent justement dans cette première préoccupation qui est l'appel tout d'abord d'un cinéma tunisien puis un cinéma arabe et africain donc le but est de susciter cette attente pour que le public s'intéresse en 1966-1967 à l'image tunisienne parce qu'il n'y avait que l'image américaine ou européenne dans le monde à l'époque ou l'image égyptienne dans le monde arabe (...).

Les conjonctures de la création des JCC étaient dans un mouvement de nationalisation, d'indépendance des pays africains dans les années 1960 qui était une réaction naturelle et compréhensible car tous ces pays qui viennent d'avoir leur indépendance se sentent libres dans leur mouvement, dans leur image et dans leur production culturelle. Quant à la Tunisie a eu un grand avantage en ayant comme président, Habib Bourguiba qui a donné à la Tunisie le statut d'un pays moderne, il ne s'est pas occupé de la culture seulement mais il a surtout fait le statut personnel et il a abrogé la monarchie, il était un innovateur en dotant la Tunisie d'un ministère de la Culture en 1961 après quatre ans d'indépendance donc la Tunisie est le deuxième pays au monde après la France avec André Malraux, c'était un choix politique et culturel ambitieux qui s'inscrit dans toute la philosophie de Habib Bourguiba qui veut instaurer un Etat moderne et n'oublions pas qu'à cette époque il y a une influence culturelle française sur le leader Habib Bourguiba qui était avant-gardiste dans toute son approche politico, socio-culturelle donc la culture s'inscrive dans ce cadre là et plusieurs fois il disait dans ses discours «*J'aimerais avoir à faire à un peuple cultivé qu'à peuple ignorant*». Je me souviens que Tahar Chériaa m'a raconté quand il a demandé à Chedly Klibi ministre de la Culture de créer un festival de cinéma celui-ci a répondu «*Est-ce*

qu'on a des films pour faire un festival ?» Tahar Chériaa lui a répondu «*Justement puisqu'on a pas de cinéma donc on doit faire un festival de cinéma afin d'avoir notre cinéma*» ; n'oublions pas qu'à cette époque il y avait la SATPEC qui prenait en charge la destinée du cinéma que j'avais l'honneur de la diriger pendant deux ans dans les années difficiles qui était un instrument de très grande importance pour la Tunisie en encourageant la production de courts métrages, de documentaires ensuite de long métrages .

Quant à la portée réelle des JCC, elle est multidimensionnelle qui dépasse le pays car la création des JCC répond à une attente arabo-africaine qui était le ballon d'oxygène, un espoir qu'on livrait un peu à ces pays qui n'avaient rien, surtout de regarder notre propre image car on la connaissait pas on la voyait par le biais des étrangers via les images ou les films qui ont été tournés par les européens ici ou à travers les photos qu'on prenait de nous alors que maintenant les africains et les tunisiens filment eux-mêmes et présentent leur propre image en assumant leur responsabilité par exemple le film de Ousmane Sembene «*La Noire de* » en 1966 qui est l'histoire d'une jeune fille de couleur, femme de ménage, une histoire simple mais qui est devenu un grand film.

Cependant, dans les années 60-70 on ne pouvait pas parler d'autres promoteurs ou opérateurs que l'Etat qui avait en charge tous les secteurs dans le pays comme la santé, l'éducation, l'Etat tunisien est le créateur des JCC ; ce moment là c'était justifié mais c'est par la suite qu'il y a eu des problèmes, faute d'évolution dans le secteur culturel alors que la majorité des secteurs ont été privatisés c'est incompréhensible et ceci touche les autres festivals et pas seulement les JCC donc la question qui se pose : est-il concevable que nous sommes en 2008 et l'Etat tunisien continue à organiser les soirées d'ouverture et de clôture des JCC et de lancer des invitations ?

Je comprends pourquoi le ministère de la Culture a refusé de vous donner les rapports de bilan parce qu'ils contiennent des propositions qui tentent à

désamorcer ce clivage autour d'une institution qui a besoin de respirer, d'évoluer d'autant plus que tous les festivals de cinéma de la région qui ont été créés après les JCC ont évolués et bénéficient des moyens énormes comme le festival du Caire dont son budget, il y a des années était d'un montant de trois milliards de millimes et maintenant est de 300 milliards ou bien le festival de Damas qui est devenu le festival le plus fort de la région au point de vue moyens financiers, infrastructures et logistiques ; quant au budget des JCC est autour de 450 MD mais malheureusement vous ne pouvez pas le trouvez sur le JORT il figure dans une enveloppe d'intervention de l'Etat. Tous les festivals en Tunisie n'ont pas de statut juridique qui est dû que le ministère de la Culture a été crée en 1961 sans aucun texte juridique jusqu'à 1970 quand j'étais recruté au ministère nous n'avons ni texte réglementaire ni organigramme (...). Grâce à la décision du président de la république Zine Abidine Ben Ali datée de 1997 pour que l'agence nationale du patrimoine(ANP) dont sa préoccupation principale est l'action culturelle, elle se chargera aussi de la la gestion des activités culturelles (...).

Réellement ce qui manque aux JCC une structure permanente, surtout avec le départ à la retraite des pionniers, des cadres du cinéma au sein du ministère, notamment Moncef Ben Ameer qui a assisté à la création des JCC et à toutes ses sessions, Nadia Attia qui était avec moi depuis les années 80 car moi-même j'ai mis la main aux JCC, en 1980 avec Hassen Akrouf lorsqu'il était directeur (...).

Quant aux moyens financiers peuvent changer d'une session à une autre vu que le crédit octroyé par l'Etat est inscrit dans une masse totale, par exemple pour l'action culturelle on a 2MD, on prélève 100 Millions pour un festival et 100 Millions pour un autre festival...ceci est aléatoire, non justifié, soumis à la décision du ministre de la culture qui juge par exemple que cette année il va donner 200 millions à un festival donc c'est une désynchronisation entre l'évolution générale de l'Etat et des institutions, des structures socio économiques et culturelles de l'Etat ; ce sont des choix délibérés. Malheureusement, je constate

depuis un moment que l'image des JCC est entrain de s'éteindre à l'extérieur puisque je suis toujours invité dans les festivals arabes et africains ; je remarque qu'elles stagnent par rapport à deux éléments qui sont très importants, la structure permanente et les moyens financiers ; en les comparant au festival de Damas où ses organisateurs ont mis des moyens financiers énormes tels que l'accueil protocolaire en recevant les invités dans les salons d'honneur de l'aéroport, les voitures officielles, l'hébergement dans les hôtels luxueux.

Selon moi, la soirée d'ouverture de la session de 2004 était la meilleure qui s'est déroulée à la coupole d'El Menzah vu que la qualité de la projection du film d'ouverture était soumis aux normes internationales aussi la qualité des invités dont les JCC est le seul festival au monde qui ne paye pas les stars pour qu'elles viennent assister alors que dans d'autres festivals leur prestation est entre 30000 à 50000 euros, et l'organisation qui était bonne grâce à l'apport du sponsoring d'une valeur de 350 MD, en plus de l'aide de l'Etat donc le budget des JCC est environ d'un milliard sans oublier les biens en nature que le ministère de la Culture met à la disposition des JCC comme les voitures, les chauffeurs et le transport on a des accords avec Tunis Air, l'hébergement dans les hôtels... Tout ceci doit-être budgétiser mais ca n'empêche qu'il est appelé à être révisé dans le but de concurrencer d'autres festivals qui sont nés après lui et malheureusement l'ont dépassé de loin, je le dis avec amertume, j'en suis conscient car je ne suis pas fier de cette situation alors que j'étais responsable des JCC vu que je n'ai pas pu faire quelque chose, faute des moyens limités surtout que tout est devenu payant et très cher ; maintenant on doit louer les copies de films en garantissant les frais d'assurance et on a même payé des dommages et intérêts pour un film d'un montant de 7000\$ qui a été abîmé suite aux conditions mauvaises des appareils de projection de nos salles de cinéma et par conséquent notre festival aura une mauvaise réputation donc la prochaine fois les réalisateurs ne vont plus nous envoyer leur copies de films(...). Concernant le fond de production cinématographique, il est prélevé de la recette du tabac, des cannettes de bière et

de la billetterie des salles de cinéma, Béchir Ben Slama ancien ministre de la Culture a créé deux fonds, le fond du cinéma qui s'autofinance par le biais de la billetterie puis le fond culturel par le biais du prélèvement d'une taxe sur les canettes de bière et le tabac, malheureusement en 1986 ces fonds ont été gelés, le comble après tous les autres ministères ont récupéré leurs fonds sauf le ministère de la Culture jusqu'à présent.

Franchement, il n'y a pas de critères pour la nomination des équipes de la direction des JCC mais il y a une tradition pratiquée qui remonte aux dix sessions précédentes dans lequel j'ai assisté où on fait participer dans les comités de direction et d'organisation les personnes du paysage cinématographique tunisien, comme les cinéastes, les producteurs les exploitants des salles mais bien sûr entre choisir les réalisateurs Taieb Louihichi et Naceur Ketari, on prendra le deuxième puis entre les exploitants de salles on choisira Goubantini à Temimi (deux distributeurs et propriétaires de salle de cinéma tunisiens), mais ce qui certain c'est qu'il y a une représentativité des gens de la profession et du secteur.

Quant à l'innovation qu'on a introduit depuis 1990 aux JCC c'est un peu la séparation entre les pouvoirs administratifs, financiers, organisationnels et les politiques c'est-à-dire tout ce qui relève du choix des films est géré par un délégué général ou artistique et tout relève du politique, financier et organisationnel est soumis à la responsabilité du directeur de la session mais il y a toujours un consensus entre les deux responsables et le ministère de la Culture pour l'invitation des invités étrangers et tunisiens.

Concernant, la succession des équipes relève de la stabilité politique, en 1982, j'étais le secrétaire général, c'était mon premier contact avec la gestion des JCC, pour les sessions de 1986-1988, j'étais directeur de la session et j'étais vice-président pour les sessions de 1992-1994, enfin pour les sessions de 1998-2000-2002 et 2004, j'étais président donc le maintien d'un directeur est dû à la stabilité politique au ministère de la Culture sauf s'il y a un incident comme fut le cas de

Férid Boughedir avec le ministre de la Culture Mohamed Aziz Ben Achour à la session 2006 (...).

Toutes les équipes qui ont géré les JCC étaient pleines d'enthousiasme, de bonne volonté, de sincérité car toutes veulent donner une belle image de la Tunisie « غيروا على تونس » mais le grand handicap majeur qui freine toute progression c'est les moyens financiers et matériels, car lorsqu'on nomme une équipe au mois d'avril, elle n'arrive pas à prendre des contacts pour inviter des cinéastes et choisir des films car il fallait anticiper une année avant au moins, donc le cinéma est un peu la toile de fond mais le reste c'est les contacts, les bonnes déclarations sur la Tunisie, car notre cinéma tunisien s'impose par lui-même, il n'a pas besoin de complaisance car où il passait avait une unanimité au tour de la qualité de ses films et je peux vous dire que pendant les sessions que j'ai dirigé, je n'ai jamais intervenu pour décerner un prix à un tel ou tel personne et les membres de jury savaient ça ; une fois j'ai fait un défi au Caire en disant si quelqu'un a été membre de jury aux JCC a reçu des instructions qu'il vienne me confronter, mais le jury respecte les sensibilités, inconsciemment il faut un équilibre entre les africains et les arabes par exemple si le jury décerne le premier rôle à une africaine ou africain implicitement le deuxième prix sera attribuer à une arabe ou un arabe.

Je vous confirme que les rapports d'évaluation existent au ministère de la Culture, j'assume ce que je dis car à la fin de chaque session on doit établir un rapport de bilan et d'évaluation soit tout de suite après la clôture de la session ou bien avant la tenue de la session suivante, d'ailleurs, pour les sessions que j'ai dirigé, j'ai exigé que les rapports soient rédigés, signés par le comité et soumis au ministre de la Culture pour appréciation afin qu'il soit au courant des difficultés que rencontrent les JCC, ils existent aux archives du ministère de la Culture .

Le budget n'est conditionné que par la dotation budgétaire de l'Etat ; parce qu'on ne présente pas un projet pour avoir un budget mais plutôt l'inverse on a le

budget et on prépare le projet en fonction du montant du budget, le contenu culturel n'a rien avoir avec le budget c'est l'aura du festival qui en ai touché. Tout d'abord, il y a un contact avec les cinéastes arabes et africains et le choix des films mondiaux qu'on va apporter dans les sections parallèles vu qu'on est affronté à des assurances, à des locations de films, mais on a toujours travaillé pour que le niveau du contenu du festival demeure le même qui est un atout puis le point fort des JCC c'est qu'elles ne sont jamais dévier de leurs objectifs en sauvegardant la compétition officielle aux films arabes et africains, en revanche il y a une fenêtre ouverte sur les autres cinémas. En revanche, ces dernières années on était les précurseurs en créant une nouvelle « *section vidéo* » grâce à elle on a connu les films du golfe qui tournent leurs films en vidéo vu qu'ils n'ont pas de cinéma et surtout la création du festival « *Doc à Tunis* ».

Il est tout à fait normal de repenser les JCC et j'y étais pour une évolution du point de vue structurelle et organisationnelle, j'étais un fervent défenseur du respect du fond du contenu des objectifs pour lesquels les JCC ont été créés, destinées aux cinéastes arabes et africains en gardant toujours une fenêtre ouverte pour les autres cinémas, par contre d'autres festivals sont entrés dans la mondialité comme le festival du Caire qui est devenu international et le festival de Damas. Cependant, nous constatons que la structure des JCC est pratiquement voué à la destruction et nous remarquons que les JCC sont en train de s'affaiblir et vivent un fléchissement par rapport aux autres festivals tels que Marrakech, Damas, Caire qui deviennent plus forts, donc pour qu'un festival s'impose et continue à garder sa place il faut deux conditions : avoir les moyens et les structures ; c'est-à-dire une structure permanente quel que soit la forme : association, agence, une société peu importe l'essentiel qu'il ait un bureau avec trois personnes, un responsable qui a une bonne présentation, communique bien avec les autres et surtout parlant parfaitement l'arabe, le français et l'anglais puis une secrétaire qui sait manipuler l'ordinateur possédant un fax, un téléphone et l'internet et un coursier ; tout ce que je vous le dis, je l'ai fait avec Moncef Ben

Ameur qui était à la retraite je lui ai proposé de s'occuper des JCC pendant trois ans selon un contrat car il est connu dans le monde africain et arabe, il est le seul lien des JCC mais malheureusement on lui a suspendu son contrat avant 2008 et il n'a pas été remplacé, maintenant à la direction du cinéma règne le vide total, c'est l'autodestructif.

Je reconnais qu'il n'y avait pas d'actions, sauf ce noyau dur permanent qu'on a essayé de l'installer mais pas d'autres tentatives, j'avais à un certain moment défendu la thèse de la création d'une structure au niveau de l'ANP qui s'occupe du financement des JCC en créant un noyau permanent regroupant les JCC et les JTC dont chaque organe a sa propre équipe sauf la secrétaire est commune dans le but de faire des économies mais malheureusement cette idée n'a pas été réalisée ; d'ailleurs, lors des réunions pour la préparation de la session des JCC je disais aux décideurs qu'on a pas le droit de les organiser comme si c'était pour la première fois on a des points positifs mais aussi des lacunes, des insuffisances donc on doit tout analyser afin de connaître les causes de ces points (...). Les JCC sont un événement et les Tunisiens aiment l'événementiel, il y a un engouement devant les salles, en plus elles se déroulent pendant la saison d'automne où il fait bon, tout le monde est tenté de sortir et regarder des films et se retrouvent tous les deux ans c'est une nostalgie.

Beaucoup d'intervenants ont été impliqués dans l'organisation des JCC comme avant Canal Horizons puis Tunisiana et d'autres donc les JCC doivent avoir des directeurs compétents, capables de négocier avec des partenaires en leur proposant de travailler avec un contrat avec le ministère de la Culture et particulièrement la direction des JCC afin d'apporter de puissants sponsoring, par contre l'implication des autres ministères est plus nuancée, Franchement, en organisant les JCC le ministère de la Culture a un sentiment qu'il est tout seul dans le pays alors que c'est un événement à la fois national et international alors que toutes les institutions étatiques devaient-êtr impliquer pire certaines

institutions nous complique la tâche par exemple la Douane nous confisque les copies de films étrangers sans savoir la cause comme si le ministère de la Culture ne fait pas partie de l'Etat alors qu'il faut absolument la mobilisation de tous les ministères pour cet événement comme se fait aux festivals de Marrakech ou Damas où on assiste à une mobilisation de haut niveau(...).

La capitale Tunis est un pôle d'attraction, d'animation inégalé pendant les JCC on a rien d'autre sauf le festival de la Médina au mois de ramadhan, ce dernier a plus d'importance pour la mairie de Tunis que les JCC alors que peu de gens assistent vu que les salles ne dépassent pas les 250 places par nuit et peu de lieux de représentation tandis que les salles de cinéma pendant les JCC font trois séances par jour minimum donc le nombre des spectateurs est plus important pendant dix jours en plus l'ambiance est sympathique ceci justifie mon propos par le témoignage de Thierry Ardisson pendant la session 2004, il était en compagnie de Tarek Ben Ammar, d'Estelle Halliday et moi même nous faisons une promenade sur l'avenue Habib Bourguiba à Tunis, il n'a pas imaginé que dans un pays arabo-musulman existe une avenue principale qui grouille de jeunes attablés sur les terrasses de café, une mixité et les filles sont en décolleté il a eu l'impression qu'il se promenait sur les Champs-Élysées. Mais une fois les JCC sont terminés, la ville de Tunis devient morte, c'est la guigna.

Quant aux retombés économiques, il y a toujours une dynamique touristique lorsqu'on a une influence de cette envergure qui sont les JCC où des étrangers qui arrivent avec un pouvoir d'achat élevé qu'ils soient Africains, Arabes ou Européens peuvent dépenser de l'argent en déjeûnant ou en dînant dans des restaurants luxueux, en achetant des cadeaux et visitant des lieux touristiques et historiques ; mais malheureusement, maintenant les JCC sont en recul car elles vivent un essoufflement ; d'ailleurs, pendant la session 2004, je croyais faire avec Ahmed Baha-Eddine Attia la réanimation des JCC tout le monde a accepté notre invitation et la qualité, le niveau des films projetés sur les écrans tunisiens

était bonne ainsi que l'organisation mais hélas, cet essoufflement continue dont le problème épineux que connaît les JCC est la mauvaise condition de projection dans nos salles de cinéma, alors que le ministère de la Culture a donné de l'argent aux propriétaires de salles pour les rénover d'un montant qui dépasse les 5 MD mais en vain rien n'a été fait ils ont pris cet argent pour les mettre dans leur poche et rembourser leurs dettes, d'où nous avons une mauvaise image. Les Africains réclament qui ne se sentent pas chez eux, tout d'abord ils ne sont pas chez eux ils sont invités par la Tunisie, mais le problème qui se pose est que d'une part quand les JCC invitent des stars qui sont à majorité égyptienne et toute les lumières sont braquées sur eux et d'autre part si on les invite pas les critiques vont écrire que les JCC sont une manifestation terne mais le problème qu'on doit résoudre c'est qu'on a une star africaine qui arrive personne ne lui donne une considération, je vais vous raconter une situation que j'ai vécu c'est pendant une conférence de presse un journaliste pose la question à Ousmane Sembene : quel est votre itinéraire ? C'est vraiment insultant et dégradant pour ce grand personnage car certains de nos journalistes ne sont pas professionnels.



Ahmed Bahaeddine Attia, né le 26 mai 1945 à Sousse et décédé le 10 août 2007 à Tunis, est un réalisateur et producteur tunisien. Il s'active également au plan méditerranéen en tant que président de l'Association internationale de producteurs indépendants de Méditerranée, pour la promotion de l'audiovisuel méditerranéen et, au plan africain, en tant que membre de la Fédération panafricaine des cinéastes

Ahmed Baha-Eddine Attia: Directeur des JCC des sessions de 1992-1994 et 2004 et Producteur du cinéma

Les JCC ont des objectifs déclarés et d'autres sous-jacents, les fondateurs de ce festival tels que Tahar Chériaa, Nouri Zanzouri et Moncef Ben Ameer viennent du ciné-club donc d'une philosophie spécifique. La Tunisie est indépendante depuis plus d'une dizaine d'années, elle voulait affirmer une identité, une culture qui est à la fois méditerranéenne, africaine et arabe.

Je crois que les JCC sont un festival du cinéma arabo-africain ayant une identité très forte dont son but est de confronter le cinéma prépondérant occidental en présentant des films d'auteurs, de grande qualité du monde entier et seulement les films africains et arabes sont en compétition officielle; d'ou l'idée de Tahar Chériaa est de défendre l'idée d'un cinéma indépendant mondial ou du moins du sud, c'est pour cela elles demeurent un festival incontournable et aucun festival n'a pu l'imiter même le Fespaco.

La caractéristique des JCC est qu'elles sont un festival du film totalement indépendant de la main mise de la FIAPF, selon moi est une qualité extrêmement

importante. Quant à l'esthétique des JCC, elle se caractérise par la découverte d'un nouveau cinéma parce que les films qui sont projetés sur nos écrans en Afrique du nord, en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe en dehors de l'Egypte émanent d'un cinéma colonial.

Au départ, le festival a choisi de présenter l'identité des films en essayant de découvrir des talents mais pas l'esthétique, car on trouve des films dont le sujet est très intéressant mais qui ont été fait de bric et de broc, c'est pour cela que les JCC sont un festival militant qui n'était pas commun, il a fait découvrir le cinéma arabe, africain et maghrébin et ces grands cinéastes africains et arabes au festival de Cannes, tels que le sénégalais Ousmane Sembene, les maliens Suleyman Cissé, Cheikh Omar Sissoko, le mauritano-malien Abdul Rahman Sissako et le guinéen Omar Rouganda puis l'égyptien Youssef Chahine qui a eu une consécration importante et aussi Tawfiq Salah, les palestiniens Elia Suleyman, Michel Khlifé, enfin le libanais Borhane Alawiyé qui ont été révélés à Carthage, mais ce qui révélateur est que souvent on découvrait des réalisateurs qui ont réalisés des courts métrages comme Abdul Rahman Sissako avant qu'ils fassent des long-métrages; aussi le nouveau cinéma tunisien a été connu dans le monde grâce à Carthage tels que les réalisateurs Moufida Tlatli, Férid Boughédir et Nouri Bouzid...

Les JCC ne présentent pas une diversité réelle mais une nouvelle manière de faire l'art scénique parce que la Tunisie est habituée à faire du théâtre, de la danse et de la musique, mais le cinéma est une nouvelle découverte pour la Tunisie et les JCC étaient imprégnées par la génération de l'indépendance ayant une très forte volonté d'affirmer, l'identité culturelle tunisienne qui est une pensée profondément Bourguibienne qui disait que les Tunisiens sont d'origine phénicienne, un peu berbère, méditerranéenne et africaine mais de culture arabe.

Les préoccupations des JCC ont été toujours les memes, la découverte et la révélation de nouveaux réalisateurs vu qu'au niveau mondial il y a une pluralité des festivals de cinéma et la concurrence est devenue rude; mais les JCC

demeurent indispensables et vitales pour la Tunisie. D'ailleurs, c'est le seul festival dans les pays du sud qui ne s'est jamais arrêté depuis sa création en 1966, elles sont biennales malgré les difficultés qu'a connues la Tunisie surtout en 1978 lors des confrontations syndicales /gouvernement, donc la pérennité de ce festival depuis 40 ans est due à la volonté des artistes, des cinéastes et des différents organisateurs et aussi des pouvoirs politiques qui veulent le maintenir car il est à la fois révélateur du cinéma du sud et une fierté de la Tunisie.

L'Etat a la tutelle de ce festival car elle le finance, aujourd'hui la mondialisation nous pousse peut-être vers une privatisation du festival. A mon avis, je considère que l'Etat n'est pas indispensable pour le festival, mais il reste incontournable vu qu'il a des impératifs moraux de sécurité, de bon voisinage, d'amitié avec les autres pays.

Lorsque j'étais directeur de la session 1992, j'ai tenté d'innover et d'apporter un changement mais en vain, suite à la résistance de l'administration qui est la direction cinéma du ministère de la Culture qui pensait perdre sa main mise sur ce festival, mais il faut distinguer entre l'administration et l'Etat. C'est pour cela que je suis pour que les JCC soient une fondation contrôlée par l'Etat parce qu'elle pourra de cette manière recevoir de l'argent public et privé donc ce festival pourra trouver plus facilement des moyens de financement comme le cas du festival de Rotterdam ou le festival de Cannes qui sont obligés de présenter leur bilan au commissaire des comptes désigné par l'Etat (...).

Depuis les années 80, la nomination des directeurs de sessions des JCC est attribuée aux cinéastes par exemple, Rachid Ferchiou a géré deux sessions, Abdelatif Ben Ammar et Férid Boughedir ont géré une seule session, quant à moi j'ai géré trois sessions en revanche la gestion financière est confiée à l'administration (ministère de la Culture). Je pense que suite au changement permanent du ministre de la Culture, chacun ramène ses conseillers, ces derniers par conséquent auront des amitiés et des animosités vis-à-vis d'autres personnes ils vont influencer le choix du ministre; c'est pour cela maintenant on remarque

souvent la nomination du directeur des JCC se fasse avant six mois du déroulement de la session d'où il n'a pas le temps de la préparer et de capitaliser les expériences précédents (...). Selon moi le festival a intérêt à nommer un directeur général pour quelques années pour qu'il puisse constituer un réseau de relations qui est indispensable entre les cinéastes d'une part et les autres festivals d'autre part surtout les sponsors et les bailleurs de fond pour que les JCC aient leur autonomie et leur indépendance vis-à-vis de l'Etat; vu que le ministre de la Culture change souvent et certaines personnes médissent d'autres camarades ou collègues dans le but d'avoir le poste de directeur de la session. En outre, les gens du domaine audiovisuel ont démontré qu'ils savent gérer par rapport aux gestionnaires comme Hamadi Essid qui était un grand cinéaste a fait une très bonne session en 1978. Quant à moi je crois que j'ai réussi une session exceptionnelle de 1992, celle de 1994, je reconnais qu'elle était moins bonne, en revanche, la session de 2004 était une réussite, enfin la session de 2006 dont Férid Boughédir était le directeur, je ne la trouve pas mauvaise au niveau de la sélection des films bien qu'il y a eu peu de films africains qui est du malheureusement au problème de timing entre les deux grands festivals, les JCC et le Fespaco ; le premier se déroule au mois d'octobre année paire et le second se déroule au mois de février année impaire suivante d'où c'est normal qu'un cinéaste tunisien veut présenter son film aux JCC et le cinéaste africain préfère présenter son film au Fespaco. Il est préférable d'espacer les deux festivals et surtout fournir un effort pour que les JCC soient indépendantes et dotées d'un montant important pour que la valeur du Tanit d'or soit attrayante pour les cinéastes africains afin qu'il viennent présenter leur film pour une première mondiale et c'est grâce à moi à la session 1992 que j'ai pu augmenter la valeur du Tanit depuis la création de ce festival qui est devenu de 10000\$ mais malheureusement ce montant demeure le même après 15 ans, alors qu'on aurait dû atteindre le montant de 30000\$ ou 40000\$, tout cela est du à un problème de financement.

Le budget des JCC varie selon la nomination du directeur c'est-à-dire quelqu'un qui sait vendre l'image de JCC auprès des entreprises et il peut avoir des sponsoring par exemple pour mon cas à la session 1992, le budget des JCC est d'un montant de 600MD, j'ai collecté du privé un montant de 450MD et la subvention de l'Etat était de 150MD, puis celui de la session 1994 était d'un montant de 540MD où l'Etat a donné comme toujours 150MD mais j'ai pu avoir du privé 390MD; quant à la session de 2004, son budget était de 700MD et la subvention de l'Etat est de 250MD; j'ai collecté du privé 450MD. En revanche, d'autres sessions ont coûté parfois plus chères que celles que j'ai géré donc je me pose la question: d'où ont-ils eu l'argent?. Je pense que le directeur de la session avait assez d'influence sur le ministère de la Culture pour qu'il puisse pomper des budgets des autres rubriques du ministère afin de les verser aux JCC(...).

Je ne suis pas sûr que les autres directeurs ont fait un bilan parce qu'il y a deux titres dans le budget de l'Etat: Titre I et Titre II; dans le premier figure tout ce qui structure de l'Etat, du ministère, voiture, essence et fonctionnaires etc... Quant à moi, j'ai fait un rapport et je l'ai déposé au ministère de la Culture en plus j'ai institué une nouvelle tradition qui est appliqué jusqu'à ce jour aux JCC qui est de conclure un contrat avec toutes les personnes qui ont travaillé directement ou indirectement avec la direction des JCC, car c'est difficile d'avoir un pouvoir sur des personnes dont elles ne sont pas rénumérées car je pense que tout effort mérite une compensation financière, jamais le budget des JCC n'a conditionné le choix des invités ou des films sélectionnés car les cinéastes africains et arabes ne demandent pas une contrepartie financière mais de leur offrir l'hébergement et le transport. Toutefois, la spécificité des JCC est que la censure est interdite car le comité de sélection des films est constitué par une majorité de cinéastes, d'amateurs et de cinéphiles. Cependant, le choix des films est très subjectif mais soumis à des règles objectives c'est-à-dire que les films doivent être produits pendant les deux années précédant la session suivante des JCC ; je vais vous présenter deux exemples le premier est que l'Etat Omanais a

demandé au gouvernement tunisien d'interdire la projection du film sur la guerre de Dhofar mais en vain le film a été projeté, puis le deuxième à la session de 2004, le gouvernement syrien est intervenu en demandant au pouvoir tunisien d'interdire la projection du film du cinéaste syrien Omar Amiralay ; encore une fois le film est passé.

Je crois que les JCC ont réalisé parfaitement leurs objectifs en révélant les auteurs arabes et africains comme Ousmane Sembene, Suleyman Cissé, Tawfik Salah et Youssef Chahine, même les acteurs ont eu leur chance, leur notoriété, leur révélations grâce aux JCC en ayant des prix d'interprétation comme la tunisienne Hend Sabri et l'égyptien Ezzet El Allali.

Nous devons repenser les JCC sans aucun doute parce que l'Etat a fait énormément d'efforts en aidant et octroyant les cinéastes à la production et surtout qu'elle a donné presque sept milliards aux propriétaires et distributeurs des salles pour la renovation afin qu'elles soient dotées des normes internationales mais en vain car le ministère de la Culture n'a pas assez de personnel qualifié pour le contrôle de ces salles donc les propriétaires des salles ont encaissé de l'argent et l'Etat n'a fait aucune enquête, alors que cet argent appartient aux contribuables, il y a un problème !!! On se retrouve maintenant avec presque dix salles sur toute la Tunisie alors qu'avant il y avait environ 70 salles donc c'est pour cela l'ouverture de la dernière session de 2006 était catastrophique au niveau de l'organisation, de l'accueil et surtout les conditions de projection étaient désastreuses (...)

Il y a eu deux ou trois tentatives dans le passé pour construire une équipe ou une organisation structurée et permanente des JCC, mais malheureusement elles n'ont pas abouti par exemple celle de Hamadi Essid en 1978, de Rachid Ferchioui en 1982-1984 et la mienne en 1992; nous avons été confronté à la résistance acharnée et incroyable de l'administration qui préférait garder sa main mise en nommant à chaque fois un nouveau responsable.

Les JCC ont beaucoup souffert des dysfonctionnements essentiellement de la nonchalance de l'administration tels que l'organisation de la cérémonie d'ouverture et de la clôture, le cabinet du ministère de la Culture qui est chargé de distribuer les cartons d'invitation alors que c'est le rôle du directeur de la session et d'autres...par exemple à la session de 2006, le catalogue a été distribué aux professionnels, aux journaistes et invités à la fin de la session ceci est une grosse erreur dont le directeur de la session n'est pas responsable car on ne lui a pas donné les prérogatives de gérer ce volet car il est responsable seulement de la sélection et des choix des films, des invités mais c'est l'administration qui s'occupe de la gestion, de choix des fournisseurs et des imprimeurs (...).

Je ne crois pas qu'il existe des rapports d'évaluation de chaque session et par conséquent c'est un festival qui est sans mémoire puisqu'il n'y a aucune documentation, aucune traçabilité au sein du ministère de la Culture, selon moi c'est de la nonchalance de la part des responsables.

Le phénomène de l'engouement du public des JCC c'est qu'il y a une soif de cinéma dans ce pays grâce à une génération très importante cinéphile que maintenant celle-ci vient avec ses enfants et aussi les Tunisiens aiment l'événement(...)

D'après moi les JCC devraient avoir une double tutelle celle du ministère du tourisme et de la Culture car elles sont un événement international très attendu et pour les autorités tunisiennes un moyen de propagande pour présenter une belle image de la Tunisie et si j'étais décideur politique j'enlèverais le ministère de la Culture et je laisserais seulement le ministère du patrimoine en lui rattachant toutes les institutions autonomes qui dirigent ou organisent les différents métiers de la culture, de la création culturelle, des arts scéniques...

Les JCC ont des retombées culturelles pas seulement sur la capitale mais sur toute la Tunisie car depuis leur création elles ont contribué d'une façon indirecte à l'accroissement du chiffre d'affaire du secteur cinéma et de l'audio visuel car maintenant est environ entre 15 et 20 milliards grâce à la production télé, la

production du cinéma, la production de publicité, la communication, l'exportation, la distribution et surtout les tournages des films étrangers en Tunisie tout ceci est de l'argent qui fait travailler des milliers de gens du secteur audiovisuel est une mine d'emplois pour d'autres personnes tout cela grâce aux JCC.

Quant au marché de cinéma c'est moi que je l'ai créé en 1992 et 1994 et je l'ai repris en 2004 puis en 2006 on l'a enlevé car c'est une responsabilité. Ce marché est une occasion pour l'achat et la vente des films africains et arabes dans la proximité; il ne coûte rien du tout à l'Etat au contraire il rapportait de l'argent par le biais de la location des stands.

Concernant les festivals qui sont nés après les JCC, le Fespaco est sans aucun doute le seul concurrent pour les JCC, quant aux festivals de Marrakech et Dubaï sont dans un autre concept qui dépassent les JCC l'un achète les stars l'autre est un puits d'argent. En revanche, aucun des festivals cités en-dessus ne ressemble réellement aux JCC car ces dernières ont une identité particulière malgré ses défauts; je pense qu'elles vont se perpétuer et se renouveler dans les prochaines sessions vues que la Tunisie vit actuellement une explosion de culture audiovisuelle. On avait 0.2% du budget national destiné à la culture pour produire des films aujourd'hui nous avons 1.5% et que le budget du ministère de la Culture a été multiplié par sept fois, aussi le foisonnement des écoles de cinéma en Tunisie à part les étudiants tunisiens à l'étranger qui sont dans ce secteur.



Abdellatif Ben Ammar, né le 25 avril 1943 à Tunis, est un réalisateur tunisien. Il fonde également une société de post-production, la Ben Duran

Abdelatif Ben Ammar: Réalisateur, directeur des JCC de la session de 1996

Les JCC sont nées d'une idée politique cinématographique tiers-mondiste de la part de Tahar Chériaa qui a compris très vite que le cinéma est à la fois un art et une industrie et qu'il fallait un process à produire des films et de les montrer. A cette époque là, pour montrer n film d'un pays africain ou arabe sur une place cinématographique internationale comme la Tunisie il fallait un tremplin et les JCC ont été un tremplin commercial, en même temps pour amener la cinématographie arabe et africaine à être perçue par le public surtout par les critiques . Ces JCC avaient un rôle particulier qui est de faire connaître au monde l'existence de la velléité, de la production cinématographique de nos pays, en même temps c'est un désir des cinéastes qui veulent parvenir des images, des réflexions dans le but de sensibiliser les autres pays aux problématiques cinématographiques qu'ils rencontrent donc rien ne peut prévaloir qu'un festival comme les JCC et c'est pour cela qu'elles ont très vite conquises les galons du grand festival du Tiers-monde des années 1968 jusqu'au 1975, elles étaient le festival, le plus fort où les invités venaient du monde entier pour voir ce que les tunisiens, les africains et les arabes faisaient. Sur le plan local tunisien, ce festival aspirait à faire de la Tunisie une plaque tournante du cinéma et un centre cinématographie dans le but de stimuler la production locale et régionale surtout quand les JCC ont été créées, les films africains et arabes ont commencé à exister

et cette époque correspondait à ce qu'on appelait la nouvelle vague ; cette dernière était un phénomène ou une alternative au cinéma américain qui a fait son temps et qui n'intéressait plus les places publiques mondiales, c'est pour cela les autres cinématographies des autres pays même de l'Europe de l'Est étaient en droit de dire mais nous aussi nous savons faire du cinéma et il n'y a pas que le cinéma américain ou occidental qui doit être projeté dans les salles du monde d'où le phénomène de la nouvelle vague promue par les français a entraîné tout le monde vers une cinématographie alternative puis si on veut le wagon de la cinématographie Tiers-mondiste s'est collé immédiatement à cela c'est-à-dire les films arabes, africains et l'importance c'est qu'il ont réclamé leur existence(...)

Les JCC sont créées dans une logique internationale d'indépendance de la cinématographie des pays émergents, des nouveaux pays producteurs non pas pour refuser la cinématographie anglo-saxonne traditionnelle mais plutôt pour l'accompagner dans le but d'avoir une petite place en réclamant qu'ils sont intéressés par l'art cinématographique. A cette époque les JCC étaient le premier festival qui a balisé la voie pour d'autres festivals suite à une effervescence totale du paysage tunisien c'est-à-dire le rêve s'installait partout dans les années 1960-1970 dans le pays, il y avait un rêve même Bourguiba a dit « *donnez moi du théâtre je vous donnerai une nation donc donnez moi des arts, de la culture* » et dès ce jour, le ministère de la Culture tunisien est né ; d'ailleurs, nous sommes le deuxième ou le troisième pays au monde après la France à créer un ministère de la Culture donc grâce à Chedly Klibi, ministre de la Culture tunisien, un homme très intelligent, cultivé surtout influencé par Malraux; il a donc adopté une politique culturelle à la Tunisie car il a compris le rôle du cinéma pour le développement d'une conscience nationale (...) Pendant les années 1966-1968-1970, il y avait des avantages et des contraintes dans l'administration tunisienne naissante car elle n'avait pas des schémas pour gérer un festival au niveau économique et technique ; évidemment il y a eu des failles et des défauts mais l'essentiel elle donnait la possibilité pendant une semaine à des cinéastes

africains, arabes et tunisiens d'être ensemble afin de confronter leurs œuvres et de les montrer au monde par le biais aux journalistes, aux producteurs et invités du festival et qu'il y a une intention de production de films, mais la question qui se pose : Est ce que l'administration est plus outillée pour organiser les JCC ?

Selon moi je ne le crois pas la preuve c'est qu'elles ont été imité, il y a eu d'autres festivals dans le monde depuis plus de 20 ans car nous n'avons ni protégé, ni préservé l'aura du festival de Carthage surtout entre 1980 et 2000 où l'Etat tunisien n'a pas réagi du tout suite au départ des cinéastes africains vers d'autres festivals comme le Fespaco, Montpellier et Nantes...surtout des festivals créés après les JCC qui sont devenus des concurrents comme le festival du Caire, d'Alexandrie, de Namur(...). Les JCC étaient à leur apogée de 1966 à 1984 puis c'est la dégringolade en privilégiant le côté spectaculaire en proposant des films faciles égyptiens par exemple pendant les sessions de 1982-1984 où on a ramené plein d'artistes égyptiens, cette tournure était accablante pour les JCC d'où c'était trop tard de les repêcher en 1986 car ce festival était dirigé vers un festival de star système arabe; en plus dans les années 1980 le ministère de la Culture a interdit l'activité de certaines associations cinématographiques comme la FTCC et en diminuant le budget de la FTCA, enfin on a poussé à effriter l'ACT et le résultat est que les professionnels et les gens du secteur cinématographique sont séparés les uns par rapport aux autres (...)

J'étais directeur de la session des JCC 1996 mais je n'ai aucune autorité sur la gestion quotidienne sauf ce qui relève de l'artistique et nous savons que l'art ne supporte pas le diktat administratif. Or, l'administration ne peut pas intervenir pour gérer les JCC car sera mal vu dans le monde entier où l'Etat gère un festival et on a opté pour que certaines associations cinématographiques non lucratives peuvent participer à l'organisation de ce festival d'ailleurs; les festivals de Cannes, du Berlin et de Venise sont une association et se préoccupent de maintenir un festival dans son aura (...). J'ai présenté 180 films et des hommages principalement à Mastroianni et Arthur Penn.

La nomination des équipes des JCC est toujours tributaire de la décision de l'Etat qui nomme l'équipe, le président des JCC est le ministère de la culture qui à son tour nomme le directeur de la session, le vice-président, le secrétaire général. Il faut des décisions salutaires pour que les JCC aient une direction indépendante et permanente afin d'éviter les nominations avant six mois du déroulement du festival qui est un grand handicap par contre si nous prenons l'exemple du festival de San Sebastien, les préparatifs de la session prochaine a déjà démarré, ses prospections, sa feuille de route et ses affiches sont prêtes avec l'appui du gouvernement espagnol. Or, en Tunisie depuis 1986 jusqu'aujourd'hui il n'y a eu aucune réflexion de fond sur ces problèmes, ni de la part du gouvernement, ni évoqué par la presse tunisienne et selon moi le rôle des médias est déterminant dans la prise de conscience de modernisation et de rénovation pour alerter l'opinion publique et les pouvoirs publics sur la question des JCC.

La succession des équipes à elles-mêmes est due à l'idée que chaque directeur de session des JCC imagine qu'il peut faire un festival mieux que les autres et selon moi la nomination du directeur des JCC devrait-être pour trois ans.

Le festival représentait aux équipes organisatrices de 1968 à 1976 un festival phare et militant, à partir de 1978 il a tangué vers un autre festival jusqu'à 1984 et depuis cette date les JCC sont devenues une sorte de creux de vague et elles ont pu reprendre sa place antérieure avec Ahmed Baha-Eddine Attia aux sessions de 1992-1994, mais elles ont atteint le niveau avec quand je les ai dirigés en 1996 après elles ont rechutés parce que Ahmed Baha-Eddine Attia et moi-même avons essayé de guider ce festival d'une manière plus franche sur le choix qualitatif des films et des thématiques abordées ; donc si les directeurs du festival n'ont pas les coudées franche pour pouvoir donner une cohérence à un festival, ce dernier va être hybride (...).

Le budget ne peut pas influencer le choix des films mais lorsque j'ai su le montant du budget dont j'allais disposer je suis allé personnellement quémander de l'argent chez les structures financières tunisiennes en obtenant du sponsoring

afin d'inviter des personnes du monde car on sait que les JCC invitent des réalisateurs africains et arabes qui apportent leur films sans avoir une contre partie pécuniaire ; en revanche, si on invite des réalisateurs américains pour projeter leurs films en hors compétition, évidemment ils demandent d'être payés(...)

Par contre le budget a une influence sur la logistique du festival par l'absence ou la présence d'une structure, par l'existence d'une cellule rigoureuse chargée de la réception des films locaux et étrangers, de veiller sur les conditions de projection et l'état des salles de cinéma, et vous savez que nous avons presque 15 salles sur toute la Tunisie dont 5 salles obéissent aux normes internationales qui se retrouvent sur la capitale, ceci est l'un des points faibles des JCC en plus les décideurs politiques ne réagissent que deux mois avant l'événement ce qui est abérrant !!!(...)

Les objectifs des JCC étaient de propulser la présence des cinéastes africains et arabes dans le paysage cinématographique, les organisateurs et défenseurs des JCC ont adressé un discours à deux cibles différents l'un pour les pouvoirs politiques des pays nouvellement indépendants « *Messieurs vous avez besoin d'une cinématographie, nous défendons vos images, vos messages et vos sensibilités de vos peuples donc vous avez intérêt à ce qu'il ait un cinéma dans vos pays respectifs* » l'autre est pour les autres pays comme l'Europe, le Canada, les USA, le Brésil et l'URSS « *Nous aussi, les Africains et Arabes nous faisons du cinéma qui est peut-être du très bon cinéma, venez le regarder* » donc il fallait que le message soit reçu au niveau international et national et les personnes qui peuvent le diffuser et le médiatiser sont les journalistes et les personnes invités au festival donc ici on soulève une question relative au choix des invités des JCC dont on ignore les critères; par conséquent suite à ces décisions les JCC ont subi des conséquences négatifs vu que l'image de marque de la cinématographie arabo-africaine n'est pas parvenue à la cible internationale (...).

Il faut repenser les JCC du fond en comble en appelant la contribution des cinéphiles, des professionnels du secteur dans le but de les régénérer en tenant compte de la situation mondiale d'aujourd'hui qui est selon moi très favorable pour qu'elles réussissent merveilleusement bien; parce qu'il y a un désenchantement de la cinématographie occidentale, en opposition on a un pays comme la Tunisie appartenant à une région de culture, de civilisation foisonnante, ayant des problèmes, des peuples et des artistes qui impressionnent les producteurs et distributeurs du nord de la rive, car la vie palpite dans le monde arabo-africain (...).

Je ne crois pas qu'il y ait un rapport d'évaluation, par contre en 1996 j'ai évalué la session seulement au niveau technique selon les instructions du ministère de la Culture et non pas un avis sur le contenu du festival.

Avant l'ouverture de la session et après la clôture, il y avait des retombées de presse c'est-à-dire toutes les ambassades tunisiennes à l'étranger transmettaient au ministère de la culture, les coupures de presse relatives au festival alors qu'aujourd'hui plus personne n'envoie un article.

Il faut que les JCC deviennent une association sous tutelle du ministère de la Culture en ayant une ligne éditoriale et surtout savoir vendre l'image des JCC en fidélisant les invités, les journalistes, les critiques et les cinéastes ; par exemple Nouredine Seyle qui est la tête pensante du festival de Marrakech a une équipe permanente tout au long de l'année donc il peut récolter les meilleurs films, puisqu'il assiste à tous les festivals du cinéma dans le monde, malheureusement, les JCC sont dépourvues d'une équipe permanente, donc elles ne peuvent avoir comme films que les restes (...) car on ne veille plus à ce que ce festival ait une portée internationale mais plutôt de satisfaire les besoins du public tunisien, des médias locaux et des journalistes donc d'après moi le star système international n'a pas sa place aux JCC comme celui du festival du Caire qui est plutôt un festival du simili de star, dont sa réputation a dégringolée et il n'arrive plus à se redresser.

Je pense que les JCC sont significatives d'une résultante politique qui peuvent seules faire admettre la pertinence d'une politique cinématographique tunisienne dans le monde en disant que la Tunisie a des écoles publiques et privés du cinéma où les cinéastes tunisiens ont droit aux subventions de production surtout ils ont un podium pour montrer leurs films avec les films arabes et africains au monde entier, de cette manière Tunis deviendra d'une part une plaque tournante pour la production cinématographique en ramenant des investissements par le biais du tournage des films étrangers comme la cas du festival de Marrakech où le Maroc est doté d'aujourd'hui d'une infrastructure cinématographique extrêmement performante, par contre la Tunisie a un déficit d'image à l'extérieur suite au comportement de nos décideurs politiques qui n'ont pas une politique claire envers le secteur cinématographique.

Je pense que le festival de Dubaï est un cliché d'un festival occidental, en revanche Marrakech est devenu un festival intelligent, quant au Fespaco a montré ses limites objectives, il était un tremplin pour la cinématographie africaine, il est devenu un cache misère de la cinématographie africaine car en réalité les pays africains n'ont pas de politique cinématographique cohérente pour donner aux cinéastes africains la possibilité de produire et de réaliser des films, il n'y a ni salles de cinéma, ni des distributeurs, tout se fait à Paris donc les organisateurs sont des français qui invitent tout le monde en affrétant un seul avion pour 300 personnes pour aller à Ouagadougou, on les reçoit avec des fleurs, de la mangue et on fait quelques projections et c'est tout puis on les ramène. Cependant, les JCC ont gardé leur âme dans la conjoncture internationale, elles peuvent redevenir la plaque tournante des films africains et arabes ce qui permettra d'évaluer le présent et d'étudier les perspectives donc il faut que les organismes arabes et africains participent à la tenue des JCC afin de les promouvoir ce festival comme la Ligue Arabe, l'Alecso et l'OUA. Je constate une indifférence de la part du politique à l'égard du cinéma suite à l'ignorance de son importance pour le développement des pays.



Nadia Attia, directrice des arts audiovisuels au ministère de la Culture tunisien et directrice des Journées cinématographiques de Carthage.

Nadia Attia: Directrice des JCC des sessions de 1998 à 2002 ancienne directrice du Cinéma au ministère de la Culture

Tahar Chériaa qui a fondé ce festival dans les années soixante a pour objectif de rassembler les films arabes et africains appelés maintenant les films du Sud, de les diffuser en faisant un franc commun pour montrer toute notre production puis dans le préambule du règlement intérieur des JCC, cette idée principale figure qui est de contrecarrer la main mise des compagnies américaines au niveau de la distribution et de la diffusion des films africains et arabes. La caractéristique des JCC est la confrontation des idées et des débats entre le réalisateur et le public qui ont débouché à des problèmes politiques. Les conjonctures internationales qui ont favorisé la création des JCC sont essentiellement la main mise des compagnies étrangères et la FIAPF voulant que les JCC s'inscrivent au sein de cette institution car presque tous les festivals du cinéma au monde sont adhérents à cette fédération et en contre partie elle aide un peu à l'organisation soit en logistique en donnant des billets d'avion, en prenant en charge des séjours et en mettant à la disposition du festival des films, mais les fondateurs des JCC étaient opposés à cette initiative qui est une forme de promotion des films américains donc on peut connaître l'orientation socio-culturelle des JCC qui défend essentiellement le cinéma du sud. Depuis plus que 15 ans cette spécificité est devenu un créneau dans les festivals du cinéma du bassin méditerranéen (...). Tahar Chériaa a été nommé chef de service du cinéma au sein du ministère de la Culture par Chedly Klibi ; il

a eu l'idée de faire ce festival, d'ailleurs ; la première session s'est déroulée au palmarium en 1966 qui était ouverte à tout le monde, c'était l'époque des années soixante caractérisée par la politique de collectivisation pronée par Mohamed Ben Salah où l'Etat tunisien avait le monopole du cinéma en créant la SATPEC qui s'occupait de la production, de l'importation des films et de l'exploitation de certaines salles qui lui appartenait pour concurrencer la main mise des compagnies américaines de cinéma appelées les sept majors sur toutes les salles en Tunisie qui voulaient casser le monopole ; c'était le combat de Tahar Chériaa jusqu'à l'instauration des JCC en 1966 dont l'objectif primordial est de défendre un cinéma des pays arabes et africains non pas uniquement en Tunisie mais également dans tous les pays africains appelés maintenant les pays du Sud et le jour où ces compagnies américaines ont pu casser ce monopole c'était les années de plomb de Tahar Chériaa à tel point qu'il a été emprisonné vu qu'il a donné une orientation spécifique culturelle, militante aux JCC, d'ailleurs ; certains points figurent dans le règlement des JCC peuvent paraître évidentes alors qu'on doit les mettre dans quelles conditions ont été rédigés et appliqués c'est-à-dire dans leur contexte. Cependant, les JCC ont perdu la primeur des sorties des films nouveaux africains et arabes car deux festivals Namur et Montpellier ont été créés après et que les JCC se retrouvent entre eux donc les cinéastes africains préfèrent aller à Namur, car ils pensent qu'ils ont plus de chance de vendre leurs films et d'avoir des aides financières vu que ces festivals ont beaucoup de moyens par rapport aux JCC. En effet, si vous avez remarqué que le nombre de films programmés dans la compétition officielle a diminué à la dernière session de 2006 et je crois que c'est la première fois que ça arrive car avant il y avait toujours une vingtaine de films entre arabes et africains programmés. Or, cette fois ci, il y a eu que trois films africains programmés pour la compétition c'est très significatif, alors que trois mois plus tard il y aura le Fespaco dont 300 films seront projetés en plus certains pays africains étaient absents comme le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire car ceux-ci pensent que le Fespaco est leur

festival, destiné aux africains subsahariens alors que les JCC ne leur appartiennent plus. Actuellement, les JCC présentent une singularité dans la diversité du paysage culturel tunisien par contre à l'étranger nous souffrons de la concurrence des autres festivals nés après les JCC ; tandis qu'à Tunis elles sont un phénomène extraordinaire malgré le grand problème relatif à la situation des salles de cinéma qui sont d'une part dépourvue des normes internationales de projection et d'autre part leur nombre est entrain de se réduire, car avant il y avait environ 84 salles dans les années soixante-dix, aujourd'hui nous avons une dizaine de salles sur toute la Tunisie dont la majorité sont dans la capitale, c'est dramatique en plus il y a cinq ou six gouvernorats en Tunisie qui n'ont pas de salles de cinéma (...). D'ailleurs ; l'ouverture des JCC de 2006 était un scandale, les sièges sont cassés, le film a été coupé plusieurs fois alors qu'en 2004 nous avons fait une projection numérique à la coupole ; en outre, la ville de Tunis ne s'implique pas assez avec les JCC et je n'oublierai jamais la remarque faite par le réalisateur égyptien Yusri Nasrallah « *Lorsque je sors de la salle de cinéma à la dernière séance la nuit pendant les JCC je trouve les garçons des cafés de l'avenue Habib Bourguiba entrain de nettoyer le parterre à flot d'eau et nous sentons que l'odeur de l'eau de javel, aucun aspect de festivité comme s'ils voulaient nous inciter à partir et de ne pas se rencontrer entre collègues et copains...* ».

En dépit de ces cotés négatifs je n'ai jamais vu une affluence du public lors des JCC à tous les films, on ne comprend pas cet engouement, on peut avancer plusieurs hypothèses de recherche ; mais je pense que l'aspect évènement est important parce qu'il n'y a pas que les JCC, il y a aussi le DOC à Tunis où il y a un public jeune. En effet, les Tunisiens aiment l'évènement ceci est lié à la culture du pays (...). Quant à la portée réelle des JCC a diminuée depuis les années 90 par la profusion de plusieurs festivals concurrents et l'élément gênant dans tout ça est la gestion des copies de films car la majorité des cinéastes dans le meilleur des cas tirent trois copies donc par exemple une des copies est dans un

autre festival donc il faut jongler avec la programmation des films afin qu'elles soient disponibles pendant la session des JCC. Quant l'organisation des JCC est gérée directement par le ministère de la Culture, son implication entraîne beaucoup d'avantages par exemple si le comité directeur a besoin d'un montant de 50 millions DT, l'Etat octroie facilement cette somme, il demeure jusqu'aujourd'hui le principal bailleur de fonds pour les JCC puisqu'il octroi une ligne budgétaire à sa gestion, en plus les frais de gestion, le secrétariat, le parc automobile et les billets d'avion de chez Tunis Air dont le montant n'est pas figuré dans la subvention ; je veux ajouter aussi que tout le personnel qui a travaillé aux JCC est rémunéré. En revanche, certains gens critiquent l'intervention du ministère de la Culture suite à une certaine lourdeur mais je ne crois pas car souvent le responsables de la direction du cinéma sont en même temps responsables de la session mais indépendamment de ça les professionnels, les producteurs ont leur réseau de connaissance pour avoir des films, des contacts donc eux s'occupent des choix des films et l'administration s'occupe de l'organisation et de la logistique par exemple la session de 1992 n'a pas souffert du soutien de l'Etat dans l'organisation des JCC car son rôle consistait à faire de l'intendance et on a laissé les professionnels du secteur cinématographique imaginer et organiser à leur façon la manifestation qui a été dirigé par Ahmed Baha-Eddine Attia(...) ; elle était une excellente session et suite au succès de cette session le ministère de la Culture tunisien a demandé que la même équipe dirigera la session de 1994, mais malheureusement elle fut très mauvaise car le directeur de la session s'est occupé de la production d'un film pendant la session, quant à la session de 1996 dirigait par Abdelatif Ben Ammar est peut-être l'une des sessions à oublier. En revanche, l'organisation des JCC est revenue à l'administration à la session de 1998 c'est-à-dire à la direction du cinéma où j'étais la responsable et j'ai demandé à ce qu'il ait une association entre le privé qui sont les professionnels du cinéma et le ministère de la Culture ; nous avons travaillé ensemble avec toute générosité et talents jusqu' en 2004 où on a associé

carrément Tarek Ben Ammar parce qu'il pouvait aider les JCC et c'était important pour nous de rehausser l'image des JCC vu que sa place a été prise par le festival de Marrakech et plus personne ne voulait venir ; mais tout en gardant l'objectif initial un festival arabo-africain car il y a eu la tentation de dévier les JCC vers un festival méditerranéen ou bien le changer en sous Cannes, en sous Berlin ou bien en sous Venise ; alors qu'il faut renforcer et promouvoir l'apport de tous ces professionnels surtout au niveau sponsoring car ils sont plus dynamiques et efficace par rapport à l'administration(...). Quant au choix maintenant opté par le ministère de la Culture est de renforcer la coopération entre le privé et l'Etat ceci est confirmé par la désignation de Férid Boughédir en tant que directeur des JCC à la dernière session de 2006, il y avait une équipe de jeunes qui était efficace mais selon moi la grosse lacune consiste en fait qu'on ne capitalise pas beaucoup les expériences précédentes, car quand je suis partie à la retraite on a pas essayé de me contacter afin de me demander des conseils et ils se sont confrontés aux problèmes de la réception et du retour des copies de films et ou certains cinéastes ne sont plus des enfants de cœur donc systématiquement chaque cinéaste après son retour réclame que sa copie est défectueuse suite à l'état des appareils de projection qui est mauvaise et il demande que nous lui remboursons une nouvelle copie, ceci nous fait réfléchir à des points que nous allons glisser dans l'un des articles du règlement ; c'est pour cela seule l'expérience permet d'appréhender ces cas. Pour la session de 2008 je ne sais pas du tout ce qui va se préparer surtout que l'organisation se fait dans l'urgence car quand on nomme une nouvelle équipe qui débute seulement six mois avant l'ouverture du festival donc on ne doit pas s'étonner de la mauvaise organisation. Je ne pense pas qu'un jour les JCC seraient privatisées car d'une part elles sont un acquis et d'autre part pour organiser une manifestation de cette envergure il faut avoir les moyens financiers et l'Etat est le seul bailleur de fond dont sa participation est plus de 75% , c'est exactement le même raisonnement que celui de la production des films tunisiens si l'Etat n'avait pas subventionné des films

tunisiens depuis 1966 avec Omar Khelifi pour son film El Fejr jusqu'à aujourd'hui aucun film tunisien n'aurait été produit ou réalisé donc vous comprenez l'avantage de l'Etat pour gérer et financer les JCC qui ont pu exister jusqu'à maintenant (...). Quant aux conditions du déroulement des différentes sessions a suscité beaucoup de réflexions et des débats entre les professionnelles et l'administration et ce qui m'intéresse dans votre guide d'entretien c'est la question : *comment repenser les JCC* car il va falloir les repenser parce que la concurrence devient tellement ardue, par exemple hier il s'est tenue le festival de Milan qui a calqué la même ligne éditoriale des JCC puis Tétouan au Maroc sans compter Fribourg qui sont toujours des cinéma du Sud tous nos cinéastes étaient invités là-bas en outre le problème qui se pose aux JCC est qu'auparavant les copies des films étaient mises à la disposition des JCC mais maintenant les cinéastes demandent un prix de location même pour une ou deux projections par exemple je me rappelle que Michel Khlifé nous a obligé de payer les frais de location de son film et cette tendance se généralise et je comprends parfaitement les réalisateurs et les producteurs d'où on doit anticiper le montant de la location des films dans notre rubrique budgétaire. Le budget de l'Etat augmente d'une session à une autre les prestations que peuvent nous fournir des organismes nationaux comme Tunis Air, les hôtels parce que les grosses rubriques sont les billets d'avion et les frais de séjour qui sont chers et heureusement que les JCC se déroulent hors haute saison ; les JCC ont une ligne budgétaire et toute l'argent est transférée à l'ANP qui est un moyen pour avoir un accès direct au budget en plus les subventions sont transférées aussi à ce compte d'où le responsable de la gestion des JCC est la seule personne habilitée à signer les chèques et elle a le droit d'effectuer un contrôle rigoureux ; heureusement, nous n'avons pratiquement jamais eu des dépassements, grosso modo au point de vue de gestion, il faut un responsable du ministère de la Culture en tant que gestionnaire et financier dans l'équipe des JCC c'est indispensable car pour nous comme le feu rouge il vient nous dire que nous avons émis 100 billets d'avion et nous reste que

10, ou bien pour les frais d'impression des catalogues, du quotidien des JCC toutes ces choses paraissent anodines mais sont très importantes. Concernant les invités stars c'est une autre paire de manche là on avait vraiment réussie avec Tarek Ben Ammar parce qu'il a des liens très importants vu qu'il est à la fois un producteur et un distributeur international de films donc la star Omar Sharif est venu en 2004 invité par Tarek Ben Ammar ramené dans son jet privé sinon les stars exigent d'être payer pour leur apparition au festival comme le cas du festival du Caire qui a payé Alain Delon. Par ailleurs, on ne sent jamais vraiment soucier de leur présence car on s'est dit que les vrais stars des JCC ce sont les films plus que jamais il faut tenir à cette étiquette du festival du film d'auteur(...). Depuis 1966 jusqu'à ce jour il y a un rituel qui persiste dès le lendemain de la projection du film en compétition, il y a un débat entre le public et les réalisateurs, il est toujours animé par les membres de la FTCC, le débat se déroule à la maison Ibn Khaldoun . Les six dernières sessions, il y a eu la section vidéo qui commence à avoir plus d'ampleur très importante ; c'est une occasion de connaître d'autres cinéastes et tisser des liens avec les adhérents de la FTCC et les JCC leur offre un séjour à des tarifs préférentiels pour qu'ils puissent être à la première loge du festival.

Nous avons demandé une structure permanente pour les JCC, ne se risque uniquement pour recevoir et répondre au courrier mais en vain donc il y a quatre ans on a trouvé une solution de nommer Moncef Ben Ameer comme secrétaire permanent des JCC pour s'occuper des archives car il connaît tous les rouages, tous les ordres du jour, les coulisses de toutes les sessions et pour éviter certaines failles par exemple lors des sessions 1998-2000-2004 dont le ministère de la Culture les a dirigé, et on tenait à ce que le catalogue soit toujours prêt je crois deux jours avant la conférence de presse car c'est la vitrine des JCC ; en revanche, à la dernière session de 2006 le catalogue a été distribué quelques jours avant la clôture qui est une faute impardonnable suite au changement d'imprimeur car on a préféré un autre à (MIM), qui connaissait et possédait tout

ce qui rapporte aux JCC en plus il faut contrôler les salles de cinéma de la capitale au moins un an avant l'ouverture des JCC pour savoir les défaillances tels que l'état des cabines de projection et des salles puisque le ministère de la Culture les a accordé une subvention, mais malheureusement cette argent n'a pas été utilisée à ses fins et il n'y a eu aucune mesure de la part de l'administration envers les propriétaires de ces salles selon moi c'est de la nonchalance (...). Quant au choix du jury, il y a toujours une répartition géographique, deux africains, deux arabes, un tunisien et un occidental, maintenant ils sont sept membres car avant ils étaient neuf ; mais on doit avoir toujours un nombre impair et le président du jury a deux voix pour trancher en cas d'ex-aequo. Ces membres arrivent à Tunis avant l'ouverture des JCC et le directeur de la session est dans l'obligation de faire une réunion avec eux pour leur distribuer le règlement afin de faire connaître les objectifs des JCC et pour les informer que le palmarès doit-être accompagné d'un justificatif c'est-à-dire de dire tel film a été récompensé pour ces qualités suivantes ; par exemple au dernier palmarès de la session 2006, il y a eu des prix qui n'ont pas été distribués alors que le règlement stipule que tous les prix doivent être attribués comme le prix de la première œuvre cinématographique, donc le directeur de la session est responsable de cette omission car il a le droit d'obliger le jury d'attribuer ce prix(...). Il est vrai que les JCC se sont rendues compte tardivement pour rendre hommage à Tahar Chériaa et aussi elles ont connues des pressions extérieures pour interdire certains films mais en vain car il y a une force, une résistance de la part des personnes du secteur et des associations cinématographiques, car il y a quatre ans le film syrien Omar Amiralay « الطوفان في بلاد البعث : Déluge dans le pays du Baath » a suscité beaucoup de pour-parlers et négociations, le ministre de la Culture Abdelbêki Hermasi a refusé qu'il soit projeté aux JCC mais il a cédé en me disant « *c'est sous votre responsabilité* » (...).

Les critères de nomination de l'équipe des JCC relèvent du ministre de la Culture mais c'est toujours la personne qui s'occupe de la direction du cinéma va représenter l'Etat, les autres membres changent d'une session à une autre.

La loi de finance stipule que le ministère de la Culture a une ligne budgétaire qui englobe toutes les manifestations chaque année nous avons une subvention que nous cumulons car les JCC se déroulent tous les deux ans, le montant de subvention annuel est de 300 MD reparti comme suit : festival amateur de Kélibia, festival de l'Enfance à Sousse, festival du Doc à Tunis mais le montant important est alloué aux JCC son budget augmente d'une session à une autre et dépasse 1,5 MD qui est géré par l'ANP car elle reçoit les subventions du sponsoring comme le cas de Tunisie Télécom qui a allouée 300 MD mais je dois ajouter sur la nécessité d'avoir une équipe permanente ; je voulais parler de la nécessité toujours de cette structure permanente pour avoir le sponsor car on doit savoir faire du bon marketing pour les JCC car avant la BIAT était le sponsor unique après elle s'est retiré et nous ignorons les raisons surtout après cette session de 2006 qui était très mauvaise au niveau de l'organisation vu qu'ils n'ont pas reçu assez de billets et des cartons d'invitations et les personnes qui ont sponsorisés l'événement n'ont pas eu un traitement à la hauteur des VIP(...). En effet, nous avons obligé les personnes invités à l'ouverture et à la clôture des JCC d'être habillés en tenue de soirée ; smoking pour les hommes et belle toilette pour les femmes mais la majorité des personnes du secteur surtout les journalistes ont riposté en disant que nous sommes pas à Cannes et que nous faisons notre travail et nous sommes pas obligés de mettre un papillon.

Il faut repenser les JCC vu que le problème primordial à Tunis c'est le manque des salles de projection mais peut-être il va se résoudre avec la cité de la Culture qui sera opérationnelle qu'en 2010-2012. Ce qui est certain, nous ne manquons ni d'imagination ni d'esprit d'organisation, les JCC ont des cinéphiles et un public fidèle juste les moyens financiers car quand nous avons voulu faire

une animation dans la ville de Tunis en 2004, en projetant des séquences de films sur les murs c'était énorme et coûteux donc si on n'avait pas un budget, le projet ne pouvait pas être réalisé (...).

Nous constatons que les africains ont déserté les JCC au profit du Fespaco qu'ils considèrent plus important et pensent que nous sommes à la limite des racistes, car par exemple quand un film malien passe à 15h à l'Africa où la salle est presque vide ; par contre à la même heure un film égyptien passe dans une autre salle qui est comble ; là une question se pose : qui est le responsable ? A mon avis, il y a tout un travail de coopération à faire avec les professionnels tunisiens qui sont proches des cinéastes africains afin de les ramener, on doit les épater car ce n'est plus la même conjoncture. Avant les africains venaient aux JCC parce que c'était pratiquement le seul festival où les africains peuvent présenter leur œuvres ; c'était un autre esprit pas uniquement au niveau des JCC mais d'une façon générale, par exemple Sembène Ousmane et Suleyman Cissé ne veulent plus venir en plus, ils ont demandé de l'argent pour la projection de leur films. Selon moi je pense que les JCC sont un acquis énorme qui ont toujours existé depuis 1966 jusqu'à 2006 alors qu'il y a plein de petits festivals qui poussent comme des champignons qui font deux ou trois sessions puis ils s'arrêtent ; c'est un festival qui a été sauvegardé malgré que nous avons eu des bonnes sessions et d'autres moyennes et c'est pour cela les JCC se déroulent tous les deux ans car nous n'avons pas un grand volume de films arabes et surtout africains, donc je pense les objectifs décrits dans le règlement général sont atteints(...).

La direction du cinéma faisait des rapports d'activité qui sont assez informels mais il y a aussi des dossiers de presse ; en principe ils existent, donc il faut contacter maintenant les nouveaux responsables pour les consulter.

Tous les départements ministériels, toutes les institutions sont susceptibles d'apporter une aide aux JCC ont travaillé et coopéré avec le comité directeur,

donc certains sont impliqués automatiquement comme le gouvernorat de Tunis qui se charge des banderoles, la mairie de Tunis met à la disposition le théâtre, le ministère de Tourisme organise les soirées, le ministère de l'Intérieur est très important pour la sécurité et surtout pour l'accueil des invités qui arrivent à l'aéroport de Carthage sans avoir le visa par exemple pour le cas des Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés qui ont un passeport israélien, ainsi que la douane pour faire sortir les films étrangers et la poste.

Les retombées culturelles des JCC sont la seule occasion pour la production tunisienne et les cinéastes tunisiens de montrer leur œuvres au public tunisien et étranger ; qu'on veuille ou pas bon gré mal gré c'est un festival du film d'auteur, les gens sont entraînés de se cultiver et d'apprendre beaucoup à travers les JCC et la retombée directe c'est la création des instituts d'audio-visuels et du cinéma à la Charguia, à Gammarth, c'est un métier d'avenir, car chaque société de communication va recruter des futurs diplômés de ces instituts ; notre souci est de penser à l'avenir et à la relève faute de background car les vétérans ont vieilli puisque le jeune cinéaste tunisien a 45 ans donc il faut que les JCC pensent à récupérer ces jeunes diplômés et de créer une section spéciale pour la production des écoles de cinéma afin de les encourager, les stimuler. Quant aux retombées économiques existent mais l'aspect festif n'existe pas c'est «*la guigna*» c'est une question de logistique car le comité des JCC coopère avec certains restaurants pendant la période du festival qui sont ouverts la nuit mais le problème qui se pose : comment cerner et filtrer l'entrée à ces restaurants car les prix offerts sont avantageux surtout pour l'alcool ? ou bien ces lieux seront réservés uniquement aux invités des JCC et on aura deux cas : soit une foule et la logistique devient très compliquée ou bien ces restaurants deviennent des ghettos, alors que l'idée initiale est d'avoir une ambiance joyeuse, festive, un endroit décent réservé aux personnes, aux invités du festival car après un film les gens souhaitent rencontrer des amis, des connaissances ; par exemple nous avons pensé à installer un énorme chapiteau sur l'avenue Habib Bourguiba à côté de l'hôtel International comme au

festival de Namur pour les chaînes de télévisions pour filmer des entretiens, et des rencontres avec les professionnels, les cinéastes et les cinéphiles entre eux mais c'est encore une fois une question de moyens financiers.

D'après moi, le festival de Dubaï, c'est l'abcd de l'argent on peut tout faire même ramener les meilleurs stars de Hollywood, puisque tout est basé sur l'argent et ces stars peuvent courir derrière ce festival et demandent à y assister puisqu'ils sont rémunérés au prix fort ; en revanche, l'organisation est très rigoureuse, l'invité est pris en charge, mais malheureusement ce festival n'a pas de public ; par contre le festival du Caire n'a aucune ligne directrice ce n'est pas un festival intéressant au point de films, il est imprégné par l'esprit de vedettariat quant au Fespaco, ses organisateurs se désintéressent de plus en plus car on peut rester deux jours pour avoir un badge. Cependant, je n'aime pas certains arguments évoqués par certains gens en disant, c'est la pagaille en Afrique que c'est un peu misérabiliste et condescendant parce que c'est pauvre et africain ; en occurrence le Fespaco a de mieux que les JCC, des lieux et des endroits où le public, les cinéastes se retrouvent pour discuter des films autour d'une table pour manger et se soûler.

En conclusion, les JCC ont une ligne directrice qui est sauvegardée mais ce qui leur manque c'est l'argent, l'organisation et une équipe permanente bien dirigée mais j'étais désolée car je m'attendais à la dernière session de 2006 ; les JCC vont fêter les quarante ans d'existence des 20 sessions d'une façon exceptionnelle, même Férid Boughedir n'a pas pensé à faire des médailles spéciales pour être offerts à des vétérans ; honnêtement, il n'y a que les africains qui savent faire une fête avec la danse, le rythme et la musique. Je pense qu'ils ont tablé sur la rigueur en présentant un dessinateur qui dessine sur le sable ceci peut être présenté à n'importe quelle manifestation à mon avis il n'y a eu ni originalité ni une spécificité pour la fête d'ouverture des JCC qui donne une idée claire sur ce festival.



Férid Boughedir, né en 1944 à Hammam-Lif en Tunisie, réalisateur tunisien. Il est également critique et historien du cinéma. Son premier long métrage de fiction, *Halfaouine, l'enfant des terrasses*, reste le film tunisien le plus connu dans le monde. Il réalise deux long-métrages documentaires présentés en sélection officielle au Festival de Cannes : *Caméra d'Afrique* (1983) et *Caméra arabe* (1987). Il est délégué général lors de 14^e session des JCC. Il est membre des jurys officiels de Cannes (1991), Berlin (1997) et Venise (1999) et président du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (2001)

Férid Boughedir : Directeur des JCC de la session de 2006

Les JCC sont nées en décembre 1966, quatre ans après la création du ministère de la Culture tunisien dont Chedly Klibi était le ministre, il devait évidemment créer un responsable par secteur, pour les beaux arts, le théâtre et pour le cinéma, donc il a nommé Tahar Chériaa qui était le président de la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs (FTCC) et professeur d'arabe à Sfax. Il était grand animateur du cinéma puisqu'il avait même créé la revue « *Nawadi Cinéma* ». Tahar Chériaa s'aperçoit qu'il y a quelques courts métrages tunisiens qui ont été réalisés par la SATPEC et dont les thèmes sont sur les danses folkloriques de la Tunisie ou sur des peintres tunisiens par exemple Zoubeir Turki, Ammar Farhat...ces courts métrages étaient exploités par nos ambassades tunisiennes à l'étranger pour une propagande de la culture tunisienne (...). Je pense que l'objectif de la création des JCC est d'avoir un environnement favorable au cinéma tunisien et de nouer une solidarité avec les pays du sud: pays africains et arabes. Tahar Chériaa s'est très vite rendu compte que le cinéma national tunisien ne pouvait pas exister s'il ne maîtrisait pas la distribution qui

n'était pas entre les mains des Tunisiens, mais malheureusement entre les mains des étrangers, malgré l'indépendance du pays en 1956, donc en 1962 à sa nomination au ministère de la Culture, il a trouvé quelques courts métrages que j'ai cité en haut, il a essayé de passer ces films dans les salles de cinéma à Tunis mais les responsables de ces salles ont refusé de les passer car ils ont des contrats exclusifs avec des compagnies américaines tels que Golden Mayer, Universal, 20th Fox etc...toutes ces grandes firmes ont des agences sur Tunis et tous les chefs d'agences qui représentent ces firmes étrangères ont dit à Tahar Chériaa qu'ils ont des contrats avec des compagnies européennes et américaines comme Gaumont-Pathé ect ... qui stipulent qu'il y a des longs métrages et des courts métrages par exemple avant la projection des films « *les dix commandements* ou *Samson-Dalila* » il y a toujours un court métrage, donc il n'y avait pas de place pour les films tunisiens. Tahar Chériaa pensait que la Tunisie est devenu un pays souverain, indépendant qu'il pouvait récupérer ces salles de cinema, donc l'idée ou la conjoncture de la création des JCC est de décolonisation imprégnée par les idées de Franz Fanon, la conférence de Bandung en Indonésie en 1955 (...).

Tahar Chériaa un indigo, il a convaincu le ministre de la Culture, Chedly Klibi en première étape d'imposer des films courts métrages tunisiens projetés dans ces salles par un décret même une fois par trimestre, à ce moment là, il a réalisé le rapport de force de ces firmes chapeauté par la MPEAA (Motion Pictures Export Association of America) par un boycott en retirant tous les films occidentaux des salles sur le territoire tunisien (...).

Tahar Chériaa a écrit un rapport capital pour l'Unesco sur la circulation des films et sa relation avec la production de films provenant de l'Afrique afin de montrer la distribution est un point essentiel et non la production; car la distribution détient l'argent qui passe dans les salles du cinéma par le biais de l'achat des billets par exemple un film qui coûte 300 Millions \$, il faut qu'il passe dans un certain nombre de salles de cinéma pour récupérer la somme d'argent et même de préférence qu'il fasse des bénéfices pour pouvoir produire un 2^{ème} film

donc de cette manière que la distribution fonctionne dans le monde (...). Mais avec l'avènement de la télévision aux USA en 1950 qui est devenu un nouveau phénomène très développé en attirant la moitié des spectateurs du cinéma américain; ces derniers restent chez eux pour regarder la télévision d'où l'émergence immédiat d'un manque à gagner de 50 % pour les compagnies de films américains qui ont décidé absolument d'envahir ou plutôt de projeter leurs films sur les écrans européens et des pays du Tiers-monde sauf le bloc soviétique qui était interdit à ce moment là au cinéma américain (...).

On constate que les JCC devenaient un tremplin pour un mouvement panafricain beaucoup plus large que la Tunisie qui n'est pas artistique mais plutôt politique qui répond à plusieurs autres questions à la fois celle du dessein politique que nous étions des pays colonisés, on croyait qu'avec notre indépendance nous étions libérés donc il faut parachever les positions politiques culturelles et les JCC qui entrent dans une stratégie politique de décolonisation, donc les JCC sont un vrai festival militant et sa singularité se caractérise par le fait qu'elles ont introduit le cinéma africain, vu que la culture africaine noire n'existait pas comme composante de recherche d'identité. Quand le Tunisien se battait contre l'occupant français il ne savait rien du tout sur la culture noire, au contraire pour lui, c'est une culture méprisée, sous-estimée qui appartenait à des anciens esclaves (...). Donc la particularité et la surprise des JCC est qu'en 1966 ont apporté un film noir du réalisateur sénégalais Ousmane Sembene «*La Noire de*» qui a eu le Tanit d'or ; il est apparu comme un phénomène social, c'est une révolution alors que dans l'esprit de la majorité des tunisiens «*le Noir*» est un domestique et la singularité des JCC est qu'un homme noir est devenu une vedette, puis c'est grâce aux JCC qu'on a un ciné-club nommé Djbril Diop Mambety aujourd'hui, qui peut penser à prendre un nom de cinéaste sénégalais? Alors qu'à mon époque on prenait un nom d'un cinéaste européen par exemple Francois Truffaut ou autre ceci est une singularité qui n'existait pas dans les autres pays arabes sauf en Tunisie.

Les préoccupations et les objectifs des JCC étaient à mon avis, premièrement la création des conditions favorables pour un cinéma tunisien avec l'aide et la solidarité des pays voisins, deuxièmement puisque les JCC étaient fondées par Tahar Chériaa qui croyait profondément dans le pouvoir éducationnel et culturel du cinéma, c'est quelqu'un qui venait du ciné-club on sentait que les JCC sont comme un ciné-club géant surtout que l'idée principale de tous les ciné-clubs dans le monde est de prouver aux populations que le cinéma est un art, un moyen d'éducation et non pas du commerce. Tahar Chériaa veut lutter contre l'influence du mauvais cinéma par exemple le cinéma égyptien commercial donc le rôle des JCC est de montrer des films arabes et africains non commerciaux et aussi des films occidentaux de grands metteurs en scène comme Elia Kazan. Cette idée de séparation entre le film commercial et le film culturel est très ancrée dans la mentalité des adhérents et membres des ciné-clubs qui continuent à la propager, même beaucoup de cinéastes égyptiens ont protesté lors les JCC en évoquant qu'elles prennent que les films des réalisateurs marxistes tels que Tawfik Salah, des marginaux tels que Youssef Chahine, d'où l'affirmation que les JCC défendent le cinéma de qualité alors qu'on sait que le cinéma arabe est essentiellement égyptien et majoritairement commercial (...). Les JCC ont révélé des cinéastes et des films devenus d'auteurs tels que Salah Abou Saif, Youssef Chahine, Kamel Echeikh, Tawfik Salah et Chadi Abdelsalem et ce choix correspondait à la logique des ciné-clubs(...). La politique des JCC est l'orientation, le militantisme des ciné-clubs en plus de faire découvrir aux spectateurs tunisiens des films de qualité qui ne sont ni arabes ni africains mais venant des autres horizons. Normalement, ces films ne pouvaient pas exister car c'est un festival arabo-africain, mais c'est grâce à la culture des ciné-clubs, des fondateurs de ce festival qui ont toujours fait un hommage à un autre cinéma tel que iranien, italien, libanais qui a eu un succès fou plus que le cinéma occidental.

A la session de 2006 dont j'étais le directeur, j'ai introduit une autre ouverture importante qui est le cinéma d'Asie en faisant un hommage spécifique

au cinéma de la Corée du Sud et de l'Amérique Latine, particulièrement le cinéma argentin qui est en avance, ceci relève de ma formation de ciné-club dans le but de valoriser le cinéma d'auteur, d'un artiste, d'un point de vue sur un thème précis politique, économique, social et artistique (...).

Les Tunisiens aiment les événements et les fêtes par contre le même film qui sort en cours de l'année personne n'ira le regarder car le festival est imprégné du phénomène de la sortie qui l'emporte donc tout le monde veut regarder n'importe quel film c'est le même effet que le multiplex; les JCC fonctionnent comme un multiplex on ne sait pas quel film on va regarder bref c'est une sortie (...)

Les avantages de la tutelle de l'Etat c'est qu'il continue à défendre les JCC pour qu'elles demeurent un festival de cinéma d'auteur et non un festival commercial qui est une garantie, mais en même temps il y a un inconvénient c'est que l'Etat peut devenir un censeur en s'opposant à l'invitation par exemple d'un réalisateur ou d'un journaliste qui a critiqué dans son journal la Tunisie ; il y a eu des interférences supra-culturelles pour ne pas dire des interférences politiques; il y a cinq ans certaines personnes dont l'Etat tunisien soupçonne qu'ils allaient semer la zizanie ou critiquer le gouvernement sous prétexte du cinéma, leurs noms ont été enlevé de la liste des invites, vu que l'Etat est le bailleur de fond le plus important des JCC donc il impose sa liste; heureusement qu'il n'a jamais censuré des films.

Les équipes organisatrices des JCC sont désignées par l'Etat ; concernant la session de 2006 nous avons été confronté à plusieurs contraintes financières par exemple avant on faisait le catalogue du festival chez l'agence MIM qui est extrêmement professionnelle, sérieuse mais le ministère de la Culture a changé d'imprimeur pour le moins disant suite au copinage au sein du ministère alors j'ai écrit au ministre pour lui dire que jusqu'à présent on prenait le mieux disant mais sans réponse de sa part jusqu'à présent ; c'est pour cela on a eu le catalogue à la fin de la session et tout le monde rouspétait, mais il faut savoir que le directeur du festival est limité par le ministère; je me suis battu pour avoir de l'argent en

dehors de l'Etat pour payer l'agence MIM ; je suis allé à l'Union Européenne à Tunis qui m'accordé un sponsoring, voilà l'une des contraintes où un festival artistique doit passer par des procédures administrative, bureaucratiques c'est pour cela que les JCC doivent cesser d'être une copie d'une manifestation culturelle régionale et doivent être un organisme autonome, indépendant sous tutelle du ministère comme le festival de Cannes, une structure associative pour pouvoir recevoir de l'argent, des sponsorings car un festival est autre chose qu'une commande d'une semaine culturelle étatique faite par l'Etat, c'est un truc qui ne peut être qu'un indépendant mais malheureusement on a mal compris le sens de l'indépendance surtout le mot d'autonomie administrative et le comble c'est que le ministère de la Culture ne peut pas payer directement ses fonctionnaires qui ont travaillé pendant le festival sauf par le biais de l'agence nationale du patrimoine (ANP), donc justement cette agence est un organisme étatique à caractère économique qui possède une autonomie financière et les JCC peuvent devenir comme cette agence une entreprise publique non administrative; d'ailleurs, ils vont créer le centre national du cinéma qui va être une EPA(...).

Le festival de Marrakech a été crée justement sur le modèle de grands festivals comme Cannes, Venise et Berlin dont son but est de les imiter en ayant le maximum de photos dans Paris-Match, Gala et autres surtout pour faire la propagande du Maroc en montrant que c'est un pays ou il fait bon à vivre et on fait des grandes fêtes mondaines et des manifestations sans chercher à promouvoir le cinéma marocain; mais dernièrement sous la pression des cinéastes marocains, ce festival était obligé de créer finalement une section pour les film marocains. J'étais membre de jury du festival Marrakech, les projections des films étaient en dehors de la ville à plusieurs kilomètres dans un complexe Megarama c'est vraiment compliqué d'y aller, il n'y a pas de navette pour le public !!!.

Quant au festival du Caire, c'est pareil c'est aussi un festival de prestige voulant imiter le festival de Cannes dont son but est nullement de libérer ni le cinéma égyptien, ni le cinéma de la région ; quant aux organisateurs du festival du

Caire vont même jusqu'à payer les vedettes, les acteurs et actrices pour qu'ils assistent afin d'avoir de la publicité par exemple Alain Delon et Catherine Deneuve y étaient invités et leur agent commercial m'a dit qu'il a obtenu 20.000 euros, donc le souci des organisateurs est de montrer à la télévision et au monde que lors de l'ouverture et de la clôture, des stars internationales étaient là même s'ils dépensent un argent fou, ce n'est pas grave ils sont soumis au modèle hollywoodien et occidental ils sont même prêts à donner de leur poche afin d'imiter, de singer les autres festivals mondiaux; je trouve que c'est lamentable alors que cette argent aurait dû servir à promouvoir des films arabes et égyptiens ; par contre au festival de Marrakech, les acteurs ne sont pas payés mais ils sont invités sauf ce festival est organisé par des français et à sa tête Toscan De Plantier, ce n'est pas pour être méchant, mais c'est une structure néo-coloniale par excellence même les marocains ont rouspété en disant aux français nous sommes capables de diriger ce festival et donc la seule chose qu'ils ont gagné est d'avoir Nour-Eddine Seyle comme co-directeur du festival de Marrakech qui est un vrai cinéphile et il a pu introduire une dimension cinéphilique qui n'existait pas avant dans ce festival; par exemple en faisant un hommage à Martin Scorsesse par la présentation de tous ses films. Contrairement aux JCC, les festivals du Caire et de Marrakech n'ont pas un public cinéphile similaire de l'ampleur des JCC sauf quelques invités aux cérémonies d'ouverture et de la clôture dont les cérémonies sont luxueuses par rapport aux JCC; mais au milieu du festival les salles sont vides. En revanche, les JCC sont un festival où les salles sont pleines voir qui refusent du monde, on constate que ce phénomène augmente de plus en plus c'est une grande victoire des JCC, en outre leurs spécificités sont les films, les réalisateurs qui sont les vrais stars et non pas les acteurs, les producteurs, le star-system n'existe pas. Cependant, le point négatif de ces deux festivals c'est qu'ils veulent être inscrits dans la catégorie A comme les festivals de Cannes, de Berlin et de Venise donc la fédération internationale des producteurs de films (FIAPF) qui est dominé par Hollywood inscrit les festivals

dans cette catégorie à condition qu'ils prennent l'engagement de ne passer que des films en première mondiale. Or, les bons films ont été déjà pris par Cannes, Venise, Berlin et Toronto (...). En effet, quant j'étais membre de jury du festival du Caire, il y avait un film tchécoslovaque et un film bulgare inconnus qui n'ont jamais été projetés ailleurs donc il n'y avait pas grand chose, faute de bons films, on a même décerné un prix à un téléfilm français(...).

Il y a eu des tentatives de certains directeurs des JCC tels que Hamadi Essid avec qui Tahar Chériaa s'était fâché à la session de 1978, car il a essayé de détourner ce festival militant en un festival star-system en invitant un nombre considérable de stars égyptiennes et il a mis deux prix: Tanit et Jugurtha; Hamadi Essid n'était pas sensible et engagé au militantisme à l'orientation africaine des JCC. Quant à Rachid Ferchiou avait la même orientation que celle de Hamadi Essid pour les deux sessions 1982-1984 qu'il les a dirigé en invitant aussi des stars égyptiennes mais suite aux pressions des associations cinématographiques tunisiennes et des cinéastes tunisiens, il a été obligé de rentrer dans le cadre du festival militant qu'a créé Tahar Chériaa en projetant le film marocain « *Amok* » de son ami Souheil Ben Barka dénonçant l'Apartheid en Afrique du Sud en présence de la chanteuse Myriam Makeba d'où le côté militant du festival n'a pas pu être effacé. On avait l'impression lors de cette session que Tahar Chériaa a organisé ou programmé le film car son idée est imprégnée chez tous les cinéphiles et les organisateurs. Concernant le Fespaco qui est un festival militant créé, fondé par Tahar Chériaa lors de la 2^{ème} session des JCC en 1968 à Tunis, pour les premières sessions il a été aidé par la France, mais malheureusement il n'a pas assez de salles de cinéma. En revanche, il joue le même rôle que les JCC sauf il est destiné au cinéma subsaharien, de cette façon les cinéastes se rencontrent une année au nord du Sahara et l'autre année au sud du Sahara pour le même combat, afin de faire connaître le cinéma africain qui est l'idée principale et primordiale de Tahar Chériaa.



Dora Bouchoucha est productrice tunisienne de cinéma depuis 1994, diplômée en littérature anglaise. Elle fonde Nomadis Images, sa société de production en 1995. En 2008 et 2010, elle est à la tête des Journées Cinématographiques de Carthage. Dora Bouchoucha s'investit également dans les festivals internationaux de cinéma où elle est régulièrement membre de jury et participe à de nombreux débats sur le cinéma. Elle est membre permanent du Cinemart Board de Rotterdam et a publié de nombreux articles et communications liés au cinéma.

Dorra Bouchoucha : Directrice des JCC des sessions de 2008 et de 2010, Productrice

Les JCC présentent une singularité dans le paysage culturel tunisien par l'engouement et l'influence massive du public pour des films pour lequel il ne sera jamais déplacé, en dehors de cette manifestation et dans l'échiquier audiovisuel ce qui est intéressant c'est qu'elles drainent toutes les couches de la société pour des films qui sont d'habitude difficiles à regarder, car je pense que le sens de l'événement et de la fête entre guillemets l'emporte beaucoup car c'est un festival très particulier dans la mesure où pour le même film projeté pendant les JCC il y a une file d'attente des spectateurs et des des bousculades devant la salle puis après ce film n'attire personne. Malheureusement, je n'ai pas de réponse à cette situation, mais je crois que le public tunisien a une particularité c'est qu'il aime le mouvement de foule, donc il faut qu'il ait ce mouvement de moutons de panurge comme l'achat des bananes comme s'il va avoir une pénurie et on a peur de ne pas assister. Pour la session de 2008, la tendance s'est inversée car pour toutes les sessions précédentes on travaillait avec les salles de cinéma du centre

ville qui sont plus ou moins petites à part la grande salle du Colisée et on a toujours privilégié en nombres de places la section internationale où on a des films récents américains, français dit les films du monde qui sont les plus recherchés par les spectateurs qui veulent les regarder, mais à la 22^{ème} session on a constaté qu'il y a eu beaucoup moins de monde pour le film «*Christina Barcelona*» de Woody Allen ou bien «*Entre le mur*» de Laurent Comté qui a eu la palme d'or ou le film de Ken Loach, ces films ont eu un public mais incomparable à celui de la section compétition réservée uniquement aux films arabes et africains donc c'est très intéressant de remarquer ce changement qui est du à plusieurs raisons : le goût a changé du public, la piraterie car les films que j'ai cité en haut on les trouve à Tunis dans les magasins pirates comme le dernier film de Clint Estwood «*Changing*» qui n'est pas sorti encore en France nous sommes en novembre 2008 ainsi que le film israélien «*Valse avec Béchir*» sont déjà à Tunis !!!, les films sont piratés en DVD avant qu'ils sortent en salle donc le public se dit je regarderai ces films chez moi donc il s'oriente vers des films qui n'aura jamais l'occasion de les regarder ni sur les écrans tunisiens ni à la télévision car les gens ont envie de regarder leur histoire sur les écrans comme les films «*Leila's birthday*» du Palestinien Rashid Masharawi et «*Mascarade*» de l'algérien Lyes Salem et «*Aquarium*» de l'égyptien Yousri Nasrallah dont les salles étaient pleines ainsi que le film égyptien «*Ain Chams*» d'Ibrahim El Battout qui est un petit film magnifique indépendant tourné avec un budget de 30000 euros clandestinement en Egypte, puis il y a aussi un intérêt sociologique, politique et culturel, enfin il y a une mutation qui est intéressante.

En outre, les JCC présentent vraiment une singularité dans la diversité du paysage culturel dans la région du Maghreb, du Moyen-Orient, de l'Afrique Subsaharienne et du pourtour méditerranéen car la spécificité de ce festival est à la fois arabe et africaine ; par contre, le Fespaco est un festival africain, le festival de Marrakech est un festival international. Quant à Dubaï est un festival ayant plusieurs sections, asiatique, américaine, africaine, européenne mais la

compétition est réservée aux films arabes ; quant au festival d'Oran qui est à sa seconde édition est destiné uniquement aux films arabes donc aucun festival qui est né après les JCC n'a pu lui enlever sa spécificité en plus la sélection des films est toujours intéressante(...). Je ne sais pas ce que les autres directeurs des précédentes sessions vous ont dit, mais moi je trouve que la sélection des films en compétition des précédentes sessions sont extraordinaires, il faut savoir que chaque session dépend des crues et n'oublions pas que c'est grâce à Carthage que les gens sont devenus des cinéphiles à Tunis et qu'ils ont connu et appris les différentes tendances du cinéma mondial et à différencier les tendances cinématographiques, puisque c'est une occasion pour le public de regarder des films qui ne pourra pas les voir ailleurs et aussi les débats, les colloques sur des thèmes très précis qui sont très spécifiques à cette région qui est l'Afrique et le monde arabe mais aussi au cinéma en général car un film est toujours un film et il est destiné à être regardé, donc Carthage est un festival particulier dans l'échiquier des festivals de ce type. En revanche, les JCC doivent être attachées à ses fondements qui sont la défense des films d'auteurs africains et arabes mais on doit les dépoussiérer et les mettre à l'air du temps et c'est ce que j'ai toujours dit sinon on ne peut plus tenir la route. Cependant, il faut qu'on regarde ce qui se passe dans le monde au niveau de la communication et pas seulement pour les festivals mais pour n'importe quel événement ; donc il faut qu'on soit en mesure de faire pareil en commençant à faire la sélection des films longtemps d'avance parce qu'il y a tellement des festivals dans le monde qu'il faut vraiment courir pour avoir un film ; même on le suit même dès qu'il est en stade de scénario par exemple en ce moment je travaille pour le festival de Venise et dès maintenant je suis entrain de regarder les films que j'ai suivis en projet de scénario, donc il faut une personne chargée toute l'année à sélectionner les films et à regarder ce qui se passe dans les autres festivals donc si on travaille en amont on peut avoir le film qu'on souhaite sinon à la dernière minute on ne trouvera rien, car tout a été réservé donc pour la session de 2008 on a pu avoir des films grâce à nos

connaissances en négociant les prix et on les a payé, mais tout cela le public l'ignore car c'est fini le temps du militantisme et du volontariat car le festival est un moyen pour distribuer le film puis les JCC sont limitées par le budget par rapport au festival de Dubaï qui peut payer n'importe quel prix pour avoir un film bien qu'il y a la subvention de l'Etat qui est importante en nature plus que numéraire mais le sponsoring qu'on l'a reçu de la part du ministère du tourisme, de la télévision et de l'ATCE est un peu en retard (...).

Concernant mon équipe de la session de 2008 on se connaît et on travaille ensemble, on a préparé et supervisé les ateliers du projet à partir de mon bureau de production, avec Annie Echadly car on avait tout le listing et les contacts des personnes donc on a puisé dans nos banques de données, car lorsque j'ai appris ma nomination en tant que directrice des JCC au mois d'avril 2008, mon équipe et moi-même n'avons aucune information et nous avons débuté comme si on organisait pour la première fois les JCC(...). Normalement, un producteur nommé directeur d'un festival est un avantage car il a un riche listing à condition qu'il reste pour une période donnée directeur de la session et de ne pas cumuler son travail en tant que producteur en même temps(...). Depuis longtemps tous les professionnels du domaine cinématographique tunisien demandent la création d'une équipe permanente et que le directeur du festival soit nommé pour deux ou trois sessions et même s'il part l'équipe déjà constituée reste la même car ils savent que les JCC n'ont ni d'archives ni une mémoire, mais malgré ces contraintes on a pu travaillé en 2008 en faisant une jolie session, mais le vrai problème des JCC c'est la périodicité car tous les deux ans, à long terme elles ne seront plus fiables, il faut qu'elles deviennent tous les ans et je pense qu'à partir de 2010 elles commenceront à l'être et elles pourront s'ouvrir sur la méditerranée, sur les pays qui nous ressemblent un peu comme la Turquie et les pays Balkans dans le but de ne pas rester dans un ghetto et que la compétition soit plus saine et l'humiliation soit plus intéressante.

D'après moi repenser les JCC c'est avoir un bureau permanent mais sur la houlette du ministère de la Culture, car honnêtement je ne pense pas qu'un festival de cette envergure puisse être totalement confié à des indépendants sans l'aide de l'Etat **راوه زايد** il faut que ça soit sous tutelle avec un droit de regard car les indépendants seuls n'arriveront pas, même les grands festivals internationaux comme Cannes, Venise et Berlin sont sous tutelle de leur ministère de Culture ou du tourisme(...). Concernant les équipes qui se succèdent à elles même aux JCC je trouve cette situation logique car c'est difficile de confier la direction d'un festival avec cette envergure à une personne qui ne l'a jamais fait, c'est un peu risqué, surtout qu'on nomme une équipe avant cinq ou six mois du déroulement de l'évènement car la personne qui va gérer les JCC doit connaître les réalisateurs , les producteurs, les films, les tendances du cinéma mondial et surtout on doit être fidèle aux principes des JCC car franchement, je trouve que le problème des JCC n'est pas vraiment un problème d'argent car l'Etat aide énormément mais plutôt que les préparations doivent commencer plus tôt car les JCC sont un événement majeur pour la Tunisie par exemple en nommant une personne qui se chargera seulement du sponsoring afin d'avoir plus d'apports financier dans le but d'organiser mieux.

Pour la question relative aux critères de la nomination des équipes des JCC, il faut la demander au ministre de la Culture(...). L'équipe de la session 2008 était animée de bonne volonté, elle voulait réussir ce challenge donc j'étais dure en bousculant l'administration qui a compris qu'on travaillait pour le bien du festival et non pas pour notre profit donc on a travaillé dans un esprit collégial et vous pouvez demander à Hichem Ben Ammar, Ikbal Zalila et Tarek Ben Chaabane ; chacun de son côté a apporté quelque chose et on a travaillé en complémentarité avec les personnes de l'administration qui ont pu s'intégrer en saisissant notre esprit de travail sinon beaucoup d'entre-eux sont partis ; par contre, j'ai reçu des personnes formidables que je ne le connaissais pas avant comme Azza Chaabouni qui s'est occupé de la gestion des billets d'avion,

Sourour Krouna de la gestion des copies de films qui est la tâche la plus difficile. J'ai revalorisé les valeurs des prix des Tanits qui étaient très dérisoires en regardant les montants ; je me suis dit que ce n'est pas possible on ne pourra pas ramener des gens car même s'ils viennent pour le prestige on doit les revaloriser, donc j'ai pu ajouter un prix du scénario offert par l'Alecso puis j'ai résout des problèmes cumulés des précédentes sessions comme le remboursement de certains réalisateurs africains qui ont reçu des Tanits, le renvoie des copies des films à leur réalisateurs tout ceci est du au manque de coordination entre le ministère de la Culture et les précédentes équipes des JCC ; donc j'ai exigé une nette coopération mais à condition que je choisisse les personnes du ministère de la Culture qui vont travaillé avec moi, car le problème est que la personne issue du public et celle du privé ne travaille pas de la même manière ceci ne relève pas de la mauvaise volonté mais je regrette ce sont deux manières différentes de la vision du travail(...). Après une semaine de la clôture des JCC de 2008 les réalisateurs qui ont reçu des Tanits ont été payés et c'est très important de dire ce détail, car je me souviens que les cinéastes africains ne veulent plus envoyer leur copies des films et je me suis engagé en parlant à notre ambassadeur tunisien en France, Raouf Najar car la majorité des copies des films étrangers viennent via notre ambassade à Paris ; il m'a dit si ce n'était pas vous Dora Bouchoucha, je ne m'engagerais pas pour la session de 2008 car les précédentes sessions de 2004-2006 étaient une honte pour la Tunisie **قعدنا فضيحة** car les réalisateurs réclamaient leurs copies qui ont été égarés ou abîmés puis après la clôture des JCC, il m'a écrit une lettre de remerciement suite à la satisfaction des cinéastes surtout les africains de nos services et ils ont repris de nouveau confiance aux JCC tout cela n'est pas sorcier, car mon équipe a continué de travailler même après la clôture des JCC comme si elle était permanente pour suivre le cheminement des copies des films et leur livraison au prés de leurs réalisateurs car c'est l'image de la Tunisie qui est en jeu, puis nous n'avons pas envie que ce festival soit entaché par ces conneries. Ce travail ne peut se faire qu'avec une équipe passionnée et

patiente ; d'ailleurs, le réalisateur algérien, Lyes Salem qui a eu un Tanit aux JCC et le grand prix au festival de Dubaï est venu présenter son film Mascarade à l'Afric-Art au mois de février 2009, il m'a dit que jusqu'à présent il n'a pas reçu son Muhr (étalon) d'argent je lui ai dit c'est bizarre ils vont te payer, il m'a répondu je me suis renseigné au prés des autres cinéastes qui ont été primés personne n'a reçu un centime !!!

Concernant le budget, j'ai jonglé avec Abdelrahman Bennani, le secrétaire général de la session en cherchant des sponsoring, en obtenant des hébergements gratuits ; d'où on a pu ramener du monde surtout les critiques de films, des grands medias tels que le Monde, Africultures, l'Express, France 24... afin d'avoir une vrai couverture médiatique ; nous avons organisé le congrès international des journalistes critiques le FRI.PE.CI à Tunis, alors que d'habitude ce congrès se déroule en Europe à Cannes ou à Venise, donc tous les journalistes anglais, français, italiens, africains et arabes qui étaient invités ont écrit des articles sur les JCC ; c'est une action géniale pour le festival(...). Franchement, je n'ai pas souffert car chaque fois ou j'étais dans une impasse j'allais voir le ministre de la Culture en lui disant par exemple il me faut cette personne pour la réalisation de cet événement ou de l'argent car il tenait que ce festival ait une aura par exemple il était d'accord pour que je ramène une personne du festival de Cannes spécialiste dans le contrôle des projections de salles de cinéma qui sont sélectionnées afin qu'elles soient dans les normes internationales, car lors des précédentes sessions beaucoup de films ont été abîmés suite aux conditions mauvaises des appareils de projection ; c'est vrai que je me suis confrontée à des lourdeurs des procédures administratives pour le faire venir, c'était vraiment pénible **مرجة** mais j'étais perspicace et sincèrement le minitsre de la Culture Raouf Basti m'a aidé énormément, car il voulait à tout prix réussir cette session de 2008 par rapport à la session de 2006 où j'ai l'impression que Férid Boughedir était en guerre avec l'administration d'une part et d'autre part, on l'a saboté avec l'ex ministre de la Culture Aziz Ben Achour.

Mon équipe s'est occupée aussi de faire l'évènementiel de la fête d'ouverture et de la clôture avec la collaboration de Sihem Belkhoja, car j'ai décliné l'offre de Samia Chérif vu que sa prestation était trop chère, en plus je savais très bien ce que je voulais et je l'avais en tête depuis très longtemps j'avais un scénario et un fil conducteur donc pour l'ouverture il y avait cinq décès importants et pour ne pas faire des funérailles, j'ai opté pour une présentation à partir d'une sélection des films documentaires comme Caméra d'Afrique, Caméra d'Arabe de Frérid Boughedir des extraits de Ousmane Sembene, de Youssef Chahine et de Ahmed Baha-Eddine Attia, c'est un hommage puis avant de présenter le jury j'ai demandé à Ismaël Lo de chanter sa chanson « *l'Africaine Thank you murry* » qui est absolument magnifique et en final j'ai demandé à la chanteuse tunisienne vivant en Belgique Ghalia Ben Ali de chanter ; je voulais avoir un lien entre l'Afrique et le monde arabe après on a projeté le dernier film de Youssef Chahine « *Le Chaos* ». Normalement Sihem Belkhodja devrait superviser la cérémonie de clôture qui a été validé par le ministre de la Culture, mais je ne sais pas pourquoi à la dernière minute le ministre a changé d'avis en nous imposant Raja Farhat en tant que maitre de cérémonie, qui était là sans connaître le fil conducteur de la soirée, faute de coordination avec Raja Farhat qui voulait mettre la main sur tout ; en voulant nous dictait nos textes à Dhafer Zine Abidine le présentateur et moi-même et au président du jury donc je lui ai répondu que chacun prépare son discours et on ne veut pas d'esprit de **شعبية** car dès le début du festival, il était vexé et il est allé raconter au ministre de la Culture que la cérémonie d'ouverture était mauvaise en lui demandant de diriger la soirée de la clôture et depuis cette soirée je ne lui adresse plus la parole donc on s'est trouvée dans une pagaille **خوضه**

Le lendemain j'ai écrit une lettre incendiée au ministre de la Culture Raouf Basti qui était en colère contre moi en lui disant que j'étais hors de moi à la soirée de la clôture suite à la bousculade des photographes, de la présence des enfants et des bébés des cadres du ministère de la Culture qui se sont assis aux premières places réservées aux cinéastes qui allaient recevoir les Tanits ; d'ailleurs, je suis allée en

personne leur demander de se lever et de céder la place aux invités ; bref, heureusement on a eu une très belle soirée d'ouverture. Quant au ministre de la Culture nous nous sommes réconciliés(...). Pour mon équipe et moi-même, la session de 2008 était un pari et on a pu passer les films qu'on voulait dont les sujets sont des tabous comme le sida, la condition de la femme sauf le problème du court métrage syrien qui est syro-syrien dont l'ambassadeur syrien en Tunisie, Faycal Ghayloun a demandé que le film ne soit pas projeté. Or, le ministre de la Culture Raouf Basti a décliné sa demande et a insisté que ce film doit-être projeté, mais malheureusement l'ambassadeur a contacté la présidence qui a interdit la projection ; ceci me confirme que tout se sait à Tunis surtout que la réalisatrice a chialée et elle a parlé à tout le monde mais entre parenthèse le film ne méritait pas le premier prix ; en effet, je suis d'accord qu'on a pas le droit d'interdire un film surtout qu'il a été programmé mais je ne suis pas d'accord quand le jury a décidé de ne pas décerner aucun prix c'est bête car il y a d'autres films qui méritait le Tanit d'or ; dommages pour les autres créateurs surtout dans des pays comme les nôtres il faut marquer un point mais pas de cette manière. J'ai fait un rapport d'évaluation et je l'ai adressé au ministre de la Culture, Raouf Basti ; c'est à lui de vous le communiquer. Ce qui me désole et m'étonne c'est d'une part nous sommes à l'ère de la communication et les JCC sont à leur 22^{ème} session déjà 43 ans et elles ne sont pas médiatisées ou connues assez mondialement par rapport à d'autres festivals qui sont nés après à part les cinéphiles, par exemple quand on va dans les rues en France et on demande par hasard aux gens s'ils connaissent le festival de Marrakech et bien la réponse est oui car ce dernier est très bien médiatisé par contre les JCC ne le sont pas du tout donc on doit commencer longtemps d'avance pour préparer les spots et les affiches et c'est pour cela que je revienne à la demande impérative de la création d'un bureau permanent, d'un délégué général ou artistique et d'une équipe travaillant en synergie, en osmose, ayant la même vision sur la communication ; cette dernière doit être faite en concertation car chaque session possède un éditorial et je pense ce qu'on a fait à la

session de 2008 surtout que la date des JCC précède les festivals de Dubaï, de Marrakech et du Fespaco donc logiquement on peut avoir la primeur des films, en plus la majorité des réalisateurs qui ont eu un Tanit sont partis vers ces festivals et ils étaient récompensés donc ce sont les JCC qui les ont révélés et par conséquent leur ont ouvert les portes ; quant au festival de Dubaï est un festival de mall où il n'y a pas d'influence de public mais il possède un out-leach, une personne qui s'occupe de ramener des gens et remplir les salles ; quand aux JCC n'ont ni statut ni texte juridique donc on a peur car elles peuvent disparaître d'un jour à l'autre. Apparemment au festival de Cannes 2009, les asiatiques et particulièrement les chinois reviennent en force, quand aux cinéastes tunisiens c'est angoissant parce que pour trouver une petite niche pour un film tunisien dans ce genre de festival est difficile, car la production africaine, arabe et tunisienne au niveau financier elle ne peut plus concurrencer les autres festivals, parce qu'il y a un problème de coût et surtout du marché car les films arabes et africains n'intéressent plus tellement les distributeurs européens, donc c'est pour cela je vous ai parlé précédemment de la tendance mondiale ; par exemple au festival de Cannes il y a eu un penchant vers l'Iran puis vers l'Asie et après c'est l'Argentine donc à chaque époque il y a un pays qui surgit, avant il y avait un intérêt pour les films africains et arabes mais c'était des percées ponctuelles, mais ce qui certain c'est que plus on produit des films plus on s'améliore et on aura une qualité meilleure ; donc c'est pour cela que la production arabe et africaine est minime et par la suite il y a peu de films de qualité faute des dirigeants des pays africains et arabes optant pour d'autres priorités surtout en Tunisie car c'est paradoxal vu la multitude des écoles du cinéma publiques et privés ; nous avons des jeunes talents mais le talent ne suffit pas il faut l'association du talent et du travail et ceci n'est pas donné à tout le monde de raconter une histoire au monde c'est très difficile.

En conclusion, je vous demande que votre thèse soit publiable pour que tout le monde ait accès à la lire et non pas à être caser dans un tiroir ou sur une étagère d'une bibliothèque de la faculté, il faut faire un papier là-dessus.



**Mohamed Chellouf : Délégué artistique des JCC,
session de 1994**

Les objectifs de la création des JCC sont la promotion des cinématographies naissantes du continent africain dont je suis sûr que Tahar Chériaa vous en parlé, qui ont commencé à avoir de l'espace même dans les festivals internationaux par exemple Ousmane Sembene était invité aux festivals de Venise et Cannes ; la première édition des JCC était dédiée à la méditerranée et au continent africain après elles sont orientées vers les films d'Afrique et du monde arabe, Tahar Chériaa a voulu avec les fondateurs de ce festival privilégier les cinémas provenant de l'Afrique et du monde arabe afin de donner l'occasion à ces gens de se rencontrer, d'échanger des expériences et surtout pour que le public tunisien ait la possibilité de regarder la production cinématographique arabe et africaine parce que à l'époque les écrans tunisiens étaient monopolisés par les films américains, européens, égyptiens et indiens et aussi c'était une volonté politique culturelle après l'indépendance de la Tunisie dont les décideurs voulaient à travers la culture et le cinéma présenter leur image. Tahar Chériaa m'a toujours répété qu'il était frustré malgré l'indépendance de plusieurs pays du continent que certains films ont été produits et ont connu un succès dans plusieurs festivals internationaux mais aucune manifestation cinématographique existe dans le continent afin qu'ils soient programmés c'est pour cela qu'il a tout fait pour créer les JCC qui sont une vitrine de ce qui est produit par les cinéastes arabes et africains et aussi une occasion pour les distributeurs, les producteurs de regarder

ces films et de penser à les distribuer ; mais le problème est que les salles à l'époque étaient gérées par des sociétés américaines ou françaises qui n'avaient pas des intérêts pour ces cinématographies car elles n'étaient pas avantageuses sur le plan économique.

Au début les JCC étaient une référence pour les tunisiens, les africains et les arabes et grâce toujours à Carthage que plusieurs cinéastes sont été révélés, propulsé pour être reconnus au niveau international. Maintenant, beaucoup de manifestations et des festivals se déroulent en dehors de l'Afrique concernant le cinéma africain tels les festivals d'Angers, Amiens, Milan et Montréal qui sont devenus une concurrence pour les JCC ; ces festivals ont plus d'argent, plus de moyens et sont mieux organisés et ils donnent une grande considération aux cinéastes africains qui ne veulent plus revenir à Carthage parce que par exemple lors des sessions de 1982-1984 qui ont été dirigé par Rachid Ferchiou où les cinéastes africains ont été négligés, mal accueilli au détriment des stars égyptiennes, en plus le public se dirigeait uniquement pour voir les films arabes laissant les films africains ; ceci est du au fait qu'il n'y avait pas réellement une réflexion sur la manière de présenter les films africains aux JCC. Alors que pendant la session de 1994, j'ai changé la projection des films africains qui sont en compétition qui étaient programmés auparavant dans la salle le Colisée où il y avait peu de public en les programmant dans la salle l'Africa afin d'avoir une fréquentation digne vis-à-vis des africains(...).

Franchement, selon moi, les JCC sont un héritage d'une génération qui croyait dans les rapports sud-sud, le dialogue entre le nord et le sud du Sahara et avec le monde arabe ; ce souci de cette réflexion n'existe plus car la majorité des tunisiens sont orientés vers la rive nord de la méditerranée. Toutefois, les seuls cinéastes tunisiens qui se sont intéressés à l'Afrique sont : Taieb Louihichi et Mahmoud Ben Mahmoud, alors que nous avons oublié que nous avons donné le nom de notre pays la Tunisie qui s'appelait « *Ifriqiya* » au continent tout entier

puis les gens ne pensent pas qu'il y a une possibilité d'échange culturelle avec l'intérieur du continent, il existe un potentiel en Afrique même pour l'économie tunisienne qui n'est pas tout à fait pris en considération. Les JCC sont appelées à être un moment d'échange culturel pour le continent africain ; Tahar Chériaa disait : *« Qu'il ne faut pas laisser la place seulement au football qui peut ouvrir des dialogues car le public tunisien a commencé à connaître les noms des capitales des pays africains par le biais du football mais ce jeu peut aussi aggraver la situation avec les problèmes des arbitres qui ne font pas correctement leur tâche et peuvent engendrer des préjugés envers l'Afrique noire ».*

Le problème des JCC est qu'elles n'ont pas connu une véritable réflexion car à chaque session les organisateurs désignés essayent de les faire, le plus rapidement sans dégâts pour se libérer de ce fardeau et non pas de se demander sur l'absence des cinéastes africains à Carthage qui ont choisi d'envoyer leurs films sans assister comme Abdul Rahman Sissako et Mohamed Salah Haroun qui sont les plus importants cinéastes du continent aujourd'hui(...).

Nous sommes au mois de juillet 2008 et certains cinéastes n'ont pas encore reçu encore leur argent des tanits de la dernière session 2006, tels que Mohamed Salah Haroun d'une valeur de 7500 DT environ 8000 euros ainsi que Salé Feiké qui a reçu le Tanit d'argent donc il faut trouver une solution pour réconcilier les cinéastes africains qui ont eu des différends avec les JCC dont leurs films ont été abimés et non endommagés par les JCC (...). L'édition de 1994 était exceptionnelle car j'ai ramené Ousmane Sembene qui avait déjà claqué la porte à Carthage, à cette session j'étais le délégué et tout le monde sait que j'avais de bons rapports avec les cinéastes, ils savaient que je suis indépendant, que j'ai un amour pour mon continent et un grand intérêt pour la production cinématographique africaine et du respect pour tous les cinéastes africains et j'ai toujours dit que le public cinéphile tunisien n'est pas responsable de ces

comportements, c'est pour cela j'ai pu invité presque tous les cinéastes africains qui sont de grande facture (...).

Je pense qu'une manifestation organisée par le privé peut un jour disparaître alors que l'Etat garantie la continuité des JCC depuis 1966, sauf qu'il n'a pas de contact avec les cinéastes et aucun festival au monde n'est géré à 100% par l'Etat mais la collaboration des professionnels du secteur cinématographique est nécessaire, car ils ont des relations avec les cinéastes africains, arabes et autres. La préparation des JCC doit se faire au moins deux ans auparavant et non avant six mois par exemple pour la session de 2008, Dora Bouchoucha a été désignée directrice de l'équipe des JCC au mois d'avril 2008 et ne lui reste que quelques mois avant l'ouverture des JCC, donc je ne sais pas comment elle va travailler, le pire est que personne ne l'apprécie surtout moi qui la connais très bien car elle a travaillé avec moi à la session 1994, elle ne collabore qu'avec les personnes dont elle a un intérêt avec elles, elle n'a de soucis que pour son business, l'Afrique ne l'intéresse pas, donc je ne sais pas comment les JCC vont être gérés mais tout ce que je sais c'est qu'elles doivent se réconcilier avec les cinéastes africains, qui est le plus important, il faut aussi inviter des cinéastes renommés africains, même s'ils n'ont pas réalisés des films, car leur présence enrichira les JCC en leur proposant de faire des leçons du cinéma sinon les JCC vont continuer à avoir des problèmes avec les cinéastes africains.

Je ne sais pas à quel type de critère obéit la nomination des équipes des JCC ; pour mon cas, j'étais en Italie, Ahmed Baha Attia m'a contacté car il savait que j'avais de bons rapports avec les cinéastes africains et surtout que je connaissais la production cinématographique africaine donc il m'a proposé au ministère de la Culture ; je pense que vous devez poser cette question au ministre de la Culture où à chaque session nous sommes en face d'une nouvelle équipe alors que dans d'autres festivals à Milan, à Venise et à Cannes, l'équipe reste pour 4 ou 5 éditions seulement le directeur qui change tandis que l'équipe

d'organisation est permanente (...). Je me souviens à la session de 1994, le ministre de la Culture, Mongi Bousnina a sauté de son poste car Fadhel Jaibi¹⁵¹ n'a pas voulu traduire en français le discours de Yosra en arabe vénérant le président Ben Ali, c'est vrai cette session a connu beaucoup de problèmes moi-même j'étais victime de la pression des proches du ministère de la Culture Mongi Bousnina, Dora Bouchoucha m'a déclaré la guerre le fait que je touchais 600 DT mensuellement(moins les taxes) pendant 8 mois pour préparer les JCC ; alors que j'étais le délégué général et vu que j'ai laissé mon travail en Italie en plus je louais une maison pour mon hébergement, mais elle a oublié qu'elle était copine avec Frédéric Mitterrand, réalisateur du film «*Madame Butterfly*» dont elle a passé les prestations de la production du film à Ahmed-Baha Attia qui était le directeur de la session en plein JCC donc c'est pour cela qu'il était souvent absent à cette session et en contre partie, elle a pris sa place de force en faisant la pluie et le beau temps aux JCC, et surtout en montant toute l'équipe contre moi alors que j'étais délégué général ; donc à mon avis la nomination se fait généralement par copinage.

La session 1994 a eu une gestion indépendante surtout en s'orientant vers le sponsoring qui était très important, c'est pour cela qu'on a eu beaucoup d'invités et j'ai fait venir Claudia Cardinale pour l'ouverture des JCC et elle a assisté à la projection de son portrait « *la belle de Tunis* » sur la facade de la cathédrale de Tunis avenue Habib Bourguiba et en même temps je la fais venir pour jouer dans le film de Férid Boughedir « *Un été à la Goulette* ». Cependant, les personnes qui se sont occupés d'apporter les sponsors sont Dora Bouchoucha et sa sœur Hamida Belagha en recevant un pourcentage sur la collecte des sponsors selon la règle donnant donnant (...).

Quant au jury de 1994 était composé entre autres de Chris Ostin, un grand cinéaste militant sud africain et de Fadhel Jaibi... la qualité des films programmés

151

est bonne, alors que l'équipe organisatrice a fait tout pour nuire à mon image devant le ministre de la Culture, Mongi Bousnina qui est devenu furieux contre moi, vous savez j'ai refusé de parler aux journaux et à la télévision car au fond de moi-même j'ai fait cette tâche pour satisfaire ma passion et non pas pour la promotion de mon image car ca ne m'intéresse pas puisque je vis en Italie depuis 25 ans et j'ai une bonne réputation respectable surtout que je suis le seul étranger africain ayant des manifestations comme « *Il ultime caravane* » une série de rencontres à Milan créée depuis 1997 du 11 au 30 octobre chaque année sur les cultures d'Afrique puis les journées du cinéma africain de Perrugia, Vérone, le festival arabe à Bologna ; donc ce qui m'intéresse c'est de créer un dialogue entre le nord et le sud Sahara ; mais ce qui décevant et qui m'a fait mal est qu'un journaliste tunisien m'a dit pendant la session de 1994 : « *Tu viens sucer le sang du pays* » car j'ai dénoncé certains cinéastes tunisiens comme Brahim Eltaief, Dora Bouchoucha et Annie Echadly qui sont partis en Israël en prenant une position contre eux ; d'ailleurs au festival de Cannes en 1994, Dora Bouchoucha était scotchée au stand d'Israël et c'est pour cela qu'ils l'on invité et voilà les principes des JCC qui se sont renversés donc ces cinéastes font des manifestations pour le monde arabe et africain et entre temps ils font du business avec Israël(...).

Fathi Kharrat m'a présenté à Abdelatif Ben Ammar qui était le directeur de la session 1996 pour l'aider à contacter les cinéastes africains vu qu'il connaît mes compétences puisque nous avons travaillé ensemble aux festivals de Hammamet et de Carthage où j'ai présenté tous les artistes africains en Tunisie.

Quant à la session de 2006 pour les 40 des JCC, j'ai fait venir Tahar Chériaa alors que personne ne l'a invité car pour certaines personnes il fait parti d'un stéréotype, il est dépassé.

Sincèrement je ne connais pas le montant du budget ça relève pas de mes compétences.

Les objectifs des JCC ont servi pour le public tunisien qui a pu connaître et voir ce qui se passe en Afrique en leur ouvrant les yeux sur beaucoup de choses, mais elles n'ont pas pu réconcilié ou tissé des rapports forts avec le continent africain par exemple beaucoup de films africains primés n'ont jamais été distribués sur Tunis et le ministère de la Culture n'a acheté que deux films « *Le Médecin Capulet* » de Kafilé et « *La Noir de* » de Ousmane Sembene. En outre, le problème que connaît les JCC c'est la conservation des copies de films qui ont été envoyés pour la projection pendant la session, j'ai convaincu Driss Abanabo d'apporter son film « *le Cri du cœur* » c'était une nouvelle copie et en rentrant à Paris, il a trouvé son film rayé et le comble les JCC ont nié et n'ont pas voulu reconnaître les dégâts et assumer leurs responsabilités afin de le dédommager. Il y a eu des litiges et même des menaces des cinéastes en portant plainte contre la direction du cinéma ; malheureusement la mentalité qui règne à la direction du cinéma du ministère surtout en la personne de sa directrice Nadia Attia est méprisante et hautaine envers les cinéastes africains en les traitants de menteurs car selon elle les copies envoyées à leurs propriétaires étaient intactes.

Je ne sais pas quelles sont les actions qui ont été amenées pour que le festival soit viable, structuré ; mais tout ce que je sais c'est que les JCC ont souffert de plusieurs dysfonctionnements par exemple les chauffeurs du ministère de la Culture font la pluie et le beau temps, parmi eux, un qui n'a pas voulu prendre un cinéaste africain parce qu'il est noir et aussi le problème de programmation de films dans les salles.

A la session de 2004 les JCC ont dépensé un argent incroyable pour la cérémonie d'ouverture à la coupole, alors qu'on aurait dû le dépenser pour investir dans les salles de cinéma et améliorer les conditions de projections, en plus on a invité Omar Sharif qui n'a jamais soutenu le cinéma arabo-africain, et

en même temps l'absence des grands cinéastes du continent tels que Sissako et Haroun y compris d'autres cinéastes africains, arabes et tunisiens comme Chahine qui n'ont pas été invités.

Quant à moi j'ai pu soutenir les JCC en organisant un concert à la maison de la culture Ibn Khaldoun à Tunis en hommage au défunt Ali Fata Kouré, un des plus importants musiciens du continent africain, il a eu deux fois le Grammy Word, en projetant un film sur lui en présence de son neveu, un guitariste,

Je ne sais pas si les rapports d'évaluation existent, on ne m'a pas invité pour une réunion d'évaluation en 1994.

Pour les JCC, on peut impliquer d'autres ministères mais il faut du temps c'est-à-dire lorsque la session finisse, il faut déjà commencer à chercher des sponsors car si l'équipe des JCC est nommée au mois de mai, les sponsors ont déjà fait leur planning et leur budget est fixé, en plus le choix des films qui seront présents vu le nombre de festivals qui existe donc déjà plusieurs films ont été réservés, donc pour l'édition de 2008 je ne sais pas ce qu'il y aura comme films ?

Bien sûr il y a des retombés économiques et culturels sur la capitale car beaucoup de personnes sortent pour découvrir et voir des films étrangers et africains, tandis que pour les invités étrangers est une occasion pour voir des films tunisiens et africains dans le but de les inviter dans des festivals et surtout l'ambiance du festival qui est génial à Tunis.

Le Fespaco est devenu malheureusement une kermesse, il n'est plus un festival sérieux du cinéma africain c'est comme une fête nationale, il y a beaucoup de vacanciers qui viennent découvrir le pays et remplir les salles pour empêcher les professionnels de travailler dans de bonnes conditions, c'est à la fois de l'exotisme et surtout une manifestation de propagande pour le régime de Blaise Compaoré¹⁵² alors que pendant les années 1985 et 1987 quant Sankara¹⁵³

152

153

était au pouvoir, le festival était vraiment une tentative de faire rencontrer les africains et la diaspora noire des Etats-Unis qui venait spécialement assisté en essayant de faire une réflexion sur le devenir du cinéma et des cultures d'Afrique dans le but de distribuer des films africains ailleurs, maintenant tout est fini on ne trouve même pas un prix d'un billet aller-retour pour Ouagadougou raisonnable; même Suleyman Cissé disait « *que le Fespaco ne remplit plus ses fonctions de départ, de promouvoir le cinéma africain, c'est devenu une foire internationale* ». D'ailleurs, il est financé par la France et par des institutions françaises que chacune profite de sa présence à Ouagadougou pour faire des cérémonies, une propagande pour elle(...).

J'étais une fois au festival de Caire qui est de paillete. En revanche, je ne connais ni Dubaï ni Marrakech mais plutôt le festival du film marocain itinérant qui tourne chaque année dans une ville marocaine, il est intéressant.



Nouri Bouzid, né en 1945 à Sfax en Tunisie, est un réalisateur tunisien. Deux de ses films *L'Homme de Cendres* et *Making off* obtiennent le Tanit d'or des Journées cinématographiques de Carthage, respectivement en 1986 et 2006. Il est agressé le 9 avril 2011 et blessé à la tête par un agresseur non identifié. Il l'explique potentiellement par ses « *positions favorables à la laïcité et pour le rejet de la culture du takfir* ». Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 12 mai de la même année par le ministre français de la Culture, Frédéric Mitterrand, lors d'une cérémonie en marge du 64^e Festival de Cannes.

Nouri Bouzid : membre du jury des JCC de la session de 2008

Au départ, les objectifs de la création des JCC était à la fois la promotion du cinéma africain et le cinéma arabe, ces objectifs ont été fixés par Tahar Chériaa qui était un grand cinéphile. Ce festival était pionnier parce qu'il n'avait pas de lieux de rencontres, de reconnaissances pour les cinéastes africains et arabes d'où pendant dix ou quinze sessions les JCC ont atteints leurs buts c'est-à-dire les plus grands cinéastes arabes et africains de cette époque ont été primés par ce festival qui est un vrai lieu de reconnaissance pour les africains comme le sénégalais Ousmane Sembène, les maliens Souleymane Cissé et Cheick Oumar Sissoko, le mauritanien Abdelrahmane Sissako et les Burkinabés Idrissa Ouedraogo et Gaston Kaboré ainsi que pour les arabes comme Youssef Chahine, Borhane Alaouié (...). On se demande la raison pour la quelle les JCC ont été créés à Tunis et non pas au Caire alors que l'Egypte est le pays producteur de films par excellence dans la région arabe et africaine.

Il faut repenser les JCC en s'orientant vers le côté du culturel en apportant plus de films et en s'éloignant du côté stars et paillettes car à mon avis il faut rester modeste et culturel et donc ce besoin d'avoir des stars ne donne aucune importance aux JCC parce qu'elles ont des objectifs, par contre le festival du Caire cherche à avoir une vitrine en ramenant des stars de cinéma pour assister à la soirée d'ouverture comme Catherine Deneuve ou Alain Delon et aussi le festival de Marrakech qui ramènent des stars dans le but de convaincre les producteurs surtout américains à venir tourner leurs films au Maroc, c'est une autre ambiance qui n'a rien à voir avec les JCC(...). Je pense qu'avec la nouvelle construction actuellement de la cité de la Culture à l'avenue Mohamed V à Tunis capitale, où il y aura trois salles de cinéma peut-être que cela donnera un dynamisme aux JCC puisque les salles existantes sur la capitale n'obéissent pas aux normes internationales car leur qualité de projection et de son est défectueuse, malgré que le ministère de la Culture a donné des subventions aux propriétaires de ces salles pour la rénovation ; mais le résultat est que la situation demeure la même, donc la question qui se pose : y-a-t-il un contrôle de l'Etat ? Autrement dit ces propriétaires ont mis cet argent dans leur poche(...). Le développement des JCC ne se réalisera qu'en créant des multiplex dans des cités et lieux sur la capitale Tunis comme le Lac, El Nasr, le Carrefour, mais ce qui important est que les JCC restent presque pour les professionnels et les cinéphiles la seule multisalle et ce projet ne peut-être réalisé que par l'intervention du privé car le rôle de l'Etat n'est pas d'ouvrir des salles(...).

Je crois que les finalités esthétiques des JCC sont de confirmer et d'encourager les auteurs, les cinéastes à faire des films émanant dans de leur style, culturel et sociologique sans se conformer au style imposé par l'industrie cinématographique du marché dans lequel est tombé le cinéma égyptien qui a des auteurs extraordinaires ainsi que des techniciens et des réalisateurs de qualité, mais malheureusement il est influencé et imprégné par ce courant alors que les JCC ont permis d'avoir un festival de style africain où des jeunes africains peuvent s'exprimer(...).

Dernièrement, une commission s'est réunie qui a présenté des textes de réformes de tout le secteur cinématographique en particulier, la création du Centre National du Cinéma sous l'initiative du ministère de la Culture sinon il faut attendre les décisions de cette commission et la promulgation des lois (...).

Les JCC souffrent beaucoup de lacunes comme l'absence d'archives et de mémoire, faute d'équipe permanente dont les directeurs désignés ne capitalisent pas l'expérience de ceux d'avant ; selon moi, il faut seulement un secrétariat permanent et un local en dehors du ministère de la Culture (...). Le départ surtout de certains africains qui ne veulent plus venir car ils pensent que les JCC se sont penchées vers le côté arabe en négligeant l'apport africain et pour les arabes le Fespaco est un festival africain car en observant le nombre des films primés à ce festival qui est très minime et aussi l'Égypte qui est l'un des plus gros pays producteurs n'a jamais été primé à Ouagadougou ; par exemple moi je n'étais jamais primé au Fespaco alors qu'il y a beaucoup de cinéastes africains moins importants que moi étaient primés aux JCC ; mais ce qui est curieux, la Tunisie n'a jamais eu le grand prix, alors que les africains ont été révélés, primés à Tunis, ces africains pensent que les tunisiens n'ont aucune liaison avec l'Afrique suite à la séparation géographique qui est le désert puis elle était esclavagiste donc la question qui se pose : Est-ce que la Tunisie est prête à reconnaître son passé esclavagiste ? Si oui ; à ce moment là on peut espérer une égalité. En outre, les films primés d'une part ne sont plus achetés ou diffusés par le ministère de la Culture et d'autre part ce ministère conserve très mal les copies des films qui sont dans un état lamentable, donc il vaut mieux encourager une structure comme Afric-Art qui existe, en diffusant de bons films et en organisant des cycles de films intéressants avec toujours des débats ; quant au projet de la SATPEC était foireux vu le montant de son fond de roulement pouvait produire vingt films tunisiens en plus elle a été vendue presque gratuitement au producteur tunisien Tarek Ben Ammar.

Pour l'implication des autres institutions c'est déjà beaucoup que le ministère de la Culture mette sa main sur le festival donc les JCC n'ont pas besoin d'autres ministères ou autres intervenants pour les organiser.

Concernant, la collecte des sponsors je pense que la personne qualifiée à le faire est Dora Bouchoucha car elle connaît très bien ce secteur mieux que le personnel du ministère de la Culture; donc il faut absolument des personnes du secteur privé pour gérer les JCC.

Les JCC permettent à capitale de Tunis d'être en fête pendant dix jours comme au mois de ramadhan et si elles ne se dérouleront pas, évidemment elles laisseront un grand vide donc c'est évident que les JCC deviennent plus importantes que le festival de Carthage d'été ; ceci je le constate à toutes les sessions par l'engouement des gens, les JCC ont un public cinéphile fidèle qui a besoin d'un cinéma culturel et ne veut plus des films américano-français ou d'autres à moitié porno de série B.

Ce public demande un cinéma sincère, un cinéma libre et c'est pour cela les gens prennent la peine de venir tous les jours pendant les JCC pour voir un film qui est un signe positif et elles sont une nécessité pour ce public, qui les méritait et vice-versa, donc elles doivent se dérouler pour ce public formidable et pour la culture ; donc j'insiste de réclamer notre refus totale si un jour les autorités politiques envisagent d'arrêter les JCC qui sont un acquis pour tout le monde car je ne veux pas qu'un jour ma fille soit privée d'aller toute seule voir des films donc c'est très important que les JCC restent et demeurent(...).

Les JCC sont nées d'une manière naturelle tandis que les autres festivals sont issus d'une fabrication sauf le Fespaco dont ses objectifs sont proches de ceux des JCC ; quant à moi, les festivals de Dubaï, de Marrakech et du Caire se sont des faux festivals et c'est pour cela je ne veux pas que les JCC se mettent à leur ressembler. J'étais au festival de Dubaï et j'ai reçu un prix de 40000\$ pour mon film. Certains réalisateurs vont dans ce genre de festivals car ils pensent en apportant un projet ils peuvent le réaliser vu qu'ils vont rencontrer des producteurs, des distributeurs et

autres réalisateurs alors que par expérience, ces ateliers de projets n'aboutissent à rien c'est vraiment du cinéma, car dans ces festivals les gens viennent pour le voyage et si leur projet aboutit c'est qu'ils ont été contactés avant, je pense que ces festivals sont une aubaine pour les producteurs qui ont un projet et surtout pour passer des vacances, par exemple à Dubaï ils savent d'avance que les salles sont vides, il n'y a pas de public, sauf dix personnes dans la salle ceci est très humiliant pour un réalisateur alors que dans l'hôtel il y a mille invités car le but essentiel du festival de Dubaï camouflé est de vendre des appartements, des espaces afin de promouvoir cette ville vu qu'il a des sponsors importants qui mettent à un argent fou car pour eux ce festival est une opération de promotion immobilière, mais le paradoxe est que ce festival est doté d'un multiplex, dont les invités n'y vont même pas voir des films puis dans le village du festival, il y a une énorme salle très moderne destinée aux films gala américains alors que les films en compétition sont projetés ailleurs, donc selon moi ce n'est pas un festival pour le cinéma pour les professionnels et les cinéphiles mais plutôt pour les mondanités et pour vendre l'image de Dubaï. Tandis qu'aux JCC, le public existe et il est toujours là, par exemple le réalisateur égyptien Ibrahim El batout du film «*Ain Echams* » à la session de 2008, il était sidéré de voir les gens se bousculaient pour regarder son film mais ce qui sûr partout où il va il n'aura jamais le public de Carthage.

Le festival du Caire veut ressembler au festival de Cannes donc je n'ai pas besoin d'aller au Caire pour regarder des films, j'irai plutôt au festival de Cannes où l'ambiance est formidable en plus c'est proche de la Tunisie ; quand au festival de Marrakech est artificiel, il a été créé pour la promotion touristique et cinématographique du Maroc pour drainer des producteurs étrangers et en particulier des américains afin de tourner des films ; en occurrence, les invités sont de grande marque ainsi que les films, quand au festival d'Oran qui est à sa deuxième session, lors de la première session j'ai reçu le grand prix 50000\$, les salles étaient vides sauf dans les soirées officielles d'ouverture et de clôture où il y avait du monde car le président algérien était là pour accueillir les invités donc ce festival n'est pas né

d'une nécessité ou d'un besoin émanant du public, mais plutôt d'une décision politique ; pour le festival de Damas j'ai eu un mauvais souvenir, une expérience douloureuse, on m'a invité pour présenter mon film « *les Sabots en or* » dont la salle était comble presque 400 personnes et je ne sais pas comment les événements ont évolués au lieu de discuter de mon film, je me suis trouvé devant un public acharné, manipulé qui voulait me faire un procès car à leur yeux je suis sioniste puisque j'ai eu une subvention pour mon film du fond Hubert Bals donc certains palestiniens ont décidé de me tuer dans la salle si c'est confirmé que je suis sioniste. Cependant, la seule personne qui a pu me protéger sauver la situation est le réalisateur syrien, Mohamed Mallas qui s'est levé dans la salle en disant que son film aussi a été financé par le même fond et cet argent est allé à l'Etat syrien. En effet, nous sommes aperçus après c'est-à-dire Borhane Alaouié, Michel Khélifi, Mohamed Mallas et moi-même que certains acteurs et cinéastes égyptiens ont fait circuler des pétitions et on fait une propagande contre moi tels que Salah Abou Seif et Ferdaous Abdelhamid qui voulait prendre sa revanche des JCC de la session 1986, où elle a attaqué mon producteur Ahmed Baha-Eddine Attia et moi-même pour mon film « *L'homme de Cendres* » qui a eu le Tanit d'or, en nous taxant de sionistes car j'ai donné un rôle à un juif tunisien donc les JCC ne lui ont pas décerné le Tanit de la meilleure actrice et selon moi est de la pure jalousie ceci remonte à une vengeance loitaine dont je ne suis pas responsable bref, tous les cinéastes tunisiens qui étaient présents ont retiré leur film du festival par solidarité et ils ont essayé de faire une pétition contre la première pour expliquer aux gens dont Tahar Chériaa qui était présent. D'ailleurs, je ne reviendrai plus jamais dans ce pays.



Hichem Ben Ammar, né en 1958 à Tunis, a étudié les Beaux-arts. Il a été tour à tour animateur de ciné-clubs, enseignant en audiovisuel, directeur de festivals et critique de cinéma. Il a réalisé plusieurs documentaires, parmi lesquels Femmes dans un Monde de Foot, en 1998. Il est également l'auteur de deux recueils de poésie, L'Idéal Atteint et La Négociation.

Hichem Ben Ammar: membre de l'équipe organisatrice des JCC de la session de 2008

Les JCC ont été créés dans les années soixante pour dynamiser la production des films dans les pays nouvellement indépendants, en permettant aux cinéastes africains et arabes de montrer des images, des réalités qui jusqu'à présent ne sont pas diffusés surtout qui ne bénéficiaient pas des réseaux de distributions. Au début, c'était un cinéma assisté par l'Etat mais l'espoir était de créer une dynamique de production industrielle dans les différents pays du Tiers-monde et d'instaurer des échanges sud-sud pour reconquérir les écrans qui étaient sous la domination impérialiste de l'impérialisme français et américain.

La conjoncture internationale était évidemment la précarité des économies des pays du Tiers- monde qui ne savaient pas comment instaurer des industries viables dont leurs écrans sont sous l'indépendance des Majors américains et des compagnies françaises ; par exemple en Tunisie, toute la législation relevant du secteur cinéma datait du colonialisme jusqu'au années 70-80.

Les JCC présentent une singularité car sont une manifestation où les gens l'attendent avec beaucoup de fébrilité puisqu'elles ont eu lieu tous les deux ans, je crois qu'elles représentent beaucoup dans l'inconscient du collectif tunisien surtout pour les cinéastes arabes et africains. Les JCC sont la première

manifestation de ce genre et le premier festival du cinéma sur le continent africain qui a pris la défense des causes du cinéma du Tiers-monde, à ce titre ce festival réveille tout un sentiment nationaliste puisque l'image n'est que finalement un moyen d'exprimer un environnement dans lequel les citoyens arabes tels que libanais, égyptiens... et africains, tunisiens... vivent. La création des images est effectivement le symbole de la souveraineté qui est ressentie par les gens confusément exprimé par une avidité donc le fait de se manifester à ce moment là du point de vue de public est un moment du réveil régulier de ce sentiment qui cherche à se réapproprié l'identité par l'image ceci très visible car on se demande pourquoi ce public qui somnolle pendant deux ans redevient tout d'un coup cinéphile, alors qu'il déserte les salles de cinéma en temps ordinaire et pendant les dix jours des JCC jours, on est devant un engouement démesuré, disproportionné du public devant les salles du cinéma ; à mon avis, je dirais à partir de ces hypothèses une étude sociologique devait être faite.

Les préoccupations des JCC ont déçu les cinéastes au fil des ans qui ont pensé qu'elles allaient jouer un rôle moteur pour servir de courroie de transmission et d'entraînement en impulsant une dynamique industrielle dans les différents pays et malheureusement ce n'était pas le cas, elles sont restées une vitrine et au cours de quelques sessions elles ont perdu leur ligne de force qui est due à l'absence d'une ligne éditoriale, d'une cohérence dans le choix des films, il y a même une complaisance dans le choix des films car parmi des objectifs des JCC et d'être une vitrine en montrant les films produits donc on a montré tout et n'importe quoi qui a discrété un petit peu la qualité et la tenue du programme en plus des problèmes d'organisation qui demeurent jusqu'à nos jours un grand point négatif de ce festival. En revanche, les JCC ont réussi à garder l'image dont les fondateurs l'ont instauré, mais à mon avis dans l'inconscient de la situation tout cela ne fait que reflétait le marasme du cinéma arabo-africain, donc le festival ne veut pas être autre chose qu'une tentative balbutiante, une opération césarienne qui est toujours à refaire à chaque session car on a l'impression que les JCC se

font pour la première fois vu qu'on ne capitalise pas les expériences des sessions précédentes dans le but construire et aller de l'avant et en ajoutant le problème de renouvellement des équipes ceci est dramatique.

A mon avis, la portée réelle des JCC est cinéphilique car elle galvanise les gens le temps d'un festival, elle entretienne un petit peu la cohésion entre les cinéastes et les professionnels, mais elle n'a jamais véritablement arrivée à intéresser les médias pour que les films présentés en première aux JCC puissent être médiatisés et trouvent des distributeurs selon le règlement des JCC depuis 1966 dont les films arabes ou africains primés doivent être achetés et distribués par le ministère de la Culture, mais aucun film n'a été acheté jusque là et c'est ici que rentre le rôle des médias pour faire pression sur les décideurs politiques et l'opinion publique(...).

En fait les JCC sont en face d'un grand problème économique réel qui est la dépendance totale du secteur cinématographique à l'égard de l'Occident ; autrement dit tant qu'on ne pourra pas faire baisser le prix d'un film africain au niveau de la distribution, car si vous voulez achetez ou distribuez un film africain en tant qu'Etat tunisien à un producteur africain, il va lui demander un prix très cher parce que l'Etat ne possède pas un marché de distribution qui va amortir les frais du producteur africain, alors que ce dernier va au contraire vendre le même film à un distributeur mondial et il sera gagnant puis de son côté le distributeur européen ou occidental pourra le revendre à l'Etat tunisien à un prix plus abordable ; donc ce système ne favorise pas le contact sud-sud car tout se fait par la médiation d'un pays du nord, comme s'il y a une régulation des prix par les occidentaux pour que les écrans des pays du Tiers-monde dépendent d'eux, donc tant que cette situation est maintenue, il n'y aura pas de salut pour les JCC.

D'ailleurs ; je me souviens du cinéaste Soulymène Cissé qui est parti mécontent parce qu'il n'arrivait pas à vendre les droits de son film à la Tunisie qui a refusé son offre car le prix proposé est cher par rapport au prix proposé par

un distributeur européen ; le problème c'est que certains cinéastes africains et arabes ne veulent plus faire des actes de militantisme afin de contrer l'hégémonie du réseau occidental en vendant leurs films à des prix raisonnables puisque l'un des objectifs des JCC est de défendre les intérêts des cinéastes arabes et africains en distribuant leurs films dans un réseau culturel et non pas commercial à savoir la filmothèque (qui a été pillé par certaines personnes du secteur et du ministère de la Culture en les vendant ailleurs) ou l'éventuel cinémathèque qui demeure toujours un projet.

L'Etat est le promoteur du festival puisque à la création du ministère de la Culture en 1962, Tahar Chériaa était à l'époque directeur de la direction du cinéma donc c'est tout à fait logique car la situation politico-économique à l'époque était interventionniste où le cinéma était monopolisé par l'Etat, ensuite il y a eu le monopole de la distribution des films par la SATPEC (...). La banque mondiale a imposé à l'Etat tunisien début des années quatre-vingts de se désengager de certains secteurs tels que la distribution cinématographique ; en revanche l'Etat tunisien ne s'est pas désengagé de l'organisation des JCC alors qu'il aurait du le faire ; c'était une période charnière au cours de la quelle les JCC auraient pu connaître une mutation. Or ; à ce moment là elles ont cherché une formule un peu intermédiaire, je dirais bâtarde dans le mauvais sens du terme en mettant en relation ponctuelle des professionnels du secteur cinématographique avec certains personnels du ministère de la Culture mais malheureusement le mariage n'a jamais été heureux(...), sauf pour les sessions de 1992, 1994 et 2004 dont Ahmed Baha-Eddine Attia, un producteur privé les a géré en s'imposant fortement puisqu'il a un tempérament de feu et encore(...). On constate que l'Etat tunisien ne veut pas donner cette subvention à une association qui gèrera ces JCC par crainte !!! alors que le festival de Cannes œuvre pour l'Etat français, c'est une association financé par le ministre des Affaires Etrangères et le ministère de la Culture, mais contrairement aux JCC il est doté d'une autonomie financière et décisionnelle pour les choix stratégiques, donc je ne comprends pas ce qui fait

peur à l'Etat tunisien en gardant les JCC dans son giron c'est régenter, c'est un état d'esprit, je crois que cette peur émane du fait que le contenu du festival lui échappe et il veut maintenir son contrôle sur le contenu de la programmation par l'apport financier et la main mise d'une équipe d'administrative alors qu'on sait que les administratifs n'ont pas les connaissances et les compétences appropriées comme la souplesse, l'agilité et l'habilité sur le terrain que celles des professionnels et c'est pour cela les frictions réapparaient surtout un mois avant le démarrage du festival où les deux équipes sont censées faire une jonction mais en vain car chacune a ses façons de travailler qui sont diamétralement opposées. J'ai suivi ça depuis des années et j'ai vu comment c'est un effet extrêmement pervers et finalement tout ce qui a été entrepris par une équipe indépendante se trouve nécessairement mal appliqué de la part, de l'administration car à mon avis elle ne croit pas en cette manifestation et elle le fait par devoir et obligation c'est une corvée qu'on doit la réaliser tous les deux ans, tandis les professionnels (privé) le font par passion, mais malheureusement la passion et le devoir ne vont pas ensemble (...). Au moment venu, le ministère de la Culture appelle les professionnels pour les aider à réaliser le festival alors que ce dernier ignore totalement l'importance des enjeux(...), par exemple je me souviens j'ai vécu une situation presque anecdotique à la dernière session de 2008 ; le bouquet de fleur qu'on doit l'offrir à la cérémonie de clôture des JCC ; eh bien ! Cet achat doit faire l'objet d'un bon de commande, il faut imaginer la lourdeur administrative car il faut avoir trois offres, donc trois factures pour que le moins disant l'emporte, alors que le prix est de 20 DT, c'est vrai il faut des justificatifs pour la comptabilité mais il y a un fonctionnement qui est extrêmement pesant et lent qui entrave la gestion quotidienne.

Une association serait tout à fait viable pour gérer les JCC sous tutelle du ministère de la Culture qui répondra à la juridiction tunisienne ; quant au choix des personnes qui vont l'animer et la fonctionner devra être également fait d'une manière judicieuse; on ne peut pas mettre n'importe qui à la tête de cette

association, il va falloir désigner des personnes connaissant ce secteur et compétents car ce n'est pas une association de quartier mais plutôt une association extrêmement spécialisée donc cette association doit répondre à des critères et possédant des statuts très précis. Par conséquent, une fois cette association est créée, elle pourrait chercher de l'argent en récupérant le fameux fonds qui est gelé depuis des années qui est relatif au prélevement d'une taxe sur les canettes de bière qui est destiné au financement du cinéma et à la promotion de la culture.

Au début des JCC, l'équipe organisatrice était composée des fonctionnaires du ministère de la Culture tels que Tahar Chériaa, Nouri Zanzouri, Moncef Ben Aneur, Sophie Goulli puis c'était le tour des responsables de la SATPEC comme Hamadi Essid et la fameuse session de 1978 ; je pense que les JCC ont laissé 30 ans passés pour reconnaître une sorte de nouveau souffle et un autre regard en 1992 puis en 2008 et je peux dire les moments forts des JCC sont ces trois sessions cités en-dessus alors que la pire période, c'est les deux sessions de 1982 et 1984 qui ont été dirigé par Rachid Ferchiou, il était à la fois conseiller du ministre de la Culture Béchir Ben Slama et un réalisateur donc pour nous les professionnels, ces sessions n'avaient aucune ligne directrice, d'une part il voulait satisfaire la chèvre et le chou c'est-à-dire il ne veut pas déplaire au public qui demande des stars et des célébrités et d'autre part, il ne veut pas déplaire aux africains dont leurs films attirent difficilement des spectateurs puis il réglemait les africains au deuxième niveau donc ils sont repartis en colère avec des récriminations et surtout il ne veut pas déplaire à ses amis syriens, libanais et irakiens qui ont des films d'auteurs difficiles à promouvoir. Il a invité le réalisateur italien Antonioni sans lui donner une grande considération ; d'ailleurs à la cérémonie d'ouverture on l'a installé à côté d'une starlette égyptienne de mauvais goût, d'une grande vulgarité, donc c'est difficile de trouver une conciliation entre tous ces paramètres, il cherchait à être complaisant, à satisfaire tout le monde donc le festival a perdu sa crédibilité, sa ligne éditoriale et surtout

que les objectifs initiaux des JCC pour impulser une dynamique de production dans les pays du Tiers- monde est inexistante et le comble c'est qu'on la nomme pour la seconde fois en 1984, c'est vraiment la myopie des fines politiques car à l'époque, il était soutenu par un clan politique fort en Tunisie, mais le plus grave qui est arrivé aux JCC c'est qu'elles sont entrées dans une ère du statu-quo par rapport à l'Occident, c'est-à-dire les facteurs ont changé, les producteurs ont compris que pour diffuser leur films il fallait trouver des débouchés ailleurs en s'associant avec des producteurs occidentaux, ces derniers pouvaient bénéficier d'un certain nombre de guichets en Europe, en financant des films, donc les films africains se sont mis à être des films binationaux et la plupart du temps franco-sénégalais, franco-tunisien , franco-algérien... Maintenant on suggère que les JCC s'ouvrent sur le marché international et qu'elles deviennent professionnelles et qu'elles deviennent un lieu de rencontre d'une part pour la faisabilité des films entre des producteurs occidentaux et des bailleurs de fonds et d'autre part avec des cinéastes arabes et africains qui ont des idées(...). Je voulais signaler que les JCC ont cessé depuis plusieurs sessions d'organiser des colloques à Hammamet avant une semaine de chaque session, dont on ne connaît pas les raisons jusqu'à présent, ces derniers étaient comme des cellules de réflexion ayant pour bût de proposer des plates formes d'actions aux Etats c'est-à-dire que le festival voulait être utile et conscient du marasme des industries des cinématographies des pays arabo-africains, il voulait proposer des solutions proposés par les spécialistes, invités à ces colloques qui à chaque session soulève un thème spécifique tels la production, la distribution etc..., c'était intéressant, mais la question qui se pose : Est-ce que ces colloques ont abouti à une solution? C'est un grand point d'interrogation ! J'ai assisté à ces colloques mais le drame de notre pays malheureusement qui ne donne aucune considération à la mémoire car le ministère de la Culture n'a pas conservé les PV et les communications qui ont été présentés dans ces colloques(...). La réussite de la session de 2008 est due à l'adéquation entre les principes fondateurs des JCC et leur actualisation dans le

contexte d'aujourd'hui en tenant compte des problèmes réels jusqu'au choix des invités, des thèmes, des colloques... tout l'ensemble était cohérent ceci a donné de la clarté aux gens qui rentrent dans un espace où ils apprennent des repères en leur proposant des films avec des références comme si on était dans un mouvement de cinéphilie sans didactique, dans le but de leur permettre d'avoir un relais de ce programme pour porter le message des JCC(...).

Je crois les raisons pour les quelles une équipe permanente des JCC est inexistante car c'est tellement lourd et difficile à le réaliser et que la majorité des équipes précédentes qui les ont géré ont baissé les bras ; tout d'abord elles ne veulent plus les reprendre de nouveau, donc quelqu'un comme Abdelatif Ben Ammar vous répondra « *c'est fini je n'en veux pas* » il a des souvenirs très amères ainsi que Férid Boughédir, car la gestion des JCC demande beaucoup de travail et souvent l'équipe n'est même pas remercié, pire parfois elle est accusé d'avoir commis telle erreur dans le but de saboter le festival alors qu'en fait l'équipe est là pour aider le festival à lui donner une image meilleure et aussi de notre pays, ceci est vraiment l'intime conviction de chacun qui a participé à ce festival. Je constate que la gestion d'un festival est pleine d'aléas, c'est un événement, c'est une chimie de rencontres donc beaucoup de choses peuvent se produire puis la succession de plusieurs équipes à mon avis est la résultante d'un constat de fiasco de l'équipe précédente, ce n'est que des hypothèses que je mets mais il y a plusieurs critères pour définir ce fiasco :

- Souvent la cérémonie d'ouverture et de la clôture des JCC étaient hyper désorganisées sur scène, c'était une gabegie, un cafouillage de la cohue dans la salle, les invités ne trouvaient pas leurs places, les corps diplomatiques étaient refoulés, les stars, les artistes n'ont pas une entrée spéciale à eux afin d'éviter les bousculades, c'est une atmosphère de débordade.

- Les critiques à travers la presse nationale et internationale étaient un thermomètre d'évaluation puisque il y a des retours feed-back à travers nos ambassades à l'étranger qui servent à évaluer l'impact des JCC.
- Le départ intempestif où parfois avec des coup de colère des invités comme des cinéastes, des producteurs africains qui étaient déçus de voir leur film mal mis en valeur ou bien carrément relégués dans une sous programmation à la sauvette dans des horaires pas possible.

Ces d'indices peuvent permettre au politique de se faire une idée de l'impact de chacune des sessions.

Je pense que cette session de 2008 est la seule où nous avons eu et je parle pour un motif de fierté pour toute l'équipe avec Dora Bouchoucha, des invités, des cinéastes, des producteurs, des critiques... qui sont repartis contents, qui nous ont envoyés des messages de félicitations et nous recevons encore jusqu'à présent, car la force de Dora Bouchoucha contrairement aux autres directeurs précédents qui étaient soumis aux contraintes de l'administration et n'ayant pas de staff autour d'eux et ils ne pouvaient pas recruter des personnes à leur guise ou soit que ces directeurs étaient des mégalomanes, imbus de leur personne en disant « *Je suis capable de tout faire, le meilleur* » et qui se retrouvaient après devant des situations très difficiles à gérer ; alors que Dorra Bouchoucha a eu l'intelligence comme elle vient de la production de déléguer des tâches à des personnes compétentes en responsabilisant les uns et les autres, car elle est productrice et elle connaît le domaine cinématographique où chacun a une spécialité ; elle sait qu'elle ne peut pas remplacer un cameramen ou un directeur de la photo..., donc cette déformation professionnelle lui a donné la réussite.

Quant à moi, elle ne s'est jamais émise dans ma tâche mais elle me disait je veux une garantie de bons films en me faisant confiance ce qui est très important ; je me suis montré à la hauteur, je le suis extrêmement reconnaissant, toute l'équipe était enthousiaste de travailler et de réussir la session.

Concernant l'organisation des cérémonies d'ouverture et de la clôture, après le cafouillage de la soirée de clôture qu'a connue les JCC sincèrement, je ne sais pas la réaction du ministre de la Culture, Mohamed Raouf Basti alors qu'on aurait pu faire une sortie en beauté le malheur c'est qu'il y avait quatre personnes pour l'organisation, au début l'équipe des JCC a contracté avec Samia Chérif, propriétaire d'une agence événementielle ; Dora Bouchoucha lui a demandé pendant tout l'été de 2008 de lui faire parvenir le devis, en vain ; Samia Chérif a attendu jusqu'au début octobre presque 21 jours avant le déroulement des JCC qui correspondait avec l'arrivée du nouveau ministre de la Culture Mohamed Raouf Basti au début de mois de septembre ce dernier a pris le train en marche, il était obligé d'avaliser nos décisions donc il avait très peur que ça dérape. Samia Chérif a pensé que l'équipe des JCC a le couteau sur la gorge et elle va accepter son offre, puisqu'elle a animé la précédente session donc elle connaît l'ambiance des JCC, mais justement c'était une mauvaise surprise pour elle car notre équipe a décliné son offre et c'est là que Hamida Belagha et Sihem Belkhodja sont apparues donc toutes les deux sont arrivées avec leur forte personnalité, leur tempérament de maîtresses femmes ceci a engendré des clashes, Dora Bouchoucha a nommé Sihem Belkhoja pour organiser la cérémonie d'ouverture des JCC de 2008 qu'elle a bien réussi ; il fallait lui faire confiance pour la clôture car c'est une femme battante mais malheureusement il y a eu un télescopage entre Sihem Belkhoja et Raja Farhat qui a été nommé le jour même en tant que maître de cérémonie pour la cérémonie de la clôture en plus Hamida Belagha, la sœur de Dora Bouchoucha et Samir Belhadj Yahia donc il y avait quatre personnes pour organiser cette soirée ; Je vous dis qu'à chaque fois que le ministère de la Culture décide d'organiser quelque chose, il se plante par exemple Dora Bouchoucha a désigné Karim Belhaj responsable des accréditations, il travaillait calmement puis d'un coup une équipe du ministère de la Culture précisément de la Direction du cinéma arrive en force pour prendre sa place en réclamant qu'elle relève de l'autorité et qu'il est simplement le représentant de Dora Bouchoucha. Cependant,

la directrice de la session a le flair en choisissant son équipe de base mais il fallait qu'elle choisisse les personnes provenant du ministère, bref elle a bien fait de confier le transport et l'accueil des invités de l'aéroport jusqu'à l'hôtel et vice-versa à une agence privée, il y avait une quinzaine de voitures c'était parfaitement huilé ; quant aux soirées événementielles se sont déroulés dans des lieux sympathiques dans la ville à partir de 23h jusqu'à une heure tardive où les invités se sont amusés et ont gardé un excellent souvenir ont été organisés par Hamida Belegha. Heureusement il n'y avait pas une gabegie flagrante par rapport aux soirées précédentes que nous avons connus qui étaient pires(...). Nous savons que les soirées d'ouverture et de clôture des JCC sont transmises en direct sur la chaîne de télévision nationale, le ministre de la Culture a toujours peur qu'il y ait des déraillements comme fût à la dernière session 2006 où Elyes Khoury a dit que « *Il faut que les JCC soient un comité permanent et indépendant du ministère* » ce que tout le monde pense dont le ministre lui-même, à l'époque Mohamed Aziz Ben Achour qui selon lui, il ne fallait pas qu'un étranger le dise de cette manière et le proclame sur scène à la clôture en nous donnant une leçon.

Ce qui manque aux équipes nommés des JCC ce qu'on appelle un scénario du festival écrit point par point détaillant les moindres faits et gestes à accomplir pour que telle ou telle opération soit réalisée comme une bible, comme les scénarios dans les films américains, donc quand l'équipe a un organigramme clair et les tâches sont délégués aux personnes compétentes en anticipant le tout au moindre détail en donnant à chaque responsable les assistants qui doit avoir pour pouvoir accomplir sa tâche tout ça sous la houlette d'une coordination générale avec des sous coordinateurs et des réunions régulières. Or, l'absence de ce que je viens de dire engendre des gros problèmes difficiles à les résoudre par exemple cette session a connu le problème des cartes d'accréditation qui d'une part elles n'étaient pas prêtes et d'autre elles sont donnés à tort et à travers !!! alors qu'au festival de Cannes il y a des milliers de gens comme aux jeux olympiques plus de 3000 journalistes ça fait à peu près dans les 40000 invités qui viennent à ce

festival et chaque carte attribuée est spécifique, il y a une fluidité, une rapidité, une convivialité incroyable entre les responsables et les invités, alors qu'aux JCC il y a quelque chose qui cloche dont je ne la comprends pas.

Quant au budget, à la conférence de presse présenté avant le déroulement de la session, Abdelrahmane Bénani, est à la fois le directeur du Cinéma au ministère de la Culture et secrétaire général de la session de 2008 aussi directeur financier à l'ANP, il a annoncé un chiffre d'un milliard, à mon avis l'Etat ne donne pas un milliard mais plutôt 300 à 400 millions le reste provient des sponsors de la francophonie, de TV5 Monde et d'autres. Notre équipe avait un contrat avec le ministère de la Culture pour quatre mois mais ne gère rien du tout sauf le choix et la sélection des films dans les divers rubriques, certains films ont les a payé et d'autres sont offerts gracieusement par leurs producteurs, les copies des films sont envoyés puis restituer, je voulais clarifier certains points comme la raison pour la quelle certains films ont été projetés qu'une seule fois car le paiement des droits de la projection avec les assurances et le transport a coûté assez cher.

Le budget a augmenté selon les coûts mais je ne saurais pas vous répondre car je ne connais pas le montant précédent ; en revanche, je sais qu'on paye surtout les films qui passent dans les cycles parallèles (cinéma du monde) mais les films en compétition, leurs réalisateurs sont intéressés par le prix d'ou acceptent de les passer gratuitement quant au cycle des films turc c'était payant puis concernant les invitations des invités, dès le départ le ministère de la Culture nous a imposé un quota de 300 invités puisqu'il se charge de l'hébergement et du transport donc notre équipe a accepté le deal. En revanche, notre équipe a rencontré des contraintes budgétaires lors de cette session, vu qu'elle n'a pas pu recruter d'autres personnes, car je réclamaï des gens pour m'aider dès le mois d'avril 2008 et la réponse était que le recrutement des assistants ne se fera qu'à partir du mois d'octobre 2008, ce qui est aberrant c'est que ca correspond aux 25 derniers jours avant le déroulement des JCC donc du

mois de juin au mois de septembre je travaillais tout seul, on était peu nombreux à organiser ce festival (Tarek Ben Chaabene, Dora Bouchoucha, Annie ElChadly, Ikbal Zalila, Lina Chaabane, Azza Chaabouni et moi-même), nous étions sept personnes, cette équipe travaillait dans les locaux de Dora Bouchoucha, ils habitaient la Marsa, quant à moi je travaillais dans mon bureau à Mutuelleville et on correspondait par e-mail, car le fait de se déplacer quotidiennement me revient très cher et il n'est pas pris en charge donc nous avons une réunion hebdomadaire pour faire le point et le reste du travail était fait par Internet et je vous prie de croire que je vais recevoir prochainement la facture du téléphone qui sera entre 300 et 400 DT et bien sur non remboursable puis le salaire qu'on a reçu pour les quatre mois de travail aux JCC était ridicule, mais pour moi c'est un acte de militantisme afin que ces JCC continuent à exister malgré que nous avons accepté de travailler dans des conditions pénibles.

Les objectifs des JCC ne sont pas tous réalisés c'est vrai il y a eu l'entretien de la cinéphilie en Tunisie, tous les gens savent que les JCC sont un acquis et qu'elles confrontent aujourd'hui la concurrence de plusieurs festivals qui ont voulu copier l'esprit de Carthage comme le festival de Milan qui s'est spécialisé dans le cinéma africain, maintenant il a changé d'orientation vers le cinéma d'Asie et d'Amérique Latine. Mais le problème des JCC essentiel c'est son vieillissement(...) La naissance de Fespaco à Ouagadougou en 1970 était une nécessité et une complémentarité pour soutenir les JCC pour porter le même message alors que les festivals nés après comme Marrakech, Tétouan, le Caire, Alexandrie, Dubaï et maintenant Oran ne veulent pas et ne cherchent pas à être complémentaires avec le vieux festival qui est les JCC vu que leur but essentiel est que les mass-médias parlent d'eux pour des raisons multiples tels que touristique, politique dans le but de dynamiser les relations étrangères pour que la production cinématographique étrangère se fait chez eux et que certains pays deviennent un pôle d'Hollywood comme Dubaï où ils sont entrain de construire un méga-studio qui va être un lieu de tournage et de post production un peu

comme le Maroc et par conséquent ces festivals deviennent les maillons de la chaîne industrielle, alors que les JCC sont un enjeu vital parce qu'elles défendent les intérêts des corporations, des techniciens et des cinéastes mais surtout du public et des Etats. Cependant, les JCC posent le problème en ces termes et elles le sont les seules à le faire, aucun autre festival n'avance ces propos, ce qui sonne une spécificité des JCC et c'est à nous les professionnels et le public cinéphile à le sauvegarder surtout à l'actualiser ; par exemple au début lorsque Dora Bouchoucha m'a contacté elle me disait que mon approche de gérer les JCC est celle des années 60, je lui ai répondu que ce discours des années 60 peut-être actualisé dans la mesure où il correspond à la réalité de nos intérêts dans un certain type de rapport de force car on ne peut pas fermer les yeux et dire qu'un festival est seulement un moment de fête, de rêverie et d'amusement mais il est aussi un instrument au service d'une corporation, des professionnels, d'un public et des Etats et qui sera considéré comme un enjeu en ayant cette portée, donc de cette façon le festival devient efficace et les gens s'aperçoivent que les JCC sont un instrument de réflexion sur nous même et c'est pour cela le choix des films est fondamental à mon avis car ce choix donnera la ligne éditoriale et l'orientation du festival par exemple à cette session on a choisi des films égyptiens difficiles et peu commerciaux tels que « *Ain Echems, et Aquarium* » respectivement de Brahim Batout et Yosri Nasrallah ou bien des films complètement ou quasi hollywoodiens comme « *What ever Lola Wants* » du marocain Nabil Ayouch c'est comme même un contre poids dans le but de montrer la diversité des approches, ceci était une décision délibérée et réfléchie de la part de l'équipe ; aussi la section vidéo qui est une manière d'accompagner la technologie dans son évolution et de dire qu'aujourd'hui le cinéma ne peut plus ignorer l'existence des films d'une telle qualité et surtout de revendiquer le festival doit changer ou modifier ses statuts actuels qui sont absolument obsolètes car tout le monde est unanime que les statuts du festival sont à revoir par exemple la compétition officielle est destinée aux films de 35mm, or il y a des films vidéo qui sont des

fiction et il y a des films de 35mm qui sont des documentaires, je pense que peut-être la classification par genre serait plus juste et de mettre les fictions ensemble qu'elles soit vidéo ou 35mm et les documentaires qu'ils soit vidéo ou 35mm ou bien les mettre ensemble dans des catégories où il y aurait deux approches esthétiques(...). Quant à moi j'ai montré personnellement que nous avons des capacités, des compétences qui existent réellement et j'ai appelé tout le monde à intervenir pour changer et apporter des nouveautés, je pense que j'ai fait l'effort en donnant de mon temps de mon argent et de mon savoir-faire là je ne peux pas donner plus.

Il faut repenser totalement les JCC surtout au niveau de l'organisation, en actualisant le règlement interne, en révisant les statuts, en créant un organigramme et revoir les sources de financements. Les JCC sont sporadiques pour le ministère de la Culture, il les considère comme une corvée dont il n'assume pas totalement cette responsabilité donc il fait appel à des boy-scouts que nous sommes pour l'aider.

Actuellement sur le territoire tunisien, il y a 14 salles de cinéma qui est une réalité douloureuse vu que la Tunisie abrite un festival de cinéma tous les deux ans depuis 1966. Dernièrement après la session de 2008, j'ai rencontré le gérant de la salle de cinéma « *Mondial* » qui m'a dit que grâce aux JCC qui ont donné une impulsion pour que les spectateurs reviennent aux salles ; je lui ai répondu que ce n'est pas seulement les JCC mais le fait que les salles ont été réparées avant la session de 2008 au niveau technique pour être dotés des normes internationales, les appareils de projection ont été tous entretenus, les écrans ont été changés, les fauteuils ont été repris le son a été refait, il faut impérativement une infrastructure de base opérationnelle sinon quel public va accepter des conditions désastreuses. Je comprends parfaitement l'abondance du public au cours de l'année d'aller au cinéma car les salles n'ont pas été entretenues alors que l'Etat tunisien a donné des subventions, un chiffre incroyable aux propriétaires et

aux distributeurs de salles et n'entrons pas dans ces considérations sinon on doit demander au ministère de la Culture des comptes vu qu'il n'a pas contrôlé l'argent publique venant des contribuables ! Donc les politiques ont contribué à assassiner ce secteur.

Les dysfonctionnements dont les JCC souffrent sont principalement au niveau de l'organisation et de la coordination entre l'équipe dirigeante et du personnel du ministère de la Culture et des techniciens travaillant dans les salles du cinéma car lorsque la personne chargée de la programmation des films dans les salles donne le programme à son subordonné pour qu'il devienne le relais, il faut que cette personne en question porte l'information en ayant la liste par exemple des courts métrages programme I et la liste des longs métrages programme II donc les films sortent du ministère de la Culture arrivent dans les salles où le projectionniste au lieu de passer le programme I passe le programme II, pourtant il a la liste normalement en tant que professionnel il devrait consulter sa liste avant de les projeter, ces incidents relèvent de la négligence, de l'incompétence selon moi ou bien à la conférence de presse on distribue le catalogue à tous les journalistes qui est un élément de base pour leur travail dont leur rôle est de donner l'information quotidiennement au public sur des films qui vont passer le jour même ou demain mais aucun des journalistes ne fait cette tâche ils présentent des résumés ou des critiques à posteriori sur des films idem pour le bulletin quotidien des JCC par exemple où on trouve la critique du film qui est passé hier soir et aucune information sur le film qui va passer aujourd'hui seulement l'heure de passage c'est insuffisant, même chose pour le bulletin quotidien de la session de 2008 qui a été fait par Hatem Bouriel et Chedly Hamrouni, il n'était pas assez informatif et mal diffusé, alis qu'il fallait le distribuer dans les salles.

Les JCC n'ont jamais eu des rapports d'évaluations et pour moi cet entretien que vous avez eu avec moi est un rapport d'évaluation, d'ailleurs ; toute l'équipe de 2008 ne sait pas revue après les JCC chacun des membres est parti fatigué, il

est allé se reposer, ensuite on a repris nos occupations et nous ne sommes pas rencontrés.

Habituellement, le ministère de la Culture commandait un film pour chaque session à des réalisateurs en subventionnant le court métrage qu'il sera projeté à l'ouverture de la prochaine session comme un rappel de la précédente session mais malheureusement cette tradition n'est plus pratiquée, cependant il y a des films qui ont été tournés par exemple par le réalisateur tunisien Khaled Barsaoui, par des étudiants de l'EDAC, par la télévision tunisienne ainsi que pour le compte de certaines télévisions étrangères comme ElJazira avec le directeur de photo Amine Messadi.

Il faut impliquer d'autres ministères pour l'organisation des JCC et surtout les décentraliser, les JCC donnent un air de fête à la ville qui est entrain de se dégrader et grâce au festival une population jeune intellectuelle de bourgeois prend place dans cette ville pour investir les espaces culturels et de donner un aspect vivant à la ville de Tunis, qui est un aspect plaisant des JCC en plus nous constatons une mixité dans les cafés et dans les rues qui prennent la place des chômeurs et des délinquants ; ces JCC sont devenues un lieu de rencontre de ralliement entre les gens qui ont la même occupation puis d'un point de vue culturel ça laisse probablement un impact car les JCC forment des jeunes vu qu'aujourd'hui il existe à Tunis beaucoup des écoles du cinéma publique et privé donc ces étudiants ont l'occasion pendant les JCC de regarder des films et surtout nous remarquons que des familles et des parents qui sortent avec leurs enfants c'est devenu un phénomène de société(...).

Les festivals Fespaco, Marrakech, le Caire et Duba gagneraient à se mettre en complémentarité entre eux parce que les films arabes et africains n'ont pas résolu le problème de distribution et qu'aujourd'hui ces festivals peuvent-être l'occasion pour ces films d'être revus donc la circulation à travers un réseau de festival peut être comparer à une sorte de réseau de distribution non commercial.

L'indice de changement c'est que nous avons assisté à cette session à la prise des JCC par une équipe de professionnels extérieure du ministère de la Culture, d'une nouvelle génération. Cette équipe a été formé par des personnes comme Ahmed Baha-Eddine Attia, Férid Boughédir, Abdelatif Ben Ammar, notre équipe a capitalisé leur expérience et elle a tenu compte de toutes leurs erreurs pour éviter le maximum d'imperfection, je pense que pour une fois il y a eu une prise de considération en plus notre équipe de la session de 2008 est constituée de Annie ElChadly, Tarek Ben Chaabene, Dora Bouchoucha et moi même qui a travaillé en osmose en 1992 et à cette session de 2008, mais ce qui est positif est que nous avons appris des leçons de la session de 1992 et nous avons essayé justement de voir un petit peu pourquoi les JCC ont décliné donc nous avons essayé de répondre par des solutions pratiques c'est-à-dire au niveau des choix de films, des choix d'invités et des grands axes du festival.

Notre équipe a accepté de travailler avant six mois de l'ouverture de Carthage parce que nous y croyons trop et de cette manière le ministère de la Culture nous tienne, en fait il nous propose des conditions inacceptables, inadmissibles mais nous sommes contraints d'accepter parceque nous ne pouvons pas faire autrement sinon ca sera le déclin définitif des JCC, la perte totale d'un acquis qui est cher à nous tous c'est-à-dire une page pouvait être carrément tournée si la session de 2008 avait été ratée ou dérapée comme les sessions précédentes et on perdra à jamais les JCC donc notre mission était de redresser la barre ; je pense que nous avons réussi à 45 ou 50% à la redresser maintenant on peut dire que le festival a survécu et qu'il pourrait continuer et on le constate à travers la satisfaction de la part des cinéastes tunisiens qui sont autour de nous car d'habitude ils sont toujours mécontents des invités et des journalistes étrangers qui écrivent des choses élogieuses dans les journaux internationaux, je pense que pour l'image du pays on ne peut pas faire mieux ; quant aux choix du jury est consensuel, c'est un bon compris.



Tarek Ben Chaabane, enseigne la scénarisation à l'Institut Supérieur des Arts Multi-Médias (ISAMM). Il a travaillé comme rédacteur culturel auprès de plusieurs journaux et magazines tunisiens. Il a fait partie de l'équipe des Ateliers Sud Ecriture et de celle des JCC (Atelier, Colloque, Presse). En tant que co-scénariste ou scénariste conseil, il est délégué artistique de la session 2010 des JCC.

Tarek Ben Chaabane: Délégué général de la session de 2010, membre de l'équipe organisatrice de la session de 2008

Je suis enseignant universitaire, ma collaboration au sein des JCC date de 1992, j'ai presque fait cinq sessions, j'étais débuté dans l'équipe de presse du festival puis en tant qu'organisateur des colloques et animateur dans les ateliers donc je connais très bien les JCC. Maintenant en ce qui concerne la philosophie des JCC je crois qu'elle est basique, une idée qui a germé dans la tête de Tahar Chériaa afin de promouvoir un cinéma autre, différent où les JCC deviennent une plate forme pour le cinéma arabe et africain, qui a un moment de l'histoire faisait partie du mouvement alternatif du cinéma Tiers-mondiste ; on pourrait placer cela dans un contexte ringarde, très basique où l'objectif d'un festival est de mettre en valeur ou approfondir une quête identitaire, ou bien la réconciliation avec le passé en mettant en avant une forme pour une expression différente. Je sais qu'au niveau du cinéma, il y a eu la montée d'une idée du 3^{ème} cinéma qui est autour du cinéma d'Amérique Latine et des pays nouvellement indépendants ; appelé cinéma anti-impérialiste. Cependant, ce cinéma n'arrive pas à trouver sa place sur un échiquier déjà dominé par le cinéma des colonies ou disons des colonies réelles comme le cas de la France dans l'Afrique qui est caractérisé par sa

présence prenante dans la distribution, ce qu'on appelle entre guillemets une colonisation culturelle. Selon moi, je trouve ce terme un peu trop forcé mais il a été utilisé en parlant de l'hégémonie du cinéma américain impérialiste vu qu'il entre chez les gens par le biais de la télévision et les DVD en employant des figures et des modes pour raconter des histoires qui sont proches de l'homme(...). Je pense sincèrement que les JCC sont le festival le plus important, d'une part en Tunisie parce qu'il a une identité claire par rapport au festival de Carthage d'été qui draine plus de public ici je parle de l'importance culturelle qui est très importante aux JCC et d'autre part, dans le monde entier aucun festival ne prétend être un festival de cinéma arabo-africain sauf les JCC.

Aujourd'hui les JCC répondent aux préoccupations des cinéphiles parce que c'est un festival pour les cinéphiles et les professionnels dont certainement des gens peuvent vendre leurs films, ramasser quelques bourses, se rencontrer parce que les gens parlent entre eux ; j'estime que les cinéastes et les producteurs sont des cinéphiles ; sinon ça sera la catastrophe parce qu'il y a dans le monde arabe des festivals qui pilulent tenus par des gens qui ne sont pas des cinéphiles et ça devient une véritable foire où les salles sont vides mais les caisses sont pleines.

Quant à la portée réelle des JCC, c'est que pendant le festival les salles de cinéma sont pleines et on en parle six mois avant le déroulement du festival et six mois après la clôture du festival.

Je pense que l'Etat est le promoteur des JCC est un avantage car il donne de l'argent et de la logistique et je trouve que c'est intéressant que l'Etat continue à aider un festival ayant une spécificité culturelle marquée, distinguée puis après tout : qu'est ce qui oblige un Etat de créer et d'aider un festival ? surtout que ce festival se dit un festival de cinéma différent donc c'est ça que je trouve un avantage ; concernant la gestion des JCC est très bonne, car on arrive à trouver un équilibre entre le ministère de la Culture et des personnes qui viennent un peu de la société civile ça été toujours comme ça ; mais je crois qu'il faudrait un peu plus

attirer les sponsoring à venir vers les JCC. Quant à moi, je suis contre de céder la gestion et l'organisation des JCC à des privés ou à des associations mais plutôt de trouver un équilibre entre le ministère de la Culture et des figures de la société civile qui sont présentes en ce moment là.

Quant aux critères de la nomination des équipes des JCC ; ces dernières sont issues du réseau cinématographique et de la cinéphilie. Pour mon cas, si j'étais nommé cinq fois dans les JCC c'est que la majorité des gens savent que j'aime le cinéma et je suis dynamique dans ce domaine ; alors que si c'était du copinage à la fin ça ne peut plus marcher, on va découvrir que je ne suis pas à la hauteur ; mais en réalité la nomination est soumise d'une part à des réseaux, à la notoriété et aux compétences des personnes qui le prônent et d'autre part, les gens se lassent, peut-être c'est une quête de nouveaux visages ; mais sincèrement je ne sais pas quelles sont les vraies critères des nominations aux JCC ; par exemple, je suis dans les JCC depuis 1992 mais pas en première ligne, sauf pour deux sessions où je n'étais pas en Tunisie ainsi que Hichem Ben Ammar et Dorra Bouchoucha étaient plus ou moins présents, mais généralement c'est la même équipe qui gère depuis longtemps les JCC(...). On n'a pas besoin de continuité ce n'est pas une question d'équipe permanente car on peut former deux personnes qui seront chargées d'une façon permanente qui seraient un peu les gardiens de la mémoire de la session précédente des JCC afin de maintenir les contacts avec les cinéastes, les producteurs et les distributeurs dans le but d'avoir, une idée de ce qui se passe dans les autres festivals et mettre le site web des JCC à jour ; mais malheureusement tout ça n'existe pas ; il n'y a aucune traçabilité donc je dirais qu'il faut chercher des personnes qui aiment ce festival et surtout ce travail de collecte d'archives, de documents, relatifs aux JCC pour chaque session mais à condition qu'on leur donne une légitimité à leur action et on leur dit que vous êtes chargés de la mémoire des JCC entre une session et une autre. Personnellement, je suis prêt à faire ce travail qui prendra 5 à 6 h par semaine ou bien deux jours par semaine pour garder un contact avec les professionnels du secteur

cinématographique, de voir ce qui se passe dans les autres festivals, de maintenir le site Internet des JCC à jour, de suivre les cinéastes qui ont eu une bourse aux JCC, de faire le service de presse et les communiqués sur les JCC donc cette charge nécessite une démarche associative et une personne ayant un profil de quelqu'un d'associatif, donc je suis universitaire fonctionnaire de l'Etat ; mais je peux travailler avec le ministère de la Culture alors qu'aujourd'hui mon contrat s'est terminé le 11/11/2008, donc légalement je n'ai pas le droit de parler au nom des JCC.

Quant à l'appréciation des équipes il y a des sessions où elles ont eu la touche avec des éclats comme celles de 1992, dont le directeur était Ahmed Bah-Eddine Attia et surtout de 2008 avec Dora Bouchoucha et d'autres moins ; même les sessions qui ont été dirigées par Nadia Attia n'étaient pas mal aussi.

Concernant la question du budget, je n'ai aucune d'idée tout ce que je sais maintenant comme nouveauté aux JCC c'est que les films européens demandent à être payer pour la projection donc on a loué des films à 2000\$, c'est fini le militantisme et selon moi les contraintes budgétaires nous permet de ne pas faire des bêtises et de ne pas détourner le festival de la cinéphilie et du cinéma d'auteur vers un autre esprit de festival.

Pour la session de 2008, on a eu peu de films africains et je vous explique pourquoi car je les ai vu tous et ils ne sont pas bon sauf le film éthiopien « *Téza* » c'est un film tourné à moitié aux USA ou bien à la limite le film « *Faro* », ceci est du au fait que les films africains réalisés dans les années quatre vingt dix sont plus intéressants que ceux de nos jours, en plus, en ce moment la production africaine est très réduite, puis c'est les mêmes films qui tournaient depuis deux ans dans les festivals. Le plus important c'est que notre équipe de la session de 2008 a fait un choix décisif, en optant que pour les films africains ou arabes qui ont été primés dans d'autres festivals de cinéma et ils n'ont pas d'intérêt d'être sélectionnés dans la compétition, donc on les a mis dans la section

panorama internationale, c'est du remplissage, de toute façon il n'y avait pas de films. En revanche, ce qui est intéressant à souligner c'est qu'à la dernière session de 2008, il y a eu une vraie réconciliation avec les cinéastes africains qui sont revenus aux JCC, car ce sont nos copains, il faut le savoir et le dire, nous avons appelé nos amis, nos copains car ils ont déserté depuis longtemps les JCC, donc les cinéastes égyptiens et africains sont revenus grâce à l'amitié qui les lie avec certains membres de l'équipe de 2008 comme Ikbâl Zalila, Hichem Ben Ammar et moi-même ; car la théorie abstraite qui circule depuis longtemps aux JCC est que les africains ne veulent plus venir à ce festival parce qu'ils sont mal reçus, mal accueillis alors que pour la session de 2008, ils étaient très ravis.

Les JCC sont restées une plate forme culturelle pour le cinéma arabo-africain, mais elles ne se sont pas transformées en plate forme de mise en valeur économique c'est-à-dire que les JCC auraient dû être une plate forme économique où les cinéastes africains et arabes pourraient monter des projets de films, de trouver des producteurs internationaux, des coproductions sud-sud, surtout que la conjoncture actuelle est très difficile pour trouver de l'argent pour financer le cinéma (...). Quant à moi j'aurais préféré que ce festival devienne annuel, car il faut savoir qu'il y a des films qui n'ont aucune chance d'être projeté ailleurs ; sauf aux JCC puis c'est un lieu de rencontre, de débats, de discussions et de nouer des contacts.

Vous me dites repenser les JCC ; c'est quoi on va faire un film grec... !!! Je ne vois pas pourquoi on compare les JCC au festival de Cannes. A mon avis, les JCC sont un festival qui a sa spécificité, par conséquent il faudrait améliorer les salles de cinéma et les conditions de projection(...). On peut le repenser pour que ce festival devienne annuel se déroulant sur dix jours, là je suis d'accord, où on peut commencer les projections dès 9h du matin jusqu'à 1h du matin et comme ça il devient un festival de films d'auteurs, on a besoin que de douze salles, le public voit des films, ou bien il peut assister aux conférences et rencontres et c'est tout ;

car on ne va pas changer le monde à partir des JCC et je défie les gens qui racontent qu'on veut que les JCC soient comme le festival de Cannes et bien je leur demande citez moi sur 15 ans jusqu'à 2008 cinq ou six films qui ont eu la palme d'or et je suis certain que personne ne se rappellera, car chaque festival a son charme (...).

Réellement c'est une contrainte que l'équipe des JCC soit nommée six mois avant son déroulement, car c'est très stressant et en même temps on a envie de réussir la session car on aime notre travail, par exemple j'étais obligé de monter un colloque en trois mois avec le FRI.PE.CI avec vingt participants et deux tables rondes donc j'ai jonglé avec la logistique des interventions et les communications des invités, mais ce qui est sympathique c'est que même après la clôture des JCC, le 2/11/08, j'ai gardé personnellement le contact avec les gens que j'ai connus à la dernière session et ils m'écrivent ou m'appellent pour avoir des articles (...). Dès la clôture de la session, l'équipe de la session de 2008 ne s'est pas réunie ; et si je suppose qu'elle sera reconduite, mais vu qu'il n'y a pas une confirmation d'avance de la part du ministère de la Culture et peut-être entre temps dans les mois prochains le festival d'Alexandrie me contactera pour travailler avec eux donc sincèrement je ne peux pas attendre jusqu'au mois d'avril 2010 pour savoir si l'équipe sera reconduite ou pas ; donc le fait qu'il n'y a pas de stratégie, il y a aussi le risque où je pourrais être pris, même Hichem Ben Ammar sera occupé par le tournage de son film.

Après la clôture toute l'équipe de 2008 a été invitée par le ministre de la Culture, Mohamed Raouf Basti afin d'évaluer le festival ensemble et il voulait savoir comment on a vécu la session et quelles sont les améliorations qu'on peut apporter aux JCC ? Cependant, il faut attendre qu'il en parle, car ça relève du privé, c'est un secret, il nous a demandé notre avis, notre évaluation et de son côté il va évaluer donc je ne peux rien vous divulguer ; mais notre équipe a évoqué des points négatifs tels que le choix des films, les conditions des salles de cinéma, la

qualité de la projection qui était défectueuse, car on a été frustré de voir des films qui s'arrêtaient après 15 mn lors des JCC, ce qui est inadmissible, surtout les bousculades devant les salles de cinéma, la sélection de la liste des invités, les billets d'avion, l'organisation du festival à tous les niveaux, mais je suis désolé ce n'est pas moi qui a rédigé le PV, tout ce que je sais c'est que l'équipe de la session de 2008 a fait son rapport d'évaluation qui a été remis par Dora Bouchoucha au ministre de la Culture (...).

Ils existent des intervenants pour l'organisation des JCC qui les sponsorisent comme Tunisie Télécom, l'ONTT¹⁵⁴, mais je pense que c'est un festival qui représente le pays et c'est l'image du pays qui est en question, donc on aimerait bien que tous les opérateurs privés et publics participent à financer ce festival.

Je pense que les retombés économiques n'existent pas car il n'y a plus de marché de films et je n'ai pas compris pourquoi il a disparu alors qu'il a été créé depuis 1978 avec Slah Dhaoui, puis en 2004 avec Dorra Bouchoucha et Brahim Eltaief. Par contre, il y a des retombés culturelles parce que l'information circule et les gens veulent assister à cet événement mais vous pouvez faire un bilan des JCC en l'évaluant c'est un festival où les gens aillent en masse pour voir les films donc les JCC sont connues par l'engouement de son public devant les salles qui est content d'y assister et de s'asseoir même par-terre pour voir un film puis les journalistes trouvent de la matière et écrivent des articles ou font des reportages. En plus, il y a une partie anthropologique dans la culture tunisienne où les gens veulent se rencontrer, se réunir, d'être ensemble c'est un besoin de partager le plaisir en regardant des films, un plaisir d'image.

A propos du Fespaco, d'après ce que j'ai entendu, il est malheureusement un festival pour un non cinéma, c'est un festival pour le cinéma africain et ce dernier n'existe pas, du moins si on se base sur une appellation critique du cinéma, en plus il est organisé et dirigé par la France, pour soigner certainement

154

sa culpabilité par rapport aux gentillesse qu'elle a faite à l'Afrique et c'est tout. Les gens vont là-bas pour s'amuser mais on constate qu'ils s'amuse de moins en moins car les français vont les larguer comme ils ont largué le cinéma africain c'est-à-dire les européens et essentiellement les français sont maintenant avec la diversité culturelle ; déjà lorsque le cinéma d'auteur est indépendant, il est destiné à disparaître surtout que les américains sont entrain de rentrer dans les marchés européens , par exemple en France on fait 150 films par an ; mais on entend parler que de 20 films donc les autres disparaissent dans la nature et ils nous vendent le cinéma d'auteur car ils pensent qu'ils vont nous cultiver, même le public africain ne veut plus voir ces films surtout avec la découverte du cinéma américain et les séries américaines donc personne maintenant ne veut regarder un bon film sauf quelques cinéphiles mordus. Quant au festival de Marrakech, malheureusement il veut copier le festival de Cannes alors qu'il ne sera jamais Cannes, car un festival doit avoir une histoire ou une tradition et il n'y a que les JCC qui ont cette spécificité et peut-être dans soixante ans, on dira que le festival de Marrakech n'a pas encore d'histoire ; en revanche, il est connu par son festin autour d'un grand couscous et beaucoup d'argent, concernant le festival de Dubaï, je l'ai vu à la télé, les salles de projection sont vides, le comble il n'y a aucun émirati sauf des étrangers qui sont des américains, des anglais... en plus, il programme un festival pour enfants où aucun enfant emirati n'est présent sauf des enfants européens c'est comme même étrange ! Nous sommes devant une situation similaire dans un autre pays du Golfe voisin qui est le Qatar où le tournoi de tennis de Doha ramène les plus grands tennismans du monde qui viennent jouer devant des spectateurs occidentaux qui sont les étrangers vivant au Qatar !!! (...).

A chaque session des JCC, les responsables et les décideurs sont inquiets et peureux que les cinéastes ne vont pas venir parce que la valeur des Tanits n'est pas importante par rapport à d'autres festivals et on se rend compte que les cinéastes qui reçoivent les Tanits sont tellement contents, heureux qu'ils n'ont même pas demandé la valeur du prix ; par contre, ils sont en colère d'attendre quatre mois ou

même plus pour recevoir leur argent de la part des JCC et c'est symbolique car on doit tenir nos promesses . D'ailleurs, je vous confirme que Dora Bouchoucha avant qu'elle commence à travailler, elle a obligé le ministère de la Culture de payer les cinéastes primés à la session précédente de 2006 comme Mohamed Salah Haroun et d'autres.

Selon moi, ce n'est pas grave que les JCC n'ont pas de statut juridique, mais l'essentiel qu'elles se réalisent tous les deux ans et on a parlé longuement au sein de l'équipe de la session de 2008 avec Hichem Ben Ammar, Dora Bouchoucha, Ikbal Zalila et moi-même, j'ai dit je suis contre une association, il faut que ce festival reste au sein du ministre de la Culture ,car ce dernier est garant de la Culture et par conséquent garant de l'axe et de la perspective culturelle des JCC .



Annie El Chadly est licenciée Es Lettres en Histoire et Géographie. Elle a été directrice commerciale à la SATPEC de 1970 à 1978. Elle a également été responsable de la Cinémathèque tunisienne de 1976 à 1978. Elle a été coordinatrice des JCC en 1978, 1992, 1994, 2008 et 2010. Elle a participé aux ateliers de projets des JCC depuis 1998. Cofondatrice des Ateliers SUD ECRITURE en 1997, elle en assure depuis l'organisation.

Annie El Chadly: Membre de l'équipe organisatrice des sessions de 2008

Les JCC étaient l'occasion de faire passer les meilleurs films du monde, c'était des films différents dont leurs réalisateurs les envoient via nos ambassades tunisiennes à l'étranger par valise diplomatique, d'où le public cinéphile tunisien a pu voir des films différents de ce qu'il a l'habitude de regarder sur les écrans tunisiens, c'était vraiment original car les films arabes qui sont projetés sont seulement égyptiens et surtout commerciaux. Or, les JCC ont invité des cinéastes arabes et africains qui sont peu connus ou méconnus dont les cinéphiles ont eu l'occasion de les découvrir, puis les JCC ont permis de révéler quelques talents et d'avoir une ouverture sur des cinémas différents.

Les préoccupations des JCC au moment de leur création étaient de se différencier des autres cinématographies et leur portée réelle est importante quoi qu'en dise parce que c'est un festival de cinéphilie qui a un public fidèle, car dans beaucoup de pays le festival se passe entre festivaliers, alors que les JCC ont vraiment un public de tout bord et de toutes les couches, dont la première option qui a été prise est de vendre les billets à un tarif symbolique au début c'était de 100

millimes c'était rien du tout pour éviter qu'il soit gratuit et depuis une vingtaine d'années le prix du billet n'a pas changé qui est d'un dinar (1 DT) afin d'inciter le public de la rue à venir regarder un film, c'est extraordinaire ; en plus ce qui frappe les invités, les cinéastes et les journalistes étrangers qui assistent aux JCC c'est ce côté foule, le public qui se bouscule pour regarder des films, ceci est une chose qu'on le trouve très peu ailleurs ; peut-être au festival de Locarno en Suisse parce qu'il se déroule en plein air sur la grande place et ça se passe au mois d'août où il y a beaucoup de festivaliers.

Le fait que l'Etat est promoteur et gère le festival, on constate certaines contraintes comme l'invitation des personnes étrangères car il faut que la liste des invités étrangers et nationaux doit être faite avec beaucoup d'attention pour ne pas froisser certaines sensibilités de certains décideurs politiques, quand aux avantages c'est que l'Etat malgré tout apporte son logistique qui est importante en finançant les JCC comme le transport, l'hébergement et l'accueil des festivaliers, des invités et surtout l'organisation des soirées d'ouverture et de la clôture du festival, sincèrement ça se passait bien, il n'y a rien à dire mais le problème qui se pose c'est que tous les festivaliers s'imaginent qu'ils vont être pris en charge totalement alors que c'est impossible de le faire sauf pour les personnes qui ont un film en compétition et certains journalistes, même les autres festivals au monde font ça car c'est très coûteux, en plus le problème d'accréditation où le ministère de la Culture est obligé de donner des cartes d'accréditation aux associations de cinéma, aux journalistes culturels qui sont 300 journalistes en Tunisie (...). Concernant la cérémonie d'ouverture et de la clôture des JCC ; depuis plusieurs décennies elle se déroule à la salle du cinéma le Colisé ; la soirée est vraiment classique, aucune nouveauté ou recherche donc on a toujours comme décor un bouquet de fleurs sur le podium, deux présentateurs qui sont issus de la radio ou de la télévision pour présenter en deux langues l'arabe et le français, puis le ministre de la Culture qui lisait son allocution ; je comprends, en même temps ce n'est pas évident de faire autre chose puisque c'est l'administration qui les gère ; en revanche, certaines

sessions dont les directeurs nommés étaient indépendants de l'administration, ces derniers ont introduits des sociétés d'événementielles pour organiser ces soirées, mais le problème qui se pose aux JCC, c'est l'absence d'une organisation ou d'une équipe permanente car ces sociétés d'événementielles ne connaissent pas les membres de jury, les invités d'honneur, les gens du cinéma, de la Culture et les diplomates, qui a engendré une mauvaise organisation dont la cause principale est la décision absurde du ministère de la Culture de nommer seulement l'équipe des JCC au mois d'avril avant six mois de l'évènement. Par exemple, l'équipe de la session de 2008 où je fais partie, on a fourni un effort considérable surtout pour le choix des films, il se trouve que Dora Bouchoucha, la directrice de la session connaît beaucoup de gens ainsi que Hichem Ben Ammar et Ikbal Zalila qui ont pu inviter des réalisateurs et des cinéastes grâce à leurs contacts. En revanche, la session de 1992 était exceptionnelle car l'équipe a été nommée une année avant, donc on avait le temps de bien l'organiser et le siège des JCC était magnifique c'était l'hôtel Abou Nawas, on a tout préparé d'avance, l'accueil des invités, l'hébergement etc (...); par contre ce qui bloque le processus du travail, c'est que le ministère de la Culture délègue toute la gestion à l'équipe nommée sauf pour les soirées d'ouverture et de la clôture car l'administration ne veut pas les céder d'où la discordance. En revanche, pour la session de 2008, Dora Bouchoucha a exigé qu'elle fasse la conception de la soirée d'ouverture selon la thématique des JCC et elle a eu un succès auprès des professionnels, du public et des invités et surtout du ministère de la Culture. Malheureusement la soirée de la clôture était ratée parce qu'il y avait cinq intervenants dans l'organisation qui sont Hamida Bouchoucha, Sihem Belkhodja, Samir BelhadjYahia et enfin Raja Farhat qui a foutu la pagaille, tout a été mal organisé comme la bousculade des personnes primés, dont ils n'arrivent pas à accéder sur le podium car les gens n'ont pas cette culture de respecter l'organisation surtout de la part des gens qui font parti du ministère de la Culture qui n'ont aucun rapport avec le cinéma mais ils pensent que ce festival leur appartient, d'ailleurs; ils ont pris la place des invités, il a eu des engueulades entre un

journaliste tunisien et un journaliste palestinien et on a même entendu un bébé qui pleurait et criait c'est insensé, c'est vraiment dommages pour l'effort et l'argent fourni.

Les limites de l'actuel gestion c'est que l'Etat a ses raisons donc il ne veut pas céder ses prérogatives à une équipe indépendante mais par contre il peut créer un secrétariat permanent sous tutelle du ministère de la Culture avec des gens qui travaillent en harmonie avec ce dernier car il n'y a pas de raison pour que ça se passe mal, il y a des gens qui sont très compétents au sein du ministère de la Culture et plein de volonté, mais il y a une méconnaissance des uns et des autres car les gens ne se connaissent pas donc ils sont réticents les uns envers les autres donc c'est pour celà le travail doit se faire en amont pour que l'information circulera beaucoup plus facilement du ministère de la Culture vers les autres départements. Cependant, à cette session de 2010, nous étions en face d'une situation gênante où le personnel du département cinéma est nouveau et il ne connaît pas ses tâches car Mounira Chatti chargée de l'accueil des invités étrangers... est partie à la retraite ; donc on a fait appel à des gens de l'extérieur du ministère de la Culture comme Sourour Krouna qui travaille à Afric-Art pour qu'elle s'occupe de la gestion des copies des films et d'autres personnes...

La nomination des équipes n'obéit à aucun critère et ne relève pas de l'affaire du copinage mais c'est celui du vivier qui existe dans le milieu cinématographique, donc c'est le ministère de la Culture qui choisit la personne qui convienne et la succession des équipes aux JCC depuis sa création est comme suit : en 1966 c'est le ministère de la Culture qui les dirigeait sous la direction de Tahar Chériaa jusqu'à 1976 en 1970-1978 et 1980 c'étaient respectivement les PDG de la SATPEC, Tawfik Torjmen, Hamadi Essid et Hassen Akroun puis en 1982-1984, Rachid Ferchioui, en 1992-1994-2004 Ahmed Baha Attia et en 1998-2000-2002-2006 c'est la Direction du cinéma qui décidait et dirigeait les JCC.

Quant à mon appréciation des différentes équipes c'est qu'elles sont toutes concernées à réussir la session et de bien faire les choses car tout le monde veut mettre la main dans la pâte avec le même enthousiasme et la bonne volonté de réussir ; on ne peut pas dire qu'il y a une équipe qui ait négligé le travail. Cependant, le challenge de l'équipe de la session de 2008 est de ramener et de faire revenir les cinéastes, les réalisateurs africains qui ont déserté les JCC, car pour eux, elles sont devenues un festival trop arabe ; et on atteint notre but car ils étaient satisfait du déroulement de la session malgré qu'on a refusé beaucoup de films africains qui étaient médiocres et notre équipe a cette fois-ci tablé sur la qualité.

Le budget des JCC est énorme, le ministère de la Culture alloue un budget qui augmente au fil des ans, car les frais de transport et de l'hébergement sont coûteux et ce qui est nouveau maintenant, c'est qu'on doit payer les films et aussi on a augmenté les valeurs des prix des Tanit. En revanche, le budget demeure une faiblesse des JCC en les comparant à d'autres festivals arabes qui sont nés après tels que Dubaï, Abou Dhabi qui ont des moyens énormes, donc les réalisateurs sont tentés d'aller vers ces circuits pour présenter leur film en exclusivité et en première mondiale (...). En effet, Dora Bouchoucha a exigé une condition sine-qua-non au ministère de la Culture que tous les réalisateurs qui ont eu un prix à la session précédente de 2006 doivent- être payés sinon les réalisateurs ne vont pas venir et ils vont boycotter la session de 2008, en plus la préoccupation de notre équipe est de protéger les copies des films car l'une des lacunes qu'ont connues les précédentes sessions des JCC car beaucoup de films ont été détruits ou disparus ceci n'est pas dû à la négligence ou à la nonchalance des personnes qui s'en occupent mais c'est une tâche très difficile à gérer car il faut être très attentif surtout maintenant avec la multiplication des festival,s il y a des copies qui arrivent aujourd'hui pour être projeté le lendemain aux JCC et seront renvoyés après pour d'autres festivals .

Le budget ne conditionne rien du tout, car il est assez confortable pour inviter des personnes et organiser des fêtes en plus il y a des aides de plusieurs organismes

étrangers et tunisiens, par exemple la francophonie nous paye la location des films étrangers car à part les films en compétition chaque film étranger doit être payé sinon on ne peut pas l'avoir, c'est fini le temps du militantisme et du volontariat.

Il n'y a aucune répercussion culturelle plutôt c'est juridique car les membres de l'équipe organisatrice sont mal payés c'est pour cela qu'on a fait appel à une société d'événementielle de Samia Cherif pour la session de 2008 mais Dora Bouchoucha l'a annulée car les honoraires étaient vraiment excessifs.

On peut dire que les JCC ont arrivé à atteindre leur objectifs en montrant et en découvrant un cinéma différent de ce point de vue oui ; sinon et malheureusement il n'existe pas une équipe permanente, il n'y a pas de pérennité, car lors des JCC, les gens vont voir les films pour deux choses : l'une économique car le prix du billet est dérisoire (1DT) par rapport aux prix pratiqués dans les salles de cinéma au cours de l'année et c'est pour cela qu'ils les désertent et d'autre part, le public est habitué que les JCC vont lui proposer de films de qualité différents des films projetés pendant l'année qui sont médiocres de 3^{ème} et 4^{ème} catégorie (...).

Tout le monde du cinéma tunisien et aussi le ministère de la Culture s'accorde à dire qu'il faut repenser les JCC, en devenant autonomes comme une association ou une agence et ayant un statut juridique et on doit nommer un directeur ou une directrice pour deux ou trois sessions puis l'évaluer comme le cas du festival de Cannes et d'autres ; à mon avis il faut que la thématique de ce festival soit plus étendue, plus large et que les JCC deviennent plus méditerranéennes et doivent intégrer d'autres pays comme la Turquie où il y a des talents extraordinaires car la production africaine et aussi bien l'arabe est presque inexistante, sinon ca sera la mort de ce festival.

Il existait des rapports d'évaluation au temps de la SATPEC, quand ses directeurs ont dirigé les deux sessions des JCC 1978 et 1980, mais maintenant rien, dès le rideau de la clôture du festival tombe chacun part dans sa direction.

Il y a beaucoup d'intervenants pour la réalisation des JCC, par exemple l'ONTT qui prend en charge l'hébergement des invités et l'organisation des soirées, le ministère des affaires étrangères qui se charge par le biais de nos ambassades à l'étranger à apporter les copies des films étrangers pour être projetés aux JCC, donc il suffit de demander et de contacter toutes les institutions car il y a de la bonne volonté de la part des ministères, du privé et des journaux etc... par exemple cette année le ministère du tourisme a totalement pris en charge l'hébergement de 25 invités.

Concernant les retombés économiques, il faut poser la question aux propriétaires des cafés et des restaurants de l'avenue principale Habib Bourguiba de la capitale Tunis, mais tout ce que je sais, c'est qu'il y a un passage accru pendant les dix jours des JCC dans ces lieux jusqu'à une heure tardive ; quant aux retombés culturelles c'est que les gens s'intéressent à regarder des films à rencontrer d'autres personnes de différents horizons et à les découvrir et à discuter avec elles. Le plus important c'est que les JCC sont caractérisées par l'aspect militant et l'intérêt culturel cinéphilique dépourvu de paillettes et surtout la présence de son public qui sont la richesse des JCC ; alors que d'autres festivals tels que le Caire, Marrakech et Dubaï n'ont pas cette spécificité car ils sont destinés aux stars et à l'argent. Il ne faut pas oublier surtout que les stars des JCC sont les réalisateurs et les films et non pas les acteurs, les actrices et les producteurs. En outre, beaucoup d'acteurs sont choqués par l'attitude du public des JCC et des organisateurs qui est très simple envers eux, pas de paparazzi car ils circulent avec toute indifférence de la part du public par contre les réalisateurs sont interpellés et salués comme le cas du réalisateur éthiopien du film « *Teza* » qui a eu le Tanit d'or, il était ravi du comportement du public qui le félicitait et le saluait dans la rue.



Néjib Ayed, né le 13 décembre 1953 à Ksar Hellal en Tunisie. Maîtrise en Lettres Françaises. Secrétaire Général puis Président de la Fédération Tunisienne des Ciné - Clubs (FTCC) 1973-1979. Producteur indépendant, fondateur et gérant de la société "RIVES PRODUCTIONS".

Néjib Ayed: Membre du comité d'organisation des JCC de 1968 à 2006 ancien président de la FTCC

Les JCC ont été créés pour donner un peu d'importance au cinéma arabe et africain. Cependant, en 1966 les objectifs n'étaient pas visibles et clairs mais dès la 2^{ème} session en 1968 que les films ont commencé à arriver surtout que ce festival est destiné à un cinéma qui débutait dans la plus part des pays arabes et africains à part l'Égypte, où il y a peu de salles de cinéma et pas de télévision, donc il fallait donner une visibilité au cinéma africain et arabe. Cette visibilité est venue justement par les JCC qui est l'une de ses plus grandes réussites en donnant à ces cinémas un lieu spécifique pour tout ceux qui sont intéressés à les voir et à les discuter avec leurs réalisateurs et leurs producteurs, car ce n'était pas un festival au sens classique mais des Journées Cinématographiques quelque chose qui rallie les débats et les films ; tout ceci est du probablement à une chose très spécifique aux JCC, c'est qu'elles ont été créées par des personnes qui étaient membres de la fédération des ciné-clubs donc elles sont l'aliénation de la FTCC ; en plus elles sont organisées par le ministère de la Culture dont les personnes qui dirigeaient le Service du cinéma à l'époque sont ceux qui dirigeaient la FTCC donc toute la philosophie des JCC est partie des ciné-clubs, des cinéphiles et des

gens connaissant le cinéma et qui ont des questionnements et c'est à partir de ces questions que les JCC ont pris une ligne éditoriale spécifique qui a duré pendant longtemps qui comportait les trois points suivants:

- Le festival n'est pas destiné seulement aux critiques et aux professionnels mais aussi au public et heureusement, il existe toujours puis l'ambiance festive de Carthage a toujours été saluée; elle est spéciale parce les JCC restent l'un des rares festivals qui ont une empreinte très claire à saluer, ceci ne se traduit pas uniquement par l'accès aux salles ou par la possibilité de voir des films ou par le public mais aussi par le débat. Les JCC sont un festival qui a démarré avec les débats qui sont riches et parfois très durs, il n'a jamais voulu approprié la logique d'une conférence de presse en invitant le créateur, le producteur ou des comédiens qui viennent dire ce qu'ils ont envie de dire à la presse et celle-ci répète tout à la radio, à la télévision et à la presse écrite, car la chose la plus importante est la rencontre directe entre le public et le créateur; le réalisateur et les cinéphiles même parfois les discussions deviennent très chaudes, en tout cas les réalisateurs et les producteurs ont toujours eu peur d'affronter le public des JCC. En revanche, ces dernières sessions, les rencontres sont moins intéressantes que celle de 1968, mais malgré que le public tunisien déserte les salles du cinéma et les maisons de la culture au cours de l'année il revient aux JCC tous les deux ans et ce qui est très agréable maintenant, ce public est composé des gens entre 60- 40 ans qui viennent avec leurs enfants donc grâce aux JCC que les gens se rencontrent de nouveau dans les salles de cinéma, les cafés et les bars.
- Les JCC étaient une manière de permettre à une production d'être primée disons une visibilité. En effet, lors de la projection du film « *La Noire de* » à Carthage en 1966, personne ne léchait sa peau finalement, il est devenu un film culte du cinéma africain et sénégalais et beaucoup de films et des cinéastes n'auraient jamais pu voir le jour comme Tawfik Salah, Youssef

Chahine, Borhane Alaouié et Michel Khélifi s'il n'y avait pas eu les JCC. Disons qu'il avait des ambitions planétaires dès le début qui ont été connues grâce aux JCC en tant que réalisateurs mais aussi en tant que créateurs qui ont pu projeter leurs films dans d'autres festivals africains et arabes et notamment dans les festivals européens tout ceci grâce à leur révélation en Tunisie.

- Tahar Chériaa tenait à ce que les films qui participent aux JCC soient diffusés et distribués, car pour lui les JCC ne sont pas un festival de montrer les films mais aussi une manière de donner un coup de pouce à ces films dans le but d'être distribués, vendus dans le monde et les JCC ont joué un rôle important à travers les débats pour permettre justement à des sociétés de distribution, de se constituer et d'être aidés par les Etats nationaux qui viennent d'avoir leur indépendance récemment à cette époque ou des organismes panafricaines ou arabes comme l'OUA. La décision de la création de la Fespaco pendant la deuxième session des JCC et la création de la fédération panafricaine des cinéastes qui a été très active dès les années 70 jusqu'au début des années 80, puis la création du festival de Mogadiscio, la création des sociétés panafricaines (l'Afrique francophone) pour permettre la meilleure distribution des films africains dans d'autres pays et l'achat des films étrangers de soulever des questions dans les moments préliminaires des JCC qui ont permis effectivement de l'espoir et la réalisation de certains exploits ; donc à mon avis ceux-ci sont les raisons de la création des JCC.

Il faut rappeler que pendant deux décennies les JCC étaient un festival militant créé et animé par les ciné-clubs qui ne sont pas uniquement en Tunisie mais aussi les ciné-clubs en Algérie, au Maroc, en France et au Liban ; donc cette mouvance a poussé ce festival de prendre rapidement une direction parfaitement militante à tous les niveaux c'est à dire pas seulement militer pour le cinéma mais

militer aussi dans une logique sociale, politique etc...d'où les discussions et les rencontres soulevaient des problèmes au delà du cinéma, des questions sociales, économiques et politiques car il ne faut pas oublier que vers la fin des années 60, la majorité des pays africains et arabes sont devenus indépendants et donc les JCC étaient une bouffée d'oxygène animés par des jeunes cinéphiles, des enseignants, des jeunes cinéastes et des cadres de l'administration qui sont retournés de l'Europe où ils ont fait leurs études, ils étaient enthousiastes; en plus c'était la période du collectivisme en Tunisie par foisonnement excessivement important en permettant en 1968 à ce que les JCC n'étaient pas une manifestation à part mais elles impliquaient une sorte de l'acte de fond qui existait, des associations de ciné-clubs, l'association des cinéastes amateurs tunisiens qui a été créée aussi à partir des JCC pour défendre les cinéastes puis un peu plus tard l'association des producteurs a été créée en 1980.

Les JCC ont connu deux époques; la première correspondait parfaitement à une réalité sociale aussi bien tunisienne que régionale qui donnait à ce festival une légitimité absolument parfaite c'est l'adéquation entre les JCC aussi bien dans sa manière d'être organiser, dans ses objectifs que dans les personnes qui ont participé aussi bien étrangères que tunisiennes ce qui fait que les JCC se sont créées pour aboutir à un festival. En revanche, la seconde époque a commencé à la fin des années 70 surtout à la session de 1978 qui a été une année charnière où l'organisation des JCC n'était plus confiée au ministère de la Culture, aux ciné-clubs et aux associations cinématographiques, mais plutôt organisée par Hamadi Essid, il avait à sa disposition des moyens financiers et logistiques et depuis ce moment, le festival a changé de direction c'était un choix du ministre de la Culture, Mohamed Yaaleoui donc les JCC se sont orientées vers le cinéma du monde, un forum tricontinental professionnel tout en gardant la compétition officielle pour les films arabo-africains. Cependant, cette ouverture était très intéressante mais très précoce à cette époque; la preuve j'étais le président de la

FTCA et porte parole du comité de liaison de la FTCA et la FTCC; nous avons boycotté cette session pour trois raisons principales:

- Nous étions prépondérants, importants dans l'organisation, membres dans le comité directeur et le comité d'organisation; nous avons été éliminés.
- Pour nous le festival est un moyen de communication pour donner un podium au cinéma arabe et africain mais cette session a voulu le mettre dans cette logique continentale qui était une manière de minimiser l'importance de ce cinéma.
- Les organisateurs ont voulu tenté d'éliminer les débats et de faire des conférences de presse ce que nous avons toujours refusé de le faire, en plus ils ont déplacé les lieux du festival à l'ex Gambetta tous les invités étrangers et tunisiens étaient réunis au palais de congrès; il y avait une séparation entre les VIP et le reste du monde (la populace), alors que l'ambiance du festival demeure toujours dans l'avenue Habib Bourguiba où il y a les salles du cinéma.

On était contre le comportement de Hamadi Essid qui voulait faire un grand festival ; il a réussi à le faire dans un sens où il a eu beaucoup d'argent, beaucoup d'invités et un nombre important de films, il a créé le marché de films et il a donné une dimension internationale au festival ; il travaillait tout seul en tant que responsable du comité d'organisation et les autres partenaires du secteur ne se sont pas impliqués, il disait : « *c'est moi Hamadi Essid, le patron et les autres n'existaient pas* » ; alors que c'est un festival qui a toujours été organisé par un ensemble de sensibilités aussi bien politiques que sociales et culturelles. En revanche, cette session a donné des résultats parfaitement intéressants mais le fait d'avoir amorcé un virage, probablement le timing n'était pas bon (...). En 1980, le festival est revenu, à sa formule ancienne mais entre temps les choses avaient déjà commencé à changer, alors que le festival a gardé sa spécificité par les films

sélectionnés, la présence du public; la deuxième période du festival amorcée en 1978 n'a pas continué d'une manière chronologique, mais elle a donné des idées aux organisateurs essentiellement le ministère de la Culture ; c'était plutôt des sessions dédiées à des personnes en nommant des directeurs qui sont des administrateurs du ministère par exemple Hamadi Essid, Hassen Akrouf et feu Tahar Guiga; après les JCC sont rentrées dans une autre logique avec Rachid Ferchiou, Ahmed Baha-Eddine Attia puis plus tard avec Abdelatif Ben Ammar en 1996 et dès 1998 toute l'organisation du festival est revenue au ministère de la Culture; finalement, il y a eu trois périodes dans l'organisation des JCC :

- La première période où les JCC ont été organisées par les ciné-clubs, les associations cinématographiques tunisiennes et étrangères comme la FE.PA.CI.
- La deuxième période où on a nommé trois directeurs qui étaient en dehors de l'administration; le directeur était le seul patron.
- La troisième période où l'organisation des JCC est revenue à l'administration qui organisait toute seule la manifestation sans les associations tels que la FTCA, la FTCC et l'ATPCC qui étaient dans le comité d'organisation, mais depuis 1998 l'administration est devenue à la fois juge et partie qui ne donnait aucune considération aux associations cinématographiques et aux cinéastes.

Actuellement le ministère de la Culture et particulièrement la Direction du cinéma appelle les cinéastes tunisiens à collaborer avec elle en tant que consultants et non décideurs pour inviter des producteurs, des acteurs, des cinéastes et des réalisateurs étrangers, car tout se passe par copinage et les invités étrangers sont réticents lorsqu'ils sont invités par l'administration, alors qu'ils seront plus confiants lorsque l'invitation est adressée par les gens du métier (...). Je faisais partie du comité directeur ou d'organisation des JCC depuis 1974 jusqu'à 1998 puis je n'étais plus rappelé qu'à la session de 2006 pour être

directeur exécutif des JCC, mais j'ai refusé et j'ai accepté d'être conseiller au comité directeur parce que dans cette équipe à part Férid Boughédir, il n'y avait personne qui connaissait l'histoire des JCC donc j'étais un peu d'une certaine manière le gardien du temple pour conseiller les membres de l'équipe par exemple on a voulu supprimer les débats donc je me suis battu pour qu'elles restent et être dirigé comme toujours par les membres des ciné-clubs (...).

Les JCC sont devenues malheureusement une manifestation nationale, c'est très bizarre que ce festival arabo-africain est devenu important pour l'Etat tunisien mais il n'est plus pour les professionnels tunisiens, africains et arabes car ce festival ne répond plus à leur attentes et il ne dégage pas une visibilité. En revanche, ce qui a fait probablement le plus mal aux JCC c'est sa réussite populaire et l'engouement de son public; en tout cas c'est mon analyse, c'est-à-dire que le festival a réussi sur le plan de l'audience ce qui satisfait évidemment l'administration qui est l'organisatrice car ce qui l'intéresse c'est les échos de la presse écrite tunisienne qui est focalisé là-dessus pour parler des films ; quant à la presse étrangère l'administration considère qu'elle nous aime pas car nous sommes jalouxés (quand je disais nous sommes jalouxés, il faut le prendre au second degré une moquerie) par la critique européenne et particulièrement française car nous sommes un grand festival arabo-africain, donc on applique la politique d'autruche en évitant de prendre en compte des critiques qui sont certainement intéressantes mais qui mettent en question l'intérêt de la pérennité de l'organisation des JCC qui est gérée par l'administration.

Cependant, ce qui n'existait plus dans les JCC c'est la convivialité qui était une source bien particulière de ce festival, d'abord les professionnels se rencontrent entre eux et le public peut rencontrer ce monde professionnel, donc un cinéphile peut aller dans les hôtels lors du festival pour rencontrer les plus grands cinéastes et aussi les acteurs, il peut aborder tout le monde sans l'effet des paparazzis, il peut s'asseoir avec eux pour boire un verre très tard dans des lieux aménagés, ouverts à tout le monde, on veillait jusqu'à une heure tardive; c'était

une logique de convivialité, alors que maintenant c'est différent et pour vous justifiez mes propos, je vous raconte une scène que j'ai vécu, c'était à la session de 1980 dont le siège du festival était l'hôtel du Lac à Tunis, je me rappelle Nour Chérif avec sa notoriété d'une grande vedette égyptienne était invité à cette session est venu me voir le troisième jour à la SATPEC en me demandant un conseil, car il n'avait pas compris l'attitude du public tunisien, il m'a dit : *« Je suis resté au bar de l'hôtel, les gens me disaient bonjour et ils passaient, je suis allé rester au hall de l'hôtel, la même attitude tout le monde me saluait sans bousculade et ne demande pas d'autographe »* ; je lui ai répondu que tu as tout compris de la logique des JCC, ses vedettes sont les films et les réalisateurs et non pas les acteurs. Alors que maintenant cette spécificité est entrain de se perdre qui n'est pas uniquement la faute aux JCC, mais plutôt à cet environnement de médiatisation à outrance qui met en avant les acteurs.

Les avantages de la tutelle de l'Etat est que ce festival a été créé et organisé par celui-ci, en collaboration avec les ciné-clubs et les associations cinématographique, c'était une véritable osmose dont les membres sont: Tahar Chériaa, Moncef Ben Ameer, le feu Nouri Zanzouri, Moncef Charfedine, étaient en même temps des fonctionnaires au ministère de la Culture (Service du cinéma) et des dirigeants des ciné-clubs qui était un point fort des JCC. Au départ, les avantages étaient très importantes parce que toutes les autorités du pays s'occupaient de ce festival et surtout l'importance que le président Habib Bourguiba accordait à la Culture sans oublier qu'il y avait un grand ministre de la Culture, Chedly Klibi; par conséquent tous les ministres s'intéressaient à cette manifestation et évidemment ils ont assisté; ce qui a donné une ambiance de fête surtout que les personnes invitées par les JCC sont reçus par le ministre de la Culture et le Président de la république. Il faut rappeler qu'à cette époque, il y a une entente entre les associations cinématographiques et l'Etat et pas seulement dans le domaine du cinéma mais aussi dans le théâtre, la peinture...car Chedly Klibi avait une qualité de rassembler les gens intéressants, qualifiés et intelligents,

donc il n'y avait pas de concurrence entre l'Etat et les associations, mais plutôt une complémentarité. Alors que maintenant, les associations cinématographiques sont beaucoup moins actives en plus l'administration a une logique de travail qui entrave le déroulement et la gestion de n'importe quel festival et particulièrement de ces Journées, donc l'administration ne peut-être que frileuse et on ne peut pas inviter n'importe quel cinéaste ou quel film surtout ceux qui posent problèmes d'où les JCC sont soumis à une logique à la fois diplomatique et politique qui détermine ses décisions. D'ailleurs, même quand ils ont nommés Rachid Ferchiou, Ahmed Baha-Eddine Attia et Abdellatif Ben Ammar en tant que directeur des sessions, le président du festival était toujours le ministre de la Culture donc le directeur des JCC était toujours secondé par une personne de l'administration qui s'occupait de la gestion financière et le directeur s'occupait des lignes directrices et du financement, car ce n'est pas vrai que le ministère de la Culture est le seul bailleur de fonds des JCC en tout cas il n'est pas l'unique parce qu'il y a des sponsors, des organismes qui les financent surtout pendant la direction de Ahmed Baha-Eddine Attia. A mon avis, ce festival ne peut plus être organisé entièrement par l'Etat mais en participant d'autres opérateurs économiques privés et publics, car les JCC sont aperçues comme un festival national puisque ses organisateurs le gère comme une manifestation locale pour satisfaire les objectifs politiques du gouvernement en l'écartant de son objectif initial d'être connu sur le plan régional et mondial. Il ne faut pas oublier aussi que chaque ministre de la Culture a peur de ce festival sauf pour les premières sessions et cette peur se reflète évidemment dans le principe même d'organisation, c'est pour cela les hauts responsables du ministère de la Culture veulent le maîtriser pour éviter les retombés négatives de la presse nationale ou international, donc c'est l'une des raisons importantes qu'on organise ce festival d'une manière la plus gentille possible, c'est-à-dire qu'il soit formaté. En effet, depuis que l'administration a repris la direction des JCC, l'organisation est devenue plus rigide qui se traduit par une réaction de méfiance qui persiste

toujours; par exemple Abdelbaki Hermassi, ministre de la Culture a sanctionné la FTCC en lui supprimant la subvention annuelle pendant quelques années parce que certains de ses membres ont hué lors de la soirée de la clôture des JCC la remise d'un prix; puis à la session de 1994 Mongi Bousnina, ministre de la Culture a failli être sauté car pendant la soirée de l'ouverture des JCC, Ahmed Baha-Eddine Attia, directeur de la session n'a pas su lire correctement le discours, il bégayait et depuis cette date, la soirée d'ouverture et de la clôture des JCC n'est plus diffusée en direct à la télévision mais en différé et à la dernière session de 2006 où le président du jury Elyes Khoury a évoqué les recommandations du jury et les attentes des JCC en évoquant des faiblesses dans l'organisation qui sont récurrentes dans le festival et c'est la disgrâce pour le directeur du festival, Férid Boughédir alors qu'il a toujours été l'un des cinéastes les plus pondérés. Par ailleurs; à la session de 2004, le film du **syrien Amirla** n'a pu être accepté par l'administration que suite à une mobilisation forte dans les pays arabes et à Tunis en signant des pétitions de la part des cinéastes et des journalistes et écrivant des articles sur internet.

Les différentes directions des JCC ont généralement recommandé les membres de jury surtout le président de jury pour qu'il assure un certain équilibre c'est-à-dire qu'il ne faut pas oublier que c'est un festival arabo-africain donc si le Tanit d'or est attribué à un film africain, le deuxième prix doit-être attribué à un film arabe, d'ailleurs le nombre de jury est impair et le président a toujours deux voix afin de trancher au cas d'un ex-aequo, en revanche la direction des JCC doit informer le jury à respecter deux points essentiels qui sont:

- Tous les prix doivent être décernés, pas d'ex-aequo selon le règlement des JCC, mais en 1974 le jury a refusé de décerner des prix et en 1976, il a donné des prix en ex-aequo; le Tanit d'or est décerné à deux films et le Tanit d'argent n'a pas été décerné.
- C'est un festival qui regroupe le cinéma africain et arabe; par exemple à la dernière session de 2006, il y a une omission de la part

du directeur Férid Boughedir, un prix n'a pas été décerné ce qui est contre le règlement car l'une des missions du directeur de festival est de faire une réunion avec les membres de jury une fois arrivés pour leur présenter le texte du règlement des JCC et de donner des indications puis de contrôler le palmarès s'il est conforme au règlement du festival ou pas. (...).

On peut faire une petite comparaison entre les JCC et Marrakech même si les deux festivals ne sont pas très proches, mais en terme d'organisation c'est la même formule qui pourra s'appliquer pour le premier. Le festival de Marrakech qui est à sa sixième session est organisé dans un esprit différent de celui des JCC car il n'est pas un festival militant mais plutôt où le sens de prestige, de communication devient plus important, je ne vais pas parler de ses objectifs, de ses invités, de sa programmation, mais seulement de son organisation, le festival de Marrakech est créé sous un statut de fondation par décision du roi Mohamed VI dont le président est le prince Rachid, c'est une émanation de l'Etat marocain donc tous les ministères marocains sont impliqués pour le financer et l'organiser; c'est vrai que l'équipe française nommée par le roi sert à ramener les médias, les vedettes internationales mais pour le reste c'est les marocains qui l'organisent donc voilà une manière d'organiser un festival qui permet en même temps de bénéficier du statut de l'Etat et de ses différentes facilités et lui donner une crédibilité à l'étranger; puis c'est la société civile qui organise et non pas l'Etat, donc la formule à chercher pour les JCC, c'est dans cet esprit là; mais malheureusement on sait bien que la loi de fondation n'existe plus en Tunisie depuis fin des années 50 car l'Etat tunsien a enlevé les «*Hobous:mainmorte* » par crainte que des associations peuvent-être très facilement autonomes et indépendantes de l'orientation de celle du gouvernement; mais à mon avis tôt ou tard pour les JCC on viendra à cette formule.

Les JCC ont été organisées par la même équipe jusqu'à 1986, à part la session de 1978 même si les personnes changent c'est la même équipe qui

demeure parce que le festival était organisé par le ministère de la Culture et les associations cinématographiques puisque je faisais partie du comité directeur, en tant que président de la FTCC en 1974-1976-1978-1980 puis après une autre personne de la FTCC m'a succédée donc l'organisation des JCC a connu trois époques:

- Le festival a été organisé en collaboration avec les associations, il y avait un directeur, un secrétaire général et un trésorier qui sont nommés par le ministère de la Culture et le reste des membres sont presque à égalité, on travaillait ensemble pour la sélection des films, la gestion de l'argent, par exemple en 1976, **Mahmoud Messaidi**, ministre de la Culture voulait suite à la demande de son administration d'augmenter les prix des billets d'entrée pendant les JCC, le comité directeur a refusé grâce à l'appui des membres des associations dans ce comité, il y avait un bras de fer entre le ministère et nous, Mahmoud Messaidi nous a convoqué, on a discuté ensemble et il a été convaincu, il a cédé.
- En 1978 c'est la session spéciale des JCC, le ministère de la Culture nous a écarté puis on est revenu parce que nous étions très forts, Hamadi Essid, directeur de la session était obligé de nous faire revenir, mais il était malin car il nous a pas mis dans le comité directeur mais dans le comité d'organisation et tout le travail se passait dans le premier, disons qu'il voulait avoir les coudés franches donc il ne fallait pas que les associations existent parce que c'était des associations plutôt musclées qui ne se laissaient pas faire. Hamadi Essid s'est comporté réellement comme un prince, il était très intelligent et prétentieux.
- La troisième période est celle de la session de 1980 avec Hassen Akrouf, puis des deux sessions de 1982 et 1984 avec Rachid Ferchiou; après en 1986 avec Tahar Guiga dont on a appelé: la session de réajuster les concepts التصحيح في المفاهيم; car les deux précédentes sessions étaient orientées vers l'Egypte, depuis le festival a commencé à basculer vers le

bas et avec Tahar Guiga on a voulu revenir un peu vers les repères initiaux du festival; mais c'était déjà trop tard, je dirais même vraiment difficile de revenir après deux sessions. Puis en 1988 Ezzedine Madani, en 1990 Tawfik Besbes qui a été remplacé par Ali Zaiem avant une semaine de l'ouverture de la session. Quant au vrai tournant des JCC, c'était en 1992 avec Ahmed Baha-Eddine Attia où il a organisé ce festival dans le but qu'il reprenne sa place dans l'échiquier mondial des festivals en ayant les moyens et l'organisation appropriés, le know-how international, la session de 1992 était bonne et elle a ouvert des perspectives vers la méditerranée donc elle a permis une réconciliation entre les cinéastes noirs et arabes avec les JCC. Pour la session 1994, l'équipe est constitué par Ahmed Baha-Eddine Attia mais il y avait des tensions à l'intérieur qui provenait des orientations et des visions diamétralement opposées de certaines personnes de l'équipe; Dora Bouchoucha tirait vers elle tout ce qui est organisation en ayant de son côté le ministre de la Culture, Mongi Bousnina et Mohamed Chellouf, délégué général n'avait ni la maturité ni la stature pour gérer tout ça. Abdelatif Ben Ammar ea géré la session de 1996 et dés 1998 jusqu'à 2006 les JCC sont revenues de nouveau au ministère de la Culture (...).

Tous les ministres de la Culture choisissent les personnes dont ils ont confiance pour les nommer directeurs des JCC et on remarque que depuis 1992, les associations cinématographiques ne sont plus dans le comité directeur, c'est un choix délibéré de la part de l'Etat, car avant, les personnes sont nommées dans le comité directeur pour présenter chaque profession ou fonction, un cinéaste, un journaliste, un cinéphile ... c'était une manière très personnalisée de nommer des gens proches du gouvernement mais la seule association qui a pu être sauvée d'une certaine manière c'est la FTCC malgré les déboires, elle est restée partenaire du festival pour faire les présentations des films et diriger les débats en plus elle avait la possibilité de ramener ses adhérents de l'intérieur du pays pour

animer et regarder les films lors des JCC et que le ministère de la Culture se charge de les héberger.

J'ai commencé à assister aux JCC depuis 1968 en tant que cinéphile, l'équipe des JCC de 1966 à 1972 était plutôt homogène et soudée avec Tahar Chériaa, même quand il a été emprisonné en 1970, donc les questions relevant de l'organisation n'étaient pas à l'ordre du jour car même s'il y avait des lacunes, on essayait de trouver des solutions sur le tas, c'était l'esprit de famille tout le monde contribue au déroulement et au fonctionnement du festival, car c'était un festival militant où tout était permis, les invités ne rouspétaient pas parce que la bouffe était mauvaise ou la qualité de la projection et les conditions des salles n'étaient pas bonne. En 1974-1976, les cadres du ministère de la Culture étaient les organisateurs de ce festival, ils étaient des personnalités plutôt indépendantes dont Tahar Guiga pour la session de 1976, Hamadi Essid qui était une personnalité envahissante pour la session de 1978 puis Hassen Akrouf qui avait une vision pour la session de 1980, après eux Rachid Ferchiou pour les sessions de 1982 et 1984, c'est la megalomania; il a eu beaucoup de problèmes avec les cinéastes tunisiens et les associations cinématographiques car il privilégiait les acteurs égyptiens ce qu'il appelait les vedettes et pour lui le fait qu'il les ai ramenés au festival c'était une réussite pour l'évènement, alors que cette décision était à l'encontre de la logique des associations cinématographiques et des cinéphiles tunisiens et le fait qu'ils l'ont nommé deux fois de suite, car il était dans le sérail présidentiel, il était très proche de Wassila Bourguiba et de l'ex premier ministre Mohamed Mzali en plus il était le conseiller du ministre de la Culture, Béchir Ben Slama . A la session de 1986, nous sommes encore une fois avec Tahar Guiga, c'était un homme très cultivé, et foncièrement intellectuel, un vrai démocrate qui écoutait beaucoup et qui ne décidait jamais tout seul, il fonctionnait par consensus donc travailler avec lui c'était un plaisir. Quant à Tawfik Besbes qui était le directeur de la SATPEC en 1985-1987; il a organisé le marché du film ; Ahmed Baha-Eddine Attia était un bon directeur pour la session de 1992, par contre pour

1994, il était beaucoup moins puisqu'il avait des problèmes techniques et des tiraillements au sein de son équipe, le ministre de la Culture à l'époque, Mongi Bousnina faisait des manœuvres pour l'isoler; la session était une vraie catastrophe tandis qu'en 2004, Ahmed Baha-Eddine Attia était très intelligent en exigeant d'être nommé directeur général de la session et Ali Zaiem qui était chef de cabinet du ministère de la Culture est nommé directeur administratif de la session donc il a une couverture administrative par rapport au ministère ; en revanche en 1996, Abdelatif Ben Ammar a fait le festival en dehors des locaux du ministère de la Culture en louant des bureaux et le comble c'est qu'il a projeté un film américain à la soirée de l'ouverture des JCC qui est une hérésie; en plus le festival dure une semaine et pendant les trois premiers jours les cinéphiles, les invités et les festivaliers ne pouvaient pas obtenir des badges, car il voulait octroyer des cartes informatisées, donc il y a eu des retards de livraison suite à des problèmes techniques. En outre, il a été nommé par Salah Békari, ministre de la Culture à l'époque; mais entre temps au mois de juillet 1996, le ministre a changé donc le nouveau, Abdelbêki Hermasi qui est un grand filou, Abdelatif Ben Ammar n'a pas eu de bonnes relations avec lui, Abdelbêki Hermasi l'a voulu l'écarter mais il avait l'appui du palais, donc il y a eu un tiraillement entre eux et malheureusement c'est le public qui subit les dégâts. Enfin, Abdelbêki Hermasi a récupéré la direction des JCC au profit de la Direction du cinéma à la session de 1998, sans pour autant impliquer les fédérations du cinéma sauf les cinéastes et les professionnels du secteur car elle est obligée de travailler avec eux surtout quand il s'agit d'inviter les cinéastes et les producteurs étrangers et tunisiens car l'administration peut s'occuper de la logistique, de l'hébergement, du transport mais pas le côté artistique et chaque fois, nous les professionnels nous disions que nous n'allons pas contribuer à l'organisation des JCC car l'administration nous ne considère pas, mais avant six mois de l'évènement on vient et on participe ceci est dû à l'existence d'une fibre de militantisme et surtout par passion pour les JCC

car il y a toujours des personnes qui aiment et veulent que ce festival persiste à exister nous sommes les dinosaures (...).

Quand le directeur des JCC est issu du secteur privé c'est très facile d'avoir des apports financiers alors s'il est issu de l'administration, c'est très difficile pour lui de collecter de l'argent car d'une part, il ne peut pas envoyer des lettres de demande de contribution financière adressée à des responsables dans d'autres ministères ou sociétés étatiques sans l'accord du ministre de la Culture et d'autre part, le ministre en question refuse de demander ces services à ses confrères par prestige ou par complexe afin d'éviter qu'ils la prennent comme une aumône, c'est vraiment une mentalité médiocre qui règne entre les ministres tunisiens.

Cependant, ces dernières sessions le ministère de la Culture a confié à une agence de communication de s'occuper de la publicité, du sponsoring et du catalogue par exemple, Samia Chérif, directrice d'une agence événementielle a conçu la réalisation de la cérémonie d'ouverture et de la clôture de la session de 2006 et Hichem Belkhamza s'est occupé de la session de 2004 ; quant à l'apport de sponsoring pour la session de 2006 est de 400 millions DT; en revanche, en 2004 avec Ahmed Baha-Eddine Attia, il était de 600 millions DT; alors que la subvention du ministère de la Culture est toujours d'un montant de 400 millions DT, en ajoutant les prestations en nature comme le transport, les voitures, les chauffeurs, les secrétaires et l'hébergement. Au total le budget des JCC est environ de 1,2 ou 1,3 milliards englobant toutes les prestations plus le sponsoring collecté (...). Concernant la liste des invités et des journalistes étrangers, elle est soumise à l'accord du ministère de la Culture, tandis que la liste des invités locaux ne doit pas être à l'encontre de la liste noire où certaines personnes ne seront jamais invités parcequ'elles ont des problèmes avec le ministère de l'intérieur ou le palais; c'est ce qui fait la différence entre une organisation autonome indépendante et une organisation administrative (...). La plupart des sponsors en Tunisie après avoir sponsorisé la session des JCC sont mécontents, car ses organisateurs font leur démarche de la collecte des fonds dans la

précipitation et à la dernière minute donc les sponsors ne sont pas prêts à l'avance d'inclure cette action dans leur stratégie de promotion car le festival est dirigé par le ministère de la Culture mais celui qui cherche l'argent est autre d'où il n'y a pas une structure légale qui peut prendre des engagements en signant des conventions avec les sponsors et qui peuvent être par la suite des sponsors attirés c'est à dire fidéliser les sponsors avec les JCC, donc c'est indispensable d'avoir une équipe permanente (...).

Il faut signaler que même les professionnels du secteur cinématographique et le public tunisien ont toujours été malmenés dans les JCC; par exemple moi-même, en tant que producteur, je ne peux obtenir les fameux bons de restaurant du ministère de la Culture lors des JCC sauf si j'ai un film en compétition, donc j'ai le droit de manger ainsi que le réalisateur mais les comédiens n'ont pas le droit, par exemple un comédien tunisien qui réside à l'intérieur de la Tunisie donc c'est à moi de le prendre en charge en tant que producteur alors que les JCC prennent en charge des comédiens étrangers c'est anormal, nous sommes devant des situations aberrantes comme le cas où un comédien tunisien rencontre un réalisateur africain ou un arabe pour discuter des projets et à l'heure du déjeuner le réalisateur va manger dans le restaurant de l'hôtel et le comédien tunisien va manger dans une gargote, car il n'a pas les moyens de payer un restaurant toute la durée du festival donc les acteurs, les producteurs et les réalisateurs étrangers se considèrent chez eux dans leur festival, alors que nous tunisiens avons l'impression d'être des étrangers dans notre propre festival !!! (...).

Le budget conditionne tous les choix, la liste des invités, la sélection des films... par exemple, lorsqu'on veut inviter un cinéaste d'Inde dont le billet coûte très cher environ 3000DT évidemment si on ne l'invite pas, il refuse de nous envoyer la copie de son film. En effet, les JCC sont rentrées dans une logique de location des films dont le montant de location varie entre 500-1000 € et parfois elles refusent d'apporter le film car il est très cher; il y a aussi d'autres problèmes comme le cas où certains directeurs des JCC laissent une ardoise de 200-300MD

parce qu'ils ont engagé des dépenses faramineuses laissant le ministère de la Culture dans une situation critique qui doit trouver une solution pour combler le déficit!!! (...).

Les cinéastes africains noirs préfèrent montrer en primeur leurs films au Fespaco parce qu'il est plus intéressant que le nôtre, car il y a plus de gens qui vont à Ouagadougou presque 2000 personnes suite aux apports financiers français et internationaux entre autres les valeurs des prix proposés par l'Europe dont les JCC n'ont pas, tels que le prix de l'Union Européenne, le prix de Francophonie, le prix de la Ville de Milan (5000 €), le prix de la Ville de Salerno, le prix de la Ville de Munich (7000 €), donc le cinéaste africain peut obtenir cinq ou six prix en même temps, il peut devenir millionnaire ; puis l'apport de la diaspora black des USA qui organise des vols charters pour à peu près un millier de cinéastes et de cinéphiles qui viennent des USA. En outre, de tout temps le Fespaco a bénéficié des subventions de l'OUA alors que les JCC n'ont jamais profité de ces avantages; peut-être qu'elles n'ont jamais demandé, vu que la Tunisie se considère comme un pays développé !!! (...).

Les JCC depuis leur naissance jusqu'à la fin des années 70 ont réalisées leurs objectifs même plus en révélant des cinéastes qui sont devenus mondialement connus, surtout la création de plusieurs festivals comme le Fespaco, Damas, Mogadiscio ect ... et en instaurant une synergie en mettant les cinéastes et les films sur un podium puis la création d'un public cinéophile essentiellement en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Egypte, en Syrie et au Liban. Je ne dis pas que les JCC ont créé tout cela, mais c'est fait dans la foulée et la création d'un certain nombre d'associations, d'institutions et d'organisations ayant des intérêts très importants pour le cinéma comme le FE.PA.CI qui est devenu membre observateur lors des rencontres des chefs de l'Etat sur le cinéma en créant des institutions dans l'Afrique d'ouest pour aider à la diffusion, à la production des films c'est vrai qu'il y a eu beaucoup de décisions qui ont été prises par les chefs d'Etats africains mais malheureusement ne sont pas réalisées

ou appliquées. L'objectif des JCC était en adéquation avec la réalité car c'est un festival militant puis petit à petit, elles ont perdu leur rayonnement international tout en gardant leur ampleur nationale surtout leur spécificité qui est cette dichotomie entre le cinéma africain et arabe (...).

Les cinéastes africains noirs ne se sentent plus réellement chez eux aux JCC certainement ils le vivent et ils ne veulent plus revenir, car nous faisons un festival pour nous et que l'un des objectifs principaux des JCC, c'est la distribution des films africains et arabes primés respectivement dans les pays africains et arabes à commencer par le pays organisateur, la Tunisie. Or, ces films africains et arabes ne sont ni achetés par la télé, ni par les distributeurs, ni par le ministère de la Culture (...).

La question de sauvegarde des archives et des documents est un autre problème qui s'ajoute aux JCC, en effet la filmothèque et la bibliothèque du ministère de la Culture étaient fabuleuses, car tous les ans ses services font des achats de films, des livres et des périodiques du cinéma du monde entier en arabe et en français et un peu en anglais puisque le ministère de la Culture était abonné presque à tous les revues cinématographiques jusqu'à la fin des années 70 et début des années 80, malheureusement ces deux départements sont fermés actuellement car les livres et les films ont été ventilés par les responsables et le personnel du ministère. Les JCC doivent restées effectivement un festival arabo-africain; quant à l'idée de l'ouverture de ce festival sur la méditerranée n'a aucune importance ou intérêt, mais la seule possibilité d'ouvrir ce festival selon moi est de revenir à la formule tricontinentale Asie-Amérique Latine-Afrique c'est-à-dire des films qui nous rassemblent c'est des cinémas qui ont besoin d'être promus et qui nous dépassent de loin et on doit apprendre d'eux.

En conclusion, je vous conseille de regarder les films qui ont été tournés lors des différentes sessions pour filmer l'ambiance des JCC sur commande du ministère de la Culture comme celui de la session de 1968 où Hamida Ben Ammar a filmé les débats qui étaient très chaud.



Béchir Féni : Ancien Directeur du cinéma au ministère de la Culture

Les JCC faisaient parti du ministère de la Culture, ce dernier a donné une place importante au cinéma en créant un Service du cinéma ; évidemment les JCC étaient une destination ; tout le monde se tournait vers la Tunisie mais je ne sais pas si on avait des doutes très lointains, car je n'ai pas participé à la création du festival, j'ai intégré le ministère de la Culture en 1965, j'ai seulement assisté aux cérémonies d'ouverture et de la clôture à l'hôtel Hilton et au palmarium.

La conjoncture internationale de la création des JCC se caractérise par le vide au niveau du continent africain et du monde arabe d'un produit filmique et surtout par la période de décolonisation où un pays qui vient d'avoir son indépendance, la Tunisie vient d'organiser un festival international du cinéma ; puis au niveau national, le cinéma est l'un des rares secteurs de la culture où on réfléchit réellement à la culture, car dans les ciné-clubs, on regarde les films puis on les discute après, donc pendant les années 50, la culture était un cadeau qu'on fait à soi-même, un cadeau que la société, que nos professeurs le font pour nous comme il n'y avait pas de ministère de la Culture et la culture ne faisait pas partie d'un programme scolaire, par contre ; nos professeurs français nous donnaient de la culture et qui exigeaient à ce qu'on aille aux ciné-clubs et aux conférences qui se donnaient, puis il y avait beaucoup d'associations très importantes en Tunisie qui étaient étrangères grâce aux professeurs qui se mêlaient de la culture et à leur tour mêler les élèves à la culture parce qu'il y avait des professeurs qui participaient aux discussions des ciné-clubs et

évidemment ils apportaient toute leur idéologie et leur apport personnel et c'est pour cela que c'est devenu un milieu plutôt de gauche. Au départ les membres étaient français et après l'indépendance, ils sont devenus tunisiens mais les coopérants français ont continué à fréquenter ces cercles, donc c'était un moment opportun et particulier pour la création des JCC. Elle est la seule manifestation tunisienne qui a conservé son caractère international et cosmopolite car toutes les autres manifestations ont perdu leur caractère international, elles ont été phagocytées par le secteur national qui était jaloux, il n'admettait pas que des étrangers reçoivent un prix par les tunisiens sauf dans le cinéma et surtout lors des premières sessions des JCC où on pouvait ouvrir la cérémonie d'ouverture par un spectacle africain qui est la singularité des JCC ; mais je suis inquiet car on est entrain de la perdre dans un sens où il y a peu de films africains qui viennent aux JCC, parce que certains organisateurs et directeurs des JCC ont un excès de nationalisme en privilégiant les films égyptiens, syriens ... au détriment des africains.

Les préoccupations des JCC étaient évidemment d'ordre politique et sont destinées aux amateurs du cinéma ; à l'époque de sa création, il y avait très peu de cinéastes tunisiens mais surtout des cinéphiles dont la majorité sont des membres dans les ciné-clubs. Quant à la portée réelle des JCC ; c'est qu'elles sont toujours présentes et elles ont permis de révéler des cinéastes tunisiens en leur donnant une occasion de présenter leur œuvre ; par exemple, le réalisateur Brahim Babai dès son retour de Paris à Tunis ayant un diplôme de l'IDEC, il n'a trouvé comme débouché que la télévision tunisienne, après il s'est penché vers le cinéma grâce aux JCC ; ces Journées étaient un lieu de rencontre entre les cinéastes français, africains, étrangers et les tunisiens ; en outre, la fédération des ciné-clubs est co-organisatrice des JCC qui faisait venir des provinces et des villes de l'intérieur de la Tunisie ses membres qui sont des jeunes pour leur permettre de rencontrer des cinéastes, africains, arabes et étrangers et de se retrouver entre des cinéphiles tunisiens et étrangers ,donc c'était le premier pont de point de vue culturel entre les pays du sud et les pays du nord. A mon avis, les premières sessions étaient plus qu'africaines qu'arabes.

Les avantages de la tutelle du ministère de la Culture, c'est le financement et la gestion de ce festival, en créant un festival international du cinéma ayant un écho positif à l'étranger parce que beaucoup de journalistes et des critiques français fréquentent ce festival et ils écrivent sur les JCC donc il y a une publicité indirecte pour la Tunisie en plus ce festival a permis aux premiers cinéastes tunisiens de percer ; quant aux inconvénients, l'Etat sanctuarise un peu le secteur, on ne pouvait plus toucher au cinéma qui est devenu comme un ennemi dans les années 60 et au début des années 70 et les seuls ennemis qui sont restés et résistent au gouvernement sont les deux fédérations : la FTCA et la FTCC. Or, ce qui devait s'arrêter définitivement est que la gestion des JCC ne doit plus être entre les mains de l'administration c'est absolument scandaleux, il faut premièrement que les JCC soient dotées d'un caractère institutionnel et qu'on lui donne une subvention comme l'agence du patrimoine afin de l'éloigner du ministère de la tutelle puis deuxièmement qu'on désigne une équipe permanente pour s'occuper des dossiers et préparer les JCC.

Malheureusement, il y a beaucoup de conflits d'intérêts, d'abord l'intérêt politique, le ministère de la Culture ne veut pas lâcher ses prérogatives car il a deux administrations qui tiennent absolument à les garder celle des maisons des cultures et des bibliothèques publiques qui est un réseau très valable en tant que institution mais en tant que gestion ça laisse à désirer parce que le personnel est incompetent et les bibliothécaires sont des techniciens dont leur tâche se limite à remplir des fichiers mais ils n'ont pas la compétence de gérer une bibliothèque et revivre la culture, puis surtout le ministère gère directement quatre festivals internationaux importants qui sont : les JCC, le festival de Carthage d'été, le festival de Hammamet et les JTC et il ne veut pas les céder donc c'est pour cela que le ministère de la Culture garde sa suprématie sur les JCC même en appliquant une mauvaise gestion dont le côté bureaucratique l'a emporté sur l'aspect ludique et animation et par conséquent, la médiation culturelle dans les JCC est de plus en plus faible, car avant elles étaient une occasion de rencontres, de discussions entre les cinéastes africains et arabes et le

public ; actuellement on ne s'intéresse plus au débat et je remarque que l'aspect du nationalisme arabe a tendance à emporter sur l'aspect africain qui est très désagréable, car à chaque session on grignote, en imposant les arabes au détriment des africains par le nombre des invités ou de films et c'est pour cela que les cinéastes africains ne se sentent plus chez eux aux JCC ; ils se plaignent et le résultat c'est qu'ils ont décidé de présenter leurs films au Fespaco et non pas aux JCC (...).

Concernant la nomination des équipes, nous constatons que c'est toujours le directeur qu'on le change mais les autres membres demeurent les mêmes car se sont les employés élémentaires du ministère de la Culture qui sont des petits tacherons tandis que les directeurs nommés aux JCC, ils se font connaître au niveau national et international et ils auront un carnet d'adresse important donc ils sont jaloués par d'autres personnes en diffusant des médisances au près du ministre de la Culture dans le but de les écartés à la session prochaine, mais ce qui est certain c'est que la nomination des équipes revient toujours au ministre de la Culture ; par exemple depuis qu'on a nommé le producteur Ahmed Baha-Eddine Attia en 1992, le ministère de la Culture a tendance à nommer des producteurs à la tête des JCC qui est une hérésie car les producteurs ne sont pas des cinéastes, mais des gens qui produisent des films sauf une seule exception avec Dora Bouchoucha où on a eu pour la première fois : la session de 2008 une ouverture impeccable.

Plusieurs équipes ont succédé aux JCC, sans aucune raison spéciale mais suite aux décisions du ministre de la Culture qui nomme que les personnes dont il a confiance ou bien le directeur de la session a fait en sorte de ne pas avoir trop de jaloux et de ne pas susciter trop de colère parmi les journalistes. Or, le journalisme en Tunisie est une denrée périssable (...).

Les premières sessions étaient pratiquement dirigées par Tahar Chériaa, donc quand il y a un bon directeur compétent, très ouvert, il est capable de réussir sa mission, mais quand on a un directeur faible qui n'arrive pas à s'imposer et qui n'a même pas une idée lui-même de l'importance et de l'intérêt des JCC en leur

accordant un sérieux et un savoir-faire ; mais malheureusement peu de personnes ont cette qualité.

Faute d'équipe permanente aux JCC, donc c'est toujours la direction du cinéma du ministère de la Culture qui s'occupera de la gestion des JCC, mais le comble c'est qu'entre les deux sessions cette dernière s'arrête de s'occuper de ce volet, car elle a d'autres préoccupations quotidiennes à gérer ; mais ce qui grave c'est que jusqu'à présent, il n'a jamais eu d'études d'évaluations pour savoir exactement ce qu'il faut faire pour les JCC.

Certainement, le budget des JCC a évolué de 1966 à 2008 comme celui du ministère de la Culture ; selon moi ça m'étonnerais qu'il soit influencé sauf si les participants veulent être payés pour la présentation et la projection de leurs films, mais je pense que c'est rare. Depuis la nomination de Ahmed Baha-Eddine Attia, le financement des JCC ne se limite plus au subvention de l'Etat, mais aussi des sponsors puis on sait que ce genre d'événements nécessite beaucoup d'argent et la majorité des gens croit que la culture n'a pas besoin d'argent, ce qui est totalement faux et je confirme que le ministère de la Culture a besoin d'énormément d'argent plus qu'on le pense car avec peu d'argent nous allons faire une culture médiocre ajoutons à cela le manque de compétence des cadres supérieurs du ministère de la Culture, car depuis 15 ans les équipes ne se sont pas renouvelées et on se demande : aurait-il un équivalent de Tahar Chériaa ?

D'après moi, ce n'est pas une question budgétaire parce que l'Eta était capable de nommer à la session de 2008 Dora Bouchoucha avant quelques mois de l'évènement des JCC qui a réussi collecter des sponsors grâce à la bourgeoisie de la Marsa puisqu'elle issue de ce milieu ; sinon quelqu'un d'autre à sa place n'aurait pas pu trouver les sponsors, car les sponsors on doit les contacter au moins une année d'avance pour qu'ils inscrivent cette action dans leur budget.

Je ne crois pas que les objectifs des JCC ont été réalisés, car l'impact de ce festival à l'étranger a reculé surtout que ce dernier se fait par la France et la

francophonie et non pas par les pays arabe. Or, dès le début des JCC on ne voulait pas faire un festival francophone africain donc on a intégré les arabes et ces derniers sincèrement n'ont rien apporté à Carthage car par exemple l'Égypte, le grand producteur de film de la région arabe et africaine protège jalousement sa place à l'extrême orient et il n'a rien fait pour promouvoir le cinéma africain et maghrébin donc pour les africains et les tunisiens, les JCC sont leur festival pour présenter leur films (...). Certainement qu'il faut repenser les JCC, mais sincèrement je pense qu'on doit enlever les pays arabes et qu'on change sa thématique en devenant un festival africain, en intégrant les pays du sud et du nord de la méditerranée et ça marchera très bien.

A ma connaissance, aucune action n'a été envisagée pour faire évoluer les JCC, j'ai intégré le ministère de la Culture au temps de Chedly Klibi, ce dernier a imposé une politique aux hauts cadres du ministère de participer à l'action culturelle du ministère, par exemple il nous obligeait à assister aux vernissages des expositions de peinture et autres manifestations et il y avait une réunion par semaine de tous les directeurs et sous directeurs pour évaluer les actions réalisés par le ministère de la Culture et surtout d'avoir une communication avec tous les cadres afin de s'informer les uns et les autres de ce que nous faisons et par conséquent d'informer le ministre de la Culture et de l'écouter qui organisait des conférences nationales où il y avait un débat ouvert avec toute la population, d'ailleurs la dernière conférence datait de 1972. Il y a d'autres intervenants qui participent à l'organisation des JCC comme le ministère du tourisme pour l'hébergement dans les hôtels et le ministère du transport par le biais de Tunis Air mais ça n'empêche pas qu'il faut encore plus.

Les JCC ont sûrement des **retombées** culturelles et économiques, l'amour du cinéma et la cinéphilie qui est une caractéristique du public tunisien est le fruit des JCC et des fédérations des ciné-clubs, on constate un engouement devant les salles de cinéma pendant le festival puis au cours de l'année elles sont vides, ceci est du aux problèmes d'exploitation des salles du cinéma, car après l'indépendance de la

Tunisie, les salles sont tombées dans les mains des gens qui ne s'intéressaient pas forcément au cinéma et aux films mais plutôt à l'argent donc ces propriétaires de salles ont tendance à monnayer en prenant plus de subventions de l'Etat en investissant moins, malheureusement ce sont des fonds perdus.

les JCC entretiennent essentiellement la cinéphilie donc le fait que ce public ne revient pas aux salles entre les sessions suite aux conditions de projection et aux salles qui sont désastreuses surtout la programmation et le choix des films, en plus il n'y a pas une politique de prix des billets comme celle appliquée en France c'est-à-dire on peut se permettre d'aller voir un film à une séance de 9 h du matin à 12h ou bien la séance de 18h à 20h et chacune a un prix approprié. En outre, la capitale Tunis n'est pas animée du tout la nuit, c'est la mort et je pense que c'est délibéré de la part des décideurs politiques et du ministère de l'Intérieur.

En conclusion les JCC vivent grâce à la francophonie tandis que le monde de l'Orient et le monde de l'Afrique du nord en particulier la Tunisie sont différents totalement, car nous sommes considérés comme des occidentaux pour eux et c'est vrai d'une certaine manière car géographiquement, nous sommes plus proches des pays occidentaux que ceux de l'Orient.



Fathi Kharrat : Secrétaire général des JCC des sessions de 2008-2010 Directeur du cinéma et de l'audio-visuel au ministère de la Culture

Les JCC n'ont ni un statut juridique ni une autonomie financière, elles sont gérées quasi-directement par l'administration, c'est le cas de tous les festivals importants en Tunisie tels que Hammamet, Carthage d'été, les JTC, malgré les promesses répétées des décideurs ; car à chaque fois qu'un ministre de la Culture s'engage à changer la situation, il se voit prendre dans les courroies de la gestion quotidienne.

La charge du délégué général des JCC est relativement récente elle a commencé avec Ahmed Baha-Eddine Attia pour la session de 1992 ; avant l'introduction de cette nouveauté, les JCC étaient gérées par un directeur, un secrétaire général et un trésorier, ces deux derniers sont toujours issus de l'administration et c'est normal.

Il est certes avantageux que cette manifestation bien connue à l'échelle internationale soit organisée par l'Etat parce que celui-ci met tous les moyens humains et matériels et beaucoup de ministères participent à son organisation comme l'Intérieur, les Affaires Etrangères, le Tourisme mais d'un autre côté la machine administrative est connue par sa grande lourdeur et même d'une certaine inefficacité qui réduit la marge de manœuvre des organisateurs, par exemple l'impossibilité de choisir un hôtel donc on est obligé de passer par un marché public en obtenant (le moins disant).

Au fil du temps avec la baisse de la représentativité des associations cinématographiques, les structures se sont réduites, le comité directeur des JCC comporte le ministère de la Culture, le ministère de la Communication et de l'Information, la Mairie de Tunis et les associations cinématographiques qui sont la FTCC, la FTCA et l'ACT donc la mission de ce comité de pilotage est théoriquement de tracer les grandes lignes du festival, il a pratiquement cessé de fonctionner au bénéfice d'un noyau dur d'organisation composé d'un directeur, d'un secrétaire général et d'un trésorier. Ces membres délèguent les tâches entre eux mais ca n'empêche que la FTCC participe à chaque session en ayant une subvention du ministère de la Culture pour ramener ses adhérents de l'intérieur du pays à venir assister aux JCC pour animer les débats des films, donc le fonctionnement interne du comité d'organisation se base sur des cellules, chacune s'occupe d'un volet, par exemple la sélection des films selon le règlement des JCC car chaque pays a le droit de participer à la compétition officielle avec deux longs métrages et parfois un pays propose trois films, donc cette cellule de sélection des films est composé de quatre ou cinq membres pour visionner les films et les sélectionne ; il y a une autre qui s'occupe du catalogue et de l'impression, une autre pour l'accueil et l'hébergement des invités et une autre qui s'occupe de la section des films parallèles ; cependant le choix de ces membres est en commun accord avec le ministère de la Culture et le directeur de la session.

La nomination des équipes des sessions obéit à la discrétion du ministre de la Culture il n'y a pas une règle ; par exemple Tahar Chériaa était le fondateur des JCC, donc il était directeur et secrétaire général des sessions de 1966 à 1972 puis après Tahar Guiga, un grand écrivain est nommé directeur en 1974 et 1976 ; Hamadi Essid était PDG de la SATPEC nommé par Chedly Klibi suite à des affinités et une confiance en 1978, puis Hassen Akrouf, PDG aussi de la SATEPC a été nommé en 1980, après Rachid Ferchiou, conseiller du ministre de la Culture, Béchir Ben Slama nommait en 1982 et 1984, Tawfik Besbes était PDG de la SATEPC nommait en 1986, mais il ne plaisait pas à Abderazak Kefi suite à des

querelles antécédentes, ce dernier a intervenu au prés de Zakaria Ben Mustapha ministre de la Culture à l'époque pour le décharger de cette mission seulement une semaine avant l'ouverture de la session !

La désignation du directeur des JCC se fait toujours seulement avant six ou sept mois de l'ouverture des JCC, alors qu'il doit-être nommé pour deux ou trois sessions afin de poursuivre les activités sans discontinuité, alors que si la situation ne change pas, ceci peut entrainer à nuire l'image du festival. En revanche, les JCC n'ont pas de problèmes pour avoir des films arabes et africains pour la compétition officielle puisque c'est une biennale donc on sait quels sont les films par exemple réalisés entre 2008 et 2010 sauf certains films africains dont leur cinéastes préfèrent les présenter au Fespaco qui est une réaction suite au mauvais comportement de certaines équipes organisatrices qui ont favorisé les cinéastes arabes au détriment des cinéastes africains peut-être ce n'est pas délibéré mais elle existe (...). On remarque que parmi les membres de jury des JCC des différentes sessions, il y avait des critiques de cinéma comme Jean Louis Bory, Kamel Morsy, Samir Farid, Claude Michel Cluny, Nouredine Seyel, Hassen Abou Ghanima (...). Quant à la question de la censure aux JCC, un seul film a été censuré à la session de 1986, du réalisateur égyptien Atef Taieb « *El Beriou : l'Innocent* » racontant l'histoire d'un policier ramené dans un camp au désert égyptien celui-ci se révolte contre son chef qui exerce des abus sur les détenus profitant de son pouvoir, à la fin ce policier tue son chef ; Zakaria Ben Mustapha, ministre de la Culture a l'époque a appelé le ministre de l'intérieur qui est l'actuel président Zine Abidine Ben Ali, ce dernier s'est déplacé au ministère de la Culture pour voir le film et il a décidé de le retirer de la compétition ; entre nous si Zakaria Ben Mustapha n'a pas fait un excès de zèle, ce film aurait pu passer incognito ; d'ailleurs, maintenant il est diffusé sur les chaînes satellitaires arabes, puis il y a aussi le film du réalisateur syrien Omar Amiralay qui ne s'est pas laissé intimidé par le ministère de la Culture en 2004, en organisant une campagne de soutien en sa faveur donc le ministère de la Culture a reculé pour éviter des

incidents politiques entre la Tunisie et la Syrie ; finalement le film a été projeté, enfin à la session de 2008 le court métrage de la réalisatrice syrienne n'a pas été projeté suite à la demande de l'ambassadeur syrien à Tunis à la présidence d'intervenir pour faire interdire la projection du film alors que le ministre de la Culture, Mohamed Raouf Basti a insisté pour que tous les films soient projetés librement. Nous remarquons que sur les 22 sessions il n'y a eu que deux films n'ont pas été projetés ; à mon avis c'est insignifiant.

Pour éviter les contraintes des procédures administratives, il faut que les JCC soient dotées d'un statut autonome comme une association, quant aux cartons d'invitation des cérémonies d'ouverture et de la clôture des JCC sont gérés par le protocole du ministre de la Culture qui pense qu'il connaît bien ce volet que le directeur des JCC, par exemple un pays qui participe à la compétition officielle, l'ambassadeur de ce pays en question doit-être invité automatiquement, alors que les invitations adressées aux journalistes locaux et étrangers relèvent de la compétence du directeur de la session, en principe le ministre de la Culture n'intervient pas (...). A mon avis, il faut créer une agence sous tutelle du ministère de la Culture, qui s'occupe des festivals les plus importants en Tunisie tels que les JCC, les JTC, les festivals d'été de Carthage et de Hammamet puis ceux des Journées des chansons de Carthage, car on constate que le Fespaco a une équipe permanente contrairement aux JCC.

Tahar Chériaa étant le fondateur, il connaissait les gens les rouages administratifs, c'est pour cela il a géré plusieurs sessions des JCC, d'autres aussi ont géré après lui, deux sessions tels que Rachid Ferchiou et Ahmed Baha-Eddine Attia tout en respectant la spécificité de ce festival qui consiste à ce que la compétition officielle soit exclusive aux films arabes et africains produits entre les deux sessions, par contre l'effort ou la nouveauté du directeur provient du choix dans les autres sections parallèles et les hommages, donc chacun veut mettre son empreinte, par exemple en 1978, Hamadi Essid a innové les JCC en

apportant des films de l'Amérique du Sud, suite au boycott de l'Égypte par l'ensemble des pays arabes parce qu'il a signé les accords de paix « *les accords de Camp David* » avec Israël.

L'un des points forts des JCC est l'indépendance du jury sauf que parfois il y a des fuites concernant les résultats du palmarès avant l'annonce officielle qui proviennent de certains membres de jury ou de leurs accompagnateurs ou accompagnatrices.

Les insuffisances des JCC sont plusieurs suite à l'inexistence d'une structure permanente et l'absence d'une continuité, par exemple ce qui a entaché la soirée de la clôture de la session de 2006 est la locution du président du jury, l'écrivain Libanais Elyes Khouri dont le ministre de la Culture, Mohamed Aziz Ben Achour l'a pris très mal, cet incident a eu des mauvaises répercussions sur sa relation avec ses collaborateurs comme son chef de Cabinet Ali Zaiem, Férid Boughédir et moi-même, alors que nous n'avons aucune responsabilité car c'est une initiative personnelle du président du jury. Ce ministre a nommé après Dora Bouchoucha en tant que directrice des JCC pour la session de 2008, cette dernière lui a proposé de faire un hommage à Youssef Chahine suite à sa mort en invitant ses neveux, les producteurs Gabriel et Marianne Khouri, il lui a répondu « *il en marre des Khouri je veux leur C.V* ». Une autre lacune de JCC est celle des films qui ont été abimés, c'est un accident qui peut arriver et même dans le règlement général des JCC est prévu des assurances donc le festival est obligé de dédommager leurs auteurs en proposant un montant plafonné puis aussi certains chauffeurs du ministère de la Culture ont causé des incidents aux JCC mais malheureusement n'ont pas été sévèrement sanctionner pour donner l'exemple à tout le monde ceci est du au laxisme administratif donc il est préférable d'engager des chauffeurs et des hôtes d'accueil du secteur privé en les briffant pour connaître les acteurs, les actrices, les réalisateurs et les VIP dans le but de redorer l'image de la Tunisie.

Cependant, le plus grand problème des dernières sessions des JCC est les conditions techniques de projection qui sont désastreuses, donc c'est pour cela à la session de 2008, la direction des JCC a exigé pour que la subvention octroyé par le ministère de la Culture aux exploitants des salles de cinéma soit versée directement aux fournisseurs, par exemple pour rénover un projecteur ou un écran ou des fauteuils (...). Dans la capitale Tunis, nous avons huit salles de cinéma qui sont l'Africa, le Colisée, le Rio, le Palace, le Parnasse, le Mondial, l'ABC et le 7^{ème} Art dont la majorité leur infrastructure est vieille ce qui explique d'une part, la diminution de la fréquentation du public et d'autre part, l'ambiance nocturne dans la ville de Tunis est devenue presque dangereuse, puis la propagation des DVD donc il faut une rénovation totale du secteur cinématographique, en apportant de beaux films en V.O et surtout que les conditions des salles doivent être conformes aux normes internationales (...). Quant au ministère de la Culture a acheté certains films primés pour enrichir la cinémathèque du ministère et aussi de les diffuser dans les circuits culturels dont le prix du film est convenable on l'achète en sachant que la durée de vie de la copie du film ne dépasse pas 4 ou 5 ans par exemple le film « *Les Dupes* » de Tawfik Salah qui est très sollicité, il est abimé suite aux nombreuses projection puis dernièrement Souleymane Cissé a voulu nous vendre son film à 30000\$ qui est un peu excessif à cela s'ajoute le problème de logistique interne, car jusqu'à maintenant la majorité des films sont éparpillés entre les dépôts de l'ex SATPEC à Gammarth et le ministère de la Culture. En effet, nous avons seulement six films dans la cinémathèque du ministère de la Culture qui ont été tournés sur le déroulement de certaines sessions des JCC qui sont une commande du ministère et le comble on ne sait pas ou sont les autres donc comme je l'ai dit tout à l'heure, tant qu'il n'y a pas un bureau permanent pour regrouper tous les documents, les affiches et les catalogues afin de sauvegarder la mémoire de ce festival, vu qu'à chaque session son local change, du Rue de Niger à la Maison du Livre Arabe puis dernièrement à la Marsa quant à la session de 2010, il est officiellement fixé à El Abdelayia à la

Marsa. Le ministère de la Culture est appelé à trouver des solutions à ces problèmes et à répondre à ces questionnements, mais puisque l'administration est prise par la gestion quotidienne, maintenant nous sommes en été donc on va s'occuper des festivals d'été puis c'est le mois de ramadan et après c'est la rentrée scolaire et parfois nous avons des activités politiques ponctuelles (...). En effet, c'est pour la première fois à la session de 2008 qu'on a supprimé la tradition des JCC où on projetait le lendemain de la clôture des JCC, les films primés peut-être c'est une initiative de la part de l'équipe.

A chaque session des JCC, il y a un colloque qui l'a précède, le CEDODEC s'est occupé de les collecter jusqu'à 1998 mais après je n'ai aucune idée ; concernant le marché du film qui a commencé en 1978 avec Hamad Essid qui a été repris après en 1992 et 1994 par Ahmed Baha-Eddine Attia, finalement en 2004 il s'est arrêté ; cette initiative est théorique car dans les grands festivals de cinéma c'est un lieu pour commercialiser les films, alors qu'à Tunis c'est rare que des distributeurs viennent pour visionner des films arabes ou africains pour acquérir les droits donc il a été fait pour le « *m'a-tu-vu ?* » dont certains responsables ont réalisé leurs fins et leurs projets.

Selon moi, la réussite d'une session dépend directement du rôle de son directeur par exemple quand Tahar Chériaa était directeur des JCC, sa personnalité était omniprésente ou bien en 2000-2002 et 2004 avec Nadia Attia, qui était à la fois directrice du cinéma et des JCC, alors que chaque fois que le directeur des JCC est issu du secteur privé, la présence de la direction du cinéma s'amointrit ce qui pourrait créer un antagonisme privé-administration alors qu'il devait avoir une complémentarité, car l'administration connaît bien les rouages et le privé est plus susceptible d'inviter les producteurs et les cinéastes(...). Lorsque la SATEPC était opérationnelle, la Tunisie était présente au marché du film au festival de Cannes pour commercialiser ses films puis à la disparition de cette société, la Tunisie est prise en charge par le cinéma du Sud organisé par le

ministère des Affaires Atrangères français dont d'autres festivals participent aussi comme le Fespaco, le festival d'Amiens mais depuis quatre ans, il y a eu la création du village international du cinéma, donc le ministère de la Culture a chargé depuis deux ans le syndicat des producteurs tunisiens pour organiser la participation tunisienne avec Hichem Ben Khamsa, propriétaire d'une agence d'évènementielle en plus il est doué pour faire la promotion de l'image de la Tunisie afin d'attirer des tournages des films étrangers et surtout promouvoir les JCC ainsi que d'autres festivals tunisiens comme Kélibia, Hergla et le FIFEJ.

L'Etat alloue actuellement aux JCC un budget de 1 million DT environ la marge d'évolution du budget de chaque festival en Tunisie se situe entre 5 et 10% composé comme suit :

- Une première tranche virée à l'ANP pour les opérations immédiates (impression des affiches et catalogues...), c'est un crédit de paiement immédiat, cette somme d'argent est prélevée sur la rubrique allouée aux festivals
- Les montants réservés à l'hébergement et au transport aérien sont respectifs de 300 millions DT aussi la location des voitures donc le total est évalué environ à 800 millions DT, quand aux soirées de la cérémonie d'ouverture et de la clôture et celles durant les sessions sont organisées par les sponsors comme la CTN, l'ONTT et l'ATCE, donc le schéma de financement des JCC est composé comme suit :
 - La partie la plus importante est financée par le ministère de la Culture
 - Un peu de sponsors
 - La francophonie s'acquitte d'une somme entre 60000-70000\$
 - Des petites subventions sont réparties entre l'Alecso 10000\$ et le CNC 30000\$

- La mairie de Tunis offre des réceptions, en 2008 elle a mis à la disposition des JCC le théâtre municipal à titre gracieux.

Concernant l'apport des sponsors pour la session de 2010 rien n'est encore clair car l'opérateur téléphonique Tunisiana semble être récalcitrant puisqu'il a financé le festival international du film de Tunis, donc on attend la confirmation de Tunisie Telecom et de certaines banques, alors si on compare les JCC au festival de Damas qui bénéficie de moyens plus importants, l'Etat syrien lui consacre un budget d'un montant de 3 milliards DT et l'apport de toutes les instances pour le réussir, j'y étais plusieurs fois, ils invitent plusieurs personnes et ils organisent des soirées et des diners somptueux surtout les valeurs des prix sont importantes.

Les relations entre le ministère de la Culture et les exploitants de salles de cinéma sont conflictuelles lors des JCC ; tandis que le contrat stipule que les propriétaires des salles reçoivent une dotation de 300DT pendant sept jours et partage avec les organisateurs des JCC la moitié des recettes. Or, ceux-ci voulant gagner trop d'argent reléguant les détenteurs de badge qui sont à vrai-dire payés par le ministère, parfois ils leur interdisent carrément d'assister à la projection.

Il est quasiment sûr que ni la Ligue Arabe finance le festival international du Caire ni l'OUA finance le Fespaco. Quant aux récompensés la situation est encore plus nuancée même si la valeur du Tanit a augmenté en devenant 15000\$, elle reste de loin en deçà de ce qui est attribué aux autres festivals nés après les JCC qui ont des montants de prix inimaginables comme Dubaï, Marrakech, Oran, Abu Dhabi. En effet, les JCC restent un grand festival parce qu'il est dédié à la cinéphilie et aux débats fructueux.

Pour ce qui est de lieu de débats la maison Ibn Khaldoun qui les abrite depuis les premières sessions ne permet pas un travail professionnel par l'inexistence de la traduction simultanée ajoutée à des locaux vétustes ni chauffés

ni climatisés, peut-être on pensera pour la session 2010 de changer de lieu en utilisant la maison Ibn Rachik.

Concernant les rapports d'évaluations selon le règlement des JCC, chaque directeur de session doit présenter un rapport moral et financier au ministère de la Culture à la fin de la session ; sincèrement ce n'est pas la tâche du directeur mais plutôt un comité qui doit évaluer la session en question ; quant à l'aide et l'apport des autres ministères se situe seulement au niveau des services rendus par exemple le ministère des Affaires Etrangères achemine les copies de films gratuitement, le ministre de l'Intérieur accorde à des invités surtout arabes israéliens des visas pour entrer librement.

L'optique d'avoir un festival viable, structuré et une demande qui revient fréquemment mais rien de concrêt car au niveau opérationnel il n'y a pas réellement une unité entre les cinéastes, les producteurs et les distributeurs, la preuve que le ministre de la Culture, Mohamed Raouf Basti a voulu faire des réformes pour avoir un financement intéressant pour le cinéma tunisien et de détecter les défaillances de ce secteur, pour que le cinéma tunisien puisse avoir une visibilité à l'étranger donc il a créé un comité de réflexion pour l'avenir et la situation du cinéma mais chacun des intervenants a un son de cloche, d'abord les structures sont faibles, l'ACT est présidé par Ali Laabidi qui est du à la démission des producteurs professionnels, la FTCA présidé par Adel Abid et la FTCC présidé par Ghezala.

Les JCC sont connues seulement sur la grande avenue Habib Bourguiba ainsi que les avertis sont au courant donc il y a un problème de communication ; par contre le festival de Cannes est soutenue par toute la commune et la ville donc tout est au service de cette manifestation en occurrence à Tunis c'est l'inverse.

Les retombés économiques sont cernés aux restaurants, aux cafés et aux hôtels de l'avenue principale et les rues proches.

Les JCC sont le premier festival, le leader mais malheureusement il est en éssoufflement faute de continuité des différentes équipes, par contre le festival du Caire profite de son historique mythologique, il se déroule dans un cercle fermé personne n'est au courant sauf les professionnels, quant au festival de Marrakech profite de son exotisme c'est une fondation royale organisé par les français, tandis que le problème des JCC est que nos décideurs et professionnels ne sont pas convaincus que c'est un festival important et que tout les secteurs doivent-être mobilisés pour l'organiser (...). A la création des JCC, ses fondateurs ont contribué à faire connaitre les cinéastes africains et arabes mais avec la multiplication des festivals, les JCC ont perdu son rang malgré qu'elles ne se soient jamais arrêtées par rapport aux festivals européens tels que Cannes qui s'est arrêté en 1945 et en 1968.

Pour les films en compétition, la marge du choix des films aux JCC est restreinte parce qu'on doit avoir des films arabes et africains produits deux ans avant le déroulement de la session suivante mais cette production est très limitée, donc on ne peut pas prévoir une esthétique d'avance sur des films qui viennent de nulle part, avec des sensibilités différentes, mais si on avait une centaine de films on pourrait sélectionner une quinzaine et on peut fixer des critères alors que réellement nous avons qu'une vingtaine ; par contre la sélection des films au festival de Cannes est thématique se fait en fonction de critères comm des films qui ont une dimension universelle, une bonne narration cohérente, qui sont bien faits et parfois ce n'est pas évident car on peut avoir un film avant-gardiste qui n'obéit pas aux principes ou aux critères du festival. Pour la session de 2010 l'équipe a décidé de faire hommage aux films latino-américains, donc elle va choisir des films de qualité.



Béchir Ben Slama, né le 14 octobre 1931 au Bardo (banlieue de Tunis). Il est nommé ministre des Affaires Culturelles le 2 janvier 1981.

Béchir Ben Slama : Ministre de la Culture de 1982 à 1986

Lorsque j'étais ministre de la Culture, j'ai voulu créer les conseils régionaux et faire une décentralisation (...). Rachid Ferchiou réalisateur de profession, il était mon conseiller culturel et je l'ai nommé pour diriger les deux sessions des JCC de 1982-1984. Il a un carnet d'adresse riche et dans ces deux sessions nous avons reçu des invités étrangers remarquables(...); par contre, elles ont été critiquées et particulièrement Rachid Ferchioui car selon les critiques ces sessions sont devenues égyptianisées, mais réellement l'Égypte est le pays le plus gros producteur de film du continent, il y avait un succès fou grâce à l'arrivée des grands acteurs et actrices égyptiens (...). À l'époque le ministère de la Culture recevait 1% de la caisse de développement en 1983, j'ai créé le conseil suprême de la culture le 20/12/82 par un arrêté présidentiel, puis j'ai ordonné une étude intitulée « l'Impératif culturel » dirigée par feu Serge Adda sur la vie culturelle en Tunisie qui a englobé tous les secteurs : le cinéma, la lecture publique et les arts ; Serge Adda a suggéré dans son étude la création d'un fond donc j'ai décidé de créer deux fonds ; le premier intitulé : *le fond de développement pour le cinéma* c'est-à-dire chaque billet de cinéma vendu il y a un prélèvement de cinq millimes destiné à la production cinématographique, le second : *le fond de développement culturel* où on prélève une taxe pour chaque bouteille de bière ; d'ailleurs, une boutade qui circulait parmi les clients des bars qui disait : « *nous buvons la bière*

à la santé de la culture : *نشر على نخب الثقافة* » où le ministère de la Culture a presque collecté trois milliards DT pour promouvoir le fond d'encouragement à la création cinématographique et d'ouvrir plus de salles de cinéma. Après la crise de 1986 tous les ministères ont récupéré leur fond respectifs sauf le ministère de la Culture n'a pas demandé à récupérer ses deux fonds jusqu'à ce jour et je ne sais pas pourquoi (...). Lors de mon passage au ministère de la Culture, j'ai pu réaliser plusieurs projets en créant le Théâtre national, l'Institut supérieur du Théâtre et l'Institut des animateurs culturels avec Tahar Lébib, Beit El Hikma et les Journées Théâtrales de Carthage, alors que jusqu'à ce jour on ne veut pas créer le Centre national du cinéma qui est une décision politique.

Quant aux objectifs des JCC sont plus ou moins réalisés lors des deux sessions de 1982-1984, mais il faudrait une commission de critique pour évaluer les sessions, malheureusement elle n'existe pas parce que personne ne l'a demandé surtout de la part des cinéastes. En effet, les JCC n'ont pas une structure permanente pour les suivre et les contrôler qui fait des comptes rendu, donc on a toujours l'impression que c'est un événement provisoire, peut-être c'est dû à l'absence d'une loi sur la fondation culturelle en Tunisie à cause de «*Hobous* : main-morte» mais avant que je quitte le ministère, j'ai laissé un projet de loi, d'ailleurs ; l'appellation de Fondation Bouebdeli ou autres juridiquement elle est inexistante et non reconnue puis c'est une aberration ; alors qu'en France la loi de 1901 existe réglementant toute fondation, mécénat ; mais en Tunisie il y a un vide juridique délibéré pour que le politique demeure le seul décideur, donc lorsqu'en 1986, l'ancien premier ministre Rachid Sfar a jugé de suspendre les deux fonds cités ci-dessus car selon lui c'est du gaspillage et que la culture n'est pas assez importante d'où on a commencé par liquider la SATPEC en la cédant à Canal Horizons.

Les JCC présentent une singularité qui est le miroir des cinémas arabes et africains et lors de ce festival il, y a un dynamisme qui s'installe au niveau

culturel et économique sur la capitale, les gens viennent pour voir des films et ce qui est extraordinaire est que le public est toujours là pour les JCC, car les événements culturels en Tunisie ne sont pas étalés durant toute l'année mais ils sont saisonniers comme les fêtes religieuses et autres imprégnés par la mentalité tunisienne (...). Les JCC sont en premier lieu la promotion du cinéma tunisien par les rencontres entre les réalisateurs tunisiens avec les réalisateurs étrangers afin d'échanger des idées, des expériences donc il y aura certainement des relations qui se tissent. En outre, les films et les réalisateurs sont les vedettes aux JCC par contre en Egypte c'est le contraire se sont les acteurs et les producteurs (...).

Si nous voulons opter pour une structure permanente des JCC afin d'éviter les contraintes financières pour avoir un budget, il faut tout d'abord créer une loi pour la fondation et de cette manière le financement peut provenir de l'Etat et/ou du privé ou bien on peut créer une association, mais c'est très difficile car l'Etat ne lâchera jamais les JCC, car il tient à avoir la main-mise sur ce festival donc on peut avoir un office, une agence, un organisme semi-étatique sous tutelle du ministère de la Culture, mais le problème qui se pose est que tant que les décideurs politiques croient ou considèrent ces structures ou ces événements comme du provisoire et ils ont peur d'eux, car à chaque manifestation l'Etat ne sait pas ce qu'il va dégénérer, il y a une crainte déjà installée ; par exemple suite à l'arrivée des Palestiniens en Tunisie en 1982, fuyant la guerre de Liban avec Israël, j'ai donc annulé le festival International de Carthage d'été et par conséquent tous les autres festivals se déroulant sur le territoire tunisien ont été supprimés car le peuple bouillonnait et on craignait des émeutes, c'était une décision politique même le ministre de l'Intérieur, Driss Guiga a salué ma décision (...).

La nomination des équipes se fait par le ministre de la Culture, car on doit avoir une personne qu'on a confiance en elle ; par exemple j'ai nommé Rachid Ferchiou pour les deux sessions vu qu'il était mon conseiller culturel au cabinet

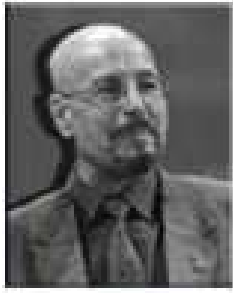
pour le cinéma puis j'ai confiance en lui car c'est une tâche lourde et il doit être à la hauteur et en diapason avec la ligne directrice du gouvernement ; il faut que la personne désignée ou nommée puisse promouvoir la politique du pays à travers le festival et surtout réussir la session (...). Il y a une liste d'invités soumise à la commission présidée par le ministre de la Culture, le chef de cabinet et les responsables du cinéma où on décide ensemble les noms à retenir. Quant à la sélection des films est faite par le directeur de la session et son équipe, cette tâche est délicate car on doit éviter d'être confrontés à des situations embarrassantes avec les pays voisins ou amis, par exemple aux sessions de 1982-1986, les films iraniens ne sont pas diffusés en Tunisie, alors que maintenant la conjoncture a changé donc il faut toujours prendre en considération notre position, notre orientation politique . Cependant, on se demande les raisons pour les quelles plusieurs équipes ont succédés à organiser ce festival de 1966 à 2006, la réponse est simple parce que nous manquons d'effectif de personnes qui s'intéressent au cinéma puis le secteur du cinéma est dépourvu des lois qui le protège et des moyens pour le promouvoir, donc la personne qui doit gérer les JCC, il faut qu'elle soit courageuse et tenace pour confronter les critiques et gérer les problèmes avec les collègues et surtout les situations embarrassantes, c'est une grande responsabilité (...).

Dans chaque loi de finance, il y a un budget alloué aux JCC, en réalité je prenais un montant plus élevé par rapport aux autres ministères car le premier ministre, Mohamed Mzali est convaincu de la nécessité de la culture dont son rôle est déterminant pour construire une nation, par contre Hédi Nouira, l'ex premier ministre était contre la culture, il a une vision économique du 19^{ème} siècle pour lui c'est le privé et les associations qui doivent s'occuper de la culture. C'est vrai que les contraintes budgétaires jouent un rôle important pour la réussite d'une session ; le budget conditionne le choix des films, le nombre des invités alors que l'hébergement et le transport est à la charge de l'Etat (...).

Les JCC doivent être repensé en impliquant les personnes qui ont organisé ce festival et du secteur cinématographique pour créer une structure permanente des JCC (...). Les JCC n'ont pas rédigés des rapports d'évaluations.

Je suis réticent pour l'intervention des autres ministères à l'organisation des JCC ; de mon temps le ministère de Tourisme voulait participer, mais j'ai refusé car le cachet culturel du festival disparaîtra et deviendra à la fois touristique et commercial car chaque ministère a une vision propre à lui puis nous remarquons maintenant que notre tourisme est dépourvu du caractère culturel.

Il y a des retombés culturels comme les rencontres entre les cinéphiles, les cinéastes et la projection d'une variété de films venant de tous horizons que nous pouvons voir sur les écrans tunisiens. Les JCC sont considérées comme le premier festival, le leader. Par contre, l'Égypte a copié sur la Tunisie en créant le fonds de promotion culturelle et le conseil supérieur de la Culture après nous, mais il se prétend qui est le premier pays à avoir ces institutions, alors que c'est faux. Or, ce qui est vrai c'est que nous avons dissout ces institutions, alors que l'Égypte les maintient toujours jusqu'à ce jour (...). La Tunisie s'est dotée d'une loi sur l'infrastructure culturelle depuis 1981, qui stipule que les salles de cinéma existantes n'ont pas le droit de modifier d'activité, mais en réalité cette loi n'a pas été appliquée ; par exemple pour la salle de cinéma « *Studio 38* » a été démolie et un immeuble a pris sa place en gardant seulement le nom et aussi la galerie d'Art de Mme Noiem située à rue Ibn Khaldoun qui est devenue un café. Cette loi je l'ai passée difficilement devant la Chambre des Députés car j'ai rencontré des refus de la part de certains députés surtout ce qui m'a étonné de la part du président des Chambres des Députés, Habib Boularés qui était contre cette loi.



Omar Khelifi, né le 16 mars 1934 à Soliman, en Tunisie est un réalisateur, scénariste et producteur de cinéma tunisien. Autodidacte, il tourne dès le début des années 1960 une douzaine de courts et moyens métrages. En 1966, il réalise le premier long métrage de l'histoire du cinéma tunisien après l'indépendance : *L'Aube* (35 mm en noir et blanc)

Omar Khelifi: Cinéaste et conseiller au ministère de la Culture

C'est Chedly Klibi qui a décidé la création des JCC, j'étais parmi les pionniers dans le secteur du cinéma en Tunisie, au service du cinéma et des JCC puis grâce à ces décisions que j'ai pu faire mon film *«El Fejr: l'Aube»* (...).

Les JCC étaient un festival international, la première session était ouverte à tout le monde, surtout pour les pays nouvellement indépendants et les pays de l'Est, après elles sont devenues arabo-africaines. Tahar Chériaa était le créateur des JCC, car il était le chef de Service du cinéma au ministère de la Culture. En 1965, le conseil ministériel a décidé la création des JCC, la promotion du service cinéma tunisien en dotant la SATPEC d'un laboratoire en noir et blanc afin de développer les *«Actualités Tunisiennes»* et les films tunisiens (...). Mais malheureusement, la SATPEC a été liquidée et le stock des films des *«Actualités Tunisiennes»* et d'autres courts et long métrages tunisiens qui sont dans des mauvaises conditions. D'ailleurs, j'ai même discuté avec le président de la république, Zine Abidine Ben Ali à propos de cette situation afin de sauvegarder notre mémoire mais en vain (...). Dès leur création, les JCC ont eu beaucoup de problèmes avec la Fédération Internationale des Producteurs de films (FIAPF) car les objectifs de ce festival ne correspondaient pas à celle de la FIAPF; cette dernière a obligé le ministère de la Culture tunisien d'enlever le mot festival car

cette appellation ne peut-etre attribue qu'aux festivals qui ont un accord avec la FIAPF donc en réalité l'appellation initiale des JCC était le Festival International de Carthage du Cinéma qui est devenue: les Journées Cinématographiques de Carthage.

Les JCC présentent une singularité surtout au début de sa création, le public les attendait avec impatience car à l'époque il n'avait pas de télévision donc c'était une sortie culturelle puis les gens étaient assoiffés pour voir de nouveaux films et découvrir d'autres cinémas provenant des différents pays, c'était une fête et jusqu'à maintenant cette idée persiste surtout que le prix des billets n'est pas cher (un dinar). Cependant, les exploitants des salles de cinéma n'ont pas voulu maintenir des tarifs à la portée du pouvoir d'achat du public hors JCC, donc s'ils veulent que leurs salles fonctionnent toute l'année, ils doivent baisser les prix car ils sont chers surtout pour les jeunes qui sont entre de 2,5 DT et 5 DT; en plus la concurrence ardue des DVD piratés, un CD coûte 1,5 DT et les chaînes satellitaires.

La portée réelle des JCC a été dépassée, avant c'était l'époque de gloire des débats sur le cinéma africain et arabe, il fallait mettre en valeur ce festival en lui dotant d'une tribune pour défendre le cinéma arabe et africain surtout à la 2^{ème} session de 1968 dont la compétition a été exclusivement réservée au cinéma arabe et africain, où on a invité beaucoup d'européens surtout français pour découvrir justement ce cinéma qui n'avait pas d'écran à l'étranger dans le but de le diffuser en France. En revanche, maintenant le cinéma tunisien n'a plus d'authenticité tunisienne donc pour un spectateur anglais, français, russe etc...lorsqu'il veut regarder un film tunisien, il doit trouver une spécificité tunisienne et découvrir des sujets abordés d'une manière bien définie, on remarque que ces dernières années aucun film tunisien depuis « *Les Silences du Palais* » n'a eu un succès ni à l'extérieur ni à l'intérieur du pays.

Les JCC sont un festival qui appartient à l'Etat donc il a des avantages et des inconvénients, chaque direction qui prend le flambeau des JCC modifie sans

consulter personne; par exemple les précédentes sessions, il y avait toujours un court métrage tunisien ou africain projeté avant le long métrage, mais maintenant cette projection a été enlevée, même les films qui ont été primés à Carthage ne sont plus diffusés à la session prochaine (...). D'après moi, la dernière session de 2006 était un fiasco et j'ai écrit un article la-dessus «*le gâchis du cinéma*» où j'ai dénoncé que les JCC d'une part n'incite pas à promouvoir la cinéphilie alors que les gens assoiffés viennent pour voir un film africain, arabe et autre et d'autre part, l'ambiance du festival est devenue terne; d'ailleurs, le ministre de la Culture et certains responsables ne m'estiment pas car je dis la vérité et ils étaient furieux d'avoir écrit cet article publié sur les journaux (...).

La nomination des équipes obéit au copinage et les différents directeurs des JCC invitent leurs amis et copains des autres festivals et vice-versa. Avant, il y avait un comité directeur qui a existé jusqu'à 1984-1985 qui prenait des décisions d'une manière collégiale pour la nomination du directeur des JCC. Ce comité est composé d'un président qui est le ministre de la Culture, un secrétaire général, un directeur. Or, maintenant le ministre de la Culture nomme tout seul, pire encore il y a des directeurs qui ont mal organisé ou géré la session précédente, ils sont nommés la session suivante comme Rachid Ferchiou, Ahmed Baha-Edine Attia dont leur nomination est soumise au copinage et le malheur de la Tunisie c'est que tous les festivals appartiennent à l'Etat et les responsables ou les directeurs désignés se comportent comme si c'étaient les leurs; par exemple les JCC se trouvent toujours confrontées à un dépassement financier car certains directeurs ont laissé le ministère de la Culture devant des situations critiques pour combler le manque dans le budget.

Malheureusement on ne peut pas comparer les JCC au festival de Cannes qui est une association indépendante de l'Etat. En outre, vingt équipes se sont succédées aux JCC sans avoir un bureau permanent et le comble on commence à les préparer avant trois ou quatre mois de l'événement, c'est vraiment ridicule!!!(...). Quant au Fespaco a été crée à Tunis, alors que le Burkina Faso est

un pays pauvre, mais il a un festival très sympathique, ayant une équipe permanente, il se déroule en plein air dans la grande avenue de la capitale Ougadougou, où il y a une foire et des bars ouverts; alors que les JCC sont dépourvues d'un esprit festif, donc aucun ministre de la Culture n'a pris une initiative pour suggérer une stratégie ou innover le déroulement des JCC qui est du à une peur qui est déjà incarné dans le système, donc tous les responsables refusent d'apporter un nouveau concept par peur de perdre leurs postes donc c'est une politique d'opportunisme où ils sacrifient les JCC qui sont entrain de régresser par rapport aux autres festivals tels le Caire, Marrakech, nous constatons que nos dirigeants politiques n'ont aucun sens du patriotisme (...).

Quant à moi, j'écrivais des rapports au ministre de la Culture pour dénoncer les lacunes et les dysfonctionnements que vivent les JCC suite à la mauvaise gestion des différentes équipes qui n'ont pas pu réaliser les objectifs de ce festival et même la création du marché du film n'a jamais donné un bonus au festival, car à ma connaissance aucun film arabe ou africain n'a été acheté ou vendu.

Le budget alloué aux JCC fait parti du ministère de la Culture même s'il y a des dépassements on prélève sur d'autres rubriques du ministère de la Culture pour combler le manqué gagner; mais réellement le budget doté aux JCC ne permet pas de faire un festival grandiose à l'image de la Tunisie, en plus l'absence de la rigueur dans l'organisation de la session; par exemple à la dernière session de 2006, les affiches, les banderoles n'ont pas été affichées sur la ville de Tunis, alors que normalement on aurait du le planifier d'avance, donc c'est pour cela qu'il faut dès maintenant commencer à préparer la session de 2008 pour la conception de l'affiche et lancement des appels d'offre pour l'hébergement, l'agence de communication... afin d'éviter les lacunes (...).

Concernant les invités des JCC il n'y a pas un contrôle de la part du ministère de la Culture, mais le ministre demande seulement une liste des noms des invites, car il craint l'existence d'une personne parmi eux non désirée par le gouvernement tunisien et de cette manière il peut perdre son poste car pour le

ministre de la Culture, les JCC sont le dernier de ses soucis mais l'essentiel est que ce festival se réalise et les films sont visionnés (...). J'ai proposé au ministère de la Culture à la dernière session de 2006 de travailler en coopération avec l'ONTT pour qu'il mette à la disposition des invités des JCC, des bus afin de visiter des lieux touristiques et archéologiques comme Sidi Bou Said, Hammamet et El Jem ...

Les objectifs des JCC ont été réalisés pendant une petite période au début de sa création, mais lorsque des festivals étrangers sont nés après, tels que San Sébastien, Namur et Nantes qui ont pris la place des JCC en invitant des cinéastes arabes et africains pour les faire connaître à leurs publics donc les JCC ont perdu leur spécificité. La preuve à cette époque, le cinéma africain et arabe était présent chaque année dans ces festivals européens surtout à la quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes, alors que maintenant ils n'y sont plus, car les directeurs de ces festivals ne sont plus intéressés par ce genre de cinéma, il est dépassé et c'est tout à fait normal car dans ces films il n'y a plus d'authenticité, donc c'est pour cela qu'il faut repenser les JCC de fond en comble si on veut les sauver et leur donner une autre vie. Nous constatons que depuis 1966, les JCC n'ont eu aucune innovation ou amélioration sauf qu'avant on invitait une dizaine de personnes soi-disant des sommités parmi eux qui venaient avant l'ouverture des JCC de dix jours à Hammamet pour faire des colloques sur un thème précis.

Malheureusement on a aucune information ou une tracabilité de ces colloques, alors qu'il y avait des grands écrivains, des journalistes et des communicateurs; dernièrement le ministère de la Culture a supprimé ces colloques. Toutefois, le cinéma tunisien est dans un état lamentable à tous les niveaux; par exemple les JCC n'ont pas d'archives alors que le ministère de la Culture s'appelle ministère de la Culture et du Patrimoine sans avoir une mémoire de cinéma sinon mal archivé ou protégé quel paradoxe!. Les JCC ont souffert de lacunes telles que les contraintes budgétaires qui touchent l'organisation et la logistique du festival, c'est pour cela qu'elles doivent être doté d'un budget et

d'une équipe rigoureuse et permanente; par exemple à la dernière session de 2006, le catalogue n'était pas prêt qui est la bible du festival. En outre, les JCC sont connues par leur débats qui sont très animés et jusqu'à ce jour ces débats se déroulent à la maison Ibn Khaldoun au 2^{ème} étage dans une salle dépourvue de tout confort, c'est une honte car il n'y a même un ascenseur surtout que certains réalisateurs tunisiens et étrangers sont d'un certain âge, en plus on remarque que le but primordial du public cinéophile et professionnel qui vient assister aux débats est de se venger sur les réalisateurs, les cinéastes et les acteurs comme fût le cas du réalisateur tunisien Naceur Khémir qui a été farouchement critiqué par les journalistes pendant le débat à la dernière session de 2006, alors que son film est d'une beauté esthétique extraordinaire (...). Le problème des JCC est que les responsables du ministère de la Culture veulent l'enlever, car elles sont une corvée malgré qu'on a deux années largement suffisantes pour les préparer et c'est grâce à la résistance de la FTCA, la FTCC et l'ATPCC et des gens de l'extérieur que les JCC demeurent jusqu'à ce jour vu qu'elles possèdent une crédibilité puisque c'est le plus ancien festival de tous le pays sous développés.

Je vous confirme qu'à la fin de chaque session des JCC on faisait des évaluations qui étaient enregistrées et écrites donc ou sont-elles?

Si on avait une réelle restructuration du secteur du cinéma en Tunisie, les JCC auraient des retombés économiques et culturelles sur la capitale alors que les organisateurs des JCC ne proposent pas aux invités des visites au musée de Bardo, aux sites archéologiques, aux souks et à la medina, donc je me demande pourquoi on ne fait pas des stands pour vendre nos produits artisanaux sur toute l'avenue Habib Bourguiba ou organiser une fête de musique et de la danse durant les JCC?.

Cependant, les JCC ont connues de nombreuses lacunes et pourtant ells ont un public merveilleux, curieux, assoifé de découvrir autre chose qui est caractérisé par cet engouement devant les salles de cinéma.

FATMA SKANDRANI : Réalisatrice

L'objectif essentiel des JCC est de faire connaître les films africains au public tunisien dont nous n'avons pas l'occasion de les regarder ailleurs ; en même temps c'est une rencontre, un échange de point de vue avec des créateurs des autres cultures et des professionnels et surtout du public, car la culture africaine est très différente de la nôtre, puis pour nous c'est la seule occasion de pouvoir l'entrevoir.

Les JCC présentent vraiment une singularité car c'est la seule occasion à Tunis à part maintenant « *DOC à Tunis* » permettant au public de regarder des films autres que les films qu'on voit dans les salles habituellement tels que les films américains, égyptiens... les films présentés aux JCC appelés des films d'Art et Essai. Ces films nous permettent de découvrir d'autres courants et écoles cinématographiques, des différentes cultures, surtout d'être en contact avec des réalisateurs de différentes nationalités. Quant à la portée des JCC nous a permis la possibilité de dialoguer avec des cinéastes africains, arabes et étrangers puis de nous faire sortir de notre quotidien car elles sont une fête, une bouffée d'oxygène pour le public.

Les avantages de la tutelle de l'Etat c'est qu'il finance ce festival et il s'occupe de la logistique, quant aux contraintes c'est que ce festival dépend toujours du ministère de la Culture, d'une équipe nommée d'une façon je ne dirais pas arbitraire mais en prenant l'aspect organisationnel de ce festival qui reste à désirer, car normalement l'organisation aurait dû être meilleure surtout que ce festival date depuis 1966, donc il aurait dû avoir une équipe permanente dotée d'un budget autonome lui permettant de travailler continuellement afin d'éviter de l'organiser comme chaque fois à la dernière minute.

La nomination des équipes obéit au désir du ministre de la Culture, on a eu des sessions qui étaient formidables surtout les premières avec Tahar Chériaa et

d'autres sessions moins structurées et mondaines, c'est bien de faire les paillettes mais ce n'est pas suffisant car ce qu'on demande est plutôt d'avoir un grand choix des films et une bonne organisation qui permette de regarder le maximum de films dans de bonnes conditions, car le problème qui persiste aux JCC depuis longtemps c'est qu'il n'y a pas suffisamment de salles de cinéma pour nous permettre d'éviter les bousculades car tant que nous étions jeunes nous avons pu les suivre mais maintenant nous sommes vieux ou vieilles, donc de plus en plus difficile à assister et on va se sentir exclu de ce festiva, parce que prochainement on a plus l'énergie physique pour attendre des heures devant les salles, mais jusqu'à présent on veut bien faire ce sacrifice car c'est la seule possibilité de nous oxygéner tous les deux ans.

La succession des équipes n'est pas une mauvaise chose parce que la première fois on découvre le système, la deuxième fois on peut l'améliorer et la troisième fois on le perfectionne, mais seulement il y a des profils qui au bout de la première session on sait que de toute façon ils ne peuvent pas faire mieux, car ils ne sont pas fait pour cette charge sauf pour avoir les honneurs, mais on doit en tenir compte des directeurs qui ont fait leurs épreuves comme Dora Bouchoucha, que je pense qu'elle est en mesure de s'améliorer et de diriger les JCC pour les deux ou trois prochaines sessions (...). Concernant, le budget je n'ai aucune idée là-dessus.

Certains objectifs ont pu être atteints dans certaines sessions comme celle de 1992 dont le directeur est Ahmed Baha-Eddine Attia, où on a eu de bons films, par contre les dernières sessions ont connues un échec suite à l'absence des réalisateurs africains contrairement aux premières sessions, ils étaient encouragés et soutenus par certains organisateurs pour qu'ils viennent en masse à Carthage. Or, les dernières sessions, on n'a pas beaucoup préoccupé d'eux comme autrefois puis sans les films africains, les JCC n'auront plus une raison d'être, par exemple à la session de 2008 la production africaine était minime, on a eu trois ou

quatre films africains et tant mieux pour le film éthiopien « *Teza* » qui a eu le Tanit d'or et cette régression de la production africaine nous la remarquons aussi au festival de Cannes où il y a de moins en moins de films africains alors qu'avant ils étaient bien présentés et ils ont eu des prix et cette remarque est valable aussi pour le cinéma tunisien qui connaît une régression, un essoufflement. En revanche, il y a une présence énorme des films asiatiques, des films iraniens, des films algériens, des films marocains, des films libanais qui sont entrain de prendre la place des films africains, donc selon moi ceci prouve que les films africains ont peut-être été écartés. En outre, les JCC sans les films tunisiens sont un malheur pour les professionnels tunisiens, si nous nous comparons aux marocains qui produisent un nombre considérable de films par an grâce à l'existence d'une infrastructure, pourtant que les cinéastes marocains n'ont pas des subventions importantes de leur ministère de la Culture comme notre cas ; les marocains ont appris à chercher de l'argent en comptant sur eux-mêmes. Tandis que les réalisateurs tunisiens vivent dans l'attente perpétuelle pour avoir une subvention qui met des années à venir et finalement ils deviennent épuisés avant même qu'ils commencent à faire leurs films et même s'ils vont le faire, c'est fini pour eux car ils sont à bout de leur force et des ressources; d'après moi, les subventions octroyés par notre ministère de la Culture sont partagés entre deux ou trois cinéastes et les autres restent en vain ce qui est un drame pour les cinéastes et indirectement pour les JCC(...).

Nous constatons qu'au niveau des courts métrages, il y a des jeunes cinéastes talentueux et créatifs, ce sont des petites graines de sel qui produisent et tournent des films, il y a un regain. Ces jeunes sont entrain de faire leur premiers pas, c'est normal de leur faire de la place mais aussi le cinéma a besoin de se nourrir de vrais films, de maturité parce que ce n'est pas eux qui vont imposer le cinéma tunisien à l'étranger et même au près du public tunisien, il y a encore une maturité qui n'est pas mise au point car ce n'est pas facile de faire un long métrage (...).

Je pense que les JCC doivent-être doté d'un comité de réflexion, d'évaluation après chaque session dans le but de les améliorer, car on ne peut plus continuer à accepter ces mauvaises pratiques car une fois la session terminée on plie les bagages et on attend deux ans après, où bien il va falloir remettre le pain sur la planche, ceci n'est plus possible.

Je pense que les JCC sont trop importantes pour tous les africains et les arabes on a eu la chance d'être le premier festival arabo-africain, mais finalement on est entrain d'être devancé par tous les festivals qui sont nés après, c'est une leçon à tirer : où sont les relèves ?

Maintenant, si on veut réellement améliorer les JCC, il faut que la manière de raisonnement des responsables de l'administration change, car l'Etat ne se rend pas compte de l'impact de ce festival d'une part, il est obligé de le faire et d'autre part, il ne veut pas le lâcher surtout que maintenant avec la rareté des salles de cinéma sur la capitale Tunis ce festival va mourir de sa propre mort (...).

Les JCC ont des retombés culturels à long terme sur la capitale parce que c'est un miroir par rapport aux autres pays, c'est un festival à l'avant scène même sur le plan touristique, ce festival fait partie de la richesse du pays puis au niveau international les JCC sont nées après les festivals de Cannes, de Berlin et de Venise, donc les JCC ont reçu de grands réalisateurs mondiaux et pas seulement africains ou arabes (...).

Quand aux autres festivals, je ne les connais pas donc je ne peux pas en parler mais je suppose que ça doit pas être terrible à part le Fespaco qui reste le seul festival africain, les autres festivals tels que le Caire et Marrakech qui sont mondains et les autres sont des festivals d'argent surtout celui de Dubaï.



Mahmoud Ben Mahmoud, né en 1947 à Tunis, Il est scénariste et producteur. Il a étudié à l'INSAS. Son premier long métrage « Passages, Traversées» en 1982. Son deuxième long métrage, sorti en 1992, « Chichkhan, Poussière de diamant » a été sélectionné pour la Quinzaine des Réalisateurs au Festival de Cannes .

Mahmoud Ben Mahmoud: Réalisateur

Je connais Dora Bouchoucha, la nouvelle directrice des JCC de 2008, j'ai l'avantage d'avoir un autre écho en apprenant qu'elle avait des amis tunisiens et étrangers qui prospectaient des films pour elle afin de les projeter à la prochaine session (...). Parler d'une idée éditoriale des JCC ceci suppose qu'elles ont une philosophie et qu'elles ont été redéfinies avec une certaine rigueur, mais il n'est strictement rien car on est toujours dans la double identité arabo-africaine dont on ne peut pas se débarrasser facilement car on doit se remettre en question. Selon moi, cette ouverture sur le monde qui existe aux JCC a pour raison de noyer l'africanité pour qu'elle n'apparaisse pas trop parce que dans le passé j'entends parler régulièrement que la Tunisie traîne son africanité comme un boulet et je suppose que dans les différentes sessions beaucoup des africains ont évoqué cette situation. Cependant, la ligne éditoriale nécessite un travail sérieux étalé sur toute l'année pour que les décideurs aient une marge de manœuvre, une philosophie et une continuité, car il est anormal qu'à chaque édition on change de responsables et d'équipes et ceux qui partent ne font pas de passation pour les nouveaux, donc il n'y a pas de capitalisation surtout qu'en Tunisie on a peur de dresser des bilans.

Je constate que ces dernières années on travaille dans l'urgence donc on tombe très vite dans le remplissage qui mène vers un virage et pour éviter cet incident il faut que les JCC doivent être dirigées par des personnes indépendantes. En tant que professeur universitaire à Bruxelles, j'ai deux ou trois étudiants qui veulent faire des recherches sur le cinéma en Tunisie car ils savent que je suis tunisien donc je suis en contact avec mon pays et avec d'autres pays suite à mes déplacements pour présenter mes films car il faut souligner un point positif et important qu'en Belgique on a toujours une tracabilité au ministère, celui-ci a des listes à jour pour pouvoir dresser le bilan annuel où figure le nombre de prix attribués aux films belges ou à des cinéastes belges même s'ils sont coproduits dont je suis associé à ce département, par exemple le bilan de cette année est de 150 prix pour les films belges dont 180 prix pour les cinéastes belges sur 300 participations ; j'ai offert ce genre de renseignement au feu Béchir Ben Trad, ex Directeur du cinéma au ministère de la Culture tunisien, il m'a dit : « *je vais le cacher chez moi car si ce bilan tombera dans les mains des cinéastes tunisiens ils te tueront* » donc ces étudiants viennent vers moi pour les conseiller d'aller voir un tel ou un tel à Tunis etc... mais quand ils arrivaient là-bas, ils se retrouvent livrés à eux-mêmes pas de vis-à-vis, sauf si par chance ils tombent sur de bonnes personnes comme un collectionneur qui garde des pièces uniques ou films ou documents relatifs au cinéma pour de bonnes ou mauvaises raisons. D'ailleurs, on a trouvé des bobines entières de films, des négatifs entiers du patrimoine de Samama Chikili dans les rues du Belvédère et j'ai des témoignages, ce qui prouve qu'il n'y a aucun organisme en Tunisie qui conserve des publications et des documents des différentes sessions des JCC (...). En revanche, je vous raconte une histoire vraie, il y a une étudiante tunisienne résidante au Canada qui a pu avoir des documents du ministère de la Culture grâce à son oncle qui était un membre influent du parti RCD, donc il a demandé au ministre de la Culture de lui visionner tous les films et elle a retenu le projectionniste pour lui faire le visionnage toute la journée et c'était même pendant le mois de ramadan donc

c'est la politique de deux poids, deux mesures !!! (...). Quant à mon court-métrage sur les beys de Tunis, le ministère de la Culture tunisien a reçu quatre lettres signés des frères Dardenne qu'ils n'ont jamais eu de réponse jusqu'à ce jour. Au début, les pauvres avec leur références, ils disaient que c'est l'Afrique peut-être que le courrier n'arrive pas, qu'il n'y a pas d'adresse et j'étais gêné car ils s'adressaient à moi à la fois en tant que tunisien puis ils sont mes producteurs donc j'ai envoyé à mon tour dix lettres au ministre de la Culture mais en vain puis un jour on a téléphoné à ma famille à Tunis en leur disant qu'il vienne nous voir et c'est ce qu'on appelle une invitation officielle.

Je comprends parfaitement que le feu Nouredine Hellali, trésorier des JCC a refusé de vous donner les rapports d'évaluations par peur (...). Pour vous répondre objectivement, j'ai suivi les JCC un peu tard par rapport à sa date de création en 1966, je crois que Tahar Chériaa et certains cinéphiles tunisiens et africains avaient une motivation de type militant, je dirais post-colonial et un peu Tiers-mondiste, car à l'époque les festivals du cinéma étaient beaucoup moins nombreux par rapport à maintenant, donc Tahar Chériaa cherchait à trouver un concept original qui consistait à réunir les cinématographies arabes et africaines dans un grand festival pour matérialiser notre double appartenance à la fois au continent africain et à la culture arabe, mais le moteur d'inspiration était d'ordre politique c'est-à-dire une fraternisation au moins théorique en se demandant : Est-ce que ce festival va aider à matérialiser une relation entre les arabes et les africains ? . Car jusque là, ils devaient se regarder un petit peu comme des chiens de faïence, donc c'était un défi extraordinaire de la part des fondateurs de ce festival parce que c'était quasiment réconcilier le maître et l'esclave. Tahar Chériaa et ses compagnons savaient les contentieux historiques entre le monde arabe et la négritude. Tandis qu'aujourd'hui, je pense que les décideurs tunisiens considèrent quasiment ce festival comme un boulet, sauf qu'ils n'ont pas le courage de redéfinir l'identité de ce festival qui s'est déjà produit ailleurs pour la rendre plus conforme ou plus en phase de la société actuelle et surtout des

mentalités actuelles. Quant à moi, je pense à l'époque, Tahar Chériaa et ses amis avaient conscience que ce concept pouvait constituer quasiment « *un sur Moi* » au sens psychanalytique du terme à la Tunisie et aux pays qui allaient y participer parce qu'au fil du temps il y a eu des rapprochements presque forcés entre les cinématographies arabes et africaines, par conséquent les cinéastes arabes et africains continuent à être les héritiers des siècles de tensions, des malentendus et des préjugés, donc les initiateurs de ce projet étaient émus par ces objectifs assez engagés politiquement, car ils pensaient que nous avons des points en commun comme la décolonisation, la langue française et que nous sommes entrés dans un cadre de pays en voie de développement, tout cela devait servir de facteur de rapprochement pour permettre de surmonter les ressentiments hérités de l'histoire et qu'il n'y a pas plus fédérateur que la culture, c'est ce qui m'est revenu de la part de Tahar Chériaa que je l'ai longtemps interrogé sur ce sujet puis en fréquentant le festival à partir de 1982, quand j'ai présenté mon film « *Traversées* » (...).

Les JCC présentent une singularité dans le paysage culturel tunisien, mais (rires) encore faut-il que cette singularité soit assumée ? Faut-il la définir ? (...). Par exemple mon film « *Les Siestes Grenadines* » s'est inscrit dans ce type d'interrogation, une singularité dans la mesure où cette double identité autrement dit notre appartenance culturelle n'est pas quelque chose qui va de soi pour les gens en commençant par les cinéastes, parce que l'Afrique est enseignée nulle part, aussi notre appartenance au continent africain semble être un accident géographique bien que la Tunisie a donné son nom au tout continent « *Ifriqiya* ». Selon moi, ma conviction profonde est que la Tunisie traîne ce festival comme un boulet, il suffit de relater les situations parfois scandaleuses que les JCC ont rencontré, entre autres, mon film « *Les Siestes Grenadines* » malgré qu'il a fait une belle carrière en Tunisie, la télévision tunisienne ne voulait pas l'acheter, car selon la direction ce film est hautement censurable vu qu'il présente la Tunisie comme un pays profondément raciste (...). En effet, du temps du président Habib

Bourguiba, les signes politiques envoyés par lui étaient clairs, c'est un homme qui prenait régulièrement des positions, il se reconnaissait dans les combats de Sédar Senghor, de Houphouët Boigny qui étaient de sa génération et qui ont combattu l'autorité coloniale, puis Habib Bourguiba voulait dés-arabiser la Tunisie et si la Tunisie avait eu un substrat de berbéricité aussi fort que chez les autres pays voisins, c'est certain que la Tunisie aurait rompu avec le monde arabe, il avait vraiment une volonté farouche, car il avait un grand mépris pour les dirigeants du Moyen-Orient et une espèce de jalousie personnelle vis-à-vis de Jamel AbdelNasser, donc l'africanité aux JCC lui permettait au moins de contester le caractère dominant de notre arabité en Tunisie au sens politique du terme, donc qu'on lui a proposé ce projet d'inscrire l'Afrique dans un grand festival culturel en Tunisie quitte à organiser cela dans le cadre d'une rencontre presque explosive avec l'autre facette de notre identité arabe qui est la dominante, tout cela était de bonne guerre pour lui et pour ceux de son sérail c'est-à-dire son parti politique et ses militants qui étaient sur la même longueur d'onde que lui, mais je ne sais pas s'il y a eu vraiment beaucoup parce qu'il y avait beaucoup de zeitouniens autour de lui qui étaient fiers de leur arabité sans l'avouer puisqu'il n'avait pas de démocratie donc ils étaient obligés de le suivre par crainte et dès ce jour, on est resté dans cette espèce d'ambiguïté, puisqu'au fil du temps on a constaté que l'Afrique est malgré tout était parachuté dans les JCC qui contribue à introduire un élément de singularisation (...). C'est vrai, à l'époque il y a eu des générations qui étaient plus curieuses de regarder des films venant du Sud, alors qu'on a toujours regardé en Tunisie vers l'Europe (...). Quoique ce choix des JCC pour introduire l'Afrique a des raisons politiques émanant d'un militantisme internationaliste, car il n'était pas un vœu populaire, donc ça ne pouvait venir que d'en haut. En outre, il est inspiré par des gens qui n'étaient pas du même bord que le régime politique en place, tout en sachant que le régime trouvait son compte, donc il n'a jamais dépassé un frémissement mais il y a eu des personnes qui tissé des liens avec l'Afrique sur le plan professionne comme Béchir Ben Ahmed,

directeur de Jeunes Afrique et le cinéaste Férid Boughédir, le spécialiste du cinéma africain qui a participé à Ouagadougou, il rapportait des articles et il connaissait les cinéastes africains et maghrébin. Cependant, le seul tunisien aujourd'hui que je connaisse qui porte en lui l'Afrique d'une façon sincère est Mohamed Chelouf, car le fait de créer le festival de Hergla en ramenant des gens de l'Italie pour participer à ce festival ce qui est fantastique alors que les décideurs politiques et les responsables le considéraient comme un fou (...). D'après moi, le but des JCC est de créer une occasion à l'échelle nationale et internationale pour ramener le public de ce pays à s'ouvrir au moins sur les deux cultures, alors que maintenant ce festival commence à s'internationaliser, c'est un signe révélateur, on a senti que l'arabité et l'africanité sont devenues comme un ghetto dans les JCC, c'est pour cela qu'on a ouvert des sections sur le monde etc... Alors qu'au début de leur création, on a donné une opportunité aux tunisiens de jeter un pont en direction des sociétés, des cultures africaines et des cultures arabes qui nous parvenaient à l'époque via la télévision vu qu'il n'y avait pas les chaînes satellitaires, mais après c'était l'accès au gratin de la culture arabe que nous nous risquions pas de les voir à la télévision donc c'était une bouffée d'oxygène, une réalité culturelle, éducative, d'échanges de réflexion, de prise de conscience qui devait permettre au Tunisien de sortir de son petit carcan, afin d'échanger avec les autres et de s'impliquer dans des causes qui pouvaient être communes (...).

Le Fespaco est un festival qui est né à Tunis, ce qui signifie que les JCC ont voulu instaurer en Afrique subsaharienne les mêmes revendications des cinéastes en termes de production avec les cinématographies africaines, donc des discussions très vives ont eu lieu avec les Egyptiens aux JCC, qui étaient très hégémoniques à l'époque, car l'Egypte n'a pas toujours supporté que le pôle d'attraction en matière de cinéma devienne les JCC c'est-à-dire l'Egypte n'a jamais pardonné à la Tunisie d'avoir eu l'initiative et l'idée de créer les JCC car les égyptiens ont toujours considéré que le Caire a un rayonnement international est

historique beaucoup plus grand pour pouvoir abriter ce type d'événement, mais tant mieux pour notre Tunisie. Alors que le cinéaste égyptien Youssef Chahine a été révélé et reconnu par les JCC et qu'il a pu accéder à la mondialisation ^{العالمية} et il est méprisé dans son propre pays, l'Égypte. Cependant, les JCC n'allaient pas de toute façon garder le monopole car maintenant chaque village a son propre festival, elles ont juste gardé un label ou un concept qui est malheureusement n'a pas évolué suite à l'ambiguïté des orientations politiques de la Tunisie donc aujourd'hui le Tunisien ne sait pas quelle est son identité (...). La différence entre les gens d'aujourd'hui et ceux de l'époque de Tahar Chérifa, ces derniers y croient parce que l'élite était beaucoup plus politisée et avant-gardiste dans le sens des causes internationales, il y avait des manifestations énormes contre la présence américaine au Vietnam, c'est inimaginable ; alors que les gens d'aujourd'hui ne sont pas mobilisables sur aucune cause qu'il s'agisse de l'Afrique ou de l'écologie ou de toutes les causes modernes planétaires et humanitaires due à une démission progressive parce que la population est devenue dépolitisée au fil du temps (...). Le concept arabo-africain des JCC est un défi permanent que j'ai eu à le vérifier quand j'ai fait mon film « *les Siestes Grenadines* » dont le combat est loin d'être commencer et non pas loin d'être gagner, c'est un concept qui a besoin d'être alimenté d'une session à une autre par les actes, par les actualités, par tout ce qui se passe en Afrique, par les drames qui ont eu lieu dans le monde arabe pour qu'il puisse être opérant et de continuer à attirer les regards sur lui. Or, en regardant la sélection des films on ne trouve rien, car les responsables de ce festival ont l'air de vouloir éjecter l'Afrique et non le monde arabe puisqu'il y a une base populaire indéniable (le peuple tunisien est d'une culture arabo-musulmane); par exemple j'ai vu un spectacle affligeant dans la capitale Tunis à l'avenue Habib Bourguiba lors de la session de 1982, où le grand réalisateur italien Antonioni errait comme une âme en peine sur l'avenue pendant que plusieurs personnes étaient agglutinées à l'entrée de l'hôtel International pour demander des autographes à une star égyptienne de feuilletons.

Dommmages, je n'avais pas un appareil photo c'est quelque chose à filmer. L'homme était seul, personne ne s'occupait de lui, c'est vrai qu'il n'est pas africain, mais c'est pire pour les africains ceci est la réalité des JCC dont les responsables et les décideurs du ministère de la Culture n'assument pas ces choix ils sont même gênés, car s'ils pouvaient ils se débarrasseraient de ces journées, donc le concept des JCC est moribond et j'anticipe un peu sur l'interview que j'ai donné il y a quelques années à Jeunes Afriques, je crois qu'on arrive un peu avec deux amis Mohamed Chellouf et Taieb Louhichi, ce dernier a un faible aussi pour l'Afrique puisqu'il a tourné un film sur « *l'Île de Gorée* » on est trois cinéastes à apporter des preuves sur le fait que les décideurs politiques tunisiens dénigrent les africains car j'ai fait un film là-dessus, Taieb Louhichi a fait un court métrage et Mohamed Chelouf qui a consacré sa vie à cette cause, on a déclaré mais sous anonymat que les décideurs politiques tunisiens devaient prendre leur courage à deux mains pour redéfinir l'identité de ce festival, il n'y a pas de honte à cela car il y a des identités qui peuvent s'user au fil de l'histoire et peuvent cesser d'être opérantes parce que les sociétés évoluent ainsi que les attentes des gens et que notre histoire politique est allée dans une autre direction qui n'a jamais permis de nous rapprocher davantage de l'Afrique subsaharienne et avec mon film « *Les Siestes Grenadines* » j'ai fait quasiment la douloureuse expérience, on sent que le désert est un obstacle continental qui n'est pas simplement géographique, c'est comme si un autre continent commençait de l'autre côté ; mais malheureusement très vite on nous a démasqué (...). Ajoutons à cela, les JCC continuent à maltraiter les cinéastes africains en projetant leurs films dans des conditions de moins en moins honorables et de ne pas les promouvoir, donc peut-être on doit changer l'identité de ce festival, après tout le cinéma africain ne manque pas de visibilité, car dans quasiment tous les pays d'Europe il y a un ou deux festivals africains y compris dans les pays voisins, l'Algérie et le Maroc, mais en tout cas l'identité et l'appellation actuelle qui est l'héritage du projet politique et culturel de Tahar Chériaa n'a plus de sens aujourd'hui, je l'ai dit clairement et le journal

l'a publié et ça été très mal reçu parce qu'il est iconoclaste vu que nous sommes dans un pays qu'il ne remet jamais rien en question et il a horreur du terme « *bilan* » qui est perçu comme subversif. Alors quand je rencontre les cinéastes, les festivaliers dans les coulisses des JCC dans les hôtels, ils ont envie de tout déballé pour dénoncer l'attitude des organisateurs du festival dont ces derniers ont l'air de les gérer comme un boulet et les africains ne sont pas cons, ils me disent qu'ils n'ont plu cette motivation de venir à Carthage, surtout aux dernières sessions, il y a eu un incident qui a approfondit le fossé entre les Africains et les Tunisiens où certains copies de films africains ont disparues et d'autres ont été abimés, mais l'affaire a été étouffée, le ministère de la Culture tunisien n'a rien voulu reconnaître en se défendant par une contre attaque, en traitant les africains d'escrocs en voulant avoir d'autres copies, c'était du temps de Nadia Attia, directrice du cinéma donc les cinéastes en question se sont constitués en groupe pour envoyer des plaintes en passant par leurs ambassades respectives en Tunisie et la FE.PA.CI pour avoir gain de cause, mais en vain, finalement ce groupe s'est concerté pou ne pas participer aux JCC à la prochaine édition (...).

Etant donné les contentieux successifs, le ministère de la Culture s'est trouvé dans une situation embarrassante, il a envoyé des intermédiaires, des conciliateurs tunisiens pour les ramener à la raison et on a payé plus cher les locations des copies de films qui vont être diffusés lors de la prochaine session (...). D'après moi l'intervention de l'Etat n'a que des inconvénients, en plus il a démontré son inefficacité tous azimuts car l'Etat politise les JCC, par exemple le public veut voir des films iraniens pendant ce festival, mais le comité de selection des films doit avoir l'autoristaion pour les projeter, car les relations tuniso-iraniennes sont presque inexistantes ; alors que si c'était un festival indépendant comme celui de Cannes on peut voir ces films qu'on considère utiles pour notre public, nos cinéastes et surtout pour s'ouvrir sur le monde sans entrer dans d'autres considérations, donc l'Etat n'a pas sa place dans cette manifestation, car en termes de gestion il y a des comportements qui sont hérités d'une époque

extrêmement interventionniste où le festival dépend du ministère de la Culture, du chef de cabinet du ministre, de la direction du cinéma, des chauffeurs... c'est normal que les lourdeurs bureaucratiques et administratives se répercutent sur l'organisation du festival. À titre d'exemple, à la session de 1994 où Mohamed Chelouf était nommé délégué artistique des JCC, semble-t-il on a enquêté sur lui pendant six mois en Italie pour savoir s'il est opposant au gouvernement tunisien ; alors que l'administration avait des informations que cet homme est dévoué pour l'Afrique et il connaît parfaitement le cinéma africain, puis il est directeur du festival africain à Perrugia et à Milan, c'est un homme altruiste, généreux. Bref, il a été reçu par le ministre de la Culture, Mongi Bousnina, ce dernier s'attendait qu'il allait lui demander des services, des revendications, mais Mohamed Chelouf lui a demandé d'affranchir les JCC des pouvoirs des chauffeurs du ministère de la Culture ; le ministre était sidéré d'entendre ces propos (...).D'ailleurs, je ne sais pas à quelle session la direction du festival avait dépêché une voiture Mercedes avec un chauffeur pour ramener le cinéaste égyptien, Youssef Chahine de l'aéroport, le chauffeur a loué la voiture pour un mariage dans son quartier et Youssef Chahine a failli repartir (...). Or, si la gestion de cette manifestation était privée, la direction n'hésiterait pas une seconde à renvoyer ce chauffeur, car les privés sont impitoyables, il n'y a pas de laxisme. Quant à la gestion des billets et des cartons d'invitations du festival laisse à désirer, car il m'est arrivé d'être invité vu que mon film était en compétition et de ne pas pouvoir entrer vu le monde fou, parce que les sous-fifres du ministère de la Culture avaient distribué les cartons à leurs copains, donc on remarque que toutes les tares de la bureaucratie se déversent sur ce festival (...). Les JCC ont pris une ampleur fantastique parce que c'est la plus grande manifestation que l'Etat gère directement et c'est pour cela que je veux une gestion privée pour ce festival d'une part afin d'avoir une bonne organisation et d'autre part que les choix des films, des membres du jury, des invités puissent se faire en toute indépendance qui sera bénéfique pour le public cinéphile et les professionnels du secteur

cinématographique. D'ailleurs, par comparaison, le festival de Namur a une équipe permanente qui travaille toute l'année, elle prend deux semaines de vacances à la fin de chaque session, après elle passe au bilan critique. Cette équipe distribue le bilan qui n'est pas un secret d'Etat ; en revanche, elle demande aux participants d'envoyer leurs commentaires et de signaler les insuffisances, en plus ce sont mes étudiants et d'autres jeunes de l'université libre du Cinéma qui gèrent sur le terrain ce festival en tant que bénévoles car notre université leur cherche des stages dans les festivals de cinéma en Belgique, en France et même à Montréal. Dernièrement, j'étais au festival de Bruxelles (fin juin 2007), j'arrive à l'accueil, l'hôtesse coche mon nom sur la liste, me donne mon carton d'invitation et mes billets, mais si elle est prise d'assaut par cinq cent personnes qui veulent entrer à tout prix comme ce qui se passe aux JCC ca sera un fiasco, selon moi, le problème des JCC est civilisationnel, car on ne peut pas avoir une personne qui se comporte normalement, on est toujours en face d'un comportement de voyou ; mais j'ajoute que le privé qui gèrera ce festival ne va pas résoudre ce problème d'une façon magique car ses intérêts sont ailleurs et sa mentalité est inspirée par autre chose car il est tenu d'avoir des résultats. Cependant, je doute fort que le privé puisse financer ce festival uniquement par le sponsoring car d'après moi l'Etat tunisien continuera à donner de l'argent et normalement cette équipe privée est tenue de rendre des comptes qui seront publiables et dans ce cas, la presse pourra critiquer l'équipe privée en soulevant les dysfonctionnements, alors qu'elle ne peut pas critiquer le ministère de la Culture et par conséquent beaucoup de choses vont être débloquées par l'apport privé, donc le résultat sera bénéfique pour tout le monde et je vous garantis que les scènes de foule devant la salle le Colisée diminuera tout sera bien organisé car les organisateurs privés n'auront plus à tenir compte d'enjeu politique, de susceptibilités avec les ministres et les étrangers, selon pour moi c'est ca l'avenir des JCC quitte à ce que cette privatisation soit également l'occasion d'une redéfinition de ce festival et vous verrez que Dora Bouchoucha accordera une grande importance à l'aspect

organisationnel, car elle a assisté à plusieurs festivals dans le monde et certainement elle a appris beaucoup de chose qu'elle pourra les appliquer aux JCC.

La nomination de l'équipe des JCC obéit à des critères à la fois politiques et subjectifs, par exemple prenons le cas de Férid Boughedir sans connaître le fond de l'histoire, je ne pense pas que le ministère de la Culture est en mesure d'écarter un homme comme lui, je préfère Férid Boughedir même s'il a réellement commis des erreurs alors que je suis sûr qu'il s'agissait des susceptibilités entre lui et le ministre de la Culture, donc on est dans l'irrationnel le plus total et on se demande comment les JCC peuvent-elles garder les équipes, les fidéliser, les pérenniser ? Après tout pourquoi les JCC ne pouvaient pas être critiqué ? A mon avis, c'est une broutie de virer Férid Boughédir, alors qu'il connaît bien ce secteur, il a un carnet d'adresse riche et des relations en Afrique et en Europe et c'est difficile d'être incarné par quelqu'un d'autre. Quant à la nomination de Dora Bouchoucha était plus une approximation du ministre de la Culture, mais elle a le profil puisqu'elle a une expérience internationale, elle connaît des gens alors que pour l'efficacité, sincèrement je préfère Férid Boughédir qui connaît très bien le cinéma africain et c'est pour cela je veux que cette manifestation soit privatisée pour que le politique ne se mêle plus avec son irrationnel, ses appréhensions, son infantilisme et ses contradictions et surtout qu'on juge un directeur sur son rendement professionnel et non pas de sanctionner une personne parce qu'elle a laissé le président de jury s'exprimer librement, je trouve que c'est bizarre car si j'étais ministre de la Culture, je décorerais Férid Boughédir pour avoir créé les conditions qu'un président de jury fait l'honneur de critiquer cette manifestation qui permet de dire que la Tunisie est devenu un pays civilisé, démocrate (...). En tout cas à ma connaissance, jusqu'à présent on n'est pas arrivé évaluer l'efficacité de cette gestion relative aux JCC, mais je crois que vous commencez à être mieux placé que nous tous, puisque vous faites un travail là-dessus qui est à mon avis sera le premier bilan d'évaluation des JCC (...).

Je suis mal placé de vous parler du budget, mais je sais que dans certaines sessions, quelques cinéastes africains étaient tentés de bouder le festival à cause de tous les ressentiments qui sont accumulés comme le scandale des copies dont je vous ai parlé tout à l'heure, en plus les africains ont imposé des prix exorbitants pour la location de leurs films à la direction des JCC surtout qu'elle n'est pas habituée à les payer ; bien que dans la plupart des festivals on loue pas les films, mais les africains voulaient justement montrer qu'ils ne viennent pas à Carthage pour cirer des pompes et donc les JCC doivent payer la location qui est entre 7000 et 8000 euros surtout lorsqu'il s'agit d'un film qui a été remarqué aux festivals de Cannes ou de Berlin (...). Ce que j'observe par rapport à la dimension africaine les objectifs des JCC n'ont pas été réalisés, sauf pendant les premières sessions où il y avait une espèce de curiosité dans l'élite tunisienne émise par des mobiles militants et toute cette générosité un peu internationaliste, Tiers-mondiste de cette époque. Nous savons que Tahar Chériaa avait de la sympathie pour le communisme et l'élite qui était engagée politiquement avait le cœur à gauche donc Tahar Chériaa a saisi cette opportunité pour nouer des contacts en rapprochant les cultures africaines et arabes ; mais cette initiative n'a pas tenu le coup au fil du temps et l'arabité des JCC a pris le dessus jusqu'à ce qu'on décide de la diversifier et de l'internationaliser davantage avec l'organisation des sections parallèles et l'invitation des invités prestigieux donc les JCC sont devenues une espèce de fenêtre sur le monde. On a constaté qu'il y avait un public en Tunisie prêt à consommer d'une façon boulimique les productions cinématographiques pendant dix jours et une fois le rideau est tombé, les salles de cinéma de la ville sont désertes. D'ailleurs ; je pense que vous avez vu le succès du « *Doc à Tunis* » dont l'entrée est gratuite effectivement, mais en tout cas en termes d'intérêt, d'engouement de curiosité Sihem Belkhodja, sa directrice a apporté la preuve que ce festival a sa place à Tunis et il répond à une attente (...).

Je comprends que par rapport à la médiocrité des films arabes en général et par rapport à l'incertitude qui pouvait planer sur le cinéma africain pour toutes les

raisons que j'ai évoqué tels que les intérêts, la production... je trouve normal que les JCC s'ouvrent sur le reste du monde, mais en réalité seuls les décideurs qui pourront nous dire de noyer cette identité dans quelque chose de plus « passe-partout » ou de plus cosmopolite puisque le caractère spécifique de l'arabité et de l'africanité de ce festival ; étant donné son aspect aléatoire n'est pas assumé culturellement et politiquement, car il se dilue dans la production internationale suite à des réponses, à des besoins d'ouverture, de découvertes, d'initiation qui sont aujourd'hui légitimement exprimés par les jeunes tunisiens donc le fait que vous ai dit tout à l'heure que j'ai parlé aux journaux pour demander publiquement aux décideurs politiques pour faire une halte de réflexion sur les objectifs des JCC et surtout de dresser un bilan. Dommage, il est trop tard de le faire car il y a des gens qui sont morts, d'autres qui ont quitté le ministère de la Culture ou bien ce circuit vu l'absence des traces écrites en Tunisie, par contre on les trouve dans les pays étrangers comme en France ou bien dans des articles ou chez des gens qui rendent des rapports sur leur participation aux JCC(...). Je pense que votre travail est extrêmement honorable, à ce titre parce que si vous collectez les avis des gens aussi discutables, subjectifs soit-il au moins dans 20 ou 30 ans quelqu'un trouvera une tracabilité assez vivante et je suis vraiment persuadé que les JCC ont besoin d'une halte de réflexion au lieu de continuer à pratiquer la politique d'autruche, la fuite en avant, pour ne pas dire des choses douloureuses et blessantes afin d'avoir des remises en question qui peuvent changer l'establishment.

Les JCC sont devenues aujourd'hui une espèce de carcan géré dans l'hypocrisie habituelle, à part la tentative de Ahmed Baha-Eddine Attia en 1994 avec Mohamed Chellouf dont le ministre de la Culture à l'époque est Mongi Bousnina, ce dernier était disponible de prendre certains risques car son idée était d'affranchir cette manifestation d'une façon progressive de la tutelle du ministère ; mais très vite l'Etat a repris sa main-mise sur les JCC, car il ne peut pas se débarrasser de ses prérogatives.

Il y a une retombée psychologique, il y a une atmosphère festive dans la ville ; les gens renouent avec le cinéma parce qu'on voit les foules qui se massent à l'entrée des salles de cinéma et les fréquentations qui ont atteint des records, on se dit que le cinéma dans ce pays se porte bien, on n'imagine pas que les salles sont désertes le lundi après la clôture des JCC, c'est une espèce d'arbre qui cache la forêt.



Jilani Saadi, né le 6 février 1962 à Bizerte en Tunisie, est un réalisateur. Titulaire d'un DEUG de Lettres Modernes et d'une licence d'Etudes Cinématographiques (Paris VIII), il suit plusieurs stages de scénario et de mise en scène *Tendresse du loup* (2006) qui reçoit le prix du jury aux Journées cinématographiques de Carthage de 2006.

Jilani Saadi: Réalisateur

Les objectifs des JCC sont la promotion du film arabe et africain afin de les faire circuler entre les pays africains, les pays et en Europe puis pourquoi pas dans le monde entier dans le but de permettre aux cinéastes du continent d'être connus mondialement et par conséquent d'exister. Les JCC ont été créées à l'époque des pays non alignés, des idéaux Tiers-mondistes et leur création était une forme de résistance à l'hégémonie occidentale pour avoir une identité culturelle, car la majorité des pays sont nouvellement indépendants avec des cinématographies naissantes possédant peu de structures, peu de techniciens et des réalisateurs ; donc l'idée initiale et principale était d'unir tout ce monde pour être plus fort, elle était très efficace puisqu'elle a permis au cinéma africain et arabe d'exister et c'est grâce aux JCC que certains cinéastes ont pu être révélés (...).

Les JCC ont une singularité puisque c'est le seul moment où on peut voir des films africains et arabes de qualité ainsi que des films internationaux, avant le ministère de la Culture avait une réserve de copies de films qui malheureusement n'existe plus parce qu'elle n'est plus réalimenté. Au début des JCC, le ministère de la Culture reçoit gratuitement une copie des films sélectionnés ou bien il les achète donc il y avait un stock important de films dans la filmothèque du ministère,

malheureusement cette pratique n'est plus appliquée, en plus beaucoup de films sont abimés suite aux mauvaises conditions de conservation.

Les préoccupations des JCC sont l'existence d'un cinéma arabe et africain puis à un moment donné, elles ont répondu parce qu'elles ont permis la création des confédérations comme la FE.PA.CI afin de créer des forces, d'attirer l'attention en Europe à leur donner de l'argent pour aider ces pays émergents surtout au niveau culturel, mais aujourd'hui la portée des JCC est beaucoup plus faible parce que cet idéal s'est éclaté avec la chute de l'URSS donc il n'y a plus d'idéologie pour les porter surtout avec la conjoncture politique mondiale actuelle qui s'est affaiblit et surtout avec la multiplication des festivals .

L'avantage que l'Etat est le promoteur de ce festival c'est qu'on est sûr que ce festival se déroulera tous les deux ans et qu'il est doté d'un budget, donc les JCC ne cherchent pas de l'argent ou des sponsors et elles ne dépendent pas des conjonctures économiques d'une façon directe. Quant à l'inconvénient, on constate que ce festival est mal géré et il est nécessaire de donner aux JCC une structure non gouvernementale, en plus elles ont besoin d'avoir une identité nouvelle dans le monde entier, renouvelée qui ne peut être incarnée que par une personnalité importante forte du cinéma, il faut qu'il ait une vision d'une équipe, c'est-à-dire de nommer un directeur pour trois ou quatre sessions afin de lui laisser le temps de mettre son empreinte et donner un caractère à ce festival, sinon les JCC vont se noyer dans la multitude des petits festivals qui sont entrain de naître et par conséquent les JCC vont perdre leur singularité si on continue dans cette orientation ; donc les JCC doivent poser ces questions suivantes :

- Comment organiser les JCC ?
- Est-ce que c'est un festival qui va amener des stars ou des cinéastes ou bien un festival de réflexion?
- Est-ce que c'est un festival de cinéphiles ? de découvertes ?
- Est-ce que c'est un festival élitiste ou un festival de grand public ?

La réponse est que les JCC sont toutes ces questionnements à la fois ; mais malheureusement il n'y a pas une personne qui a dirigé ce festival, qui porte une vision globale en disant voilà le cinéma que je vais défendre aux JCC comme on le trouve par exemple au festival de Cannes, qui est un festival de plus en plus emblématique, car il y a deux personnes qui décident de l'orientation du festival et du choix des films qui sont Alain Jacob et Thierry Frémaux (...).

Les JCC ont été géré par Tahar Chériaa de 1966 à 1976 dont leur identité était claire, c'est la promotion du cinéma africain et arabe. Par contre, à la session de 1978 avec Hamadi Essid, les JCC ont connu une tournure ; ensuite chaque directeur fait ce qu'il lui plait sans avoir un objectif. Alors que si on compare les JCC au festival de Cannes, ce dernier est doté d'une équipe permanente qui travaille pour deux raisons : à savoir la recherche des films et d'inviter des gens importants internationaux du monde du cinéma ; mais la question qui se pose : pourquoi les professionnels vont-ils au festival ? La réponse est que les festivals invitent les professionnels soit pour acheter des films ou choisir des films ou bien pour donner de l'argent, donc les festivals du cinéma doivent leur survie aux professionnels qui vont d'un festival à un autre dans le monde, donc pour que les JCC attirent ces professionnels à venir, il faut deux raisons : soit qu'ils regardent des films qui n'ont jamais vu ailleurs et c'est leur travail ou bien c'est un lieu où il y aura beaucoup de fêtes, sinon ils ne viennent pas. En plus un festival doit aussi sa réussite aux possibilités qu'il offre aux cinéastes qui viennent pour rencontrer des occasions de promotion de leurs films qui ont été réalisés ou bien des futurs projets (...).

Je pense que les dernières années les JCC ont régressé, les cinéastes africains ne viennent plus ainsi que les grands cinéastes arabes, ce n'est pas seulement que les cinéastes africains ne se sentent plus chez eux mais en se mettant à leur place, je ne viendrais pas pour les raisons que je vais les citer ; mais puisque c'est mon pays, c'est mon public donc je dois venir, car nous les cinéastes nous allons à un festival soit que notre film est sélectionné pour la compétition ou bien on sait d'avance que

nous allons rencontré des copains et faire la fête ou bien pour de bonnes rencontres professionnelles ; sinon pour mon cas je n'irais pas car je suis trop fatigué par les voyages et j'ai besoin du temps pour travailler (...).

Avec le nouveau ministre de la Culture, Mohamed Raouf Basti, la question de la gérance libre des JCC est soulevée et je pense qu'il est entrain de réfléchir là-dessus, donc j'espère qu'il y aura de bons résultats tandis que l'ancien ministre, Mohamed Aziz Ben Achour ne veut même pas l'évoquer suite à l'influence des responsables du Service du cinéma qui n'acceptent pas que les JCC soient dirigées par des indépendants qui ne font pas parti du ministère de la Culture ; c'est pour cela que ces fonctionnaires bloquent toute initiative ou nouveauté et surtout d'évaluer les JCC. En revanche, un festival du cinéma ne se gère pas administrativement, car le directeur du festival est appelé à voyager d'un festival à un autre afin de rencontrer des professionnels importants en tissant des liens d'amitiés avec eux et de sélectionner des films donc qu'on invite des grands noms du cinéma pour assister aux JCC évidemment beaucoup d'autres cinéastes et des professionnels étrangers en occurrence occidentaux le sauront et même ils exprimeront leur souhait de venir ou plutôt ils vont se battre pour venir et à partir de ce moment là, la réputation des JCC excellera. D'après moi, le ministère de la Culture a nommé par défaut des cinéastes, des producteurs ou des réalisateurs à la tête des JCC sans aucun critère, donc on se demande si ces personnes étaient compétentes ou non pour les organiser (...).

Etant donné que je suis cinéaste donc professionnel, pour mes collègues et moi-même, les administrateurs du Service cinéma qui ont géré les JCC l'ont tué car leur gestion était catastrophique et je me rappelle que je venais de Paris pour m'installer en Tunisie je suis allé au bureau des JCC au sein du ministère de la Culture, j'ai trouvé des secrétaires qui tenaient des tâches et des responsabilités qui n'ont aucun rapport avec le cinéma en prenant des décisions, en contactant des personnes dans le cadre de la coopération étrangère des ministères français, italiens ou allemands et malheureusement suite à leur rang administratif et à leur niveau qui ne leur permet

pas de rencontrer les grands responsables du secteur cinématographique des ministères cités en haut, donc c'est pour cela que les gens qui sont invités de l'étranger aux JCC n'ont aucune connaissance des orientations des JCC ou un intérêt d'être là ; mais plutôt ils sont recommandés par les fonctionnaires tunisiens ; quant à moi ces invités ressemblent à des touristes, alors que les professionnels tunisiens qui sont exclus de cette mission peuvent contacter par exemple des gens décisifs au Centre National du Cinéma français (CNC).

La succession des équipes se caractérise par la nomination de l'administration aux dernières sessions sous la direction de Nadia Attia de 1998-2000-2002 à 2004.

Actuellement, le Service du cinéma ne peut pas gérer un festival car il a des préoccupations administratives quotidiennes puis les JCC sont une vision, donc il faut une personne du milieu cinéma, compétente qui maîtrise bien les choix de ce festival et disponible à visiter tous les festivals pour voir les films qui sont sortis au cours de l'année dans le but de connaître les tendances du cinéma et de choisir les films pour les programmer aux JCC car les gens qui sont toujours dans les festivals sont capables d'amener des personnes importantes dans les festivals pour avoir plus de crédibilité et la lacune des JCC c'est qu'elles ont perdu leur crédibilité. Dommages parce qu'il est parmi les festivals rares au monde où la présence du public est formidable ; d'ailleurs, tous les réalisateurs qui viennent aux JCC sont sidérés par l'engouement du public devant les salles pour voir des films qui est la spécificité des JCC parce que dans d'autres festivals, on trouve des acheteurs, des vendeurs mais ce qui triste pour les cinéastes c'est que les salles de cinéma sont vides (...). Aujourd'hui, Dora Bouchoucha est légalement la directrice des JCC entre 2008-2010, puisque jusqu'à ce jour on n'a pas nommé une personne pour la prochaine session donc en tant que productrice, elle regarde des films puis elle travaille avec les festivals de Rotterdam, de Venise mais on ne comprend pas pourquoi le ministère de la Culture ne la charge pas pour la sélection des films pour la prochaine session ? Alors qu'elle est connue mondialement et elle est bien placée

pour ramener des gens. En occurrence, c'est compliqué quand on gère un festival et on est producteur, il faut être disponible.

Concernant le budget, je n'ai aucune idée mais il conditionne un peu le choix des films puisque maintenant pour les avoir il faut payer la location, alors que les JCC ne peuvent pas payer tous les films, donc les films intéressants c'est un peu difficile de les avoir, en plus on a pas les moyens d'inviter des gens dans des bonnes conditions car par exemple les places sont limitées à l'hôtel Africa où il y a que 100 chambres où on héberge les invités VIP, donc les autres festivaliers et invités seront fâchés car ils sont hébergés dans des hôtels moins luxueux, s'ajoute à cela l'organisation des fêtes où on doit avoir des soirées dont l'alcool coule à flot et la bonne bouffe et une ambiance festive; car il faut que ces 200 invités soient ravis, enchantés, bien accueillis pour qu'ils reviennent à la prochaine session (...). Il ne faut pas oublier que les JCC sont une occasion pour la promotion touristique de la Tunisie donc on doit penser à proposer des circuits aux festivaliers et invité, car par exemple chaque fois que je vais dans un festival, on nous fait des visites dans des sites archéologiques et historiques, des lieux d'attraction.

Je pense que les premières sessions des JCC ont eu un succès et elles ont atteint leurs objectifs et mêmes l'ont dépassés où tout le monde venait aux JCC et ils sont ravis d'assister. Par contre, j'ai vu maintenant des reportages filmés sur les JCC où des gens se plaignent en disant pourquoi les JCC n'invitent que les cinéastes qui ont un film et les autres non, alors qu'on pouvait avoir une effervescence de débats avec la présence de plusieurs cinéastes (...).

Certainement, qu'il faut repenser les JCC car elles ne peuvent plus continuer à se dérouler tous les deux ans, mais plutôt qu'elles deviennent annuelles surtout avec la concurrence des autres festivals et quand j'insiste pour que ce festival soit annuel parce qu'il peut s'autofinancer. Quant au thème arabo-africain des JCC est paradoxal car il y a un vrai conflit entre ces deux termes sincèrement je n'ai pas réfléchi là-dessus mais je pense qu'à part nous maghrébins on a un pied en Afrique qui devient

de moins en moins important et un pied dans le monde arabe, donc je ne vois pas en quoi un cinéaste syrien ou un irakien comprend-il qu'il est en concurrence thématique avec un africain et pas un latino-américain, je veux dire que toute définition réduite est compliquée à gérer car c'est l'identité du festival qu'il faut maintenir, d'où la nomination de la personne à la tête des JCC doit avoir aucun intérêt ni avec le producteur, ni avec le réalisateur, ni le distributeur et qu'elle puisse réellement rapprocher les deux entités arabe et africaine (...). Je n'ai aucune idée je ne sais pas s'il y a eu des actions qui ont été menées.

Les JCC ont connu beaucoup de lacunes et de dysfonctionnements, par exemple les cinéastes qui ne reçoivent pas leur billet d'avion ou ceux qui arrivent et ils ne trouvent pas des réservations à l'hôtel ; d'ailleurs, ça m'est arrivé à moi aux JCC et aussi l'accueil des invités qui est très désagréable car la chose la plus terrible pour un cinéaste étranger en particulier un africain quand il arrive dans un endroit où il n'est pas chez lui qu'il soit interrogé par des gens qui veulent savoir s'il y a des crocodiles chez lui, car il a besoin d'être considéré comme un cinéaste, donc il faut remédier à ce problème (...). Concernant les discussions des films en compétition dont les débats sont un rituel où les gens viennent pour discuter un film mais le comble on est en face des personnes qui n'ont pas vu les films africains en compétition et viennent les discuter, aucun respect pour les cinéastes (...). En effet, lors des JCC il n'y a pas de conférence de presse pour les films en compétition où les journalistes spécialisés viennent poser des questions à chaque cinéaste après avoir vu le film pour qu'ils puissent écrire leurs articles, donc les débats qui se déroulent à la maison de la culture Ibn Khaldoun se sont des débats de ciné-clubs et d'après moi ils sont du n'importe quoi alors que la conférence de presse doit se dérouler dans un hôtel avec des cartes d'accréditation et n'assistent que les spécialistes du cinéma pour poser des questions aux cinéastes car cette conférence se fait toujours après la première projection(...). Je ne sais pas s'il existe des rapports d'évaluation pour chaque session des JCC.

Je crois que les fêtes et les soirées pendant les JCC sont financés par des sponsors et je suppose que le ministère du tourisme doit s'impliquer pour organiser et financer les JCC car ces dernières ont besoin de plusieurs moyens. On m'a dit que Mondher Zenaidi, ministre du tourisme a voulu participer à l'organisation des JCC avec la somme de 500 MD mais Abdelbaki Hermassi ancien ministre de la Culture a refusé suite à la pression de ses proches collaborateurs par crainte qu'on dévoile leur gestion.

Je crois que les JCC ont des retombés cultureles à long terme qui sont énormes parce que je vois par exemple mes étudiants en cinéma ne regardent des films importants que pendant les JCC qui est culturellement très important. Mon vœu est est d'avoir un projet d'ouverture des nouvelles salles de cinéma sur le territoire tunisien dont les JCC seront un grand moteur pour les faire vivre. Quant aux retombés économiques, on constate que les commerçants, les propriétaires des cafés et des restaurants de la capitale sont très satisfaits par l'afflux des clients qui veillent à une heure tardive, donc forcément les gens consomment plus puis l'aspect de la ville change complètement c'est magnifique tout est animé surtout avec la mixité dans les lieux publics.

Selon moi le festival du Caire est le plus idiot des festivals, je n'ai jamais été mais on m'a raconté, je devais y aller mais le discours ne me plaisait pas car c'est du n'importe quoi. les JCC ont créée le Fespaco qui est une idée extraordinaire émanante des militants et des fondateurs des JCC, mais malheureusement le Fespaco est devenu beaucoup plus important que les JCC ; il présente l'identité africaine et le paradoxe est que les cinéastes africains qui sont devenus mondialement connus que les cinéastes arabes, ne veulent plus venir aux JCC alors qu'ils ont été révélés à Carthage donc peut-être il y a des raisons qu'on doit les traiter, quant au festival de Dubaï est vraiment le grand festival arabe où il y a que les films provenant des pays arabes en compétition et c'est impossible de le combattre vu sa puissance financière, le directeur du festival est une personne très intelligente qui s'appelle Massoud

Abdallah, il est entrain d'ouvrir le festival dans le but qu'il devienne un grand festival, c'est quelqu'un qui peut mettre un argent fou pour avoir les films en exclusivité, malheureusement ce festival n'a pas de public. Cependant, ce festival est très intéressant pour les cinéastes et les professionnels du secteur cinématographique car on peut rencontrer des gens importants pour faire des projets et aussi les soirées et les fêtes sont somptueuses puis d'avance on sait qu'il n'y a pas de public vu que la le nombre d'habitants de la ville est petit, ce n'est pas un festival qu'on hésite à y aller et j'y étais.

Il existe des finalités culturelles aux JCC qui sont la découverte de nouveaux genres de cinéma et esthétiques aussi, mais le problème de ce festival est qu'il est devenu comme un corps sans tête, donc il n'y a ni identité ni réflexion et justement pour l'instant les JCC ont besoin d'une réflexion ; par exemple personne ne réfléchit sur les finalités esthétiques relatives aux films choisis ce qui est certain on apporte les films qui sont à notre portée financière et disponibles et l'autre problème dont les JCC rencontrent est que pour la session de 2008 on a nommé l'équipe six mois avant l'événement c'est une absurdité donc sincèrement s'il n'y avait pas Dora Bouchoucha on aura jamais pu avoir un festival de cette ampleur.



Yousry Nasrallah, né en 1952 au Caire, est un réalisateur égyptien contemporain. A partir de 1982, il est l'assistant de Youssef Chahine sur *La Mémoire* (1982), sur *"Adieu Bonaparte"* (1984), *"Alexandrie, encore et toujours"* (1990) et *"Le Caire raconté par Youssef Chahine"*. Il réalise son premier long métrage, *Vol d'été*, primé dans de nombreux festivals et présenté à la quinzaine des réalisateurs à Cannes en 1987.

Yousry Nasrallah: Réalisateur Egyptien

Les JCC ont un aspect mystique depuis leur création avec des personnes comme Tahar Chériaa, Ousmane Sembene et d'autres, ces derniers appartiennent à une génération qui a participé aux luttes pour l'indépendance de leurs pays respectifs afin d'affirmer leur culture nationale qu'elle soit arabe ou africaine, les peuples de ces pays nouvellement indépendants ne restent plus de simples consommateurs de culture étrangère mais ils participent avec leur culture en donnant leur apport à la culture universelle (...). En effet, ce qui est singulier à Carthage c'est qu'il ne s'est pas renfermé dans une idéologie nationaliste arabe comme le sont les autres festivals de la région, les JCC véhiculent un cinéma du sud provenant des pays dont la culture n'a pas été présente avant et qui est aussi exaltant pour les cinéastes également.

Sur le plan esthétique les films présentés par les JCC africains ou arabes sont porteurs d'une esthétique nouvelle fondée sur la simplicité, la véracité et le sens du récit, par exemple les films de Mambety ou de Traoré indépendamment qu'ils soient appréciés ou non par le public, ils proposent une esthétique et un savoir-faire cinématographique, car il y a un certain préjugé ou une idée bien ancrée

chez certains européens en particulier les allemands qui considèrent que tout film venant du Tiers-monde doit absolument être mal raconté, mal tourné, mais quand il est bien fait, pour eux c'est un film occidentalisé (...). Carthage a réussi à montrer une vision autre, plus sereine qui démentit les allégations à caractère paternaliste. De même les JCC ont consacré une rupture totale avec le cinéma commercial égyptien dominant à cette époque, mais paradoxalement elles ont révélées des cinéastes de cinéma d'auteurs comme Youssef Chahine, Radwane Kachef, Tawfiq Salah et d'autres qui sont qualifiés en Egypte des cinéastes de festivals en dialecte égyptien on les nomme « doul metaa elmahragenet » sauf que maintenant ces réalisateurs sont bien considérés dans leur pays, donc Carthage y est pour beaucoup dans leur consécration.

En Egypte plusieurs personnes m'interrogent sur l'intérêt de ma présence à Carthage, je réponds que c'est primordial pour moi qui justifie mon existence parce que les films produits en Tunisie et dans les pays africains ne veulent pas faire des copies du cinéma égyptien dominant et pour moi c'est une raison pour inciter les producteurs égyptiens à produire des films comme ceux réalisés par Nouri Bouzid et d'autres en sachant que c'est rentable et productif et qui ont eu des tanits d'or (...). La première fois que je suis venu aux JCC c'était à la session de 1978 avec Hamadi Essid, en tant que critique du cinéma envoyé par le journal libanais « Essafir », j'ai connu Férid Boughedir, Dora Bouchoucha, ensuite à la session de 1988 en tant que cinéaste avec mon film « *Vol d'été* » j'ai connu Moncef Ben Ameer et Tahar Guiga mais malheureusement je n'ai pas connu les JCC avec Tahar Chériaa (...). Carthage a connu des hauts et des bas qui dépendent surtout à la production en Tunisie et dans le reste du continent, c'est une question qui transcende les JCC, donc il y a des années de vaches grasses et d'autres vaches maigres. Les critiques occidentaux ne viennent pas uniquement pour des réjouissances, mais aussi il y a un vrai intérêt à voir ce que l'Afrique et le monde arabe ont à présenter comme culture et ils aimeraient bien comprendre ce qui se passe dans ces pays et c'est là où le cinéma est intéressant, car l'image

qu'on donne de nous est finalement une image qui neutralise ce racisme, cet intérêt maladif. D'ailleurs, après le 11 septembre 2001, tout le monde en Amérique s'est mis à lire le coran pour découvrir les sources du mal de la religion : l'Islam, mais ils ne vont rien trouver et je crois c'est la même chose au cinéma c'est-à-dire si on imagine des choses qu'on va les trouver dans ce genre de films et de festival et bien on se trompe totalement (...).

Les festivals européens sont intéressants dans la mesure où nos films ont une possibilité d'être vu par un public occidental puisque nos films n'ont pas une chance ou une occasion d'être diffusés dans les salles de cinéma ou sur les chaînes de télévision occidentales. Quant aux festivals arabes, je crois qu'il y a eu beaucoup de débats là-dessus !!!

Je ne pense pas que les JCC ont perdu leur crédibilité, la preuve je viens et franchement ce n'est pas parce que j'aime voyager mais parce qu'il y a un vrai intérêt à venir afin de capter des rapports avec les cinéastes, avec le public et à mon avis c'est ça le rôle d'un festival, mais si on prend l'exemple des pays du Golfe en particulier le festival de Dubaï qui est un festival plus riche que les JCC, avant on le snobait parce qu'il a que de l'argent et ce n'est pas vrai, car il y a quelques années dans ces pays, personne ne faisait du cinéma et là du coup il y a des universités qui commencent à enseigner le cinéma dans ces villes et donc on peut avoir dans le futur des cinéastes qui vont s'exprimer en racontant ce qui se passe dans le golfe de leur point de vue par le cinéma et certainement ce changement influera l'Arabie saoudite où le cinéma est interdit. Etant donné que je suis cinéaste donc je pense qu'il y aura une place pour mes films dans ces pays alors que la place que j'ai en ce moment dans ces pays en question est limitée sauf dans une maison où on peut passer mes films dans quatre lecteurs DVD l'un derrière l'autre comme un zapping. Cependant, la grande nouveauté que vivra le public de ces pays est l'expérience d'aller au cinéma pour voir un film avec d'autres personnes qui est totalement différente à celle de regarder un film chez

soi et certainement les coutumes et les habitudes vont changer dans ces pays donc ça ne peut être qu'avantageux pour eux et pour nous les cinéastes (...).

Concernant l'organisation et la gestion des JCC sincèrement je n'ai jamais été confronté à des problèmes peut-être je suis un invité spécial (rires) ! Le fait que l'Etat gère les JCC c'est inéluctable dans les pays comme les nôtres ; d'abord le sponsoring du privé est nouveau pas seulement en Tunisie mais dans tous les pays et de toutes les manières le privé est totalement mélangé à l'Etat. Selon moi, la question de la main-mise de l'Etat sur les JCC et aussi l'absence d'une équipe permanente ne relève pas de la gestion mais surtout c'est une question politique ; vous savez que le festival de Cannes est extrêmement subventionné par l'Etat, mais puisque la France est un pays démocrate où il existe des institutions et ça va de soi. En revanche, dans nos pays que se soit l'Egypte, la Tunisie, les Emirats... on est toujours lié au chef suprême par exemple le festival de Marrakech est créé par le roi Mohammed VI, Damas on a Hafez Assad, le Caire ou Alexandrie on a Hosni Moubarak et à Dubaï c'est un cheikh tel, donc c'est toujours grâce au roi ou au président que nous existons !!! D'après moi on ne peut pas parler de gestion car dans nos pays le pouvoir politique est centralisé autour du chef de l'Etat ou d'un roi, mais le vrai problème que se soit en Tunisie, en Syrie, en Egypte même à Marrakech, c'est l'absence des salles de cinéma équipées convenablement qui peuvent attirer un public où les films sont montrés dans des conditions correctes et pendant longtemps en Egypte les salles de cinéma sont devenues déglinguées qu'une grande partie de public les a déserté puis quand les salles ont commencé à être rénovés, les spectateurs ont commencé à revenir vers elles, je ne parle pas uniquement du festival, par exemple j'ai vu la projection de mon film « *Shahrazade* » qui a été projeté à la salle le mondial à Tunis, qui est une salle correcte, la projection était bonne et le son aussi ; sauf que je ne comprenais pas pourquoi il y avait à l'intérieur du foyer du cinéma une musique disco qui sortait et qui rentrait dans la salle. Or, la bande de son du film était entièrement accompagnée d'une musique qui n'a rien à voir avec le film, cette situation est

inacceptable pour un cinéaste ou un cinéphile, ça me rend fou, mais imaginez si nous avons dans nos pays des salles de cinéma où on peut voir un film dans des conditions conformes aux normes internationales, je suis certain qu'on aura une demande considérable où le public viendra, donc les salles seront pleines et par conséquent les distributeurs et les producteurs vont diffuser des films africains et arabes et du coup ça va faire rebondir le festival en lui donnant non seulement une importance culturelle si j'ose dire mais surtout économique. En effet, aujourd'hui ce problème relatif aux conditions désastreuses des salles de cinéma dans nos pays concerne les producteurs, les distributeurs, les exploitants de salles car c'est à eux de faire le suivi et aussi les cinéastes ; par exemple quand mon film sort dans une salle, je vérifie la projection si elle n'est pas bonne, je proteste et j'écris des lettres aux responsables, c'est une grande leçon que j'ai apprise de Youssef Chahine, car il était très méticuleux là-dessus.

J'ai trouvé la session des JCC de 2008 formidable en accordant une considération aux jeunes cinéastes tunisiens, c'est vrai je n'ai pas eu l'occasion de voir tous les films surtout les courts métrages mais il y a un focus là-dessus qui suscite beaucoup de questionnements :

- Comment va devenir le cinéma tunisien dans quelques années
- Où sont les talents ?
- Est-ce qu'ils vont gagner ?

Je trouve la création d'un jury spécial pour les films documentaires dans cette session est une initiative très bonne de la part des JCC qui selon moi est une forme profondément démocrate car elle met un focus là-dessus, qui est aussi une démocratisation d'esthétique c'est-à-dire en ouvrant l'esthétique à une culture beaucoup plus transparente et honnête.



Tahar Chikhaoui, né le 17 juillet 1954 en Tunisie. Il enseigne la littérature française et le cinéma (analyse de film et histoire du cinéma). Il forme également les étudiants de l'Ecole des Arts et du cinéma, EDAC. Tahar Chikhaoui est fondateur et animateur d'une revue de cinéma "Cinécrits" qui paraît à Tunis. Il est l'auteur de plusieurs articles sur le cinéma, publiés aussi bien en Tunisie qu'à l'Etranger. Ce critique tunisien organise par ailleurs des cycles de formation en Tunisie et à l'étranger. Enfin, Tahar Chikhaoui est membre de l'Association Tunisienne de la Promotion de la Critique Cinématographique (ATPCC).

Tahar Chikhaoui: Universitaire et critique de cinéma

Les JCC ont été créées avant la naissance du cinéma tunisien, je pense que leur création était pour générer une dynamique cinématographique générale, qui a été le cadre dans tous les petits pays africains où les festivals sont toujours créés à cette raison y compris, maintenant le festival de Zanzibar, alors que dans ce pays il n'y a même pas une salle de cinéma et d'après le directeur de ce festival, le but de ce festival est un moyen de dynamique, d'attirer l'attention et de sensibiliser les gens et les pouvoirs publics en montrant des films qui pourra peut-être aboutir à quelque chose, donc c'est vraiment le contraire de ce qui se passe dans le monde, car dans les pays occidentaux le cinéma est une industrie, on produit des films et après on organise un festival pour récompenser le meilleur, donc les JCC étaient inscrites dans l'optique pour générer une dynamique, donc elles sont un festival qui fonctionne inversement de ce qui se passe au monde c'est un grand paradoxe. A l'époque les JCC sont liées simplement au développement, elles sont

inscrites dans une perspective développementaliste comme le disent les historiens et le cinéma était envisagé comme un vecteur de développement ce qui n'est plus le cas aujourd'hui en Tunisie, par contre il est pour le Maroc, les pays de Proche-Orient et Dubaï. A l'époque, le festival du cinéma était une composante dans la construction de la personnalité et de l'identité tunisienne parce qu'il n'y avait pas encore la télévision et je crois s'il y avait la télévision avant, le cinéma n'aurait pas de place en Tunisie, mais c'est grâce à Tahar Chérifa qui a poussé l'Etat tunisien à suivre son idée par la participation du cinéma à asseoir, à consolider la personnalité et l'identité du pays et par conséquent en impliquant des cinéastes africains, ses compagnons à introduire cette idée dans leur pays qui sont nouvellement indépendants, donc la singularité des JCC est la culture militante. En effet, la situation du festival a beaucoup changé déjà entre la première et la deuxième session, je pense que Tahar Chérifa t'en a parlé car au début les JCC n'étaient pas un festival arabo-africain.

A mon avis, le sens ou l'objectif des JCC dans les années 70 n'est pas celui des années 80 et aussi des années 90, il a changé en fonction de la situation du cinéma tunisien ; par contre, au niveau de l'organisation et de la structure, il est géré de la même manière depuis le début, mais le sens n'est pas le même car d'une part, le rapport de l'Etat avec les JCC n'est pas toujours le même et d'autre part, le rapport des cinéphiles et des cinéastes avec le festival n'est pas aussi le même. D'ailleurs, les associations cinématographiques ont boycotté les JCC lors de la session 1978 dont Hamadi Essid était directeur ; bien qu'à mon avis, elle était une très bonne session (...).

Les premières sessions des JCC étaient euphoriques qui n'ont strictement rien à voir avec ce qui se passe aujourd'hui, car depuis des années ce festival est devenu un legs obligé, un héritage, c'est presque un mal nécessaire, en tout cas c'est mon sentiment, car je ne vois pas une préoccupation sérieuse, stratégique de la part des pouvoirs publics pour les JCC ; alors que par exemple, le Burkina Faso

accorde une grande importance au Fespaco, tandis que la Tunisie n'accorde pas une importance capitale aux JCC et si ces dernières continuent à exister c'est qu'elles font parti du paysage culturel tunisien. Cependant, les associations cinématographiques tels que la FTCC qui a un impact sur les JCC en leur accordant toujours une grande importance, car c'est elle qui organise depuis toujours les débats ; quant à la FTCA a son festival de Kélibia depuis 1964 puis l'ATPCC qui depuis sa création a essayé de faire promouvoir le cinéma tunisien, par contre l'ACT maintenant n'a aucun rôle, elle est presque inexistante pour les professionnels. Je constate que les JCC sont un festival teinté de politique car il vise à développer une culture cinématographique en général puis il a un rapport régulier avec la FTCC qui est une association de cinéphilie. En revanche, depuis certaines années, il ne se passe rien de spécial aux JCC, alors qu'il est le plus vieux festival du continent et de la région, il avait un succès rayonnant surtout les premières sessions, mais maintenant c'est un festival agonisant presque mort, ceci est la résultante de la situation de l'institution cinématographique en Tunisie qui est très faible, car le gouvernement tunisien s'est intéressé au cinéma que suite à des volontés liées à des questions politiques comme la décision de la création de la SATPEC par le président Habib Bourguiba suite à un incident avec la France relatif aux Actualités Tunisiennes et par conséquent l'objectif initial de la SATPEC n'était pas destiné à créer un cinéma tunisien loin de ça mais ceci relève d'une pure coïncidence, car tout le monde sait que le président Habib Bourguiba accordait une grande importance au théâtre plus que le cinéma. En effet, la SATPEC a été doté d'un laboratoire pour le développement des actualités tunisiennes donc en même temps, le cinéma tunisien est né grâce à cette institution, mais dès l'arrivée de la télévision, le cinéma en Tunisie est mort né, il a été abandonné institutionnellement et depuis cette situation persiste jusqu'à nos jours (...).

L'idée que le domaine du cinéma tunisien est toujours lié à l'étranger en particulier la France existe même dans l'inconscient des décideurs politiques car

ils savent très bien que le fait d'arrêter ou de supprimer ce festival sera mal perçu, car les JCC sont appréciées par les institutions étrangères beaucoup plus que par les nôtres, donc le pouvoir politique est obligé de le réaliser sans avoir une conviction profonde. Or, on constate que l'Etat n'accorde pas véritablement de l'importance aux JCC car on décide à l'organiser que deux ou trois mois avant l'évènement et par exemple cette attitude ne pourrait pas se produire au secteur du tourisme, donc ce qui signifie qu'on se rappelle tardivement que les JCC vont se dérouler bientôt et tout le monde doit s'activer à les organiser, en bousculant tout le monde afin qu'elles soient réalisées, on a l'impression que c'est une corvée. Tandis qu'au Maroc où on accorde une importance capitale au festival de Marrakech qui est une grande décision politique émanant du roi et il y a aussi le festival national du cinéma marocain qui est à la fois itinérant et irrégulier en fonction de la production, mais le roi a décidé depuis l'année dernière qu'il sera un festival annuel se déroulant à Tanger avec une production de plus de 15 films par an donc c'est très fort comme décision, d'où on constate que dans nos pays, la volonté politique détermine tout. En occurrence, je ne dis pas que le gouvernement tunisien est contre le cinéma car il y a des encouragements intéressants de la part du ministère de la Culture qui continue à donner des subventions aux cinéastes tunisiens qui est une particularité tunisienne, car rare les pays qui nous ressemblent où l'Etat aide les cinéastes à faire des films et ceci est un acquis important, mais disons que le cinéma en Tunisie ne fait pas parti des priorités du gouvernement, ce n'est pas pour le critiquer car c'est ridicule de cacher une réalité dont tout le monde la connaît (...). Mais, ce qui m'exaspère est que la Tunisie, mon pays a autant de compétences notamment dans le domaine technique, artistique, que dans l'organisation des festivals, mais l'Etat ou le gouvernement n'accorde aucune importance à cet événement(...) et n'oublions pas que les JCC sont sensibles où elles dégènerent beaucoup de problèmes imprévisibles, car certains ministres de la Culture ont sauté après la clôture de la session des JCC, parce que c'est un évènement populaire où le pouvoir politique veut contrôler et maîtriser

tout débordement, car c'est un milieu où tous les artistes viennent, il y a une espèce de liberté, donc le cinéma fait toujours peur au pouvoir politique surtout pendant les JCC, car ce n'est pas comme la télévision où on peut tout censurer d'avance alors que dans un festival tout est « *en live* » on ne peut pas anticiper les réactions et les attitudes des uns et des autres tunisiens ou étrangers.

Les JCC ont une portée essentielle car c'est un moment important dans la vie culturelle, un repère faisant partie de la personnalité tunisienne, c'est une communion générale, les JCC sont un moment de joie collective qui est à la fois extraordinaire et nécessaire pour la communauté et je crois que les gens l'ont oublié, car le fait que les gens se réunissent autour d'un événement, une fête est un moment structurant dans la personnalité et qui définit aussi une communauté, donc les JCC sont des fêtes tunisiennes considérées comme les fêtes religieuses : Aïd Essaghir et Aïd El Kébir, Ramadhan, donc les JCC sont un moment de grande joie autour de films où les gens se retrouvent ; d'ailleurs, il y a même des gens qui se revoient chaque deux ans puis les gens deviennent joyeux, ils se libèrent, c'est une gaieté. En outre, les JCC ont permis aux cinéastes et aux cinéphiles tunisiens d'avoir des repères, car il y a des films qui viennent de l'étranger et aussi des critiques de cinéma, des journalistes et des cinéastes étrangers qui est une occasion potivante afin de se comparer aux autres donc ce festival stimule les réalisateurs à réaliser des films et même parfois l'Etat donne plus de l'argent pour ééaliser des films tunisiens en voyant ce dynamisme, donc la raison essentielle de la création des JCC est de promouvoir le cinéma tunisien.

L'apport financier de l'Etat au festival est un grand avantage incontestable, car sans cette aide les JCC n'auront jamais existé, alors que l'inconvénient est que l'Etat le gère d'une façon bureaucratique, néanmoins le soutien de l'Etat est décisif sauf que le ministère de la Culture le gère très mal et j'ai toujours dit que c'est néfaste pour les JCC et d'après moi c'est une grande erreur que le ministère de la Culture continue à gérer et à organiser lui même ce festival. En effet, ce

festival doit être doté d'une autonomie financière et organisationnelle, une structure permanente sous tutelle du ministère de la Culture pour la contrôler, mais surtout que l'Etat considère réellement les JCC comme une vraie institution où on peut nommer une personne pour les diriger ayant la confiance des décideurs politiques et qu'on la laisse travailler pendant trois sessions afin d'instaurer des procédures, une continuité, car c'est aberrant de changer le directeur à chaque session ceci nuit à la crédibilité des JCC.

Je n'ai aucune idée sur la nomination des équipes des JCC, mais je pense qu'on nomme toujours des personnes issues du domaine cinématographique dont l'administration a confiance en elles. Par contre, le fait qu'elle nomme systématiquement les mêmes équipes ce qui signifie que le ministère de la Culture n'accorde aucune considération à ce festival, car il est presque traité comme un événement culturel ponctuel (...). Or, c'est un festival prestigieux qui mérite plus de considération, en plus il souffre de beaucoup de lacunes comme certains cinéastes n'ont pas reçu le montant des prix des Tanit décernés ou bien plusieurs copies des films n'ont pas été envoyés à leurs réalisateurs, donc c'est pour cela qu'il faut que les JCC aient une structure permanente car il y a un travail en amont et en aval à faire. Prenons l'exemple du directeur du festival de Cannes, Gilles Jacob qui est à l'origine un critique de cinéma, mais il a créé une équipe permanente au sein de Cannes, il a un statut presque d'un ministre possédant des pouvoirs réels qui sont énormes. Quant à moi, je pense que les gens individuellement font ce qu'ils peuvent et je ne crois pas que ça soit un problème d'individus ou d'équipes, car il y a toujours des personnes qui sont plus cinéphiles, plus rigoureuses, plus organisées, plus enthousiastes que d'autres donc je n'ai pas de jugement à porter sur les individus, car le vrai problème des JCC est l'absence d'une structure, d'une identité car la naissance des JCC est la résultante des conditions particulières des années soixante caractérisée par une forte impulsion volontariste guidée par Tahar Chériaa et ses compagnons dont leur empreinte demeure jusqu'à nos jours, donc je suis persuadé que si ce festival a été

créée dans les années quatre vingt, il serait disparu depuis ce temps. Concernant le budget, je n'ai aucune idée (...). Sincèrement, je ne sais pas ce qui a été écrit par rapport au texte initial relatif aux objectifs des JCC. Tout d'abord, l'Afrique est de plus en plus absente, les africains subsahariens ne sont plus intéressés par les JCC et j'ai cru comprendre que le réalisateur tchadien, Mohamed Salah Haroun qui est maintenant une personnalité emblématique dans le monde du cinéma mondial d'une part et d'autre part, il est président du Fond Sud ; bien qu'il a été révélé aux JCC, il a refusé de revenir à la session de 2008, car il a eu un mauvais incident lors de la dernière session de 2006 puisque les JCC ne lui ont pas envoyé l'argent relatif au prix du Tanit reçu pour son film.

Honnêtement, je ne sais pas s'il faut repenser les JCC car il n'y a pas grand-chose à faire maintenant pour ce festival, je ne suis pas optimiste à moins qu'il ait un éveil ou une prise de conscience forte de la part des responsables en instaurant des décisions politiques, car on en parle épisodiquement de la création d'une structure permanente mais en vain.

Peut-être il y a des rapports d'évaluation des différentes sessions des JCC mais je n'ai aucune idée.

Je pense que c'est possible et je dirais même qu'il est souhaitable que d'autres intervenants puissent participer à l'organisation des JCC et de cette manière, elles deviennent un festival trans-gouvernemental très intéressant en échappant à la main-mise du ministère de la Culture.

Les JCC ont certainement des retombées culturelles et économiques car il y a un déplacement de population, des gens qui viennent pour voir des films, même commercialement les cafés et les restaurants sont pleins et les gens dépensent beaucoup d'argent, donc si on donne de l'importance à ce festival il deviendra plus rayonnant, il suffit que les responsables politiques prennent des décisions en autorisant les cafés, les restaurants à rester ouvert jusqu'à 2h ou 3h du matin et aussi le transport. En outre, maintenant tous les festivals fonctionnent avec les

écoles de cinéma qui sont nombreux surtout en Tunisie privés ou publiques. Quant à moi, l'engouement du public est une spécificité des JCC qui relève d'un besoin culturel car tout le monde a besoin de se rencontrer dans la joie, dans la culture pour discuter et regarder des films, mais nous remarquons qu'en Tunisie, il y a une cinéphilie réelle et un besoin de cinéma.

Selon moi, le Fespaco a dépassé les JCC, c'est évident car le premier est plus important économiquement et proportionnellement par rapport au Burkina Faso et à l'Afrique de l'ouest, c'est un grand événement politique, c'est comme une fête nationale et surtout que le président burkinabé reçoit tous les invités et les festivaliers au palais présidentiel ; je connais très bien l'ambiance du Fespaco car j'étais membre de jury. Quant aux festivals du Caire et de Marrakech, je ne les connais pas, mais je sais que maintenant, le festival de Marrakech est devenu très important, mais il n'a pas la même orientation que celle des JCC. Tandis que le festival de Dubaï est un festival où il y a beaucoup d'argent.



Hédi Khélil, Docteur ès lettres (Tunis, 1980). Enseigne la littérature française et le cinéma arabe à la Faculté des lettres de la Manouba. Il est critique de cinéma.

Hédi Khélil : Universitaire et critique de cinéma

L'objectif de la création d'un festival panafricain comme les JCC était indispensable, il faut dire que Tahar Chériaa a eu une idée géniale en lançant ce festival, mais il faut rappeler qu'il n'a pu le faire que grâce au soutien réel de la part de certaines personnalités politiques en particulier Chedly Klibi, ministre de la Culture à l'époque, donc les objectifs étaient clairs, tout d'abord de faire un festival qui a une vocation africaine permettant de réunir les cinéastes africains et d'avoir une opportunité extraordinaire pour les cinéastes africains et arabes de se rencontrer et de se connaître, d'autant plus que certains cinéastes arabes tels que Tawfik Salah qui était censuré dans son propre pays, l'Égypte ; on l'a connu en Tunisie grâce aux JCC et aussi Youssef Chahine et notamment des cinéastes africains tels que Ousmane Sembene, Mambety Diop, Souleyman Cissé. En effet, la Tunisie en 1966 était une euphorie avec la création de la télévision et par la suite les JCC, ces dernières se sont voulues comme un forum pour l'émergence du cinéma africain et arabe qui est une réaction également contre le cinéma arabe de qualité médiocre, le cinéma de propagande, donc c'était indispensable d'autant plus que l'orientation culturelle au moment de leur création en 1966 est une option claire du régime à l'époque où il existait plusieurs tendances, où on trouvait des ministres éclairés, surtout que le président Habib Bourguiba

combinait entre un certain despotisme et un esprit ouvert, éclairé, donc il y a eu plusieurs énergies qui se sont mobilisées pour créer ces JCC. Lorsqu'on dit que Tahar Chériaa était leur fondateur c'est vrai, mais aussi c'est grâce au concours de plusieurs autres compétences que ce festival a vu le jour.

Personnellement lorsque je me souviens de l'année 1966 avec la création de la télévision tunisienne dont le but était purement la propagande, car Habib Bourguiba a compris que la SATPEC qui filmait les Actualités Tunisiennes depuis 1957 date de sa création et l'Agence Tunis Afrique Presse créée en 1961 ne leur suffisaient pas, car il faut un médium de masse comme la télévision pour avoir une main-mise sur le peuple, donc tout ce que je viens de dire sont les conjonctures nationales, mais il ne faut pas oublier que la création des JCC et de la télévision sont venues dans une conjoncture très trouble en Tunisie qui est l'interdiction du parti communiste tunisien, puis la période de 1962-1963 a connue l'affaire du complot du coup d'Etat de Lazhar Chraïet qui est caractérisée par une période de répression en Tunisie et par la suite au milieu des années soixante on a commencé le procès de certaines figures très importantes du mouvement de la gauche marxiste, et là je ne dirais pas que les JCC ont été créées pour cacher ce volet indirectement mais simplement pour dire que la Tunisie à cette époque là avait cette particularité de combiner plusieurs aspects à la fois, une vocation et un dynamisme culturel, un début social également très intense, c'est un mouvement social de protestation contre le régime de Bourguiba, mais également il y avait ce côté despotique répressif. Quant à la conjoncture internationale et particulièrement la région arabe et africaine, tout d'abord le cinéma arabe et africain vivait des défis importants, c'était un cinéma de qualité où on voit que les films jouaient un rôle important et remplissaient des fonctions de témoignage, une fonction d'incitation à la prise d'écoute des peuples arabes et africains de leur réalité, par exemple certains réalisateurs comme Tawfik Salah qui a joué ce rôle en réalisant les films suivants : « *Le journal d'instruction de campagne, Les Dupes* » puis surtout Ousmane Sembene, le pionnier qui avait

aussi besoin d'un circuit d'expansion et d'être connu, donc il y avait des vases communicants dans le monde arabe et dans le monde africain et on a constaté que la matérialisation internationale pèse à l'apport des JCC, car elles avaient le soutien, la volonté de certaines élites intellectuelles et des critiques de cinéma français, européens et autres au moment de la libération nationale pour faire connaître également ce qu'on appelle le cinéma du sud, le cinéma du maghreb et le cinéma du monde arabe. Donc la conjoncture de la décolonisation qui est aussi la période des indépendances était un mouvement d'euphorie très favorable surtout pour présenter une autre image de ces pays en question ; par la suite avec le livre « *Les temps modernes* » de Jean Paul Sartre où certains écrivains se sont engagés pour ces indépendances afin de résister au néo-colonialisme qui est entrain de s'installer dans ces pays (...).

La connexion de l'utilité arabo-africaine des JCC était une piste prometteuse parce que les films étaient de qualité puis c'est une option très intéressante, mais peut-être qu'on a trop limité le choix et en même temps, on avait besoin de découvrir les pays du continent africain comme le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire. En revanche, les arabes avaient besoin de découvrir les œuvres de qualité et grâce aux JCC qu'on n'a pu découvrir des cinéastes tels que Tawfik Salah, Chadi Abdelsalem et d'autres. Les JCC sont une exception par rapport à la règle, elles ne sont pas ressenties vivement comme le sont aujourd'hui avec la disparition des salles de cinéma sur Tunis capitale puis l'effritement de l'infrastructure cinématographique et l'inexistence des archives et des documents, donc il est devenu un festival sans mémoire. Or, lorsque les JCC ont été créées, le cinéma de qualité existait à la longueur de l'année dans les salles de cinéma, les JCC étaient presque une apothéose qui s'incraient dans la continuité du dynamisme culturel qui existait à la longueur de l'année.

La singularité des JCC est le débat, les rencontres avec les cinéastes d'une part et le public d'autre part ; au fait je vous parle des années glorieuses de ces

journées dès leur création jusqu'à les années 1980 où on a découvert un cinéma nouveau tels que le cinéma libanais avec le film « *Pas à pas* » de la réalisatrice Randa Chaal en 1978, par la suite la découverte aussi de sa compatriote Jocelyn Saab avec son film « *La cité des morts* » qui racontait la vie des gens vivant dans les cimetières au Caire ; c'était la période où le cinéma de fiction, le cinéma documentaire remplissait une mission. D'ailleurs, je me souviens que les films présentés lors des sessions précédentes donnaient lieu à des débats très intenses en présence des réalisateurs, des cinéastes et évidemment le public cinéphile, je me rappelle que les réalisateurs tels que l'égyptien Salah Abou Seif était toujours présent et la libanaise Randa Chaal était passionnée ; dommage que ces débats ne sont ni enregistrés ni filmés, par exemple à la session de 1978, le film tunisien de Ridha Béhi « *Le Soleil d'hyènes* » a connu un débat très intense dans la salle du palais de congrès qui était comble en présence de nombreux intellectuels arabes et africains renommés tels que l'égyptien Lotfi Jaouni. Cette période avait une autre ambiance, car on croyait aux débats d'idées et à l'importance de la polémique en plus la majorité des gens qui assistait à ces débats issus de la FTCC ou bien des cinéphiles. Toutefois, les JCC se sont développées surtout avec les articles de grande qualité du feu Mohamed Mahfoudh dans le journal «*La Presse*» ou de Moncef Ben Mrad au journal «*Le Temps*», donc si j'évoque cette période ce n'est pas par nostalgie mais au contraire pour vous donner un aperçu du contexte initial des JCC et malheureusement l'ambiance a changé complètement ou bien elle a été abandonné de la part de l'autorité de tutelle surtout avec la disparition de l'infrastructure cinématographique de Gammarth, la SATPEC qui selon moi un gâchis surtout avec la fermeture de plusieurs salles de cinéma sur le territoire tunisien, puis aussi les temps ont changé d'où les besoins et les attentes des jeunes ont changé avec l'émergence des chaînes satellitaires. Cependant, le pouvoir politique actuel en Tunisie n'a pas voulu parier ou miser sur la culture comme il a fait pour le secteur sportif en particulier le football car c'était délibéré de leur part, on a pas voulu faire de la culture une option stratégique.

La portée culturelle des JCC est le dialogue, elles ont permis aux professionnels, aux cinéastes, aux acteurs et au public de se rencontrer et de dialoguer ensemble avec toute modestie, puis la présence des cinéastes ont illuminé les JCC ; alors que maintenant ces derniers leur tournent le dos et je trouve ce comportement logique, car actuellement la qualité et le niveau des débats aux JCC a énormément baissé.

Je ne crois pas qu'on puisse réaliser des projets qui soient fiables et qui durent longtemps en dehors des institutions étatiques donc la tutelle de l'Etat est une bonne chose. En revanche, elle devient une manière de tenir en otage les JCC pour faire valoir l'impulsion politique du régime plutôt que de prévaloir l'impulsion cinématographique culturelle.

Concernant la nomination des équipes, je constate les mêmes têtes qui reviennent au sein du comité directeur des JCC et suite à la main-mise de l'Etat, donc la gestion est bureaucratique et certainement les conséquences sont néfastes. A ma connaissance, les JCC n'ont pas eu ni une gestion claire ni un contrôle strict d'un commissaire au compte. Cependant, je suis pour la tutelle de l'Etat à condition que les JCC aient une marge d'autonomie, donc la question qu'on se pose : - Est-ce que les JCC sont un festival de l'Etat ou un festival des cinéphiles?

Je pense qu'il temps que les JCC soient dotés d'une équipe permanente qui sera composé d'un membre du ministère de la Culture et des personnes indépendantes du domaine cinématographique, car il ne s'agit pas d'allouer un budget et de le confier à des personnes pour qu'elles fassent ce qu'elles veulent en le dépensant à tort et à travers ; il faut qu'il ait plus de rigueur, c'est pour cela je suis pour un organisme qui s'occupe de la gestion, de l'organisation du festival en nommant une équipe compétente travaillant dans la transparence ; car je ne crois pas que c'était le cas lors des dernières sessions de 1992-1994-1996-2004-2006 à 2008 qui ont été gérés par des privés tels que Ahmed Baha-Eddine Attia,

Abdelatif Ben Ammar, Férid Boughedir et Dora Bouchoucha ; à ma connaissance il n'y a pas eu de bilans (...).

Cependant, le ministère de la Culture qui nomme l'équipe des JCC, ceci est un risque c'est-à-dire la nomination d'un comité de gestion autonome est tributaire aussi de la question de l'autonomie de l'équipe, du comité directeur qui veille sur la destinée de ce festival, donc si le comité directeur est entièrement sous la tutelle du ministère de la Culture ; je ne vois pas comment au niveau de la gestion on va créer un organisme autonome qui veillera à la bonne gestion des données de l'Etat ou publique, donc les deux enjeux sont liés l'un à l'autre. D'après moi, lorsqu'on décide de libérer les JCC de l'emprise totale du ministère de la Culture on pourra peut-être avoir des résultats (...). J'ai l'impression que le cinéma tunisien dans ses structures et ses responsabilités a évolué dans un cercle clos, donc on nomme les gens qui nous plaisent et qui sont proches du système qui est typiquement arabe et Tiers-mondiste, c'est-à-dire on ne mise pas sur les compétences mais sur les régences ; je ne dis pas que ceux qui ont présidés certaines sessions sont médiocres ou bien ne méritent pas une telle responsabilité, mais simplement on a toujours misés sur les reconduits qui ont engendrés une certaine inertie et une lassitude, alors qu'il faudrait miser sur l'alternance car il y a beaucoup de compétences.

Franchement l'appréciation du travail des équipes qui ont dirigées les JCC est presque difficile d'une part, je les connais pas assez et d'autre part elle relève des performances au sein du festival où il y a eu des hauts et des bas, car je crois que l'individualité de la personne chargée de diriger les JCC qui est le directeur a son importance. D'ailleurs, je me souviens de Rachid Ferchiou, directeur des JCC des sessions 1982 et 1984, sa manière d'être, son manque de communication avec les festivaliers et les invités a pesé lourd sur le déroulement et la gestion des JCC. Personnellement, je ne garde pas un bon souvenir de ces deux sessions. Quant à Ahmed Baha-Eddine Attia possède une aura et un charisme, seulement il était

entouré d'une équipe constituée des membres de sa famille et de ses proches. Quant à moi lorsque j'assiste aux JCC, je m'intéresse plus à voir des films, de les discuter et d'être proche des cinéphiles, de rencontrer des cinéastes que d'évaluer la performance de l'équipe en question ; bien que les JCC ont 43 ans d'existence, mais es mauvaises organisations ont toujours existé ; pire encore la situation s'est empirée sauf à la dernière session de 2008, on m'a dit qu'elle était bien organisée, je veux bien le croire car je n'ai jamais assisté aux cérémonies d'ouverture et de clôture des JCC, mais j'ai comme même l'impression qu'on ne s'occupait pas sérieusement des choses capitales comme la personne qui présente les films, les bonnes conditions de projection, de sonorisation qui doivent être impeccable alors qu'on s'intéresse au tapage médiatique.

Je n'ai aucune idée ni sur le montant du budget alloué aux JCC ni sur sa variabilité ; selon moi le budget sert à ramener des invités de marque tels que les cinéastes et les critiques crédibles et à apporter des films et non pas destiné pour organiser les soirées, les dîners et les cérémonies ; je ne suis pas contre, mais si on tombe dans la démesure où on invite plus d'Égyptiens que des Africains, ceci va nuire à l'image des JCC, mais ce qui est impératif c'est de pencher sur la mise à niveau des salles de cinéma, en améliorant les conditions de projection pourqu'elles soient conformes aux normes internationales. En effet, le ministère de la Culture a fait un effort dans ce sens, en subventionnant les propriétaires des salles de cinéma afin de les rénover, car un festival est comme la vitrine où on doit présenter l'image culturelle du pays en question (...). Ceendant, qui me préoccupe c'est l'argent dilapidé à tort et à travers dans d'autres domaines comme la construction des stades de football où on joue que 4 ou 5 matchs par an, il y a toute une infrastructure sportive qui était mis en place qui ne sert à rien, même elle doit être toujours retapée au détriment du secteur culturel.

Les premières sessions des JCC étaient magnifiques lors des années 60-70, c'était l'âge d'or aussi bien pour le cinéma tunisien ainsi que pour la culture en

général en Tunisie ; ceci n'est pas un dénigrement envers la période actuelle, mais parce que les objectifs de ce festival ont été atteints et la vocation africaine des JCC est nettement assurée par les choix stratégiques qui ont été clairement définis pendant les premières sessions de 1968-1970 jusqu'à 1972. Par la suite, il y a eu un certain abandon de ces choix car par exemple lorsqu'on voit un film occidental fait l'ouverture des JCC à la session de 1996, alors que c'est un forum pour le cinéma africain et arabe ça fait mal au cœur.

Il faudrait repenser les JCC dans le sens de nécessité et non pas d'imiter ou singer les occidentaux en mettant le tapis rouge et autres paillettes, il faut œuvrer pour ramener des jeunes réalisateurs compétents, des personnes indépendantes à gérer les JCC et non pas toujours les mêmes personnes. Il est impératif que les JCC aient une structure indépendante, autonome dont les membres devraient-êtré réellement des hommes de culture et non pas des personnes issues du ministère de la Culture. En outre, un régime qui se respecte devrait comprendre en créant des mécontents ce n'est pas une bonne chose. Mais ca n'empêche pas que le ministère de la Culture a un droit regard sur les JCC puisqu'il est toujours le bailleur de fond principal. En revanche, je suis étonné que depuis la création des JCC, aucun critique de cinéma tunisien n'a été nommé membre du jury, alors que la Tunisie est un pays regorge de bons critiques de cinéma comme le feu Mohamed Mahfoudh, car dans tous les festivals du monde, on trouve des critiques du cinéma au jury. Toutefois, n'oublions pas à redynamiser le projet de la création de la cinémathèque.

Il se peut que des rapports d'évaluation existent car le ministère de la Culture ne peut pas passer sous silence des manifestations de ce genre, sinon on peut poser les questions suivantes :

- Ces rapports d'évaluations ont été rédigés par qui ?
- Qu'est-ce qu'ils valent ces bilans ?

- Ces bilans disent-ils toute la vérité ou sont-ils de simples bilans de complaisance ?
- Ces bilans parlent-ils des dysfonctionnements éventuels qui ont emmaillé de telle ou telle session ?

Sincèrement, je ne sais pas pourquoi les JCC ne font pas intervenir d'autres intervenants comme des mécènes, des sponsors alors que le festival « *Doc à Tunis* » dont sa directrice, Sihem Belkhodja implique beaucoup de sponsors et intervenants, il paraît qu'il est très bien.

Les JCC sont des journées magnifiques vu qu'elles changent totalement l'aspect de la capitale Tunis car le public passait toute une année à roupir à regarder de mauvais films ou rarement de beaux films par miracle, alors que pendant les JCC nous avons un choix varié, diversifié de films ; puis elles redynamisent la vie économique sur la capitale parce que beaucoup de gens viennent à la fois des banlieux proches de la capitale et des villes de l'intérieur du pays pour assister à cet événement, donc forcément les gens dépensent beaucoup d'argent pour se divertir pendant la semaine des JCC. Tandis que l'engouement du public dans les rues et devant les salles est la caractéristique du Tunisien qui aime l'aspect festif.

Cependant, les JCC quoi qu'elles adviennent en gardant les mêmes équipes ou qu'elles ont une mauvaise gestion, ce qui m'intéresse personnellement en premier lieu c'est les films, car il y a des films arabes et africains que je ne pourrais pas les voir en dehors des JCC, donc elles sont une manifestation indispensable pour tous les tunisiens (...). Retenez bien ce paradoxe car celui qui vous parle est quelqu'un qui a écrit beaucoup sur le cinéma et il l'aime ce domaine, mais malheureusement aucun festival international du cinéma ne m'a invité et en particulier les JCC, donc je suis un simple cinéphile.



Khamais Khayati, journaliste de cinéma depuis 1967. Docteur en sociologie, il a occupé le poste de directeur de presse à l'Institut du Monde Arabe à Paris. Il a produit et animé une émission sur le cinéma arabe sur la chaîne nationale de télévision: Tunis 7. Il a également beaucoup écrit sur les médias dans le monde arabe.

Khamais Khayati: Journaliste et critique de cinéma

Les objectifs de la création des JCC sont principalement culturels et politiques, car pendant les années soixante, il y avait un bouillonnement culturel dans le monde arabe et en Afrique puis je pense que Tahar Chériaa vous a raconté l'historique des JCC. Ses fondateurs sont issus de la gauche que se soit Tahar Chériaa, Ousmene Sembène puis l'aide de Georges Sadoul et Enrico Fughilioni qui sont de la gauche européenne qui ont permis à ce que l'idée des JCC se concrétise, donc le premier but était d'aider à l'existence d'un cinéma national ; mais à cette époque dans le monde arabe il y avait uniquement des producteurs libanais qui ont profité de la situation politique de l'Égypte caractérisée par la nationalisation du cinéma, donc beaucoup de producteurs et metteurs en scène égyptiens sont partis au Liban pour produire et réalisés des films, comme Youssef Chahine qui a réalisé son film « *Bayaa el khawetem : Le vendeur des bagues* », Henry Baraket, Hassen El Imam. Tandis que le cinéma algérien était encore naissant, mais il visait un cinéma opposé à celui de l'égyptien au moins au niveau de la production. Quant à la Tunisie n'avait rien à cette époque et jusqu'à aujourd'hui sauf le terreau culturel et les ciné-clubs qui sont un état d'esprit et ils étaient un lieu de discussions des films (...). La Tunisie a une vision beaucoup plus culturelle dans le sens large du mot c'est-à-dire une vision du monde :

Comment faire du cinéma. Or, le cinéma nécessite de l'argent et un réseau de distribution de films, donc c'est pour cela Tahar Chériaa a insisté à créer ce festival pour contrecarrer la dominance américano-européenne, en présentant un autre regard sur le cinéma arabe différent du cinéma égyptien, car jusqu'à une date récente pour les occidentaux, un film arabe et forcément égyptien (...). Les ciné-clubs tunisiens avaient des rapports étroits avec la fédération française des ciné-clubs et les critiques français comme Claude Michel Cluny et d'autres qui étaient présents surtout aux deux premières sessions de Carthage. Les JCC ont voulu donné une identité spécifique à la production cinématographique c'est-à-dire en subventionnant une culture venant du Sud de la Méditerranée, de l'Afrique et des régions délaissées par l'Occident, car n'oublions pas c'était l'époque des nouvelles indépendances. Donc, le spectateur tunisien avait seulement l'opportunité de voir sur les écrans tunisiens que des films indiens, égyptiens et évidemment américains, français (...). En effet, les JCC ont été créées pour deux grandes optiques, la première est l'identité culturelle et la seconde est l'existence politique avec l'appui de l'Etat tunisien qui est un état national nouvellement indépendant. En 1962, la Tunisie a créé un ministère de la Culture dont Chedly Klibi était le ministre ; ce dernier a désigné Tahar Chériaa, responsable du Service cinéma au sein de ce ministère, en lui accordant une carte blanche, donc Tahar Chériaa a pu réaliser ses idées en créant les JCC (...). Les JCC sont une manifestation ayant sa périodicité, son règlement, elles sont connues par leur crédibilité ; malheureusement elles sont entrain de perdre cet acquis parce que l'Etat est devenu très jaloux de ses prérogatives, en plus les critères de sélection de films aux JCC par le comité de direction sont inconnus ; en revanche, ce comité était composé des membres de la FTCA, la FTCC, l'ACT et les professionnels ; mais dès 1987, le ministère de la Culture est resté l'unique membre où il nommait certains cinéastes et des personnes proches du ministère; ajoutons à cela, l'Etat n'a rien fait pour protéger la souveraineté des JCC vu que plusieurs festivals sont nés après elles comme Nantes, Amiens, Namur et San

Sébastien qui veulent prendre la position de Carthage en l'écartant, alors qu'avant les JCC étaient le seul fournisseur des films pour ces festivals, maintenant elles sont devenues demandeurs c'est très grave comme situation et c'est pour cela que les cinéastes désertent les JCC en allant vers ces derniers qui leur proposent des rencontres avec des distributeurs français, des responsables de la télévision française ou européenne qui peuvent acheter leur film alors qu'aux JCC on n'invite pas des producteurs, des distributeurs étrangers même notre télévision nationale tunisienne n'achète pas les films tunisiens couronnés aux JCC et n'en parlons pas des films africains (...). Donc le festival est devenu une coquille qui n'a plus de crédibilité car dans le règlement des JCC, le ministère de la Culture est obligé d'acheter les films qui ont reçu des Tanits. Or, en réalité cette obligation n'est pas appliquée. Plusieurs professionnels disent que ce festival vieillit et il n'a plus d'importance et à mon avis ; il est urgent que l'Etat tunisien trouve des solutions parce que les JCC font partie de sa politique culturelle ; en plus ou sont les deux fonds qui ont été créés par l'ex ministre de la culture Béchir Ben Salma pour financer la production culturelle et le secteur cinématographique.

Les JCC étaient une nécessité en 1966, tout le monde a convergé vers elles. D'ailleurs, il y a un terme utilisé souvent dans la presse écrite tunisienne, en langue arabe pour les désigner « العرس السينمائي : les noces cinématographiques ». Malheureusement, dans la pensée de certains journalistes les JCC sont des retrouvailles de tribus, des familles entre eux, car avant les gens viennent même de l'intérieur du pays pour assister aux JCC, mieux que ça les films qui participent au festival sont projetés dans les villes à l'intérieur du pays comme Sousse, Sfax et Kef, car l'optique des JCC est de promouvoir une politique culturelle et éducative. Mais avec la montée des licences d'assurance des films et certains films ont été abîmés ou égarés faute de conscience professionnelle due la part du personnel du ministère de la Culture, donc les JCC se sont enclavées dans la capitale Tunis et particulièrement à l'avenue Habib Bourguiba (...).

Cette situation remonte à l'époque du gouvernement Mohamed Mzali où il a décidé de vider les rues la nuit par excès de sécurité suite à l'incendie qui a eu lieu dans les bureaux du parti du pouvoir : RCD à Bab Souika par les extrémistes religieux (...). Donc les gens sont exaspérés des pratiques de la police qui interpelle tout le monde et ils ont renoncé aux sorties nocturnes, cette situation demeure jusqu'aujourd'hui. En effet, les JCC avaient avant une fonction dans le paysage culturel tunisien grâce à la présence des écrivains, des romanciers et des poètes, les rues de la capitale sont animées par l'engouement du public devant les salles de cinéma et les policiers sont gênés de cette manifestation car ils sont mobilisés toute la durée du festival.

les JCC avaient une singularité depuis les années soixante jusqu'aux années quatre-vingt, mais elle s'est arrêté avec Ahmed Baha-Eddine Attia, directeur des sessions de 1992-1994 et 2004 puis avec Abdelatif Ben Ammar, directeur de la session de 1996, c'était une manière de donner une bouffée d'air et d'oxygène à ce festival mais en réalité, l'Etat n'a pas une politique culturelle claire pour libérer les JCC de sa main-mise, car l'Etat craint les institutions et les personnes indépendantes et autonomes. Par exemple, si je prends mon cas, Khamais Khayati, je travaille dans le domaine du cinéma depuis 40 ans, l'Etat tunisien ne m'a jamais demandé de participer à l'organisation des JCC sauf à la dernière session de 2006 où Férid Boughédir était directeur, il m'a confié une mission, alors que j'étais pendant cinq ans membre du comité de la sélection de la semaine critique du festival de Cannes et aussi dans le syndicat français du cinéma ; vous savez les décideurs politiques qu'est-ce-qu'ils me dissent pour justifier leur position que : « *je ne suis pas pas maîtrisable à leurs yeux* » mais le mot qui m'a plus affecté et je suis écoeuré qui est en dialecte tunisien « *مش ليينا مش متاعنا* » qui signifie il nous appartient pas, comme si j'étais un bien, un usufruit, la propriété de l'Etat. Ce que je constate est que le pouvoir politique tunisien ne veut pas avoir une politique culturelle et cinématographique, car si on jette un coup d'œil sur le futur programme présidentiel on trouve le dernier point N°19 relatif à la question

de la culture et on se demande pourquoi il n'est pas au premier point. Or, c'est la culture qui détermine la politique et non l'inverse (...). Avant le ministère de la Culture s'appelait ministère de la Culture et des Loisirs vu que la culture englobe tous les domaines, donc où sont-ils les loisirs et les ludiques ? ce qui explique que le ministère n'a pas pu atteindre ses objectifs et par conséquent les JCC et le cinéma ont été détruit à cause de ces politiques donc on se retrouve dans un cercle vicieux ; par exemple, le comité de la subvention cinématographique n'est pas constitué jusqu'à maintenant, alors que légalement le ministre de la Culture est obligé de le constituer, s'ajoute à cela le nombre de salles de cinéma qui est entrain de diminuer par la fermeture des salles car à l'indépendance, la Tunisie avait 110 salles sur son territoire, alors que maintenant elle n'a que 13 salles(...). Pire, le ministère de la Culture octroi des permis à des personnes pour graver des DVD des films étrangers et non tunisiens en ouvrant des bouques donc il n'y a pas de moral dans la loi car on se demande comment ce ministère va défendre ses intérêts au prés des américains et des français alors qu'ils savent qu'il tolère la piraterie (...). Le cinéma tunisien ne peut être propulsé qu'avec la création du centre national du cinéma, mais c'est l'Etat qui refuse le créer. Or, ce centre n'a pas besoin d'un financement car il y a un fond crée depuis 1982 où une taxe qui est prelevé à l'achat d'une cannette ou d'une bouteille de bière, ce fond doit être récupère par le ministère de la Culture pour la création du centre national du cinéma vu que l'Etat continue à percevoir cet argent (...). On remarque que le film tunisien coûte 1MD et plus car la Tunisie n'est plus doté d'un laboratoire de développement suite à la liquidation de la SATPEC au producteur tunisien Tarek Ben Ammar, donc tous les films tunisiens produits sont envoyés dans les laboratoires français ou au Maroc pour le développement moyenant d'un paiement en euros, est une absurdité ! Qoui que le cinéma marocain a propulsé grâce à Nouredine Seyle, directeur du Centre national du cinéma marocain et aussi du festival de Marrakech, c'est un ami au producteur tunisien Néjib Ayed, ce dernier a été invité par Nouredine Seyle pour un séjour de trois mois au Maroc

afin de lui préparer les moutures des lois cinématographiques qui sont prises des lois tunisiennes pour attirer plus des cinéastes et des producteurs étrangers à développer leurs films là bas ; maintenant le Maroc produit 15 films par an, par contre la Tunisie n'arrive même pas à produire un film, donc mes propos confirment que l'Etat tunisien veut maintenir cette situation par arrogance de pouvoir ou bien il partage le montant de 3 ou 4 MD entre des cinéastes qui n'ont pas réalisés leur films depuis un an ou plus à condition de ne plus protester donc cet argent qui provient des contribuables tunisiens a été versé à ces personnes et le comble ces films n'ont pas été réalisés !!! . Cependant, la majorité des cinéastes tunisiens ne veulent plus de ces pratiques féodales, car cette subvention qu'ils obtiennent est un moyen de promouvoir la culture du pays, en plus de quel droit le ministre de la Culture accorde 500 MD à un cinéaste ou à quelques uns ; alors que les films ne sont pas égaux et personnellement quand je vois un film je peux juger s'il mérite la subvention ou non , car on se demande comment la majorité des metteurs en scène tunisiens possèdent de grosses voitures, des fermes, des maisons secondaires et des sociétés de production, ou est-il le fisc ? (...).

Le cinéma tunisien est noyé dans un régime culturel qui n'a ni références juridiques et morales ni repères d'où les JCC subissent tout cela car elles sont considérées par les responsables du ministère de la Culture comme une corvée. En effet, tout le monde se demande pourquoi le président de la république, Zine Abidine Ben Ali n'a jamais ouvert une session des JCC, ou bien il a reçu les invités de Carthage qui sont les acteurs et les réalisateurs ; alors qu'il ouvre tous les ans le festival du livre, c'est curieux. !. En revanche, Habib Bourguiba recevait tous les invités des JCC au palais de Carthage (...). Ce qui m'exacèpère c'est qu'en lisant des articles en arabe des journaux tunisiens appelant les cinéastes à faire des « *films propres* : أفلام نظيفة » en critiquant le film « *le satin Rouge* » de la réalisatrice tunisienne Raja Laameri, en écrivant que les mères tunisiennes ne sont pas toutes comme ça donc je leur répons de quel droit on juge une mère tunisienne, en plus elle est libre d'avoir une relation avec un

homme ... Après tout c'est une fiction qui dénonce des situations sociales réelles puis le film n'a jamais un drapeau, c'est pour cela quand Zine Abidine Ben Ali a vu le film, il était en colère en disant « *comment ces cinéastes gaspillent l'argent de l'Etat pour faire des films pareils* » après tout la subvention étatique octroyée aux réalisateurs appartient aux contribuables et les réalisateurs sont aussi des contribuables ; même Nouri Bouzid pour son premier film « *L'homme de cendres : ربح السد* » les journalistes l'ont maltraité en disant que la pédophilie n'existe pas dans notre société tunisienne (...). Au début des JCC en 1966, il y avait peu de films donc les différents pays déposent leurs copies de films dans nos ambassades tunisiennes à l'étranger qui le font parvenir au ministère de la Culture par valise diplomatique ; c'était une autre conjoncture politico-historique et culturelle, alors que maintenant suite à la pluralité des festivals dont règne une concurrence entre eux pour avoir en exclusivité des films en première mondiale, d'où le déplacement des délégués artistiques et secrétaires généraux des festivals est nécessaire pour la sélection des films. Or, le ministère de la Culture nomme le directeur de la session des JCC que 4 ou 6 mois avant l'évènement ce qui est explique l'irresponsabilité et la nonchalance des responsables vis-à-vis de ces Journées et selon eux le directeur des JCC doit aller seulement au festival de Cannes où il y aura tous les films du monde, alors que c'est faux car chaque festival a une spécificité

Les préoccupations des JCC se trouvent dans le règlement intérieur du festival qui a donné la force aux cinéastes arabes et africains en les réunissant et en créant une solidarité entre eux. Quant à leurs buts sont à la fois atteints et valables aujourd'hui et la renommée des JCC réside dans la défense de l'image arabe et africaine à travers le cinéma mais à condition que ces Journées se rédynamisent, car elles ne sont plus imaginatives et créatives et si on évolue pas on régresse (...).

Tout au début des JCC, Tahar Chériaa a fait un travail sur le cinéma arabe et africain, c'était audacieux de sa part d'inviter des cinéastes du monde entier dans un pays comme la Tunisie qui n'a jamais été africaine même si elle a donné son nom au continent « *Ifriqiya* » alors que historiquement, la Tunisie a un torticolis envers cette africanité, elle n'a jamais regardé vers le sud mais toujours vers le nord. Quant aux Tunisiens la frontière est mentale avec l'Afrique ce qui a induit les JCC d'avoir plusieurs séparations dans les différentes sessions entre les africains subsahariens d'une part et les Tunisiens d'autre part qui se considèrent comme des Arabes, des Méditerranéens et des Berbères, donc un mélange, alors qu'on se demande pourquoi n'a-t-on pas un homme politique noir, ou un présentateur de télévision noir ou un écrivain noir en Tunisie ?(...). Soudain en 1966 on a créé un festival arabo-africain qui veut impliquer la Tunisie dans cette orientation, donc je répète encore une fois que c'est courageux de la part de Tahar Chériaa, car il faut beaucoup de travail sur les mentalités des gens suite à l'absence d'un impact sur le public puisque un metteur en scène, un acteur ou une actrice africain n'est pas connu par le grand public tunisien sauf les cultivés, les intellectuels et les professionnels du secteur cinématographique (...).

L'Etat est le promoteur des JCC engendre des contraintes, car il est à la fois le donneur de l'argent et le contrôleur, toutes les décisions doivent-être soumises au ministre de la Culture, d'où les professionnels du secteur cinématographique demandent à ce que les JCC deviennent comme le festival de Cannes une association ou bien une agence, ayant une gestion autonome contrôlée par l'Etat, mais malheureusement l'Etat tunisien a refusé la suggestion.

La nomination des équipes obéit seulement au clientélisme depuis 1966 jusqu'à maintenant c'est-à-dire clientélisme de l'Etat, des ministres de la Culture même Tahar Chériaa, il était soutenu par Chedly Klibi, ministre de la Culture à l'époque et il m'a dit que pour la nomination du jury : « *lorsque je constitue un jury je sais d'avance à qui le prix va être décerné et il a raison, il est malin, il*

nomme et désigne Monsieur tel et Monsieur tel qui se mettent d'accord pour voter un film et puisque c'est moi qui sélectionne les films pour la compétition je sais d'avance qui sera le film primé », c'est une pratique appliquée dans tous les festivals. Donc toutes les équipes qui ont été nommés pour gérer les JCC sont en bon entente avec le ministre de la Culture et il y a eu des équipes qui se sont succédé à elle même comme Ahmed Baha-Eddine Attia qui a fait trois sessions. L'équipe de la direction des JCC appartenait au ministère de la Culture depuis 1966, puisque les personnes nommées sont des fonctionnaires de ce ministère comme Tahar Chériaa et Hamadi Essid, alors qu'en 1992 quand la direction des JCC a été légué à une équipe extérieure du ministère, il y a eu des problèmes, le directeur de la session a ramené un attaché de presse de l'extérieur d'où l'absence totale de tracabilité des travaux des équipes précédentes et encours, mais ceci n'est pas spécifique aux JCC, car même le ministère de la Culture ne possède pas tous ses archives surtout de la SATPEC et c'est révélateur car la Tunisie est un pays sans mémoire, car les pouvoirs politiques n'accordent pas beaucoup d'importance qui est délibéré, car Habib Bourguiba l'a fait vis-à-vis des beys pour que le public tunisien les oublie et de même Zine Abidine Ben Ali vis-à-vis de Habib Bourguiba et après Zine Abidine Ben il y aura quelqu'un d'autre.

Mon appréciation sur les équipes qui ont géré les JCC peu ou prou c'est positif puisque le festival s'est maintenu, car à la session de 1974, les responsables se sont réunis à riposter et à tenir bon contre la décision de Mahmoud Messaidi, ministre de la Culture qui voulait arrêter le festival et je suis de l'avis de Tahar Chériaa qui disait : *« si on arrête une session c'est fini on ne peut plus la reprendre »*.

Le budget alloué aux JCC n'était jamais stable suite aux variables des paramètres d'inflation, sincèrement je connais pas le montant, mais il faut qu'il soit important afin de pouvoir inviter des gens, d'apporter de bons films et surtout bien organiser les JCC(...). Il y a deux ans le RCD m'a demandé par le biais de Naceur Ktari et Salwa Darghouth de faire une rencontre sur le cinéma tunisien et

les JCC je leur ai dit que je ne suis pas adhérent au parti, on m'a dit pas de problème fais ta communication avec toute franchise ; c'est vrai je suis allé et j'ai dit tout ce que je pense. D'ailleurs, tout le monde était d'accord là-dessus même le secrétaire général du parti, j'étais accompagné de Férid Boughédir, de Naceur Ktari et de Salwa Dargouth qui ont intervenus (...). Avant, les JCC organisaient des colloques avec des thèmes précis une semaine de l'ouverture des JCC donc les JCC ont invité des grands experts, des communicateurs tels que Rachid Boujedra et d'autres et on se demande pourquoi ces communications n'ont jamais été édités.

Les objectifs des JCC n'ont pas été réalisés pour la simple raison quels sont les films africains qui ont été distribués sur les écrans tunisiens ? Sauf le film « *le Camp de Traoré* » qui est une co-production tunisienne- mais quels sont les films algériens, marocains et syriens... qui ont été distribués en Tunisie ? D'ailleurs le film tunisien « *Séjnène* » de Abdelatif Ben Ammar n'a pas été commercialisé car il m'a dit qu'il refuse de le faire sortir vu que la banque qui lui a prêté de l'argent donc elle va lui demander de rembourser le crédit, mais après il a avancé une autre version que le film a été bloqué par le comité de censure.

Je pense qu'il faut repenser les JCC, je dirais plus, qu'il faut les réformer en arrêtant cette spécificité du cinéma arabo-africain en prenant par exemple le cinéma méditerranéen, donc les JCC deviennent un festival à thèmes si on tient au cinéma africain et arabe, donc il faut doter les JCC de grands moyens financiers en attribuant des prix avec des montants considérables pour les films primés, de la bonne présentation, glamour et paillettes pour que les JCC reprennent sa force, son niveau et sa place du 1^{er} festival arabo-africain. Cependant, pour gérer un festival du cinéma on n'est pas obligé d'être un bon cinéaste car on peut avoir un bon gestionnaire, mais la problématique il faut avoir dans le comité un délégué général qu'il doit-être ipso-facto un amoureux du cinéma, un connaisseur du cinéma.

Aucun rapport d'évaluation n'a été fait parce que les responsables du ministère de la Culture ne veulent pas, j'ai dit à Ali Zaiem, chef de cabinet du ministère de la Culture, je vous fais un rapport d'évaluation sur la tâche qu'on m'a confié dans le festival à la 21^{ème} session de 2006, il m'a répondu laissez tomber l'essentiel que le festival est terminé sans dégâts. Il faut impliquer d'autres intervenants dans l'organisation des JCC à condition qu'elles soient une association soumise à la loi 1901, afin d'être indépendante, autonome dans ses activités et ses choix.

Il n'y a pas des retombés culturels, car avant il y avait des projets à réaliser comme construire des pôles cinématographiques dont les africains venaient pour développer leur films et les distribuer ; alors que maintenant les salles de cinéma sont entrain de fermer, il n'existe même pas de laboratoires cinématographiques. Chaque festival a son identité, par exemple le Fespaco demeure porté par un projet politique. Quant aux JCC l'Etat tunisien le détient par peur que l'initiative l'échappe, alors que sa situation s'affaiblit de plus en plus, par contre les festivals de Cannes et de Venise ont une autre structure, il y a des jalousies et des disputes entre le festival de Venise qui a été créé par Mussolini pendant la deuxième guerre mondiale, il est culturel, alors que le festival de Berlin est politique et enfin le festival de Cannes est commercial donc chacun a portée différente. Tandis que le pouvoir politique tunisien de 7 novembre ne veut pas d'un festival commercial et militant. Il est très important de soulever un incident dont les JCC l'ont vécu et qui pouvait porter préjudice lors des dernières sessions où le propriétaire de la salle le Colisée a décidé tout seul sans prévenir le comité d'organisation d'arrêter la projection du film de Désiré Ecaré car il y avait une scène de femme seins nus , alors que c'est un film sélectionné, en plus dans la compétition ; c'est bizarre ! Même le ministre de la Culture n'a pas intervenu par peur des subtilités des gens, donc quand l'Etat se positionne pour défendre à la fois la culture et les valeurs morales, il y a de quoi à s'inquiéter sur l'avenir de la Tunisie et surtout de l'Art.



Baba Diop est journaliste, critique de cinéma sénégalais. Il enseigne actuellement à l'ISSIC (Dakar) et à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) dans le cadre du Master de réalisation documentaire. Il est président de l'Association Sénégalaise des Critiques de Cinéma (ASCC). En 2008, Baba Diop a été élu président de la Fédération Africaine de la Critique Cinématographique (FACC, Dakar).

Baba Diop : Journaliste critique de cinéma sénégalais

J'ai commencé à assister aux JCC depuis fin des années 80 et début des années 90, je connais Tahar Chériraa, c'est quelqu'un qui s'intéresse beaucoup au cinéma d'Afrique et on doit impérativement le connaître sinon c'est un manquement à son intérêt face à l'histoire de notre cinéma, je l'ai rencontré chez lui à Ezzahra grâce à Mohamed Chellouf en compagnie de Claude Afner, fille de Pierre Afner qui est un français, professeur de cinéma qui a travaillé dans la coopération au Zaïre, au Congo Belge, au Cameroun, au Sénégal et au Mali, il accompagnait l'itinéraire de Tahar Chériaa et Ousmane Sembene. Le fait de créer un festival en 1966 n'était pas facile, car les pays de l'Afrique du sud du Sahara n'ont eu leur indépendance que récemment neuf ans auparavant, donc les productions de films étaient minimes. Il avait comme cinéastes significatifs Mamadou Sa, de Pones Overia, Robert Caristaux qui était antillais, Jacques Melocan tous étaient des membres du groupe de Paris qui ont fait un film qui s'intitulait « *Paris sur scène* » car Paris était le pôle d'attraction, ils étaient les premiers étudiants africains juste après la guerre, avec les noirs américains, avec

le jazz donc c'était un creuset culturel dont lequel les premiers intellectuels ont baigné, mais seulement ce n'était pas évident de faire du cinéma car les intellectuels qui partaient en France pour étudier la médecine et autres disciplines pour devenir en rentrant dans leur pays respectifs des fonctionnaires, des professeurs universitaires tels que Sédar Senghor, donc le cinéma n'était pas considéré comme un art digne de soi comme la littérature et beaucoup d'écrivains africains se sont virés vers le cinéma tels que Ousmane Sembene qui est devenu cinéaste en 1966, donc le déclic s'est produit grâce au festival Mondial des Arts Nègres qui a eu lieu à Dakar afin de montrer nos cultures à la colonisation qui les a longuement nié parce qu'il y a réellement une culture authentiquement africaine et que les africains n'ont pas attendu les européens pour se lancer dans la création pour réfléchir ce qu'on leur enseignait jusqu'à présent parce qu'on leur disait qu'ils étaient des primitifs (...). Les objectifs de la création des JCC est plutôt politique surtout que c'était l'ère de la décolonisation, du mouvement de la négritude, de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie et le but de cette décolonisation n'est pas uniquement les indépendances des pays, mais aussi de laver les cerveaux et de pousser les européens à admettre cette réalité. Cependant, la période des années soixante n'était pas évidente de créer un festival, car il y avait très peu de production. En revanche, il y avait des discussions qui réclamaient la décolonisation de nos écrans de la main-mise des occidentaux et c'est pour cela que Tahar Chériaa a intervenu pour réunir les africains, alors qu'il n'avait pas de cinématographies sauf quelques individualités dans quelques pays comme le Congo, le Sénégal, le Mali, le Gabon, donc Tahar Chériaa luttait pour la libération des écrans car jusqu'à présent l'image du nègre présenté dans le cinéma occidental est celui du boy, du sauvage, de non civilisé qui est une image humiliante, dégradante et rasiste et il fallait réhabiliter cette image. D'ailleurs, les premiers films africains qui ont été réalisés se sont focalisés sur la réhabilitation de cette image, ensuite avec la création de la FE.PA.CI qui représentait des pays ayant des cinéastes comme la Tunisie, le Sénégal, l'Algérie, l'Afrique et le

Maroc, donc forcément ces cinéastes se connaissaient, car ils se trouvaient dans d'autres festivals très militants comme le festival de Moscou. En effet, ces facteurs ont effectivement incité l'idée de montrer ces films et surtout d'avoir un lieu de valorisation de ces films en Afrique par la création des JCC qui sont la connexion entre les Arabes et les Africains, car jusqu'à présent on parlait que de l'Afrique du nord pour ne pas dire l'Afrique blanche, mais puisque on vient de sortir de la colonisation, donc on a commencé à parler plus de l'Afrique subsaharienne et du nord et il fallait trouver une jonction entre-elles. Puis n'oublions pas du côté arabe le problème palestino-israélien, car il y avait des mouvements de revendication et de lutte à ce moment là car l'Afrique du nord a une double appartenance, donc il y avait une solidarité entre tous les cinéastes du nord comme du sud de l'Afrique car tous porte la même passion qui est de défendre des images qui est celle de l'arabe et du nègre qui n'était pas une image très valorisante à travers les films occidentaux, donc l'exploit des JCC est de réunir le Maghreb, le Mechraq et l'Afrique du Sahara pour un même combat primordial qui est la décolonisation des écrans et la valorisation de notre propre image en incitant la privatisation des circuits de distribution car jusqu'à présent c'est les sociétés européennes qui détenaient en Afrique le monopole de distribution qui sont deux sociétés monégasques SECMA et COMACICO (...).

Il faut souligner que les JCC ont connues quelques ambiguïtés avec les questions de langue, il y avait une incompréhension qui s'est faite pendant un certain moment car les cinéastes africains ont cru que les JCC s'orientaient plus vers le Moyen-Orient que vers l'Afrique subsaharienne parce que d'une part la langue officielle parlé en Tunisie est l'arabe et d'autre part, les conférences de presse, les débats relatifs aux films en compétition présentés lors des JCC sont en arabe et aussi beaucoup de films projetés ne sont pas sous-titrés en français, donc réellement les organisateurs des JCC ne nous considèrent pas en tant que partenaires et membres de ce festival, puis le comité d'organisation n'a fait aucun effort en mettant à notre disposition une traduction, d'où un sentiment de mépris

ressenti de la part des cinéastes africains subsahariens, car ils sont persuadés que les JCC ont dévié de leur projet initial qui est la volonté de rassembler l'Afrique cinématographique (...). Je ne sais pas dans quelle session les JCC ont vécu des incidents provoqués du côté africain et arabe, en particulier tunisien car certains cinéastes et réalisateurs africains lors des débats ont parlé dans leur propre langue du sud et aussi le public présent parlait en arabe, donc nous avons l'impression que les deux parties ne veulent pas coopérer entre-elles car chacune tient à son identité en parlant sa propre langue, alors que l'objectif primordial des JCC est d'établir une communication entre les cinéastes ; ils auraient du parler en français qui est une langue partagée par la majorité des africains et maghrébiens ou bien que ces débats doivent-être dotés d'un service d'interprétariat pour que tout le monde y participe. En outre, les cinéastes africains du nord ont senti que le Fespaco ne leur accorde pas une attention particulière peut-être que c'est involontaire ; mais c'est vrai qu'un certain moment, le Fespaco qui est né dans les années 70 grâce aux JCC s'est intéressé plus aux films de l'Afrique subsaharienne qu'aux films de l'Afrique du nord. Heureusement qu'il y avait des personnes vigilantes comme Tahar Chériaa et Ousmane Sembene, les parrains des JCC et du Fespaco qui ont justement essayé d'alterner ces deux festivals, car ils avaient le même combat, donc ils ne cherchaient pas à créer une fausse concurrence, déjà les productions cinématographiques respectives sont timides, donc il fallait permettre aux réalisateurs de produire des films et de les projeter dans les deux festivals tous les deux ans car les JCC se déroulent pendant les années paires et le Fespaco pendant les années impaires. Mais très vite, on s'est rendu compte que les dates des deux festivals sont très proches l'un de l'autre, car les JCC se situent au mois d'octobre de l'année paire et le Fespaco au mois de février de l'année impaire, donc entre les deux dates 5 ou 6 mois d'intervalle, il n'y a pas assez de temps pour que les réalisateurs puissent réaliser des films afin de les présenter (...). En revanche, les JCC et le Fespaco ont permis aux publics de leur deux villes respectives, Tunis et Ougadougou de voir autre chose pendant

le temps du festival, en ayant cette ouverture vers le monde. Les JCC ont fait un travail qu'il faut le saluer après 40 ans d'existence en permettant à son public de regarder des films arabes, africains, américains et asiatiques, c'est un brassage riche et n'oublions pas que les JCC sont sensibles aux situations géopolitiques de la région. Par exemple, la Tunisie est toujours occupée par ce qui se passe en Palestine donc s'il y a un film palestinien, tout le monde court pour le voir au détriment des autres cinématographies car je crois, il fut un temps la présence des films palestiniens étaient toujours là ; en plus l'Egypte continue à être le pôle d'attraction, donc pour nous africains, on sent que les JCC accordent une considération particulière à la région du Moyen-Orient. Toutes ces observations nous induit à s'interroger sur quelques points :

- Pourquoi Ousmane Sembene ne vient plus aux JCC ? il est décédé le 9/06/2007

- Pourquoi Tahar Chériaa est resté longtemps écarté des JCC ?

Sauf à la session de 2006 où Mohamed Chellouf l'a ramené pour rencontrer ses amis cinéastes africains et arabes et surtout que les jeunes ne le connaissent pas, mais malheureusement les JCC ne lui ont jamais fait un hommage et d'après lui les JCC ont changé depuis la session de 1978, car l'aspect politique de militantisme de fédérer et de regrouper entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne qui a émergé s'est brisé très vite et je veux dire à mon tour que cet esprit d'engagement pour le continent africain s'est beaucoup étioilé car on doit le reconnaître. A mon avis, pour revivre et sauver les JCC, il faut essayer plutôt d'attirer plus les jeunes réalisateurs pour donner du nouveau souffle à la volonté des fondateurs de ces journées par respect à leur effort et par objectif politique pour que l'Afrique reste unie et qu'il y a toujours un pont entre l'Afrique du nord et l'Afrique du Sahara. En effet, parmi les jeunes qui sont entrain de prendre le flambeau et d'être l'héritier de Tahar Chériaa c'est Mohamed Chellouf en organisant le festival de Hergla qui est un lien entre l'Afrique et la Méditerranée.

Mais avant lui il y a eu l'aide de Férid Boughédir qui a intensifié ce rapprochement en s'intéressant plus au cinéma du Sud. Cependant, il faut être honnête aussi que de notre côté africain l'intérêt pour le cinéma du maghreb n'est pas aussi grand, donc parmi nos journalistes africains avec toute modestie, il n'y a que moi qui fait les ponts et les liens entre ces deux régions dont je connais bien les réalisateurs tunisiens, marocains et algériens, un peu moins les égyptiens et dommages pour les jeunes cinéastes africains qui n'ont pas compris l'esprit de Tahar Chériaa et de Ousmane Sembene en prenant des positions hatives sur les JCC.

Cependant, la chose qui n'est pas en faveur des JCC c'est la question d'organisation, car par exemple si on vient pour la première fois à ce festival on est perdu, car on est livré à nous même à part les salles de cinéma afin de se connaître, il n'y a pas de lieu de rencontres pour s'asseoir et discuter avec les festivaliers et les cinéastes, il n'y a pas de soirées qui regroupent les invités à condition qu'une personne vous introduit. Quant à moi, je ne comprends pas jusqu'à maintenant, les JCC n'ont pas pu résoudre ce problème, alors qu'à Ouagadougou même si on vient pour la première fois au Fespaco, on sait que l'hôtel l'Indépendance est le QG ou le point de chute, des doyens et des fondateurs de ce festival comme Tahar Chériaa, Ousmane Sembene et Lionnel Vamkané, ils avaient leur place et personne n'osait s'asseoir à leur table, comme s'ils étaient les gardiens du temple. Malheureusement, ils sont tous morts sauf Tahar Chériaa et Basson Tinofé, ce dernier à la dernière Fespaco est assis tout seul à cette table, car Tahar Chériaa et Ousmane Sembene étaient malades ne pouvaient pas venir, donc les personnes qui assistaient ne le connaissait pas, il était le pauvre comme un orphelin. Mais ce qui était réjouissant c'est que dans les années 80, il y a eu une grosse contestation de la part des jeunes cinéastes africains au Fespaco qui voulaient jeter dans la piscine Tahar Chériaa dans le but de prendre sa place c'était symbolique !

Aujourd'hui, il est impératif pour les deux festivals les JCC et le Fespaco de créer des événements phares qui puissent faire en sorte que le cinéma de l'Afrique du nord et du Sahara puissent avoir une grande attraction plus de monde, donc les JCC doivent inviter des réalisateurs africains subsahariens au même titre que les réalisateurs égyptiens, même traitement d'accueil et d'hospitalisation. Je suggère de créer un espace de rencontres entre les festivaliers et les cinéastes en mettant une tente devant l'entrée de l'hôtel l'International où il y a un grand espace vide ou bien entre les allées de la grande avenue Habib Bourguiba dont on peut servir du thé et les gens peuvent venir pour avoir des informations, pour faire des conférences de presse et il faudrait un système de traduction pour les débats et les informations donc tout ça relève de la volonté des décideurs (...).

Je sais que Dora Bouchoucha a été nommée directrice de la prochaine session de 2008 des JCC, il y a seulement deux mois, alors que l'évènement se déroulera dans cinq mois, j'espère avec l'expérience qu'elle a eu en organisant les ateliers d'écriture de scénario dans certaines sessions des JCC, en redynamisant ce partage d'espace cinématographique des JCC, car sincèrement au niveau des ateliers, il avait un brassage extraordinaire.

Les JCC étaient le doyen des festivals en Afrique, évidemment qu'elles ont marqué très tôt leur double appartenance culturelle entre l'Afrique du sud de Sahara et l'Afrique arabophone, donc ce passage était très intéressant, parce que c'était le même combat pour le Fespaco, donc c'est le même état d'esprit ; mais la différence est que les JCC se déroulent dans la capitale Tunis, donc si une personne ne fréquente pas l'avenue Habib Bourguiba, elle ne saura jamais qu'il y a un festival. Par contre, à Ouagadougou, le Fespaco est une fête populaire où règne une ambiance festive, car la vie administrative s'arrête et presque tout le monde travaille qu'une demi-journée, c'est un festival de rue où on trouve des marchands qui vendent des articles divers surtout que certains films sont projetés dans des salles fermées et d'autres en plein air, c'est sympathique puis c'est

comme un thermomètre pour mesurer ou tester la popularité d'un film. D'ailleurs, ce test je les fais plusieurs fois à Ouagadougou pour savoir comment le public apprécie un film, car normalement si les salles sont pleines c'est que ces films sont appréciés par des connaisseurs entre guillemets et ils cherchent une démarche nouvelle. Par contre, pour les salles populaires en plein air, les gens regardaient des films sans sous-titrage de l'Afrique du sud, du Zimbabwe... jusqu'à la fin, donc on remarque que la langue n'est pas une barrière pour eux. Il ne faut pas oublier que nos publics africains subsahariens ou de l'Afrique du nord ont un goût cinématographique, car ils ont commencé à voir des films avant la création de notre cinéma africain et par conséquent ils ont une culture de l'image, donc il ne faut pas les sous-estimer en disant que nos publics ne connaissent pas ce domaine ; attention ! Parfois ils sont plus cultivés que les cinéastes et leurs avis comptent énormément, car c'est eux qui consomment ces films (...).

Le festival de Cannes est l'un des points focaux de la cinématographie mondiale où beaucoup de films ont eu la palme d'or mais malheureusement n'ont pas eu de carrière du tout en salles donc ce décalage s'opère entre le choix du jury, les appréciations des spécialistes du cinéma et le public qui cherche une autre sensibilité et ce constat est le même dans tous les autres festivals y compris le Fespaco (...). Quant au festival de Marrakech n'est pas un festival du film africain, il est plutôt un festival de films du monde dont son ouverture est une réplique du festival de Cannes avec les paillettes, les limousines, les flashes, le tapis rouge... Son directeur, Nouredine Seyle qui est mon ami a fait son choix, car d'une part le Maroc a tellement de festival qu'il peut se permettre d'avoir un festival grandiose comme celui là et d'autre part, c'est le festival du roi car il est dirigé par la fondation royale dans le but de vendre le Maroc, effectivement si la cinématographie marocaine s'est développée c'est grâce au tourisme, ce qui signifie que le cinéma a cette faculté d'attirer des investisseurs étrangers et de dynamiser l'économie d'un pays. Mais malheureusement dans mon pays le Sénégal, les pouvoirs publics ne veulent pas comprendre que le cinéma n'est pas

uniquement un moyen de distraction mais surtout de l'économie, de l'industrie, c'est la vitrine d'un pays car le fait de produire ou de réaliser un film valorise le génie du terroir du pays, car le film est constitué de la coiffure, des costumes, du maquillage, de la musique et du décor ... donc il n'y a pas un produit qui appelle et mobilise autant de monde que le cinéma. En effet, il est souhaitable que le cinéma doit- être érigé au budget de l'Etat, car c'est une lutte contre la pauvreté. En prenant l'exemple, que nous sommes maintenant au festival de Hergla et j'imagine que je tournais un film, je suis sûr que tous les artisans de Hergla aller en profiter même s'ils ne vont pas au cinéma, ils seraient venus pour vendre un collier, du pain etc... donc tout le monde profite de ces retombés mais mon malheur c'est que je ne comprends pas pourquoi nos pays n'accordent pas beaucoup d'importance au secteur cinématographique, car ceux qui nous gouvernent n'y vont jamais au cinéma et ils préfèrent plutôt les grosses bagnoles et autres choses. Or, le paradoxe est que ces gouvernants décident la politique cinématographique de nos pays donc soit : ils n'aiment pas le cinéma ou bien : ils ne le connaissent pas et dans les deux cas c'est le public qui est perdant.

D'après moi, c'est inadmissible qu'un pays comme la Tunisie qui a le plus vieux festival du continent n'a que dix salles de cinéma sur son territoire, alors qu'au Sénégal, il n'y a plus de salles de cinéma dans la ville de Dakar, c'est une catastrophe et j'ai écrit des articles en disant que Dakar ne méritait pas le nom d'une capitale, car une capitale sans cinéma n'a pas d'existence. Une partie des problèmes que vit le secteur cinématographique dans les pays du Tiers-monde et en particulier africain est le résultat de la politique de la banque mondiale qui a eu des effets négatifs sur les politiques d'ajustement structurels en disant à nos gouvernements respectifs si vous voulez devenir un pays développé il faut céder les usines, les sociétés aux privés et dès ce jour, on sentait venir la mondialisation, le libéralisme car on faisait croire à nos Etats les slogans si l'Etat se désengage de ces secteurs cités en-dessus, ceci permettra au pays d'avoir un dynamisme privé ce qui est loin d'être le cas .



Olivier Barlet, né à Paris en 1952 a publié de nombreuses traductions de livres portant sur l'Afrique ou d'auteurs africains, et écrit de nombreux ouvrages et articles. Membre du Syndicat français de la critique de cinéma et conseiller pour les films d'Afrique auprès de la Semaine de la Critique du festival de Cannes. Il dirige le site internet Africultures.

Olivier Barlet : Journaliste et critique de cinéma

Je suis critique de cinéma et spécialiste du cinéma africain depuis 20 ans, j'ai beaucoup étudié le cinéma d'Afrique noire et j'ai écrit beaucoup d'articles là-dessus. Mais depuis une dizaine d'années, j'essaye de suivre un peu mieux le cinéma arabe et surtout le cinéma de l'Afrique du nord pour élargir mes connaissances. A ce titre, je me suis intéressé aux JCC grâce à un colloque qui a eu lieu lors de la session de 2002 dont le thème était autour «*Pour savoir, pourquoi la critique tunisienne étaient dure avec les films tunisiens ?* ». Dommage, les actes n'ont jamais été publiés, quant à moi j'avais pris des notes que vous pouvez les trouver sur le site Africultures. A la session de 2004 des JCC je me suis impliqué dans la Fédération Africaine de Critique Cinématographique (FACC) dont le site Africultures était associé à la création de cette association lors de cette session (...). D'après ce que j'ai compris les objectifs de la création des JCC proviennent d'une idée de Tahar Chériaa qui veut donner une visibilité à une cinématographie qui était complètement démarrante après l'ère coloniale. La Tunisie avait une histoire cinématographique propre mais comme même très marquée par l'ère coloniale, par contre les pays d'Afrique noire n'avaient rien

parce qu'ils n'avaient pas la possibilité de faire du cinéma, c'était interdit par les colons, donc le premier film africain noir tournait en Afrique datait de 1963 qui a été présenté aux JCC, donc je crois que l'idée de Tahar Chériaa était un petit peu panafricaine du cinéma en donnant une visibilité à cette naissance du cinéma africain comme concept et pas seulement du cinéma arabe et cinéma tunisien, c'était une idée forte qui la défendait. D'ailleurs, il a été toujours présent au Fespaco et je l'ai interviewé là-bas, donc je pense que le lien avec l'Afrique noire fait parti de ces idées fondamentales de la création des JCC. Quant aux conditions internationales et nationales qui ont amené à créer les JCC je n'ai aucune idée. Par contre, je sais que la FE.PA.CI a été créée aux JCC et même le Fespaco c'était en 1970 (...). Je ne connais pas assez le paysage culturel tunisien donc je ne peux rien dire sur la particularité des JCC, mais je vois un festival où il y a du monde et un côté événementiel, car j'ai toujours tourné un peu autour, j'ai fais toute l'avenue principale Habib Bourguiba où il y a toutes les salles de cinéma et le théâtre mais je pense s'il y a une singularité aux JCC, elle est peut-être dans le lieu de confrontation qui est propre au cinéma et qui a beaucoup existé aussi dans le théâtre en Tunisie. Selon moi, les JCC étaient toujours un lieu de conflit, car il ya toujours un truc qui se passe en faisant un scandale ; par exemple, à la session de 2004, le réalisateur tunisien Khaled Ghorbel n'a pas pu venir présenter son film dans la salle de cinéma, car il y avait une manifestation devant la salle de cinéma suite à la présentation de son film « *Fatma* » à Tel-Aviv donc il était en danger, pour moi ça me semblait très signifiant, aussi pendant la présentation du film « *Junun* » du metteur en scène Fadhel Jaibi qui a pris la parole devant la salle de cinéma pour dire que son film a été interdit et n'oublions pas le réalisateur Nouri Bouzid qui rajoute une couche à chaque fois. Finalement, les JCC sont un lieu d'expression de la société tunisienne qui appétit du mal à avoir de la parole libre, donc c'est un lieu où les choses se disent (...). Quant à l'engouement du public est clairement pour le cinéma tunisien, égyptien et palestinien après l'occidental ensuite le cinéma algérien tandis que le cinéma marocain est

carrément éloigné alors que le cinéma africain n'intéresse personne, non seulement il n'y a pas beaucoup de production, mais je dirais ça va plus loin parce que pour l'attribution du Tanit d'or à Nouri Bouzid était pour moi une façon de se faire pardonner, c'est-à-dire on règle un peu les problèmes internes sur le dos des noirs. Donc je pense que le rapport à l'Afrique noire est de toute façon problématique dans l'histoire tunisienne, je dirais comme dans toute l'histoire africaine entre le nord et le sud, entre l'Afrique noire et le Maghreb car il y avait des traites interafricaines ancrées, il y a une difficulté de reconnaissance des racines africaines, par exemple la question de Stambali qui est un rituel africain pratiqué dans la société tunisienne évoqué par le réalisateur tunisien Mahmoud Ben Mahmoud dans son film « *Les Siestes Grenadines* », il a été reproché par beaucoup de gens, donc je pense que le rapport n'est pas clair du tout avec l'Afrique dans les JCC (...). En outre, le fait de nommer ce festival les Journées Cinématographiques de Cartahge fait parti du flou artistique de l'africanité du Maghreb. En revanche, les Maghrébins se sentent africains parce qu'ils jouent au football dans la coupe d'Afrique des nations, mais il y a le Sahara qui est une coupure historique énorme dans le mental, une coupure dans la couleur de peau aussi, donc c'est pour cela qu'on ne sent pas ce festival comme africain surtout quand Tahar Chériaa s'est retiré et les gens qui l'ont remplacé n'ont pas pris la relève de la question de l'Afrique noire. À mon avis, le Fespaco a une part aussi de responsabilité, car lui même n'est pas clair du tout sur son rapport avec le Maghreb, donc il se sent exclu par les JCC et vice-versa, car la relation panafricaine qui a été prise par un monde idéologique à une époque, aujourd'hui elle n'existe plus dans les deux festivals. Finalement, ils n'ont plus de visibilité et par conséquent les journalistes ne s'intéressent plus, donc il n'y a pas une médiatisation globale comme dans les années 70, où il y avait une prise en charge de la question panafricaine de façon réelle dans le discours politique et que les directeurs des JCC et du Fespaco répondaient à cela.

Je ne sais pas quelles sont les préoccupations des JCC, car je ne vois pas d'acheteurs de films puis la portée réelle est locale, il n'y a pas un marché du film car il s'est arrêté depuis plusieurs sessions ce qui signifie qu'il est en perdition, car sinon il a continué à exister. Sincèrement les producteurs européens et particulièrement les français vont acheter quels films ?, car les films susceptibles de passer au nord sont déjà en coproduction, donc ils n'ont pas besoin ni de venir les voir ni de les acheter puisqu'ils sont impliqués de-dans. Par ailleurs, les films qui sont de production locale n'ont ni des critères ni des questions de qualité nécessaire pour passer en Europe, qui peuvent satisfaire les attentes d'un public occidental ; cette question est très complexe, car tout spectateur dans le monde attend un miroir et le but d'aller au cinéma c'est pour se réfléchir soi-même quelque part sur l'écran c'est-à-dire quelque part on y va pour quelque chose qui nous concerne même s'il n'y a pas d'identification, car c'est possible qu'on est intéressé par les histoires singulières à partir du moment que cette histoire nous parle, sinon on ira voir autre chose, donc l'attente occidentale doit répondre à un certain problème qu'on va avoir dans ces types de cinéma qui évolue dans le temps, c'est quelque chose de dynamique. Cependant, je crois que dans les années 80, les gens du nord ont été confronté aux problèmes de l'intériorité, à l'intérieur de leur propre société c'est-à-dire les banlieux qui explosent, la multicularité de leur propre société en refermant leur gueule et du coup c'est devenu un véritable problème. Donc il fallait le prendre en charge au niveau artistique et particulièrement au niveau du cinéma, car on sait que l'art a pour fonction de réfléchir aux problèmes de la société, en plus le cinéma, lui-même était en danger d'existence face à la montée de la télévision. D'ailleurs, en France, il y a eu un réflexe pour une recherche de supplément d'être, alors ça été le triomphe des films tels que « *Yellen* », « *les silences du palais* » et « *Halfaouine* », des films qui vont apporter autre chose pour nous occidentaux et qu'on va pouvoir du coup folklorisé dans notre esprit, c'est-à-dire d'avoir une sorte de vision proche de l'orientalisme. Tandis que, dans les années 90, la situation est devenue plus grave

en France, car on est en face d'une véritable explosion des banlieues, la crise s'installe dans presque toute l'Europe, elle va rechercher un cinéma de crise comme le cinéma asiatique. D'où l'Afrique n'a plus ni visibilité ni intérêt pour l'Occident et particulièrement la France puis tous les films sont des floppées, donc la période des années 90 est une catastrophe absolue pour tous les films africains noirs, les films arabes et les films nord-africains dit maghrébins. Aucun film n'est projeté sur les écrans français sauf quelques exceptions. En effet, le résultat aujourd'hui est que la situation s'est empirée suite au nouveau contexte du 11/09/2001 engendrant des civilisations terrorisées. D'un côté, les Occidentaux constatent que le monde arabe a un très grand rejet envers eux et de l'autre côté les Occidentaux qui considèrent le monde arabe un danger, car les médias occidentaux leur racontent en permanence un discours de peur, du coup les films qui sont ouverts sur la compréhension de la société n'ont aucun succès et n'intéressent personne, car ils ne répondent absolument pas à ce besoin de miroir parce que on a toujours la même histoire. En revanche, il y a un terrible mal entendu qui fait que certains films tunisiens qui sont remarquables par exemple le film « *Kutoubia : la librairie* » du réalisateur Nawfel Sahab-Ettabah qui est malheureusement n'a pas eu de succès ni à Tunis ni ailleurs, du coup il n'y a pas des films africains et des films tunisiens au festival de Cannes. Et le fait que je vienne aux JCC est une occasion de pouvoir voir des films que j'ai beaucoup de mal à les regarder ailleurs, parce qu'il ne m'arrive plus chez moi c'est-à-dire dans les festivals de pouvoir saisir en visualisant un certain nombre de codes et d'essayer de comprendre le discours et les tendances.

Les JCC ont le même problème que le Fespaco, à partir du moment que c'est une institution d'Etat, donc on a tout les problèmes qui vont avec comme l'inefficacité, le discours officiel, la mauvaise gestion en générale et à chaque fois qu'il y a des petites tensions, un problème surgira surtout qu'il y a peu d'intérêt pour les marchés et pour le discours anticonformiste, je veux dire qu'il n'y a pas de *off* pour ces deux festivals, car le festival de Cannes a son *off* qui est

la Quinzaine des réalisateurs et la Semaine des critiques. Selon moi, la seule possibilité de régler ce genre de problème c'est d'aider les JCC à avoir une autonomie de gestion en ayant une dotation budgétaire et l'Etat peut continuer à rester le principal actionnaire de cet événement en ayant un droit de regard (...).

La première fois que je suis venu aux JCC c'était à la session de 2000 dont Nadia Attia était directrice, puis aux sessions de 2002 et 2004 où Ahmed Baha-Eddine Attia était directeur puis à la session de 2006 avec Férid Boughedir. À propos de la nomination et de l'appréciation des équipes ce sont des histoires internes à la Tunisie sur les quelles je ne m'intéressais pas beaucoup. L'essentiel est que ce genre de rendez-vous international africain est extrêmement important pour le cinéma africain, donc les JCC ont le mérite d'exister depuis le début surtout pour un critique français comme moi qui ne se déplace pas facilement pour les festivals, car je dirige une structure, je n'ai pas le temps, mais je viens comme même aux JCC, au Fespaco et au festival de Cannes, quant aux festivals de Venise et de Berlin sont moins importants pour moi. Tandis que pour les premiers sont des rendez-vous obligés car c'est l'occasion pour moi de remplir mon panier en regardant les films dans leur ensemble, car il y a une section panorama et surtout de rencontrer des gens et faire des interviews, pour moi c'est un rendez-vous médiatique, hyper important très ancré pour écrire des articles. A la dernière session, j'ai vu beaucoup de films et j'ai écrit un article sur *la réception des films tunisiens par la critique tunisienne*, c'est-à-dire j'ai acheté tous les jours les quatre journaux francophones : la Presse, le Temps, l'Observateur et le Quotidien pour analyser le sens de ces articles en prenant des extraits, en les mettant en relation et j'ai essayé de dire : comment les critiques tunisiens qui écrivent dans les journaux ne sont pas forcément le gratin de la critique tunisienne, mais ils sont des personnes qui regardent des films tunisiens, en plus il y avait le film du réalisateur tunisien Nouri Bouzid « *Making-of* », qui était un bel exemple, je veux dire que c'était très intéressant de voir, mais je me suis trouvé confronter à une journaliste du journal la Presse, Samira Dami qui a

saccagé ce film et je l'ai cité en parlant de son article en question dans une table ronde à Paris au festival du film tunisien où j'étais invité, donc tout de suite elle a réagit en écrivant un article sur la Presse en disant que j'étais un donneur de leçons et ça continue !

Je crois qu'il faut repenser les JCC en permanence, de toute façon un festival est comme le cinéma s'il ne bouge pas il meurt. La question qui se pose les JCC vont-être repensé dans quelle direction ?. Franchement je n'en sais rien, mais tout ce que je sais, c'est que j'attends d'un tel festival d'avoir un panorama véritable, stable, une bonne organisation car c'est très essentiel pour pouvoir travailler, parce que un catalogue qui arrive en cours du festival comme à la session de 2006 est une catastrophe qui est un vrai mépris pour les films, les invités, surtout pour les festivaliers, les cinéphiles et les réalisateurs. En outre, ce qui manque dans les JCC c'est les colloques qui ont été supprimé sans connaître les raisons, car en tant que critique de cinéma, je pense que c'est très important qu'il ait une réflexion intellectuelle autour du cinéma, c'est absolument fondamentale sinon le cinéma redevient une petite foire comme il a été au départ, car c'est la critique qui a permis au cinéma de s'ériger comme un art. Par ailleurs, la session de 2006 a organisé un colloque durant les JCC, dont Kamel Ben Ounés était chargé de publier les actes et les communications, il a fait tout ce qu'il a pu en demandant aux intervenants qu'ils livrent leur papier mais en vain. Or, il aurait du avoir une logistique faite en amont d'une manière rigoureuse et claire, en demandant aux communicateurs d'avance d'apporter leur papiers, le speech par exemple Hédi Khélil, critique de cinéma qui a parlé magnifiquement, mais il n'avait aucun papier sur la table. Les JCC auraient pensé à filmer et à enregistrer ce colloque.

Le problème des JCC sont les débats qui se déroulent au lendemain de la projection des films en compétition, malheureusement les discussions sont en arabe et il n'y a pas d'interprète, donc nous les critiques et invités étrangers nous sommes devant une situation paradoxale à la fois des invités du festival et écartés

par lui par le biais des débats qui nous intéressent beaucoup mais malheureusement sont en arabe. Les JCC me semblent en perdition depuis quelques années, c'est une catastrophe au niveau de l'organisation et de la qualité des films sélectionnés qui a baissé. En revanche, c'est un festival important où on peut rencontrer tout le monde, quant aux dysfonctionnements il y a des contestations au niveau des billets d'avion, de l'hébergement, il faudrait qu'il ait une politique claire des JCC pour savoir les personnes qui sont invitées et qui ne le sont pas (...). Par exemple, pour mon cas, je ne reçois pas d'invitations, il faut que j'essaie de m'inscrire dedans, car je ne fais pas parti de la liste des invités, mais les responsables des JCC doivent savoir considérer, le travail qu'on fait pour ce festival. Quant à moi, je fais un travail de fond, d'écriture sur les films que je regarde ; alors qu'un gars qui écrit dans le Monde ou dans Télérama ou bien dans Libération va faire un entre-filet qui est extrêmement superficiel. Par contre, ça sera lu par un public beaucoup plus large, alors que mon public à moi est plus spécialisé, donc ceci relève d'une question de conception des JCC ; si ce festival veut avoir le côté paillette pour apparaître partout, donc on doit lui attribuer un budget pour faire venir ces gens afin qu'ils lui donnent une grande visibilité. Dans ce cas, la question qui se pose est : - quel est l'impact de personnes invitées par les JCC ?

Il y a les professionnels du secteur, les cinéastes, les acteurs et les producteurs c'est tout à fait normal mais aux JCC on trouve plus que 20-30-50 journalistes invités, je pense que la visibilité et l'impact médiatique aux JCC doit-être repenser, car je pense le type de travail que font certains en faisant des articles de fond et des analyses que ce soit d'autres ou moi-même, car ces travaux d'analyse qui permettent aussi à des cinématographies d'exister à l'extérieur, car il y a une pensée sur le cinéma qui est transmise par exemple dans les Cahiers du cinéma, Donc je pense que cette réflexion sur le cinéma doit être prise en compte par les organisateurs des JCC afin de savoir comment construire un festival de cinéma : C'est un festival de cinéma ou bien c'est un festival de promotion et de présentation (...). Par exemple, à la session de 2006, la direction du festival a pris

des attachés de presse plutôt des relations journalistes basés en France qui fonctionnent complètement sur leur schéma en France, je veux dire de type tirage du journal... le comble c'est qu'ils n'ont aucune attache africaine, ils ne connaissent pas l'accompagnement de la pensée du soutien des cinématographies du sud par un certain nombre de gens au nord, donc ils ne peuvent pas avoir la qualification et la compétence des journalistes du site : Africultures (...).

Au Fespaco, ce sont les films qui demandent à être dans la compétition de ce festival, donc la sélection se fait sur les films présentés. En revanche, aux JCC, je ne sais pas comment les films sont sélectionnés, si c'est pareil au Fespaco ou non, car c'est une question importante qui détermine complètement la sélection(...).

D'après moi, les deux festivals ont des tares communes, la première chose est relative au bulletin du festival qui est de qualité médiocre, car sa critique est toujours une descente du film alors que son rôle est d'informer, de présenter la programmation et faire la promotion des films pour le public, je pense qu'il y a une sorte d'ambiguïté ; quant à la deuxième chose concerne la qualité de projection, le son qui ne sont pas conformes aux normes internationales, les équipements des salles de cinéma sont défectueuses et les JCC en sont responsables.

En conclusion, tout dépend de la conception du festival, si on veut avoir un festival du cinéma donc on doit poser la question de la médiatisation de cette partie du cinéma, donc on va soulever la question des journalistes qui représentent le cinéma et l'analyse cinématographique dans un sens aussi africain et à ce moment là, je peux être sur la liste des invités des JCC. D'ailleurs, je n'ai jamais été invité au festival de Marrakech, car les paillettes ne m'intéressent pas ; en plus on ne m'invite pas car je ne représente rien pour eux, quant au festival de Dubaï, j'y étais car la personne qui organisait la programmation africaine à ce festival est un critique de cinéma sud-africain on se connaît très bien, sinon on était pas nombreux, il y avait quatre critiques français, quant au festival de Cannes, je suis

délégué africain à *La Semaine de la critique*, donc j'ai un rôle de rabatteur c'est-à-dire je ne suis pas dans le comité de la sélection, heureusement sinon je dois voir quatre cent films. Par contre, j'essaie de trouver des films présentables qui répondent aux critères, donc chaque année j'essaie de pousser quelques films en disant ceux-là auront des chances puis après si ça ne marche pas c'est un autre problème c'est le comité de sélection qui décide, en tout cas la *Semaine de la critique* et la *Quinzaine des réalisateurs* sont extrêmement en concurrence des festivals internationaux pour trouver des films, on cherche les perles (...). Selon moi, la ligne éditoriale pour les JCC peut-être un état des lieux des cinéastes arabes et africains en proposant une sorte de panorama globale pour une sélection, pour une compétition sinon c'est véritablement des options en disant on va chercher une nouvelle écriture des choses qui amènent de l'originalité, un état de lieu c'est d'avoir aussi des capacités de projection importantes comme vu d'Afrique à Montréal où on peut regarder tout parce qu'il y a plein de salles et c'est pareil pour le festival d'Amiens. En revanche, le festival d'Arles dont je m'occupe où il y a 18 séances, c'est très serré mais on offre une qualité formidable à un public qui est le principe de tous les petits festivals, puisqu'ils n'ont pas les moyens, alors que les JCC sont toujours dans l'ambiguïté, un tout petit peu entre les deux.

Mustapha Nagbou : Directeur de la revue cinéma 7^{ème} Art

J'étais cinéphile et membre de la FTCC, c'était une grande école de formation pour le cinéma surtout pour le goût, cette association regroupée 35000 adhérents entre 1955-1966, malheureusement maintenant elle a beaucoup régressé et le nombre de clubs a beaucoup baissé. J'ai fondé une revue cinématographique qui s'appelait Goha maintenant elle s'appelle 7^{ème} Art (...).

Concernant les objectifs de la création des JCC sont une réaction positive de Tahar Chériaa qui était à ce moment là, le chef de service de cinéma au ministère de la Culture, il assistait chaque année au festival de Cannes où il a remarqué que les films arabes et africains faisaient triste figure et que ce festival est destiné aux films américains et aux pays occidentaux, donc il est difficile pour un pays arabe ou africain quelque soit sa filmographie de se faire une place. Tahar Chériaa a pensé à l'avenir du cinéma arabe et africain et il a compris qu'il faut mettre à la disposition de ce cinéma son propre festival au cinéma arabe et africain d'où l'idée de la création des JCC. Personnellement, j'ai commencé à assister aux JCC dès sa création en tant que cinéphile et critique de cinéma (...). Les écrans tunisiens ainsi que africains sont la propriété des compagnies américaines et françaises, donc la majorité des films projetés proviennent de ces pays ; par exemple, lorsque les africains font un film ne trouvent même pas une salle pour le projeter ; comme le cas de Ousmane Sembene qui faisait la tournée des villages au Sénégal avec son film et un appareil de projection (...). Il faut faire une séparation entre la période du festival et le reste de l'année 52 semaines dont une semaine tous les deux ans puisqu'elles sont biennales, en plus les JCC sont une euphorie, une explosion irréaliste, c'est une semaine de rêve, une fois le festival est terminé dès le lendemain on tombe dans la médiocrité, bien que les films qui ont reçu un Tanit doivent être projetés selon le règlement, mais ceci n'est pas appliqué. D'ailleurs, certains films tunisiens arrivent plus ou moins à être

projeter, mais ils ne tenaient pas l'affiche suite à des raisons multiples, tout d'abord le goût du spectateur tunisien a été déformé vu qu'on a créé chez lui un besoin du cinéma américain et égyptien(...). Il y a l'action de la FTCC et de la FTCA, qui sont deux grandes écoles de formation du goût cinématographique en Tunisie leur impact s'est caractérisé par la création des JCC qui est une suite logique surtout pour la FTCC, car la FTCA a son festival à Kélibia. Tahar Chériaa était président de la FTCC jusqu'à 1974, mais son action était comme une force cinétique donc c'est normal qu'elle aboutisse à créer un festival parce que dans les ciné-clubs, nous travaillons avec une réaction contre l'hégémonie du cinéma américain et non pas le cinéma indépendant ou le bon cinéma mais contre les catégories B et C, puis nous avons essayé de donner une place au cinéma tunisien, arabe et africain dans le paysage cinématographique tunisien et même pour le cinéma égyptien et il y a beaucoup de bons cinéastes égyptiens qui doivent leurs succès aux ciné-clubs tunisiens et aux JCC tels que Salah Abou Seif, Tawfik Salah, Chadi Abdelsalem, Youssef Chahine et d'autres ; c'est vrai il y a eu une hégémonie du cinéma égyptien dans quelques sessions des JCC, mais on a réagit contre.

Les préoccupations des JCC consistent à promouvoir le cinéma tunisien, arabe et africain par tous les moyens, maintenant on fait un marché de films, de scénarios pour essayer d'attirer des coproductions ; ces marchés ont existé en 1978-1992-2004. Cependant, la session de 1978 *tricontinental* où Hamadi Essid, directeur des JCC a ajouté l'Amérique du sud, donc il a défiguré ce festival. Tandis que leur portée réelle nous permettent de rêver et d'espérer à récupérer un jour nos écrans sur toute l'Afrique ceci nécessite une bonne volonté de tous les pays africains et arabes même les pays nord africains voisins.

L'Etat est le seul bailleur de fond pour les JCC c'est un grand avantage, quant à l'inconvénient ce traduit par la contrainte de censure, on ne peut pas projeter tous les films, il y a des films qui ont été refusés et d'autres retirés, car les

réalisateurs imposent que le film passe intégralement ou bien ils les retirent, par exemple les cas du film de Ridha Béhi « *Le Soleil d'hyènes* », il a imposé que son film soit projeté intégralement vu qu'il traite d'un problème épineux en Tunisie celui du tourisme et ses conséquences sur l'économie du pays. Son film est passé parce qu'à cette époque, il n'y avait pas d'autres films tunisiens dans la compétition officielle, alors que le tournage de ce film a été interdit en Tunisie et il a été tourné au Maroc, il y a aussi un film africain qui a été retiré après une seule projection, car il était pornographique aux yeux des décideurs, donc malgré ces inconvénients, sincèrement l'intervention de l'Etat est indispensable en impliquant d'autres intervenants pour l'organisation des JCC comme les banques, l'ONTT et Tunis-Air et d'autres.

Depuis la création des JCC, le ministre de la Culture est le président de la session, il nomme et désigne l'équipe des JCC, donc généralement, le directeur des JCC et le staff officiel sont issus du ministère de la Culture, mais le directeur peut faire appel à des gens de l'extérieur du ministère de la Culture surtout aux organisations et associations cinématographiques à participer et d'être dans le comité directeur tels que la FTCC, la FTCA, l'ATC et l'ATPCC, cette dernière est venue beaucoup plus tard, mais le dernier mot revient au ministre, il y a aussi le comité de sélection des films qui n'est pas nécessairement constitué des membres du comité directeur mais des compétences artistiques et cinématographiques. En effet, nous constatons que le ministre de la Culture qui décide la participation de ces associations dans l'organisation des JCC ou pas, car tout dépend de la relation qui existe entre eux. En général, La FTCC a eu un rôle très important dans les JCC, elle participe à l'organisation des JCC, aux choix de films qu'ils seront sélectionnés et surtout l'animation des débats, pendant les premières sessions elles étaient très influente, mais les dernières années il y a eu des problèmes internes au sein de la FTCC, je sais qu'il y a un bureau actuellement sans président (...).

Il vaut mieux que les JCC aient une association permanente, autonome pour fonctionner librement, mais à condition que le ministère de la Culture continue à la financer en ayant un droit de regard afin de conserver les avantages.

La nomination des équipes des JCC se base sur le copinage, le ministre de la Culture fait appel à ses amis et aux gens qui sont proches de l'appareil politique, mais les conséquences de ces pratiques sont néfastes, par exemple une fois une équipe a voulu louer un local pour les JCC pour éviter d'être au sein du ministre de la Culture et bien on a loué la maison de la belle sœur du directeur des JCC à un prix exorbitant, aussi on a confié l'impression des affiches et d'autres services à des personnes de la famille ou à des amis proches aux organisateurs des JCC. D'ailleurs, ces pratiques ont commencé à s'installer aux JCC dès l'arrivée de Ahmed Baha-Eddine Attia, car il invitait que les producteurs avec les quelles il a des projets ; tandis que pour les sessions qui ont été dirigés par Rachid Ferchioui, il a invité une cinquantaine d'égyptiens même une danseuse qui n'a aucun rapport avec le cinéma, mais pour qu'elle puisse faire des shows à l'hôtel Africa, c'est pour cela que c'est les mêmes têtes qui se succèdent sans aucun critère cinématographique ou professionnel. Mon appréciation sur ces équipes c'est qu'il y a des gens honnêtes qui arrivent à faire leur session avec peu de moyens financiers puis ce qui est disponible comme films sur la scène arabe et africaine, car nous ne sommes pas des pays producteurs, donc c'est la raison pour la quelle les JCC se déroulent tous les deux ans, car la production cinématographique est minime.

Le budget a varié dans le bon sens parce que je crois qu'au début le montant était de 70000 DT et je pense qu'il a augmenté car avant il n'y avait pas de participation extra-ministérielle sauf Tunisair qui aidait ; quant à l'aide de la francophonie, elle essaye d'occuper une petite place sur la scène internationale par tous les moyens contre l'anglophonie, donc elle se jette dès qu'il y a un événement français mais quand vous voyez la différence de ce qu'elle fait à

Ouagadougou par rapport à la Tunisie c'est énorme, car le Fespaco est organisé en France et il est livré clé en main, car tous les films parlent en français. Par contre, aux JCC il y a des films en arabe, ou en dialecte africain sous-titré en français et les débats se font en arabe et en français, alors qu'au début les premières sessions étaient en français, ceci est plutôt une réaction contre l'hégémonie occidentale qui relève du nationalisme et non pas du chauvinisme, donc le budget conditionne tout car on ne peut rien faire sans budget, plus on a un budget important plus on peut choisir de bons films et inviter des personnes remarquables, car on a eu un cas où un acteur égyptien qui est venu pour quelques heures afin de présenter son film aux JCC, mais il n'a pas voulu avoir un entretien avec les journalistes qui est Ahmed Zeki c'est une abérrance !

Les objectifs des JCC n'ont pas été réalisés malgré les 43 ans d'existence ; car on a l'impression qu'à chaque session, on organisait ce festival pour la première fois, cette situation est fautive d'équipe permanente, de continuité et surtout l'absence de documents d'archives et de la mémoire ; cet état est relatif à la mentalité arabe, il n'y a pas de traçabilité écrite tout est oral. En outre, depuis un certain temps, la nomination des équipes se fait six mois avant l'événement c'est une attitude anormale. Il n'y a aucune action qui a été faite pour avoir un festival viable, structuré et permanent donc une fois que la session est terminée on restera deux ans à attendre qui prendra la relève, alors que le Fespaco a une direction permanente.

Les JCC doivent impliquer les arabes et les africains, alors qu'on ne peut pas obliger les africains à venir où ils les ont presque boycotté, car ils ont remarqué que ce festival est destiné aux égyptiens et on ne s'occupait pas d'eux.

Les JCC ont toujours souffert des dysfonctionnements et des lacunes ; les premières sessions étaient beaucoup mieux que les dernières, par exemple beaucoup de copies de films n'ont pas été retournés à leur réalisateurs ; aussi à la session de 1986, il y a eu un incident avec l'actrice égyptienne Ferdaous

Abdelhamid qu'on lui a informé officieusement qu'elle allait recevoir le prix de la meilleure interprétation féminine. Cependant, dans le hall de l'hôtel avant quelques heures de la cérémonie de la clôture des JCC une personne lui a demandé son avis sur le film tunisien de Nouri Bouzid « *L'homme de cendres* » produit par Ahmed Baha-Eddine Attia, elle a répondu que c'est un film sioniste, car un juif tunisien jouait dans le film, donc le producteur était au courant et il a menacé Naceur Ktari s'il prononçait son nom il prendra le micro et il dénoncera ses déclarations sur son film, donc on a décliné le prix à une autre actrice ; après il eu le festival de Damas et elle s'est vengé du réalisateur en incitant le public à boycotter son film en distribuant des pétitions avec le soutien du réalisateur Salah Abou Seif. Or à cette époque il n'y a que l'Egypte qui reconnaît l'Etat d'Israël.

Les rapports d'évaluations existent mais sont internes dans les tiroirs du ministère de la Culture.

Il n'y a pas de retombés économiques comme celles du festival de Cannes car on n'a pas de grands noms et de grands invités car ceux qui viennent aux JCC veulent présenter leurs films, avoir un billet gratuit et être héberger dans un hôtel cinq étoiles.

Cependant, les JCC demeurent le festival le plus important, le plus connu et le plus viable, quant au Fespaco j'y étais une fois, c'est un festival festif mais destiné aux films africains subsahariens, c'est vrai qu'il avait un aura du temps de Sankara car il aimait le cinéma, mais avec l'actuel président c'est devenu une propagande politique pour son régime ; quand au festival du Caire est de vedettariat quitte à payer les vedettes et les acteurs étrangers pour venir y assister, il veut copier Cannes ! Tandis que le festival de Marrakech, je ne le connais pas, pour le festival de Damas, je ne le connais pas mais il a été créé pour des raisons politiques, c'est un festival destiné aux films arabes, quant à Dubaï est un festival nouveau, dirigé par les américains ; enfin Oran, il est à sa deuxième édition, j'ai entendu qu'il n'y avait pas de public suite aux conditions que vive l'Algérie.

En conclusion, il faut revenir aux premiers b-a-b-a des JCC en cherchant à savoir pourquoi dans les premières sessions il y a eu un succès énorme puis de moins en moins dans les dernières années ; cette dégringolade est apparue dès le départ de Tahar Chériaa en 1976, il y a eu un flottement au sein des JCC, le ministre de la Culture à l'époque Mahmoud Messaidi a fait une réunion pour évaluer ce festival en disant que nous sommes pas un pays producteur comme l'Amérique pour faire un festival donc on doit l'arrêter et c'est les européens qui ont réagi pour le maintenir qui sont des journalistes français et allemands, c'est vrai que Tahar Chériaa les a boosté en obligeant le ministre à revenir sur sa décision.



Hassen Daldoul, né en 1942 à Tunis, a étudié le cinéma à l'IDHEC à Paris de 1962 à 1965. Il a travaillé comme stagiaire à l'ORTF, avant de retourner en Tunisie où il occupait diverses fonctions aux Actualités Tunisiennes. Il participait à la création de plusieurs sociétés de production : France Média et Touza Productions à Paris, APEC en Tunisie.

Hassen Daldoul : Producteur et ancien directeur commercial à la SATPEC

L'histoire des JCC a commencé avec Tahar Chériaa qui est issu de la mouvance des ciné-clubs dont sa vision vis-à-vis à la cinématographie est constructive et elle permet la réflexion dans un pays où la réflexion n'est pas totalement permise. En 1964, il a participé à un congrès organisé par l'Unesco à Beyrouth sur l'importance de la diffusion et de la distribution des films, donc depuis il a pris conscience de l'impact de ces concepts sur le cinéma national. Cette idée l'a transmise intensément aux membres et aux adhérents des ciné-clubs où à notre tour avons senti l'importance du contrôle du marché, donc la question qui se pose ce n'est pas la production mais plutôt la distribution des films car si on n'a pas les moyens pour contrôler la diffusion, la production des films en question restera sur les étagères ; d'où il faut revoir la politique adoptée du pays afin d'avoir un cinéma national reflétant l'histoire et les préoccupations des cinéastes, des créateurs, puis la FTCC est une organisation qui se veut apolitique ; mais elle est complètement politique parce la culture et particulièrement le

cinéma sont foncièrement politique au sens large du terme (...). J'ai travaillé aux actualités tunisiennes en tant que rédacteur en chef adjoint et on a remodelé les actualités tunisiennes en donnant au président Habib Bourguiba dont il a besoin ; autrement dit sans lui on aurait jamais les actualités tunisiennes et de toute manière Habib Bourguiba adore voir son image puis c'était bénéfique pour nous car on est entrain de construire l'histoire audiovisuelle de notre pays puis on a filmé d'une façon indirecte la mémoire du pays (...).

Tahar Chériaa a défendu l'idée de créer un festival à Tunis farouchement car d'une part l'environnement s'y prêtait par la présence intense des cinés-clubs et d'autre part grâce au soutien de Chedly Klibi, ce dernier était influencé par la politique culturelle de Malraux en créant des institutions culturelles et des comités culturels à travers le pays. Tahar Chériaa a voulu par la création de ce festival un lieu pour le cinéma d'art et essai en apportant des films de culture différentes et surtout pour que le nouveau cinéma arabe et africain ait sa place, c'est la première fois qu'un festival d'une région ex colonisée crée un festival spécifique destiné à promouvoir le cinéma du continent et des pays arabes dont ses premières sessions étaient caractérisées par des débats intenses et riches ; d'où l'importance du festival de Carthage qui a eu un succès mondial. N'oublions pas que le cinéma est entré en Afrique à travers les monopoles français tels que Gaumont et Pathé, donc la majorité des pays du continent dépendent du marché français parce que les films sont achetés aux sept majors américains traduits et diffusés en langue française qui seront par la suite destinés aux pays colonisés. nous constatons que le cinéma mondial est sous contrôle des sept majors américains ; ces dernières sont contre le monopole et elles n'acceptent pas un seul distributeur de cinéma dans un pays étranger hors les Etats-Unis, donc c'est pour cela les majors américains ont créé une organisation qui s'appelle la Fédération internationale des producteurs de films (FIAPF) qui édicte tous les lois relatives à l'exploitation et la distribution internationale des films (...). Tahar Chériaa m'a raconté que Brisson lui a téléphoné pour lui dire que pour la première session c'est bon que vous avez

fait un festival ; par contre pour la deuxième session ne pourra pas se dérouler que si le festival adhère à la FIAPF en signant sa charte qui stipule : que les films occidentaux ou autres ne seront envoyés au festival que s'il est adhérent et aussi que les films ne seront projetés que deux fois durant le festival. Tahar Chériaa a refusé les conditions de la FIAPF qui sont hégémoniques, donc le festival de Carthage a eu lieu en 1968 sans l'adhésion à la FIAPF et il a pu réunir le maximum de films américains indépendants, car pour lui les JCC sont un problème identitaire, elles défendent à la fois l'arabité et l'africanité.

Les JCC sont un événement très important pour le public tunisien car elles leur montrent des films qui n'auront jamais l'occasion d'être projeté à Tunis pour la simple raison que les distributeurs privés ne les apportent pas car ils ne sont pas destinés au grand public et le prix de la copie est très cher, d'où ces films ne sont pas rentables. En revanche, il n'y avait que la SATPEC qui peut les apporter et en tant que directeur commercial à l'époque de cette société, j'ai contribué à promouvoir les JCC et l'activité des ciné-clubs vu que je suis issu de cette mouvance, donc j'achetais la copie du film et je la louer à 7 DT (environ trois euros) aux ciné-clubs (...). Par ailleurs, les JCC ont joué un rôle essentiel dans l'éclosion des différentes cinématographies du monde africain et du nouveau cinéma arabe car elles sont devenues une émulation pour la créativité, où le réalisateur égyptien, Youssef Chahine en 1972, a changé complètement de registre avec son film « *Le Choix* » suite à l'influence de la philosophie des JCC quant à leur rôle est de dénicher de talents comme la réalisatrice angolaise Sarah Maldoror et la réalisatrice tunisienne Selma Baccar tunisienne, d'autant plus les JCC ont développé un autre lieu qui est très important, c'est d'avoir des visions de cinéma Femmes par exemple dans l'ACT, il y a des femmes membres comme Moufida Tlatli, Kalthoum Bornaz qui étaient dans le mouvement du cinéma, car la femme a une position essentielle. En effet, on constate que dans le cinéma tunisien, on parle continuellement dans notre imaginaire des problèmes de femme, quant à moi je pense que le cinéaste est un animateur culturel (...).

Dans les années soixante, l'Etat tunisien a joué un rôle prépondérant dans tous les secteurs, car il est le seul décideur au niveau politique et économique, donc c'est logique qu'à cette époque les JCC ne pourront être créées que par lui et par conséquent il a ce statut d'organisateur essentiel alors que maintenant à mon avis, il est hors de question que l'Etat par le biais de ses fonctionnaires continue à gérer une manifestation culturelle de cette manière, car selon moi l'administration s'oppose à toute tentative ou velléité de transformation, d'évolution dans le pays. Cependant, les JCC ne peuvent pas être gérées par des fonctionnaires car il y a un travail de prospection et de sélection des films où le directeur du festival est appelé à assister à d'autres festivals du film pour apporter des films et inviter des personnes du secteur cinématographique, donc tout ceci relève du privé, en plus un fonctionnaire ne peut pas se déplacer sans l'accord de son ministre en question. D'après moi, la meilleure manière d'organiser les JCC ou autres manifestations culturelles c'est qu'elles soient déléguées à des associations, surtout que les festivals en Tunisie n'ont pas un statut juridique. De cette manière, le délégué général sera nommé pour deux ou trois sessions afin d'avoir une continuité dans la stratégie, sauf le personnel de l'équipe qui doit-être permanent afin d'assurer la continuité en gardant les contacts avec les festivaliers, les cinéastes, les professionnels et sauvegarder la documentation et les archives. Puis une association peut recevoir des aides et des subventions financières des personnes physiques ou morales de l'intérieur comme de l'étranger, par contre un Etat étranger ne peut pas donner des subventions à son homologue tunisien pour financer un festival, car ca ne relève pas du cadre de coopération ou des prêts entre les Etats comme le cas du festival de Cannes et aussi le festival de Marrakech où le centre national du cinéma marocain fait parti maintenant de l'équipe organisatrice puis ce festival est une fondation royale dotée d'une équipe permanente qui travaille toute l'année dont ses membres tous les ministres et les compétences marocaine (...). Sincèrement les début des JCC étaient très intéressantes où Tahar Chériaa les organisait, après c'était le tour de la SATPEC

qui les ont gérées trois fois en injectant un sang neuf où on a créé à la session de 1978, avec Hamadi Essid, un marché de film et une section de film intercontinental de l'Amérique du Sud et de l'Asie puis un festival pour enfant ; je me rappelle les JCC ont été organisés dans les salles de cinéma appartenant à la SATPEC sur Tunis comme Marivaux, Kléber, Rex, Ciné-monde et l'Odéon .

Le ministre de la culture qui nomme le directeur des JCC selon le copinage, l'alliance familiale, l'appartenance régionale et la confiance. Alors qu'avant le comité directeur est constitué de la FTCA, la FTCC et l'ACT, mais depuis un certain temps, il y a seulement le ministère de la Culture et le délégué général. En effet, Tahar Chériaa, créateur des JCC les ont gérés de 1966 à 1972 avec le soutien de Chedly Klibi, ministre de la Culture , puis trois PDG de la SATPEC ont été nommés responsables des JCC, après Rachid Ferchiou était directeur des JCC pour deux sessions, car il était le conseiller culturel du ministre de la Culture Béchir Ben Slama, quant à Ahmed Baha-Eddine Attia était directeur de trois sessions, puis Abdelatif Ben Ammar nommé pour la session de 1996 et la dernière session de 2008 Dorra Bouchoucha qui était une réussite grâce à l'équipe qu'elle a formée ; malgré qu'elle a été nommée cinq mois avant l'événement. Or, cette situation continue jusqu'à maintenant, car pour la session prochaine de 2010 on ne sait pas si Dorra Bouchoucha sera reconduite ou une autre personne sera nommée à sa place. D'ailleurs, je vois comme directeur Néjib Ayed, c'est quelqu'un qui a fait ses preuves car il a créé le festival international de film pour l'Enfance et la Jeunesse (FIFEJ). Quant à moi, je ne peux pas avoir un point de vue rationnel sur l'appréciation de toutes ces équipes, sauf d'un point de vue très émotif parce que certains directeurs sont des amis, des copains, que j'aime bien et d'autres que je n'apprécie pas. En occurrence, je préfère largement les deux sessions dont Rachid Ferchiou était directeur, car c'est un réalisateur donc du domaine cinématographique et ces deux sessions étaient bonnes donc je ne suis pas d'accord que certains disent qu'elles étaient mauvaises ou bien la critiquent suite à la présence massive des stars égyptiennes, mais je regrette les stars

égyptiennes ont fait toujours parti des JCC ; par exemple à la session de 1978 où Hamadi Essid était directeur, il a ramené presque une cinquantaine de stars égyptiennes entre des cinéastes et des acteurs et on lui à rien reprocher, en plus on ne peut pas faire les JCC sans le cinéma égyptien, car il est tellement important pour le public, tout en sachant qu'a l'intérieur du cinéma égyptien, il y a de bons et de mauvais films. En revanche, aux JCC nous avons eu que de bons films égyptiens de Salah Abou Seif, de Tawfik Salah, de Youssef Chahine, donc on ne peut pas reprocher aux JCC qu'elles ne donnent aucune considération aux africains car c'est faux (...). Quant à moi, j'ai participé à toutes les sessions des JCC de 1966 à 1982 dont je me suis retiré et aussi certains m'ont écarté, mais depuis 1994, j'ai décidé de ne plus participer aux JCC suite à la mauvaise organisation car on mêle le politique, la culture et la sécurité surtout qu'on ne donne aucune considération aux professionnels du domaine cinématographique : les cinéastes, les producteurs, d'ailleurs, je suis mieux respecté par les organisateurs du festival du Caire que ceux des JCC dans mon propre pays, c'est comme même humiliant et triste. En outre, les invitations des soirées d'ouverture et de clôture sont envoyés par le ministère de la Culture aux personnes qui ne sont jamais été concernés par le domaine cinématographique où plutôt culturel car le public présent dans la salle est essentiellement composé des secrétaires, des chauffeurs des hauts cadres ou des ministres et les flics évidemment. Or, le festival est un événement destiné en premier lieu aux cinéastes, aux acteurs et aux réalisateurs qui représentent le pays hôte et les pays invités étrangers. En effet, j'étais invitée avec ma femme à la cérémonie d'ouverture des JCC à la session de 1994 qui se déroulait à la salle de cinéma le Colisée qui était pleine ; un copain le réalisateur Abdelhafidh Bouassida a cédé sa place à ma femme qui était enceinte et je suis resté debout à côté d'elle, il y avait une bousculade donc tous les flics se sont mobilisés, un capitaine de police gradé de trois étoiles me poussait, je lui ai dit poliment arrêter de me pousser car ma femme est enceinte derrière moi, il m'a répondu avec insolence et arrogance, il y a eu un dur accrochage et depuis j'ai

decidé de ne plus remettre mes pieds aux JCC. En revanche, je pars voir mes amis cinéastes étrangers à l'hôtel.

Il y a eu toujours une enveloppe budgétaire pour les JCC octroyé par l'Etat et chaque directeur de session essaye d'apporter d'autres fonds. Je sais que les sessions les plus réussies sont celles dirigées par Ahmed Baha-Eddine Attia qui a pu apporter beaucoup de sponsors. C'est logique que le budget conditionne, tout d'abord partant de l'idée que le festival est un concept et à partir de ce dernier on fera l'évaluation convenable, car le problème des JCC est de savoir gérer un concept dont il a besoin d'être renouvelé c'est-à-dire en créant des nouveautés aux JCC, donc si un jour je serais responsable de ce festival, je ferais un concept que je le présenterai au comité d'organisation et j'essayerai de responsabiliser chacun des membres de ce comité par rapport à ce concept proposé, puis j'irai chercher de l'argent pour pouvoir le réaliser (...).

Je pense que les objectifs des JCC ont été réalisés quand Jack Lang, ministre de la Culture français est venu à la session de 1982, il a entendu parler des débats chauds et riches organisés et soutenus par les associations cinématographiques comme la FTCC, la FTCA et l'ACT relatifs aux films qui sont en compétition, en plus Jack Lang était directeur du festival de cinéma de Nancy en 1972, où il a primé le film « *Kfar Kacem* » du réalisateur libanais Borhane Allaouié. Jack Lang a créé le Fonds Sud et a fait participer les professionnels du continent dont moi j'ai travaillé là-dedans, après il a ouvert la chaîne 3 française où des émissions télévisées comme *cinéma sans visage* a énormément diffusé des films du sud, c'est-à-dire des pays nord africains, subsahariens et arabes. Tout ce que je viens de dire a été réalisé du temps de Rachid Ferchiou, donc je ne sais pas pourquoi certains gens s'acharnent contre lui peut-être ils sont inconscients de cette ampleur, car il faut noter que c'était très important pour les JCC d'avoir Jack Lang comme invité (...). En revanche, les JCC maintenant ne sont plus les dénicheurs des talents faute de moyens et de volonté, car un festival doit avoir un

délégué artistique dont son rôle est de visiter les festivals pour choisir et sélectionner des films par exemple à la session de 2008, le film éthiopien « *Teza* » qui a eu le Tanit d'or est passé au festival de Venise au mois de septembre 2008 ; Dora Bouchoucha a pu l'avoir grâce au délégué artistique de ce festival qui est un copain à elle.

Je ne pense pas que les décideurs tunisiens ont peur du cinéma car c'est illogique qu'un ministre de la Culture a peur d'une activité culturelle aussi importante que les JCC, peut-être parce qu'il n'a pas la vision nécessaire pour pouvoir réussir cette manifestation, puis le cinéma fait autant peur aux responsables !!!(...). Le paradoxe est que maintenant les spectateurs ont la parabole où il y a des chaînes satellitaires de tout genre, intégriste, pornographique, violente, sanguinaire et culturelle en même temps le pouvoir politique propage l'idée que le tunisien peut devenir violent et faire une révolution ; alors que c'est faux, car j'ai vécu une situation de censure au niveau professionnel que je vais vous raconter, j'ai produit le film « *Les Ambassadeurs* » de Naceur Ktari, certaines personnes proches du ministre de la Culture feu Mahmoud Messaidi que je respecte beaucoup, on lui a dit que c'est un film contre le gouvernement tunisien donc on a peur de le projeter dans les salles car il peut dégénérer une émeute, donc il a demandé de le voir et la projection a eu lieu à la SATPEC et parmi les personnes présentes, il y avait Hamadi Essid, Zoubeir Turki et d'autres fonctionnaires. A la fin de la projection certains personnes ont enfoncé le clou soit ils sont contre moi ou contre Hamadi Essid ou bien contre le réalisateur Naceur Ktari et même Samir Ayadi a dit « *comment on permet qu'on dit des tels propos au début du film, c'est vraiment contre l'Etat tunisien* » je lui ai répondu expliquez- moi comment ce film est contre l'Etat tunisien, car moi j'ai vécu cette période et je travaillais aux actualités tunisiennes où j'ai filmé comment on préparait les travailleurs tunisiens qu'on ramenait du sud tunisien pour aller travailler à Sochaux en France, donc on les apprend les bonnes manières par exemple comment manger avec une fourchette et un couteau et dire

Bonjour (...), donc le film raconte des faits réels puis à ce moment là, la Tunisie pensait qu'elle adoptait une bonne politique. En revanche, il faut permettre à un cinéaste ou à un intellectuel de réfléchir à ces faits avec toute liberté. Donc Mahmoud Messaidi a arrêté la discussion en me demandant si on pouvait changer les conséquences du début du film, je lui ai dit c'est possible mais coûteux sauf que ce film est en co-production avec la Lybie et la France, c'est-à-dire qu'on ne peut pas toucher le négatif, mais on peut tirer une copie pour la Tunisie et le film restera dans sa version originale pour les autres partenaires, il m'a dit qu'il est d'accord pour qu'il ait une version tunisienne quitte à payer une somme importante. Or, la leçon que j'ai tiré est que les intellectuels cèdent à la bêtise et le film est sorti à la salle le Capitole et il n'y a eu ni révolution, ni révolte bien au contraire, il a eu un succès énorme et il a été sélectionné par l'émission « *les dossiers de l'écran* » sur la chaîne française Antenne 2 dont la télévision tunisienne a enregistré le débat et les invités étaient le réalisateur Naceur Ktari, Tahar Ben Jelloun et d'autres, mais le comble c'est la version originale qui a été diffusée, donc j'ai obligé la télévision tunisienne de payer les droits d'auteurs, de même il n'y a pas eu de révolte dans le pays alors que la télévision est la plus dure censure puisqu'elle rentre dans tous les foyers, donc vous voyez à quel point les décisions des politiques peuvent-être néfastes dont parmi eux qui organisent de temps en temps les JCC.

A mon avis, ce n'est pas à moi de repenser les JCC, mais si j'étais responsable du comité d'organisation je l'aurais repensé depuis très longtemps et je le repenserais à la fin de chaque session avec les membres du comité et les responsables afin de détecter les fautes et les faiblesses et c'est ce qui se passe dans une gestion moderne, mais le problème des JCC c'est qu'elles sont gérées et sous la main-mise du ministère de la Culture. Toutefois, les JCC ont toujours été mal organisés et tant qu'elles seront organisés de cette manière là, elles perdront leur crédibilité, mais le fait que dès leur création on a accepté certaines faiblesses suite à un contexte euphorique, un autre type de rapport entre les festivaliers et les

organisateur qui est totalement différent de nos jours. Cependant, on constate que le ministère de la Culture désigne toujours un responsable financier qui est un fonctionnaire du ministère, alors qu'on sait d'avance que la direction administrative de ce ministère est la plus mauvaise de toutes les directions des ministères tunisiens.

S'il y a des rapports d'évaluation des JCC il faut que vous essayez de les retrouver.

Il faut avoir d'autres intervenants pour organiser les JCC, mais à condition qu'elles soient gérées par une association pour que les mécènes, les sponsors étrangers peuvent donner de l'argent et apporter des films ; par exemple en ce moment le directeur de la cinémathèque française est Serge Toubiana, originaire de Sousse ; je suis sûr qu'il sera d'accord pour prêter des films aux JCC, car c'est une action culturelle (...). Cependant, je me demande toujours pourquoi les JCC se déroulent seulement dans la capitale et non à l'intérieur du pays au nord ou au sud pour que le public tunisien profite de cet événement.

Je ne sais pas si les JCC ont des retombées économiques parce que ce n'est pas une entreprise économique, mais sur le plan touristique, les festivaliers et les invités étrangers des JCC dépensent des euros et des dollars en achetant des souvenirs, en allant dans les restaurants...plus que les touristes qui sont ramenés par les tours opérateurs. Par contre, les JCC sont un phénomène populaire où il y a un engouement devant les salles de cinéma et dans les rues afin de voir des films qui n'auront jamais l'occasion de les regarder ailleurs, ces gens sont de toutes catégories, des professeurs, des universitaires, des instituteurs, des étudiants, des cinéphiles, des femmes et des enfants, donc les JCC sont une belle occasion de rencontre et une manifestation excessivement importante plus que le festival d'été de Carthage.

Selon moi, les JCC sont un festival arabo-africain, tandis que le Fespaco est un festival pour l'Afrique d'ouest, malheureusement les moyens et les politiques

ont empêché de créer un festival anglophone en Afrique du sud surtout que dans ce pays il n'y a pas réellement une tradition cinématographique importante, elle est plutôt télévisuelle. Le Fespaco est devenu un festival emblématique où les rues sont appelés par les noms des grands cinéastes africains tels que Tahar Chériaa, Ousmane Sembene, ce festival est pris en charge par l'Etat burkinabé dont le directeur général du festival a le rang d'un ministre c'est-à-dire qu'il siège aussi au gouvernement ; en outre, le le président de la république incite tout le monde à assister à ce festival. Quant au Maroc, il a neuf festivals qui sont : le festival itinérant, le festival national, le festival méditerranéen, le festival africain khoubaja, le festival de Tétouan, le festival de Tanger puis celui de Marrakech où il draine tout le monde surtout de l'étranger pour soutenir tout ce qui se développe dans le pays, donc il y a un appui politique, touristique et culturel qui a permis à Marrakech d'avoir cette place au monde, d'autant plus que le centre national du cinéma marocain a facilité la tâche à ce festival et au Maroc en général en mettant à la disposition des films étrangers des moyens pour les tournages afin de les attirer davantage . Or, le Maroc a commencé à développer le secteur cinématographique au moment où la Tunisie s'est arrêtée, car cette dernière n'a pas voulu créer un centre national du cinéma, alors que celui du Maroc existe depuis longtemps dont son directeur est Nouredine Seyle, un intellectuel, un cinéaste et un producteur, on était ensemble en 1970, dans les ciné-clubs et il connaît très bien la Tunisie donc il a tiré une leçon sur les difficultés que confront ce secteur d'où il a propulsé le centre national du cinéma marocain qui est une organisation administrative, industrielle très développée (...).

Par contre, les décideurs politiques tunisiens sont responsables de cette situation car pendant le temps de Habib Bourguiba, le producteur Tarek Ben Ammar qui est le neveu de Wassila Bourguiba était soutenu par sa tante, donc tout ce qui concerne la production doit passer par lui avant la SATPEC, alors que cette société a recruté beaucoup de gens du secteur cinématographique dont son rôle est de produire des films, d'acheter et de distribuer des films. Mais une fois

qu'on l'a poussé à la mettre en faillite et Tarek Ben Ammar a pris la relève en recrutant son personnel dans sa nouvelle société de production Carthago Cinéma à Monastir puisqu'il avait toutes les facilités au niveau politique, financier, il a même utilisé les fonds bloqués de l'Etat, tant mieux pour lui (...).

Cependant, les laboratoires de la SATPEC sont dans un état lamentable où les copies, les rushes sont abimés, détruits ou disparus et le pouvoir politique actuel est grandement responsable par la destruction de la SATPEC. D'ailleurs, en 1991, Moncef Rouissi, ministre de la Culture à l'époque est allé voir le président Zine Abidine Ben Ali pour lui annoncer que la SATPEC est déficitaire de 16 milliards DT et aussi les américains font une pression sur le gouvernement tunisien pour qu'il supprime le monopole de l'importation et de la distribution des films, sans avancer des explicatifs et personne n'est allé discuter avec le président pour lui prster l'état réel de la SATPEC et arrêter cette décision surtout que cette institution contient la mémoire historique en image de la Tunisie.



Habib Belhédi, est animateur producteur de théâtre et d'audio visuel. En 2007, il s'associe à des cinéastes tunisiens pour assurer la réouverture de la salle de Cinéma Africa avec un nouveau concept et un nouveau nom «CinémAfricart» dans le cadre de la société de distribution «Arts distributions» qui inaugure une démarche de distribution de films d'auteurs en Tunisie.

Habib Belhédi: Propriétaire de la salle de Ciném-Africart

Il faut repenser les JCC sans changer ses objectifs, mais on doit réfléchir sur un nouveau débat des JCC ; on a essayé de faire quelque chose à la dernière session de 2008, mais selon moi avec un peu plus de réflexion, d'indépendance et des moyens, les JCC peuvent avoir une autre place plus importante. A mon avis, les bilans d'évaluations ou des bilans financiers existent forcément (...). A cette session de 2010, les JCC ont pu éviter des annulations des films sauf le court métrage syrien qui n'a pas été projeté suite à des pressions externes au comité d'organisation (...).

Les JCC ont sûrement des finalités esthétiques et culturelles car elles offrent aux jeunes inscrits aux écoles du cinéma de Tunis une grande variété de films qui n'ont pas l'habitude de les regarder surtout les films turcs où la direction des JCC de la session de 2008 a fait un hommage au film turc parce que les autres films arrivent en DVD ; en plus aux JCC on regarde des films de partout tels que le film éthiopien «*Teza* », il est génial et il a reçu le Tanit d'or 2008.

Je pense qu'il faut absolument d'autres intervenants pour organiser les JCC comme l'ONTT en donnant plus d'argent afin d'attirer peut-être un peu plus de

monde comme les médias étrangers sur la Tunisie en cette période, car les JCC méritent plus d'argent et je pense que la mairie de la ville de Tunis doit s'y mettre aussi pour les financer au lieu d'organiser deux ou trois réceptions lors des JCC. Or, le rôle de la mairie est d'animer la ville qui doit-être en diapason avec le festival, par exemple en mettant un local ou une salle à la disposition des JCC ; en tout cas il faut que les responsables et les décideurs politiques comprennent que c'est un festival qui reflète l'image de la Tunisie (...).

Sûrement, il y a des retombés économiques car les rues sont pleines des gens puis les cinéastes et les invités du festival visitent la capitale, les souks pour acheter des cadeaux etc... les gens sont attablés aux cafés et ils dépensent un argent fou en dans les restaurants ; ca nous rappelle le mois de ramadan où il y a une ambiance festive, on constate qu'il y a une vie exceptionnelle sur Tunis pendant les JCC car il y a un public qui vient en masse pour regarder les films mais après les JCC, la ville devient morte (...).

Les JCC ont perdu leur impact par rapport au Fespaco, je n'ai jamais été à ce festival mais je le suis depuis longtemps, car ce festival a piqué tous les cinéastes africains surtout qu'il est considéré comme un festival populaire car le président Burkinabé accueille tous les invités du festival au palais présidentiel en compagnie de ses membres du gouvernement (...).

Les JCC n'ont pas un texte juridique ainsi que les Journées Théâtrales de Carthage (JTC), les festivals de Hammamet, de Carthage d'été, ceci est une insuffisance dont le ministère de la culture est capable à tout moment de les supprimer comme fut le cas du festival de la chanson tunisienne pour la session de février 2009 qui a été annulée et aussi d'autres grands festivals ont disparus comme la semaine du théâtre **أسبوع المسرح**. Notons que tous ces festivals sont créés par un arrêté qui ne vaut rien du tout, il ne permet même pas au personnel qui travaille dans ces festivals de s'affilier à la CNSS¹⁵⁵, c'est pour cela que tous les professionnels du

¹⁵⁵ CNSS

cinéma réclament une direction permanente des JCC dans le but d'avoir un statut juridique ou d'association.

Nous constatons qu'il y a des festivals qui sont nés après les JCC dépensent un argent fou, des milliers de dollars en payant des stars pour qu'ils viennent assister ou faire une apparition comme les festivals du Caire et de Marrakech afin que les projecteurs et les médias soient braqués sur eux(...). Heureusement que les JCC ne sont pas un festival de vedettariat. En revanche, il faut peut-être augmenter le montant des prix JCC afin qu'ils deviennent plus alléchants pour attirer plus les professionnels et les réalisateurs suite à la concurrence des plusieurs festivals donc ces derniers sont tirillés et tentés par d'autres festivals puis on constate maintenant ce qui domine et attire ces cinéastes c'est l'argent et c'est pour cela que tous les réalisateurs, les producteurs du cinéma vont au festival de Dubaï car la valeur du prix est de 250.000\$ qui est très intéressant pour eux, j'y étais à ce festival ; mais malheureusement le public est composé seulement des festivaliers, des cinéastes et des producteurs alors que les salles sont vides, donc ce festival est dépourvu d'un public cinéophile qui est le point fort des JCC.

Quant à nous, les exploitants des salles de cinéma lors des JCC, la gestion de salles se passe comme suit : les salles qui ont été sélectionnées par le ministère de la Culture pour la projection des films sont loués par ce dernier qui paye à concurrence d'une avance qui vient de la billetterie directement et la valeur d'un billet d'entrée est d'un dinar et lorsqu'on arrive au seuil de la location on renvoie les billets et on a débattu avec certains exploitants de salles qui veulent par contre avoir toute l'argent de la recette car pour eux les JCC sont une occasion pour collecter de l'argent, alors que le ministère de la Culture était clair lors de la réunion entre lui et les exploitants des salles de cinéma sur Tunis capitale pour leur dire qu'il avait des quotas pour les badges, les invitations... mais la majorité des exploitants ignorent cette proposition et veulent avoir de l'argent direct sur les JCC. Par contre, d'autres exploitants respectent ce pacte comme la salle «*Afric-Art*» qui est la mienne, par exemple on

avait 60% de billetterie pour le ministère de la Culture et 40% de billetterie pour la salle en question qui est une petite salle et on a accepté la négociation, alors que d'autres non (...). Je pense que les JCC ont perdu leur poids, car on a eu trois sessions qui étaient vraiment faibles, quant à la session de 1978, j'étais dans le clan du boycott des JCC, mais il y a eu un deuxième souffle des JCC à la session de 1992 dirigé par Ahmed Baha-Eddine Attia qui est à mon avis la meilleure, quant à la session de 1994 était dans la lancée, mais ça n'a pas aboutit à rien, quant à la session de 2008 dirigée par Dora Bouchoucha, il y a eu des symboles, tels que l'obtention du film éthiopien «*Teza* » le Tanit d'or et surtout l'organisation était parfaite, en particulier la soirée de l'ouverture avec le tapis rouge etc... par contre celle de la clôture était moins bonne, mais il y avait quelques fêtes mondaines sans avoir l'esprit des fêtes dans les rues ; ceci est dû peut-être au comportement, aux habitudes des tunisiens, mais comme même les JCC concentrent un engouement de gens qui est incroyable et la programmation des films de cette session était très bonne et varié en plus ce qui a marqué cette session, c'est le retour des associations du cinéma à la participation aux JCC qui sont la FTCC et la FTCA .



Najla Chaar : Directrice de la Communication à Tunisiana Opérateur Téléphonique

L'opérateur GSM Tunisiana a démarré en Tunisie en 2003, il a sponsorisé une seule session des JCC celle de 2004 dont son directeur, Ahmed Baha-Eddine Attia et le responsable de la communication, Hichem BelKhamssa. Ce que j'ai compris que votre recherche cible principalement les JCC, mais si vous permettez je vais parler de choses plus globales sur notre façon de faire en matière de sponsoring. Il s'agit du sponsoring culturel, en soutenant les manifestations culturelles de qualité. Nous avons pensé que nous pouvons avoir un rôle déterminant, en tant qu'acteur économique privé, de booster les initiatives en matière de culture comme c'est le cas *de Jazz à Carthage* ainsi que, *night in Tunisia* que nous avons soutenue pendant l'été 2009.

A cet égard, j'aimerais vous citer le cas du *festival de la médina de Tunis* qui se déroule au mois de ramadan. Cette manifestation innovante s'est trouvée bloquée faute de financement jusqu'à quinze jours de l'ouverture ; nous l'avons ainsi sauvé en 2003 et depuis nous sommes devenus le partenaire officiel. Avec le temps, nous avons constaté que la qualité de ce festival régresse. Actuellement, nous réfléchissons sur la meilleure façon de le soutenir (...). Quant aux JCC c'était dans la même problématique car elles existaient depuis 1966 (43 ans), et elles allaient fêter à la session de 2004 ses 40 ans, donc à cette époque on s'est dit

que les JCC sont très importantes à la fois pour le cinéma arabo-africain et pour la région, on s'est dit qu'il faut donner un coup de pouce pour les revitaliser un petit peu. C'est vrai que ces journées ont un déficit de glamour, de festif, c'était un festival très militant dont je ne suis pas contre. Cependant, l'accueil et l'organisation mériteraient d'être mieux relooker et booster. Notre idée consiste à assurer un sponsoring inter-actif et non passif, Tunisiana peut-être mécène pour d'autres aspects sur notre secteur, car nous avons des fonds destinés à aider les start-up à démarrer sur des applications GSM ... Tandis que sur le plan culturel, nous sommes uniquement un sponsor et un partenaire d'événements. Il ne s'agit pas pour nous de donner de l'argent pour voir notre logo en gros et en gras sur toutes les affiches sur Tunis car ce n'est pas notre politique. D'ailleurs, nous ne sponsorisons pas les sports mécaniques pour des raisons d'éthique, de développement durable et d'économie de développement. En effet, Tunisiana a participé au financement des JCC, en appliquant les étapes de la démarche suivante : on va allouer un montant pour des actions bien spécifiées puis avec l'accord de tous on se dit quelles sont les actions à entreprendre ? Et enfin on fait des rapports de bilan avant de reconduire un projet.

Tunisiana essaye d'investir sur le long terme avec un minimum de trois ans pour faire du sponsoring, nous ne voulons pas faire des actions « one short » dans un événement. Concernant les JCC de 2004, le bilan était décevant sur plusieurs points d'où nous n'avons pas voulu renouveler notre partenariat, car nous avons trouvé que l'organisation n'était pas bonne malgré le budget octroyé qui était de l'ordre de 150.000 DT surtout la soirée d'ouverture qui était le moment phare elle était pleine de défaillances, en plus les JCC ont continué à ne pas avoir ce côté glamour que nous avons aspiré. Réellement, nous n'avons pas remarqué une différence par rapport aux sessions précédentes, contrairement à nos attentes, donc le fait que nous n'avons pas trouvé des places pour nos VIP, c'est une petite doléance, mais quand le cinéma ne se donne pas les moyens techniques pour avoir une bonne sono, c'est comme même grave, ajoutons à celà que la soirée a

été organisée à la coupole dans une salle de sport, à la limite on aurait été beaucoup mieux dans une salle de cinéma. Les gens étaient furieux d'avoir des conditions médiocres d'accueil et de projection, nous avons senti réellement que l'organisation n'était pas du tout maîtrisée de la part de l'équipe des JCC donc le résultat final était une grosse déception, ce qui nous a gênés. Le préjudice consiste à la manière dont les organisateurs des JCC ont projetés les douze spots élaborés pour l'évènement ; nous avons même envoyé un de nos techniciens pour une journée à Rome en vue de les télescoper en format cinéma. L'idée était de diffuser les douze spots d'une manière rotative à travers les différentes salles à raison d'un spot par salle. Nous avons créés des slogans dédiés à cet événement et à l'époque notre signature était « *Toute la Tunisie avec nous, tous les cinéphiles nous suivent* تونس كلها معنا عشاق الفن السابع معنا ». D'ailleurs, nous avons sollicité la grande dame du théâtre et du cinéma tunisien de prêter son image en lui achetant ses droits, Mouna Nouredine. Cependant, l'équipe des JCC par maladresse a projeté la bande contenant les douze spots, donc le public dans la salle n'était pas content ce qui a causé un préjudice à notre image, car les organisateurs des JCC n'ont pas tenu leur engagements pour avoir une belle ouverture et une bonne diffusion des douze spots dans les règles de la déontologie publicitaire ; c'est pour cela nous n'avons pas renouvelé cette expérience (...). Récemment, nous avons été contactés par la nouvelle directrice des JCC 2010, Dorra Bouchoucha sollicitant notre collaboration quelques mois seulement avant l'ouverture de la prochaine session. Or, pour une manifestation qui se déroule tous les deux ans, il aurait été plus judicieux de nous avoir sollicités suffisamment à l'avance afin de réserver le fond nécessaire sur notre budget du marketing. Malgré toutes les déceptions nous continuons à soutenir les JCC.

Notre appui à la culture est indéfectible dans un même ordre d'idée nous avons soutenu la réédition du magazine « *Ecrans de Tunisie* » qui a cessé de paraître durant plusieurs années. Ceci n'a pas un caractère spécifiquement publicitaire mais plutôt pour enraciner le goût du cinéma chez le tunisien.



Hichem Belkhamza: Manager d'une société d'événementielle Palmyre il a géré le sponsoring des JCC de la session 2004

Concernant la gestion des JCC, je peux vous énoncer des chiffres de la session de 2004 et des autres sessions suivantes, car on a introduit le secteur privé pour le financement et cette action continue à fonctionner donc Ahmed Baha-Eddine Attia m'a appelé en 2004 dans le but de rechercher des fonds et la mise en place d'une stratégie de communication vu qu'il me connaît en tant qu'organisateur du pavillon du cinéma tunisien au festival de Cannes puis ma spécialité est le financement des événements culturels. Le budget octroyé par le ministère de la Culture aux JCC n'a pas beaucoup changé depuis 1966 jusqu'aujourd'hui. En effet, pour l'année 2004 le budget est autour de 200.000 DT à 250.000 DT sans oublier que le ministère de la Culture prenait en charge l'hébergement, le transport des invités qui est comptabilisé sur une autre rubrique du ministère de la Culture, ce qui permettait littéralement de tripler le budget mais le reste est comblé par le sponsoring privé comme « *Chocolat Maestro* » qui était le partenaire officiel des JCC pendant les sessions 2000-2002 et 2004 dont le montant de subvention est autour de 80.000 DT à 100.000 DT. Tout ceci est grâce à Ahmed Baha-Eddine Attia qui a réussi à privatiser la gestion des JCC en gagnant à avoir plus d'argent provenant du sponsoring, car le problème des JCC c'est qu'elles sont un festival lancé par le ministère de la Culture qui est comme une prérogative dont il ne veut pas se détacher de cette gestion, Ahmed Baha-Eddine Attia disait : « *le seul problème des JCC est que Tahar Chériaa les a*

appelés, les Journées Cinématographiques de Carthage donc si le ministère de la Culture n'avait pas eu le nom de Carthage derrière il aurait probablement débarrasser de ce festival » (...). Je ne saurais vous dire le montant exact du sponsoring des sessions de 1992 et 1994 gérés par Ahmed Baha-Eddine Attia, car c'est l'agence de communication : Advertising and communication de Jean Luc Rivelli qui s'est chargé de collecter les sponsors (...). Nous avons introduit une dynamique parce qu'en 2004, nous avons collecté 425 MD provenant du sponsoring plus 250MD, Ahmed Baha-Eddine Attia a estimé le budget à 1,5 MD des JCC ; d'ailleurs, pour la session de 2004 il y a eu un petit déficit qui n'est pas grave.

Les JCC sont restées dans une dynamique des années de 1960-1970, malgré qu'on est au 21^{ème} siècle puisqu'elles sont toujours gérées par l'Etat dont la gestion est différente du savoir faire du privé, car l'Etat n'a pas d'obligations de résultats financiers car il ne pense pas en terme de retour sur son investissement par contre le privé oui. L'Etat a une stratégie de mise en place d'un événement culturel mais il n'a pas de stratégie de communication de cet événement donc en 1966, il avait un vrai choix ; maintenant les JCC sont un héritage dont l'Etat le gère par nature, par obligation. En effet, les JCC par rapport à l'Etat ont été créés et consolidés mais elles ne sont pas en phase de développement car pour les développer il faut tenir compte d'un environnement externe, le ministère de la Culture a des priorités qui font que le développement ne peut pas être à l'ordre du jour aujourd'hui. Donc pour développer les JCC comme étant un festival international faisant parti d'un circuit international chose qui n'existe pas avant. En occurrence, les JCC étaient les précurseurs pour leur choix par la force des choses. Or, les festivals qui sont nés avant elles comme Venise, Cannes, Berlin et New-York étaient des festivals généralistes, alors que Carthage arrivait avec une nouveauté en proposant un festival thématique autour du cinéma arabe et africain ; et depuis dans le monde on avait le cinéma d'amour de Mons, le cinéma de la mer, le cinéma agricole indépendant etc... D'où la brillance de Tahar

Chériaa d'avoir créé un festival thématique (...). Votre question est sur le devenir et l'avenir et la gestion des JCC, pour moi le problème de gestion c'est des choix, car à quoi sert un festival ?

Hier, j'ai appris que Qatar aura son festival du film en 2010 dans sa capitale Doha en partenariat avec le festival de Tribeca à New-York, dont le directeur est l'acteur Robert Di Nero, donc une question qui se pose : pourquoi des personnes riches grâce à leur pétrole veulent s'offrir leur propre festival ? .

D'ailleurs, les gens qui organisent le festival de Dubaï ou celui de Cannes ont le profil de professionnels indépendamment de leur nationalité ; par exemple la personne qui a organisé Dubaï pendant les trois éditions travaillait pour le festival de Toronto dont il connaît très bien le circuit international du film, donc il sait qu'à partir du mois de septembre jusqu'au mois de janvier, il va y avoir dans la foulée à peu près 40 festivals et la qualité d'un festival dépendra de la qualité des films qu'on peut avoir, donc lorsqu'un grand réalisateur arabe ou africain doit présenter son film sur une même période c'est-à-dire quand Dubaï arrive en même temps que les JCC, le réalisateur va penser à ce qu'il va gagner comme visibilité donc combien coûte le Tanit d'or ou le Muhr Award et pour lui c'est un choix économique, car tout dépendra de la visibilité et des sponsors du festival ; c'est une machine économique. Donc quand les organisateurs des JCC comprendront que ce festival doit être préparé avant plusieurs mois bien qu'elles soient biennales jusqu'à présent car le fait qu'on commence à les organiser avant six mois c'est un grand problème. Par contre, les festivals de Cannes ou de Marrakech que je connais très bien sont des fondations alors que les JCC n'ont même pas un secrétariat permanent et le seul lien entre les JCC de 1966 et 2008 c'est Moncef Ben Ameer car opérationnellement c'est la seule continuité qui est dû à l'âge (...). Quand on décidera de mettre en place une structure permanente on commencera à parler de l'avenir des JCC (...). A la dernière session de 2008, il y avait une dynamique intégrée qui a été consolidée en terme de visibilité, on est pas dans le pro-actif, mais dans le réactif, il y a une grande

différence entre les deux, le réactif signifie qu'on réagit alors que le pro-actif on agit avant. Malheureusement, les JCC ne sont pas du tout dans le pro-actif, car chaque fois j'entends le même discours. Or, les dates des festivals est sont très proches ; avec le Caire, Damas, Marrakech, ce dernier a réussi grâce à Nouredine Sail, directeur du centre du cinéma marocain (CCM) depuis des années, devenu le directeur de ce festival qui a fait de Marrakech un festival 100% marocain, car au début c'est Toscan du Plantier qui a créé ce festival, il était exotique ; nous sommes à la 8^{ème} édition dont les membres de ce festival sont presque tous les ministres marocains, de la culture, du transport, du tourisme, du phosphate et le secrétaire particulier du roi, ils se réunissent quatre à cinq fois par an, donc les décisions se font au plus haut niveau. En occurrence, les JCC sont au gré des nominations du ministre de la Culture dont le directeur est nommé avant six mois du déroulement du festival, mais il y aura toujours une personne du ministère qui doit mettre son grain de sel pour garder la main-mise du ministère. D'ailleurs, j'étais chargé du financement des JCC à la session de 2004 donc je me suis orienté vers le privé pour collecter des fonds, mais on ne m'a pas briffé sur l'état des institutions internationales qui ont participé au financement du festival, donc le jour où on est allé faire le catalogue pour m'assurer qu'il y avait des pages publicitaires la personne qui représentait le ministère de la Culture Mme Mnif m'a demandé pourquoi *Europa cinéma* ne figure pas sur le catalogue, je lui ai dit je n'étais pas au courant et elle m'a répondu que je n'étais pas censé le savoir comme si c'était un secret d'Etat, donc la mentalité des responsables du ministère de la Culture est de pas communiquer des informations aux personnes extérieures du ministère, alors que c'est un travail d'équipe (...). J'étais le concepteur de la cérémonie d'ouverture des JCC de la session de 2004 avec des partenaires français qui s'est déroulée à la coupole d'El Menzah dont les présentateurs étaient l'actrice tunisienne Hend Sabri et Ramzi Mellouki, le présentateur de l'émission cinéma sur Canal+, nous l'avons organisé et préparé d'avance. C'était un vrai spectacle sur scène avec des professionnels, mais malheureusement, cette soirée a connu des embrouilles et une mauvaise surprise, car

à la dernière minute nous étions court-circuité par le ministère de l'Intérieur qui a refusé d'ouvrir les portes de l'espace à 19h comme prévu sur les cartons d'invitation car on était pas au courant qu'il y avait un match Derby de football entre deux fameuses équipes tunisiennes l'espérance sportif tunisien et le club africain ; c'était la honte vis-à-vis de Tunisiana, notre sponsor dont leurs VIP n'ont pas trouvés des places ; alors qu'elle a octroyé aux JCC un montant de 150.000 MD qu'il n'était pas budgétisé initialement dans leur planning en plus des critiques négatifs parus dans un journal en langue arabe (un torchon) en disant d'où vient ce Ramzi Mellouli, alors qu'il est un journaliste tunisien, qui a travaillé auparavant à Canal-Horizons et on se demandait pourquoi il présentait en anglais et en dialecte tunisien ?

En effet, j'ai tenu bon pour que la présentation se fait en français, en anglais et en dialecte tunisien, après tout les Libanais parlent en libanais et les Egyptiens parlent en égyptien dans leur évènementst, ils n'ont que s'acclimater à notre dialecte, mais ce qui est inadmissible c'est que les décideurs cèdent à ces réactions futiles, donc Ali Zaiem a décidé que le discours de la clôture des JCC se fera en arabe littéraire. Ajoutons à cela, le comité d'organisation ne gère pas les cartons d'invitations, c'est le chef de cabinet du ministère de la Culture qui les envoie aux invités. En revanche, la cérémonie d'ouverture de la session de 2008 était beaucoup mieux (...). Les administrateurs du ministère de la Culture se sentent menacés dans leurs prérogatives en présence des gens du privé qui viennent collaborer avec eux pour organiser les JCC, car leur état d'esprit et leurs réflexes quotidiens sont dans la course à la carrière alors que les gens qui viennent du privé sont là pour un événement occasionnel puis après ils passent à autre chose. Tout à l'heure, quand je parlais de développement des JCC qui signifie quand le ministère de la Culture décidera de faire une réflexion sur les JCC en le dotant d'un comité permanent ou d'une fondation comme le festival de Marrakech qui est un soutien important au développement de l'industrie du cinéma marocain, donc le festival devient une balise, une façade et une vitrine à ce moment là, il y a une interaction, mais tant qu'il n'y a pas une politique claire de l'Etat tunisien au développement de l'industrie du

cinéma en Tunisie où il y aura cinq mille emplois directes et vingt mille emplois indirects qui engendrera une visibilité pour la Tunisie, surtout en créant un centre national de cinéma et une commission de films dont son rôle est de promouvoir la cinématographique de la Tunisie en tant que lieu de tournage etc...c'est le même travail que fait l'ATCE au niveau politique ou bien l'office du tourisme au niveau touristique. Quant à mon rôle est d'apporter des productions étrangères en Tunisie. On avait même eu un timing très en avance par rapport aux autres pays voisins ; en occurrence, le Maroc, d'où il faut établir des lois qui attirent les professionnels à venir tourner chez nous en leur accordant des exemptions de taxes, car tout ça est très lié aux JCC. Cependant, ce festival est totalement différent des autres événements culturels programmés par le ministère de la Culture, car on ne doit pas le gérer comme un événement ponctuel avec une angoisse ; alors qu'en réalité il faut une obligation de résultat pour les JCC qui se traduit par l'existence de maximum de salles de cinéma conformes aux normes internationales. Or, après chaque session beaucoup de salles ferment ; en plus certaines copies de films de 35 mm ont été abimées (...).

Aujourd'hui, le souci des JCC est d'avoir une visibilité, donc depuis la session de 2004, le ministère de la Culture se cale sur le producteur tunisien, Tarek Ben Ammar pour qu'il leur ramène des stars comme Omar Sharif à la session de 2004 ; alors qu'en réalité il voulait lui faire visiter ses studios à Hammamet pour un éventuel projet de film, puis à la session de 2006, il y avait Thierry Ardison et Ornella Mutti et enfin à la session de 2008, Laurent Baffi. D'après moi, la seule personne qui a ramené plusieurs stars et artistes, surtout égyptiens c'est Ahmed Baha-Eddine Attia à la session de 2004 où Tarek Ben Ammar a sollicité l'agence de communication «Public System» qui travaillait avec elle pour envoyer aux JCC une flopée de jeunes artistes et des attachés de presse de plusieurs revues étrangères ; alors que moi en tant que concepteur de l'évènementiel de la session de 2004, j'avais proposé à la direction des JCC, Stephen Mercury qui travaille pour le festival de Marrakech ; mais le ministre de la Culture, Abdelbeki Hermassi a décliné mon offre

au profit de Tarek Ben Ammar, car il avait besoin de lui pour la négociation du laboratoire de Gammarth SATPEC (...). C'est un faux problème de se caler sur Tarek Ben Ammar ou sur une autre personne, car ca ne relève pas d'une stratégie de communication, donc il faut que les JCC soient dotées d'une part d'un budget afin de ramener des professionnels et de les payer par exemple à la session de 2004, l'Institut français de coopération (IFC) a payé le transport de ces journalistes dont le montant est de 12000 euros et d'autre part avoir des sponsors, car ces derniers ont tout intérêt à être présents dans les JCC, mais à condition de les consulter très tôt. A la session de 2004, Ahmed Baha-Eddine Attia a collecté 420.000 MD, en lui proposant une formule proche de celle du commerce triangulaire dans lequel il a passé un accord avec Moncef Khaméri, PDG de la télévision tunisienne avec l'appui de Abdelwaheb Abdallah¹⁵⁶ d'offrir à la télévision 8 films en contre partie, elle diffusera une minute des spots publicitaires que les JCC leur proposent, mais Ahmed Baha-Eddine Attia n'a pas tenu sa promesse. En fin de compte, la télévision a diffusée gratuitement la publicité selon notre choix et celui du sponsor, en contrepartie, elle a eu une soirée somptueuse live et en prime time, car si elle veut avoir Omar Sharif et d'autres stars, elle doit les payer, donc c'est pour cela j'insiste que les JCC doivent être indépendantes et autonomes pour qu'elles puissent vendre par exemple ses soirées d'ouverture et des clôtures (...). A propos des spots publicitaires en question, je vais vous dire comment l'opération s'est passée ; je suis allé voir Tunisiana (opérateur téléphonique) pour voir si elle envisage de lancer une campagne publicitaire à la période qui correspondait au festival, Tunisiana m'a répondu qu'elle a une campagne qui va lui coûter 120.000 MD, donc je lui ai proposé de me donner ce montant aux JCC en tant que sponsor et les JCC se chargent pour que la campagne de Tunisiana soit diffusée selon leur plan media et on a callé la publicité des JCC sur la campagne de Tunisiana, sauf que la minute est partagée entre 30 secondes publicité de Tunisiana et 30 secondes pour les JCC ; alors que Tunisiana a donné l'argent pour une minute (...).

156

Les rapports d'évaluations existaient pendant les premières sessions car Tahar Chériaa était là jusqu'à 1974 où il y avait presque le même ministre de la Culture ; alors que depuis 1986 jusqu'à 2008, les JCC ont vu défiler plusieurs ministres de la Culture. En outre, ce qui se passe souvent, quand le rideau tombe, chacun part de son côté. Sauf une seule personne reste qui est le contrôleur de gestion du ministère de la Culture pour contrôler les dépenses.

La nomination de l'équipe des JCC se fait toujours avant six mois de l'événement même si on la nomme au mois de janvier on a un short listing, car il y a une liste potentielle de directeurs proposés qu'on envoie à des personnes X pour donner leur feu vert, c'est un système qui existe partout dans le monde qu'on appelle en anglais *le vetting* c'est de tester quelqu'un, car on ne prend pas le risque de donner une direction à une personne inconnue, il faut qu'elle soit proche du pouvoir, d'où la nomination est toujours subjective.

Le financement des JCC ne peut se faire que par le secteur privé qui a un retour sur investissement sur un produit de valeur et les JCC le sont parfaitement. Il faut cependant présenter le dossier de financement à un vis-à-vis privé avant un an avant. En revanche, ce privé veut avoir des avantages en finançant le domaine culturel. Mais ce qui me fait rire c'est d'entendre des réalisateurs, des musiciens et des artistes qui demandent que les privés financent leur projets culturels ; alors que personne d'entre eux est capable de dire clairement la définition d'un projet culturel ; quant à moi, je peux vous la donner, qui consiste simplement à savoir et à comprendre qu'est-ce qu'un circuit privé, un produit culturel et leurs insensibilités car une fois un PDG d'une banque privée sur Tunis m'a dit personnellement si je peux récupérer 40% de défiscalisation, je suis prêt à financer des projets et des produits culturels, donc la Tunisie doit comprendre qu'il y a des choix et des priorités en terme de politique culturelle et de défiscalisation. En effet, l'Etat tunisien est un pays en voie de développement, ses priorités sont l'éducation, le logement et la santé et il n'a pas assez d'argent pour la culture, donc il peut

encourager le secteur privé comme les banques, les assurances ou autres institutions à financer des projets comme un investissement en contrepartie d'une défiscalisation et par conséquent les JCC profiteront de cette politique (...).

Il faut absolument repenser les JCC pour savoir si elles font parti d'un réseau international du circuit des festivals et aussi pour qu'elles soient au diapason des nouvelles technologies. Par exemple au festival de Cannes, j'envoie par e-mail, la photo à la directrice des accréditations du festival, puis elle m'envoie les codes d'accès. Cependant, un festival est ouvert tout d'abord aux professionnels, mais il permet au public de venir profiter parce qu'il y a un rayonnement culturel, par exemple à la session de 2008, Dora Bouchoucha a géré comme elle a pu en ramenant des compétences à travailler avec elle, car elle connaît bien les ambiances des festivals surtout celui de Cannes et de Rotterdam. Par ailleurs, je me demande pourquoi, il y a cette boulimie de cent cinquante films dans le programme des JCC, et l'engouement du public devant les salles, alors que la majorité des personnes n'y vont pas aux salles de cinéma en cours de l'année. Or, s'il y avait un comité permanent aux JCC qui déciderait de n'avoir que trente films qu'on les projetera trois fois et de trouver des solutions pour les horaires de projection pour éviter cet engouement ; toutefois, on doit revoir deux points le premier concerne les relations des JCC avec les autres festivals et le second sur les rapports de l'industrie du cinéma tunisien avec les autres festivals. Il faut signaler que la Tunisie était présente au festival de Cannes jusqu'à 1987 par le biais de la SATPEC au marché du film, mais depuis vingt ans on se demande la raison pour la quelle la Tunisie est présente au festival de Cannes, alors qu'il n'y a jamais eu un film tunisien en compétition (...). Ce qui est important est de s'interroger sur l'organisation des JCC qui se fait comme un évènement culturel biennal pour se divertir ou bien les JCC ont une raison d'être car elles font parti du paysage audiovisuel tunisien ?

La Tunisie veut être présente dans des festivals renommés du cinéma comme celui de Cannes, donc c'est évident qu'elle ait un pavillon représentant le cinéma

tunisien et c'est pour cela que les JCC doivent avoir une équipe permanente pour qu'elles puissent avoir un bureau au stand, car pendant plusieurs années, Nadia Attia, ex directeur du cinéma au ministère de la Culture avait un point chute au pavillon des cinémas de Sud, pour représenter les JCC. En revanche, en 2002, le producteur Ahmed Baha-Eddine Attia, le syndicat des producteurs tunisiens et moi-même avons loué pour une journée un étage de 160 m² au Noga-Hilton, pour présenter les films tunisiens à Cannes, elle était furieuse, car j'ai organisé cet événement sans l'initiative du ministère de la Culture ; alors que ca relève de mon travail, je suis professionnel, donc les gens me sollicitent pour mes services.

Par exemple, à la session de 2004, j'ai fait la projection des images sur les façades de l'avenue Habib Bourguiba avec mon partenaire français pour vous donnez une idée qu'il n'y avait pas de place à l'improvisation ; d'ailleurs, je suis étonné qu'on nous ait permis d'éteindre toutes les lumières jusqu'au siège du ministère de l'Intérieur. Si vous permettez je vais ouvrir une petite parenthèse on a est allé voir Marie Pierce Auvet, la directrice de communication du festival de Cannes, au mois de septembre de l'année d'avant à Paris pour les soixante ans, il y a deux ans pour lui proposer un projet événementiel, elle nous a répondu que le seul endroit qu'on peut l'exploiter c'est la salle de projection Louis Lumière du théâtre puis elle m'a dit : « *Hichem, Gilles Jacob président du festival de Cannes n'a pas la vocation de faire son auto-communication, car pour lui, le festival de Cannes sert au cinéma mondial, il n'est pas important par rapport aux différentes cinématographiques qui viennent ça c'est un choix stratégique puis pour la thématique relative à la soixantaine anniversaire, on voudrait qu'elle soit basée et orientée vers les soixantes prochaines années* » (...).Lors de la soirée tunisienne en 2006, on a projeté des images sur la façade du Martinez ; quant à la soirée d'ouverture et de la clôture de Cannes, Marie Pierce Auvet nous a dit qu'elle est exclusivement réservée à Michel Denisot, le producteur des cérémonies pour vingt ans qui travaille avec son réalisateur Renault Levantier selon un contrat, car Canal + est le partenaire officiel du festival de Cannes. Cependant, les JCC peuvent passer

un accord avec la télévision tunisienne ou avec d'autres chaînes privées, mais à condition qu'elles puissent ramener du beau monde et apporter un vrai film car rien n'empêche de négocier sur un film de le diffuser pendant la soirée sur le réseau terrestre à condition que la télévision tunisienne ne le pirate pas et respecte les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle ce qui est n'est pas sûr de sa part. En plus, il y a beaucoup de cinéastes arabes et africains dont leur films ne sortiront jamais en salles de cinéma donc ils seront heureux pour que leur films soient diffusés à la télévision car par exemple, chaque année la chaîne Canal+ diffuse après la cérémonie d'ouverture de Cannes le film qui a eu la palme d'or l'année précédente pour ses abonnés, alors qu'en Tunisie il y a beaucoup des films en long-métrages et courts-métrages qui ont été achetés par le ministère de la Culture dont le public tunisien ne les a jamais vu; tout ceci est la conséquence de l'événementiel ponctuel. Or, un festival a besoin d'un lieu, d'une date, d'une thématique et d'un public.

Les JCC ont des retombées culturelles et économiques sur la capitale parce que nos jeunes et nous-mêmes on peut regarder tous les deux ans une flopée de films qu'on ne pourrait jamais les regarder ailleurs et la meilleure retombée des JCC c'est le réalisateur tunisien Chawki Mejri qui vit et travaille en Syrie a gagné récemment il y a deux semaines un Ammy word of Best Drama à Los Angeles, celui-ci a été formé par les JCC, en plus leur résultante a donné « le Doc à Tunis », et « le festival de Hergla », enfin « le festival des courts métrages » qui sont nécessaires pour faire vivre les associations cinématographiques, les critiques et les amateurs de cinéma dans le but de réfléchir sur le secteur cinématographique et de révéler des nouveaux cinéastes.

Hichem Hachouch: Cinéphile

J'étais ancien cadre au ministère de la culture de 1980 à 1993 et ancien membre de la commission de sélection des films au sein du ministère de la Culture; j'ai assisté aux différentes sessions des JCC, mais avant en 1976 en tant que cinéphile et membre du mouvement des ciné-clubs.

Les objectifs de la création des JCC étaient au départ d'une part assez politiques où leur fondateur Tahar Chériaa était très motivé pour inscrire la cinéphilie dans une mouvance Tiers-mondiste qui était à cette époque à la mode et d'autre part culturel parce qu'à l'orée des années 60 presque une décennie après l'indépendance de la Tunisie il y avait une dynamique culturelle assez pluridisciplinaire, multidimensionnelle qui a bénéficié de la présence d'une dizaine voir une centaine de cadres, des hommes de lettres, des cinéastes et des gestionnaires cultivés, alors qu'aujourd'hui nous la trouvons plus.

Je ne saurais vous répondre avec exactitude les conditions internationales et nationales de la création des JCC, car je suis arrivé que 10 ans plus tard, mais c'est clair que c'est une mouvance Tiers-mondiste pour donner une autre image du continent arabo-africain et de se démarquer d'une certaine idée du cinéma comme celle installée en Europe à travers les festivals nommés maintenant de glamour des différentes villes européennes comme Cannes, Berlin et Venise. Alors que les JCC avaient à la fois une dynamique socio-culturelle et Tiers-mondiste rattrapée par des concepts, des orientations idéologiques du genre anti-impérialiste.

Certainement que les JCC présentent une singularité dès leur création c'est-à-dire un pays nouvellement indépendant dont ses fondateurs ont imposé par leur caractère malgré les moyens rudimentaires à l'époque, une manifestation culturelle internationale résolument tournée vers le continent d'appartenance

géographique, géostratégique, géopolitique et géo-sociologique en devenant une place prépondérante pour l'expression du cinéma du Sud dont le cinéma étant à cette époque une industrie nouvelle bien qu'il ait eu des tentatives du temps même du protectorat, du colonialisme dans plusieurs nations arabes et africaines, mais il y avait déjà le cinéma égyptien qui était une industrie produisant du bon et du mauvais films avec des cinéastes qui se sont imposés même sur la scène internationale, de plusieurs générations d'acteurs et d'actrices. Cependant, pour la Tunisie la singularité était avec les différentes manifestations culturelles, épisodiques ou ponctuelles surtout avec le festival de Carthage d'été, donc la Tunisie à cette époque avait une volonté politique d'imposer un festival voué au cinéma en tant que manifestation majeure dans le paysage culturel tunisien ; alors que la différence entre le cinéma d'auteur et le cinéma commercial n'était pas très prenante à cette époque c'est-à-dire le cinéma d'auteur a été imposé à travers le festival de Cannes, surtout à la suspension de la session de 1968 avec la nouvelle vague et la création de la section des quinze des réalisateurs et c'est grâce aux JCC qu'il y a eu l'émergence de nouveaux réalisateurs comme Youssef Chahine qui était méconnu en Egypte, car il s'était fondu avant dans le circuit commercial égyptien mais avec son film «*Bab El Hadid : la porte en fer* » qui est devenu un tournant dans sa carrière vu que la notion du film d'auteur n'était pas vulgarisée chez les cinéphiles et la plupart des politiques et des intellectuels. Je crois que les JCC ont bénéficié de l'éclosion du mouvement des ciné-clubs et de la cinéphilie même Tahar Chérifa était l'un des plus fervents défenseurs et vulgarisateurs de cette éclosion à travers les différentes régions du pays, en favorisant la collecte, la conjugaison des volontés des uns et des autres en le canalisant dans un mouvement unique qui est à la fois enraciné à l'intérieur et ouvert à l'extérieur d'où les JCC répondaient à une préoccupation de culture cinématographique et un effort de culture cinématographique, on peut s'exprimer sur l'effort éducationnel qui était bien développé à l'époque en Tunisie suite au pari du nouveau pouvoir national, donc les préoccupations des JCC sont culturelles et

cinématographiques car ses fondateurs croyaient que le cinéma serait un vecteur de conscience nationale et de développement de l'intellect tunisien surtout qu'il y avait une pépinière assez étonnante de jeunes intellectuels formés pour la plupart en occident particulièrement en France et surtout dans les universités tunisiennes en fréquentant les ciné-clubs. La portée des JCC n'était pas négligeable, certes parce qu'elle permet de donner une image au monde à travers une session qui dure une semaine ou 10 jours chaque deux ans dans un pays jeune nouvellement indépendant après des siècles de colonisation il a pu en un espace d'une décennie s'inspirer comme une plaque tournante des efforts de création culturelle cinématographique. En occurrence, la Tunisie, un pays représentant un continent entier où il y avait comme influence des airs culturels arabes et africains, c'était ambitieux de la part des fondateurs de ce festival qui ne possédaient pas des grands moyens, mais ils étaient imprégnés par une volonté assez déterminée et une foi en la chose culturelle qui a fait que les JCC ont vu le jour et ont prospéré par la suite.

L'Etat est le créateur et promoteur des JCC, on sait que toute tutelle est contraignante, mais certainement elle génèrera des avantages et des contraintes. A l'époque c'était naturel que l'Etat soit à l'origine de la création des JCC, car il avait les moyens financiers et logistiques qui ont été mis à la disposition de l'équipe qui a géré les premières sessions en plus à cette date, il était impossible que d'autres opérateurs interviennent efficacement, en revanche cette politique est-elle fiable après 42 d'existence ? La réponse n'est pas simple, car pour substituer la tutelle de l'Etat par une autre tutelle institutionnelle ; je ne suis pas sûr que les JCC gagneraient. Cependant, les contraintes de gestion suite à l'intervention de l'Etat sont évidentes comme toute machine administrative, il y a des procédures compliquées parfois très gênantes, des retards mais cela justifier-t-il de lever complètement ou totalement la tutelle de l'Etat pour la remplacer par une autre ? Quant à moi, je ne peux pas répondre, en revanche les avantages de la tutelle de l'Etat c'est la périodicité, la continuité des JCC, mais ce qui faudrait

revendiquer c'est que la main-mise de l'Etat soit un peu plus assoupli en créant un organe de gestion impliquant des cadres du ministère de la Culture, les associations cinématographiques, les cinéastes et les professionnels du secteur cinématographique pour l'organisation des JCC. Or, on sait que les artistes, les créateurs, les gens de la culture sont réticents à toute main-mise administrative, donc on peut faire une concertation sur les JCC, puisqu'en Tunisie aujourd'hui on est entrain de faire plusieurs concertations sur le livre sur la culture, donc il faut appeler toutes les personnes cités-dessus pour se réunir autour d'une table pour débattre les acquis des quatres décennies des JCC et de leurs perspectives à l'orée du 21^{ème} siècle, vu que d'autres festivals s'imposent de plus en plus sur la scène arabe et même qui les ont dépassé en terme de grand nom et de prestation des prix comme les festivals de Marrakech, de Dubaï, du Caire ; par exemple pour le festival de Marrakech, son directeur Noureddine Sail a appris des JCC, du feu Serge Adda car il assistait très fréquemment aux sessions des JCC et apparemment au Maroc on a confiance en lui en lui accordant la carte blanche. La nomination des équipes obéit à un seul critère est que la personne doit-être du secteur cinématographique, un artiste, un producteur, un responsable du ministère de la Culture. Mais, c'est le ministre de la Culture qui nomme les directeurs des JCC certainement il y a du copinage car ça reste dans un cercle restreint où tout le monde se connait, il y a des amitiés et des ennémities comme dans tous les secteurs par exemple pourquoi on a jamais nommé Khémais Khayati qui est un grand critique de cinéma depuis 30 ans, donc il doit y avoir des explications obscures ou plus ou moins raisonnables, compréhensibles sans doute. La traçabilité des JCC doit-être une condition sine-quo-none pour la perpétuation d'une manifestation culturelle et que l'équipe sortante remette à l'équipe suivante tous les documents et un compte-rendu, donc il faut imposer des règles pour sauvegarder les documents des JCC. Personnellement, je n'ai jamais assisté à une session terne et chaque équipe obéit aux mêmes critères et principes des JCC donc on ne peut pas comparer une équipe par rapport à une autre mais peut-être

les passages de Hamadi Essid à la session de 1978 et de Ahmed Baha-Eddine Attia à la session de 1992 en tant que directeurs ont marqué les JCC et aussi elles ont toujours suivies la conjoncture internationale au niveau de la politique internationale ou culturelle et ceci a marqué les JCC par exemple à la session de 1978, il y avait essentiellement l'avènement du cinéma latino-américain, il y a eu une innovation qui a fait l'enfeu, le forum tricontinental du film, on a eu l'occasion de regarder des films qu'on ne soupçonnait pas leur existence avant, je me rappelle à cette session que l'influence du public pour assister aux débats et aux discussions étaient mémorables, il y avait une effervescence qui ne s'est jamais été reproduite et depuis c'était comme une ouverture sur le cinéma mondial entant que cinéma d'auteur, de combat, de militantisme, donc une évolution vraiment qualitative, c'était un tournant et surtout la qualité des films étaient d'un haut niveau, il y avait des films de très belle factures et je pense que les personnes qui ont assisté il y a 31 ans se rappellent encore. Concernant le budget, je n'ai aucune idée et comme toutes les manifestations les objectifs ont été réalisés très partiellement mais ce qui est important c'est que les JCC ont encore une raison d'être en tant que festival. C'est toujours vital de repenser à quelque chose qu'on fait mais certainement les cinéphiles, les cinéastes, les gens du secteur cinématographique sont les plus concernés et ils ont à cœur les JCC donc c'est toujours positif de réfléchir, de repenser afin d'améliorer et d'optimiser les moyens. Normalement, il devait y avoir une cellule permanente des JCC, rien que pour visionner des films, avoir une documentation donc la continuité est tributaire de l'existence d'une cellule qui est une tâche du ministère mais la question qui se pose : Qu'est-ce-qui empêche les professionnels du secteur, du métier de se réunir pour proposer des suggestions ?. Cependant, on constate que même les cinéastes ne font rien donc pourquoi demander à l'Etat ils auraient dû écrire dans un journal ou envoyer une lettre au ministre de la Culture ou bien d'organiser une table ronde à la fin de chaque session des JCC pour permettre d'avoir une évaluation, une critique, d'une manifestation majeure qui mobilise

peut-être des dizaines, des milliers des cinéphiles, des cadres, des responsables et des techniciens surtout que cette manifestation marque le passage culturel tunisien pendant une semaine donc c'est la culture de la permanence qui nous fait défaut. Encore une fois il devait y avoir des rapports d'évaluations relatifs aux JCC mais je ne sais pas si ces rapports existent ou pas, donc tout ceci devait être du ressort d'une cellule permanente pour sauvegarder toute la mémoire des JCC qui est une lacune fatale et c'est pour cela que le ministre de la Culture doit intervenir pour avoir une traçabilité des activités liées aux JCC mais une fois le rideau de la clôture de la session est tombé tout le monde part. Les retombés économiques ne sont que de court terme pendant la période du festival c'est une effervescence d'une semaine qui disparaît tout juste après la clôture des JCC, par exemple à la session de 2008 on a entendu qu'une salle d'Art et Essai sur Tunis allait projeter des films qui ont été diffusés pendant les JCC ; mais malheureusement ça n'a pas été le cas. Quant à l'engouement du public qui se manifeste pendant les JCC est un engouement rituel dans la culture d'un certain type de tunisien, c'est un passage obligé il faut aller aux JCC et il faut se montrer aussi. D'ailleurs, il y a une autre tradition des JCC à chaque session on confie la tâche à un réalisateur de filmer les péripéties des JCC, il y a de très bons films documentaires sur les différentes sessions, je ne sais pas si vous avez vu le film de la session de 1978 d'Omar Khelifi qui a été projeté à l'ouverture de la prochaine session de 1980 est le fait de filmer le déroulement des sessions est attribué peut-être à un nombrilisme des JCC, mais cela nous a permis d'avoir des films documentaires et des témoignages pour les générations futures mais ce qui étrange c'est que depuis quatre sessions on ne voit plus les films de courts métrages projetés avant les films de long-métrages. Selon moi, les JCC sont par rapport aux autres festivals tels que Fespaco, le Caire, Marrakech et Dubaï comme un vieux père par rapport à ses enfants encore rigoureux et peut retrouver une seconde jeunesse, mais il est possible qu'il se maintient en vieux sage et bien portant quand même.



Daniel Soil, né à Ixelles. Délégué Wallonie Bruxelles en Tunisie. Il était professeur pendant douze années puis responsable d'associations de jeunesse. Depuis 1988, il contribue à promouvoir les créateurs belges francophones qui présentent leur travail à l'étranger, au Québec, en Afrique, en Europe centrale et en Europe du Sud.

Daniel Soil: Délégué Wallonie Bruxelles en Tunisie

Je pense que Tahar Chériaa souhaitait faire un événement africain devant des témoins européens c'est-à-dire faire que les films, les prix et les rencontres soit faites en présence des témoins européens importants qui peuvent alors ramener en Europe le message de ce qu'ils ont vu, en rapportant ce qui se passe à Tunis et qu'il y a quelque chose de vraiment intéressant qui commence. Au départ, Tahar Chériaa était un cinéphile avant d'être l'organisateur des JCC, il a été l'animateur du ciné-club « *Louis Lumière* » à Sfax dans lequel il y avait pas mal de gens qui ont été formés par lui à l'analyse de l'image donc j'imagine il s'est dit André Delvaux est vraiment le réalisateur européen parmi d'autres qui devait venir en donnant un retentissement plus grand à la première édition.

Cette époque faisant grand cap du cinéma cubain il y avait des rencontres à la Havane qui étaient sans doute très favorables où peut-être Tahar Chériaa a participé ; moi je parle des événements qui ont précédé immédiatement l'optique dans lequel Tahar Chériaa a conçu les JCC, il devait bien la tirer de quelque part et moi je pense qu'il faut vérifier les événements qui se sont réalisés à Cuba entre 1962 et 1966 car on peut trouver l'origine même de la création des JCC ; en tout

cas il faut voir dans l'histoire des événements cinématographiques progressistes indépendamment de Moscou et de Prague, il faut aller voir ce qui se passait à Cuba qui avait une vocation culturelle très forte et une conception très culturelle du socialisme.

André Delvaux était un homme qui en 1966 commençait à connaître un tout petit peu de notoriété en Europe ce qui n'est pas toujours le cas au départ, il était comme tout le monde un débutant et j'imagine qu'à cette époque, il était encore dans le besoin de se faire connaître lui-même, en 1966 il est venu avec un film « *L'homme au crâne rasé* » peut-être aussi en tant que témoin qui assiste à l'édition au nom de l'Insas¹⁵⁷ mais ce qui est important c'est que Tahar Chériaa a bien ciblé la personne pertinente en Belgique, il était en ce moment là, le cinéaste montant mais je pense qu'il n'était pas politisé que Tahar Chériaa donc au départ il n'avait pas une sensibilité Tiers-mondiste qui était typiquement l'atmosphère dans lequel Tahar Chériaa situait son événement mais c'était un homme extrêmement curieux des autres. André Delvaux pourrait parfaitement se dire oui je vais participer à cette première édition parce que ça m'intéresse de rencontrer des créateurs dans un pays francophone pour une large part, puis pour l'édition de 1968 est la première à laquelle Raymond Ravar a participé à ma connaissance mais ce qui est important c'est que Raymond Ravar fait parti de cette génération de directeur d'école du cinéma dont ses objectifs convergent ou en liaison directe avec les attentions de Tahar Chériaa qui sont l'émergence d'un cinéma combatif, progressiste identitaire, dénonçant les injustices, car il y avait toujours le stéréotype du colon ou du colonisé puis il y avait un autre complice important qui est bien sûr Ousmane Sembene qui est un nom considérable y compris dans le thème de la gestion d'un événement culturel au-delà même des questions de programmation Ousmane Sembene est vraiment l'homme qui a fondé ou en tout

157

cas réfléchi avec Raymond Ravar et Tahar Chériaa en posant la question : Qu'elle était la conception que devait avoir un festival important du tiers-monde ? .

Un autre pays important c'est l'Algérie dans lequel des événements de cinéma ont eu lieu à peu près à la même époque, car il y avait des militants de cinéma beaucoup en Algérie.

Ce qu'on peut retenir c'est que dès la première session des JCC, la Belgique a participé avec André Delvaux et à la deuxième édition avec Raymond Ravar puis celui-ci m'a parlé des rencontres de Hammamet c'est-à-dire qu'en marge des JCC il y avait des colloques qui sont organisés dans cette ville avant une semaine des JCC. En outre, c'est en 1971 que la francophonie a été créée.

Le cinéma militant n'a plus trouvé sa place depuis les années 80, il a été écarté des grands circuits de distribution, il est impossible de revenir en arrière c'est révolu, donc pour l'actualité Tahar Chériaa est un peu le passé alors qu'aujourd'hui beaucoup de choses se passent. A la session de 2010, le cinéaste belge Jaco Van Dormael était là, qui est un peu André Delvaux d'aujourd'hui, il est vraiment le cinéaste emblématique, il n'est jamais venu en Tunisie en dehors de cette présence toute récente aux JCC, c'est vraiment le début pour lui, et c'est grâce à Dora Bouchoucha qui a accepté ma suggestion le fait de le ramener et elle devenue elle même très désireuse de l'orientation cinématographique de ce réalisateur qui est poétique, le film qu'il a passé est « *Mister nobody* » a donné des choses saisissantes car il fait jouer souvent des handicapés dans chacun de ses films dont un acteur qui s'appelle Patrick Dukenne, un handicapé mental léger ceci donne un ton très vrai de ses films.

D'après moi, il y a une implication forte de la présence belge aux JCC et en Tunisie disons la Belgique a sa place parmi les autres ici, notamment à l'ISAM où la majorité des enseignants ont fait leur études en Belgique tels que la réalisatrice Sarra Laabidi qui a fait ses études en Belgique.

ANNEXES N°9: TEMOIGNAGES

- **L'Orient du 9/12/1966 Mirèse Akar**

Pour l'ensemble, les festivals de cinéma se passent toujours en apartés, en brèves rencontres autour d'un repas folklorique ou dans les salons d'un hôtel. Réalisateurs, vedettes, producteurs et critiques se quittent puis se retrouvent sans pouvoir cumuler projections, colloques et promenades, mais, hier matin, toutes les délégations invitées aux journées cinématographiques de Carthage trouvaient présentes à l'appel pour la visite au président Habib Bourguiba en sa résidence de Carthage... Il fut un guide plein d'humour et de vivacité, tempérant par mille et trois anecdotes la solennité du décor. Mais le festival devait se poursuivre jusque dans ces lieux officiels puisqu'on projetait un film dans le cinéma du palais une salle aux exquises proportions, tendue de velours bleu ciel...

Le président affirme tout faire pour encourager les peintres, sans pour autant manier lui-même le pinceau. Madame Bourguiba montrait à une invitée du festival une maison Blanche sur une colline proche du palais. Il s'agit de la première maison construite en Tunisie par le feu Le Corbusier. A ce titre, elle est, en quelque sorte, *classée* et personne n'a le droit d'y toucher. Elle est d'ailleurs, restée inoccupée toujours. La première dame, elle, a demandé à Christiane Rochefort d'écrire une histoire d'amour qui puisse fournir la matière d'un scénario pour un film, un film à tourner en Tunisie évidemment.

- **La Revue du Liban du 2/11/1968 Mary Azoury**

En débarquant à l'aéroport de Tunis Carthage, les Libanais se sentent chez eux. Rien d'étonnant à cela puisque Carthage a été fondée par la Reine Elissa (Didon), exilée de Tyr, au début du IX siècle avant notre ère. Le salon d'accueil grouille d'un monde joyeux; la télévision, les actualités tunisiennes, la presse, les organisateurs du festival de Carthage, ainsi que les invités sont exacts au rendez-

vous. Le festival de Carthage se place sous le signe des jasmins, en colliers ou en petits bouquets, rarement on en aura vu autant.

Tahar Chériaa secrétaire général des journées cinématographiques de Carthage, est pratiquement assiégé. Il connaît tout le monde et tout le monde le connaît. L'accueil est assuré par les fonctionnaires du service du cinéma aux affaires culturelles. Bien que débordés, les festivaliers sont des gens exigeants, ils ne perdent guère leur bonne humeur. Des carnets de chèque sont distribués aux participants du festival avec, en tête, la qualité de l'invité: délégué ou presse. Nous journalistes, sommes particulièrement gâtés. A ces carnets-chèques est jointe une liste de restaurants, avec adresses et numéros du téléphone. Ces carnets sont de véritables passe-partout qui nous permettront d'assister à toutes les manifestations cinématographiques et mondaines du festival et de régler tous les frais de nourriture. Cette session coïncidait avec le premier anniversaire de la mort du grand historien du cinéma Georges Sadoul, on lui a fait un hommage en présence de sa veuve Mme Rita Sadoul. La rétrospective de ses œuvres avec leurs traductions en arabe, des photographies, parmi les quelles plusieurs prises à Beyrouth a eu lieu à la maison Ibn Khaldoun. Elle a été inaugurée par le secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles et à l'Information Mr Chedly Klibi et Mr Tahar Chériaa, organisateur du festival de Carthage.

L'ouverture du festival s'est déroulé au Palmarium, trente six pays participent, soit à titre compétitif, soit en tant qu'invités. L'enjeu de ce festival est le Tanit... encore un lien entre Libanais et Tunisiens, Tanit représentant l'ancienne déesse phénicienne adorée à Carthage ... Le champs compétitif du festival de Carthage s'en trouve réduit, le festival lui-même n'en acquiert que plus d'efficacité, en devenant la plate-forme régionale d'une promotion cinématographique, à plusieurs dimensions culturelles puisque ce sera le lien de confluence des cultures arabe, africaine et méditerranéenne ...Le cinéma peut-être pour nos cultures africaines le moyen d'accéder ou de participer de nouveau à ce qu'on appelle la civilisation de l'universel. C'est cette vocation que la Tunisie a

tenu à marquer en maintenant ce festival largement ouvert sur le monde et en invitant plusieurs nations de régimes différents, de continents différents et en accueillant en qualité de membres du jury des personnalités appartenant à différents mondes culturels.

Un festival n'est pas uniquement la rencontre de différentes civilisations, il est aussi celle de starlettes, de vedettes, de scénaristes, réalisateurs, etc...c'est aussi le lieu le plus favorable pour l'éclosion des romances, pour les potins, pour les cancans, pour les bonnes et mauvaises langues. Dès le début du festival, les présents se demandent si Carthage va suivre les exemples de Cannes et de Venise. Mais Carthage est différent dans sa conception et dans sa réalisation. C'est le festival du sérieux de la bonne tenue. Pas le moindre petit scandale, pas la moindre explosion.

La contestation ? Elle a lieu dans le cadre des discussions matinales programme fort chargé, les films en compétition étaient projetés en soirée et discutés la matinée suivante dans la salle du Hilton. Il y a bien une esquisse, quand quelques français se lèvent et protestent contre la présence du Sud-Vietnam à ce festival. Mais il en faut bien plus pour démonter Tahar Chériaa et Louis Marcorelles, critique des "Nouvelles Littéraires". Carthage est un festival artistique ouvert à toutes les nations et si le Sud-Vietnam a quelque chose à apporter, à dire, il est le bienvenu, comme n'importe quelle autre nation. La contestation est avortée. Les débats reprennent leur cours...

- **Actualité Algérie du 3 au 9/11/1968**

Après le premier festival qui s'était déroulé en décembre 1966, la plupart des critiques avaient titre "*Il faut construire Carthage*" prenant ainsi le contrepied d'une célèbre rengaine du Romain Caton qui, ennemi juré de la ville punique, terminait son discours par ce leitmotiv: "Censeo Delenda Cartago"

Le mot d'ordre, maintenant est inversé Carthage doit s'édifier et se fortifier de session en session. Nos amis tunisiens, au prix de gros efforts, sont parvenus à

donner à cette rencontre une véritable stature internationale. Nul doute que si la progression se maintient, cette manifestation pourra se comparer à celle de Cannes, Venise ou Moscou. Déjà, les organisateurs ont réussi à la faire reconnaître par la puissance fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF) en échange d'une concession qui apparaît de toutes manières bénéfiques seules peuvent figurer en compétition les films arabes et africains. Le premier festival de Carthage qui avait réuni 24 nations s'était proclamé surtout arabe et méditerranéen. On s'était finalement aperçu, au cours des conférences et des débats que la notion de cinéma méditerranéen, à la différence de celle de cinéma arabe, était extrêmement floue. C'est à grand peine que l'on était parvenu à trouver un dénominateur commun aux films espagnols provençaux; italiens, yougoslaves, grecs et turcs. Il ne faut donc pas regretter que cette catégorie ait été abandonnée. D'ailleurs, en couronnant "la Noire de" réalisé par le sénégalais Ousmane Sembene, le premier festival de Carthage avait indiqué la voie. Le second qui a eu lieu du 13 au 20 octobre a vu venir les délégués de près de quarante nations, de tous les azimuts. Les projections ont eu lieu dans quatre cinémas simultanément. C'est une excellente formule qui permettait à chacun de se composer chaque jour son petit programme personnel.

Carthage présente, par rapport à d'autres festivals, une caractéristique intéressante qui doit absolument être sauvegardée: je veux parler de l'organisation des conférences-débats le matin. Alors que les conférences de presse traditionnelles sont si souvent rébarbatives dans leur banalité, les discussions de Carthage, fortement suivies, sont généralement animées, voire passionnées. On peut y parler de tout et de n'importe quoi, échanger des idées, comparer des positions au lieu de se contenter de poser scolairement et poliment des questions à Monsieur le metteur en scène. C'est ainsi que l'on a assisté à des confrontations parfois un peu vives entre représentants du Tiers-monde et Occidentaux, entre Arabes et Africains du centre, entre partisans et adversaires du cinéma égyptien traditionnel, entre progressistes et conservateurs.

Parmi les ‘*numéros*’ les plus instructifs, je citerais l’étalage inconscient de sa bonne conscience par un américain qui, en réponse à un marocain dénonçant l’impérialisme cinématographique des USA dans son pays proposa bonasse et sincère: ‘*Venez donc me voir, cher ami, j’arrangerai vos problèmes*’.

Le québécois Jean-Pierre Lefèvre ne fut pas le dernier à asséner quelques solides vérités à ce représentant typique de la vertueuse Amérique. Il faut savoir gré aux responsables de ce festival de permettre à chacun de s’exprimer en toute liberté, sans aucun doute tabou. Ce second festival de Carthage s’est révélé, à tous points de vue, d’un niveau supérieur à celui du premier. L’ambiance y a été fraternelle. On s’y sentait à l’aise. Un petit point gagnerait à être amélioré: l’organisation.

- **La Revue Du Liban du 9/11/1968 Mary Azoury**

Avec les Journées Cinématographiques de Carthage, festival biennal dont la partie compétition est réservée aux seuls africains et arabes les participants à travers, le 7^{ème} Art qui se veut le reflet de l’âme d’un peuple, découvrent bien autre chose que le cinéma. Les discussions professionnelles débouchent sur des thèmes d’ordre général et l’on vient à aborder l’économie et la politique des différents pays participants. Nous nous trouvons ainsi confrontées à deux écoles: celle qui prône que le cinéma est surtout un spectacle, un divertissement et que l’art n’est pas compatible avec la politique, la seconde, qui parle de cinéma engagé, d’un cinéma politisé. Entre ces deux théories, il y a qui conçoivent le cinéma comme une industrie et, comme telle, devant être rentable.

En un mot, à Carthage, plutôt que la découverte des anatomies de starlettes en quête de producteur, on va à la découverte d’idées. Déjà ébauché au cours des précédentes Journées Cinématographiques de Carthage en 1966, le style de ce festival est enfin trouvé: il sera désormais le tremplin, le siège d’une confrontation des pays africains et arabes, relatives à leurs productions cinématographiques. Centre du cinéma méditerranéen et arabe, telle est la

vocation culturelle et géographique de Carthage, ce qui explique d'abord par la position-clé géographique de la Tunisie entre les deux bassins, oriental et occidental, de la Méditerranée. Cette formule trouvée, Carthage a déjà son caractère propre. Plus que le film lui-même, plus que le résultat, on s'intéressera ici aux conditions de tournage, aux circonstances, c'est-à-dire principalement, à la recherche de scénarios, de producteurs, commanditaires, réalisateurs.

Les problèmes qui se posent au cinéma afro-arabe sont différents de ceux qui se posent au cinéma des pays développés ou en voie de développement.

Après des délibérations et des programmes de projection cinématographiques et des productions folkloriques de divers pays africains, des recommandations générales ont été formulées à l'unanimité des participants pour être transmise à l'Unesco aux gouvernements africains concernés. Parmi les recommandations les plus importantes sont:

- la création à Tunis dans le cadre des Journées Cinématographiques de Carthage d'un bureau de liaison permanent pour la coordination interafricaine et la coopération avec l'Unesco dans les programmes d'étude, de recherche et de documentation en matière de cinéma de télévision et de radio confrontés aux Arts Traditionnels. D'autres bureaux de liaison seront créés pour resserrer sur le plan régional et rendre plus efficace cette coopération interafricaine d'une part et entre l'Afrique et l'Unesco ainsi que toutes autres organisations internationales. L'association sénégalaise a été proposée comme noyau de départ de l'un de ces bureaux régionaux de liaison,

- en relation avec les Journées Cinématographiques de Carthage festival international biennal dont la compétition est réservée aux films africains et arabes, il a été décidé à l'unanimité que la Tunisie organise, en accord et avec l'aide et la coopération matérielle et technique de l'Unesco, un grand concours international pour la promotion du cinéma africain et arabe. Il sera biennal et alternera avec les sessions successives des Journées

Cinématographiques de Carthage. Ainsi ce concours aura lieu pour la première fois en automne 1969 à Carthage,

- pourront participer à ce concours, les cinéastes, les musiciens, les écrivains, les poètes, les peintres, les sculpteurs, les photographes, les critiques, les journalistes et tous les artistes en général de tous les pays du monde, dans les conditions techniques et pratiques que fixera le règlement de cette compétition internationale artistique et littéraire dédiée à la promotion du cinéma africain et arabe,

- ce concours international sera doté de trois importants prix et de deux prix symboliques d'encouragement. Les trois prix du concours comporteront chacun une somme en espèces variant de deux cent à cinq cent dinars

- un séjour d'étude au centre culturel international de Hammamet ou en tout autre région de Tunisie variant d'une à quatre semaines, au cours de la période qui sépare la date du concours de celle de la session suivante des Journées Cinématographiques de Carthage,

- l'édition par la Tunisie avec l'aide de l'Unesco, des œuvres lauréates des trois prix du concours et la diffusion gratuite d'un nombre déterminé d'exemplaires de chaque œuvre dans le pays d'origine de l'auteur,

- toute œuvre originale de création littéraire ou artistique (roman, nouvelle, poème, pièce de théâtre, étude, essai, musique, ballet, chanson, film, critique, album photographique, peinture, sculpture, etc...) relative au cinéma africain et arabe en général aux Journées Cinématographiques de Carthage ou aux films et artistes africains et arabes qui y ont participé

Pourront participer à ce concours international dont le règlement sera défini et mondialement diffusé au cours du mois de décembre 1968.

Notre impression qui se dégage de ces dix jours bien remplies passées en terre tunisienne et que la Tunisie de Bourguiba est heureuse et fière de sa dignité

que tout autant, elle a foi et confiance en l'avenir. Cette course au bonheur, chaque tunisien s'y sent engagé. Nous avons eu l'occasion de bavarder avec bon nombre de personnes; tous ont confiance dans leurs gouvernants, ils savent que ceux-ci œuvrent pour le bien général.

Pour aller vite en Tunisie, on va au pas de charge. Beaucoup de pays africains et arabes se demandent comment combler leur retard. Les tunisiens ne se posent pas de pareilles questions. Leur pays s'est engagé dans le vent du miracle, et le magicien s'appelle Bourguiba.

•**Ousmane Sembene:** *« La situation économique du cinéma africain est que le cinéma est d'abord une industrie. Mais il est malheureux de constater que cette industrie cinématographique ne jouit pas de tout l'appui suffisant. Les deux sources de production du film sont ou bien étatique ou bien privée et les deux sont valables. Il appartient uniquement aux cinéastes de faire des films valables et non de signer l'occident. Mais la situation économique est en relation étroite avec la politique. Je tiens à signaler que la plupart des cinéastes maghrébins regardent vers l'Europe alors que tous nos regards doivent se diriger vers le Sahara. Nous devons à tout prix nous retrouver et aider la symbiose de nos cultures. Nous sommes tous dans le même pétrin et une attitude égoïste ou individuelle et condamnable. Réunis nous serons forts. Ensemble, nous devons exprimer la situation, les rêves et les espoirs de nos peuples. L'artiste doit être l'incarnation de son peuple. Il doit être la bouche, l'oreille et l'âme de la communauté dans la quelle il vit. Il doit parler, assister, témoigner sans aucunes concessions... Quant au festival de Carthage est africain avant d'être tunisien. Nous nous sentons chez nous ici. Il faut dire que je suis tunisien ».*

- **L’avenir est au cinéma africain: Jean-Louis Bory**

Le rapport entre la critique, le cinéma et la littérature est très fort. Au niveau de la littérature, le cinéma a été pour la représentation des valeurs visuelles qui sont importantes dans une esquisse réaliste, “le stupéfiant image” d’Aragon en est la preuve. Depuis les années 50 le mot a été remplacé par l’image. Pour le cinéma qui puise dans la littérature, il y a Godart que je considère comme un écrivain-cinéaste. Pour la critique et le cinéma, l’importance est grande, sa fonction dans ces années de la naissance de la nouvelle vague est devenue d’explicitier et de rendre compte d’une œuvre cinématographique qu’on doit prendre au sérieux. Elle est au service du cinéma. Elle a aussi, une fonction pédagogique dans les ciné-clubs qui est d’étudier les interactions de l’œuvre avec les situations qui l’entourent.

La contestation de Cannes est contre le cinéma bourgeois et la censure. Ils veulent et moi aussi que le cinéma, selon la phrase courante en mai, « *Soit un outil pour changer la vie* ». Ainsi, c’est la contestation du public qui entraîne celle de la critique et ils sont arrivés à lancer l’idée de formation “*d’équipe en vue d’une unité de production de cinéma*”.

L’importance que pourra avoir le cinéma africain est énorme, il va refaire l’itinéraire de l’expérience des pays de l’Est. C’est à lui de jouer maintenant.

Les africains ont leurs problèmes (faim, population, difficulté d’être) ce n’est pas à nous des les présenter, si on le fait, c’est d’après des études sociologiques. Ce qui nous importe, c’est leur subjectivité et c’est en cela que le festival de Carthage me passionne.

- **Jean-Louis Bory** : « *Prière de ne pas confondre “Journées Cinématographiques” ne signifie pas “festival”. Carthage n’a pas cessé de nous en administrer superbement la preuve. Par sa situation géographique, Tunis s’offre, depuis les fins fonds de l’histoire méditerranéenne, comme le carrefour des routes terrestres et maritimes. Sur ce pays africain mille et mille fois envahi, toutes les civilisations entre Atlantique et Perse, entre Alpes et forêt congolaise se*

sont affrontées. Aujourd'hui l'affrontement a cédé la place à la confrontation le film a remplacé les armées et les flottes. Offrir aux peuples arabes et africains l'occasion de cette pacifique confrontation par le biais du film, telle est la vocation de **Carthage**. Tunis se transforme en cinémathèque: elle invite le monde à regarder l'Afrique et le moyen Orient tout en invitant Arabes et Africains à regarder le monde ».

• **La Presse du 21/10/1972 Jean-Louis Bory:** « Les JCC sont une occasion pour les tunisiens, pour les cinéastes arabes et africains de voir beaucoup de productions européennes. Ce qui est aussi important c'est le fait de programmer à l'occasion de ces journées dans les salles des films comme celui de Pierre Kast de Miclos Jancso de Godart « Tout va bien » ou de « Vingt ans dans les Aurès » de Vautier. Par conséquent, là c'est une façon pour les gens des trois continents de prendre contact avec le cinéma européen. Il y a d'échange il y a des colloques comme celui qui s'est tenu sur la formation des jeunes cinéastes, il ya les étudiants qui font des séances de ciné-clubs etc... Il y a donc toute une activité extraordinaire des JCC qui est tout à fait caractéristique et c'est pour ça que je répète que ça serait vraiment une très grosse erreur que Tunis qui est vraiment privilégiée par sa situation géographique laisse tomber ces journées là ».

• **L'Action du 6/11/1974: Guy Hennebelle (Pour que vive Carthage)**
« Je suis heureux de dire, en tant que vieux routier de ce genre de manifestations internationales, que c'est l'un des festivals où je me rendais avec le plus d'empressement et auquel j'étais le plus attaché. Si j'emploie l'imparfait, ce n'est pas parce que je fais mon deuil de l'avenir, mais parce que je ne puis naturellement formuler une opinion valable que sur ce que j'ai pu effectivement connaître. En ce qui me concerne, je souhaite ardemment que les futures sessions restent fidèles à la ligne qui avait été définie par le fondateur du festival de Carthage; Tahar Chériaa. Je suis certain de ne pas généraliser abusivement quand je dis que c'est avec regret et inquiétude que l'on a appris à l'étranger

qu'il ne faisait plus partie désormais du comité directeur de cette manifestation Comme beaucoup de mes confrères de tous les continents et de tous les horizons, j'ai pu apprécier à leur juste valeur depuis près de dix ans les éminentes qualités (compétence, persévérance, dévouement) de cet homme dont le nom est lié dans le monde entier à l'opiniâtre volonté de libération et d'émergence des cinémas arabes et africains. Il ne m'appartient pas, bien sûr, de porter un jugement sur la décision qui l'a écarté mais il paraît juste, en tant qu'observateur étranger, de saluer le travail d'un pionnier qui s'est battu avec courage, contre vents et marées souvent, pour faire triompher les idées qu'il estimait bénéfiques à la nahda de cultures si longtemps bafoués par le colonialisme et l'impérialisme... je voudrais exposer ici les raisons pour lesquelles, à mes yeux, Carthage a joué dans le passé un rôle de premier plan qu'il devrait continuer d'assumer à l'avenir. Elles sont au nombre de cinq».

• **Entretien d'Ousmane Sembene à Tahar Chériaa à Dakar le 14/04/74**

Ousmane Sembene: *« J'attends plus encore de Carthage! Carthage nous l'avons façonné, nous l'avons voulu, de toi à moi nous avons lutté côte à côte, à Cannes, à l'Unesco et ailleurs pour que Carthage soit. Pour cela, nous avons tout fait. Tu le sais mieux que personne, ensemble et séparément. Nous avons ramené tous ceux qui voulaient bien nous entendre en Afrique même, alerté et mobilisé tout ce que nous pouvions avoir d'amis parmi les étrangers, Georges Sadoul et les autres... Quant à moi, je n'ai jamais quitté Carthage même quand je n'avais pas de films à y présenter. Tout simplement parce que ces JCC étaient pour moi autre chose qu'un simple festival, une arène pour la compétition ou une galerie pour parade de bicots-nègres en goguette. Cela, d'abord, doit être affirmé et réaffirmé, tu m'entends! Par ailleurs, Carthage m'a révélé aux autres et surtout c'est le plus important à mes yeux ce sont les JCC qui m'ont révélé aux miens, à l'Afrique! cela je ne peux pas l'oublier, comme je ne peux pas tolérer qu'on insinue, même involontairement que j'ai oublié. Ce serait renier une part de moi*

qui m'est particulièrement chère, car c'est une part de victoire sur les autres. Les JCC sont une revanche africaine, à la quelle je me trouve avoir participé et à la quelle je dois beaucoup, beaucoup plus que je peux en dire ici. Je suis un enfant de Carthage et Carthage est nôtre, donc, mien aussi. Voilà ce qui doit être entendu, une fois pour toutes!! Mais quand les carthaginois m'ont invité, avec mon film "Emitai" pour la séance de clôture, j'ai accepté et avec un sentiment d'honneur et de fierté pour moi même et pour l'Afrique. Rappelle-toi c'était la première fois que Carthage, ouvert par un film arabe et clos par un film d'Afrique Noire, ressemblait comme un frère à nos espérances de 1966, au colloque d'Hammamet. Rappelle-toi c'est de là que venait mon sentiment d'honneur et de fierté, c'était là, pour nous tous. Africains et arabes confondu, le summum! Parce que, à Carthage, nous sommes chez nous. Ce n'est pas Cannes, ce n'est pas Venise, ni Moscou ni New-York. C'est Tunis, c'est l'Afrique c'est chez nous, tout comme nous sommes chez nous à Ouagadougou, comme nous le serions autant à Rabat, à Dakar, au Caire, ou à Dar-es-Salem, c'est toujours l'Afrique et c'est partout chez nous, malgré les frontières linguistiques ou autres. Voilà où nous étions à l'ouverture de ces JCC de 1972 et presque jusqu'à la fin: dans l'allégresse légitime de notre première victoire! Mais le coup qui nous a été asséné c'est qu'au dernier moment, un film européen double "Emitai" à la séance de clôture. Que cela vienne de Carthage que cela se produise à Carthage était non seulement nous vomir brusquement, comme des intrus ou des malpropres, était nous reléguer au-delà des cuisines... était nous dire, même pas « Excusez-nous, cette soirée n'est pas pour vous » Il eut fallu avoir le courage ou le culot de nous dire avant mais nous dire ceci, très exactement » Voilà votre place! allez vous y mettre, là-bas » au-delà des pâturages, au-delà des marécages, sur le tas des immondices, là-bas ». C'était en un mot étendre imperturbablement que nous sommes faits pour la merde et que nous avons bien outrecuidants de l'avoir oublié ! que les JCC soient le lieu d'un tel comportement que nous n'aurions sûrement pas toléré des festivals étrangers et ou nous nous

attendons à être traités en étranger, voilà l'autre chose à dire, inattendue et intolérable et que moi, Ousmane Sembene je n'ai ni toléré ni oublié ... ».

•**Claude Michel Cluny:** *« Sans recul, sans même connaître le, les palmarès puisqu'il y a cette année plusieurs compétitions et que j'aurai quitté Tunis avant qu'ils soient proclamés, que dire des JCC 78 (sans doute, cette session aura été la moins mondaine de toutes. D'aucuns s'en plaideront, pas moi. On a beaucoup trop parlé de désordre: quel festival y échappe vraiment? Et cela a-t-il été si grave? Les reproches fondées demeurent les mêmes d'année en année: insuffisante de la documentation nécessaire mais la faute en incombe au moins autant aux producteurs et aux cinéastes qu'aux organisateurs. Et d'après les infortunés qui s'y retrouvèrent, il semble qu'un certain hôtel ait été fidèle à sa tradition de médiocrité, d'inhospitalité à l'attitude chicanière et à peine correcte de la réception et des services... Cet hôtel mal assis n'est pas à la pointe des traditions tunisiennes. Ne peut-on, une fois pour toutes, le bannir des JCC? ».*

•**Claude Michel Cluny:** *« Il me paraît pas que le temps des bilans soit encore venu. Si Carthage résume, tous les deux ans, ce que le monde arabo-africain apporte au cinéma, quelle autre nation que l'Égypte y possède un véritable passé cinématographique? Je ne veux pas dire qu'il n'y avait pas d'acquit, ni qu'on doive tenir pour rien des efforts souvent isolés, souvent et heureusement tenaces et dont l'affirmation tente de fracturer ce silence qui pour l'Occident est trop souvent le lot naturel des autres. Toute faute, pourtant n'incombe pas toujours au seul Occident. On a vu et nous verrons encore à Carthage comment l'Afrique et le monde Arabe comment le Tiers-monde en général échouent parfois à définir et imposer une identité culturelle. Comment ils se laissent en fermer dans les schémas conventionnels, ou remplacent nos modes par des modèles. L'art véritable ne recopie pas. Il s'affirme toujours contre ce qui l'a précédé même s'il s'en inspire. Mais il n'a pas non plus à tenir un*

discours officiel et corrigé. Plus un pouvoir et quel qu'il soit, s'avère en mesure de peser sur un art, plus cet art est menacé dans son expression comme dans sa finalité(...) Et Carthage nous fait bien voir les maux dont souffrent les jeunes cinémas arabo-africains : le doute, la censure et le conformisme (que ce soit celui du lucre, ou celui des politiques. Prenons garde de les confondre avec des maladies de jeunesse, maladroites ou manque de moyens financiers et techniques et n'oublions pas que les interventions relativement libérales dont peut bénéficier un cinéaste européen sont inconnues dans presque tous les pays en voie de développement. Un cinéaste est plus solitaire à Rabat, à Koweït, au Caire ou à Conakry, à Niamey ou à Dar-Es-Salam, qu'il l'est dans nos pays sur-développés quand bien même il travaillait en marge des systèmes de production et d'exploitation en place plus que tout art peut-être le cinéma existe d'abord dans son rapport avec le public et là aussi les cinéastes du Tiers-Monde sont d'abord des solitaires. De tout cela Carthage a été l'illustration ou, plus exactement, le lieu où la confrontation aura fait la lumière d'abord sur les erreurs et les impostures, mais aura aussi montré tout le prix d'œuvres qui ont commencé à ouvrir une voie nouvelles dans l'histoire du cinéma mondial».

•**Raymond Ravar**: Directeur honoraire de l'INSAS (Institut national supérieur des Arts du Spectacle-Bruxelles) déclare à Daniel Soil « ...Dés 1968, les journées cinématographiques de Carthage, animées par Tahar Chériaa, ont fourni un puissant et sélectif accélérateur à l'intérêt porté aux études de cinéma. André Delvaux, animateur de ces études à l'INSAS, y participait. Ma rencontre, la même année, avec Tahar Chériaa compte parmi les plus impressionnantes de ma vie. Lui, entre Ousmane Sembene auteur du premier film africain au festival de Venise et le grand Youssef Chahine, créa le terrain des débats sur l'avenir du cinéma africain; ces débats débouchèrent sur la création de la FEPACI, puis du FESPACO. En 1974, j'effectuais une mission pour l'Unesco qui devait déboucher sur la création de la première école francophone du cinéma à Ouagadougou

l'INAFEC. Comme on le sait, Chériaa devint le directeur du département cinéma de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique à Paris, l'ancêtre de l'organisation Internationale de la Francophonie... J'ai aujourd'hui infiniment de plaisir à voir que la collaboration pédagogique de l'INSAS avec son homologue en Tunisie est plus active que jamais. A cet égard, son actuel directeur, Laurent Gross, ne manque pas, ailleurs dans cet ouvrage, de vous en dire plus ».

ANNEXE N°10: REPERES HISTORIQUES ET PHOTOS

Il n'est nullement question ici de dresser une liste exhaustive de l'histoire de la Tunisie sous le protectorat français et après l'indépendance.

Il s'agit plus modestement de tenter de fournir au lecteur quelques points de repère qui, espérons-le, lui donneront une idée claire de la chronologie des événements cinématographiques en Tunisie.

- 12/05/1881 : Instauration du Protectorat Français en Tunisie,
- 1896: Réalisation des 12 premiers documentaires sur la Tunisie par un opérateur des Frères Lumière,
- 1897: Albert Samama-Chikli et le photographe Soler organisent les premières projections cinématographiques de la Tunis,
- 1899: Premier tournage en cinérama 70 mm réalisé par Raoul Grimoin-Sanson avec mise en scène à grand spectacle,
- 1905: Félix Mesguich, opérateur des Frères Lumière, effectue de nouveaux tournages en Tunisie,
- 1907: Installation de la première salle de spectacle cinématographique permanente à Tunis propriété de la firme «*Omnia-Pathé*» le directeur est Henri Meynier,
- 1909: Prises de vues aériennes réalisées par Albert Samama-Chikli en ballon avec l'aéronaute Valère Leconte,
- 1910: Prises de vue sous-marines réalisées par Albert Samama-Chikli à bord du sous-marin de l'abbé Raoul de Sfax ,
- 1911: Premières actualités filmées, développées et montées en Tunisie à l'occasion de la visite du président Armand Fallières,
- 1919: Luiz Morat tourna en Tunisie le 1^{er} long-métrage réalisé en terre d'Afrique «*les Cinq gentlemen maudits*»,

- 1920 : Ben Kamla est le premier tunisien propriétaire directeur de salle de cinéma, il a racheté «*Omnia-Pathé*»,
- 1921: Tournage du 1^{er} film à scénario tunisien avec de la figuration locale «*Maarouf*» de Taieb Belkhiria, réalisation de Roger Dessort,
- 1922: Albert Samama-Chikli tourne son 1^{er} film à scénario «*Zohra*» avec Haydée, sa fille dans le rôle principal
- 1924: Albert Samama-Chikli tourne son 1^{er} film long-métrage spécifiquement tunisien «*Ain-El-Ghezal* » uniquement avec des comédiens du terroir. Aide du Bey,
- 1928: Création de la société des films Tunisiens,
- 1928: Deconcloit tourna «*la légende de Korbous*» et «*le secret de Fatouma*»,
- 1929: Première projection à Tunis d'un film sonore et parlé «*le chanteur de Jazz*» de Alan Grosland, productions Warner Bross et Vitaphone,
- 1929: Parution de la 1^{ère} revue cinématographique en Tunisie «*Films-Revue Cinématographique Nord Africaine*»,
- 1935: Abdelaziz Hassine tourne «*Tergui*» avec la chanteuse Hassiba Rochdi (non projeté),
- 1937: Tournage du 1^{er} film chantant et parlant tunisien sous titré en français de Mohiedine Mrad «*le Fou de Kairouan*»,
- 1946: Création d'un centre cinématographique tunisien qui devient les «*Studios Africa*» sous décret beylical du 13 juin 1946,
- 1949: Albert Lamorisse tourne «*Bim, le petit âne*» dans l'île de Jerba,
- 1950: Création de la Fédération Tunisienne des Ciné-clubs (FTCC),
- 1952: Georges Regnier tourne «*le voyage d'Abdallah*» où apparaît pour la 1^{ère} fois à l'écran Aly Ben Ayed qui sera dans les années soixante, la figure de proue du théâtre tunisien,

- 1953: Création des actualités tunisiennes : Journal filmé bi-mensuel entièrement conçu dans les «*Studios Africa*»,
- 1954: Avènement à Tunis du cinémascope et du cinéma en relief,
- 1954: Slim Driga tourne «*Fantôme à marier*» film qui demeurera inachevé,
- 1955: Création de la 1^{ère} société de production cinématographique en Tunisie «*El Ahad Jadid*»,
- 03/06/1955: Reconnaissance de la France de l'autonomie interne de la Tunisie,
- 29/12/1955: Promulgation du décret créant une assemblée constituante
- 1956: Un bureau du cinéma est créé au ministère des Affaires Culturelles et de l'Information (MACI), deviendra une section spécifique en 1962 et la division du cinéma en 1970,
- 20/03/1956: Signature à Paris du protocole d'indépendance de la Tunisie
- 08/06/1956: Ouverture de l'Assemblée constituante. Habib Bourguiba est élu président de cette assemblée
- 17/06/1956: Fondation du premier gouvernement de la Tunisie indépendante. Habib Bourguiba est élu premier ministre du Bey,
- 13/08/1956: Publication du code du statut personnel avec, notamment, abrogation de la polygamie, le même jour, constitution de l'union des Femmes de la Tunisie (UNFT),
- 1957: Création de la Société Tunisienne de Production et Exploitation Cinématographique (SATPEC) qui n'aura d'existence légale qu'en 1959
- 01/04/1957: Tunisification de l'administration tunisienne selon le décret du 18/02/1957,
- 01/05/1957: Création de la Banque Centrale de Tunisie, institut de la monnaie tunisienne,
- 05 /05/1957: Premières élections municipales de Tunisie,

- 25/07/1957: Abolition du régime monarchique et proclamation de la République Tunisienne dont le président est Habib Bourguiba,
- 29/07/1957: Formation du premier gouvernement républicain,
- 1958: Création par Tahar Chriaa de la revue cinématographique « *Nawadi Cinéma* » à Sfax
- 1958: Création de l'organisation des «*Amis de la Cinémathèque*» dont la présidente est Sophie El Gouli, qui deviendra la cinémathèque tunisienne en 1970
- 03/11/1958: Inauguration de la Banque Centrale de Tunisie et remplacement du franc français par le dinar tunisien,
- 1959 : Création de l'essor artistique pour le théâtre et le cinéma c'est la première association de comédiens et cinéastes amateurs,
- 01/06/1959: Promulgation de la constitution tunisienne,
- 20/08/1959: Suppression de l'union douanière avec la France et libération des échanges avec la zone dollar,
- 01/10/1959: Création de l'Université de Tunis,
- 05/11/1959: Elections législatives et présidentielles. Habib Bourguiba confirmé comme président de la République Tunisienne,
- 19/11/1959: 1^{ère} réunion de la première assemblée nationale,
- 1960: Promulgation du code de l'industrie cinématographique et de la production du film,
- 1960: Protocole d'accord entre la Tunisie et l'Italie de la diffusion de la Chaîne italienne (RAI),
- 1961: Création de la Fédération Tunisienne des Cinéastes Amateurs (FTCA),
- 12/01/1961: Création d'un conseil économique et social,
- 19/07/196: Bataille de Bizerte, la Tunisie réclame l'évacuation de la base militaire par les troupes françaises qui l'occupent encore,

- 1962: Constitution de l'association des Jeunes Cinéastes Tunisiens (AJCT),
- 05/03/1962: Mise au point d'une perspective décennale de développement économique et social et d'un premier plan triennal 1962-1965,
- 22/04/1963: Promulgation du code de la nationalité tunisienne,
- 15/10/1963: Evacuation de Bizerte par les troupes française,
- 1964: Création du festival du cinéma amateur de Kélibia,
- 12/05/1964: Nationalisation des terres agricoles détenues par les étrangers
- 1966: Création de la télévision tunisienne,
- 1966: Création des Journées Cinématographiques de Carthage (biennale)
- 1966: Tournage du 1^{er} film long-métrage «*El Fejr*» tunisien réalisé par Omar Khelifi,
- 1968: Inauguration du complexe cinématographique Taieb Mhiri de Gammarth,
- 1968: Tournage du film «*Mokhtar ou les Egarés* » par Sadok Ben Aicha,
- 1968: Tournage du film «*Khilifa le teigneux*» par Hamouda Ben Halima,
- 1968: Tournage du film «*la mort trouble*» par Férid Boughedir et Claude d'Anna,
- 1969 : Tournage du film «*Une si simple histoire*» par Abdelatif Ben Ammar
- 1969: Tournage du film «*Om Abbas*» par Ali Abdelwaheb avec sa femme la célèbre chanteuse et comédienne Zohra Faiza,
- 1969: la SATPEC obtient le monopole de l'exploitation et de la distribution de films selon le décret du 31/01/1969,
- 18/07/1969: Création d'un Institut de Recherches Scientifiques et d'un Institut des Sciences de l'Education,
- 1970: Tournage du film «*les Fellagas*» par Omar Khelifi,
- 1970: Création de l'Association des cinéastes Tunisiens (ACT),
- 1970: Création de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FE.PA.CI),

- 1971:Tournage du film «*Au pays de Tararani*» en trois sketches, adaptation de trois contes d'Ali Douagi par Hamouda Ben Halima, Férid Boughedir et Hédi Ben Khélifa,
- 1971: Tournage du film «*Et demain?*» par Brahim Babai,
- 1971:Tournage du film «*Sous la pluie de l'automne*» par Ahmed Khechine,
- 1971: Tournage du film «*Yusra*» en langue française par Rachid Ferchiou
- 1973: Tournage du film «*Hurlements* » par Omar Khlifi,
- 1974:Tournage du film «*Sejnane*» par Abdelatif Ben Ammar, initialement intitulé «*le Père*»,
- 1975: Tournage du film «*les Ambassadeurs*» par Naceur Ktari,
- 02/04/1975: Parution du code de la Presse,
- 1980: Film «*Aziza*» d'Abdelatif Ben Ammar a reçu le Tanit d'or,
- 1984: Film «*les Baliseurs du désert*» de Naceur Khemir a reçu le prix de la première œuvre aux JCC,
- 1986: Film «*l'Homme des cendres*» de Nouri Bouzid a reçu le Tanit d'or,
- 1988:Film «*Arab*» de Fadhel Jaibi et Fadhel Jaziri a reçu le Tanit d'argent
- 1990: Film «*Halfaouine*» de Férid Boughédir a reçu le Tanit d'or,
- 1992: Film «*Chich Khan*» de Mahmoud Ben Mahmoud et Fadhel Jaibi a reçu le Tanit d'argent,
- 1994: Film «*les Silences du palais*» de Moufida Tlatli a reçu le Tanit d'or
- 1996: Film «*Essaida*» de Mohamed Zran a reçu le prix de la première œuvre aux JCC,
- 2000: Film «*Sois mon amie*» de Naceur Ktari a reçu le Tanit d'argent,
- 2000: Film «*No Man's Love*» de Nidhal Chatta a reçu le prix de la première œuvre aux JCC,
- 2002: Film «*Poupées d'Argile*» de Nouri Bouzid a reçu le Tanit d'argent,
- 2002: Film «*la Boite Magique*» de Ridha Béhi a reçu le prix spécial du Jury des JCC,

- 2004: Film «*Noce d'été*» de Mokhtar Lajimi a reçu la mention spéciale du Jury des JCC,
- 2004: Film C.M «*Visa*» d'Ibrahim Eltaief a reçu le Tanit d'or,
- 2004: Film «*Poupée de sucre de Nabeul*» de Anis Lassoued a reçu la mention spéciale du C.M (Vidéo),
- 2004: Film «*le Jugement*» de Majdi Lahdhiri a reçu la mention spéciale du C.M (Vidéo),
- 2006: Film «*Making Off* » de Nouri Bouzid a reçu le Tanit d'or ,
- 2006: Film «*Margaret Garner*» de Mustapha Hasnaoui a reçu la mention spéciale du jury L.M (Vidéo),
- 2006: Film « *Sacrées Bouteilles*» de Fitouri Belhiba a reçu un prix spéciale du jury C.M (Vidéo),
- 2008: Film «*Khamsa*» de Karim Dridi a reçu le Tanit d'argent
- 2008: Film «*Lazhar*» de Bahri Ben Yahmed a reçu le Tanit d'argent CM
- 2010: Film «*Linge Sale*» de Malik Amara a reçu le Tanit d'argent du CM
- 2010: Film «*Vivre*» de Walid Tayaa a reçu le premier prix de CM
- 2012: Film «*le Professeur*» de Mahmoud Ben Mahmoud a reçu
- 2012: Film «*Bousculades, 9 avril 1938*» de Sawsen Saya et Tarak Khalladi a reçu le Tanit d'argent du CM

A l'occasion de la clôture des Journées Cinématographiques de Carthage, vendredi 9 décembre 1966, le président Habib Bourguiba et son épouse Wassila donnent une réception au palais de Carthage à l'honneur des invités des JCC. Romanciers, metteurs en scène, critiques, producteurs, journalistes défilent devant eux. A leurs cotés Chedli Klibi, ministre de la Culture et Tahar Chériaa, secrétaire général des JCC, présentent les invités.



A gauche Wassila Bourguiba, le président Habib Bourguiba et Tahar Chériaa.



A gauche le président Habib Bourguiba, Tahar Chériaa et Chedli Klibi.

La cérémonie d'ouverture des Journées Cinématographiques de Carthage s'est déroulée le dimanche 4 décembre 1966 au cinéma Palmarium ; en présence du ministre de la Culture, Chedli Klibi et de son épouse.



A gauche, Chedli Klibi, ministre de la Culture et son épouse saluant Ousmane Sembene.



A gauche, Chedli Klibi, ministre de la Culture et son épouse saluant deux comédiens tunisiens, le feu Ali Ben Ayed (le deuxième à droite), et Mohsen Ben Abdallah.



A gauche, Chedli Klibi, ministre de la Culture en compagnie de Beji Caid Essebsi (premier à droite) et Foued Mebazaa (le deuxième à gauche).







A gauche Ousmane Sembène, Tahar Chérifa et l'actrice sénégalaise, Mbissine Thèrese Diop qui a joué le rôle principal du film "la Noire de": Diouna.

INDEX DES ABREVIATIONS

- ACT : Association des Cinéastes Tunisiens
- AJCT : Association des Jeunes Cinéastes Tunisiens
- ALECSO: Organisation Arabe de l'Education de la Culture et des Sciences
- ANEP: Agence de mise en valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle
- ATCE: Agence Tunisienne de Communication Extérieure
- ATPCC: Association Tunisienne pour la Promotion du Critique Cinématographique
- CNCI: Centre National du Cinéma et de l'Image
- CNC: Centre National du Cinéma et de l'Imagerie
- CTN: Compagnie Tunisienne Nationale
- CILECT: Centre international de liaisons des écoles de cinema et de télévision
- FCFC : Fédération des Clubs Français de Cinéastes
- FFCC : Fédération Française des Ciné-Clubs
- FICC : Fédération Internationale des Ciné-Clubs
- FTCA : Fédération Tunisienne des Cinéastes Amateurs
- FTCC : Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs
- FIFAK : Festival International du Film Amateur de Kélibia
- FIJCC: Festival International des Journées Cinématographiques et de Carthage
- FIFEJ: Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse

- FEPACI : Fédération Panafricaine des Cinéastes
- FRIPECI: Fédération Internationale de la Presse Cinématographique
- FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma d’Ouagadougou
- FIAPF: Fédération Internationale des Associations Producteurs de films
- FPLP: Front Poulair de Libération de la Palestine
- FLN : Front de Libération Nationale
- JCC : Journées Cinématographiques de Carthage
- JORT: Journal Officiel de la République Tunisienne
- MAC: Ministère des Affaires Culturelles
- MPEAA : Motion Picture Export Association of America
- MPA: Motion Picture Associations
- OLP: Organisation pour la Libération de Palestine
- ONTT: Office National de Tourisme Tunisien
- OIF: Organisation internationale de la francophonie
- PSD: Parti Socialiste Destourien
- SATPEC: Société Anonyme Tunisienne de Production et d’Exploitation Cinématographique
- UNESCO : United Nations for Educative and Scientific Cooperation
- UNFT: Union Nationale des Femmes Tunisiennes
- UIB : Union Internationale de Banques
- UGET: Union générale des étudiants tunisiens

INDEX DES NOMS

A

Abanabo (Driss), 330
Abdelsalem (Chadi), 314,432,461
Abdelwahab (Abdallah), 477
Abdelwahab (Mohamed), 34
Abdelhamid (Ferdaoues), 117,336,463
Abdelnasser (Jamel), 40,405
Abdelrahmane (Alrachi), 135
Abdelli (Lotfi), 155,156,157
Abid (Adel), 389
Abou-seif (Salah), 117,165,314,336,432,461,463,468
Abou Ghazala (Bassam), 135
Aboughanima (Hassen), 72, 383
Abulnaga (Khaled), 78
Achour (Anis), 81
Adda (Serge), 390, 483
Adouani (Mostapha), 144
Adwaka (Newton), 188
Akrouit (Hassen), 60, 61, 84, 88, 110,285, 360, 366, 371, 372, 383
Akkad (Mustapha), 281
Akar (Mirèse), 489
Alaouié (Borhane), 55,73, 78, 117,122, 142, 167, 173,292, 332, 336, 364, 470
Allaouèche (Merzak), 73,76, 78
Allasane (Mustapha), 75
Allen (Woody),318
Alwadee (Salhy), 135
Amiralay (Omar), 185, 294, 308, 369, 384
Amaral (Tata), 76
Ameri (Raja), 182,441
Antonini (Angelo), 178, 281, 407
Andrien (Jean-Jacques) ,76
Ardisson (Thierry),290, 477
Ardjoum (Samir), 78
Aryeetey (Sam), 73
Arasoughly (Alya), 77
Aragon, 498

Assad (Hafedh), 422
Asli (Mohamed), 77
Attia (Ahmed Baha-Eddine), 61, 64, 65, 76,74, 85, 90, 92, 93, 110, 112, 113,115,
123, 148, 149, 150, 277, 290, 299, 305, 323, 328, 329, 336, 339, 349, 353, 360,
366, 369, 371, 372, 373, 374, 379, 380, 382, 386,395, 400, 412, 433, 439, 442,
455, 462, 463, 468, 469, 477, 479, 470, 473, 484
Attia (Nadia), 42, 91, 92, 115 ,184, 285, 330, 353, 386, 408, 416,479
Auvet (Marie-Pierce), 479
Austin (Chris), 73
Awadh (Ibrahim), 74
Ayouch (Nabil), 78, 177,347
Ayed (Néjib), 115,180, 440, 468
Ayedi (Samir), 470,
Azoury (Mary), 489,493

B

Babe (Fabienne), 76
Babai (Brahim),378
Badenhorst (John), 76
Bachy (Victor), 27,74
Baccar (Selma), 123, 147, 182,467
Baffi (Laurent) ,477
Bakyono (Jean-Servais), 77
Balzin (André),272
Balogun (Ola), 72
Bals (Hubert), 117, 193,335
Baraket (Henry), 437
Bardin (Laurence), 103,104
Barsaoui (Khaled),349
Baratier (Jacques), 26
Baratier (Diane), 78
Barrada (Hamid), 77
Barlet (Olivier), 105
Basti (Mohamed Raouf), 76,93, 95, 185, 323, 324, 343, 355, 384, 415
Bassek Ba Kobihio (Emile), 76
Bchir (Yacoub), 193
Béart (Emmanuelle), 77
Beaudour (Michel), 155
Bechaouech (Ezzedine) ,52
Béhi (Ridha), 78,123, 147, 432, 461
Bekeri (Salah),373
Bellagha (Hamida), 91, 93, 329, 344, 360

Belkhoja (Sihem), 93, 323, 344, 360, 411, 436
 Belhédi (Habib), 118
 Belhaj Yahia (Samir), 94, 344, 360
 Belhaj (Karim) ,344
 Ben Achour (Mohamed Aziz), 67, 68, 92, 95, 113, 287, 323, 344, 385, 415
 Ben Ali (Zine Abidine), 63, 184, 191, 193, 285, 329, 384, 394, 441, 443, 473
 Ben Ali (Ghalia), 344
 Ben Ammar (Abdelatif), 21, 55, 60, 66, 74, 85, 90, 91, 123, 152, 154, 183, 200, 278, 329, 334, 342, 349, 352, 354, 355, 356, 369, 372, 373, 433, 439, 443, 468
 Ben Ammar (Hichem), 90, 93, 105, 119, 278, 280, 282, 293, 305, 321, 359, 366
 Ben Ammar (Tarek), 92, 290, 306, 307, 334, 440, 473, 477
 Ben Ammar (Hmida), 172, 376
 Ben Ameur (Moncef), 23, 76, 90, 92, 98, 285, 289, 291, 307, 340, 368, 400
 Ben Barka (Souheil), 317
 Ben Barka (Mehdi), 173, 177
 Ben Chaabène (Tarek), 90, 93, 189, 278, 321, 345, 349
 Ben Dana-Kchir (Kmar) ,77
 Ben Halima (Hamouda), 75, 126, 183
 BelKhamsa (Hichem), 110, 374, 387, 477
 Ben Jelloun Tahar, 75, 471
 Ben Mahmoud (Mahmoud), 74, 107, 327, 453
 Ben Mahmoud (Afef), 155
 Ben Mabrouk (Hamadi) ,72
 Ben Mabrouk (Nejia) ,182
 Ben Miled (Hatem), 53
 Ben Miled (Mika), 144, 148
 Ben Mustapha (Zakaria), 62, 89, 95, 184, 383, 384
 Ben Mrad (Moncef), 98, 432
 Benani (Abdelrahmane), 94, 322, 345
 Bennys (Claude), 148, 149, 152
 Ben Ouenés (Kamel), 94
 Ben Rachid (Nadia), 78
 Ben Salah (Ahmed), 52, 274, 303
 Ben Said (Michel), 155
 Ben Saidane (Fatma), 155
 Ben Slama (Béchir), 60, 61, 83, 84, 88, 95, 277, 286, 341, 373, 383, 438, 468
 Ben Slimene (Souad), 77
 Ben Smail (Mohamed), 73
 Ben Trad (Béchir), 403
 Ben Yahmed (Béchir), 17, 18, 19,
 Ben Yazid (Farida), 76, 182
 Ben Youssef (Youssef), 144, 148, 149
 Bercoff (André), 45

Berrah (Mouny), 73
 Berelson (Bernard), 103
 Besbes (Tawfik), 85, 89, 90, 372, 373, 383
 Beyala (Calixthe), 76
 Bitton (Simone), 76
 Bohdziewicz (Antoine), 44, 46, 72
 Boigny (Houphaouet) ,405
 Boisset (Yves), 173
 Bornaz (Kalthoum), 182, 467
 Bory (Jean-Louis), 72, 172, 383, 497
 Bokassa (Jean Bedel), 181
 Bouajila (Sami), 149
 Bouassida (Abdelhafidh), 469
 Bouchouchi (Mourad), 70
 Bouchoucha (Dora), 68, 86, 90, 92, 93, 119, 169, 182, 185, 187, 189, 268, 278, 322, 328, 329, 330, 334, 343, 345, 346,349, 352, 353, 355, 356, 359, 361, 371, 379, 380, 384, 385, 400, 402, 416, 419, 421, 433, 449, 468, 472, 476,487
 Bouchereb (Rachid), 68
 Boujedra (Rachid),
 Boujnef (Michel), 193
 Boughedir(Férid), 28, 31, 53, 63, 67, 73, 86, 90, 92, 93,115,124,125,127,128,148, 175,179,180,187,193, 269, 287, 292, 293, 306, 311, 323, 329, 410, 421, 433, 439, 455
 Boulares (Habib), 83, 89, 95,393
 Bourguiba(Habib),19,21,30,40,44,46,48,51,63,106,125,127,129,144,145,191,284, 290, 298, 310, 329, 362, 366, 368, 369, 370, 405, 407, 425, 431, 439, 443, 450, 452, 465, 473, 479, 489,495,496
 Bourguiba (Wassila), 44,52, 372
 Bouriel (Hatem) ,348
 Bousnina (Mongi), 64, 85, 90, 95, 328, 329, 369, 372, 373, 408, 412
 Bouebdelli, 391
 Bouzid (Nouri), 28, 62,68, 77, 105,116,123, 125, 126, 127, 128, 143, 144, 145,146, 147, 148, 150, 152, 153, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 185, 193, 200, 292, 441, 453, 456, 463
 Bouzid (Dora), 75, 275
 Bouziri (Néjib), 275
 Boy (Ibrahima), 130
 Brahem (Anwar), 78, 149
 Brahimi (Denise), 26, 192, 195
 Braucourt (Guy), 75
 Brisson (Alphonse), 49
 Bunnel (Louis), 166
 Byrd (Michèle), 75

C

Cabrera (Dominique) ,77
Calisi(Romano), 44, 46,72
Carbone (Mario), 46
Caristaux (Robert) ,445
Cardinale (Claudia) ,329
Carbone (Mario), 45
Casmir (Jean-Pierre), 75
Chaal (Randa), 182, 432
Chaabouni (Azza), 93, 321, 345
Chaabène (Lina), 93, 278, 345
Chaar (Najla), 108
Chahine (Youssef), 69, 63, 75, 78, 141, 142, 147, 160, 161, 166, 188, 199,270, 277, 280, 292, 294, 297, 314, 323, 330, 332, 364, 408, 420, 423, 430, 437, 461, 468, 482, 503, 506
Chateau (Dominique) ,164
Chatti (Mounira) ,360
Charfedine (Moncef) ,368
Charradi (Néjib), 155
Chaplin (Charlie), 163
Chebbi (Lamine), 44, 83, 87
Chérif (Samia), 323, 343, 361, 374,
Cherif (Nour), 74, 368
Chériaa (Tahar), 14, 17, 18, 22, 31, 32, 33, 39, 40, 41, 44, 50, 51, 52, 54, 55,56 58, 65, 73, 83, 84, 87, 88, 89, 98, 105, 106, 107, 109, 115,164, 165,166,171,175, 176, 177, 180, 181, 185, 188, 189, 275, 276, 277, 284, 291, 303, 304, 308, 312, 313, 314, 317, 326, 329, 332, 336, 337, 340, 351, 360, 364, 368, 372, 379, 380, 383, 386, 394, 399, 403, 404, 407, 411, 414, 420, 424, 425, 430, 437, 438, 442, 443, 445, 447, 452, 460, 464, 465, 466, 468,473, 478, 479,481, 482, 486, 487, 490,499,502,503
Chéllouf (Mohamed), 65, 83, 90, 105, 109,188, 405, 408, 412,445, 448
Chikili (Samama), 403,
Chikhaoui(Tahar), 90, 105
Choubéchi (Ali),270
Chukrai, (Grigori), 74, 281
Chraiet (Lazhar),430
Chris (Austin), 75
Cissé (Souleymane), 173, 185,188, 273, 280, 292, 294, 309, 331, 332, 386, 383,
Cluny (Claude-Michel), 72,437, 501
Comté (Laurent),
Comparé (Blaise) ,331
Creton (Laurent) ,27

D

Dada (Amine), 181
Daldoul (Hassen), 72,174
Dami (Samira) ,456
Daney (Serge) ,74
Dardenne, 403
Darghouth (Salwa) ,443
Daudelin (Robert), 74,76
De Bauvoir (Simone) ,48
Deleau (Pierre-Henri) ,74
Delon (Alain), 307, 316, 332
Delvaux (André), 486, 487, 502
Dehni (Salah), 73
Den Hamer (Sandra), 77
Deneuve (Catherine), 316, 332
Denisot (Michel) ,480
Denzin, 96
De Pones (Overia) ,445
Déroclès (Georges), 20
Dhaoui (Slah),355
Dhouib (Moncef), 123,185
Dikongue-Pipa (Jean Pierre), 74
Di Nero (Robert),474
Diop (Baba), 105
Diop (Mbissine Thèrèse) ,130
Diop (Wasis), 76
Dosai (Istvan), 73
Dukenne (Patrick),488
Duney (Bayo), 74
Duparc (Henri), 76
Duplantier, 280, 316 ; 475
Duran (Joyce), 73
Dziri (Lotfi), 155

E

Eastwood (Clint), 169,319
Echeikh (Kamel), 74,314
El Alayli (Ezzat), 77,295
El Batout (Ibrahim), 118, 347
El Chadly (Annie), 90, 93,119, 278, 320, 330, 345, 349
El Deghidi (Inès), 76

El Goulli (Sophie), 37, 340
El Imam (Hassen), 437
El Kharrat (Edouard), 76, 170
El Maleh (Nabil), 78
EL Mahdi (Salah), 144
El Oula (Zahra) ,271
El Taief (Brahim), 330, 355
Emaux (Thierry) ,414
Essedik (Khaled), 46
Essid (Hamadi), 28, 30, 57, 61, 84, 88, 175, 176, 177, 180, 268, 270, 295, 317, 341, 360, 365, 366, 371, 372, 383, 384, 414, 421, 425, 442, 461, 468, 470, 484
Ettasi (Nader), 281
Evrard, 99

F

Fagundes Da Silva Telles (Lygia) ,50
Faiké (Salé), 107, 328
Fani (Béchir), 90, 116, 149
Fani (Nadia)
Fanon (Franz), 180, 181, 313
Farhat (Ammar), 31, 312
Farhat (Raja), 323, 344, 360
Faty Sow (Thierry), 74
Fawakherji (Sulef), 78
Fazaa (Kamel), 149
Férid (Samir), 270, 383
Fersi (Mustapha), 74
Fellini (Federico), 166, 274
Ferchiou (Rachid), 60, 84, 88, 110, 177, 178, 277, 293, 295, 317, 341, 360, 369, 371, 372, 383, 390, 392, 395, 434, 462, 468, 470
Ferchiou (Sophie), 75
Filali (Aicha), 76
Ford (Charles), 50
Foued (Mouharem),
Fughilioni (Enrico), 45, 51, 52, 73, 437

G

Gabous (Abdelkarim), 134
Gaffary (Farrokh), 73
Gamba (Sao), 74
Ganda (Oumarou), 73
Garcia (Nicole), 189

Gaudier (André), 130
Gavras (Costa), 172, 173
Gaye Ramaka (Joseph), 78
Gerima (Halié), 75, 180
Ghayloun (Faycal), 185, 324
Ghezala, 389
Ghorbal (Khaled) ,453
Giordano, 96
Giorno (Raoul),
Godard (Jean-Luc), 122, 172, 271, 497, 498
Gomes (Flora), 75
Goubantini, 287
Grawitz (Madeleine), 101
Gregor (Ulrich), 73
Gronich (Frederik), 49
Gross (Laurent), 503
Grungor (Ludwing),271
Gumucio-Dagron (Alfonso), 74
Guerdjou (Boualem), 76
Guiga (Tahar), 55, 74, 84, 87, 366, 371, 372
Guiga (Driss) ,392

H

Habibi (Emile), 75
Habadha (Rochdi) ,270
Haffner (Pierre,) 75, 445
Haffner (Claude), 445
Haider (Behjet), 135
Hallaouani (Mohamed khier), 135
Hallade Lewat (Oswalde) ,78
Halliday (Estelle) ,290
Hamama (Faten), 73,177, 271
Hamed (Mohamed Habib), 77
Hamdi (Imed) ,271
Hamina Lakhdar (Mohamed), 166,199
Hamrouni (Chedly), 348
Hamouda (Karim), 155
Hanin (Roger) ,51
Haroun (Mohamed Salah), 183,185, 327, 330, 356, 428
Harzallah (Ahmed), 72
Hedhili (Amal), 149,154
Hegner (Doris), 78

Hellali (Nour-Eddine), 403
Hennebelle (Guy), 33, 498
Hermassi (Abdelbaki), 67, 91, 92, 95, 185, 369, 373, 418, 477
Herstrich (Sylvie), 96
Hima (Mariama), 75
Hirzman (Leon), 74
Hitchcock (Alfred), 157
Hocine (Ahmed), 70
Hondo (Mohamed), 55, 170, 175
Hugo (Victor), 165
Hussein (Sadam), 159
Hussein (Taha), 271

I

Ibn Khaldoun, 268, 307, 331, 490
Ibrahim (Houda), 77
Ivanga (Imunga), 76

J

Jabbar (Essia), 182
Jacob (Gilles), 186, 272, 277, 414, 480
Jaibi (Fadhel), 75, 328, 329, 453
Jaouni (Lotfi),
Jancso (Miklos), 72, 498
Jaromil (Jiris), 45
Jawharia (Hany), 57
Jemni (Mahmoud), 93, 94

K

Kaboré (Gabon), 332
Kaba (Mariam), 76
Kamel (Nadia), 78
Kanafani (Ghassen), 135, 136, 138
Kareche (Boujemaa), 74
Karya (Teguh), 74
Kast (Pierre), 498
Kazan (Elia), 314
Kechef (Radhawane), 420
Keita (Rahmatou), 77
Kefi (Abderazak), 383
Khadra (Yasmina), 77

Khaled (Ahmed), 89, 95
 Khaméri (Moncef), 477
 Khan (Mohamed), 76
 Kharrat (Fethi), 91, 92, 93, 111, 184, 185,329
 Khayati (Khémais), 116, 269, 439, 483
 Khechine (Ahmed), 183
 Khélil (Hédi), 105, 456
 Khleifi (Michel), 63, 76, 78, 117, 142, 178, 193, 292, 307, 336, 364
 Khlifi (Omar), 45,152,154,166, 268, 306, 485
 Khemir (Naceur), 75, 183, 397
 Khoury (Lucienne), 72
 Khoury (Elyes), 68, 77, 344, 369, 385
 Khoury (Gabriel) ,385
 Khoury (Mariane) ,385
 Klibi (Chedly),14,22,43,47,54,57,59,83,87,95,98,269, 270, 271, 272, 273, 274,
 275, 276, 277, 279, 284, 298, 303, 312, 313, 368, 381, 394, 430, 438, 466, 468,
 490
 Khraief (Béchir), 126
 Krouna (Sourour), 321, 360
 Kouré Fata (Ali),331
 Kourouma (Ahmadou), 76
 Kovacs (Andras), 74
 Ksouri (Khaled), 144
 Ktari (Naceur), 57, 147, 168,200, 287, 443, 463, 470

L

Laabidi (Sarrah) ,489
 Laabidi (Ali),
 Lacoste (Christian), 130
 Lacroix (Ghalia), 149
 Laffont (Armand), 187
 Laham (Doreid), 74
 Laameri (Raja),
 Lang (Jack), 279, 280, 281, 469, 470
 Langlois (Henri), 37
 Lebib (Tahar) ,390
 Le Corbusier, 489
 Lefebvre(Jean-Pierre), 72,493
 Levantier (Renault) ,480
 Levy (Moses), 194
 Lincoln, 96, 99
 Littin (Miguel), 74

Litaiem (Foued), 155
Loach (Ken) ,319
Lo (Ismael), 77, 323
Louhichi (Taieb), 123,147, 287, 327, 407
Lumière (Louis), 165, 480, 486
Lucas (Georges), 29

M

Maalal (Imed), 144
Madani (Ezzedine), 74, 85,89, 372
Madanat (Adnane), 74
Magnien (Richard), 149
Mahfoudh (Mohamed), 432, 435
Mailli (Lucien), 73
Makeba (Myriam), 178, 317
Malass (Mohamed), 65, 74, 77, 78,117,187,193, 335, 336
Maldoror (Sarah), 73, 78, 467
Malraux (André), 13, 22, 271, 284, 298, 466
Mambety (Djbril Diop), 314, 420, 430
Mann (Laurent), 73
Marcel (Louis),272
Marcorelles (Louis), 44, 72,491
Marshall, 273
Martin (Marcel) ,272
Marzouk (Ramsès), 77
Massip (José), 73
Masharawi (Rachid), 76, 78
Mastroianni (Marcello),299
Masmoudi (Mohamed), 125
Mattei (Enrico), 176
Mbaye-D'Enerville (Annette), 75
Mbala (Gnoan), 75
Mebazaâ (Foued), 60, 84, 95
Mechri (Nour-Eddine), 31,72, 275
Mejri (Chawki) ,480
Melocan (Jacques), 445
Mellouki (Ramzi), 475, 476
Melligi (Mahmoud), 141
Mengistu (Halié), 180
Mensah (Charles), 77
Meraoui (Férid),
Mercury (Stephen), 477

Messadi (Mahmoud), 55,83, 84, 87, 95,115, 269, 371, 443, 470, 471
Messadi (Amine) ,349
Messoud (Abdallah),418
Mestiri (Ahmed), 52
Mesnaoui (Ahmed), 166
Mezzaoui (Férid), 50, 270
Milani (Tahmineh), 77
Mimouni (Rached), 75
Minghella (Anthony), 29
Mnif (Mounira), 475
Mitterand (Frédéric), 64, 65, 75, 329
Moftari (Mohamed), 177
Mohamed V, 333
Mohamed VI, 370
Moharem (Foued), 271
Morsi (Ahmed Kamel), 72, 383
Moubarek (Hosni), 422
Mora-Kpai (Idrissou), 77
Mustapha (Housseem-Eddine), 167
Mutti (Ornella), 477
Muchielli, 97
Mzali (Mohamed), 59, 62, 126, 372, 392, 439,
Montand (Yves), 172

N

Nacro (Fanta Regina), 77, 182
Najar (Raouf) ,322
Nasrallah (Yousri), 147, 304, 347
Ndaw (Ali Kheury), 73
N'Diaye (Samba Félix), 77
Nee Owoo (Kwalé), 73
N'Gakane (Lionel), 72
Niang (Rokhaya), 77
Nouira (Hédi), 52, 59, 392
Noiem, 393
Nour-Eddine (Mouna) ,472

O

Om Kalthoum, 34
Ostin (Chris) ,329
Ouedrago (Idrissa), 187, 337
Ouesseini (Inoussa), 74

P

Palcy (Euzhan), 75
Paillé (), 97
Paquet (André), 72
Peck (Raoul), 78
Penn (Arthur), 66, 299
Perreault (Luc), 29
Perec (Georges), 73
Perez (Jacques), 194
Petrovic (Alexandre), 72
Pimenta (Pedro), 75
Pixa (Kamil), 74
Pulh (Mathilde), 94

Q

R

Rancati(Fiorano), 75
Rachid, 370
Randrasana (Solo), 73
Rahimi (Atiq), 78
Raghda, 76
Ravar (Raymond), 487, 502
Ray (Saytajit), 17, 270
Renoir (Jean) ,166
Riveil (Jean-Luc) ,473
Rochefort (Christiane) ,489
Roosvelt,
Ross (Francesco), 176
Rostom (Hend), 270
Rouganda (Omar) ,292
Rouissi (Moncef) ,473
Roux (), 99
Rupperon (Jelson),
Russel (Francis), 31,273

S

Sa (Mamadou) ,445
Saab (Joceyline), 432
Saadi (Jilani), 118
Sabri (Hend), 77, 149,154, 295, 475

Sadoul (Georges), 18,39, 42, 47, 50, 272, 437, 489, 491, 499, 500
 Sadoul (Rita), 491
 Sahab-Ettabah (Nawfel) ,455
 Sail (Nour-Eddine), 73,174, 175, 280, 301, 316, 383, 440, 450, 475, 483
 Salambere (Alimata), 74
 Salah (Taieb), 73
 Salah (Tawfik), 53, 72, 78, 122, 123, 135, 136, 137, 138, 139, 142, 143, 161, 182,
 200, 292, 294, 314, 364, 386, 420, 430, 434, 461, 468
 Salles-Gomes (Paulo-Emilio), 50, 72
 Samb (Ababacar), 73
 Sannoussi (Mohamed), 74, 281
 Sankara, 331, 464
 Sarfati (Victor), 194
 Sartre (Jean-Paul), 48, 18, 431
 Scorsese (Martin), 316
 Seddik (Taieb), 74
 Séhili (Mahmoud) ,275
 Sélim (Ramadhan), 75
 Sélassié (Halié),
 Sembene (Ousamne), 43, 45, 46, 72, 75,78, 120, 121, 122, 123, 130, 131, 132,
 133,134, 147, 166, 176, 181, 188, 200, 272, 273, 280, 285, 292, 294, 309, 314,
 323, 328, 330, 332, 420, 430, 437, 445, 447, 448, 460, 472, 487, 496, 499, 503
 Sen (Mrinal), 74
 Senghor (Sedar), 405, 445
 Sequens (Jiri), 74
 Sfar (Rachid), 62
 Shahine (Elham), 78
 Sharif (Omar), 307, 330, 477
 Shivdasani (Nina), 73
 Sissako (Abdelrahmane), 292, 327, 330, 332
 Sissoko (Cheikh Oumar), 75,78, 292, 332
 Skandrani (Fatma), 182
 Sobczynski (Serge), 77
 Sokhona (Sydney), 57
 Sonallah (Ibrahim), 75
 Soil (Daniel), 502
 Sora Wade (Mansour), 77, 78, 170, 189
 Sorlin (Pierre), 27
 Sotto (Augustin), 73
 Soyinka (Wole), 72
 Soyer (Chantal),
 Sow (Thierry- Faty), 72
 Stoneman (Rod), 75

Suenka, 270
Suleiman (Elia) ,292

T

Taieb (Atef), 184, 280, 383
Tapsoba (Clément), 74
Tasca, 281
Tamzali (Haydée), 194
Tangour (Habib), 73
Tazi (Mohamed) ,166
Thabet (Fawzi), 144
Thabet (Riadh), 144
Tlatli (Moufida), 28, 65,76,78,91,123,124,125,127,149,152,153,154,181,185,200,
292, 467
Tchelley (Hanny), 74
Temimi,287
Timiti (Bassori), 73
Tinofé (Basson),
Tordjmen (Tawfik), 52, 61, 360
Toubiana (Serge) ,74
Traoré (Mahama Johnson), 71
Traoré (Moussa), 173, 420
Trintignant (Jean-Louis), 172
Truffaut (Francois), 172, 271, 314
Tskiya (Brahim), 177
Turki (Zoubeir), 31,129, 275, 312, 470
Tugrul(Semih), 44, 46, 72

V

Van Dormael (Jaco), 487
Vautier (René), 26,498
Verdone (Mario), 23
Vieyra (Paulin), 50,72
Vigo (Jean), 130

W

Wahba (Saadeddine) ,270
Wahbi (Youssef), 177
Wajda (Andrezj), 70, 281
Welles (Orson), 165
Winter (Grace) ,187

Y

Yaaléoui (Mohamed), 84, 88, 95, 365
Yassine (Mahmoud), 75
Yusra, 75, 329

Z

s

Zaiem (Ali), 62, 84, 85, 89, 90, 89, 90,91, 92,372, 373, 444, 476
Zalila (Ikbal), 20, 93, 119, 278, 321, 345, 354, 356, 359
Zannussi, 281
Zanzouri (Nouri), 23, 291, 340, 368
Zeki (Ahmed), 463
Zine Abidine (Dhafer), 323
Zenaidi (Mondher),418
Zghal (Hamed), 19, 21
Zghal (Riadh), 99
Zouari (Fawzia), 77
Zouai (Mohamed), 73

Finalités culturelles et esthétiques d'un cinéma Arabo-africain en devenir.

Les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC)

Résumé: Les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) est un festival arabo-africain du cinéma créé en 1966, le plus vieux du continent africain et asiatique. Ces dernières décennies, il a connu de nombreux dysfonctionnements au niveau de l'organisation et des choix esthétiques des films sélectionnés pour la compétition, réservée exclusivement aux films arabes et africains. Mais, d'autres sections parallèles projettent hors compétition des films venant du monde entier. Dans cette thèse nous nous basons sur entretiens que nous avons réalisés avec différents protagonistes, liés directement ou indirectement à la réalisation de ce festival depuis sa création jusqu'à ce jour. À partir de ces documents nous avons étudié l'organisation et la gestion du festival, et considéré l'esthétique qui se dégage du choix des films, étant donné qu'il ont une portée militante, autour de thèmes évoqués qui relèvent de la dénonciation sociale politique et culturelle. Cette recherche est une tentative d'offrir un travail universitaire et un nouvel outil pour approcher le cinéma arabe et africain grâce au festival de Carthage, jusqu'ici peu étudié.

Mots clefs:

Festival – Arabe – Africain – Organisation – Atypique – Politique – Société –
Faire filmique – Esthétique – Engagement- Production – Distribution – Diffusion
– Marché – Visibilité.

Aesthetic and cultural Purposes of an Arab-African Festival in progress: the example of the cinematographic days of Carthage “JCC”

Summary of the thesis : The JCC ("Carthagian days of cinematography") is a Arab-African film festival established in 1966, the oldest on the continent. Over the last decade, the festival has seen a number of challenges on the organizational level as well as in its film selection; the competition remained exclusively reserved to African and Asian films. In parallel sections not being part of the competition films were shown from around the world.

The present thesis is based on interview conducted with a wide range of protagonists directly or indirectly responsible for managing the festival ever since its creation. Based on these primary sources, the organization and the management of the festival were analyzed as well as the aesthetic concept that could be derived through the selection of films especially through their political or cultural content.

This research is an academic accomplishment and an attempt to offer a new working tool to ease research on Arabic and African cinematography through the festival of Carthage that until now remains a festival hardly studied.

Key Words:

Festival – Arab – African – Organization – Atypique – Politic – Society – aesthetics – Production – Distribution – Diffusion – Broadcasting – Market – Visibility.

**Thèse de doctorat en Arts et sciences de l’art
Mention Esthétique du cinéma**

**UFR04- ARTS PLASTIQUES ET SCIENCES DE L’ART
LETA (Laboratoire d’Esthétique théorique et appliquée)
Centre Saint Charles- 47 rue des Bergers 75015 Paris**